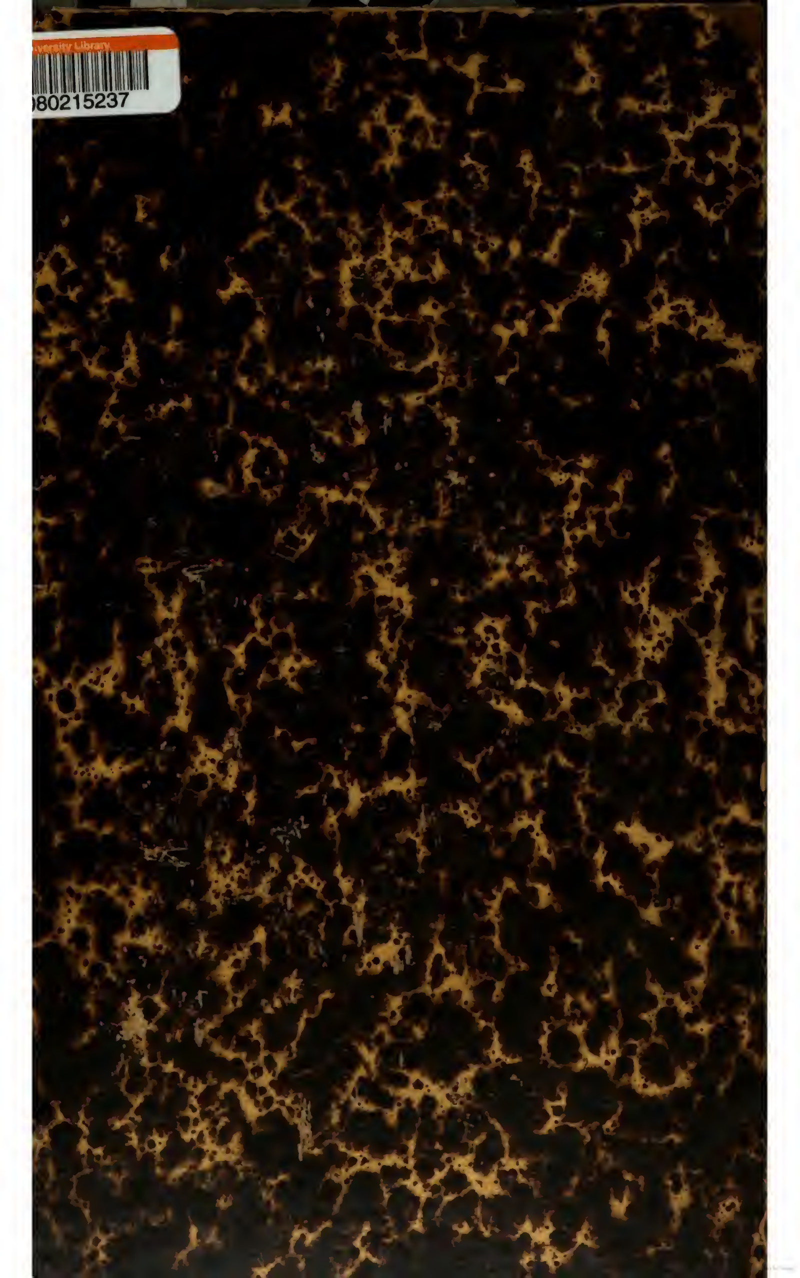


versity Library
080215237


1513
.121
.76
v.6
Library of
Dei
Sub Numine
Viget
Princeton University.



REVUE D'ALSACE.

COLMAR, Imprimerie et Lithographie de Mad. Ve DECKER.

REVUE D'ALSACE.

SIXIÈME ANNÉE.



COLMAR,

AU BUREAU, RUE DES MARCHANDS, N° 8.

1855.

CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE PRINCIÈRE

DE MURBACH.

[Dressé au nom de l'abbé Barthélemy d'Adlau, par frère Sigismond,]

L'abbaye de Murbach, dont les possessions sont indiquées dans l'*Alsatia diplomatica* de Schœpflin, et les restes représentés dans les *Antiquités du Haut-Rhin* par M. de Golbéry, était une des plus anciennes et des plus riches maisons de la haute Alsace.

Fondée au VIIIe siècle et dotée d'immenses territoires, elle étendit sa domination, dès le IXe, non seulement sur quelques vallées du pays, celle de Saint-Amarin par exemple, mais jusque sur la ville de Lucerne, en Suisse. Il en résulta peut-être pour ses chefs des charges et des relations qui les détournaient quelque fois de leur mission principale et apportaient dans leurs habitudes ou leurs préoccupations quelque chose de mondain qui, heureusement, ne se communiqua pas aux simples religieux.

En effet les abbés de Murbach, devenus princes du Saint-Empire et membres de la diète d'Allemagne, étaient obligés de suivre les questions générales de la politique, allemande ou française ; mais si quelques uns d'entr'eux, à l'exemple de Berthold de Steinbronn, entretinrent jusqu'à six cents cavaliers équipés pour la guerre, leurs subordonnés et leurs pieux collaborateurs paraissent s'être attachés avec un intérêt constant à l'étude des saintes lettres, alors comme aujourd'hui intimement liée à celles de la littérature profane et de la philosophie générale.

Au xve siècle, peu de temps avant la rédaction du document que nous livrons ici, la maison de Murbach s'accrut de l'adjonction de l'abbaye de Lure.

Elle fut ravagée au xvie siècle par les Suédois, mais elle reprit tout son éclat au xviie, en passant à la France.

Cette dernière révolution lui enleva quelques priviléges ; mais son chef, tout soumis qu'il était au roi de France, demeura prince du Saint-Empire, qualité héréditaire prise, naguère encore, par le religieux que Louis xvi avait nommé abbé sur une liste de trois candidats présentés par le chapitre peu de temps avant les lois de sécularisation de 1790 à 1792.

Dès avant cette époque l'ancien chapitre de Murbach avait transmigré, avec sa bibliothèque et ses archives, dans la jolie ville de Guebwiller, où il s'était établi avec une sorte de magnificence, qu'on peut comparer encore avec la modestie de sa première demeure; car cette dernière, qui subsiste, n'a rien que de très-simple et de très-ordinaire.

Rien n'est plus propre à faire connaître les mœurs littéraires d'une maison que les choix qu'elle fait pour composer sa bibliothèque. Nous avons fait connaître ailleurs et annoté le catalogue d'une bibliothèque du xe siècle, époque où les études se bornaient aux sept arts libéraux. [Pièces rares ou inédites.] Nous offrons ici le relevé d'une bibliothèque composée cinq siècles après.

Le catalogue que nous publions fut dressé, six ans après la réunion des deux abbayes, l'an 1464, par les ordres de l'abbé Barthélemy d'Andlau, issu d'une de ces anciennes familles des bords du Rhin qui se sont établies à la fois sur les deux rives du fleuve [1].

Ce document est extrait d'un cartulaire du xvie siècle ayant appartenu à l'abbaye, et déposé aujourd'hui aux archives départementales du Haut-Rhin. J'en dois la copie que je livre au public à l'obligeance de M. Hugot, savant élève de l'école des Chartes, et conservateur de la Bibliothèque de Colmar et du Musée Schœngauer.

---

(1) Aujourd'hui encore cette famille conserve ses deux branches, l'une française, l'autre allemande. Celle-ci connue dans le monde diplomatique par le baron d'Andlau, ancien ministre plénipotentiaire de Bade à Vienne, et par son frère en qui les institutions de la charité et celles de la religion trouvent toujours un appui généreux; celle-là plus retirée de la scène publique.

J'en donne le texte en français et j'en éclaircis quelques obscurités autant que cela m'a paru utile. Pour donner une idée plus intuitive de ces richesses, j'ai indiqué par des chiffres arabes la série et le nombre des traités ou des ouvrages ; le catalogue les indique simplement par des alinéa.

Je compte publier le texte même dans une nouvelle édition du « Voyage de dom Ruinart en Lorraine et en Alsace, » édition que je prépare depuis quelques années, la première étant susceptible de notables améliorations.

ROLE DES CODES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MURBACH.

LIVRES DU BIENHEUREUX CÉCILIUS CYPRIEN.

Le texte porte *Libri beati Sesilii Cipriani*. On voit par là que l'orthographe du document est fort mauvaise ; je la conserverai dans le texte latin.

1. A Donatus, un livre.

C'est une lettre intitulée *Liber de gratiâ Dei*, où l'on dépeint le nouvel état d'un converti et les périls que l'âme rencontre dans le monde ou dans la vie païenne de Carthage, dont les mœurs licencieuses offraient aux fidèles des scandales pleins de dangers.

Chaque alinéa de l'original indique un fascicule ou un codex à part ; ainsi les quinze livres de saint Cyprien ne formaient pas un seul volume comme cela peut se faire dans nos éditions imprimées, mais quinze volumes différents, sans embrasser encore la totalité des écrits du saint docteur.

2. Aux Vierges, un livre.

C'est le traité de l'*Habit des Vierges*, imitation d'une des œuvres de Tertullien. Les Vierges doivent s'abstenir de toute parure mondaine.

3. A Démétrianus, un livre.

Le sujet de ce traité est le même qui a préoccupé aussi Orose et saint Augustin ; c'est ce reproche fait au christianisme par les païens, que le mépris des anciens dieux a couvert l'empire de tous les genres de fléaux.

4. De la Mortalité, un livre.

Composé à l'occasion d'une peste.

5. De l'Œuvre [de miséricorde] et des Aumônes, un livre.
6. De la Patience [ou de la réitération du baptême des hérétiques], un livre.
7. De l'Envie et de la Jalousie, un livre.

8. De l'Unité, un livre.

C'est un traité de l'Unité de l'Eglise, *de unitate Ecclesiæ*.

9. De l'Oraison dominicale, un livre.

10. Des Tombés, un livre.

De ceux qui ont renié la foi chrétienne dans le feu des persécutions.

11. Ad Fortunatos, un livre.

Il y a un traité de saint Cyprien *Ad Fortunatum*; *ad Fortunatos* est une correction malheureuse ou une faute de copiste.

12. Aux C[th]ibaritaniens, un livre.

L'écrit qu'on veut désigner n'est qu'une lettre.

13. Que les Idoles ne sont pas des Dieux, un livre.

C'est un petit traité dont les deux premières parties sont prises dans Minutius Felix, et la troisième dans Tertullien et qui porte ordinairement ce titre : *De idolorum vanitate*, ouvrage de l'an 247 de notre ère. On y trouve ce principe, que les Dieux des païens ne sont que des rois déifiés.

14. Du rejet des Juifs, un livre [du témoignage contre les Juifs], et du sacrement de Jésus-Christ.

Le titre en crochets est le plus ordinaire.

Dans ce même volume sont plusieurs autres traités du même.

Cette dernière remarque ne se rapportant qu'au nº 14, et chacun des traités de saint Cyprien, d'après cette indication, formait bien réellement un livre, un fascicule ou un volume à part. Donc on n'avait en quatorze volumes qu'une partie des œuvres de saint Cyprien, que nous mettons toutes en un seul.

L'auteur du catalogue ne dit rien sur le format de ses volumes; on peut inférer de son silence habituel et de quelques notes sur des exceptions, qu'ils avaient celui de l'*in-folio* généralement adopté pour les écrits des Pères.

Ce qui étonne, c'est que l'auteur est contemporain des premiers essais et des premiers produits de l'art typographique, qu'il écrit, à vingt lieues de Strasbourg, quand depuis vingt-quatre ans le monde est rempli du bruit de cette merveille et qu'il en fasse abstraction d'une manière absolue. En effet, il ne s'occupe que de ses manuscrits. Ou il ne compte pas beaucoup sur le succès de la nouvelle invention, ou il n'en conçoit pas très-bien la portée, puisqu'il n'espère pas que l'abbaye pourra se procurer bientôt par l'art de l'imprimerie ce qui lui manque de saint Cyprien.

En effet, il va nous apprendre tout simplement que, malgré les richesses et les efforts de ses habitants, l'abbaye n'a pu se procurer encore tous les traités de l'évêque de Carthage, et il n'a pas l'air de songer au moyen que leur fournira la belle invention de l'époque.

Les autres livres du même, nous les cherchons encore.

Cela se comprend, car Murbach n'avait ni le traité de la *Pénitence* ni toutes les *Lettres* de saint Cyprien. On remarquera surtout l'absence du *Liber de singularite Clericorum*, si important pour les cénobites.

LIVRES DE SAINT HILAIRE, ÉVÊQUE DE POITIERS.

1. De la Sainte Trinité, douze livres.
2. Epître aux catholiques contre l'arien Auxence.
3. Le livre sur saint Mathieu, un volume.
4. Le livre de la vie de saint Hilaire.
5. Exposition des Psaumes.
6. Traité de la Foi, aux catholiques.

Ainsi il manquait aussi aux religieux de Murbach plusieurs traités de saint Hilaire, celui des *Synodes*, les deux *Requêtes*, et l'*Invective* contre Constance.

Le rédacteur du catalogue n'en exprime aucun regret. Et cependant nous allons voir qu'il ne craint pas de répéter les mots : *Nous les cherchons*, lorsque tel est son sentiment.

LIVRES DE SAINT AMBROISE.

1. L'Hexameron, en six livres.
2. Du Paradis, un livre.
3. Des Offices des Ministres [ou des devoirs des ecclésiastiques], trois livres.
4. A sa sœur Marcella ; deux livres.
5. Du bien de la Mort, un livre.
6. Sermon de la vigne de Nabuthe [Naboth].
7. Sermon aux Evêques.
8. Exposition de saint Luc, sept livres.
9. Exposition des Epîtres de saint Paul, moins celle aux Hébreux.
10. De la Foi, à l'empereur Gratien, cinq livres.
11. Du Saint-Esprit, au même, trois livres.
12. De l'Incarnation du Seigneur, un livre.
13. Exposition du cent dix-huitième psaume.
14. La Vie de saint Ambroise.

Comme il manquait à l'abbaye quelques uns des traités les plus précieux de l'évêque de Milan, et surtout la *Morale des ecclésiastiques*, le rédacteur du catalogue ajoute ce qui suit :

Nous cherchons encore les ouvrages suivants :
De l'Arche de Noé, un livre ;
D'Isaac et de l'Ame, un livre ;
Des Patriarches, sept livres ;
Contre les Novatiens, un livre ;
Exposition d'Isaïe ;
De la fuite du siècle, un livre ;
Du Sacrement du Baptême.

Il ne nomme pas la morale expressément, mais il dit :

Nous désirons en trouver encore plusieurs autres.

LIVRES DE SAINT JÉRÔME.

1. Solutions des questions du pape Damase.
2. De Caïn et de Lameth, et des Vengeances, et le reste. Un petit livre, *unus libellus*, et la Vie de Paula.

Cette indication que signifie-t-elle ? Le rédacteur du catalogue veut-il dire que le traité de Caïn et de Lameth, et le reste ne formaient qu'un seul petit livre ou qu'un seul écrit ? Evidemment non. Etait-ce un seul volume qu'il entend ? Dans ce cas, il valait mieux mettre ces mots après ceux-ci, *Et Vita Paule*, cette biographie faisant partie du volume.

3. Questions hébraïques, un livre.
4. Noms hébreux expliqués, un livre.

Révision des traités de Philon et d'Origène sur cette matière.

5. De la meilleure méthode d'interprétation, un livre.
6. Canons de saint Jérôme et de Pélage.
7. De l'Homme prodigue et de l'Homme sobre.
8. Des Hommes illustres [ou des écrivains ecclésiastiques], quatre-vingt-cinq chapitres.
9. Des quarante demeures, un livre.
10. Explications sur Isaïe, dix-huit livres.

C'est le plus étendu de ses commentaires.

L'auteur ajoute : NOUS CHERCHONS LES AUTRES.

Comme il n'y avait que 18 livres de saint Jérôme sur Isaïe, il était évidemment dans l'erreur en espérant qu'il en trouverait d'autres encore.

11. Sur Jérémie, six livres.
Il nous manque les autres.

C'étaient d'autres livres de commentaires que l'auteur regrette de ne pas avoir.

On doit supposer qu'il en entendait sur Ezéchiel ou bien ceux que saint Jérôme a laissés sur les proverbes de Salomon, ce qu'il répétera tout-à-l'heure.

12. Sur Daniel.
13. Sur les douze Prophètes, vingt livres.
14. Sur saint Mathieu, quatre livres.
15. Aux Galates, trois livres.

Ce n'était pas l'Epître de saint Paul qu'on entendait sous cette dénomination : c'était un commentaire, ainsi que les ouvrages suivants. S'il s'agissait des épîtres apostoliques, on les aurait citées sous la rubrique *Bible*, et non pas sous le nom de saint Jérôme.

16. Aux Éphésiens, trois livres.
17. A Titus, un livre.
18. A Philémon, un livre.
19. Contre Elvidius, un livre.
20. Sur l'Ecclésiaste, un livre.
21. Les Chroniques de saint Jérôme.

Cela veut dire commentaires de saint Jérôme sur le livre des chroniques.

22. Sur le Cantique des Cantiques.
23. Deux Homélies d'Origène, traduites par saint Jérôme.

Origène est l'auteur le plus consulté par saint Jérôme.

24. Manuel du Psautier.
25. Quelques Psaumes complétement expliqués.
26. Épîtres diverses. Interprétations de Noms et Opuscules divers, en plusieurs fascicules [ou volumes, *in diversis codicibus*].

Ici le rédacteur emploie pour la première fois le mot *codex*. En bonne latinité, ce mot indique un ouvrage à part, un volume. Je pense que l'auteur l'a pris dans ce sens. Toutefois, comme il embrasse des codes divers en un même alinéa, il n'est pas certain que ces traités n'aient pas été réunis en un seul volume.

Nous cherchons les ouvrages qui suivent :

Du livre intitulé La Genèse.

Ce sont les questions hébraïques sur la Genèse.

De ce qui traverse les saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament comme une ligne tracée par la plume.

Du Nouveau Testament.

Questions nécessaires appartenant à la même loi.

Commentaires sur le prophète Ezéchiel.

Le Livre des Lieux.

C'est le traité de *Situ et nominibus locorum hébraïcorum*, qui n'est qu'une nouvelle édition de celui d'Eusèbe de Césarée.

Sur les Paraboles de Salomon.

Le Livre aux Jurisconsultes.

On sait que les écrits de saint Jérôme étaient singulièrement recherchés à cause de la beauté du style et de la facilité qu'ils offraient aux personnes peu instruites, ces écrits ayant été composés en majeure partie pour des dames pieuses, Marcella, Paula et ses filles, Blesilla et Eustochium, Asella, Fabiola, etc.

LIVRES DE SAINT AUGUSTIN.

1. Contre les Académiciens, trois livres.
2. De la Vie heureuse, un livre.
3. De l'Ordre [de la divine providence], deux livres.

On sait que ces trois ouvrages, dont le premier conduit à Platon, dont le deuxième montre que le vrai bonheur est dans la connaissance de Dieu, et dont le troisième examine la question du mal, sont de l'époque philosophique de l'auteur.

4. Soliloques, deux livres.

Le moyen-âge aimait beaucoup ce traité, dont il avait une traduction française sous le titre : *Le seul parler de saint Augustin*.

5. De l'Immortalité de l'Ame, un livre.

On sait que c'est un des écrits dont l'auteur fut le moins content. Il en avait déjà traité le sujet dans l'ouvrage précédent et sans se satisfaire.

6. Contre les Manichéens, deux livres.
7. De la quantité [ou de la grandeur] de l'Ame, un livre.
8. Du Libre Arbitre, trois livres.

Ecrit contre les Manichéens.

9. De La Genèse, contre les Manichéens, deux livres.
10. De la Musique, six livres.
11. Du Maître, un livre.

Traité, en forme d'entretien avec son fils Deodatus sur l'idée, que Dieu est le seul maître ou précepteur véritable.

12. De la vraie Religion.
13. De l'utilité de croire, un livre.
14. Des deux Ames, un livre.

Le traité *Des deux Ames*, l'une bonne, l'autre mauvaise, est la réfutation de l'une des plus graves erreurs des Manichéens.

15. Actes contre Faustus les Manichéens, un livre.

C'est une conférence de polémique avec Fortunatus et non pas Faustus, recueillie par les tachygraphes.

16. Du Sermon de la Montagne, un livre.
17. Explication de quelques propositions.
18. Epître de l'Apôtre [*sic*] aux Romains, un livre.
19. De quatre-vingt-trois questions, un livre.
20. Du Mensonge, un livre.

Voilà *ceux* [les traités] que nous avons du premier livre des *Rétractations ;* les autres nous les cherchons.

Il faut faire ici une observation essentielle.

Les deux livres des *Rétractations* sont une sorte de révision ou de revue critique des ouvrages de saint Augustin faite par l'auteur lui-même. Ce n'est pas un recueil de traités, comme pourraient le faire supposer les lignes du bibliothécaire, qui rend mal sa pensée. En disant : Voilà les traités que nous avons du premier livre des *Rétractations*, il veut dire : Voilà les traités que nous avons de ceux qui sont passés en revue dans le premier livre des *Rétractations;* les autres que saint Augustin y énumère aussi manquent encore dans notre bibliothèque ; ce sont les suivants :

Un Psaume contre le parti de Donatus.

C'est un hymne populaire contre le schisme si considérable des Donatistes.

Le Livre contre l'héritique Donatus.
Le Livre contre Adimante, disciple de Manichée.
Un Livre inachevé [ou imparfait], sur La Genèse, entendue littéralement.

Saint Augustin, peu satisfait de cet essai d'interprétation littérale, ne l'acheva pas. Mais il entreprit, sur le même sujet, un second ouvrage que nous allons tout-à-l'heure rencontrer.

Le Livre [de la Foi] du Symbole.

C'est un discours prononcé au concile d'Hippone, en 393.

Le Livre de l'Exposition de l'Epître aux Galates.
L'Exposition commencée de l'Epître aux Romains.

Du second livre [c'est-à-dire des ouvrages cités au second livre] des Rétractations, nous avons :

21. Du Combat chrétien, un livre.

22. De la Doctrine chrétienne, quatre livres.
23. Confessions, treize livres.
24. Contre le Manichéen Félix, deux livres.
25. Contre le Manichéen Faustus, trente-trois livres.
26. De la Nature du Bien, un livre.
27. Questions sur les Evangiles, deux livres.
28. De la Trinité, quinze livres.
29. De l'accord des Evangélistes, quatre livres.
30. Du Baptême, sept livres.
31. De l'Œuvre des Moines, un livre.
32. Du Bien conjugal, un livre.
33. De la Sainte Virginité, un livre.
34. De La Genèse entendue littéralement, douze livres.

Saint Augustin en a fait treize, de sorte qu'il en manquait un.

C'est ici le nouveau travail de saint Augustin sur la Genèse dont nous avons parlé il y a un moment.

35. Six Questions expliquées, contre les païens, un livre.
36. Des Mérites et de la Rémission des Péchés, et du Baptême des petits enfants, à Marcellin, trois livres.
37. De la Grâce du N. T., à Honoratus, un livre.
38. De l'Esprit et de la Lettre, à Marcellin, un livre.
39. De la Foi et des Œuvres, un livre.
40. De la Nature et de la Grâce, un livre.
41. De la Cité de Dieu, vingt-deux livres.

C'est le chef-d'œuvre de l'auteur et la plus belle apologie que l'antiquité chrétienne ait produite en faveur de sa foi.

42. A Jérôme, prêtre, deux livres, l'un sur l'Origine de l'Ame, l'autre sur une Maxime de saint Jacques.
43. De la Présence de Dieu, à Dardanus, un livre.
44. Deux livres à Albinianus et à Melancianus contre Pélage et Célestin, sur la Grâce par Christ et le Péché originel.

Le copiste ou l'auteur se trompe, c'est à Albina et à Melania que sont adressés ces deux livres.

45. Deux livres à Valérius, sur le Mariage et la Concupiscence.
46. Locutions, sept livres.

Les locutions qu'il s'agit de commenter sont tirées des sept premiers livres de la Bible.

47. Questions, sept livres.

On a aussi de saint Augustin *deux livres de Questions* sur saint Mathieu et saint Luc; *deux livres de Questions* adressées à Simplicien; un livre de 80 *questions diverses*, c'est-à-dire de réponses à autant de questions qui lui avaient été soumises de divers côtés.

48. Des Mariages adultères, deux livres, à Pulencius [Pollentius].
49. Contre l'Adversaire de la Loi et des Prophètes.
50. Contre le Mensonge, un livre.

C'est un second travail qui, dans les intentions de l'auteur, devait remplacer le numéro 20, le premier ne l'ayant pas satisfait lui-même.

51. Contre Julien, six livres.
52. De la Foi, de l'Espérance et de la Charité, un livre, à Laurent.

C'est un résumé de la doctrine chrétienne qu'un seigneur de Rome, du nom de Laurent, avait demandé à l'auteur.

53. Des soins à prendre des Morts, un livre, à l'évêque Paulin.
54. De la Grâce et du Libre Arbitre, à Valentin et aux moines qui sont avec lui, un livre.
55. Aux mêmes, de la Correction et de la Grâce, un livre.

Nous cherchons encore les autres.

Suit l'énumération de vingt-trois traités ou ouvrages de saint Augustin, dont quelques uns se composent de plusieurs livres et qui manquaient à la bibliothèque de l'abbaye.

Quant aux Sermons de saint Augustin, nous en avons les suivants:

56. Vingt-trois sur saint Mathieu.
57. Quatorze sur saint Luc.
58. Vingt-sept sur saint Jean.
59. Trente-quatre sur les Epîtres de saint Paul, saint Pierre, saint Jacques et saint Jean, et sur les Actes des Apôtres.
60. Soixante-dix sur saint Jean l'évangéliste.
61. Sept sur la première Epître de saint Jean.
62. Des Décades sur tout le Psaultier.
63. De *Decem Cordis*.
64. De la Femme courbée [sous ses infirmités] et d'autres Sermons et Lettres du même, un volume.

On a de saint Augustin environ trois cent soixante-trois sermons authentiques; l'abbaye en possédait ainsi une bonne moitié.

On a du même Père deux cent soixante-dix lettres; Murbach était donc moins riche dans cette catégorie que dans celle des sermons.

65. De l'Origine du Mal.
66. Le Livre appelé le Miroir.

C'est le *miroir des saintes Ecritures*, suite de textes sacrés.

A ces ouvrages nous désirons joindre, si cela se trouve:

L'Epître du diacre Philippe à l'évêque Nectaire, et l'Exposition de Job, trois livres.

La Vie de l'évêque Martin.

ORIGÈNE.

1. Homélies sur la Genèse, seize livres.
2. Sur l'Exode, douze livres.
3. Sur la Prophétie de Balaam.
4. Les Homélies quatorzième à vingt-huitième sur le livre des Nombres. Les treize précédentes nous manquent encore.
5. Sur Josué, fils de Navé (*in Jesum Nave*, dit le texte), vingt-six livres.

Ce sont vingt-six homélies; ce ne sont pas des livres.

6. Sur les Juges, huit livres.

On n'avait donc à Murbach, ni l'ouvrage d'Origène contre Celse, ni les Hexaples, ni en général les écrits les plus importants pour la science. On ne peut pas dire que si le rédacteur du catalogue n'exprime aucun regret sur l'absence de ces ouvrages de philologie sacrée, de polémique et de philosophie, c'est qu'il dresse un catalogue et non pas un inventaire de ses sentiments et qu'il n'y a rien à induire de son silence: le fait est qu'au contraire il exprime ses regrets avec une grande vivacité quand il en éprouve. Voir ci-dessous l'article de saint Prosper.

LIVRES DE SAINT BASILE.

1. Des Principes de la Genèse, neuf livres.
2. De l'Institution des Moines, un livre, qui a [ou dont nous avons] deux cent deux chapitres.
3. Une très-excellente Epître aux Moines.

Ces mots d'appréciation sont à remarquer; ils expriment l'importance qu'on attachait dans la maison à la discipline cénobitique et à la régularité des exercices de piété que recommande l'épître.

Tous ces volumes étaient des traductions latines sans doute; nous ne trouvons aucune trace explicite de textes grecs existants à Murbach.

JEAN BOUCHE D'OR (le texte dit *Os aurei*).

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il s'agit de Saint Chrysostome.

1. Sermon sur saint Mathieu.
2. Du Retour de la Chute, un livre.
3. De la Componction du Cœur, un livre.
4. A Eutrope.
5. De son Expulsion, et autres Opuscules.

AUTEURS DIVERS.

Les volumes qui suivent ne sont pas classés comme les précédents sous un intitulé général.

1. Le livre de Primasius contre les hérétiques.

Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, v, 80, croyait cet ouvrage perdu.

2. Le livre de Fulgence sur la sainte Trinité.
3. Les Prognostiques, trois livres de Julien.
4. Epîtres et livres d'Athanase, onze livres.
5. Cinq livres de Vigile, évêque africain.

Ces cinq livres, dirigés contre Eutyche, sont les seuls que l'évêque de Thapse ait donnés sous son nom. Il mettait les autres sous l'autorité des plus grands docteurs de l'Eglise.

6. Epîtres et autres Opuscules de Cyrille, évêque.

Ce titre fait croire qu'il s'agit de saint Cyrille d'Alexandrie, et non de saint Cyrille de Jérusalem. Ce dernier n'a laissé qu'une seule lettre et deux grands traités, tandis que le patriarche d'Alexandrie a laissé soixante lettres et beaucoup d'opuscules.

DE GRÉGOIRE, SOUVERAIN PONTIFE.

C'est Grégoire 1er ou le Grand que l'auteur entend.

1. Homélies, trente-cinq livres.

Ce sont les *Moralia* ou *Expositiones in librum Job*.

2. Règles Pastorales, un livre.
3. Dialogues, quatre livres.
4. Homélies sur les Evangiles, quatre livres.

Ce sont quarante homélies distinguées en deux livres. On voit une fois de plus par cet exemple qu'il ne faut pas attacher au mot *livre* du rédacteur un sens très-précis.

5. Homélies sur Ezéchiel.
6. Un livre de Lettres, du même.

Saint Grégoire en a laissé deux livres.

7. Deux Homélies sur le Cantique des Cantiques.
8. Vie de saint Grégoire.

D'ISIDORE.

C'est de l'évêque de Séville et non pas d'Isidore de Peluse qu'il s'agit, mais on met sous son nom des ouvrages qui ne sont pas de lui.

1. Que Dieu est souverain et immuable; en [*cum*] trente-et-un chapitres.
2. De la Sagesse, de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, deux livres, quarante-six chapitres.
3. Des Fléaux de Dieu, quarante-six chapitres.
4. Des Vices, quatre chapitres.

Le traité du *Combat des Vices et des Vertus* n'est ni d'Isidore ni de saint Augustin; il est d'Ambroise Auspert, de Bénévent.

5. Le Livre des Prix [*premiorum*].
6. De la Vie et de la Mort de quelques saints.
7. De l'Interprétation des noms et des sens allégoriques.
8. Des Offices.
9. Des Différences [de noms].
10. Les Soliloques.
11. *Rotarum* [*gothorum* ?], *duo libri.*

Je suppose que le copiste a mis *Rotarum* pour *Gothorum*. Isidore a écrit deux livres sur les Goths.

12. Vingt livres d'Etymologies.
13. A sa sœur Florentine, deux livres.

C'est un traité contre les Juifs.

14. L'Allégorique, sur la Genèse.

Le rédacteur y a regardé superficiellement, ou sa bibliothèque n'a pas eu l'ouvrage complet; l'Allégorique traite des huit premiers livres de l'Ancien Testament.

15. Abusiva [douze livres].

On attribuait à saint Cyprien un traité *De duodecim abusionibus sæculi*. Mais Isidore n'a rien laissé sous ce titre.

Mêmes remarques sur les numéros 1, 2, 3, 5, 10.

Le reste nous manque.

BÈDE [le Vénérable].

1. Du Tabernacle, de ses Vases et des Vêtements sacerdotaux, trois livres.
2. De la Construction du Temple de Salomon, un livre.
3. Trente Questions sur le Livre des Rois.
4. Sur les Proverbes de Salomon, trois livres.
5. Sur Esdras et Néhémie, trois livres.
6. Sur Tobie pris allégoriquement, un livre.
7. Sur l'Evangile de saint Marc, quatre livres.
8. Sur l'Evangile de saint Luc, six livres.
9. Homélies sur l'Evangile, deux livres.
10. Sur les Actes des Apôtres, un livre.
11. Sur les sept Epîtres canoniques, sept livres.
12. Sur l'Apocalypse de saint Jean, trois livres.
13. Vie de saint Gutbert, écrite en vers et en prose.
14. Histoire de la Nation anglaise.
15. Martyrologe pour les Nativités des Saints, un livre.

Ouvrage supposé ou du moins incertain.

16. De la Nature des Choses, un livre.
17. Des Temps.
18. Des Temps, un livre. Il est plus grand.

La note indique que c'est le même ouvrage en format plus grand (major).

19. De l'Art métrique.
20. Des Figures.
21. Des Tropes, livres détachés (*singulos libros*).

Nous n'avons pas encore les ouvrages suivants [de *Bède*].

Suit une liste de neuf ouvrages.

DE L'AUTEUR DE CE CATALOGUE.

On est surpris, au premier moment, de voir intercaler des ouvrages du XV[e] siècle, entre ceux de Bède et ceux de Cassien. Mais cette surprise cesse quand on considère que ce n'est pas d'ouvrages originaux de Sigismond qu'il s'agit, que c'est de traductions en prose ou en vers et de versions revues d'écrits de saint Athanase, de saint Paulin, et d'autres écrivains anciens.

Cependant, si l'amour-propre n'eût pas un peu aveuglé l'auteur du catalogue, c'est sous ces grands noms, et non pas sous une périphrase du sien qu'il aurait fait figurer ces travaux.

1. D'entre les histoires des Saints, j'ai traduit en prose le Livre de la Vie et de la Passion de saint Félix, par Paulin.

On voit que l'écrivain peu exercé dans l'art d'écrire substitue l'énoncé d'un fait à l'énoncé du titre d'un ouvrage.

2. Le Livre de la Vie et de la Passion de saint Athanase, mal traduit du grec et plus mal corrigé par quelqu'un d'inexercé, je l'ai corrigé selon le sens (*ad sensum*, ce qui ne veut pas dire selon le sens littéral ou le texte original; mais ce qui signifie, selon le vrai sens) aussi bien que j'ai pu.

C'est encore un fait qu'on expose au lieu de donner un simple titre.

3. Histoire des Abbés de ce monastère, où je me réjouis de servir avec une piété protégée d'en haut [ou, peut-être par la bienveillance de mon supérieur, *pietate superna*].

4. Vie ou Histoire de Benoît, Ceolfrid et Henetberect [*sic*], en deux petits livres.

On a de Ceolfrid une lettre sur la Pâque et la tonsure.

Henetherect [Henderich] m'est inconnu.

5. Un livre d'Hymnes divers, en mètres.

6. Un livre d'Epigrammes, en mètre héroïque ou élégiaque.

Frère Sigismond, qui rédigea ce catalogue par ordre de Barthélemy d'Andlau, était poète. Il nous le dira encore une fois.

Maintenant, après être descendu du VIIIe siècle au XVe pour énumérer ses propres ouvrages, il va remonter à plusieurs écrivains du Ve.

DE CASSIODORE.

1. Exposition de tout le Psautier, en trois volumes.
2. Institutions des Lettres divines et profanes.
3. De l'Ame, un livre.

MATTER,
ancien inspecteur général des bibliothèques publiques de France.

(La fin à la prochaine livraison.)

JEAN ZUBER.

Le panégyrique de M. Zuber a été prononcé dans le temple et sur sa tombe par des hommes pieux qui ont su apprécier son beau caractère ; sa nécrologie a été lue à la Société industrielle de Mulhouse, par un docteur distingué et il y aurait de la témérité à nous, de faire encore entendre notre voix, si une vie aussi bien remplie ne pouvait être racontée sous plus d'un point de vue ; si l'on pouvait trop redire ce qu'il est toujours utile d'entendre ; si enfin la *Revue d'Alsace* ne devait pas consacrer une place à l'un des hommes utiles de la province.

On nous pardonnera d'avoir essayé de remplir cette tâche ; nous avons connu M. Zuber pendant plus de trente ans, et sa famille a bien voulu nous confier des notes qu'il avait écrites pour ses enfants.

Nous nous plaisons moins à honorer la mémoire d'un homme qui n'a pas besoin de notre faible secours, qu'à mettre en relief un de ces exemples qui attestent que si c'est en soi-même que l'on trouve les capacités, la force et l'énergie, c'est en Dieu qu'il faut chercher son point d'appui.

Jean Zuber est né à Mulhouse, le 1er mai 1773. Cette ville formait alors une petite République enclavée dans la France à laquelle elle doit l'abolition des Jurandes qui entravaient les progrès de son industrie.

Son père, Alexandre Zuber, était maître drapier.

Nous jetterions un voile sur ses mauvaises affaires, sur les poursuites dont il était menacé, sur la nécessité de quitter le sol natal,

d'abandonner sa femme et son enfant!.... si ces circonstances mêmes n'avaient pas exercé une grande influence sur son fils âgé de neuf ans.

Toute ame bien douée comprend ce qui dut se passer dans ce jeune cœur, lorsqu'il vit son excellente mère, chargée de quelques hardes, sortir en sanglottant d'une maison qui ne lui appartenait plus, et en remettre les clefs à un garde de police.

Une tante avait offert un asile aux débris de cette famille; mais en entrant dans la petite chambre enfumée qui désormais devait être leur demeure, « Je crus, dit M. Zuber, que le paradis s'était changé en « enfer! »

Sa mère, Ursule Schmaltzer-Schœn, habituée à cette aisance que donnent l'activité et le travail, « vit ses forces l'abandonner, lorsque « s'évanouit sa petite fortune, si péniblement acquise, et qu'accablée « par la misère, elle ne pouvait en prévoir la fin. » Dès lors, elle sentit se développer en elle les germes de maladies contre lesquelles elle a lutté pendant le reste de son existence.

L'enfant avait été frappé à la vue de ce triste tableau et dès lors l'activité extraordinaire de son esprit ne se perdit plus en espiégleries, ne lui attira plus les punitions du maître ni les accidents qu'il devait à sa témérité.

Envain le coudrier en sifflant avait frappé jusque-là sa main coupable; envain une roue de voiture lui avait-elle fracassé le pied, il se raidissait contre la punition, affrontait les mêmes périls, sa main recevait les mêmes coups douloureux et, chose étrange, le même pied éprouvait une seconde fois le même sort. Peut-être fallait-il la ruine de son père, les larmes amères d'une mère chérie, pour diriger vers le bien les pétulantes facultés dont il était doué. De bonne heure, dit-il en effet dans ses notes, « je vis que les maux dont nous sommes « accablés sont un avertissement de la bonne providence. »

Plus tard, il se trace une règle de conduite qui devait le diriger toute sa vie. « J'ai vu, écrivait-il, que les bénédictions de Dieu, dans « les biens temporels et dans la considération des hommes, ne peuvent « s'acquérir que par l'exercice d'une activité incessante, par la pro- « bité et par la fidélité à remplir son devoir. » Avant d'avoir formulé ces nobles pensées, la tendresse qu'il avait pour sa mère les lui avait fait mettre en pratique.

Cette affection, d'abord instinctive, s'éclaire et se fortifie entre la mère et l'enfant qui se rendent amour pour amour.

Mme Zuber était douée de toutes les qualités d'une bonne mère de famille ; c'était une femme pieuse, d'une grande activité, sachant mettre la main à tout et propre à donner de bons conseils, même dans les affaires commerciales qui dès lors étaient essentiellement liées à l'industrie. On conçoit toute l'influence qu'elle a dû exercer sur les destinées de son fils qui a toujours été pour elle plein d'attention, d'amour et de reconnaissance.

Après les premiers moments de douleur et de découragement, devant une si pénible réalité, la mère et l'enfant cherchèrent l'espérance dans le travail, la consolation et la force dans le sein de Dieu.

De bons parents avaient pourvu aux petites dépenses de l'école.

Se rendre utile, et, pour le faire avec plus de succès, s'efforcer d'acquérir des connaissances, telles devinrent la tendance de l'enfant et les plus chères préoccupations de la mère qui ne vivait que pour lui. Aussi les journées étaient si bien remplies qu'il ne restait aucun espace pour les dissipations d'un écolier de cet âge.

L'étude était précédée et suivie d'un travail manuel qui reposait son esprit ; il aidait sa mère dans les soins du ménage ; tous deux s'appliquaient à pourvoir ainsi à leur existence.

Son occupation était simple et peu lucrative ; il nouait les fils qui servent à diriger ceux de la trame dans le tissage ; il en recevait dix sous par millier et quand une après-midi de vacance lui permettait d'en faire un cent de plus, sa mère, pour l'encourager et sans doute pour lui apprendre à posséder ce que tant d'hommes ignorent, lui abandonnait le sou qu'il avait si bien mérité.

L'activité et l'adresse qu'il mettait à remplir sa tâche plurent à son patron qui de temps en temps récompensait son zèle par quelque cadeau de plumes et de papier.

Son grand-oncle, M. Jacob Mantz, qui était retiré des affaires et qui avait beaucoup de bienveillance pour lui, l'invitait quelque fois à dîner le dimanche.

Un jour il l'interroge sur le texte du sermon qu'ils viennent d'entendre ; l'enfant a si bien retenu les développements qu'avait donnés le prédicateur, que le vieillard en est ravi. Non seulement il l'invite plus souvent, lui fait chaque fois des cadeaux utiles, mais encore il se décide à lui faire faire ses études et l'envoie dans ce but apprendre le latin.

Tous les maîtres ne savent pas faire vibrer la corde sensible de

leurs élèves ; il en est qui la tendent inconsidérément et la brisent. Sans doute l'écolier avait une volonté de fer, mais il avait de la raison et du sentiment. Ce qu'il a fait, nous l'ignorons ; nous savons seulement qu'il sortit un jour de l'école tout couvert de son sang et qu'il renonça à l'étude d'une langue dont l'interprète était si peu aimable.

Il avait onze ans lorsque sa bonne étoile, comme il le dit lui-même, amena à Mulhouse M. A. Mæder qui a laissé de si bons souvenirs en Alsace (1). Il lui doit les connaissances qui font de lui un homme et les liens d'affection qui s'établissent entre le maître et l'élève, ne sont rompus que par la mort. Les principes qu'il puise dans les leçons et les entretiens de cet homme pieux et éclairé, contribuent beaucoup à le garantir de la contagion qui avait envahi la société.

Les qualités de l'enfant se développent entre les mains d'un aussi bon maître. Bientôt sa mère infatigable, malgré ses souffrances presque continuelles, était parvenue à abandonner à son fils la moitié de ce qu'il gagnait et sa part s'élevait bien à dix sous par semaine !

Certes il n'est pas indifférent de voir ce qu'il faisait de son petit pécule qui s'accumulait par une sage et prévoyante économie. Le désir ardent de s'instruire le portait souvent à s'arrêter devant la table d'un encan pour acheter quelque curieuse antiquaille, quelque livre qui s'adjugeait pour une bagatelle. Un jour, et il le racontait avec gaîté, il voit une vieille épinette dont la possession était l'objet de ses vœux. C'est en tremblant qu'il s'approche, qu'il propose la mise d'un petit écu qui formait tout son avoir.... il attend avec angoisse et il tressaille de joie lorsqu'il entend prononcer le bienheureux mot.... adjugé !

Il emporte son trésor ; il le nettoie, il le répare, il l'essaye et grâces à un de ses commensaux, il apprend les premières notions de la musique, de cet art qu'il aimait tant ! Il fredonne sans cesse, mais il ne néglige pas ses devoirs, car c'est sur son sommeil qu'il prend le temps de chanter et de tourmenter son chétif instrument à deux octaves. « Je ne pouvais, disait-il, assez me rassasier de cette musique barbare. »

Ce goût était devenu une passion et plus tard l'épinette qui avait fait sa joie n'était plus bonne qu'à l'exercice de ses doigts. Comment aurait-elle pu le charmer encore ! Mais que faire ? Ses ressources,

---

(1) C'est son fils qui vient de publier une nouvelle édition de l'ouvrage de Charles Vilers, *sur l'influence de la réformation*, etc., ouvrage qui a été couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

quoique moins bornées, ne peuvent s'élever à la hauteur du clavecin. Il faudrait au moins deux cents livres et il n'en a pas la dixième partie. « En rêvant à cela, dit-il, tout-à-coup une idée lumineuse me traverse « l'esprit, comme un éclair; je me rappelle un petit orgue relégué « dans quelque coin. » Voler chez le propriétaire, trouver lui-même l'instrument, l'acheter en partie à crédit, c'est l'affaire de quelques instants. Mais dans quel état il le trouve! N'importe, il passe les nuits à réparer le soufflet, à étudier, à restaurer un des trois registres et jugez de son bonheur quand, au bout de huit jours, il en tire des sons harmonieux!

Après les travaux de la journée, il passe des soirées délicieuses avec ses livres et sa musique. Son ardeur naturelle lui fait faire de rapides progrès. Souvent dans les belles soirées d'été on voit les passants s'arrêter dans la rue pour entendre le jeune virtuose. Bientôt sa renommée parvient aux oreilles d'un maître obligeant qui veut faire la connaissance du jeune artiste et de son instrument. Il lui fait une visite, lui offre ses secours pour disposer un second registre, pour lui donner quelques leçons et lui procurer de la musique à copier afin qu'il puisse s'acquitter plus facilement de sa dette.

Le grand-oncle dont nous avons parlé avait légué au jeune Zuber une petite somme, et on revint au désir de lui faire faire des études. Cependant, on recula encore devant les dépenses et on résolut de le lancer dans le commeree,

MM. Heilmann, Blech et Comp^ie, dont la fabrique d'indienne datait de 1786 (1), le reçurent dans leur maison pour quatre ans, avec la garantie de ses oncles.

A cette époque l'apprenti balayait le comptoir, faisait les commissions et copiait les lettres. Cette dernière occupation, qu'on regarde souvent comme machinale, est, pour un esprit observateur, un des meilleurs moyens de s'initier aux affaires. Notre jeune homme ne tarda pas à mériter la bienveillance de ses chefs et il trouva en eux tous les secours nécessaires pour la tenue des livres et pour les opérations du change.

Lorsque la révolution éclata, M. Blech, devenu bourgmaître, eut

---

(1) Quarante ans après la première qui avait été fondée à Mulhouse par MM. Jacques Schmalzer, Samuël Kœchlin et Jean-Henri Kœchlin.

Voyez la notice de M. de Lasablière sur l'histoire de Mulhouse.

beaucoup de négociations avec les autorités françaises et il employa M. Zuber à des écritures qui lui furent doublement avantageuses.

Une circonstance faillit le détourner de sa route. Sa mère croit devoir lui assurer le droit qu'il avait d'être maître drapier et faire usage elle-même des connaissances qu'elle avait dans l'achat et la préparation des laines. Un métier est monté, il travaille ; toutes les formalités sont remplies..... et après avoir voyagé pendant trois ans, il pourra s'établir comme maître drapier.... et confectionner sans contrôle autant de drap qu'il en pourra passer sur son métier. Telle est la règle au moyen de laquelle on réglait le travail pour distribuer la richesse. Mais non, il ne peut s'enchaîner dans l'étroite prison de la Jurande. Il restera dans le commerce qui ne lui offre de barrière que celle des capacités et du travail. S'il eut persisté, nul doute que, ces entraves ayant été emportées dans la tourmente révolutionnaire, Mulhouse ne rivalisât avec les Louviers, les Sedan, comme Rixheim rivalise avec Paris.

Son apprentissage finit en 1790 ; mais ses chefs qui l'avaient pris en affection le gardent jusqu'à ce qu'il trouve une place convenable. On lui accorde 600 francs de traitement et c'est pour lui le bonheur, car c'est pour sa mère une fortune.

A cette époque les affaires se traitaient en assignats et il était souvent chargé d'aller de ville en ville afin de les échanger contre des espèces pour le paiement des ouvriers.

« Un jour, dit M. Zuber, j'étais à Guebwiller, et tandis que je « contemplais la vieille église, la providence voulut que je rencon- « trasse M. Nicolas Dollfus. Il avait trois ou quatre ans de plus que moi « et venait de fonder un établissement de papiers peints à Mulhouse.

« J'appris que cette industrie était venue depuis peu de l'Angleterre. « Trois établissements seuls existaient à Paris. Celui de MM. Arthur « et Robert qui recevaient leurs dessins de M. Louis Molaine, un des « peintres de fleurs les plus célèbres ; celui de M. Legrand, et le troi- « sième, fondé au faubourg Saint-Antoine par M. Réveillon, celui-là « même qui fut pillé et saccagé et servit ainsi de théâtre au prélude « de la Révolution. »

M. Dollfus, satisfait de l'entretien qu'il eut avec M. Zuber dans cette rencontre, lui offre une place de voyageur pour sa maison. Il s'agissait de parcourir l'Italie et de chercher à faire prévaloir la tapisserie sur les peintures dont on décorait les appartements. Malgré son cou-

rage et son esprit entreprenant, M. Zuber craint que la tâche ne soit d'un poids trop lourd pour un jeune homme de dix-sept ans qui n'avait jamais quitté sa mère. Il consulte, et M. Blech lui fait compliment de l'occasion qu'il a de voyager.

Cependant il ne connait ni la langue, ni les mœurs du pays qu'il doit parcourir, ni même la nature des affaires qu'il doit traiter. D'un autre côté, il voit toute l'importance de la grande sphère d'activité qui se présente à lui ; il reconnait le sérieux de sa vocation, de ses nouveaux devoirs et il se sent prêt à renoncer à tous les jeux d'enfant. Il fait part de ses préoccupations à M. Dollfus qui lève toutes les difficultés et fait renaître tout son courage. Il a trois mois pour apprendre l'italien et se mettre au courant des affaires. Il partira avec un homme expérimenté qui le lancera au-delà des Alpes avec des lettres de crédit et de recommandations.

Nous ne le suivrons pas dans les champs de l'Italie où un monde nouveau se développe à ses yeux. Milan, Gênes, Rome, Naples, Venise étaient bien propres à étonner son imagination, à étendre ses idées, à émouvoir et à exalter ses sentiments ; mais nous aimons, à son retour, le voir donner rendez-vous à Bâle à sa tendre mère qu'il est impatient de serrer dans ses bras ; nous aimons à l'entendre dire : « J'avais rempli mon but, je revenais brillant de santé, je m'étais « conservé pur. Ma bonne mère était sans doute un peu plus souffrante « que lorsque je lui fis mes adieux : mais heureuse de me revoir, moi « qu'elle regardait comme sa seule consolation !

« Je revis avec émotion notre pauvre demeure. Je rapportai sans « altération le sentiment filial et ma modeste maison m'était d'autant « plus chère que je pouvais l'habiter, libre et sans soucis, avec ma « mère..,.... »

Tandis qu'il se prépare à une nouvelle expédition, le 18 novembre 1792, la ville de Mulhouse est entourée de douanes, et cette mesure sévère devait être la ruine de l'industrie.

Les magistrats négocient. A leur tête est Josué Hofer, le plus ferme soutien de la petite République. Cet homme, dont le nom est cher à Mulhouse, s'efforce de rompre ces barrières ou tout au moins d'obtenir le transit par la Suisse.

Dans l'espoir d'un heureux succès, le départ de M. Zuber est décidé. Il doit embrasser le même circuit et attendre des ordres ultérieurs. La guerre avait éclaté partout excepté en Suisse où l'émigration avait

amené beaucoup d'argent. C'est par là qu'il doit commencer ses opérations et pénétrer en Italie par le Midi de la France.

Tout se passe heureusement ; il parcourt les mêmes lieux, il retrouve avec plaisir les amis qu'il y avait faits, et il reçoit l'ordre de se rendre à Barcelone, d'où il essayera de pénétrer en Espagne pour y entamer des affaires comme en Italie.

Le consul espagnol, à Gênes, avait frêté pour cette ville deux brigantines qui devaient conduire des recrues suisses et escorter un courrier de cabinet. Le 16 juillet 1793, grâces à son passeport de Mulhouse qui fut pour lui un talisman, il obtint l'autorisation de s'embarquer sur l'une d'elles.

Un voyage sur mer présentait à son imagination de nouvelles scènes ; mais aussi de nouveaux dangers s'offraient à son courage. A peine jouissait-il de la vue délicieuse qu'offre l'aspect imposant de la mer, que leur petit convoi est attaqué par deux vaisseaux sardes qui étaient armés en corsaires, pour donner la chasse aux vaisseaux marchands français. Avant qu'on puisse se reconnaître, l'un d'eux lâche une bordée et un boulet passe à quelques pieds au-dessus de la tête de notre jeune voyageur. Heureusement l'incertitude dure peu ; le capitaine fait hisser les pavillons de Gênes et d'Espagne et tout est terminé.

Enfin il arrive à Barcelone ; mais il acquiert bientôt la certitude qu'il n'y a rien à faire dans l'intérieur de l'Espagne, que même il y courait des dangers, parce que tous les voyageurs y étaient regardés comme des Français dont on avait horreur. On lui conseille de se borner à explorer les côtes et à voyager par mer.

Cependant à Valence il prend le costume italien, monte un cheval et hasarde de pénétrer dans la Murcie en passant par Alicante.

« Les routes, dit-il, étaient dans le plus pitoyable état et faisaient « le plus grand contraste avec ces paysages enchanteurs, cette richesse « incomparable des productions du sol. C'était un Paradis terrestre. « A côté de la plus riche abondance de blé et de raisins étaient des « forêts d'oliviers, de citronniers et de palmiers-dattiers. Non loin « d'Orihuela (Valence) je trouvai dans une plaine à perte de vue une « de ces forêts de palmiers dont les tiges, qui semblaient s'élever « jusqu'aux nues, représentaient d'innombrables colonnes éparses, « dont les feuillages déliés formaient des voûtes épaisses et délicieuses. « La fraîcheur et le silence qui y régnaient, quelques rayons du soleil « qui pénétraient çà et là à travers ce vert feuillage, tout était si

« nouveau pour moi, si émouvant que je ne pus résister au désir de « m'arrêter sous ce temple majestueux de la nature. Je me sentais « pénétré de reconnaissance envers le Créateur de tant de merveilles! »

La scène change, notre voyageur s'embarque dans un bateau de cabotage qu'on lui avait procuré, ainsi qu'un panier rempli des provisions nécessaires.

Les hommes de l'équipage, dont la tenue est loin d'inspirer la confiance, le regardent d'un air sinistre. A l'heure de la prière tous s'agenouillent...... lui seul n'a pas de chapelet..... on s'éloigne de lui comme d'un pestiféré....

Cependant le temps s'écoule, la faim se fait sentir, il faut la satisfaire.... mais quelle est sa surprise, ses provisions ont disparu! Quelle a dû être son angoisse, lorsqu'à ses justes plaintes, le chef répond d'un air farouche : « Un Français n'a pas besoin de manger, il doit « mourir! » Que faire après cette sentence barbare, seul et sans armes, livré à ses bourreaux?.... Il se tait, il se résigne.... il s'abandonne à la volonté de Dieu, de qui seul il peut espérer sa délivrance. A cette pensée toute crainte se dissipe.... il attend son sort avec calme, et se couche à demi sur des cordages, abandonnant son âme, non à de vains regrets, mais aux sentiments les plus élevés. Cependant la nuit approche et amène la fraîcheur; le froid se fait sentir à une jambe..... Qu'on nous pardonne ces détails, mais que d'événements remarquables ont tenu aux plus petites circonstances! Il regarde pour en connaître la cause.... Son caleçon est détaché.... il relève son pantalon pour réparer le désordre..... Tout-à-coup le capitaine, qui avait observé ses mouvements, s'élance auprès de lui, se confond en excuses!..... « Nous vous prenions, dit-il, pour un sans-culotte, je « reconnais notre erreur, soyez sans inquiétude, vous aurez toute « satisfaction. »

Partageait-il avec ses subordonnés ce fanatisme politique et religieux qui les dominait, ou bien, touché de la jeunesse, du courage, de la résignation de leur prisonnier, avait-il cherché un prétexte pour le sauver? Mais laissons notre voyageur, heureux de revoir un jour sa mère et sa patrie, poursuivre sa route autour de l'Espagne et du Portugal; rien ne nous engage à nous arrêter avec lui à Lisbonne, à Bilbao, à Pampelune, que sais-je où; hâtons-nous d'arriver à Barcelone où il va s'embarquer sur un vaisseau suédois qui doit le ramener à Gênes.

Comme il respire à l'aise, lorsqu'il se voit en sûreté, dans un bon

navire, dont le vieux capitaine et les jeunes officiers le reçoivent avec une franche cordialité !

Arrivé devant Gênes, le 6 janvier 1794, c'était la fête du roi ; on se livrait à des jeux nautiques de toute espèce et il jouit beaucoup d'un spectacle si nouveau pour lui. Mais le vacarme le plus étourdissant règne pendant près d'une heure. Ce sont des salves d'artillerie continuelles, soit de la frégate qu'il montait, soit d'un vaisseau à deux ponts qui en était très-rapproché, soit de la ville, soit des forts. Peut-être ignorait-il qu'en pareil cas il faut entr'ouvrir la bouche afin que le tympan soit également frappé sur les deux faces, car il en perdit l'ouïe pendant longtemps et c'est sans doute là l'origine de la surdité qui lui fut si pénible dans les dernières années de sa vie. C'est ainsi que se termina son expédition d'Espagne dont il revint, dit-il, « riche en expériences de toute espèce, mais très-pauvre en affaires. »

Les avis de M. Blech avaient été une prédiction. Le grand nombre des personnes avec lesquelles il avait été en contact, les débouchés qu'il avait su trouver, les échecs mêmes qu'il avait eus dans les affaires, les dangers qu'il avait courus à une époque d'effervescence, tout avait contribué à le former, à le mûrir, à le rendre capable de porter, dans les transactions, la prudence et la fermeté, la capacité et la persévérance si nécessaires au succès.

La leçon ne devait pas être perdue et lorsque, le 2 mai 1794, il rentre à Mulhouse, de nouvelles tribulations l'y attendent. Les affaires sont dans le plus triste état, on craint même de sonder la plaie. Lui, d'une main hardie, procède à l'inventaire que l'on redoutait tant. Bientôt il met en évidence une perte considérable qui amène la liquidation des affaires. On le conçoit, les douanes avaient arrêté la circulation ; la guerre avait amené des désastres. Une nouvelle association ne dure que trois mois. Enfin, le 23 avril 1795, M. Hartmann-Risler prend l'entreprise en main et donne un intérêt à M. Zuber qui avait alors vingt-deux ans.

Jeune, actif, expérimenté, ayant une part active dans les affaires, jouissant de la confiance d'un chef entre lequel et lui régnait la meilleure intelligence, il met résolument la main à l'œuvre et tout prend une nouvelle vie. Bientôt disparaissent les abus qui s'étaient introduits ; les dépenses inutiles sont supprimées et l'on peut espérer de travailler avec succès aussitôt que les circonstances seront favorables.

M. Zuber se plaisait à dire qu'il devait, en grande partie, sa for-

tune à M. Jacques Dollfus. Cela fait l'éloge de tous deux. Ce fabricant éclairé avait vu le jeune homme à l'œuvre, il avait su l'apprécier. Sa confiance en lui était grande et on en jugera par une mission importante dont il le chargea et dont nous devons rendre compte.

Il s'agissait de partir à franc étrier pour Lyon, d'y recevoir des ballots d'indienne pour les embarquer sur le Rhône et les conduire à la foire de Beaucaire. Tout retard était une perte considérable.

Le moment était difficile; c'était en juillet 1794, au plus fort de la terreur, peu avant la chute de Robespierre.

Muni de culottes de peau et de grosses bottes de Postillon, il part au galop. A Châlons-sur-Saône, il rencontre un courrier du Comité de salut public qui s'empare des chevaux; il a l'adresse de se joindre à lui; mais alors il fallait partir sans postillon et le maître de poste refuse, il en a le droit; la signature de Barère lève tout obstacle, et en dix heures il est à Lyon, épuisé de fatigue et grièvement blessé. Rien ne l'arrête, les marchandises arrivent peu après lui; le soir même il les charge sur un bateau et le lendemain, à la pointe du jour, heureux de son succès, il s'abandonne au torrent.

Cette expédition n'interrompit que de quelques semaines son séjour tant désiré dans sa chère patrie, où le soin des affaires ne l'empêche pas de jouir des agréments de la société.

A cette époque il fait connaissance de M. Terne qui, après de bonnes études en théologie, avait été appelé par M. Jacques Dollfus pour lui confier l'éducation de ses enfants.

Comme avec M. Mæder, il se lie avec lui de la plus étroite amitié. « Cette affection, dit-il dans ses notes, nous unit depuis près d'un « demi-siècle et elle est aussi vive qu'à l'époque de notre jeunesse. »

Le choix des personnes dont il cherchait la société, celui de ses amis les plus intimes nous fait connaître combien il tenait à la bonté du caractère, à l'étendue des connaissances, à la solidité des principes.

Si, plus tard, il donne toute sa confiance, toute son affection à M. Rieder, dont la vie entière a été empreinte de toutes les vertus chrétiennes; si ensuite il adopte le fils de son vénérable ami, nous le voyons à l'âge de vingt-deux ans, à l'époque où une nouvelle ère commençait pour lui, nous le voyons, dis-je, loin de se plaire dans les dissipations d'une jeunesse imprévoyante, rechercher et mériter l'estime du respectable pasteur Spœrling, chez qui il passait, avec ses amis, les soirées les plus délicieuses.

« Là, dit-il, spectateur d'un bonheur domestique digne d'envie, à « peine osais-je laisser pénétrer dans mon âme le désir de goûter une « pareille félicité. Avant de penser à me donner une compagne, il « fallait que je remplisse un devoir filial auquel j'aspirais depuis long- « temps. Je voulais que les créanciers de mon père fussent satisfaits, « je voulais rétablir son honneur, je voulais que ma mère, profondé- « ment affligée par sa faillite, eut la consolation de pouvoir rencon- « trer tout le monde sans baisser les yeux. »

Le moment paraissait favorable pour atteindre ce double but. Ses épargnes suffisaient pour l'affranchir du fardeau qui pesait sur lui.... Les qualités aimables et solides de Mlle Spœrling avaient fait sur lui une impression profonde.... obtiendra-t-il sa main ? Hélas ! les affaires viennent traverser ses projets ; un nouveau voyage est nécessaire.... Tout restera-t-il en suspens ?.... Non, il se déclarera..... Il le fait, mais le temps presse et il part incertain de son sort !

Laissons-le parcourir les lieux qu'il a déjà visités, abandonnons-le aux sentiments qui le suivent et le préoccupent sans nuire à ses affaires. Nous le savons, il écrit à ses amis tout ce qu'il éprouve ; il reçoit d'eux des nouvelles de tout ce qui lui est cher ; mais il faut nous contenter d'une scène qui se passa à Livourne dans la famille Ulrich où il recevait toujours l'accueil le plus amical.

« Mon amour, dit-il, ne put être longtemps un secret pour des « hôtes si plein d'affection pour moi. C'étaient chaque jour les plai- « santeries les plus gaies et qui furent couronnées, la veille de mon « départ, par un souper où l'on avait réuni un cercle de parents et « d'amis dont j'avais fait la connaissance. Un seul m'était inconnu et « la rusée signora Jenny me souffle à l'oreille que c'est un bon musi- « cien, qu'il faut l'engager à chanter, que j'en serai ravi. On lui pré- « sente une mandoline ; il se lève et dans les vers les plus gracieux, « il raconte l'histoire d'un voyageur qui fit les actions les plus coura- « geuses, eut les aventures les plus étranges. Cruellement trompé « dans son amour, il était en proie au plus violent désespoir, lorsque « par un message aussi heureux qu'inattendu, il arrive au faîte du « bonheur !.... Je vis bientôt qu'un improvisateur avait eu la mission « d'amuser la société à mes dépens. »

CURIE,
ancien professeur à l'Ecole normale du Haut-Rhin.

(La fin à la prochaine livraison.)

BIBLIOGRAPHIE ALSACIENNE.

Alsatia, *Jahrbuch für elsässische Geschichte, Sage, Alterthumskunde, Sitte, Sprache und Kunst; herausgegeben von* August Stœber; *1854 und 1855. Mulhausen*, Risler, 8° de 309 pages.

Il faut mettre la même franchise à confesser ses déceptions qu'à avouer ses espérances. Lorsque nous parlions, il y a deux ans (1), du troisième volume de l'*Alsatia* de M. Stœber, nous lui promettions un accueil cordial et gracieux de la part de tous les amis de notre histoire. Il nous paraissait tout simple de penser et de dire que notre temps était équitable envers les hommes d'intelligence, de savoir et de travail, et que, conséquemment, il donnait ses sympathies et assurait un témoignage d'intérêt à ces nobles et laborieux ouvriers de la pensée qui recueillent pour les gens affairés les souvenirs du passé. Nous protestions contre les plaintes de ces hommes découragés qui représentent notre siècle comme une époque asservie au démon des intérêts matériels, noyée dans un égoïsme grossier, incapable d'aucun généreux effort vers les choses de l'esprit. Vous outragez le temps où vous vivez, disions-nous; il est bien loin d'être aussi mauvais que vous le prétendez; il honore le travail, il récompense le mérite; il apprécie tout ce qui est utile et beau; il achète les bons tableaux et demande avec empressement les livres estimables qu'on veut bien écrire pour lui. C'est un siècle un peu froid au commerce des muses, un peu trop incliné à la passion des affaires et à l'affection de l'argent; mais, au fond, il est bonhomme, ami de l'art, curieux d'histoire, friand de littérature à ses heures; si vous le prenez dans ses bons moments, à

(1) V. *Revue d'Alsace*, année 1853, page 83.

propos, et que vous lui offriez quelque chose qui puisse véritablement servir au délassement de son esprit, à la culture de son intelligence, à la délectation de sa mémoire, il vous entendra, vous comprendra et vous dira : merci, soyez le bienvenu !

Nous croyions tout cela bien sincèrement et nous engagions M. Stœber à le croire aussi. Nous voudrions le croire encore ; mais il serait assurément difficile, aujourd'hui, d'associer l'éditeur de l'*Alsatia* à la même croyance.

Lisez les premières lignes du volume que nous annonçons ; elles contiennent un aveu qu'un écrivain peut faire sans manquer à sa dignité, mais que ses contemporains ne peuvent recevoir qu'avec une impression pénible et avec la résolution de se montrer plus justes désormais : « Notre dernière livraison de l'*Alsatia* eut cette bizarre « destinée d'être plus favorablement accueillie par la critique que les « précédentes, mais, en revanche, le public lui témoigna bien moins « de sympathie. Cette singularité avait, sans doute, son côté flatteur « pour l'amour-propre des auteurs, mais elle fut une cause de grave « perplexité pour le libraire lorsqu'il fut question de donner au public « un nouveau volume de cette collection. Dans cette situation, nous « nous sommes déterminés à ne publier qu'un seul volume pour les « deux années 1854 et 1855 ; ce sera aussi le dernier, s'il n'obtient « pas un meilleur accueil de nos concitoyens. »

Ainsi la chose n'est que trop certaine. Une publication historique de l'intérêt le plus évident, nourrie des travaux d'une société d'hommes distingués et connus, dirigée par un écrivain qui a fait ses preuves de savoir et de goût et qui a su conquérir l'estime de la docte Allemagne, cette publication ne peut se soutenir chez nous, en Alsace, dans une province qui compte plus d'un million d'habitants, sortis de la même source nationale, ayant un passé historique commun, solidaires, par leurs ancêtres, dans les mêmes souvenirs de gloire et de malheurs. Ce pays riche, intelligent, actif, renommé pour le libéralisme de son éducation, et auquel on se plaît à attribuer un si fidèle attachement à ses vieilles traditions et à ses anciennes mœurs, laisse succomber sous le poids des sacrifices personnels et d'un découragement douloureux ceux qui recherchent patiemment et recueillent avec amour, pour les lui offrir, les titres épars et ignorés de son histoire, les preuves de son activité originale, les vestiges de sa vie d'autrefois.... C'est assurément une triste révélation, et, sans être rigoureux ni in-

juste, on pourrait y trouver le sujet de plus d'une réflexion qui serait loin de tourner à la louange du temps que nous traversons.

Sans doute, la vie pratique et réelle domine tout, hommes et choses ; ses exigences journalières, ses besoins incessants envahissent la plus notable partie du domaine intellectuel de l'homme et requièrent le service permanent de ses meilleures et plus actives facultés. Ici, l'agriculteur se fatigue à féconder la terre et à surveiller l'ordre de sa maison rustique peuplée de serviteurs nombreux ; là, l'industriel, préoccupé des problèmes de la science économique et du mystère des forces productives, fait mouvoir ses filatures, ses tissages, ses forges où s'agite un bataillon de travailleurs haletants ; voici l'artisan de nos villes courbé dans son atelier et tirant de ses mains ingénieuses les ressources qui rendent la vie de tous plus facile et plus douce ; voilà le fonctionnaire, le juge, le médecin, le professeur, l'avocat, tous rivés à leur labeur, esclaves du devoir qu'ils ont accepté pour que la société fût satisfaite dans ses intérêts les plus élevés et les plus délicats. Oui, ce spectacle est noble, puissant, parce qu'il réalise et exprime l'ordre et les lois de notre constitution sociale, oui, il faut se garder d'y jeter trop abondamment, et à contre-sens, les excitations d'esprit qui suspendraient ce fonctionnement régulier et nécessaire, les étincelles électriques qui réveilleraient trop énergiquement ces natures un peu assoupies au bruit uniforme de leur travail de chaque jour.

Mais quand le champ est satisfait par le travail et la semence que la main du paysan lui a donnés; quand la filature, après douze heures de fièvre, arrête ses machines et s'endort dans l'ombre et le repos ; quand le tissage suspend le mouvement de ses navettes laborieuses et rentre dans le silence ; quand la forge éteint ses brâsiers dévorants ; quand l'artisan se retire, le soir, de son atelier et retourne vers sa femme et ses enfants ; quand le fonctionnaire a administré, le magistrat jugé, le médecin guéri ses malades, le professeur instruit la jeunesse, l'avocat plaidé ses procès ; quand l'œuvre de chacun est ainsi terminée, et la conscience tranquillisée par le sentiment du devoir rempli, est-ce qu'il ne reste plus rien à faire ? Là où finit la tâche obligatoire, la tâche volontaire ne commence-t-elle pas ? Après l'œuvre imposée, n'y a-t-il pas l'œuvre d'élection ? Quand il a été pourvu aux besoins du corps, au légitime intérêt des positions, aux soins d'avenir, à l'honneur des emplois dont on est revêtu, est-ce que l'esprit

n'a rien à réclamer, ni le sentiment non plus? N'est-il pas bon que dans l'épaisse atmosphère de la vie positive vienne luire de temps à autre un rayon consolateur de la vie intellectuelle? N'est-il pas salutaire et moral que dans chaque existence il y ait un coin privilégié, si petit qu'il soit, pour donner asile à l'idéal, à l'idéal sans lequel l'homme ne serait plus qu'une mécanique plus ou moins parfaite privée du souffle divin?

Si ces simples questions méritent l'honneur d'une solution affirmative, comme nous osons encore l'espérer, nous demanderons si de tous les moyens connus et éprouvés pour satisfaire à l'idéal de l'esprit humain, les livres ne sont plus les agents les plus sûrs, les plus prompts, les plus puissants? Ils sont plus que des instruments de perfectionnement individuel, des secours contre l'ennui, des remèdes contre l'ignorance; ils sont de véritables et solides amis qui ne vous trompent et ne vous abandonnent jamais. Ceux qui les dédaignent ne savent point ce qu'ils leur doivent et de combien l'humanité entière leur est redevable. Enlevez-les et dans peu nous ne vaudrions guères plus que les sauvages de la Polynésie.

Il ne faut donc pas, comme la tendance s'en manifeste, non seulement chez nous, en Alsace, mais dans toute la France, au dire de tous les organes littéraires, que notre époque persévère dans la mauvaise voie où elle s'est engagée. Qu'elle veille à ses affaires et à ses intérêts, rien de mieux; mais qu'elle n'oublie point qu'en détournant ses affections de l'histoire, de la poésie, des lettres, des arts, qu'en s'exilant ainsi du monde de la pensée et du sentiment, elle se refuse au plus noble et au meilleur côté de la vie. Si l'activité qui distingue notre siècle devait fatalement aboutir à la concentration impitoyable des plus belles facultés de l'homme sur les soins exclusifs de ses intérêts matériels, à quoi auraient donc servi tous les rudes travaux de nos devanciers dans la voie de l'affranchissement humain? L'esclavage religieux brisé, la servitude politique détruite, nous tomberions, après tant d'efforts et de sacrifices perdus, sous le joug de l'esclavage honteux de la matière. Au lieu d'être au service de l'homme, comme moyen, le travail asservirait l'homme et deviendrait le but. Au lieu d'être l'honneur et la loi de la destinée humaine, il n'en serait plus que la flétrissure et la tyrannie. Les lettres sont choses de liberté, disaient nos pères; voilà pourquoi ils les aimaient et les vénéraient plus que nous ne savons le faire. Aussi, se réglant sur ce sage prin-

cipe, ils savaient diviser leur existence comme il convient à des gens libres et pénétrés d'une virile éducation morale. Ils en donnaient une part, la plus grande, au devoir, à la nécessité, au travail; l'autre ils la consacraient à la vie de l'esprit. Il y avait temps pour tout. L'homme ne se laissait point absorber par le marchand. L'être officiel n'avait point tué l'être intime. Le labeur accompli, le travailleur pensait à lui-même. Grâce à ce régime, la santé morale des esprits était au niveau de la santé des corps. Nous avons tous connu quelques uns des derniers représentants de ces fortes borgeoisies alsaciennes du vieux temps. Quelle vigoureuse trempe de caractère! Quelle philosophique bonhommie! quelle saine culture d'esprit! Qui donc les avait rendus tels, si ce n'est la discipline de l'éducation, la vie bien réglée, le juste équilibre entre le travail extérieur et le travail intérieur, et par-dessus tout, le livre sage, honnête et moral, le livre qui parle du pays, qui raconte ses vicissitudes, peint ses mœurs, ravive le souvenir des ancêtres, et fait embrasser d'une chaude affection tout ce que contient le coin de terre où nous sommes nés? Ces hommes d'autrefois savaient moins que nous, mais ils savaient mieux et surtout ils sentaient plus juste et plus profondément; ils goûtaient ce que nous ne faisons qu'entrevoir ou effleurer; ils appliquaient à la vie réelle, pour la rendre plus douce, pour la décorer véritablement, ce que nous excluons de la nôtre comme un luxe inutile ou un charme de perdition. Dans ce bon temps, un livre sur l'Alsace, sorti des presses de notre pays, c'était un événement. On le saluait comme un nouvel ami du foyer; on lui faisait sa place parmi les choses les plus aimées. Hier, c'était Schœpflin qui avait descellé les origines mystérieuses de notre histoire; aujourd'hui c'était Grandidier, le prêtre véridique et philosophe, qui jugeait l'Eglise; après eux, vinrent avec des fortunes diverses, mais toujours sympathiquement accueillis les Billing, les Friese, les Lichtenberger, les Jérémie Oberlin, les Woog, les Graffenauer, les Mieg, les Graf, les Horrer, les Schweighæuser, les Golbéry, les Silbermann, les Kentzinger, les Rœhrich, les Edel, les Lamey et Ehrenfried Stœber, les deux vrais poètes alsatiques. On tendait affectueusement les mains vers le livre nouveau venu. C'est ainsi, avec l'aide solide, avec le concours efficace de ces fortes générations bourgeoises du passé, que se sont constituées les richesses historiques réunies dans nos bibliothèques. Avec l'indifférence et les préoccupations égoïstes des générations actuelles, ces sources de savoir se seraient subitement

taries et fermées, et au lieu des mille volumes que nos devanciers nous ont légués, nous n'en compterions peut-être pas trois cents.

Cela vaut la peine qu'on y réfléchisse. Les paroles de triste découragement que M. Auguste Stœber fait entendre dans la préface de son *Alsatia* sont une occasion toute naturelle pour le public alsacien de faire un salutaire retour sur lui-même. Il le peut encore, et, nous oserons dire qu'il le doit.

L'*Alsatia* n'est point un de ces recueils frivoles qui viennent, au jour de l'an, secourir, dans ses embarras, le donneur d'étrennes littéraires. C'est un livre sérieux, fait avec goût, et qui est destiné à enrichir chaque année notre littérature alsatique de quelques documents rares et inconnus, de recherches nouvelles sur les parties obscures et inexplorées de notre passé historique. Ce recueil formera un jour, si sa publication continue, de riches archives pour l'étude des mœurs, des croyances, des idées, de la langue et des institutions de la vieille Alsace. Il a, à la fois, un caractère populaire et érudit, ce qui en fait un livre de lecture attrayante pour l'homme de loisir et une source d'utiles secours pour l'homme d'étude. Varié déjà par le grand nombre des matières qu'il embrasse, il l'est encore naturellement par la diversité d'esprit, le contraste des sentiments et la différence de formes qui se rencontrent dans une œuvre collective. Analyser une pareille œuvre serait plus que difficile; on ne peut qu'en indiquer les matières.

La notice que l'*Alsatia* de 1853 a donnée sur le greffier de la chambre des tutelles de Strasbourg, Jean-Daniel Saltzmann, l'ami, le maître du grand Gœthe, a engagé M. Ch.-M. Engelhardt, un des noms les plus respectés de la littérature alsacienne, à faire connaître deux lettres inédites de l'auteur de *Faust*, adressées à M. Engelhardt, au sujet de ses lettres à Saltzmann. Elles sont suivies d'une notice destinée à faciliter l'intelligence de ces documents épistolaires si curieux pour l'histoire de la jeunesse et du séjour de Gœthe à Strasbourg. — M. J.-H. Heitz a traité un des sujets les plus difficiles et les plus délicats de notre ancien droit féodal, *les Cours colongères d'Alsace*. Il en indique l'origine, un peu controversable, à la vérité; il en décrit les variétés, en classe les espèces, analyse leurs modes de fonctionnement et leurs complications. L'intérêt de ce travail est particulièrement relevé par les nombreuses citations empruntées aux réglements colongers ou plutôt aux *déclarations de savoir (Weisthümer)* émanées des

prud'hommes qui disaient le droit traditionnel, l'usage antique des juridictions colongères. Ces citations importantes se rapportent à un très-grand nombre de cours colongères, tant de la Haute que de la Basse-Alsace; elles sont le fruit de la patiente récolte d'un collaborateur de l'*Alsatia*, que nous pourrions nommer, et qui se voile du pseudonyme de Christophorus; il les a communiquées à M. Heitz, qui en a su faire un bon emploi, en attendant que se réalise l'espérance qu'il nous donne de voir le recueil complet de Christophorus prochainement édité avec une introduction du savant Grimm. — M. Ohleyer a fourni au recueil un document précieux pour l'histoire de la guerre des paysans de 1525; c'est une chanson satirique contre la noblesse et les riches, trouvée dans un des cartulaires des archives municipales de la ville de Saverne. Cette poésie âpre et populaire, qui a retenti comme chant de guerre, comme excitation à la haine et à la vengeance, est enflammée de toutes les ulcérations de la souffrance et de la misère. Cette heureuse trouvaille n'est pas la seule qui concerne le grand mouvement rustique de 1525. M. le pasteur Michel, ministre de l'église protestante de Ribeauvillé, a eu la bonne pensée de mettre en lumière la relation historique que nous a laissée un grand seigneur alsacien, sur la révolte des paysans. L'auteur de ce récit est Ulrich XI de Ribeaupierre; sa femme, Anne-Alexandrine de Fürstenberg, fit don de ce document précieux à son fils Egenolff de Ribeaupierre, qui le transmit à ses descendants. A la révolution, il faisait partie des riches archives de la seigneurie de Ribeaupierre, d'où il passa à la bibliothèque de la ville de Colmar. La relation d'Ulrich XI intéresse spécialement l'histoire de l'insurrection de 1525 dans les domaines de Ribeaupierre. Bien qu'il ne soit pas entièrement inédit, on peut dire qu'il est mis pour la première fois en circulation, car il était perdu dans les *Archives rhénanes* de Vogt et Weitzel (vol. I, p. 357, Mayence 1810) où Butenschœn, professeur à l'école centrale de Colmar, l'avait fait insérer. — M. le pasteur Rœhrich, auquel l'Alsace doit déjà une bonne *Histoire de la Réformation* dans ce pays, et qui vient de publier deux excellents volumes sur différents sujets se rattachant à l'histoire de l'église protestante alsacienne, a aussi apporté son tribut d'amitié à l'*Alsatia;* il a fait connaître l'ancienne coutume qui plaçait sous la protection de Saint Eloi, patron de la tribu des maréchaux de Strasbourg, et moyennant une offrande, les chevaux de tout le diocèse. Mais la tribu s'étant aperçu que ces offrandes sortaient du pays, sans

profiter à sa caisse, obtint une lettre épiscopale de l'évêque Albert de Bavière qui assigna le produit de ces offrandes à l'autel de Saint Eloi établi dans la chapelle de Sainte Barbe ou de Phyné ; et à cette occasion M. Rœhrich raconte les vicissitudes de cet établissement. — Tout le monde doit connaître cette originale pétition adressée par la petite ville de Diemeringen, il y a quinze ou vingt ans, au gouvernement, pour obtenir d'être érigée en chef-lieu de canton ; le motif capital qu'elle invoquait était celui-ci : *Notre ville a eu l'honneur d'être pillée et dévastée par Turenne et de voir ses femmes violées par ses soldats*, etc. Ce sentiment était tout-à-fait moderne, et nous le voyons bien par la chanson que nous donne l'*Alsatia* sur le siège de 1671, et dans laquelle un bourgeois de cette bourgade, mauvais poète, mais indomptable patriote, appelle tout simplement Turenne un incendiaire, un suppôt du diable et se réjouit que le boulet de Sasbach lui ait donné son juste salaire. Cette chanson que l'on entendait encore, il y a vingt ans, à Diemeringen (avant la pétition) a été communiquée par M. Ringel, pasteur à Diemeringen. — Nous voudrions pouvoir continuer l'analyse de tous les articles que contient l'*Alsatia*, mais l'espace nous manque ; nous aurions parlé avec plaisir des chansons que MM. Eck, Muhl, Bresch, Christophorus et Stœber ont empruntées à la muse populaire alsacienne, des curieuses légendes recueillies par eux et d'autres, des lettres du sculpteur Melchior à son élève Ohmacht données par M. Schneegans, de plusieurs communications intéressantes de MM. Coste, Frantz, Göpp, Jæger, Ehrmann, Ringel, Otte, etc.

Espérons que ce simple aperçu d'un livre qui se recommande à tant de titres à la bienveillance et à l'intérêt de nos concitoyens suffira pour le faire désirer par tous les amis de notre histoire, et que son succès de cette année nous vaudra de le voir continué encore pendant de nombreuses années. CH. GÉRARD, avocat à la cour impériale.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE *dans ses rapports avec la religion depuis l'ère chrétienne*, par M. MATTER, conseiller honoraire et ancien inspecteur général de l'instruction publique. Un volume in-12 de 432 pages. Paris, 1854. Librairies de Hachette, 14, rue Pierre-Sarrazin, et Meyrueis et Cie, 2, rue Tronchet. — Prix : 3 fr. 50 c.

Un livre de philosophie peut à beaucoup d'égards passer pour une nouveauté dans un temps où les esprits semblent en général tournés

vers un point que l'on dit opposé à cette science. Un livre de cette nature, fût-il l'œuvre d'un homme inconnu dans le monde de la pensée, ne manquerait certes pas de piquer la curiosité et nous ne mettons pas en doute que, même des rangs du public de notre province si indifférent en apparence, il sortirait bon nombre de personnes qui voudraient toucher au fruit défendu. Il en sera à plus forte raison ainsi d'une œuvre qui se présente sous le patronage d'un nom éminent dans la science, d'un esprit justement estimé et honoré de ses concitoyens. Mais, disons-le de suite, il ne s'agit en aucune façon d'un système quelconque de philosophie, il s'agit de l'histoire de cette science et, à ce titre encore, le livre trouve accès même auprès des personnes, qui, renonçant, pour la direction de leur conscience, à l'usage actif de la plus élevée des facultés de l'homme, s'abandonnent, pleins de confiance, à l'entraînement universel.

La première réflexion qui nous est venue en lisant la préface et l'introduction du livre de M. Matter, a été pour nous le sujet d'une bien douce réminiscence. Nous nous sommes souvenu, comme si cela datait d'hier, de l'empire glorieux qu'exerçait, il y a à peine quelques années, le droit de la raison, et lorsque notre esprit si oublieux s'est un instant arrêté sur l'époque la plus rapprochée de nous, nous n'avons entrevu que ruines et débris de l'édifice que nous chérissions ; mais après y avoir regardé de plus près, guidé d'ailleurs par l'excellente histoire que nous avions sous la main, nous nous sommes bien vite convaincu que ces ruines et ces débris n'étaient qu'un jeu de notre imagination et que notre auteur, à qui nous décernions de sincères et vifs témoignages de gratitude pour avoir relevé un drapeau enseveli sous les décombres, déclinerait peut-être l'hommage de ces sentiments, n'ayant rien dit, rien écrit qui soit de nature à en provoquer la manifestation. Il n'y a, en effet, pas de ruines possibles dans le domaine des luttes de la pensée.

Et d'ailleurs, si la foule semble, par moments, se complaire dans les idées exclusives, a-t-on le droit de s'en plaindre lorsque les hommes qui tenaient autrefois le flambeau de la science ne se font plus entendre? L'esprit de la société française est ainsi fait : il exige des intelligences qu'il couvre de sa respectueuse affection le partage des fruits arrachés à l'arbre de la science, sinon, dans son avide impatience de savoir, il écoute celui, quelqu'il soit, qui parle et qui pense pour lui, sauf à faire la part du bien et du mal, du vrai et du faux. Aussi une produc-

tion quelconque de l'idée philosophique ou religieuse est-elle sûre de trouver des lecteurs et rien n'est perdu des doctrines saines qu'elle répand dans le commerce des esprits.

Habitué, pour ainsi dire, au silence que la lassitude tout autant que les événements ont fait autour de nous; étourdi par les incessantes déclamations que d'autre part l'on débite contre la « folle du logis », on se résigne, avec trop de bonne grâce peut-être, à la loi de l'iniquité et de l'exil; car, outre que cette situation autorise à induire, avec une certaine apparence de justice, que la raison humaine passe condamnation, elle n'est pas sans préjudice pour des intérêts complexes et dont une partie touche au bien le plus cher de l'homme, la liberté de sa conscience.

Au lendemain d'un orage politique qui nous valut la plus large liberté de pensée, des écrivains qui ont marqué dans les profondes évolutions du mouvement religieux se posèrent aussi en face de la société moderne. Divisés à leurs points de départs, ces rudes jouteurs furent parfaitement unis quant aux institutions et aux idées d'alors qui devaient être l'objet de leurs attaques. Histoire, science, arts, littérature, philosophie, liberté et que sais-je encore! rien ne dut échapper à leurs coups. Les plus actifs poussèrent l'ardeur de la lutte jusqu'à l'oubli de la tradition des prédicateurs sacrés des derniers siècles pour nous ramener en plein seizième. Toutefois ils s'attachèrent beaucoup plus à affirmer la vérité qu'à s'en prendre directement à l'erreur, et jamais, que nous sachions, ils n'abordèrent franchement par la lutte les résistances du doute. De ces fiers soldats de l'aspiration rétrospective, il en reste à peine quelques uns sur la brèche, mais de nouveaux leur ont succédé et la croisade continue. Et comme, dans ces sortes de combats, l'on fait en peu de temps beaucoup de chemin, nous avons assisté naguère à l'hécatombe des classiques sans en excepter l'innocent *Lhomond*, oublié un instant, et qui, il y a quelques jours, tombait sous la hache de l'un des modernes sacrificateurs. De semblables préoccupations, si elles ne constatent point de victoire, attestent du moins l'extrême rigueur des moyens mis en œuvre pour faire courber sous la loi d'une aveugle obéissance, les imaginations ébranlées par les vicissitudes du temps.

Dans cette agitation générale des esprits, sous l'empire de tant de souvenirs et d'influences diverses, on conçoit qu'il est difficile de trouver sa route, de la suivre en droite ligne et de garder la mesure.

Mais il y a encore, et en plus grand nombre qu'on n'est porté à le croire, des consciences qui ne se laissent point terrifier par les exagérations d'une religiosité maladive et qui ne subordonnent pas le besoin profond et naturel d'une certitude religieuse, à l'exclusion du droit d'examen. Celles-là aussi ont besoin d'un refuge où elles trouvent des consolations, où elles puisent des espérances. Ce refuge est dans la philosophie, c'est-à-dire dans la raison, dans cette puissance spirituelle qui, sous des formes diverses, a, quoique l'on en dise, affranchi le monde et fondé l'état nouveau des sociétés humaines.

En-dehors de la raison pure et de l'idée religieuse proprement dite, c'est-à-dire sur le terrain des aspirations mondaines conséquemment des passions, on a, de toute part, fait assez d'efforts pour créer un antagonisme ardent entre la religion et la philosophie, entre la raison et la foi. Dans cette voie fausse et périlleuse, où l'entraînement se substitue à la conviction, on devait nécessairement aboutir à l'irritation qui dure encore. Or l'irritation et l'antagonisme ne sont point la condition normale d'une société pensante, ce sont les éléments d'une situation spéciale, passagère comme tout ce qui est, et qui non seulement justifie, mais commande impérieusement l'intervention de l'histoire et de la raison pour en accélérer la fin.

Telle est, pour nous, la situation spéciale aux besoins de laquelle répond l'*histoire de la philosophie dans ses rapports avec la religion.* Cela établi, que pourrions-nous dire qui ajoutât à l'intérêt du livre en lui-même? Il sera, pour ceux qui le liront, et comme le dit l'auteur, « un enseignement sinon dominé du moins légitimement influencé par le point de vue religieux qu'il doit offrir. » Est-il besoin d'ajouter, pour ceux qui connaissent le caractère de M. Matter, que ce n'est pas la situation spéciale dont s'agit qui lui a, seule, dicté les leçons qu'il nous offre, mais que c'est aussi son « point de vue personnel » et qu'il « les aurait professées ainsi devant toute espèce de public philosophique? » Non certainement, car si les situations exercent leur influence sur les actes de la vie, les régions de la pensée sont hors de ses atteintes.

La main du cœur placée sur le livre saint, celle de l'esprit sur l'histoire, la raison, guidée par le flambeau de la philosophie, peut marcher avec confiance dans le chemin que lui trace l'auteur. En pénétrant dans ce qu'il est convenu d'appeler le cahos des systèmes, elle ne risque point de s'égarer dans les embarras de solutions con-

tradictoires. Si, chemin faisant, le lecteur n'acquiert pas de connaissances nouvelles pour lui, il rajeunira sa science, participera aux avantages d'une exposition savante, d'une appréciation saine, d'une dissection vigoureuse des systèmes; la lumière lui apparaîtra là où régnaient les ténèbres, la précision là où étaient le vague et la confusion. Puis, soit qu'il lui convienne de restreindre son jugement à l'ère chrétienne ou à l'antiquité, soit qu'il embrasse les deux époques, il sera réconcilié avec l'idée philosophique, quelque nom qu'elle emprunte, quelque transformation qu'elle subisse, car en la suivant pas à pas il aura parcouru une ligne exactement parallèle à celle de l'idée religieuse.

Dans l'introduction de son livre M. Matter donne la définition de l'histoire de la philosophie, établit ses rapports avec la religion, la morale et la politique, ceux qu'elle avait avec la religion avant le christianisme, démontre le tort de la philosophie grecque de n'avoir rien cherché aux sources anciennes, sans en excepter « ce qui était le plus à sa portée, la théologie égyptienne et le monothéisme des juifs; » laissant ainsi à un philosophe de ce peuple, Philon d'Alexandrie, le privilége de constituer « un mélange de philosophie grecque et de théologie judaïque dont l'ensemble, imposant et pur, prépara plus que nul autre la morale et la théologie chrétienne, si bien que, sans la sienne, la terminologie de celle des premiers pères serait inintelligible. » Il procède à l'analyse de ce mélange qui « spiritualise le judaïsme de manière à en faire tout autre chose que ce qu'il était au moment où le christianisme le spiritualisa à son tour pour en faire aussi chose nouvelle. » Puis choisissant entre les deux conclusions que l'on a tirées « de ce grand fait, » M. Matter dit qu'il « n'y a pas de comparaison sérieuse à établir entre le philonisme, qui est une théorie toute spéculative, et le christianisme, qui est une doctrine positive, une religion. Ensuite ce n'est pas au moyen de la philosophie orientale, ni d'aucune autre, c'est au nom d'une mission divine que l'auteur du christianisme a produit son système, et il n'y a aucune analogie véritable entre Jésus-Christ et Philon. » Ce dernier « est venu providentiellement préparer le judaïsme à la grande révolution chrétienne, et la philosophie grecque à une théologie et à une morale nouvelles; » et il ajoute: « Cette induction est à ce point autorisée, qu'elle se présente irrésistiblement à qui vient à considérer l'influence que les ouvrages de Philon, ses idées et son langage ont exercé sur

les premiers écrivains du christianisme, principalement sur ceux d'Alexandrie. » Après avoir fixé les points de contact de l'antiquité grecque et hébraïque avec l'ère chrétienne, l'auteur termine ce que nous appellerons la première leçon par une lumineuse analyse des emprunts de la spéculation gréco-judaïque à la spéculation orientale. Il fait toucher du doigt, si je puis m'exprimer ainsi, l'analogie du panthéisme kabbaliste avec le quasi-panthéisme brahmaniste et bouddhiste et il montre cette tendance disparaissant « toujours davantage dans les théories mésopotamiennes, égyptiennes et phéniciennes, et surtout dans celle des Grecs où l'idée de Dieu implique celle d'une haute indépendance. » Voici sa conclusion : « Toute philosophie qui retourne aux vieilles abstractions de l'Être inconscient se rejette en arrière des conquêtes accomplies. Telle pensée moderne se vieillit donc elle-même de gaîté de cœur et donne dans une singulière aberration, quand elle entreprend d'échanger la riche théorie mosaïque contre des idées aussi élémentaires, et l'on peut réellement résumer l'histoire de la spéculation antérieure à l'ère chrétienne en ces mots : que toute philosophie véritable, quoiqu'elle ne se sache pas cette mission, tend au fond vers le christianisme. »

Les chapitres suivants sont consacrés à l'histoire proprement dite de la philosophie, au « récit de son apparition successive, de son origine, de ses progrès, de ses luttes, de ses victoires et de ses défaites, de ses décadences et de ses renaissances, de toutes ses destinées, de tous ses rapports, » en un mot « du rôle entier qu'elle a joué dans le monde. » Cette définition, empruntée à la préface, donnera au lecteur l'idée générale la plus complète qu'il soit possible de lui offrir du livre lui-même. Nous pourrions dès lors nous dispenser d'ajouter quoi que ce fût, si les exigences d'une esquisse bibliographique étaient remplies et si d'ailleurs la matière ne commandait une attention plus spéciale que toute autre.

Le chapitre Ier traite du christianisme considéré dans sa nature philosophique ; de l'erreur d'appréciation commise sous ce point de vue par l'école issue des libres penseurs et dont « Voltaire et Rousseau sont les principaux représentants en France, Reimarus et Lessing en Allemagne ; » de ce qu'a de fondé la supposition de relations intimes ou d'emprunts entre le christianisme et les diverses écoles ou sectes de la philosophie juive, la kabbale, l'essénisme, le thérapeutisme et l'ébiontisme ; des rapports du christianisme avec la philosophie judéo-

grecque, avec la spéculation orientale et égyptienne comprenant le gnosticisme palestinien et syrien, égyptien, asiatique, sporadique et le manichéisme.

Le chapitre II, qui embrasse la période de l'an 80 à l'an 600, est l'histoire de la philosophie alliée au polythéisme; de l'éclectisme grec dans les écoles d'Athènes, d'Alexandrie et de Rome; de l'éclectisme gréco-égyptien et oriental; de l'opposition à l'éclectisme grec et à la fusion de Platon et d'Aristote; des écoles sceptique et mystique d'Alexandrie; de l'éclectisme mystique à Rome, en Sicile et en Syrie, allié aux sanctuaires de la Syrie et de l'Asie mineure; de la philosophie polythéiste dans son alliance avec l'empire et le sacerdoce; du platonisme mystique à Athènes et la fin de ses écoles; de l'éclectisme et du mysticisme chrétiens; de la philosophie dans l'Eglise latine et des *sept arts libéraux* de Cassiodore.

Le chapitre III traite de la philosophie chrétienne dans l'intervalle de l'influence grecque à l'influence arabe, période de l'an 600 à l'an 950. M. Matter définit le caractère général de la philosophie du moyen-âge, les études isolées de la philosophie dans l'Eglise grecque et dans l'Eglise latine, l'apparition du platonisme et du panthéisme dans la spéculation latine et les conflits entre la philosophie et la théologie.

Le chapitre IV est consacré à la philosophie arabe, période de l'an 750 à l'an 1200. La philosophie grecque traduite par les Arabes, les philosophes grecs commentés par les écoles d'Orient et d'Occident, la philosophie arabe dans ses rapports avec le Koran, avec les Arabes et avec la spéculation juive forment les subdivisions de ce chapitre.

Le chapitre V est l'histoire de la philosophie chrétienne pendant la belle ère des philosophies juive et arabe. Période de l'an 850 à l'an 1250. Dans ce chapitre l'historien passe en revue l'influence des philosophies juive et musulmane sur la philosophie chrétienne en Orient et en Occident; le rationalisme et la liberté de penser; le dialecticisme nominaliste, réaliste, conceptualiste et termine par la réaction contre le dialecticisme et la philosophie païenne au nom de la théologie dogmatique, mystique, rationelle, mathématiquement démontrée, panthéiste.

Dans le chapitre VI, période de 1250 à 1450, M. Matter trace le caractère général de l'époque de la spéculation latine en face des philosophies arabe et grecque. Le péripatétisme dans l'enseignement chrétien, la recrudescence du dialecticisme, du nominalisme et du

réalisme, le mysticisme et le retour aux sources bibliques, la théologie naturelle et le réveil de la philosophie grecque préparant sa renaissance en Occident sont les différents points qu'il touche dans cette partie du livre.

Le chapitre VII est consacré à l'époque de la Renaissance, de la libre pensée et de la Réforme, période de 1450 à 1525. Le caractère de la Renaissance, le platonisme renouvelé et opposé au péripatétisme, la participation des Latins aux travaux des Grecs sur le platonisme et l'aristotélisme, le mysticisme et la théosophie, la libre pensée, l'opposition théologique et littéraire contre la scolastique et le libre examen de la Réforme constituent les divisions de ce chapitre.

Le chapitre VIII est à l'avénement de la philosophie moderne. De *Telésius* à *Bacon*, période de 1525 à 1620. Définitions et caractères de la philosophie moderne. La libre pensée en face de la scolastique. Le platonisme mystiqne et thaumaturgique. Les dernières victimes de la scolastique et les premiers auteurs d'une physique, d'une logique et d'une métaphysique nouvelles. La libre pensée sous la forme du scepticisme. Avénement de la philosophie moderne.

Chapitre IX. Le spiritualisme idéaliste. Le sensualisme sceptique et dogmatique. Le mysticisme biblique. — De Descartes à Locke, période de 1630 à 1704. — Dans ce chapitre, l'auteur analyse les écrits et la méthode de Descartes, sa doctrine et son influence; le sensualisme sceptique, le mysticisme théosophique, le panthéisme cosmique, théologique, le scepticisme philosophique et théologique, le spiritualisme théologique, scientifique, théosophique et mystique. Le sensualisme.

Chapitre X. Le règne du sensualisme, du scepticisme et du sens commun en philosophie; du naturalisme, du rationalisme et du déisme en religion. — De Leibnitz à Reid, période de 1700 à 1790. — Le spiritualisme éclectique de Leibnitz et l'influence de son école; l'éclectisme allemand; l'idéalisme; la libre pensée; le rationalisme et le déisme; le sensualisme, le matérialisme et l'athéisme; le scepticisme et le bon sens; le piétisme allemand, tels sont les sujets de cette avant-dernière division.

Enfin le chapitre XIe et dernier appartient à la réaction critique, idéaliste et spiritualiste contre le sensualisme. — Période de Kant à nos jours, 1780 à 1854. — Ce cadre comprend le criticisme de Kant, son école et son influence; l'idéalisme transcendantal constitué scien-

tifiquement ; le système de l'identité et le nouveau panthéisme ; la nouvelle philosophie de la nature, la physiognomique, la prénologie ; la théologie provoquée par le criticisme, l'idéalisme et le panthéisme ; le sensualisme moderne, l'éclectisme et la réaction psychologique ; la réaction théologique et le principe d'autorité. Puis la conclusion de l'auteur.

Les matières que nous venons d'énumérer répondent, on le sait, à autant de faits qui ont marqué dans l'histoire de la pensée humaine. Les réunir, les vérifier, les classer et les analyser eut suffi au mérite d'un livre de ce genre ; les expliquer, en dégager l'essence philosophique, établir la parenté qui existe entre ces faits de manière à saisir sûrement leur filiation générique, voilà assurément une tâche qui ne pouvait être remplie que par une intelligence privilégiée. De tels travaux honorent l'esprit humain, élèvent le niveau des connaissances, empêchent de s'immobiliser dans des systèmes, des théories ou des idées qui ont eu leur temps, mais que l'on s'approprie comme choses nouvelles et qui ont, par intervalle, le triste sort d'agiter les esprits, d'enfanter des haines et de retarder ainsi les conquêtes de la science et de la raison.

Sous un autre point de vue le livre de M. Matter est encore plein d'intérêt. Dans le cours de ses leçons, l'auteur a consacré de sobres indications biographiques à tous les philosophes qui ont exercé de l'influence sur le mouvement intellectuel ; il n'a oublié aucune de leurs œuvres, de sorte que, sous le double rapport chronologique et bibliographique, le volume qui nous occupe remplace parfaitement les manuels qui l'ont précédé. Enfin, disons en finissant, que le complément naturel de ce livre, la philosophie de la religion, est annoncé comme devant paraître prochainement.

J. Liblin,
directeur de la *Revue*.

ERRATA, — Livraison de décembre 1854, page 531, ligne 10me, au lieu de comte de *l'Ordre* lisez : comte de Werde. — Page 530, ligne 5me, au lieu de *quinzième* siècle lisez : treizième.

CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE PRINCIÈRE

DE MURBACH.

[Dressé au nom de l'abbé Barthélemy d'Andlau, par frère Sigismond,]

Suite et fin (*).

DU MOINE CASSIEN.

1. Les Livres des douze Collations des saints Pères, sur diverses choses spirituelles. Chaque collation ayant son titre spécial. Réunis en un volume [ou un livre].

C'est probablement l'ouvrage *De institutis Cœnobiorum lib.* XII, qui est entendu. On sait que le mot de *liber* est pour le rédacteur, tantôt un *traité*, tantôt un *ouvrage*, tantôt un *fascicule*, tantôt un *volume*.

2. Dix autres Collations, en un autre volume (*in alio libro*).

Cassien a laissé vingt-quatre Collations des Pères; les deux numéros qui suivent complètent l'ouvrage.

3. Sept Collations, la première de la Perfection, etc., en un volume.
4. Sept autres, dont la première traite des trois espèces de moines, en un volume.

OUVRAGES DE SAINT PROSPER.

C'est de Prosper d'Aquitaine, saint laïc, qu'il s'agit.

1. De la Vie active et de la Vie contemplative, trois livres.
2. Exposition des cinquante derniers Psaumes.

Moins celle du 107e qui s'est perdue.

(*) Voir la livraison de janvier, page 1.

Nous cherchons encore celle des cent premiers.

On ne les a pas, mais le rédacteur croyait évidemment à cette époque qu'ils pourraient encore se trouver.

Il ajoute sur Prosper :

« Quant à ses trois livres d'Epigrammes, qui sont d'une autorité toute divine et qu'il a rangées sous cent trente-trois titres, ainsi que sa *Chronique* et ses autres excellents ouvrages, nous les recherchons avec la plus grande ardeur. »

Cela se comprend quand il s'agit d'un auteur que J. Scaliger appelle le plus savant écrivain de son siècle.

On a de saint Prosper deux livres d'Epigrammes qui sont dirigées par un sincère admirateur de saint Augustin contre un détracteur de cet éminent personnage.

Un troisième livre d'Epigrammes de saint Prosper donne des sentences ou des pensées de saint Augustin.

D'après cela on comprend que ce dernier ait appelé le docteur d'Aquitaine, qui est un des Pères de l'Eglise, *un autre lui-même*.

OUVRAGES DE PRIMASIUS.

1. Sur l'Apocalypse, cinq livres.

Nous désirons aussi rencontrer ses autres Opuscules, surtout *Quid faciat Heroboam*.

Le rédacteur oublie ici qu'il a déjà inscrit plus haut un opuscule très-précieux de Primasius, évêque d'Adrumet.

OUVRAGES DE JULIEN, ÉVÊQUE DE TOLÈDE.

1. Prognostiques, trois livres.

On voit, par l'indication qui suit, que c'est ici une seconde copie de cet ouvrage que le catalogue a déjà cité plus haut.

Dans ce volume sont contenues *ses* (ou *deux*, *sue* ou *due* pour *duæ*) Lettres à Julien.

Il y a aussi cinq autres Lettres.

OUVRAGES DE SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE.

1. L'Apologétique, un livre.
2. Sur l'Épiphanie ou la Naissance du Seigneur, un livre.

C'est le traité intitulé : Θεοφάνια, fêtes de Noël.

3. Des Lumières.

C'est sans doute le traité : Εἰς τὰ ἅγια φῶτα.

4. De la Foi.
5. De la Pentecôte et du Saint-Esprit, un livre.
6. De la Réconciliation, etc., un livre.

Serait-ce le traité, *De moderatione in disputationibus servandâ ?*

7. De la Grêle et de la Dévastation, un livre.
8. D'Arrianus, un livre.

Il y a erreur. Il faut *ad Arianos*, aux Ariens, s'il s'agit encore d'un ouvrage de saint Grégoire, comme le fait croire le précédent, qui est bien le traité *De plaga grandinis et sterilitate.*

Je présume que les volumes qui suivent ne sont plus de saint Grégoire et auraient dû figurer sous un intitulé nouveau et général.

D'AUTEURS DIVERS.

1. [Traités] au nombre de dix. [Numero *decem*], en un seul volume.
2. Lettres de divers Pères, Athanase, Proculus, Ambroise, Jérôme, Augustin, Cyrille, Gélase, Vigile, en un seul volume.
3. Apponius, sur le Cantique des Cantiques.
4. Pélage, Exposition des Épitres de saint Paul.

Il y a quatorze livres. Cet ouvrage exposant une doctrine qui avait agité la vie de saint Augustin et de saint Prosper et encouru les condamnations de l'Eglise, le rédacteur se borne à le mentionner le plus brièvement qu'il peut.

De Pélage il va passer aux ouvrages de philosophie et d'instruction générale.

OUVRAGES DE BOÈCE.

1. Arithmétique, deux livres.
2. Géométrie, un livre.

Il y en a deux.

3. Musique.

Il y a cinq livres.

4. Sur la Dialectique d'Aristote.

Il parait qu'on avait réuni sous ce titre les traités des *Topiques*, des *Analytiques* et les *Elenchi.*

5. Des Consolations de la Philosophie, cinq livres.
6. De la Sainte Trinité.

Cet ouvrage est en quatre livres.

DE JUSTIN.

L'intitulé général manque.

1. Justin, évêque, sur le Cantique des Cantiques.
2. Du même, sur le Cantique des Cantiques.

MÉLANGES.

Le titre général manque.

1. Extrait de divers opuscules de saint Grégoire, par l'évêque Tagius.
2. Extraits d'opuscules de saint Grégoire, par Paterius.
3. Junilius, des Règles des divers ouvrages [du saint code], deux livres.

OUVRAGES D'ALBINUS, MAÎTRE MODERNE (*Magistri moderni*).

1. Exposition de saint Jean.
2. Sur l'Épître aux Hébreux.
3. De l'Art grammatical.
4. De l'Art oratoire.
5. De la Dialectique.
6. De la Sainte Trinité.

Suivent maintenant quelques volumes qui n'étant pas d'Albinus auraient dû être précédés de quelque intitulé.

1. Livre d'Eugippius, en [ou avec des] chapitres.
2. Livre d'Euchère, des Formules spirituelles.

Le livre d'Euchère, évêque de Lyon, a ce titre : *Liber formularum spiritalis intelligentiæ.*

3. Le Cycle de Denys, avec une Lettre sur le calcul de la Pâque.
4. Livre des Euglogues Ladcen (?) fils de Baith.

Dans la table générale des auteurs dont le rédacteur fait suivre son travail, ce mot de Ladcen est écrit *Ladten*. Ni ce mot, ni ceux de Filius Baith ne m'ont permis de découvrir ce que pouvait renfermer ce volume d'*églogues* ou d'*eucologes*. C'est d'un ouvrage de cette dernière nature qu'il s'agit probablement : ce qui suit et ce qui précède le prouvent. Origène a laissé aussi des *églogues* spirituelles.

5. Exposition du Lectionnaire.

D'AUTEURS DIVERS, SANS INTITULÉ GÉNÉRAL.

1. Vie des Pères, en deux volumes, l'un plus grand, l'autre plus petit.

2. Livre de Sentences, volume où sont aussi contenus d'autres Opuscules.
3. Quatre livres de Passions (martyres), ou Vies de Saints.
4. Diverses feuilles (schedule), où sont contenues des Passions ou des Vies de Saints.
5. Livre des Gloses.

DE L'ABBÉ RABAN, SUR L'HISTOIRE SAINTE.

1. Sur le Livre des Nombres, quatre livres.
2. Sur le Deutéronome, quatre livres.
3. Sur le Livre de Jésu Navé (Navé ou Nun), trois livres.
4. Sur les Juges et Ruth.
5. Sur les Rois, quatre livres.
6. Sur les Paralipomènes.
7. Sur Judith et Hester [Esther].
8. Sur le premier Livre des Maccabées, un livre.
9. Sur le second Livre, un livre.
10. Sur saint Mathieu.

Tous les commentaires de Raban sont tirés des Pères, et ont par cela même une grande valeur.

HISTORIENS (1).

1. Josèphe, dix-neuf livres sur les Antiquités et sur la Captivité judaïque.
2. Hégésippe, cinq livres.
3. Orose, pour la Défense des Chrétiens contre les Païens, sept livres.
4. Histoire d'Eusèbe, évêque de Césarée, dix livres.
5. Histoire Tripartite, douze livres.
6. Histoire de Clément, dix livres.

POÈTES CHRÉTIENS.

1. Juvencus, sur les quatre Évangiles.
2. Sédulius, de même, trois livres.

---

(1) Le texte dit *de Historiis Josephum*, etc., ce qui veut dire, d'*Entre les histoires nous possédons* Josèphe, etc.

3. Arator, sur les Actes des Apôtres, deux livres.
4. Paulin, de la vie de Félix, douze livres.
5. Du même, la vie de Martin, six livres.
6. Épigrammes de Prosper.

Le rédacteur témoignait ci-dessus le regret de ne pas avoir ce précieux ouvrage.

7. Alterchinius Avitus, sur la Génèse.
8. Le même à sa sœur, un livre.
9. Fortunatus, deux livres sur diverses choses.
10. Le même, de la Vie de Martin.
11. Prudence, sur diverses choses et en divers mètres.
12. Un poëme [*metrum*] de Cresconius.

On a aussi de Cresconius une collection de Canons.

13. Un poëme d'Atthelmus [Althelmus].
14. Un poëme de Bède, sur la vie de Gudpert.

Le catalogue, en citant cet ouvrage ci-dessus, appelait ce saint, Gutbert; c'est une de ces confusions de consonnes familières à l'ancienne Alsace.

SUIVENT LES PAÏENS.

Les écrivains en prose figurent seuls sous ce titre.

1. Dix livres d'Histoires de Tite-Live.
2. Extraits de Trogue Pompée par Justin, quarante-quatre livres.
3. Vies des Césars ou des Tyrans depuis Hélie Adrien jusqu'à Carus Carinus, sept livres.
4. Cicéron, de l'Amitié, un livre.
5. Les Offices, du même, trois livres.
6. La Rhétorique du même Tullius, deux livres.
7. De l'Art grammatical, édition [*sic*] des deux Donatus.
8. Commentaire de Servius Honoratus.
9. Exposition de Pompée sur les parties majeures.

Nous avons rencontré ce grammairien dans la curieuse bibliothèque de Wilelm, n° 13. V. notre ouvrage, *Lettres et Pièces rares*, etc.

10. Autre Exposition sur les parties majeures, par quelque [*cujusdam*] chrétien.
11. Grammaire de Probus.
12. Grammaire de Smaragdus.
13. Le Petit et le Grand Priscien.

POËTES PAÏENS.

1. Virgile, les Bucoliques.
2. Les Géorgiques.
3. L'Énéide, ouvrage du même.
4. Dire. Ciris.
   Culicis. (1) Catalepion.
   Ethne. Priapeia.
   Copa. Moretum.
   Mecenas.

Je mets les titres du numéro 4 comme les met l'auteur, donnant un alinéa à chacun d'eux. Cependant l'analogie me porte à penser que ces écrits étaient contenus dans un même volume. C'est ainsi que l'auteur du catalogue indique les Lettres de différents Pères, (V. ci-dessus) dont il est dit expressément qu'ils ne formaient qu'un seul volume.

Quant à ces opuscules mêmes, faussement attribués à Virgile, on serait surpris de les rencontrer en nombre dans une maison religieuse, si l'on ne considérait le respect souvent exagéré que le moyen-âge attachait à toutes les productions de l'antiquité.

Le *Priapeia* est ce recueil de quatre-vingt-sept épigrammes dont on vante l'excellente latinité.

Le *Culex* est ce poëme burlesque sur l'ombre d'une mouche qui demande la sépulture.

Le *Ciris* a pour objet le mythe de Nisus et de Scylla, et a été donné à Catulle comme à Virgile, quoiqu'il ne soit ni de l'un ni de l'autre.

Le *Copa*, ou l'aubergiste, est une invitation d'entrer, qu'un hôtellier bavard adresse au voyageur.

Le *Moretum* (le ragoût) est de 123 vers, style de la belle époque.

Le *Catalecta*, dont les copistes ont fait à Murbach le *Catalepion*, est un recueil de quatorze petits poëmes, qui dateraient de la jeunesse de Virgile, s'ils étaient son ouvrage.

Le petit poëme intitulé *Diræ*, les Furies, se compose de deux parties, dont l'une renferme les imprécations de propriétaires dépouillés pendant les guerres civiles, l'autre les plaintes d'un amant sur l'absence de Lydie, nom qui a fait attribuer le poëme au grammairien Valerius Caton, qu'on trouve aussi dans cette collection de livres du xe siècle que nous avons publiée ailleurs sous le nom de bibliothèque de Wilelm.

On voit dans l'*Encyclopédie* (le Miroir) de Vincent de Beauvais, qu'au moyen-âge ces petits poëmes étaient attribués à Virgile.

---

(1) L'auteur met le génitif, parce qu'il entend sans doute *liber*.

5. Lucain, dix livres.
6. Épîtres d'Ovide Nason, quatre livres.
7. L'ouvrage de Lucrèce.
8. Jules Fronton, de la Géométrie.

Je suppose ici trois fautes.

D'abord ce n'est pas de Fronton, qui fut un rhéteur, qu'il s'agit, c'est de Frontin, le guerrier, qui se nommait effectivement *Jules*.

Ensuite Frontin n'a pas écrit sur la géométrie. Il a laissé un traité *de Qualitate agrorum*, qui se trouve dans le recueil des auteurs qui ont écrit sur les Limites.

En effet les copistes de Murbach ont pris à tort cet ouvrage pour un écrit de géométrie.

9. Vitruve, de l'Architecture, dix livres.
10. Salluste, Catilinarius.
11. Le même, la Guerre de Jurgutha.
12. L'Orthographe de Cécilius Vindex.

L'auteur se nomme Cæsellius Vindex.

13. L'Orthographe de Quintus Papirius.
14. L'Orthographe de Caper et d'autres, en un même volume.

C'est le grammairien Flavius Caper, qui a laissé aussi un traité *des Verbes douteux*, et qui est d'une époque incertaine.

15. Épîtres de Sénèque à Lucillus.
16. Les Bucoliques d'Olibrius.

On connait peu l'empereur Olybrius. Le poète Olybrius et devenu plus fameux.

17. Le poëme de la Médecine, de Quintus Serenus.
18. Les Fables du poète Anianus.
19. Les Énigmes de Symphosius [*sic*].

Le rédacteur entend désigner le poète *Symposius*, du IVe siècle, qui a laissé cent énigmes en vers, qu'on a quelquefois attribuées à Lactance, auteur d'un *Symposium*.

MÉDECINE.

1. Huit livres d'Urnasius [?].
2. Ouvrages de Placitus.
3. Ouvrage hébreu d'Urnasius.
4. Un grand ouvrage compilé de divers écrivains sur la médecine.
5. Livres de Notes.

Rien n'indique de quelle nature étaient ces *notes*, qui n'avaient assurément rien

de commun avec la musique, et qui ont dû se rapporter ou à la médecine ou à l'astrologie, sinon à l'une et à l'autre.

Nous avons remarqué dans la bibliothèque de Wilelm les *Notes de Julius*, parmi les livres de dialectique. V. notre ouvrage intitulé : *Pièces rares ou inédites*, p. 7.

Suit la liste d'une petite collection acquise par l'abbé de Murbach et jointe à sa bibliothèque, mais avec distinction d'origine.

On ne sait de quelle maison Isghter, dont le nom est encore plus irrégulier qu'il n'est rude, a été l'abbé. Quoi qu'il en soit, sa collection de livres était un complément utile et curieux de celle de Murbach ; mais le catalogue en est encore plus mal fait que celui de la grande collection. On y trouve non seulement les mêmes erreurs sur les écrivains et les titres de leurs ouvrages, mais il s'y rencontre plus d'ouvrages supposés.

Aperçu des livres de l'abbé Isghter, moins les ouvrages qui sont déjà mentionnés en partie dans le catalogue précédent (1).

1. Épître et Canons divers, un volume.
2. Questions hébraïques et Dissertation sur les Quarante demeures, un volume.
3. Extraits d'un Philosophe moraliste, par saint Jérôme.
4. Actes des Papes et Épîtres de saint Jérôme sur les degrés du prêtre, un volume.
5. Lettre d'Alexandre à Aristote et à sa mère Olympias.
6. Orose, Description des provinces.
7. Sur le même sujet.
8. Isidore, de la Terre.
9. Cosmographie de Jules César.

J'ignore ce que l'on avait sous ce titre.

10. Solinus, du Site de la Terre, un volume.
11. Questions d'Albinus sur la Genèse.

Ouvrage qui existait aussi dans la bibliothèque du couvent.

12. Questions d'Augustin et d'Orose sur la Genèse.
13. Gloses sur le Livre des Rois.

---

(1) On comprend ce que veut dire l'auteur : il ne veut pas écrire deux fois les titres des mêmes ouvrages. Cela s'expliquerait dans d'autres circonstances. Mais puisqu'il déplorait les anciennes dilapidations, il aurait dû, au contraire, dresser un inventaire détaillé de tout ce qu'il était parvenu à rassembler. Au surplus, il ne suit pas son système d'abstention bien rigoureusement.

14. Bachaïus, de la Réparation de la chute.

Bachaïus est un mot inconnu. L'auteur entend sans nul doute Bachiarius, qui a laissé une lettre à Januarius, *De lapsis recipiendis.*

15. La ruine des Troyens (*exitium Troianorum*).
16. Tite Lucrèce, de la Nature des choses, un volume.
17. Exposition de l'Apôtre [*sic*], par saint Augustin, un volume.

On appelait Ἀπόστολος, le recueil des Épîtres apostoliques, mais ce n'est pas ce qu'on entend ici : c'est de la seule Épître aux Romains qu'il s'agit. V. ci-dessus, *Ouvrages de Saint Augustin.*

18. Rabanus, sur le Livre des Rois, un volume.
19. Du Comput (*de Compoto*). — De l'Astrolabe. — De la Grammaire de Focus (Phocas?) et d'Aratus. — Vers de Téodulfe, un volume.

Aratus n'a pas fait de grammaire. Mais le traité de l'*Astrolabe* explique la présence d'un de ses poëmes dans ce volume, qui renfermait toute sorte de choses.

20. Rabanus sur Jérémie, un volume.
21. Geometrica et Ignius [?], un volume.
22. Des parties du grand et du petit Donatus, de la Déclinaison et du Verbe, un volume.
23. Rabanus, du Comput.
24. Bède, de l'Art métrique.
25. Priscianus jeune, des Écrivains des livres sacrés.
26. Bède, de la Nature des choses.
27. Isidore, les Accents, et le Martyrologe, un volume.
28. Lettre d'Hippocrate à Antiochus.
29. Lettre du médecin Antimius à l'empereur Titus.
30. Chrysostome, des Natures des animaux.
31. Fables d'Anianus, d'Ésope, de Phèdre, d'Alexandre, de Didymus. — Le diacre Ferrand, de la Formule de la vie. — Exploits d'Alexandre. Un volume.
32. Pline second, trois volumes.
33. Loi des Ripuaires et des Allemands.
34. Chronique de Sévérus, deux livres.
35. Seize Homélies d'Origène sur le Lévitique.
36. Histoires de Jordanès, deux livres.
37. Vegetius Renatus, des Instruments de guerre, quatre livres.
38. L'ouvrage d'Athulfe, du Site des lieux saints.
39. De la Foi catholique, par l'empereur Justinien.

40. Mythologie de Fulgence.
41. Marcien Félix Capella.
42. Claude, sur saint Mathieu.

OBSERVATIONS SUR CE DOCUMENT.

A la suite de ces deux catalogues, le rédacteur met une table d'auteurs qui embrasse les deux bibliothèques, celle de l'abbaye et celle d'Isghter, et dont le nombre total s'élève à 81.

Dans cette table, les noms propres sont un peu mieux orthographiés que dans les catalogues mêmes. Cependant, il s'y rencontre encore des fautes bien grossières : Eugippius, Jaseppus, Alchunus, Cresmus, Serecas, Pruasius, Ladten.

Ce qui est étrange, c'est que les mots *Vitæ Cæsarum* et *Historia Alexandri* tiennent la place de deux noms d'auteurs, et ce qui l'est davantage, c'est que le rédacteur de la table y met des écrivains qu'il n'avait pas cités dans les catalogues tels que S. *Effrem* et *Tertullien ;* tandis qu'il ne met pas *Didymus*, *Anianus*, *Ferrandus*, *Bachaïus*, *Solinus* et *Urnasius* dont il a réellement enregistré les ouvrages.

Il était difficile de procéder avec plus de légèreté dans la description d'une bibliothèque qui avait été souvent maltraitée, et qu'on voulait disputer désormais à de nouvelles dilapidations.

Le fait est, que pour les 350 à 400 ouvrages ou traités que possédait la bibliothèque de Murbach, il y avait à indiquer environ cent auteurs. C'était là un travail facile, et que Sigismond si dévoué aux lettres et à son noble chef Barthélemy d'Andlan, aurait dû faire avec d'autant plus de soin et d'exactitude qu'en sa qualité de poète et de prosateur il était plus capable de le faire avec intelligence.

Son amour-propre y était d'ailleurs engagé.

En effet, voici ce qu'il dit à la fin de sa table : « Et plût à Dieu que par les soins du révérend seigneur Barthélemy d'Andlau, tous [*les ouvrages*] eussent été trouvés ou pussent être recouvrés avec ceux que je me suis efforcé d'y ajouter ! »

Cette ardeur à rechercher ce qu'on ne possédait plus, ou pas encore, Sigismond la manifeste, à chaque occasion, dans le cours de son catalogue.

On ne trouvera pas, je pense, que sa qualité de poète soit une excuse pour sa légèreté. Cependant cette qualité domine sa pensée et l'aveugle au point qu'il met ses ouvrages au milieu des plus importants et des plus anciens de la collection. Il va plus loin. Dans une lettre écrite au supérieur qui a fait restaurer la bibliothèque de Murbach, il lui promet avec toute la naïveté de son amour-propre que jamais le temps ne pourra rien contre sa gloire. « Si mes poëmes ont quelque puissance [1], lui dit-il, ton nom passera à travers les âges, sans que les siècles puissent couvrir ta renommée. » Cette lettre, qui a pour objet la description de quelques tapisseries que possédait Murbach [2], et qui est à publier, fournit, malgré la barbare incorrection de son style, la preuve que Sigismond aimait réellement les lettres.

Mais, qu'est devenue la bibliothèque si généreusement rassemblée par le seigneur d'Andlau, abbé de Murbach, et décrite avec tant d'amour et d'orgueil par le frère Sigismond ?

Les abbés de Murbach n'ont pas fait de dettes comme les ducs et les duchesses de Bourgogne, de sorte que leurs livres n'ont pas été saisis par d'avides créanciers. Au contraire leur bibliothèque s'est accrue de génération en génération, et aux manuscrits dont il s'agit ici, bientôt se sont joints les imprimés. Cela était facile près de Schlestadt, où vivait Beatus Rhenanus ; près de Strasbourg, où imprimaient Gutenberg, Mentel et d'autres.

Mais d'abord elle a été transportée de Murbach à Guebwiller, au nom et par les soins de l'abbaye ; et ensuite de Guebwiller à Colmar, au nom de la république et par les soins de ses administrateurs. Elle a souffert dans l'une et l'autre de ces émigrations, si bien que lorsqu'à la suite de la seconde, la préfecture et la bibliothèque de Colmar se partagèrent ses dépouilles, dont la première n'eut que les pièces d'administration, la seconde ne reçut qu'un petit nombre des manuscrits cités dans notre catalogue. Toutes les recherches faites jusqu'ici n'ont pu faire découvrir ce que sont devenus les autres.

Comme miroir de l'époque, le seul inventaire de ces trésors dressé au moment où Fust et Gutenberg entreprenaient de les multiplier par des procédés nouveaux, nous offre un puissant intérêt. Elle nous montre l'état de l'instruction sérieuse dans une maison riche et grave,

(1) *Si quid mea carmina possunt.*

(2) *Epistola de antiquis tapetiis in monasterio Morbacensi.*

dirigée par des hommes qui se livrent à la méditation religieuse par devoir, et aux lettres par goût. A cette époque la femme ou l'homme du monde, nous l'avons vu ailleurs (¹), lisait beaucoup les recueils de ballades, de fabliaux, d'histoires troyennes, de romans de tout genre. On y ajoutait un peu de politique, de médecine et d'astrologie, de jurisprudence et de religion.

Ici, nous ne trouvons pas un seul roman, pas un livre de politique. Il y a un seul traité de médecine ou d'astrologie, quelques traités de grammaire, de rhétorique et d'arithmétique, mais il n'y a point de droit, point de physique. Et surtout point de livres français, point de livres allemands !

Ce qu'on estime avant tout à Murbach, c'est ce que frère Sigismond met à la tête de son catalogue, et ce dont tout le reste n'est que l'accompagnement plus ou moins apprécié, c'est-à-dire les docteurs de l'Eglise. En effet ce sont les œuvres de saint Cyprien, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Hilaire, de saint Grégoire qu'il énumère avec complaisance ; ce sont ensuite celles de Cassien, de Cassiodore et de Bède, et il a raison, c'est là ce qui décore une maison religieuse où l'on ne sait pas le grec.

En effet les Pères grecs sont si peu recherchés à Murbach ou si rares dans sa région que c'est à peine si l'on y a quelques lambeaux latins des œuvres de saint Basile, de saint Cyrille et de saint Chrysostome

Le nom grec de ce dernier n'y paraît pas même connu ; on y appelle l'illustre orateur *Os aurei*. Cependant on compte seize ans depuis l'invention de la typographie et on est en pleine Renaissance.

On est d'ailleurs aux portes de Bâle, de Schlestadt et de Strasbourg.

On possède un texte hébraïque, cela est vrai. Mais ce texte hébraïque n'est pas la Bible, c'est un livre de médecine.

En général, à n'entendre que Sigismond, on n'aurait pas eu à Murbach une seule Bible, pas même un Nouveau Testament, ni en latin ni en grec. Cela est inadmissible, et ce qui explique un peu ce silence, c'est que le frère Sigismond n'enregistre non plus ni un missel, ni un bréviaire, ni un graduel, ni un antiphonaire. Il ne mentionne pas ce qui était sans doute entre les mains de tous.

(¹) V. nos *Pièces rares et inédites*, page 19.

Pour le grec, frère Sigismond déguise admirablement son ignorance de la langue d'Homère. En parlant de l'ouvrage mal traduit et plus mal amendé de saint Athanase, il ne dit pas qu'il l'a mieux traduit, il dit qu'il *l'a corrigé, comme il l'a pu, selon le sens*: c'est-à-dire autant que devait le faire un homme qui consultait le sens, ne pouvant consulter le texte.

Mais n'avait-on réellement de ces volumes indispensables que ce qu'il y avait entre les mains de chacun, et la bibliothèque ne possédait-elle pas quelques copies extraordinairement belles, quelques exemplaires dérobés au maniement journalier?

Une maison si riche et si jalouse de ses belles tapisseries, n'avait-elle donc pas un seul de ces volumes à miniatures dont de plus pauvres ne se passaient guère?

Sigismond n'en parle pas. Or, le chantre des *tapisseries* de Murbach n'eût pas négligé de mentionner des ouvrages de peinture, si poète qu'il soit, d'ailleurs. Pour poète, il l'est à ce point qu'il n'indique pas, au sujet d'un seul manuscrit, soit l'écriture, soit le papier ou le parchemin, soit la reliure, la conservation, le format. Puis, après les docteurs de l'Eglise, il énumère les auteurs d'une autorité secondaire, le *philosophe* Boëce, qu'il place loin de *Cassiodore;* le *scolastique* Albinus; les *historiens*; les *poètes chrétiens;* les *païens*, les *poètes païens* et enfin la *médecine*.

Parmi tous les *païens* de Murbach, il n'y avait ni un philosophe, ni un orateur grec, et on ne possédait ni un dialogue de Platon ni un texte d'Aristote ni un discours de Démosthènes; Cicéron seul y représente l'éloquence et la philosophie. On n'y relate ni Horace ni Tacite.

On n'y avait pas encore le Velléius Paterculus que Beatus Rhenanus y trouva au XVI[e] siècle, et qui a disparu de nouveau.

L'histoire profane était si peu goûtée qu'on n'avait ni une chronique de France ni une chronique d'Allemagne.

Il en était de même de la poésie. On a cru qu'il y avait eu à Murbach, dès le IX[e] siècle, un recueil de poésies allemandes. On a supposé, vu le voisinage de Schlestadt ou Schettstadt, où il y avait une villa de Charlemagne, que ce recueil aurait pu être celui-là même que ce prince, passionné pour les vieux chants de son peuple, avait fait recueillir. Des indications que m'avaient données des savants illustres, MM. Grimm et Lachmann, de l'Académie de Berlin, m'ont fait faire sur ce sujet des recherches obstinées, mais stériles.

Un catalogue de la bibliothèque de Murbach, dressé au IXe siècle et déposé aujourd'hui à la bibliothèque publique de Genève, mentionne un volume de *poëmes allemands, carmina theodisca.* Ce volume pouvait être le recueil de Charlemagne. Je me suis rendu à Colmar, à la bibliothèque de la ville, aux archives de la préfecture, pour avoir sur les destinées des manuscrits de Murbach tous les renseignements possibles. Je les ai eus, et j'ai acquis la certitude que ce volume avait disparu de la dite bibliothèque dès avant la rédaction du catalogue de Sigismond et en effet, ce dernier ne le nomme pas. J'ignore comment il a pu être cité, comme existant à Murbach, antérieurement et postérieurement au document si authentique que je publie.

Maintenant nous dirons pour conclure, que si l'on voulait, d'après cette bibliothèque, apprécier l'état général des études, après le milieu du XVe siècle, on aurait tort. La riche Murbach était pauvre, car les Pères latins exceptés, tout le reste est si peu de chose qu'une initiation sérieuse aux sciences et aux lettres devenait impossible dans cette maison. Ce que l'on appelle la grande scolastique même ne se trouvait pas à Murbach, pas un volume de saint Thomas, de saint Anselme, d'Abélard. La plus belle époque du mysticisme n'y est pas représentée; pas une page de saint Denis l'aréopagite, de Hugues de saint Victor, de Thomas à Kempis, pas même de saint Bernard!

Qnoiqu'il en soit, le noble d'Andlau et Sigismond méritèrent bien des études et de l'histoire des lettres, l'un en affectant les trésors de l'abbaye à de nombreux achats, l'autre en les enregistrant avec des regrets et des soupirs sur ce qui lui manquait, mêlés de quelques mouvements d'orgueil au sujet de ce qu'il était parvenu à rassembler. Nous serions curieux d'avoir l'inventaire de Murbach soixante ans plus tard, quand la Grèce et Rome étaient ressuscitées; quand aux Pères latins se furent joints les Pères grecs; aux théologiens, les philosophes; aux légendes et aux actes des saints, l'histoire des plus grandes nations de l'antiquité. Nous serions heureux surtout si la publication de ces pages pouvait appeler l'attention sur des documents semblables relatifs aux autres maisons jadis si florissantes et si nombreuses dans cette province.

MATTER,
ancien inspecteur général des bibliothèques
publiques de France.

LES

TABLEAUX RELIGIEUX

EN RUSSIE.

—

En 988, Wladimir-le-Grand s'étant décidé à embrasser le christianisme et à en faire la religion d'Etat, appela auprès de lui dix savants, qui jouissaient d'une grande réputation, non seulement à cause de leur érudition mais aussi pour leurs vertus et leur probité. Réunis auprès du prince, il leur recommande de parcourir différents pays, dans le but d'y examiner et d'y inspecter les cultes chrétiens et de lui en rendre compte, afin qu'il puisse choisir celui qui sera le plus digne et de la grandeur du seigneur et de la patrie.

Les dix savants, pénétrés de l'importance de leur mission, commencèrent par se rendre en Pologne et en Moravie où ils assistèrent à des offices de l'Eglise romaine; mais la construction des temples, la décoration intérieure et la célébration même du culte ne leur fit qu'une impression peu favorable, car, alors déjà comme aujourd'hui encore, ces deux contrées étaient peu avancées dans les beaux arts, tels que l'architecture, la sculpture, la musique et la peinture, et dont un culte quelconque ne saurait se passer s'il est destiné à faire une impression durable et spontanée sur une nation chez laquelle la civilisation ne fait qu'apparaitre pour la première fois. [1]

De la Moravie, les dix ambassadeurs se rendirent à Constantinople pour visiter l'église de Sainte-Sophie. Ils furent tellement frappés,

---

[1] Une des qualités les plus admirables de l'Eglise primitive, c'est qu'elle a su unir dans son culte l'imagination purement sensuelle des anciens Grecs avec l'imagination exclusivement spirituelle du judaïsme.

non seulement par la beauté et la majesté de l'extérieur de ce temple, mais encore, pendant l'office, par les chants harmonieux qui s'élevaient du fond de l'église, par les prêtres aux figures vénérables et aux costumes précieux, par les nuages parfumés de l'encens, par les nombreux cierges qui répandaient sous les voûtes mystérieuses leurs mille rayons de lumière, et enfin par les tableaux qui ornaient les murs et qui, en guise de livres, leur enseignaient toutes les souffrances du Christ et toutes les légendes si simples et si touchantes des nombreux martyrs, qu'ils se jetèrent tous à terre en s'écriant unanimement : « En vérité, c'est dans ce temple que demeure le Tout-Puissant, c'est ici qu'il s'est révélé à nous ! »

De retour à Kiew, où résidait Wladimir, les dix savants firent part à ce prince de l'impression que leur avait faite l'église de Sainte-Sophie. Wladimir en fut enchanté, d'autant plus qu'il se rappela que sa grand'mère Olga avait déjà été baptisée dans la même église. Bientôt après, tous les temples païens, dédiés à Perur, dieu du tonnerre, furent transformés en églises chrétiennes, et on célébra les offices d'après le rit grec. Les tableaux aussi occupèrent des places importantes dans ces nouveaux temples, car à peine la première église, élevée à Kiew et dédiée à la Sainte-Vierge, fut-elle terminée, que Wladimir fit venir de nombreuses images pour en orner les parois.

Un siècle plus tard, nous trouvons déjà dans les historiens russes que des artistes habiles et pieux ont existé en Russie, spécialement occupés à reproduire des scènes religieuses. Ces peintres étaient même si respectés et leurs travaux si vénérés que l'on éleva un couvent en leur honneur appelé Notre-Dame de *Blacharné*, et dont le but était de remercier la bonté divine qui avait envoyé en Russie des hommes aussi distingués et inspirés par le ciel. Les Russes ne doutaient nullement que les images, peintes par ces artistes, ne fussent les véritables portraits des saints que ces tableaux représentaient et ils sont même convaincus de posséder encore aujourd'hui, dans la magnifique église de l'ascension de la Sainte-Vierge à Moskou, le tableau peint par l'évangéliste Saint-Luc [1].

C'est ainsi que la ville de Kiew, son église et ses couvents, celui

---

[1] C'est à l'influence de ce tableau que les Russes attribuent la retraite subite des Tartares qui avaient envahi leur territoire et assiégé Moskou en 1451. Il est, du reste, le Palladium de la Russie.

que nous venons de nommer, ainsi que celui appelé « Couvent de la Grotte (*Höhlen-Kloster*), » furent les berceaux de la peinture religieuse. En 1090, un moine grec, nommé Alympius, qui habitait Notre-Dame de Blacharné, jouissait d'une grande réputation à la fois comme peintre et comme médecin. Ce qui appuie la supposition que tous les peintres, réunis à cette époque dans la ville de Kiew, étaient des émigrés grecs, car les historiens russes ne font mention d'artistes nationaux, que vers la fin du quinzième siècle où il est question d'un nommé André Rublew de Moskou. En effet, les travaux d'André Rublew ont dû être bien renommés et son nom bien célèbre, car en voici, comme preuve, un extrait de la *Stoglawick* (1), rédigée en 1551.

« Les évêques doivent attentivement veiller à ce que les tableaux sacrés soient peints d'après des modèles grecs ou d'après les originaux d'André Rublew. Il ne doit être accordé de permission pour peindre des tableaux d'église qu'à ceux que le szar et le clergé en ont jugé dignes et qui ont mérité cette haute faveur par une conduite à l'abri de tout reproche. La récompense de leurs travaux doit être l'estime et la considération générale. »

Si la *Stoglawick* est la meilleure preuve de la réputation d'André Rublew, elle nous fait encore connaître en même temps le point de vue duquel l'empereur et le clergé russes envisageaient les arts, point de vue qui n'a pas besoin de commentaire pour être apprécié à sa juste valeur. Nous dirons cependant qu'il n'est pas étonnant que, renfermés dans des limites aussi étroites et condamnés à rester toujours copistes, les arts n'ont pu que rester stationnaires, tandis que la liberté que l'Eglise romaine accordait à ses artistes les fit avancer rapidement dans la voie des progrès et créa les nombreux chefs-d'œuvre dont l'Eglise catholique a le droit d'être fière.

Si, d'un côté, nous venons de voir la manière exclusive et absolue avec laquelle les autocrates de la Russie ont traité la peinture religieuse, qu'il nous soit permis aussi de jeter un coup-d'œil sur la nation elle-même, pour voir quels sont les sentiments des masses à

---

(1) *Stoglawick*, de *Sto* (cent) et *glava* (chapitre), volume rédigé sous le szar Iwan IV Wassiljewitch, et contenant les cent chapitres qui forment la constitution ou l'organisation de l'Eglise. Il contient, en outre, les réponses qu'une assemblée des évêques russes fit aux 69 questions que le szar leur avait soumises.

l'égard de ces peintures, et la foi orthodoxe qu'elles y ajoutent. Il nous sera facile d'en donner une idée bien exacte en communiquant à nos lecteurs le fait suivant.

En l'année 1770, la peste fit des ravages terribles à Moskou. Le peuple, dans sa grande désolation, se porta en masse auprès d'un tableau tout noir et enfumé représentant la Sainte-Vierge (1), pour implorer son secours dans sa détresse. L'évêque métropolitain, craignant qu'une aglomération de plusieurs milliers de personnes, dont beaucoup étaient infectées déjà, ne servit qu'à propager l'épidémie, se décida, non sans hésitations, à enlever le tableau et à le cacher aux yeux du public. Mais le peuple, persuadé que par cela on lui avait enlevé en même temps le dernier moyen d'obtenir sa délivrance du fléau, se mit en une telle fureur, que bientôt il ne se contenta plus des malédictions qu'il appelait sur la tête du vieillard, mais se rua sur lui et le maltraita tellement qu'il resta mort au pied de l'autel auquel il venait de monter.

Ce fait s'étant accompli, comme nous venons de le dire, en l'an 1770, il n'est pas surprenant qu'aujourd'hui, 80 ans après seulement, le szar Nicolas cherche à tirer de ce fanatisme brutal et barbare tout le profit possible et utile à son ambition et à son égoïsme.

Dans des temps plus calmes la vénération que les Russes portent à leurs tableaux d'églises n'est pas moins grande. Voici quel en est le culte.

Aux fêtes patronales, c'est-à-dire au jour de fête du saint que le tableau représente, on porte ce dernier processionnellement dans les rues, on l'expose ensuite dans l'église afin que chacun puisse s'en approcher, se prosterner devant lui et y déposer un baiser ; cela fait, chacun allume un cierge et le dépose de même auprès de l'objet vénéré. L'empressement général que les Russes portent partout à ce sacrifice ne provient peut-être pas uniquement de la vénération qu'ils ont pour la peinture sacrée, mais on trouvera sans doute aussi un stimulant pour cette action dans le privilége que l'Eglise accorde, depuis le treizième siècle, aux paroissiens qui jouissent d'une bonne réputation et qui a été confirmé au concile de Wladimir, en 1274,

---

(1) Probablement celui de l'évangéliste Saint Luc que nous avons cité plus haut. Le patriarche Nicon déclare dans sa chronique de 1654, que, plus un tableau est noir et enfumé, plus il mérite la vénération des croyants.

par Cyrillus, métropolitain de toute la Russie. Voici la déclaration de ce concile qui établit ce privilége.

« Il nous est connu que beaucoup de gens, qui, attachés encore aux usages païens, se permettent, à des jours consacrés à Dieu, de se réunir pour adorer le diable, par des chants, des cris et des gestes impurs, et à se livrer à l'excès de la boisson au point qu'ils finissent ordinairement par *s'assommer à coups de triques* et pillent les victimes jusqu'aux derniers vêtements. Ceux qui ne cesseront pas, dès ce moment, à servir le satan par des réunions aussi scandaleuses, doivent être excommuniés et maudits, et il ne doit pas leur être permis de sacrifier des cierges aux tableaux d'église. »

Si le concile de Wladimir confirme l'usage d'offrir des cierges aux tableaux, nous voyons qu'il constate encore d'autres usages et d'autres mœurs de la nation moscovite dont on ne trouvera pas d'exemples chez les peuples les plus sauvages de l'Amérique jusqu'au Thibet.

Ainsi, de quelque côté que l'on jette les regards, on ne rencontre qu'absolutisme et barbarie : d'un côté c'est le privilége ridicule qu'il faut obtenir, que l'on ait du talent ou non, pour s'occuper de peinture religieuse; de l'autre côté, c'est la foi aveugle et fanatique (1) qui a porté les masses jusqu'aux actions les plus violentes et les plus criminelles.

---

(1) Un article qui a paru dans les journaux allemands et français, il n'y a que quelques jours, nous paraît être trop bien placé ici, pour que nous puissions nous empêcher de le rappeler à nos lecteurs.

Dans la partie officielle de son numéro du 8 décembre, l'*Invalide russe* contient ce qui suit :

« Basile Rachmanoff, négociant de Rostow de troisième guilde, ayant fait don à l'équipage de la flotte de la Baltique de quatorze mille images (de) thaumaturges de Rostow, a eu l'honneur de remettre à S. A. I. le grand-duc Constantin l'image qui représente les dits thaumaturges, avec la prière de la déposer aux pieds de Sa Majesté l'Empereur.

« Sur le rapport qui en a été fait par S. A. I. le grand-duc Constantin, Sa Majesté a daigné *ordonner* d'exprimer à Rachmanoff, pour sa donation, le plaisir de Sa Majesté. » (Voyez *Courrier du Bas-Rhin* du 21 décembre 1854).

Nous ajoutons que les tableaux thaumaturges ou miraculeux les plus célèbres en Russie sont ceux de la Sainte-Vierge de Nowgorod, de Wladimir, de Tolga, de Tichwin, de Twersche, de Smolensk, de Moskou, etc., etc. — Ces tableaux sont considérés non pas comme dans l'Eglise romaine, c'est-à-dire pour les saints personnages qu'ils représentent, mais comme pouvant agir encore par eux-mêmes

Si, par ces recherches, nous avons acquis la déplorable certitude que l'art religieux est resté stationnaire et, pour ainsi dire, dans l'expression la plus simple de son enfance, nous ne savons cependant pas au juste si, dans les temps modernes, la peinture profane a su se frayer un passage vers le progrès (¹); nous n'avons eu l'occasion de voir qu'une seule toile, représentant une bataille gagnée par les Russes et exposée en 1840 dans les salons de la société des amis des arts à Munich. Ce tableau, quoique peint par un peintre de la cour impériale de Saint-Pétersbourg, n'avait aucun mérite artistique. Sans couleur ni dessin, sans ombres ni lumières il attira néanmoins l'attention ou plutôt la curiosité des nombreux artistes de cette ville, par la crudité et la brutalité de son exécution.

Avant de terminer ces lignes n'oublions cependant pas de dire que la Russie avait aussi, comme toutes les autres églises, ses détracteurs, ses adversaires et même ses iconoclastes.

En 1716, c'était un pope, nommé Fama, qui prêcha contre l'orthodoxie de l'Eglise et contre la vénération des tableaux. Pierre-le-Grand le fit arrêter et, après un procès très-court, il fut condamné au bûcher.

Peu de temps avant, en 1713, le médecin Dimitrj-Twertinow, qui avait cherché à faire une opposition à peu près dans le même sens que celle du pope Fama, ne fut pas plus heureux.

En 1476 déjà, une secte s'était formée dont l'adresse et la prudence avaient menacé de devenir dangereuses pour l'Eglise. Le fondateur Zacharie, juif de naissance, qui s'était rendu de Kiew à Nowgorod, parvint bientôt dans cette ville à gagner les deux popes, Dionis et Alexis. Après ce premier pas, un succès plus important couronna ses efforts; nous voulons parler de Zosime, l'archiprêtre, qui, après avoir adhéré en secret à l'enseignement de Zacharie, fut élevé par le szar Iwan Was-

et par leur propre puissance. Une foule de légendes miraculeuses s'attachent aux tableaux que nous venons de citer et que nous pourrions communiquer à nos lecteurs si l'espace de la *Revue* le permettait.

(¹) Un ancien diplomate, qui a passé plusieurs années en Russie, nous affirme qu'il n'a vu à Saint-Pétersbourg qu'un seul objet d'art, vraiment digne d'attention; c'est, dit-il, la statue équestre de Pierre-le-Grand, et encore, a-t-il ajouté, elle est faite par un Français.

siljewitch à la dignité de métropolitain de toute la Russie. Sous des auspices aussi puissants, la doctrine de Zacharie ne pouvait que se répandre rapidement; mais malgré toute la prévoyance et toutes les précautions des hétérodoxes, Gennadius, l'archevêque de Nowgorod en découvrit bientôt toute la ramification et en dénonça solennellement les chefs devant le concile de Moskou, le 17 octobre 1490.

Il accusa les hérétiques d'avoir outragé la croix et les tableaux sacrés, d'avoir craché sur eux, de les avoir rongés avec les dents, et de les avoir jetés ensuite en des endroits impurs lorsqu'ils ne pouvaient pas les livrer aux flammes. Le châtiment de crimes aussi atroces ne se fit pas attendre longtemps. Quoique le szar se contenta de les faire maudire par le concile et de les condamner à un emprisonnement perpétuel, il abandonna néanmoins ceux des coupables du district de Nowgorod à la disposition de Gennadius. Ce dernier les fit arrêter à dix lieues à la ronde dans son diocèse, les fit garotter et attacher à reculons sur des chevaux et leur fit mettre des vêtements en fourrures grossières et velues. Sur la tête il leur plaça des bonnets pointus, confectionnés avec de l'écorce d'arbre, ornés de couronnes de paille et de mousse et portant l'inscription suivante : « *l'Armée de Satan.* » En prison ces couronnes furent allumées et brûlées sur la tête des malheureux réformateurs.

« C'est ainsi, dit l'historien qui rend compte de ces événements, que Gennadius, le sage, a su statuer un exemple de correction qui empêchera à l'avenir toutes les menées infâmes et diaboliques des hétérodoxes. »

En effet, il n'est pas à notre connaissance qu'un rayon de la lumière civilisatrice ait pu pénétrer dans « ces régions de glace et de barbarie », comme dit Bernardin de Saint-Pierre. Espérons, cependant, que dans la lutte imposante qui vient de s'engager entre l'Orient et l'Occident, il en résultera, non seulement des victoires brillantes, mais aussi la satisfaction aux armées alliées d'avoir été auprès de ce peuple ignorant et malheureux les premiers missionnaires de la civilisation.

J. F. Flaxland,
professeur de dessin au Sacré-Cœur à Kientzheim.

JEAN ZUBER.

Suite et fin. (*)

Pendant ce second voyage, la position de Mulhouse était devenue de plus en plus critique et la rigueur des douanes auxquelles on pouvait difficilement échapper devait amener la ruine de l'industrie. Il était urgent d'aviser aux moyens de s'en garantir.

A Rixheim, situé à une lieue de Mulhouse, sur le territoire français, était un vaste bâtiment, fondé en 1737, pour y recevoir un commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. A cette dignité étaient attachées d'immenses revenus. Depuis la fin des croisades le titulaire n'avait plus que quelques devoirs religieux à remplir, ensuite, libre à lui de s'adonner, avec ses amis, à toutes les jouissances d'une vie oisive qui s'écoule au sein de l'opulence.

La révolution de 1789 met fin à cet ordre de choses et la maison se remplit bientôt des suspects des environs qui suivent l'exemple de leurs prédécesseurs, pour chercher à s'étourdir, en attendant le bon plaisir du tribunal révolutionnaire.

Sous Moreau, lors de sa campagne d'Allemagne (1795-1796), cinq cents lits, improvisés dans cette même maison, y reçurent de nombreuses victimes de la guerre.

En 1797 la société soumissionnaire obtint du gouvernement la concession de la commanderie, pour un vingtième de sa valeur, et elle

(*) Voir la livraison de janvier, page 21.

l'eut livrée à la bande noire, pour la démolir et en vendre les matériaux, si la nécessité d'échapper à la funeste influence des douanes n'eut engagé la maison à laquelle était attaché M. Zuber, d'en faire l'acquisition, pour y transporter son industrie. Là, comme dans maint autre établissement, un travail actif devait remplacer l'oisiveté qui, chez les riches conduit aux désordres de la dissipation, et chez les autres, à la misère, à la mendicité, au vagabondage et au crime.

Une ère nouvelle commençait pour notre jeune homme. A 23 ans il s'était fait une belle position. Il touchait au faîte du bonheur et peut-être avait-il besoin d'ajouter à la force de son caractère celle que l'on puise dans le sein de l'amour conjugal, pour être capable de vaincre dans les luttes qu'il avait encore à soutenir.

A son retour d'Italie, son premier soin fut de consacrer ses épargnes à la mémoire de son père.

Dans le cours de son voyage il avait pensé au goût de M. Spœrlin pour les choses rares et pour les plantes qu'il se plaisait à cultiver. Dans cette pensée, il avait rapporté quelques jeunes citroniers, l'objet de ses désirs, et une jolie tabatière en lave du Vésuve. Il se hasarde de les offrir..... quel bonheur pour lui ! Il voit que les petits cadeaux sont acceptés avec ce plaisir qu'il espérait et qui donnait tout espoir à son amour.

En effet, tandis que le peuple français, dans son enthousiasme, célébrait l'anniversaire du 14 juillet, il obtient la main de celle qui devait faire son bonheur pendant plus d'un demi-siècle. Le 8 août, leur union fut bénie et Dieu exauça leurs prières !..... Ils ont célébré leur noce d'or au milieu de leurs enfants et petits-enfants qui faisaient éclater les sentiments les plus vifs de vénération, d'amour et de reconnaissance !

Il manquerait un trait à cette esquisse si nous négligions de rappeler tout ce que la tendresse filiale ajoutait à son amour. « Ma mère, « dit-il, prit une vive part à notre bonheur » et, pour en donner la mesure, il ajoute : « Peu d'années auparavant, la pauvre femme ne « l'aurait-elle pas regardé comme impossible, à l'aspect du sort « affreux qui était son partage ? »

A peine le mariage est-il consommé qu'il faut partir pour l'Allemagne !.... Il n'hésite pas, ce sera en même temps le voyage de noce. Le jeune couple part donc gaîment, malgré les difficultés des circonstances, et sait éviter le théâtre de la guerre. Cependant au retour,

en traversant la Suisse, ils descendaient de Liestal, lorsque tout-à-coup ils ont le spectacle imposant que leur offre la rencontre de Moreau qui effectue sa belle retraite devant l'ènnemi qui cherche en vain à la lui couper. A leur entrée en France les routes sont encombrées de troupes et de chars remplis de blessés que l'on dirigeait sur Rixheim.

Dans le cours de l'hiver la commanderie est évacuée, l'acquisition en est faite; mais que d'activité à déployer! Dès le mois de mai il faut mettre la main à l'œuvre; que d'immondices à enlever, que de réparations à faire, que de dispositions à prendre! M. Zuber y passe ses journées entières, mettant la main à tout, ayant l'œil partout; ce n'est que le soir qu'il se hâte de rejoindre sa chère femme et de prendre quelques instants de repos. Le matin lorsqu'il la quitte, c'est dans l'espoir de hâter le moment où ils pourront se réunir à Rixheim dont la solitude leur plait. Mais avant tout, il faut songer à la fabrique et dès le mois de juin tout est prêt pour y transporter les appareils. Alors il plaide sa cause auprès des autorités françaises et le directeur des douanes, charmé de voir s'introduire dans son pays une belle industrie, autorise la translation avec l'exemption des droits, pour tout ce qui concerne la fabrication du papier peint.

Son entente dans les affaires, l'activité et l'intelligence avec lesquelles il les dirige rendent M. Zuber indispensable et il entre pour un tiers dans l'association. L'année fut très-productive et « pour « comble de bénédiction, dit-il, le 8 juillet 1797, nous eûmes le bon-« heur de recevoir le premier gage de notre amour, de goûter dans « toute sa plénitude la joie paternelle et maternelle! Une charmante « petite créature était sur le chaste sein de sa tendre mère et chaque « jour qui s'écoule renouvelle les transports que nous éprouvons à « l'aspect de cette délicieuse enfant. »

Au mois de septembre ils étaient à Rixheim, dans un logement vaste et commode, avec la jouissance d'un jardin.

Ils vivaient heureux et tranquilles dans cette douce retraite, tandis qu'à Mulhouse tout était en fermentation. Il s'agissait de l'existence de l'industrie. Enfin, après bien des débats, bien des négociations, le 15 mars 1798, on proclama, dans une fête publique, l'union de Mulhouse à la grande République. La France aujourd'hui ne compte pas de citoyens plus actifs, plus industrieux, plus dévoués!

Quand le temps était beau, la jeune mère s'occupait du jardin,

tandis que sa chère enfant folâtrait autour d'elle. Un jour en s'amusant avec des marrons, Lise, c'était son nom, en cache un dans la terre..... Il pousse, on l'entoure de soins, il s'élève.... Hélas! vingt ans après il devait étendre son ombrage sur le tombeau de celle qui l'avait planté! Elle avait été mère, elle pleurait la perte de son enfant, elle ne put y survivre!

« Le 18 mai, dit M. Zuber, dont nous traduisons les paroles, se « sépara de nous cette fille si aimante, qui, par la bonté de son cœur, « par la tendresse et la pureté de son âme d'ange, s'était rendue si « chère qu'on ne peut l'exprimer. Sa perte nous plongea dans le plus « douloureux chagrin! Mais *son âme plût à Dieu, c'est pourquoi il se « hâta de la retirer de cette triste vie.* »

Cette pensée de Salomon est gravée sur sa tombe.

Cette perte cruelle n'était pas la première qui avait affligé la petite colonie. En 1803 la bonne mère de famille venait de donner le jour à son second fils et ne put avoir la douceur de recevoir les dernières bénédictions d'un père qui avait eu tant de sollicitude pour elle, qui venait si souvent apporter dans l'heureux ménage le fruit de ses connaissances, la douceur de sa gaîté, l'influence de ses nobles sentiments.

Ce fut vers cette époque que la mère de M. Zuber consentit à quitter sa petite maison de Mulhouse pour venir habiter Rixheim. Il est inutile de parler des soins affectueux dont elle fut entourée jusqu'en 1809 où « son âme pieuse termina sa vie terrestre après 70 ans de « peines, de soucis et de souffrances.... Mais l'excellente mère trouva « de grandes consolations, de grands soulagements, dans les der- « niers temps de sa vie, à l'aspect du bonheur dont nous jouissions. »

C'est ainsi que s'exprime M. Zuber dans ses notes; mais la plus belle existence ne peut être exempte des peines de la vie! — Quatre filles, qui font sa joie, lui sont enlevées une à une; et si ces épreuves déchirent son cœur, il retrouve en Dieu sa consolation, son espérance, sa force d'âme.... il était certain de les rejoindre un jour.

Dans les affaires, pendant nos commotions politiques, que de tourments, que de crises viennent mettre à l'épreuve sa prévoyance, ses capacités, sa vigueur.

Tantôt c'est une association qui n'offre ni garantie ni sécurité; tantôt c'est un homme astucieux qui, abusant du crédit de sa maison, veut apaiser ses créanciers et se créer une fortune; tantôt de graves

événements arrêtent l'écoulement des marchandises qui encombrent les magasins ; tantôt les fonds sont gênés dans leur circulation et menacent d'une suspension de paiement.

En 1799 il a le bonheur de recevoir son premier fils en qui il met toute son espérance ; 1800, époque heureuse pour son cœur paternel, puisqu'une fille lui naquit encore, ces deux années et la suivante décident de son sort comme industriel, au milieu de l'agitation de la tempête qui menace de renverser un établissement auquel il a déjà consacré onze années d'une existence laborieuse. Mais non, l'établissement ne tombera pas..... seul, il saura le soutenir.

Des hommes sages et éclairés sont chargés de régler les affaires ; la situation est accablante, et comme le dit M. Zuber lui-même, il lui fallut toute son énergie, tout l'amour et la fermeté de sa femme, toute la tendresse paternelle pour ne pas succomber.

Les affaires sont désespérantes aux yeux de tous ; lui seul les voit telles qu'elles sont, telles qu'elles doivent devenir. Ce n'est pas une illusion, il voit Rixheim se relever dans un prochain avenir et reprendre un nouvel essor. Dans son imagination qui n'est point trompeuse, il le dirige avec prudence, avec économie ; il consacre ses jours à la direction du travail, ses veilles à l'ordre et aux débouchés qui en assurent le succès. On cesse de le comprendre ; on va même jusqu'à le regarder comme un insensé ! — Tous, jusqu'à son beau-père, lui retirent la confiance et lorsqu'il accepte le fardeau que sa société ne pouvait plus porter, ils l'abandonnent à son sort !

Je me trompe, un ami lui reste fidèle. Le docteur Peyer est frappé de sa persévérance, de ses raisons, de sa foi dans ses forces et dans l'avenir ; il fait partager ses convictions à M. Nægely, son beau-frère, qui confie toute sa fortune à un homme dont la probité, le jugement et les capacités lui étaient si bien connus. Il eut lieu de s'en applaudir.

C'est ainsi qu'en 1802, M. Zuber se vit possesseur d'un établissement plein d'avenir ; car si à ces époques de crises, on voguait souvent sur une mer orageuse, en évitant avec prudence les écueils contre lesquels tant de navires venaient échouer, les bénéfices que présentaient toutes les industries sont hors de proportion avec ceux qu'elles réalisent aujourd'hui.

« Je pouvais de nouveau respirer librement, dit-il, après trois ans « de peines et de soucis, pendant lesquels, pour ma femme et pour

« moi, la vie avait eu tant d'amertume!... Dès lors Dieu répandit ses « bénédictions sur toutes mes affaires. »

En 1804 il fit l'acquisition d'une papeterie située à Roppentzwiller. C'était un complément nécessaire à sa fabrication, et M. A. Rieder, gendre de M. Gros de Wesserling et associé de M. Fritz Zuber, devait plus tard y perfectionner l'ingénieux procédé du papier continu et transporter cette industrie sur le canal, vers l'île Napoléon.

Entrerons-nous dans les détails des progrès que firent les papiers peints; des succès qu'obtinrent ses paysages, tels que l'*Helvétie*, l'*Arcadie*, etc.; de tous ces travaux qui valurent successivement à leur auteur des médailles d'argent et d'or, puis la décoration de l'ordre de la Légion-d'Honneur? Suivrons-nous M. Zuber à travers les deux invasions qu'il ne vit pas venir sans angoisses, mais dont une sage prévoyance sut adoucir le choc et dont la prudence dissipa peu à peu le danger et répara des maux inévitables? — Mais notre tâche n'est-elle point remplie? Nous nous proposions de faire connaître un homme qui a mérité l'estime et l'affection de ses concitoyens. Nous l'avons vu, en face des événements, lutter contre la mauvaise fortune, éviter les écueils avec prudence, vaincre les obstacles avec vigueur, grandir devant la résistance, se soumettre avec une humble résignation aux épreuves les plus douloureuses et puiser aux sources divines sa force, sa consolation, son espérance!

Plein d'assurance dans l'adversité, il fut toujours modeste dans la fortune; la richesse pour lui n'était qu'un moyen de plus pour opérer le bien. Sans nous arrêter aux institutions utiles et charitables pour lesquelles sa bourse était toujours ouverte, nous dirons que ses largesses avaient surtout pour objet de soutenir un homme abattu, une famille qui ne pouvait plus lutter contre la misère; de relever leur courage, de donner à leur énergie la force et l'appui nécessaires pour qu'ils puissent travailler eux-mêmes à leur propre salut.

Il connaissait par sa propre expérience toutes les angoisses d'une position difficultueuse, toute l'efficacité d'un secours, d'un conseil, d'un encouragement, comment aurait-il pu les refuser? Il savait tout ce dont il avait été redevable à l'instruction dont il fut toujours si avide, aurait-il pu refuser ses soins et son appui à la création, à l'amélioration des écoles?

Mais l'exemple de cette vie, que nous nous plaisons à parcourir, sera-t-il suivi et pourra-t-il l'être? Les combinaisons, qui ne sont jamais

les mêmes, peuvent-elles se servir de règle? Les hommes peuvent-ils ou savent-ils profiter de l'expérience des autres? savent-ils surtout s'étudier, se connaître et se placer modestement dans le rang qui leur est en quelque sorte assigné par l'étendue des capacités dont ils sont doués? Un père ne s'aveugle-t-il jamais sur le vrai mérite de son enfant?

Sans doute l'économie politique en France repose sur les bases les plus larges; les capacités réelles ne rencontrent plus de ces barrières insurmontables; les écoles sont la pierre de touche qui commence à les faire connaître; on a l'œil sur elles; des bourses de la commune, du département, de l'Etat leur sont offertes. Comme on l'a fait dire à Louis XVIII, chaque soldat a dans sa giberne le bâton de maréchal, et dans l'industrie plus d'un homme a su quitter le tablier de l'ouvrier pour la plume du maître.

Mais les capacités les plus élevées comme les plus humbles n'acquièrent toute leur puissance que par un travail acharné, une persévérance à toute épreuve, une abnégation complète, un dévoûment sans bornes.

Pour remplir ces conditions, l'amour des honneurs et des richesses est insuffisant pour la plupart des hommes. Il ne faut rien moins que la force du devoir; il faut que de bonne heure on soit pénétré de cette vérité: que *si Dieu nous a donné des facultés, c'est pour les développer autant qu'il est en notre pouvoir afin d'en faire ensuite le meilleur usage possible, c'est-à-dire le plus profitable à tous.*

Si nous avons suivi et si nous suivons toujours ce double principe, quelle que soit notre position sociale, nous pouvons jouir de la plus grande somme de bonheur sur cette terre; car le bonheur n'est autre chose que ce sentiment de bien-être que nous trouvons à satisfaire nos besoins physiques, intellectuels et moraux, que nous puisons dans notre conscience, dans l'exercice de la charité, dans de douces affections et surtout dans l'amour de Dieu.

Le chercher ailleurs, dans le luxe, les plaisirs, les honneurs, dans tout ce qui flatte nos sens en les émoussant, qui augmente nos besoins et nourrit l'envie, qui satisfait l'amour-propre et éveille la vanité, c'est courir après des chimères.

La libéralité de nos institutions dont on s'applaudit à juste titre, le principe même que nous avons énoncé, tout ne favorisera-t-il pas les tendances que nous semblons condamner? Oui sans doute, mais où

trouver le bien sans qu'il puisse en résulter quelque mal ? La force dégénère en violence, la bonté en faiblesse, la raison en folie, l'imagination en extravagance, la religion en fanatisme.

M. Zuber, comme tous les hommes à convictions profondes, ne voyait de remède à tous ces écarts que dans la diffusion des lumières de la raison et de la conscience, de la religion qui éclaire notre route et développe en nous cette force morale qui triomphe dans les combats intérieurs auxquels tous les hommes sont livrés.

A l'âge de trente ans, où nous l'avons conduit, il était plus avancé, sous ce dernier rapport, que les hommes qui n'étaient inspirés que par le libéralisme de l'époque. Ce libéralisme, sans doute, pris dans toute sa pureté, dégagé de cet esprit d'opposition et de parti dont il était souvent entaché, est une étincelle brillante de l'esprit évangélique, mais il ne peut en avoir toute l'efficacité.

Ce qu'était alors M. Zuber il le fut toute sa vie, et nous pourrions nous arrêter. Continuer à le suivre dans sa longue carrière, ce serait faire l'application des mêmes principes, des mêmes sentiments, avec les modifications qu'amènent nécessairement l'âge et les circonstances. Ce serait cependant le montrer sous un jour plus favorable encore, puisque nous le verrions occupé des intérêts publics et privés avec autant d'ardeur que nous lui en avons vu mettre dans ses propres affaires. Il était naturel que le gouvernement, que ses concitoyens qui l'avaient vu aux affaires jetassent les yeux sur lui, lorsqu'ils avaient à faire un appel aux capacités, au dévoûment, à la générosité.

Ainsi, à l'époque de l'invasion, il est nommé membre de la Commission qui fut chargée du pénible devoir de répartir les réquisitions forcées entre les différentes communes de l'arrondissement.

Aux dépens de ses propres affaires il déploie la plus grande activité pour adoucir les peines, pour rendre moins accablant le fardeau qui pesait sur les particuliers, pour garantir les communes de la destruction dont elles étaient menacées. Plus d'une fois il s'expose pour arriver à son but.

Un jour il se charge de conduire au quartier-général ennemi le montant d'une forte contribution de guerre dont la ville de Mulhouse avait été frappée. Chemin faisant, il se souvient que la somme assignée est en monnaie d'Allemagne et que le change nous est favorable. Il n'hésite pas, et à ses risques et périls, il se rend à Bâle ; il fait une

opération de banque et réalise pour Mulhouse un bénéfice de dix mille francs, au grand mécontentement de l'ennemi.

A la seconde invasion, il ne peut voir le village de Riedisheim en proie aux flammes et abandonné par la population qui cherche un refuge dans les bois. Il accourt avec une pompe et des bras. Des soldats, animés par le pillage, égarés par l'esprit de destruction qui les domine, s'opposent à sa généreuse entreprise. En vain, il leur fait voir un sauf-conduit, en vain il fait un appel à la raison, au sentiment, il fallut céder au nombre, à la force, à la brutalité!

A cette époque déplorable, le gouvernement français, pressé par le besoin d'alimenter le trésor épuisé, avait pris le parti de lever une forte taxe sur tous les produits de l'industrie. Cette mesure était désastreuse. On s'émeut de toute part; M. Zuber qui était doublement menacé et qui avait sondé d'avance la profondeur de la plaie dont le travail allait être frappé est délégué, pour sa partie, par les fabricants d'Annonay et de la Lorraine.

On se rend à Paris, et grâces aux efforts réunis des principaux industriels, la loi qui était si favorable aux produits étrangers est retirée et on a recours à un emprunt.

Aux maux de la guerre succèdent ceux de la disette. Des pluies surabondantes amènent une mauvaise récolte, et en 1817 la cherté des denrées atteint des limites jusques là inconnues. On paye jusqu'à cent francs la quarte de blé!

M. Zuber, ainsi que les grands industriels, fait venir, de Lyon, de la farine et des fruits secs, pour les distribuer, au prix coûtant, à ses ouvriers qui peuvent ainsi atteindre les nouvelles récoltes sans de trop grandes souffrances.

A cette même époque, où l'esprit libéral s'efforçait d'améliorer la condition matérielle et morale du peuple, il profite de la première réunion des électeurs à Colmar, pour proposer la fondation d'une assurance mutuelle et départementale contre l'incendie. Il a la joie de voir son projet apprécié et adopté. Un comité se forme, des statuts sont dressés, des adhésions arrivent de toute part et, à la fin de l'année, on réunit une somme de dix millions, comme capital de fondation.

Après la première invasion, la méthode mutuelle est introduite en France. Il se fonde à Paris une société pour l'instruction élémentaire.

A sa tête se trouvaient les Larochefoucauld, les de Lasteyrie, les de Laborde, les de Gérando.

Nous parvenons, à notre tour, à fonder, dans le Haut-Rhin, une société correspondante ayant le même but. C'est alors que nous avons fait connaissance de M. Zuber qui ne pouvait rester étranger à ce mouvement. Son nom était à côté des hommes les plus distingués du département. Cette société, en effet, avait pour soutiens : MM. de Reinach et Hartmann, depuis pairs de France; MM. Jacques et Nicolas Kœchlin, André du Bas-Rhin, de Golbéry, Struch depuis députés; M. Metzger qui l'avait été sous la République; MM. Roman, Gros Nicolas Schlumberger, Jean Dollfus qu'on trouve toujours lorsqu'il y a quelque bien à faire et dont les nombreux imitateurs seraient trop longs à nommer.

Une déplorable réaction devait amener la dissolution de cette société qui aurait pu rendre encore d'éminents services. Depuis 1830, nous aurions voulu la voir se relever et étendre plus loin ses vues. Il est une foule d'améliorations auxquelles le gouvernement le mieux disposé est dans l'impossibilité d'atteindre.

Il se fait sans doute beaucoup de bien çà et là ; mais les efforts isolés portent souvent à faux, tandis que les résultats que peut obtenir une société dirigée par des hommes entendus, sont nécessairement mieux ordonnés, plus assurés et par conséquent plus efficaces.

Nous parlions un jour avec M. Zuber de cet esprit d'association qui a tant d'empire en Angleterre, en Hollande, en Amérique et nous avons conclu que cet esprit prendra difficilement racine dans un pays qui a été si longtemps balloté entre le fanatisme et l'incrédulité.

Le libéralisme qui a succédé heureusement, sans doute, ne peut cependant lutter avec un plein succès contre l'égoïsme, la froideur et l'inertie qu'il engendre.

Il ne faut rien moins que cette régénération sans laquelle la religion même nous abuse, n'est qu'une forme, un esprit de parti, une déception si ce n'est une hypocrisie. Il faut donc que l'âme, nourrie des inspirations de l'Evangile, trouve dans la grâce une force qui la fasse agir vers le bien, comme le sauvageon greffé porte naturellement de bons fruits. Sans cela, si l'on fait de bonnes œuvres, c'est par amour-propre, par vanité, par intérêt, que sais-je, pour étourdir sa conscience, comme si par là nous pouvions acquérir quelque mé-

rite devant Dieu et effacer le souvenir d'une mauvaise action, d'une pensée coupable!

Ces principes seront mieux compris aujourd'hui qu'ils ne l'étaient alors, et nous regrettons de ne pouvoir leur donner plus de développement. Faisons seulement observer qu'ils seraient dignes de la plus grande attention, dans le cas même où ils n'auraient eu leur application que dans la vie d'un seul homme.

Peu de personnes, lancées dans les affaires, ont, comme M. Zuber, cultivé avec succès tant de talents divers. Non seulement la musique et la littérature faisaient le charme de ses loisirs, mais le goût des plantes l'avait rendu un des fleuristes les plus habiles. Ses serres, riches de plantes rares, étaient au premier rang, et des multitudes de noms se gravaient dans sa mémoire, à côté de ce que la botanique a de plus séduisant. Les fleurs étaient utiles à son industrie et dès lors on conçoit le soin avec lequel il les cultivait.

Une science non moins utile, c'était la chimie, et comment aurait-il pu se borner aux recettes qui servaient autrefois de guides dans la préparation des couleurs? Il veut connaître la science merveilleuse qui avait mis le génie de M. Haussmann sur la voie des belles découvertes dont s'honore la France et que lui doit notre riche industrie.

Jeune, ardent, il croit que six semaines lui suffiront pour apprendre à marcher seul dans le vaste champ de la science; il part pour Paris. Thénard sourit à sa proposition, mais il le comprend et lui donne un excellent préparateur, M. Rigault, qui a donné à Rixheim et à Mulhouse l'impulsion la plus favorable.

A l'époque florissante de la vie de M. Zuber ces dispositions si variées ne contribuèrent pas peu à établir et à conserver cette douce harmonie qui règne encore dans sa famille dont il était si aimé et si vénéré.

Tous les instants qui n'étaient pas absorbés par les affaires, dans les soirées d'hiver surtout, il animait la vie spirituelle de la colonie par des lectures sérieuses, instructives, et souvent par les délices de la musique.

Cette ardeur, pour tout ce qui touche l'âme, l'éclaire et la fortifie, ne l'abandonna jamais, et sur son lit de douleur il s'occupait encore à réciter des poésies aux membres de sa famille qui se pressaient autour de lui dans ce moment suprême.

Sa piété était profonde, inébranlable. Il avait une foi vivante basée

sur l'Evangile qui était sa seule autorité, n'admettant aucun intermédiaire entre lui et Dieu, son père et son sauveur. Sa religion toute de charité ne s'exhalait jamais en diatribes contre la perversité du monde, ni en sentimentalité vaine et stérile; mais il savait compatir au malheur et jamais on n'implorait en vain ses secours et ses conseils bienveillants. Il était toujours prêt à payer de sa personne, lorsque ses concitoyens réclamaient ses services ou que lui-même il voyait quelqu'établissement d'utilité publique à fonder.

Président de la société biblique de Mulhouse, dont il avait été l'un des zélés et actifs fondateurs, il s'efforçait de répandre la parole de Dieu. Il était persuadé que c'était le véritable moyen de faire tomber cet esprit de secte et de parti, cette tendance au séparatisme; d'obtenir « l'union des esprits par les liens de la paix; » que c'était enfin la source pure où l'homme puise la force, l'énergie et la persévérance nécessaires, pour combattre nos propres penchants, pour vaincre les difficultés, les tourments de la vie et supporter avec sérénité les angoisses de la mort.

On ne peut attribuer qu'à cette cause la fermeté qu'il déploya devant des écueils où tant d'autres auraient échoué, comme aussi cette humilité, ce calme, cette paix intérieure avec lesquels il supporta les souffrances les plus cruelles et vit s'approcher le moment suprême de sa délivrance.

Tel est, n'en doutons pas, le secret de sa belle carrière. Sans doute on peut expliquer ses succès par l'ambition qui domine les hommes, par ce besoin pressant d'activité qui ne lui permettait aucun repos. Mais cette activité, cette ambition peuvent-elles modérer, adoucir un tempérament impétueux? inspirent-elles cette moralité sévère qui faisait la base de son caractère? Cette franchise qui se peignait sur sa physionomie, et lui valut sans doute plus d'une déception, mais qui le garantit toujours de tout ce qui approche de la duplicité!

Non, il faut chercher à une autre source ce qui l'a rendu simple, sobre, austère dans ses goûts; ce qui lui faisait exiger dans les affaires la plus rigoureuse exactitude, l'équité la plus sévère; ce qui rendit sa vie privée empreinte de cette noblesse, de cette élévation de sentiment qui, écartant toute trivialité, toute immoralité, faisait respirer ce charme que l'on goûte dans une atmosphère de pureté, de douceur, de sérénité et de paix.

M. Zuber, en 1834, trouve ses fils en état de saisir le timon des affaires et il se retire dans sa ville natale où il peut consacrer tout son temps et toute la verdeur de sa vieillesse à ses concitoyens. Les souffrances cruelles d'un mal organique, sa surdité qui augmente avec l'âge, rien ne l'arrête, et Mulhouse doit en grande partie à ses efforts l'Entrepôt, la Bourse, la Banque, l'Eglise française et le nouvel Hôpital.

Dans sa carrière publique on le voit successivement ou simultanément maire de Rixheim, conseiller d'arrondissement, commissaire pour la classification des routes, membre de la Société de la morale chrétienne, membre du Consistoire, membre et président de la Chambre de commerce, membre de la Société industrielle, du Comité supérieur de l'instruction publique, de la Commission de surveillance des enfants de fabrique, membre et président du jury pour l'Exposition des produits de l'industrie, président de l'Assurance mutuelle contre l'incendie, censeur de la Banque, etc., etc.

Est-ce avec le poids de toutes ses œuvres, placées sur la balance de la justice éternelle, que M. Zuber se présente devant le tribunal de son Père céleste? Non, il reconnaît qu'il a été un ouvrier inutile, il attend tout de sa grâce, et il s'endort du sommeil du juste!

C'était le 8 août 1852, à l'âge de 79 ans 4 mois.

Si nous avons mis en évidence le mobile moral de sa longue carrière; si nous avons reconnu l'influence qu'ont dû nécessairement exercer sur lui les événements, les personnes et les choses, nous devons aussi tenir compte du génie créateur qui, depuis les temps de la féodalité et de la réforme, s'est développé dans la population d'une ville qui a su conquérir son indépendance politique et religieuse.

Le développement d'un homme a la plus grande analogie avec celui des Etats, et M. Zuber aussi a eu à soutenir les mêmes luttes que sa patrie. Il a eu aussi son indépendance à conquérir, sa réforme religieuse à opérer. Ce fut un digne enfant de Mulhouse qui, par les mêmes causes, est devenue une des premières villes du monde, pour la hardiesse de ses conceptions, pour la variété, le goût, la solidité, la perfection de ses produits.

L'esprit qui, de génération en génération sut animer les pères, se propagera d'âge en âge chez les enfants.

Le champ de la production, sans cesse cultivé avec énergie, fructifiera sous l'empire des lumières, de la raison et de la foi.

La Société industrielle s'occupe non seulement du développement de la science, mais encore on a vu sortir de son sein les pensées les plus humaines pour l'amélioration du sort des nombreux ouvriers auxquels l'industrie procure l'existence et qui sont sans cesse l'objet de la sollicitude d'une charité large, prudente et éclairée.

Nous le savons, M. Zuber a été l'un des fondateurs de cette société qui n'a point de rivale dans nos départements, et il a eu le bonheur d'en voir son fils aîné occuper la présidence avec distinction. Il s'est vu aussi revivre en lui dans la direction de sa belle manufacture dont les progrès sont soujours croissants ; il l'a vu décorer ; il l'a vu membre du Conseil général. Son noble caractère, surtout, faisait sa joie, et si ce bonheur était troublé en voyant que la santé ne répondait pas à l'activité d'une intelligence supérieure, comme aux inspirations d'une belle âme, il n'a pas eu la profonde douleur qu'éprouve sa famille de le voir descendre dans la tombe !

Il y a quelques mois, à peine, nous lui lisions cette notice et nous pûmes apprécier toute la reconnaissance, toute l'affection, tout le respect religieux qu'il avait pour son père. Plus tard encore nous parcourions ensemble cette belle fabrique de Rixheim où ses travaux avaient encore apporté tant d'améliorations. Le jardin avait changé de face. Une belle pelouse remplace le potager qui, comme en Angleterre, est masqué par des haies et des massifs. Un groupe de vieux sapins fait l'ornement de cette verdure. La serre occupe le même emplacement et ce ne fut pas sans une vive émotion que, dans un des angles, nous avons contemplé le marronier qui reveille de si touchants souvenirs !... A quelques pas de là s'élève une chapelle où les membres de la colonie vont s'incliner devant la majesté de Dieu !

CURIE,
ancien membre de l'Université.

OBSERVATIONS

VULGAIRES ET PRATIQUES SUR LA CULTURE DE LA VIGNE

EN ALSACE.

La *Revue d'Alsace* a publié différents articles sur la viticulture, que j'ai lus avec intérêt. Cette lecture m'a suggéré quelques observations que je prends la liberté de lui soumettre et que je recommande à l'indulgence du lecteur. Elles émanent d'un cultivateur alsacien, étranger aux règles de la rédaction mais praticien consciencieux d'un art qui fournit sa bonne part aux richesses du pays que nous habitons. Ces observations ne sont nullement scientifiques, elles sont purement pratiques; je ne pense pas même qu'elles me soient particulières, je crois au contraire qu'elles sont communes à tous les cultivateurs intelligents et c'est précisément pour cette raison que je réclame en leur faveur une place dans un recueil estimé pour la sagesse et l'indépendance même de sa direction.

DES TERRAINS AFFECTÉS A LA CULTURE DE LA VIGNE.

J'estime que le sol affecté à la plantation de nos vignes en Alsace est très-propre à cette culture. Il produit, en effet, beaucoup et de bons vins. Pour le vigneron, ce sol se divise en deux espèces, les terres fortes et les terres légères; cela veut dire, si je ne me trompe, les terrains argileux et les terrains calcaires. Quant à leur composition au point de vue scientifique, elle échappe complètement à l'observation du vigneron. Seulement, il sait que les terres légères recouvrent les mamelons de nos Vosges consacrés à la culture de la vigne, et

que les terres fortes sont celles qui recouvrent la base de ces collines. Outre cette distinction il en fait encore d'autres résultant de la couleur du sol, selon qu'il est composé de sable rougeâtre, jaune ou gris et il a généralement assez d'expérience pour apprécier assez exactement les qualités productives de chaque genre et l'espèce de plants qui leur convient; sa science ne va pas jusqu'à l'analyse du sol, mais les avantages d'une bonne exposition il les connaît, et ce qu'il sait par excellence c'est que pour tenir ses vignes en bon état de production, il faut beaucoup de travail, des soins continus et pardessus tout au moins un mètre cube de bon engrais par are de terre légère tous les trois ans, et la même quantité tous les six ans pour les terres fortes. Il sait encore que les décombres des constructions et les terres extraites des écuries sont très-propres à l'amendement des vignes et il s'en sert toujours avec avantage dans ce but d'abord et ensuite dans celui du nivellement du sol.

Je serai moins affirmatif quant à l'expérience du vigneron pour le traitement des terres fortes, mais je n'irai pas jusqu'à l'exclusivisme des théoriciens. Dans ces sortes de terrains la vigne est en général dans des conditions mauvaises et ce n'est pas moi qui croiserai le fer pour défendre le droit d'invasion que cette culture s'arroge dans nos plaines. Il est certain que le pays plat, doué d'une végétation aussi luxuriante, est surtout propre à la culture des céréales et que c'est en quelque sorte un crime de lèse-nature que de lui substituer celle de la vigne. Cette tendance est sans doute regrettable dans l'application qu'elle reçoit, mais il serait injuste, incompétent même de la repousser systématiquement comme le font beaucoup de personnes. Je dirai ci-après dans quelle mesure son adoption me paraît être non seulement sans inconvénient, mais utile et pratique.

DU CÉPAGE.

Le cépage adopté en Alsace me paraît assez bien approprié à la nature de nos terrains; celui qui est particulier à nos terres fortes échappe surtout à une critique fondée. Dans ces sortes de terrains formant généralement la lisière de la plaine, conséquemment la partie basse du vignoble, la végétation est exposée à la rigueur des gelées blanches tout autant à cause de sa précocité qu'à cause de sa situation. Dans ces conditions le cépage, d'une hauteur moyenne de trois

mètres, a plus de chances d'échapper au désastre que celui d'un moindre développement. D'un autre côté l'expérience nous apprend qu'à cette hauteur la maturité du raisin s'opère mieux qu'à proximité du sol et que la qualité du produit est supérieure. Est-il besoin d'en donner ici les raisons? Je ne le pense pas, car j'admets que si la verve critique du vigneron-amateur est excitée par l'élévation de nos perches et de nos vignes, il a aussi assez de sagacité pour déduire les conséquences peu scientifiques du théorème que je pose. Ainsi je conclus qu'il y a peu à innover dans le cépage de nos terres fortes et que si l'établissement et l'entretien d'une culture de ce genre sont dispendieux, le vigneron y trouve une compensation qui concilie presque toujours ses intérêts bien compris.

En dirai-je autant du cépage de nos terres légères, c'est-à-dire des terres qui forment le véritable vignoble de notre Alsace? Je dois avouer que sur ce point mon sentiment est différent, sans que pour cela il soit à la hauteur d'une conviction, d'une certitude. Ainsi je reconnais que beaucoup de nos terrains légers ont une grande analogie avec ceux de la Lorraine et de la Bourgogne affectés à la culture de la vigne. Dès lors je me demande pourquoi il ne serait pas possible de substituer au cépage existant celui qui est usité chez nos voisins. Il est certain que si la substitution était possible, il en résulterait, outre l'avantage du produit, une grande économie dans les frais de culture. Ce résultat est certainement désirable et de ce qu'on ne l'ait point obtenu jusqu'ici, on n'est pas absolument autorisé à conclure que l'on soit à la poursuite d'une chimère. En Alsace, cela est incontestable, les frais de culture constituent notre vignoble dans un état fâcheux d'infériorité, et toute amélioration dans ce sens sera un grand bienfait. Mais est-elle possible selon la donnée commune, c'est-à-dire dans la mesure de la substitution pure et simple du cépage lorrain ou bourguignon à celui qui est usité parmi nous? Les conditions climatériques sont-elles identiques? La nature du sol est-elle absolument semblable? Et s'il n'y a point identité de conditions naturelles, ne doit-il pas en résulter aussi des exigences qui modifieront le mode de culture facile et économique de nos voisins au point de le rendre tout aussi dispendieux que celui qu'il s'agit d'abandonner? Eu égard à une constitution plus humide de notre sol que celui de la Lorraine et de la Bourgogne, la pourriture du fruit n'est-elle pas à craindre alors qu'il sera plus rapproché du sol qu'il ne l'est avec le cépage admis?

Que s'il faut, comme cela est souvent indispensable en Alsace, donner à la vigne un binage tardif, la disposition lorraine ou bourguignonne ne sera-t-elle pas un obstacle grave à l'opération ? N'y a-t-il pas lieu de craindre les dégats que peuvent causer, sur les fruits rapprochés du sol, les insectes qui se développent chez nous peut-être avec plus de facilité que chez nos voisins ? Enfin les gelées blanches ne seront-elles pas plus désastreuses pour la nouvelle disposition du cépage, qu'elles ne le sont pour celle qui est pratiquée aujourd'hui ? Ces questions et bien d'autres encore ne peuvent être résolues que par l'expérience, et je confesse mon incompétence sur ce point, attendu que personnellement je n'ai fait aucun essai, et que ceux qui ont été tentés par d'autres vignerons ou amateurs, ne m'ont pas toujours paru avoir lieu dans des conditions convenables pour asseoir une opinion bien raisonnée. Quoiqu'il en soit, je demeure convaincu que le cépage usité en Alsace est susceptible de notables améliorations dans le choix des plants eu égard à la nature du sol et à son exposition.

DE LA PLANTATION.

Tout le monde connaît le mode qui est suivi en Alsace pour la plantation de la vigne, soit qu'il s'agisse de créer une vigne nouvelle, soit qu'il s'agisse de remplacer les ceps manquants dans les vignes anciennes. Il est donc inutile d'en donner ici la description. Ce mode est, selon moi, peu recommandable, et je le dis avec l'autorité que donne l'expérience dans le domaine de la pratique et non dans celui des essais. D'abord, je le condamne comme étant trop dispendieux, en second lieu comme irraisonnable et inintelligent; ensuite comme contraire à l'intérêt bien entendu de la production. Le système des fossés a l'inconvénient très-grave de ne soumettre au labour qu'une partie du terrain qu'il s'agit d'emplanter. La fouille ainsi pratiquée, laisse en effet sans culture l'espace qui reçoit le déblai et cela pendant de longues années, c'est-à-dire jusqu'à ce que le plant ait atteint le développement où il fructifie. Pendant de longues années le jeune plant végète au fond d'un fossé qui a le plus souvent une profondeur exorbitante. C'est sur le sable ou sur la glaise de ce que l'on pourrait appeler le sous-sol que les premières racines doivent chercher leur développement qui, dans cette condition, n'a lieu qu'avec la plus extrême lenteur, malgré l'engrais que l'on fournit

à la plante. Durant cette longue gestation la partie du plant qui sort de terre est très-souvent enterrée elle-même par l'éboulement du déblai. Couché presque horizontalement au fond d'une fosse dont les parois détournent l'action directe des rayons solaires, le jeune plant languit pendant plus de deux années, malgré des soins assidus et l'engrais qu'on lui donne; de plus il est dans cette situation toujours exposé aux dégats du travail souterrain de la taupe qui cherche sa nourriture dans les lieux où l'engrais est enfoui et où conséquemment se développent les insectes dont elle est si friande; l'absence de culture sur l'intervalle qui sépare les fossés, favorise la végétation des herbes nuisibles, le chiendent par exemple, qui finit par envahir les fossés eux-mêmes et dont il faut ensuite les débarrasser si l'on ne veut voir périr les jeunes vignes; la gelée même exerce au fond de ces fosses des ravages plus faciles qu'à la surface du sol où l'action du vent tempère celle du froid; que si la superficie emplantée se trouve sur le plan incliné d'une colline, les fossés deviennent autant de rigoles d'où les eaux de pluie découlent emportant avec elles l'engrais et la terre végétale, mettant souvent à nu le plant; que si au contraire elle se trouve en plaine, l'eau, au lieu de se répartir également sur toute la surface, s'accumule dans les fossés, noie le plant si le sol n'est pas très-perméable et dans tous les cas lui donne une humidité surabondante, conséquemment nuisible. Enfin à ces considérations élémentaires, il faut en ajouter encore une qui est immédiate, celle de la dépense qu'occasionne la création d'une vigne d'après le procédé en usage. C'est donc surtout sous le rapport de la plantation que notre viticulture alsacienne me paraît susceptible de notables améliorations, et je dois le dire à la louange de quelques hommes éclairés, le problème est résolu de la façon la plus heureuse et la plus complète. Mais, je dois l'avouer aussi, la résistance du préjugé en faveur de la methode de nos pères est encore vivace et il n'y a que l'exemple et le temps qui puissent en avoir raison.

Voici maintenant en quoi consiste la nouvelle méthode telle que je la pratique moi-même depuis de longues années et dont je ne me départirai plus. Je défonce à une profondeur de 70 centimètres le terrain que je consacre à la culture de la vigne. S'il est sur un plan incliné, le travail est commencé à la partie supérieure afin de lui conserver la terre végétale que la disposition naturelle et l'action des éléments attirent au contraire vers la partie inférieure. Si ce labour

est bien fait, la superficie est exactement nivelée et c'est sur cette superficie que je plante mes jalons en échiquier et à un mètre de distance. Ensuite je creuse au pied de chacun une petite fosse de 40 centimètres de profondeur, destinée à recevoir les jeunes plants. Cette deuxième opération terminée, je procède à la plantation proprement dite en ayant soin de conserver à mes plants la position verticale ; je comble la fosse et tasse avec le pied de manière à former autour du plant une excavation qui m'indique d'abord l'emplacement du sujet, puis qui retient l'engrais que je lui donne. Tel est, en somme, le mode que je pratique soit qu'il s'agisse de la création d'une vigne nouvelle, soit qu'il s'agisse de remplacer les ceps qui manquent à mes vignes anciennes. Dans ces dernières l'opération se fait sans inconvénient pour les ceps à conserver ; elle n'exige pas plus de précautions que si je creusais des fossés selon l'ancien mode.

Si l'ancienne méthode a les inconvénients que j'ai signalés, est-il besoin de donner ici la démonstration que la nouvelle les évite tous ? Je ne le pense, car sa simplicité, sa rationalité, s'il est permis de dire ainsi, sont si évidentes qu'elles semblent devoir irrésistiblement convertir le plus têtu des ennemis de l'innovation. J'ai dit plus loin qu'il n'y a que l'exemple et le temps qui puissent amener cette conversion ; cela est vrai, mais je ne pense pas qu'elle doive être bien lente lorsqu'il sera démontré au vigneron qu'une jeune vigne créée selon cette méthode aura été en rapport au moins deux ans avant celle qui aura été faite selon l'ancienne ; lorsqu'il verra la vigueur et la prospérité de la première dépasser presque toujours celle de la seconde ; lorsqu'il aura pu se convaincre que l'entretien de l'une est plus facile que celle de l'autre ; que la solidité radiculaire, la longévité du cep sont pour le moins égales, lorsqu'enfin il lui sera démontré que les frais de création de l'une sont supérieurs à ceux de l'autre.

A cet égard voici les résultats de mon expérience pratique. Selon l'ancienne méthode la dépense aurait été d'au moins douze francs par are, tandis que suivant la nouvelle elle n'a atteint que la somme de onze francs.

Il me reste à dire en quelques mots en quoi consiste, selon moi, le vice du système général de plantation pratiqué en plaine, dans les terres fortes. Ainsi que je l'ai dit précédemment, ces sortes de terrains sont surtout propres à la culture des céréales et en thèse absolue, la vigne devrait en être bannie. Cependant il faut bien reconnaître

que, abstraction faite de l'entrave qui en résulterait pour le droit de propriété, l'exclusion au point de vue de l'utilité générale aurait autant d'inconvénients qu'au point de vue de la convenance particulière. Le vigneron consomme en effet une partie notable de ses produits principalement pendant le temps des dures travaux de la vigne, et c'est le vin qu'il récolte sur les terres fortes qui alimente sa consommation. La quantité qu'elles fournissent est précisément la raison d'être de cette culture, sans laquelle le vigneron serait forcé de demander aux vins de quelque qualité qu'il réserve pour la vente, la consommation utile à ses travaux. Seulement il commet une grave erreur pratique lorsqu'il emplante entièrement de vignes la superficie de la plupart de nos terres fortes. Comme je l'ai déjà dit et du reste comme ou le sait généralement, la gelée cause de faciles ravages dans ces sortes de terrain ; la pourriture aussi, et il arrive trop fréquemment hélas ! qu'au lieu d'être une source de richesse cette culture pratiquée de la sorte est une cause de ruine. Il en serait autrement si le vigneron bornait cette culture à la circonférence de la propriété. D'abord la vigne serait dans de meilleures conditions, les ceps atteindraient une plus grande élévation, auraient plus de chance d'échapper au désastre de la gelée, produiraient davantage et si la rigueur des éléments devait néanmoins anéantir la récolte, la partie libre de la propriété ne donnerait pas moins, comme toute autre pièce de terre, son produit normal. Ainsi limitée la culture de la vigne en plaine de même que le cépage usité sont à l'abri de toute saine critique; ainsi comprise, l'envahissement de cette culture pourrait prendre un développement plus considérable encore sans le moindre inconvénient pour les intérêts généraux et particuliers.

DE LA GREFFE.

J'ai souvent entendu parler de ce moyen de renouveler la vigne, mais je ne l'ai jamais vu appliquer et personnellement je n'en ai non plus fait l'expérience. Il est certain que si ce procédé est d'un emploi pratique, ses avantages sont dignes de la plus sérieuse considération, ne fut-ce que par la facilité qu'il présente de substituer un plant meilleur à celui qui serait reconnu vicieux. Quelques personnes de ma connaissance m'ont assuré en avoir fait l'essai, et toutes m'ont affirmé que la moitié au moins des sujets traités ainsi n'ont pas réussi. Peut-

être est-ce défaut de soins, de précaution ou d'expérience Quoiqu'il en soit l'on comprend jusqu'à un certain point que la délicatesse de l'opération, les précautions infinies que demanderait le travail du sol quand la greffe est faite, les dégats auxquels elle serait exposée de la part des passants, des voisins, des maraudeurs, etc., éloignent de cet essai le praticien le plus favorable aux progrès de son industrie. Voilà mon opinion sur ce point, sauf meilleur avis. Toutefois, désireux d'apprendre et de connaître, je serais fort curieux de voir procéder à l'opération de la greffe et surtout de voir une vigne faite par ce procédé et en rapport.

DE LA TAILLE.

Quant à la taille que nous pratiquons habituellement, elle est aussi l'objet de critiques qui n'ont pas eu jusqu'ici la vertu de m'y faire renoncer. J'ai entendu dire que dans la Suisse française la taille est faite de manière à ne permettre au cep qu'une hauteur intermédiaire entre le cépage d'Alsace et celui de Lorraine, de telle sorte qu'en Suisse le raisin est plus rapproché du sol que chez nous et moins que chez nos voisins. Ce procédé peut être bon pour l'espèce de plants que l'on cultive en Suisse, sur un sol plus sec que le nôtre, d'une formation plus tranchée et d'une élévation supérieure à celle de notre vallée d'Alsace. Un vigneron de ma connaissance a fait l'essai de cette taille et il s'est empressé de l'abandonner, ce qu'il a pu faire impunément, sa vigne étant encore jeune. Je conclus que sous le rapport de la taille on n'a jusqu'ici fait aucune expérimentation pratique qui donne un résultat supérieur à celui que l'on obtient par le procédé en usage chez le vigneron alsacien.

DU LABOUR.

Le labour de la vigne se fait au mois de mai, et le binage au mois de juillet. Il arrive fréquemment qu'un second binage est fait lorsque le raisin commence à mûrir, afin de neutraliser les effets de l'humidité que les herbes entretiennent à l'approche de l'automne. Ce labour tardif est, selon moi, nuisible surtout lorsque les pluies d'automne surviennent avec quelqu'abondance. Dans ce cas la pourriture du raisin est plus active que de coutume et je pense qu'il est plus avantageux

de se dispenser de ce labour tardif, pourvu que l'on ait soin d'arracher les herbes et d'effeuiller le cep afin de favoriser le dessèchement du sol et l'action des rayons solaires sur le fruit.

DES ÉCHALAS.

L'échalas étant le principal objet qui rend notre viticulture aussi coûteuse, on a naturellement songé aux moyens de lui assurer la plus grande durée possible. Les uns ont recours à la carbonisation superficielle de la pointe, d'autres l'enduisent, dit-on, de bitume mêlé de sable et de poussière de briques. Ce sont là sans doute de bonnes précautions, mais il est une autre qui leur est bien supérieure et qu'il serait désirable de voir surtout adopter, la voici : Pour économiser les frais d'échalas, le vigneron n'a qu'à planter en moins sur sa propriété un tiers du nombre des ceps qu'il y met d'habitude; sa récolte ne sera pas, pour cela, moindre en qualité qu'en quantité. De plus s'il réserve entre chaque rangée de ceps un espace convenable, il pourra utiliser l'espace à d'autres menues cultures, le travail sera plus facile et la vigne moins exposée aux dégats plus considérables qu'il ne le croit de l'ouvrier. Ensuite, libre à lui de recourir à la carbonisation, au bitume pour préserver de la pourriture les échalas qu'il devra employer.

ESPÈCES DE RAISINS RECOMMANDABLES.

Est-il besoin de dire un mot en faveur du raisin bourgeois ? Je ne le pense pas car sa dénomination est, à elle seule, un titre de naturalité. Mais il en est un surtout, le petit Rauschling (Knipperlé), qui mérite, non d'être défendu car il n'est pas, que je sache, attaqué, mais d'être loué pour ses excellentes vertus. Il s'accommode parfaitement des hauteurs de nos collines et récompense toujours généreusement le culte dont il est l'objet. Doué d'une productivité peu commune, il donne, dans les plus mauvaises années, une récolte abondante et généreuse. Jean-Michel Ortlieb de Riquewihr, vigneron éclairé, non content de faire l'éloge de ce raisin dans une brochure imprimée en 1786, y ajouta encore un certificat de bonne et loyale noblesse signé des Schulteiss de Turckheim, Ingersheim, Niedermorschwihr et Katzenthal. Ortlieb recommanda chaudement ce noble

noble raisin aux vignerons du pays qui lui conservèrent une affection touchante même au plus fort de l'orage qui gronda sur la tête de ceux que la naissance distinguait de la plèbe. Au risque de me mettre en opposition avec nos mœurs démocratiques, je ne résiste pas au désir de joindre mon attestation à celle des Schulteiss, car le petit Rauschling est toujours, selon moi, un de nos plants les plus estimables. Mon estime est également acquise au raisin bourgeois, cela va sans dire, ainsi qu'au gros Rauschling. Quant aux raisins rouges de Bourgogne et aux différentes espèces de raisin-gentil, le Klewner et autres, ils peuvent faire les délices de la classe aisée, mais la classe laborieuse fait bien de s'en tenir aux espèces productives, car aujourd'hui la quantité et le bon-marché sont la principale condition de succès pour notre vignoble ; ce qui ne veut pas dire qu'il entre dans mes intentions de blâmer les propriétaires assez aisés pour donner la préférence à la qualité et non à la quantité.

DE LA MATURITÉ DU RAISIN ET DES BANS DE VENDANGE.

Les signes de maturité du raisin sont familiers à tous les vignerons ; ils savent parfaitement quand il y a opportunité de vendanger. Dans quelques pays on récolte le raisin quand ces signes sont venus et l'on évite ainsi la pourriture qui frappe ce raisin mur. Avec notre système des bans de vendange, le contraire a lieu et souvent la pourriture détruit la meilleure partie de la récolte précoce qu'il faut laisser sur pied jusqu'à la maturité complète ou approximative du raisin plus tardif. Cet inconvénient est majeur, selon moi, et je n'hésite pas à me prononcer contre l'usage du ban de vendange. Cet usage est un reste de l'ancienne fiscalité qui a résisté au choc de nos révolutions ; on conçoit que lorsqu'il s'agissait de percevoir la dîme une semblable mesure était nécessaire pour en faciliter et en régulariser la collection. Tout est changé aujourd'hui, et au risque de froisser certaines idées, certains désirs de retour vers des institutions qui ne sont plus, je me prononce hautement contre le ban de vendange, d'abord comme étant un reste de féodalité, ensuite comme étant nuisible à l'intérêt bien compris de notre vignoble. Le ban de vendange, quoique l'on en dise, ne préserve la récolte ni du vol ni du maraudage ; on grapille et peut-être avec une impunité plus facile sous ce système qu'on ne grapillerait, qu'on ne marauderait, qu'on ne volerait sous un ré-

gime de liberté. Que s'il en était autrement rien n'empêche l'autorité locale de prendre de sévères mesures de répression pour assurer à nos raisins le respect de la propriété. Je n'ai pas à m'expliquer sur celles qui me paraissent les plus efficaces, il n'y a que l'embarras du choix; mais il est évident qu'il y aurait, pour le vigneron intelligent, avantage à pouvoir disposer de sa récolte en raisin, avec la même liberté qu'il dispose de sa moisson, de ses pommes, de ses poires et de ses noix.

D'autres questions touchent encore aux intérêts de notre vignoble. J'en parlerai une autre fois si la *Revue* y consent, c'est-à-dire, si elle ne juge point ma prose champêtre au-dessous du mérite de ses utiles travaux.

F. X. HEINRICH,
cultivateur à Rouffach.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les Aventures de Till Eulenspiegel, première édition connue, publiée en 1519 par le Dr *Thomas Murner* de Strasbourg. — *Dr Thomas Murners Eulenspiegel, herausgegeben von* J. M. LAPPENBERG, *mit 4 xylographischen und 4 lithographischen Abbildungen*. Préface XIV pages, texte, notes, appendices et glossaire 470 pages, in-8°, Leipsig 1854.

Notices et documents sur l'histoire de l'Eglise évangélique d'Alsace, par M. TIMOTHÉE-GUILLAUME ROEHRICH, pasteur de l'église Saint-Guillaume de Strasbourg. — Strasbourg, Silbermann, 1855, 8°, 2 vol. (Le troisième et dernier est sous presse.) — *Mittheilungen aus der Geschichte der evangelischen Kirche des Elsasses, von* TIMOTH. WIL. ROEHRICH, *Pfarrer zu S. Wilhelm. — Strasburg, Silbermann, 1855, 8°, 2 Bände. (Der dritte und letzte Band ist unter der Presse).*

Considérations sur le Christianisme et la foi chrétienne, 44 lettres, par M. le Dr J. F. R. BRUCH, professeur à la faculté de théologie de Strasbourg. — Strasbourg, Treuttel et Würtz, 8°, 2 volumes. — *Betrachtungen über Christenthum und christichen Glaube, in 44 Briefen, von Dr* J. F. BRUCH, *Professor an der theologischen Fakultät zu Strasburg. — Strasburg, Treuttel und Würtz*, 8°, *2 Bände.*

Philosophie des Hébreux, par M. le Dr J. F. R. BRUCH. — Strasbourg, 1851, 8° de XVII-390 pages. — *Weisheits-Lehre der Hebräer, von Dr* J. F. R. BRUCH. — *Strasburg, Treuttel und Würtz, 1851*, 8°.

L'Oraison dominicale expliquée en neuf sermons, par M. le Dr J. F. R. BRUCH. — Strasbourg, Treuttel et Würtz, 1853, in-12 de IV-144 pages. — *Das Gebet des Herrn, erklärt und entwickelt in neun Predigten, von Dr* J. F. R. BRUCH. — *Strasburg, Treuttel und Würtz, 1853, in-12.*

Histoire de la Théologie chrétienne au siècle apostolique, par EDOUARD REUSS, professeur à la faculté de théologie protestante à Strasbourg. — Strasbourg, Treuttel et Würtz, 1853, 8°, 2 volumes.

La *Revue* rendra compte de ces différents ouvrages.

SYMBOLISME ET LÉGENDE

DE

SAINT-HIPPOLYTE.

Entre Schlestadt et Ribeauvillé, au pied des Vosges et au milieu des plus riches vignobles que dominent, en arrière, sur un cône élancé, les ruines du Hohen-Kœnigsbourg, est placée sur le ruisseau d'Eggenbach la riante et jolie petite ville de Saint-Hippolyte.

S'il en faut croire une vieille tradition, et si nous devons nous en rapporter au testament de l'illustre Fulrade, abbé de Saint-Denys et archichapelain des deux rois Pépin et Charlemagne, ce lieu aurait, au VIII[e] siècle, porté le nom d'Audalweiler. On veut même que plus tard, en l'honneur de ce pieux personnage, qui y était né, suivant la même tradition, il ait pris le nom de Fulradweiler. Mais comme le corps de Saint-Hippolyte y avait été transporté d'Italie sous ce prélat, en même temps que celui de Saint-Alexandre avait été déposé à Leberau, à deux lieues plus haut dans le val de la Lièpvre, les deux monastères dont il était le fondateur et qui reçurent ces reliques, ne tardèrent pas à prendre eux-mêmes les noms des deux martyrs. Celui de Saint-Hippolyte finit lui-même par transmettre le sien au bourg qui l'entourait (1).

---

(1) « *E cœnobiis à Fulrado conditis, nobilissima fuerunt in diocœsi Strasburgensi Leberacum et Fulradovilare ; quibus imposita post nomina sanctorum*

Les Romains cependant contestent que les dépouilles du bienheureux martyr, qui selon la légende fut baptisé par Saint-Laurent et reçut la mort trois jours après la passion de l'archidiacre, aient jamais été déposées dans cette localité. Ils prétendent que ces reliques n'ont point au contraire quitté la ville éternelle. La tête du martyr, affirment-ils, y est conservée dans l'église dite de la Sainte-Croix de Jérusalem, et le corps dans celle des Quatre Couronnés ([1]).

Cette dernière assertion contredit le testament de Fulrade, qui mourut en 784, et qui, dans ce document, dit expressément que les restes de Saint-Hippolyte reposent à Audalweiler ([2]).

Quoiqu'il en soit, les dépouilles du martyr, d'abord conservées dans ce monastère, en furent retirées, selon les uns, déjà du vivant de Pépin, selon les autres sous Charlemagne, Louis-le-Débonnaire ou Charles-le-Chauve. Saussaye, dans son Martyrologe ([3]), veut que ce soit sous le règne de Charles VI, alors que la peste désolait toute la France. Ce fut pour en atténuer le fléau, ajoute-t-on, que ces reliques furent transférées de l'abbaye d'Alsace dans une autre, nommée de St-Sauveur, puis à Soissons, dans celle de St-Médard, et de là enfin à St-Denys, où l'on a depuis conservé en grand honneur une chapelle portant son nom. Les fêtes de ces diverses translations sont marquées aux 9 et 12 mai. C'est le 13 août que se célèbre la mort du martyr.

Une autre tradition, consignée dans le Martyrologe d'Erfurt, attribue à Charlemagne le dépôt des restes de Saint-Hippolyte dans le

---

Alexandri et Hippolyti. Leberacum seu monasterium S. Alexandri Leberae amni adjacet in Valle-Leporis, atque ut ab amne Lebera Leberacum, sic à S. Alexandri reliquiis monasterium S. Alexandri nuncupatur. Lebera fluvius oritur ex Vogeso monte, Vallem-Leporis interfluit, alluit Markircham et Leberacum, deinde ad sinistram Illæ ripam infra Selestadium sese exonerat. Fulradovilare quod à Fulrado nomen acceperat, S. Hippolyti monasterium dici cœpit, postquam illuc reliquiæ S. Hippolyti delatæ sunt. Situm est inter Selestadium...... et oppidum Rapolsweierum.... » C. COINTE, *Annal. eccles. Franc. ad ann.* 749, LXVII, tom. V.

([1]) *Vies des Saints et hist. de leur culte*, tom. VIII, page 322. — PANCIROLE, *Catal. rel. Rom.* — HENSCH, *Boll.*, tom. III, *Febr.*, pag. 38, n° 22. — SAUSS., *Martyr.*, p. 509, et suppl., p. 1157.

([2]) « *Cella quæ dicitur Audalto-Villare, ubi S. Ipolytus requiescit.* » Voir MABILLON, *Act. Sanct. ord. S. Bened.*, sec. 3, part. 2, p. 341.

([3]) *Boll.*, tom. II, *Maii*, pag. 339, et tom. III, *Maii*, pp. 3, 4. — SAUSS., *Martyr.*, p. 276.

prieuré fondé par les Bénédictins de Saint-Denys, non loin du val de la Lièpvre. Le légendaire assure, qu'après la mort de l'empereur, l'abbé Fulrade aurait lui-même transporté ces précieuses reliques dans l'abbaye de Saint-Denys. Comme nous avons vu ci-dessus que Fulrade mourut en 784, il faut nécessairement que l'auteur ait eu en vue un autre personnage de ce nom, dont l'histoire ne nous a point entretenu. Car nous ne trouvons mentionné à cette époque, d'autre Fulrade que celui qui fut abbé de Saint-Quentin, et qui vécut en effet du temps de Louis-le-Pieux ou le Débonnaire [1]. Chaque année, ajoute le légendaire, la communauté avait coutume, aux ides d'auguste, de fêter par des chants et des prières la solennité de cette translation. Le roi Robert assistait à cette cérémonie, la tête ceinte de la couronne et le sceptre en main. Il mêlait sa voix aux pieux cantiques dont les voûtes du temple résonnaient; ce que certainement, fait observer l'auteur, ce prince dont la religion était si pure et si éclairée n'eut pas fait, s'il n'avait pas été intimement convaincu de la présence du martyr.

Pour confirmer cette dernière assertion, le moine légendaire invoque une autorité plus grande encore, celle des miracles.

Lorsque, dit-il, le pape Alexandre III, venu en France, se rendit dans l'église du bienheureux Saint-Denys l'Aréopagite, il fut reçu par l'abbé et par son clergé et conduit sous la nef, devant la châsse où les saintes reliques sont conservées. Après y avoir fait sa prière et avoir donné la bénédiction papale, s'étant enquis quelles étaient les précieuses dépouilles devant lesquelles il s'était agenouillé, on lui répondit que c'était le corps de Saint-Hippolyte. « Je ne le crois pas, je ne le crois pas, » répondit le pontife, dans la persuasion où il était que les restes du martyr se trouvaient à Rome. Mais Saint-Hippolyte voulut lui-même le convaincre de sa présence, et l'on entendit tout-à-coup dans l'intérieur de la châsse un bruit semblable au roulement du tonnerre. Toute l'église en retentit. La terreur s'emparant de tous les assistants, « Je le crois, je le crois, » s'écria le pape, effrayé lui-même de cette miraculeuse manifestation. Et pour satisfaire le bienheureux que son doute avait offensé, il lui consacra, avant de quitter le temple, l'autel de marbre qui décorait l'oratoire.

C'est devant cet autel que le peuple, dans les temps de peste qui désola le royaume et décima sa population, venait, en tremblant et

(1) V. Mabillon, p. 334.

en foule, chercher de pieuses consolations. Afin que la miséricorde de Dieu se manifestât, les moines, convoqués par le prélat, résolurent de faire une procession solennelle et de porter, les pieds nus, les reliques du bienheureux Saint-Hippolyte. C'était le IV des ides de mai. Et en effet, ces précieux restes n'eurent pas plutôt été ainsi promenés que, par l'intercession du martyr, la colère de Dieu s'appaisa, et que la mortalité cessa comme par enchantement. Ceux qui auparavant, pleins de langueur, pouvaient à peine se traîner au pied de l'autel, y venaient maintenant, forts et pleins de santé, remercier le ciel de les avoir délivrés de si grands maux. Et, comme jusqu'alors ce jour avait été consacré à la mémoire des trois saints Nérée, Achille et Pancrace, il fut statué par la communauté que désormais Saint-Hippolyte leur serait à jamais associé.

Cologne, elle aussi, revendique les dépouilles du martyr. Surius, dans sa Vie des Saints, où il décrit les actes des bienheureux Laurent et Hippolyte, dit qu'après plusieurs translations, les restes de ce dernier furent enfin déposés à Cologne dans l'église de Sainte-Ursule. Gilles Ghelen, dans la description qu'il fait de cette ville [1], les place dans l'église des Saintes-Vierges.

Toulouse, Lucques, se vantent également de conserver, l'une des reliques, l'autre la tête du martyr.

Brescia a la même prétention. Une inscription, placée dans le monastère de Sainte-Julie, indique qu'à côté de Sainte-Sophie et de ses filles et martyres, Julie, Piste, Helpis et Agape, se trouvent les corps de Saint-Hippolyte et de Sainte-Concorde sa nourrice [2]. Ce fut, dit cette inscription, le XVI des kalendes de janvier que ces ossements furent transférés dans cette église, sous le pontificat de Clément VIII.

Aujourd'hui, dans l'église paroissiale de Saint-Hippolyte d'Alsace ne se montrent plus dans la châsse, placée au-dessus du maître-autel, que quelques reliques partielles, seul reste du précieux et pieux trésor que Fulrade y avait déposé.

Le supplice du saint y est représenté sur le devant de la chaire, entre deux bas-reliefs figurant, l'un, le martyre de Saint-Laurent, l'autre celui de Saint-Sébastien. Le sculpteur a choisi le moment où, attaché à deux chevaux fougueux, Hippolyte est traîné par eux tout

---

(1) *De Magnit. Colon.*, l. 4.
(2) *Ital. sacr.*, t. IV, col. 734.

sanglant. Dans le chœur est l'apothéose du martyr, peinte par Melling en 1769. L'artiste a placé dans son tableau le saint patron entre deux anges, dont l'un tient le casque et l'autre le glaive du guerrier, tandis qu'au second plan, la Vierge vient le recevoir pour le conduire vers la Sainte-Trinité, qu'on voit groupée au fond du cadre.

Le bas-relief de la chaire est d'accord avec la légende chrétienne qui fait d'Hippolyte un officier, chargé de la garde de Saint-Laurent, pendant la persécution que l'empereur Valérien infligeait au christianisme. Témoin des miracles opérés par ce saint homme pendant sa captivité, il consentit à recevoir de lui le baptême avec toute sa famille. Arrêté à son tour pour cet acte et conduit devant le préfet, il fut condamné à être attaché à deux chevaux indomptés, qui, l'entraînant à travers les buissons et les rochers, mirent son corps en lambeaux. Tous ceux qui lui appartenaient, au nombre de dix-neuf, eurent la tête tranchée. Concorde, sa nourrice, fut fouettée jusqu'à ce qu'elle expirât sous les coups de ses bourreaux.

Selon une autre légende, le même supplice fut aussi infligé à un Hippolyte, vieillard dont on fait un prêtre de l'Eglise romaine. Quelques-uns veulent qu'il ait été banni pour la foi de Jésus-Christ dans l'île de Sardaigne avec le pape Pontien. Revenu à Rome, disent-ils, en 235, après la mort de ce saint pontife, il continua à servir l'église de cette ville, et, après le martyre du pape Saint-Fabien, exécuté le 20 janvier 250, il fut du nombre des cinquante-trois prêtres et diacres qui prirent la direction des affaires ecclésiastiques.

Cependant, après que Corneille eut été élu pape par seize évêques et la plus grande partie du clergé de Rome le 4 juin 251, Hippolyte se rangea du parti Novatien, et l'on veut même qu'il ait été l'un des cinq prêtres qui adhérèrent au schisme que cet antipape suscita.

Mais Dieu lui fit plus tard la grâce de reconnaître son erreur, et son retour ramena à l'Eglise plus de fidèles que sa défection momentanée n'en avait éloignés.

Cependant Gallus renouvela en 252 la persécution contre les chrétiens. Ce temps d'épreuves conduisit Hippolyte au martyre, par la double confession qu'il fit de la foi devant les païens, et de l'unité de l'Eglise de Jésus-Christ devant les fidèles. Pris et éprouvé par les tourments de la question, il fut conduit à Ostie où le préfet avait établi son tribunal, et où déjà une foule de chrétiens venaient d'être condamnés aux plus cruels supplices.

A la vue du vieillard, le peuple qui entourait le prétoire et qui reconnut en lui le chef des chrétiens, cria qu'il fallait inventer pour lui un nouveau genre de mort. Dès que le préfet eut appris son nom: « Qu'il soit traité comme Hippolyte, » s'écria-t-il, « et qu'il soit traîné par des chevaux indomptés. » Et ceux qui entouraient le juge étant allé chercher dans le haras deux chevaux des plus farouches, les joignirent ensemble, et passant entre eux une longue corde, en guise de timon, y attachèrent le saint par les pieds. Les chevaux, excités, par le fouet, traînèrent, en ruant, le malheureux vieillard, tandis que les fidèles, suivant de loin le supplicié, versaient des larmes sur son sort, et conduits par les traces sanglantes, en ramassaient soigneusement les lambeaux, et avec des éponges recueillaient le sang dont la terre et les arbres étaient imbibés.

Prudence, poète contemporain de Théodose, qui vivait à la fin du IVe siècle, a, dans une hymne, chanté toute cette histoire, telle, dit-il, qu'il l'avait trouvée représentée sur les murailles d'une église consacrée au saint et sur son tombeau (1).

Il est évident que les deux légendes, à l'exception des personnages qu'elles désignent, mais qui, avec les mêmes noms, meurent du même supplice presque à la même époque, ne sont qu'une répétition l'une de l'autre. Quelques commentateurs célèbres ont même accusé Prudence d'avoir confondu avec ces saints un troisième martyr, du nom d'Hippolyte, dont parlent Eusèbe et Saint-Jérôme (2), et dont les uns ont fait un évêque de Porto, les autres un évêque d'Orient. Cet Hippolyte, au rapport des deux Pères que je viens de citer, mais qui eux-mêmes ont ignoré le lieu de son épiscopat, avait écrit un grand nombre d'ouvrages qui ont été perdus. Les fragments qu'on a recueillis sous son nom n'ont rien d'authentique. On lui fait également souffrir le martyre au IIIe siècle, les uns à Porto, les autres à Antioche. Selon les martyrologes du nom de Saint-Jérôme, cette mort est placée tantôt au 29 et tantôt au 30 janvier. Les Grecs, qui le confondent avec le prêtre romain, honorent aussi sa mémoire à ces mêmes dates. C'est le 22 août que le Bréviaire romain, qui le fait précipiter dans un puits, lui rend un culte sous une même commémoration avec Saint-Timothée et Saint-Symphorien.

---

(1) PRUDENT., *Hymn.* XI.
(2) EUSÈB., l. 6, c. 22. — HIER., *Vir. ill.*, 61. — *Epist.* 84.

Ce dernier genre de supplice le distingue essentiellement de ses deux homonymes, traînés par des chevaux.

L'hymne de Prudence cite une église d'Hippolyte qui, au IVe siècle, s'élevait grande et superbe hors des murs de Rome. Tout semble indiquer que c'était celle dont les vestiges se montraient encore au dernier siècle sur le chemin de Tivoli, près de l'ancienne église de Saint-Laurent. De ses ruines fut aussi retirée en 1551 une statue de marbre, placée dans une chaire, et qui fut depuis transportée avec tout ce qui l'accompagnait à la bibliothèque du Vatican. Aux deux côtés de cette chaire étaient gravés, sur deux tables de marbre, en lettres grecques, des cycles de seize ans, contenant, d'un côté, les quatorzièmes de lune, de l'autre les Dominicales. Ils commençaient à l'an 222 de l'ère chrétienne, qui était la première année du règne d'Alexandre Sévère et réglaient, par leur redoublement septennal, la fête de Pâques pour cent douze ans, jusqu'en 334.

Gruter a publié ce monument (1), qui a depuis exercé la critique de plusieurs écrivains. On l'a regardé comme le cycle pascal qu'on attribuait à l'évêque Hippolyte dont parle Saint-Jérôme, et dont on a voulu voir la représentation dans cette statue.

Quoiqu'il en soit de cette assertion, le monument, placé qu'il était dans l'église de Saint-Hippolyte, est d'autant plus significatif que le culte du saint a évidemment été substitué à celui du génie hellénique du même nom, qui, comme cocher céleste, jouait un grand rôle dans l'ordre des saisons, et par conséquent aussi dans les observations astronomiques relatives aux cycles que les prêtres réglaient.

Thésée ou l'Hercule athénien avait, comme on sait, à Athènes un temple de marbre, dont les ruines font encore aujourd'hui l'admiration de la postérité. On y avait déposé avec la plus grande pompe ses restes mortels, que Cimon avait, dit-on, retrouvés dans l'île de Scyros, où il avait été enterré. On leur sacrifiait chaque année au 8 novembre. C'est le même jour où, dans nos calendriers, est marquée la fête des *saintes reliques*, fête dont la coïncidence de date avec l'ancienne, annonce nécessairement l'intention primitive de l'Eglise de remplacer par cette fête, la fête païenne à laquelle le peuple avait depuis tant de siècles été habitué.

Or le tombeau d'Hippolyte, fils de Thésée, se montrait aussi près

(1) *Corp. inscript.*, t. I, pp. CXL et CXLI.

d'Athènes, placé devant le temple de Thémis ou de la Vierge céleste, et près de celui d'Esculape ou le Serpentaire, appelé aussi Thésée par Théon [1]. Un autre tombeau se montrait à Trézène, dans le temple qui lui était consacré et qui avait un prêtre nommé à vie. Tous les ans on lui sacrifiait. Proche de ce tombeau était celui de Phèdre, l'amante d'Hippolyte, laquelle révérait surtout Vénus-Épitrage, qui n'était que la Vénus-Uranie placée au Taureau, près de la Chèvre et des Chevreaux. C'était proche de ces lieux que les filles de Trézène allaient consacrer leur ceinture avant le mariage [2].

Le mythe héroïque fit de Thésée le législateur d'Athènes et de son fils le héros malheureux dont l'amour incestueux de sa belle-mère provoqua la mort. On montrait à Trézène la maison d'Hippolyte et le stade où il faisait courir ses chevaux, lorsque Phèdre en devint éprise. Mais ce n'était pas au héros que le culte s'adressait. Diverses traditions nomment à la fois comme cocher céleste Phaéton, Erichtonius, Myrtile, Orsilochus l'Argien, Cillas, Trochilus, et même Bellérophon, le fameux vainqueur de la Chimère, auquel on attribuait les mêmes aventures qu'à Hippolyte, car il fut aussi accusé par Sténobée, femme de Phœtus, d'avoir voulu lui faire violence. Bellérophon était surtout fameux dans la tradition de Trézène, comme Hippolyte, et l'on montrait près de cette ville une fontaine d'Hippocrène, à l'imitation de celle de Béotie, et qu'on disait également avoir été ouverte par un coup de pied de Pégase, que Bellérophon montait lorsqu'il vint demander la main d'Æthra, fille de Pythée et mère de Thésée.

Or le Cocher céleste, sous quelque nom que dans les différentes provinces de la Grèce on le vénérât, était intimement lié à la grande fête solaire de l'équinoxe printanier.

L'astre qui l'annonçait était le Génie qui venait allumer le feu dans l'univers. Le signe du Bélier qui se levait alors héliaquement, ainsi que la Chèvre et le Cocher, étaient regardés comme des signes avant-coureurs, ou même comme cause de la chaleur que la Terre allait ressentir pendant l'été. Le jour où allait commencer le règne du feu, le Cocher se trouvait le matin sur l'horizon avec le Soleil, et après avoir conduit son char ce jour-là, il se couchait le soir avec l'*Eridan* céleste, au lever du Scorpion. C'est ce Scorpion dont la vue effraya

---

(1) Page 116.

(2) MEURSIUS, *Græc. feriat.*, l. I, sur les Apaturies.

les chevaux de Phaéton, qui se précipitèrent et s'approchèrent de la Terre, image que le mythe d'Hippolyte remplaçait par le monstre soulevé par Neptune. C'était au II des nones de mai que, dans le mythe astronomique, avait lieu l'apparition de ce terrible Scorpion qui allait guider la marche de la dernière nuit où tout devait finir, pour rendre à la nature une nouvelle période et un nouvel ordre de choses (1). C'était au VII des ides que, selon l'indication de Columelle, commençaient les ardeurs brûlantes de l'été, et deux jours après, que le coucher d'Orion était suivi de celui du Cocher céleste. C'est le VII aussi, c'est-à-dire le 9 mai, que d'après le rituel de Saint-Denys se célèbre, comme nous l'avons indiqué plus haut, la translation des restes de Saint-Hippolyte.

La constellation du Cocher renferme elle-même la Chèvre, c'est-à-dire la nourrice de Jupiter ou du dieu de la foudre. Cette étoile est placée à l'épaule gauche du Génie, et tout près, à la main gauche, se voient quelques étoiles que l'on dit être ses Chevreaux. Les mythologues chrétiens, en écrivant la légende de Saint-Hippolyte, gardien de Saint-Laurent que le feu dévora, n'ont point oublié de parler de sa nourrice et de ses compagnons. Ils lui ont donné le nom de Concorde et la font naître au 16 janvier, le même jour où se célébrait à Rome la fête de la Concorde.

Le culte du Cocher était, comme nous venons de le voir, trop important par rapport au temps qu'il marquait, pour que, dans la religion de la nature où l'on appliquait à l'année les mêmes fictions que l'on faisait sur les grandes périodes, le lever de ce Génie ne fût pas observé et célébré dans les hymnes sacrées et dans les allégories poétiques sur les cycles. C'est ce qui explique la découverte du monument cyclique trouvé à Rome dans les ruines de l'église de Saint-Hippolyte, dont le culte, d'après toutes les dates que nous venons de rapporter et d'après le symbole de son martyre, fut incontestablement substitué à celui du Génie mythique, qui avait passé de la Grèce en Italie. La statue placée dans la chaire de marbre, ne porte nulle part le nom d'Hippolyte et n'en a pas non plus le caractère. Elle représente incontestablement le prêtre du sanctuaire chrétien expliquant le cycle pascal, comme l'hiérophante des temps antérieurs expliquait aux initiés, d'après la légende sacrée, le retour de l'année

(1) Ovide, *Fast.*, l. 5, v. 600.

et de la chaleur. Ce monument nous prouve avec quelle sagacité le nouveau culte substituait partout dans les temples ses cérémonies, ses fêtes, ses dates, aux cérémonies, aux fêtes et aux dates de l'ancienne religion qui s'écroulait.

Les martyrologues chrétiens, Usuard, Adon, Baronius et d'autres, ont eux-mêmes été frappés de la similitude du martyre du saint chrétien avec la mort du Génie mythologique. Ils en ont conclu, dans leurs légendes, que le saint avait été condamné à ce genre de supplice par rapport au nom qu'il portait. Disons plutôt que le supplice qu'on suppose lui avoir été infligé, n'est qu'allégorique, comme l'était dans la fable d'Hippolyte la mort de ce héros, traîné près de Trézène par les chevaux que sa main avait nourris, et qui n'était qu'une allusion à l'état du ciel d'été. C'est au mois d'août que se célèbre la mort de l'Hippolyte chrétien, le jour après celui où le calendrier de Columelle marque *Autumnus incipit* (1), et où finissait par conséquent l'embrâsement allégorique de la nature. C'est encore une coïncidence frappante du rapport que toutes les fêtes qui le concernent ont avec celles de l'antiquité, puisque pas une date ne varie de toutes celles que nous avons mentionnées..

L'Hippolyte grec était considéré comme le type de la chasteté. C'est en ce sens qu'on implore Saint-Hippolyte pour se préserver des tentations de l'incontinence. Parmi les miracles qu'on attribue aux reliques du martyr (2), on cite celui qui eut lieu en faveur d'un bouvier que le démon tentait chaque nuit, en lui montrant une superbe femme nue qui, plus il lui faisait résistance, plus le tourmentait par ses luxurieux attouchements et ses impures caresses. Inspiré par Saint-Hippolyte, auquel il avait une particulière dévotion, il prit dans son lit une sainte étole, et lorsque le succube apparut, il la lui passa au cou et l'étrangla. Le démon, en s'en allant, laissa dans le lit le cadavre, dont la puanteur était telle que toute la maison en fut infectée. L'évêque et les citoyens de la Penne où le fait se passa, en ayant été informés, se rendirent sur les lieux, et s'étant emparé du cadavre, le brûlèrent.

Cette légende chrétienne n'a pas sans doute le caractère poétique de la légende grecque. Mais on ne peut méconnaître que le moine de

---

(1) V. dans Pétau, *Uranal.* ce calendrier. T. III, p. 102.
(2) Pierre Calot, *S. Hippol. Miracula*, p. 2, fol. 34.

qui nous la tenons, n'ait eu en vue la chasteté qui fait le fond de la fable d'Euripide. C'est une réminiscence qui s'attache, non à la personne du martyr, mais au souvenir de son nom.

Maintenant, si l'on me demande ce que je pense de l'existence de Saint-Hippolyte, je répondrai que rien ne s'oppose à croire qu'un saint de ce nom, que dix autres saints, si l'on veut, portant le même nom, aient pu vivre aux IIe, IIIe et IVe siècles. Seulement je reste convaincu, d'après ce que je viens de rapporter, que tout ce qui se rattache à celui qui fait le sujet de cette dissertation est symbolique, et que ce n'est évidemment qu'une imitation de l'allégorie du Génie antique.

MAXIMILIEN DE RING.

VALEUR DES ACCUSATIONS

CONTRE LA PHILOSOPHIE

ATTRIBUÉE AU CLERGÉ.

Il est glorieux, nul doute, Descartes, cet incomparable génie, qui, sous le poids de la tradition des siècles, dans le sein d'une société dont la grandeur merveilleuse avait sa source en-dehors d'elle-même, se lève tout-à-coup pour proclamer la souveraineté de l'esprit et rendre la philosophie psychologique, c'est-à-dire réformer l'esprit humain. Dans quels éclatants horizons il venait appeler l'intelligence humaine; et, que de mondes on allait découvrir sur ses traces! Il pouvait être suivi par des talents supérieurs, dignes à leur tour de servir de guides, mais l'honneur de la découverte devait lui rester. La révolution qu'il opéra dans les sciences est plus utile, et peut-être plus mémorable que celle des cités et des empires. Quels chefs-d'œuvre de sagacité que sa méthode, devenue le point de départ de presque toute philosophie! S'il s'est trompé sur quelques points de physique, c'est qu'il était homme, et qu'il n'est pas donné à un seul homme, ni même à un siècle de tout connaître.

Développé par les mâles exercices de cette méthode si rigoureusement logique, le christianisme a élevé les âmes à l'intelligence des vérités révélées, et les a fait retomber, par delà les faits, jusqu'à ces types éternels, source du vrai, du juste et du beau. Les noms des savants qui s'enrichirent de la philosophie cartésienne, comme de ceux qui s'illustrèrent dans les lettres ou sur les champs de bataille, vivent

dans l'histoire, surnagent sur ce torrent des âges où s'engloutissent les générations et les siècles, et passeront à la postérité la plus reculée, environnés d'une pompe imposante et des attributs de la grandeur.

Cependant, nous ne puiserions plus nos inspirations philosophiques aux sources de la philosophie de Descartes; nous ne nous rallierions plus à l'étendard que tient ce penseur célèbre; nos conquêtes scientifiques et littéraires ne seraient plus le résultat d'une réflexion forte, profonde. « Du temps de Bossuet et de Mallebranche, dit-on, le clergé avait une philosophie, celle de Descartes..... De nos jours la philosophie du clergé se réduit maintenant à un cri de guerre universel contre la philosophie. » ([1]) Cette assertion s'évanouit à la lumière des faits. Aujourd'hui, comme au XVII[e] siècle, le *clergé* appuie ses convictions, dans une liberté absolue, sur les connaissances de l'esprit et du cœur. Il ne se laissera point entraîner hors des voies droites et larges où, depuis des siècles, il a trouvé sa gloire. Nous préférons la pensée au raisonnement, qui n'est pas l'unique flambeau, c'est-à-dire que nous mettons la raison au-dessus de la dialectique qu'avait couronnée le moyen-âge, parce que la logique n'est pas toute la philosophie; nous étudions la méthode de *Descartes* pour connaître plus profondément l'ordre de vérités auquel nous consacrons les forces de l'esprit; nous donnons pour base à toutes nos spéculations un fait de conscience, c'est-à-dire le moi pensant, le moi observé par le moi, fait simple, familier, mais fécond, merveilleux, et qui nous sert à la fois de fondement et d'exemple. Le *cogito, ergò sum*, c'est pour le *clergé* l'être qui pense prenant possession de soi-même par la réflexion, échappant au doute en affirmant sa propre réalité, sa propre individualité, et de ce ferme point d'appui s'élevant non à un absolu abstrait, mais à un Dieu réel et vivant, principe premier et suprême idéal de la pensée et de la conscience.

En subordonnant la forme au fond, en assujétissant le mot à l'idée, cela n'empêche pas de travailler la forme, mais seulement afin de la rendre conforme au fond, et pour que le style devienne l'expression la plus fidèle, la plus complète, et par conséquent, l'expression définitive de la vérité.

Le *clergé* recherche la nature des causes pour aborder le problème de la nature humaine. Il n'ignore pas que les sens et la physique ne

---

([1]) *De la philosophie du clergé*, par M. E. SAISSET.

sortent pas du domaine des phénomènes ; que la conscience atteint les causes ; qu'elle saisit dans leur opération même les facultés de l'être qu'elle observe, et le sujet dont elles sont la vie, principe un et identique dans la variété et la mobilité de ses formes, cause primitive qui devient pour nous le type de toutes les causes extérieures pour être bientôt le solide point d'appui sur lequel la raison nous élève jusqu'à la cause des causes, dernier principe de tous les phénomènes et de toutes les existences. Et, qui ne voudrait avoir des idées claires sur Dieu, sur l'homme, sous l'inspiration d'un spiritualisme sublime ? Une impulsion vigoureuse se fait sentir dans les travaux du *clergé ;* il sympathise avec toutes les conquêtes de la raison, et y découvre ce qu'il y a d'essentiel et de vital.

M. Maret et ses amis prouvent très-solidement qu'un traditionalisme exclusif est une chose dangereuse ; qu'avant eux tous les docteurs de l'Eglise, les théologiens les plus autorisés, ont fait une certaine part à la raison ; que les livres saints eux-mêmes reconnaissent une loi naturelle et une religion innée ; qu'il est étrange, quand on invoque la tradition, de vouloir changer sur un point si grave la constante tradition de l'Eglise ; que nier les droits de la raison et toute certitude naturelle, c'est livrer la révélation désarmée aux attaques de la philosophie, c'est laisser l'homme éternellement indécis entre Mahomet et Jésus-Christ, c'est incliner au plus dangereux scepticisme.

Je ne sache donc pas que la méthode philosophique de *Descartes*, le *criterium* de l'évidence, la spiritualité et la liberté de l'âme, l'existence et les perfections de Dieu, ne fournissent au *clergé* le moyen de fonder une métaphysique aussi ample que le cœur et l'esprit de l'homme, qui satisfasse à tous ses besoins et réponde à tous ses vœux.

Le *clergé* n'abandonne *Descartes* que quand celui-ci distingue si faiblement la volonté soit du désir, soit du jugement ; quand il y renonce tout-à-fait ; quand il détermine *à priori* et d'une manière toute géométrique la nature de l'étendue, et prétend réduire aux modalités variables de cette étendue le fonds même de l'univers. Voilà deux erreurs qu'évitent également les plus illustres de la philosophie moderne. [1]

---

[1] « Au sein de la philosophie de Descartes, s'étaient glissées des erreurs funestes. On sait quelle main les cultiva. » *La Philosophie positive,* par M. E. Saisset. Voyez : *Essais de philosophie*, par M. Charles Rémusat, tom. 1er, pp. 106, 140, 143, etc.

Leibnitz avait déjà saisi le côté infirme, le vice du cartésianisme, savoir : la prédominance de l'idée de substance sur l'idée de cause. M. Cousin assure que « frappé particulièrement, dans la conscience, ou phénomène dans la pensée, Descartes a négligé celui de l'activité volontaire et libre. » (1)

C'est donc une erreur psychologique dans laquelle il est tombé, et au fond de laquelle il a entraîné des penseurs illustres. Descartes n'a ni bien observé les faits de conscience, ni démêlé, pour le poser et pour le résoudre, le problème essentiel que ces faits impliquent.

Ce n'est pas tout : au nombre des notions fondamentales, des connaissances premières, sont de certains principes, comme celui de causalité et d'autres, qui sont essentiels à l'esprit, et sans lesquels il ne peut ni raisonner, ni découvrir. Ces principes sont des vérités : Descartes le sait ; il les prend pour tels, et cependant il oublie ou néglige d'en montrer la source et la validité. Sa revue des principes de la connaissance humaine est donc incomplète, et les résultats même de son examen sont frappés d'incertitude, car ses conclusions ne sont établies qu'à l'aide de principes qu'il a oublié de préserver des atteintes du scepticisme universel. (2)

Le plus grand service que nous ait rendu Descartes, c'est de nous avoir appris à nous défier de tous les systèmes, à commencer par les siens. Mais tout n'inquiète pas, tout ne fait pas peur, tout n'est pas sujet d'ombrage dans le père de la philosophie moderne. M. l'abbé Maret déclare qu'il accepte de grand cœur la philosophie de *Descartes ;* (3) nous n'avons pris, dans notre *Essai sur la philosophie du christianisme*, que la raison pour guide. Et qui, dans le *clergé*, ne chercherait à établir une harmonie entre la base logique et la base ontologique, à s'appuyer sur les lois générales qui président au développement de l'activité humaine ? Saint Athanase développa le dogme de la Trinité avec une invincible logique ; sans parler de toute la psychologie si ingénieuse, si élevée de Saint Augustin et de Saint Bonaventure, le monologue de Saint Anselme fut un antécédent du grand

---

(1) *Cours de l'histoire de la philosophie*, 1829, tom. I, p. 465. Voltaire loua Thomas d'avoir séparé le génie de Descartes de ses chimères. *Oeuvres complètes*, tom. LII, p. 162. Correspondance générale.

(2) *Essai de philosophie*, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, tom. I, p. 128.

(3) *Essai sur le panthéisme dans les sociétés modernes*, p. 1.

ouvrage de Descartes. Il n'y a donc pas de noblesse à dépeindre le *clergé* condamnant la raison humaine que Mgr Affre a proclamée aussi pure, aussi sainte, aussi infaillible que la révélation elle-même. (1)

Le *clergé* ne brise point les ailes que Dieu nous a données pour remonter jusqu'à lui : avec *Descartes*, il ne reçoit jamais aucune chose comme vraie, qu'il ne la connût évidemment être telle. Il suit la voie lumineuse des plus beaux siècles, si fermes dans la foi, si dociles à l'autorité de l'Eglise, mais si libres en même temps, si calmes, si attachés aux intérêts de la raison. Car, si la doctrine du progrès est, en un sens, inadmissible en théologie, parce que la religion, loi parfaite de justice et de vérité, est immuable par son essence, il est aussi de l'essence de la religion de revêtir successivement, soit dans l'intelligence de l'homme, soit dans la société extérieure, des formes diverses, à mesure que l'une et l'autre se développent sous son influence.

Et le moyen de ne point attacher, par un lien naturel, la foi à la science, de ne point souffler à la pensée libre le feu sacré qui la rajeunit? « Point de conception sans foi, point de foi sans un commencement de conception ou de science. La philosophie la moins religieuse a donc de toute nécessité, aussi bien que la religion, ses dogmes ou ses objets de foi, et seulement, comme elle ne veut pas les rapporter à leur origine, et qu'elle s'offre de les identifier avec les objets de la conception, elle confond systématiquement le fini et l'infini, et fait de la connaissance et de l'intelligence même, un profond chaos, au sein duquel l'esprit en révolte contre ses lois, s'agite d'un mouvement stérile et aveugle. » (2)

Pourquoi donc le *clergé* n'aurait-il pas une philosophie qui traduit en conceptions précises, en explications lumineuses, Dieu et le monde, les deux termes, les deux pôles de la pensée humaine ? « La doctrine cartésienne, c'est-à-dire catholique, ne concilie-t-elle pas seule dans un juste accord les droits de la raison et de la foi ? » (3) Descartes concevait la religion dans ce qu'elle a de réel, dans ce qu'elle a de puissant, de glorieux, de sublime. Il n'admettait point une liberté absolue de pensée, il acceptait expressément les vérités révélées à

---

(1) *Introduction à la philosophie du christianisme.*

(2) *Questions politiques et philosophiques*, par F. LAMENNAIS, tom. II, p. 94.

(3) M. l'abbé Boyer, directeur de Saint-Sulpice.

titre de limite à la spéculation philosophique. Le doute, même provisoire, n'est point le fondement de la doctrine de *Descartes;* elle a au contraire pour but de détruire le scepticisme. » [1] En vrai sage, c'est à la religion de ses pères qu'il emprunte des règles de conduite à celle-là, comme il le dit, Dieu lui a fait la grâce d'être conduit dès son enfance. En affirmant l'idéalité de la pensée et de la vie, il se plonge dans la méditation de Dieu, et c'est avec ce qu'il trouve qu'il représente la nature humaine.

« Non, Descartes n'a point établi le doute pour base de sa philosophie. Il a commencé par le *doute*, continué par l'*examen*, terminé par la *certitude*. La nature du doute de Descartes, c'est d'être *suspensif*, non *absolu; apparent*, non *réel; méthodique* en un mot, c'est-à-dire conduisant à la science, non *exclusif* et *désespérant*, comme s'il empêchait d'arriver à la certitude. » [2]

C'est l'*éclectisme*, quoiqu'il prémunisse, par la connaissance imparfaite du passé, contre beaucoup d'illusions, qui ne suit plus *Descartes*. Et si la philosophie du christianisme n'ouvre pas des routes nouvelles avec une ardeur spontanée et réfléchie, elle mesure chacun de ses pas, assure, règle le mouvement des sociétés.

« Il faut, dit Mgr de Digne, que la France, sans distinction de parti, applaudisse aux sages pensées qui président à votre régénération politique; que l'épiscopat français n'a jamais été plus unanime dans son dévouement, et que nous apercevons tous un bien immense pour la religion au bout de cette voie où Pie IX est entré, voie déjà jonchée de haines implacables et de vieux préjugés tombés, et sur laquelle s'élève ce monument plus admirable que ceux de l'ancienne Rome et où sa main de pontife a scellé l'alliance éternelle de la religion, de l'ordre et de la liberté. » [3]

Le christianisme ne regarde donc pas en pitié l'expérience, l'histoire et le sens commun. « C'est surtout quand il s'agira de la révélation que l'examen sera sévère. Oui, nous croyons, nous Cartésiens, que Dieu peut parler aux hommes, et qu'il entre dans les desseins de sa providence de rappeler ainsi de temps en temps les vérités et les

---

(1) M. V. COUSIN, Discours prononcé à la chambre des pairs, mai, 1844. *(Moniteur)*.

(2) Mémoire de M. l'abbé Auger, sur le doute méthodique de Descartes.

(3) *Gazette de France*, 13 octobre 1847.

maximes qui sont utiles pour la religion et pour la société. Mais nous savons qu'il s'est trouvé de faux-prophètes, et nous n'en voulons pas. Nous ne voulons ni superstition ni fanatisme. Nous repoussons ce qui est ridicule et absurde. Il faut donc que les hommes qui se disent inspirés, aient bien soin de nous le prouver..... Nous nous rappelons très-bien que Saint Paul, qui était inspiré, a dit aux Chrétiens; *votre obéissance doit être fondée en raison*, et nous suivons le précepte, la raison nous conduit à la foi. » (1)

Ce n'est pas qu'il ne faille s'approprier ce qu'il y a de bon, d'excellent dans tous les systèmes; mais, dans les systèmes, il n'y a point de puissance de cohésion, de ciment qui tiennent fortement unies entre elles les pensées principales. Souvent le caprice reste seul souverain, dès lors il n'y a plus de lois fixes, des conditions immuables qui forment comme un point commun où se peuvent retrouver la raison et la foi. La vérité serait répétée parmi les bizarreries de l'esprit humain, elle ne pourrait être que le sentiment particulier, essentiellement variable, et ne s'attacherait à rien de solide. Bientôt l'hésitation gagnerait les intelligences et y lasserait l'ardeur de la volonté. Un changement perpétuel remuerait tous les principes, éleverait un triomphe sur leurs débris.

Le progrès indéfini n'est pas ce progrès impossible qui anéantit les bornes dans lesquelles l'éternelle sagesse a renfermé notre nature. Turgot, dans l'éclat de sa gloire et de son génie, n'imaginait pas pour l'avenir des facultés nouvelles et mystérieuses, il ne rêvait pas pour le genre humain le chimérique privilège de l'immortalité sur la terre. S'avançant jusqu'aux confins de la vérité et du bon sens, il allait jusqu'où la philosophie peut aller, mais il s'arrêtait où l'illuminisme commence. Il ne séparait point du progrès les misères inséparables de la condition humaine. Car, tant qu'il y aura des mortels sur cette terre, il y aura des larmes. La lutte, et, en une certaine mesure, la douleur même ne cessera point d'être la condition d'un être limité; mais l'homme se développe par le sacrifice, il se recueille dans la solitude, pour comprendre les événements qui le pressent, et trouve au sein des tribulations involontaires d'ineffables joies et d'incomparables récompenses.

On peut, nul doute, concevoir une interprétation large et profonde

(1) Mémoire de l'abbé Auger, sur le doute méthodique de Descartes.

du cœur humain, une vigueur de conception spontanée et libre; la mesure même du génie n'efface point ces traits saillants par lesquels éclatent les grandes originalités poétiques et littéraires; même le dogme invariable revêt des formes nouvelles dans l'intelligence développée des génies de la religion expliquant les mystères de la foi. Ces mystères étaient mieux conçus d'eux que lorsqu'ils bégayaient, dans le premier âge, les éléments de la doctrine chrétienne. L'oubli de cette distinction a rendu des arrêts passionnés, presque haineux.

« Les écrivains du clergé, dit-on, se récrient contre cette indépendance absolue de la philosophie; ils demandent si elle prétend tout connaître, tout pénétrer, sonder tous les mystères, percer tous les voiles, ne reconnaître aucune limite. Ils se déclarent en état de démontrer rationnellement que la philosophie a des bornes étroites, qu'elle est incapable de satisfaire les besoins les plus impérieux de la nature humaine, que, si elle ose l'entreprendre, elle mène au scepticisme, au matérialisme, au panthéisme. » (1) C'est-à-dire que le *clergé* prétend, avec tout vrai philosophe, que la raison humaine, la faculté de connaître la vérité par le moyen de la conscience, du raisonnement et de la démonstration, n'est pas *indépendante* de toute puissance du même genre qui puisse la redresser, la corriger, l'éclairer ou la contredire, car la raison humaine ne parle jamais que par la bouche d'un philosophe particulier, et une fatale émulation semble presser les penseurs à se supplanter tour-à-tour et à marquer chacun de son nom une doctrine nouvelle.

La raison n'existe nulle part à l'état abstrait ou *absolu;* mais incarnée dans les individus, elle s'y trouve soumise, quant à son exercice, à ses fonctions et à son développement, à une infinité de conditions qu'elle n'a pas faites, d'où elle dépend par conséquent, et qui limitent plus ou moins en chacun le cercle des découvertes qu'il peut faire, comme le dégré de confiance que ces découvertes peuvent mériter. (2) En d'autres termes, toute raison est raisonnable ou capable de vérité, mais aucune raison n'est parfaitement raisonnable. Tel est le résultat auquel conduit une étude méthodique de l'esprit humain. Il est des principes qui ne sont pas le produit des facultés, mais qui

---

(1) *De la philosophie du clergé*, par M. E. Saisset.

(2) Voyez les lettres à M. E. Saisset, par Mgr l'évêque de Montauban.

en paraissent plutôt être la règle, puisque les notions immédiates qu'elles nous donnent, supposent ces principes.

Cependant, qui est-ce qui *limiterait* la philosophie, considérée dans son sens absolu et le plus élevé, en vertu d'une autorité étrangère, méconnaissant ainsi l'empire de la raison et les prérogatives du génie? Si la mer a des bornes à ses flots, il n'en est point pour la pensée. Chacun de ses efforts, irrité par l'obstacle, redouble son activité et son audace. Mais, toute libre qu'elle est, la pensée a des lois que Dieu a faites, et il ne lui est pas donné de se développer complètement en les violant. En d'autres termes, l'esprit humain n'est pas infini, c'est-à-dire l'homme n'est pas Dieu. Quels que soient les progrès que l'avenir réserve à la science humaine, elle aura toujours des ombres et des limites. Saint Paul ne dit pas aux philosophes païens : vous n'avez pu connaître Dieu, et vous étiez à ce sujet dans une ignorance invincible; mais il leur dit : les Païens qui n'ont point de loi révélée font naturellement ce que la loi prescrit, ils en trouvent les règles au-dedans d'eux-mêmes, elle reçoit le témoignage de leur conscience. Avec les lumières de la raison, sans citer un seul texte de l'Ecriture, les docteurs chrétiens peuvent faire un exposé complet de la morale; parce que toutes les règles en sont, d'une part, susceptibles de déductions purement rationnelles, et qu'elles ont été, d'autre part, consignées dans la révélation chrétienne. Les mêmes docteurs démontrent également, et par le même motif, soit avec la seule raison, soit avec la seule autorité des écritures, l'existence et les attributs de Dieu. » (1)

C'est ce principe que développèrent les plus illustres du *clergé* de France. Mgr Frayssinous l'a repris, avec cette éloquence mâle, cette ferveur de conviction, cette souveraineté de raison et cette grandeur d'images qui caractérisent sa politique; il l'a posé devant le monde comme un article à introduire dans tous les écrits des philosophes. C'est pour s'être écarté de la ligne cartésienne, c'est pour avoir arbitrairement séparé la pensée d'avec l'être, le sujet de la connaissance d'avec son objet, que Kant a jeté la philosophie allemande sur la route du scepticisme.

---

(1) « Le système de Descartes n'est pas la philosophie du doute, c'est la philosophie de l'évidence..... avec Descartes et la révélation nous serons philosophes et chrétiens. .. » M. l'abbé Auger, l'*Investigateur*, journal de l'institut historique, juin 1846, p. 234.

M. E. Saisset, qui reproche aux écrivains du clergé de se récrier contre l'indépendance de la philosophie, croit même qu'en certains endroits de son *introduction philosophique au christianisme*, l'archevêque de Paris, loin de déclarer la raison philosophique *incapable de satisfaire les besoins impérieux de notre nature*, en exagère la puissance. (1) Les principes de Descartes bien appliqués, ses hypothèses abattues, voilà ce que ne repoussera point le *clergé* de France.

Je ne sache donc pas que la raison ne soit le pouvoir qui communique avec l'être, c'est-à-dire avec ce qui est par soi-même, avec l'absolu, océan sans fond et sans bord, d'où émane toute intelligence, comme toute goutte d'eau vient de la mer et s'y précipite. (2) Si un membre distingué du *clergé s'est écrié* contre les attributs de la raison humaine; s'il a soutenu que « l'idéalisme n'est pas en droit de conclure du subjectif à l'objectif, de ce qui apparaît dans l'homme à ce qui existe hors de lui, » (3) il fut condamné par son supérieur immédiat. L'épiscopat de France s'associa à Mgr de Trévern, et s'exprima de la manière la plus solennelle, la plus énergique sur la valeur de la plus noble des facultés de l'âme. (4)

Pourquoi, d'ailleurs, se *récrier contre l'indépendance d'une philosophie*, qui, envisagée dans un sens positif et concret, est essentiellement indépendante? Elle cherche, elle démontre, quand elle le peut, la vérité par des moyens différents de ceux qu'emploie la religion pour enseigner et prouver ses dogmes. Il y a dans l'homme une lumière naturelle, rayon émané du foyer divin, lumière qui illumine tout homme venant en ce monde, et qui a répandu des clartés si vives jusque dans les ténèbres du paganisme. Cette raison est capable de poser avec autorité un principe de certitude, c'est l'évidence; une règle de mœurs, c'est l'idée du bien; une religion naturelle, c'est celle qui fait reconnaître à tout esprit droit un Dieu spirituel, un Dieu providence, créateur du monde et père de l'humanité. Aucun genre

---

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1845, page 1027.

(2) Voyez les leçons dictées de philosophie morale, par M. l'abbé Bautain, § 28.

(3) Ibidem.

(4) Mgr de Trévern s'était même offert à prouver que le système de M. l'abbé Baudain détruit toute certitude physique, morale et métaphysique, et que, par conséquent il nous met dans l'impossibilié de prouver la vérité d'une religion, ou même d'une proposition quelconque.

de grandeur n'a manqué à la philosophie; le génie, la puissance, ont conservé son souvenir. Si elle a produit des Bolingbroke, des d'Holbach, elle a aussi suscité des esprits élevés, de nobles caractères. La conscience est son point de départ, l'évidence sa lumière. Dieu se manifeste en nous par l'idée du vrai, par l'idée du bien, par l'idée du beau. Ces trois idées sont égales entre elles et filles légitimes du même père. Chacune d'elles, dit M. Cousin, mène à Dieu, puisqu'elle en vient. La philosophie est au-dessus et en-dehors de toutes les sciences particulières, soit spéculatives, soit pratiques, puisque sa fonction propre et supérieure est de déterminer les principes, les conditions et la possibilité de toutes les applications de l'esprit humain.

Je ne sache non plus que la religion condamne ceux qui ne croient pas à être des scélérats ou des insensés. Il leur reste une lumière dont la source aussi est divine et que le cours des siècles n'altérera pas: la raison, l'évidence, la voie qui crie au fond de toutes les consciences. C'est Hamilton, Reid, Stewart et leurs disciples qui réduisirent la philosophie à l'observation des phénomènes et à la généralisation de ces phénomènes en lois; (1) mais, quel écrivain du *clergé*, méconnaissant la nature de l'esprit humain, voudrait-il que la philosophie perdît son *indépendance?* C'est l'école positive qui cherche à substituer à la psychologie quelque chose d'équivoque et de mal venu qu'on appelle la phrénologie, comme si tous les penseurs, depuis Platon jusqu'à Reid, en croyant observer l'esprit humain, n'avaient poursuivi que des chimères. (2)

C'est la philosophie positive qui considère tous les faits comme essentiellement homogènes et tourne toute l'énergie intellectuelle vers la science expérimentale de l'homme et celle du genre humain. Au lieu de rechercher les essences des choses, elle étudie les choses en elle-mêmes, et institue les recherches précises et fécondes du calcul à la place des jeux stériles de l'abstraction. (3)

Toutes les philosophies dignes de ce nom glorieux aspirent à des

---

(1) HAMILTON, *Fragments de philosophie*, traduit de l'anglais, par M. Peisse, 1840.

(2) Voyez l'excellent livre de FLOURENS : *Examen de la phrénologie, et recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux*. 2me édition, 1842.

(3) *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1846, p. 189.

vérités qui composent ce qu'on appelle la religion naturelle, c'est-à-dire la liberté de l'homme, la loi du devoir, la distinction du juste et de l'injuste, du bien et du mal. « Pour y parvenir, celle-ci prend un chemin, et celle-là un autre : les procédés diffèrent ; de là des méthodes et des écoles diverses, moins contraires entre elles qu'on ne le croit au premier coup-d'œil, et dont l'histoire exprime le mouvement et le progrès de l'intelligence et de la civilisation humaine. Mais les écoles les plus différentes poursuivent une fin commune, l'établissement de la vérité, et elles partent d'un principe commun, la ferme confiance que l'homme a reçu de Dieu le pouvoir d'atteindre aux vérités de l'ordre moral, aussi bien qu'à celles de l'ordre physique. Ce pouvoir naturel qu'elles placent dans le sentiment ou dans la réflexion ou dans le raisonnement ou dans la raison ou dans le cœur ou dans l'intelligence, c'est là entre elles une querelle de famille. Elles s'accordent toutes sur ce point essentiel qui les fait être, à savoir que l'homme possède le pouvoir d'arriver au vrai, car à ce titre seul, la philosophie n'est pas une chimère. » (1)

Son *indépendance* veut dire que, dans les sciences philosophiques, la raison est souveraine; qu'elle ne peut ni ne doit subir le joug, accepter le contrôle d'aucune autorité, d'aucune science étrangères; que c'est à la philosophie à poser les questions, à choisir les moyens de solution, à résoudre les problèmes et à apprécier les solutions obtenues. » Mais, si cette *indépendance* consistait dans le droit qu'aurait la raison de chaque philosophe de tenir toutes ses affirmations ou conclusions pour vraies, toutes ses preuves et démonstrations pour légitimes, alors même qu'il se trouverait en contradiction avec la religion, nul philosophe chrétien n'admettra et ne reconnaîtra ce droit prétendu, puisqu'il admettrait et reconnaîtrait par là même, ou que la religion n'est pas démontrée vraie par la raison, ou que les contraires peuvent être vrais ensembles, ou que la raison humaine peut avoir raison contre la raison divine. » (2)

Comment, d'ailleurs, tenir pour vraies toutes ses *affirmations* ou *conclusions*, quand la raison, enfermée dans le moi, ne communique pourtant que par le moi avec les choses? Ce contraste, cet antagonisme, qui produit les grandes souffrances et les grandes fautes de

---

(1) *Du scepticisme de Pascal*, par M. V. Cousin.

(2) Lettres à M. Saisset, par Mgr l'évêque de Montauban.

l'esprit, ne peut point marcher dans la même ligne que la raison éternelle.

On avait confondu, au moyen-âge, la philosophie et la religion; on avait prétendu que la seconde doive absorber la première. Ce n'était point là l'esprit du christianisme, qui admet d'une manière formelle l'existence d'une philosophie distincte de la foi. Pour vaincre le mépris des philosophes, les apologistes des premiers siècles avaient appelé les lettres au secours de leur croyance, et rivalisaient avec les plus grandes renommées d'érudition et d'éloquence. Saint Justin le martyr et Saint Augustin furent favorables à la philosophie; Saint Clément d'Alexandrie préconisa la sagesse humaine. (1) Pendant toute la durée des XIIIe et XIVe siècles, des esprits de premier ordre, tels que Roger, Bacon et Raymond Lulle, étaient parvenus, par la rectitude naturelle de leur génie, à remonter des rêves de l'alchimie au seuil de la philosophie rationnelle et de la méthode expérimentale. Au Xe, XIe et XIIe siècles il ne serait pas difficile de trouver dans les cloîtres plus d'un précurseur de Saint Thomas d'Aquin, et même de Saint Bernard et de Saint Anselme.

La libre recherche de la vérité n'est pas coupable; l'esprit d'examen doit s'asseoir comme une puissance indépendante en face de l'autorité; et plus il touche le but de la destinée humaine avec précision, plus il montrera pour la pensée divine un respect vrai et profond. C'est ainsi que M. Charma a déclaré, que le christianisme à lui seul avait fait plus d'honnêtes gens que tous les philosophes réunis; et tel serait l'esprit qui dirigerait tous les philosophes, si, distinguant avec soin et sans cesse deux ordres de vérités, les unes ne s'adressant qu'à la foi, les autres s'élevant ou descendant à la science, ils adressaient leurs disciples, quand la raison humaine, c'est-à-dire la science leur semble impuissante et les condamne au doute, pour qu'ils y complètent leurs croyances, à la raison divine, c'est-à-dire à la religion.

L'intelligence et la vérité sont tellement correlatives qu'il est impossible de les concevoir l'une sans l'autre. A moins de se réduire au scepticisme, l'on ne peut contester que la raison humaine est une autorité légitime, inébranlable. C'est par cette noble faculté que le christianisme a eu la force de se résoudre en grands hommes, en génies sublimes; et, s'il a pour essence de faire prévaloir dans la pensée

---

(1) STROMAT, *lib.* I.

l'idée de l'infini, de l'absolu, de l'invisible, c'est que ce n'est pas uniquement par l'intelligence que nous pénétrons dans la sphère supérieure à nos connaissances. A côté des principes suprêmes que possède la raison, qu'elle applique avec autorité, mais auxquels cependant elle ne parvient pas à tout soumettre, il y a, dit M. de Rémusat, des demi-connaissances, des anticipations naturelles, des conjectures instinctives, rudiments d'une science qui n'est pas de ce monde; et comme ces sortes de notions ne sont pas pleinement rationnelles, nous n'y arrivons point par la raison seule; d'autres facultés nous y conduisent également. La sensibilité semble nous en rapprocher autant que l'intelligence, et mille mouvements de notre âme, qui ne se laissent pas aisément mesurer au calcul philosophique, nous jettent au-delà de notre conviction et sur les limites du monde idéal.

Puisque donc la religion et la philosophie existent à part, la philosophie reste souveraine jusque dans sa soumission. Mais *indépendance* ne veut pas dire inimitié, indifférence. « Il n'est pas bon de penser, dit Rousseau, qu'un homme de bonne foi qui raisonne ne peut être un membre de Jésus-Christ. « (1) La science ne relève que de ses propres lois, on peut l'altérer, la détruire plus ou moins en soi; mais tandis qu'elle subsiste et au degré où elle subsiste, sa dépendance est purement fictive, car c'est elle encore qui détermine, en vertu d'un libre jugement, sa soumission apparente. » (2)

Or, est-ce là fixer à la philosophie des *bornes étroites*, proclamer qu'elle *mène au scepticisme, au panthéisme*? M. E. Saisset tracerait-il à la philosophie une étendue plus grande que les Clément d'Alexandrie, les Saints Thomas d'Aquin, les Saint Anselme, les Bossuet? La porterait-il à une plus haute élévation que l'immortel archevêque de Cambray? Rendrait-il un plus bel hommage à sa fécondité que Saint Augustin, qui reconnaissait qu'indépendamment de l'Eglise, il y a encore cette autre partie de la vérité, de la justice et de la conviction réfléchie, à savoir: le sentiment de la dignité et l'excellence de la raison et du pouvoir naturel et légitime qu'elle a reçu de Dieu de faire connaître à l'homme et lui-même et son auteur divin?

Ce fut par la pensée libre et par une métaphysique profonde que

(1) *Oeuvres complètes*, tom. XXIV, p. 24. Lettres sur la philosophie.

(2) *Esquisse d'une philosophie*, par M. LAMENNAIS, tom. I, p. 54.

l'aigle de Meaux brilla de toutes les splendeurs de l'intelligence et abattit les sophismes. Mgr de Trévern, l'abbé Boyer, et tous ces fermes esprits qui honorèrent et honorent le sacerdoce, firent et font paraître toute la puissance de la raison et l'inépuisable vitalité qui est en elle.

Je ne comprends donc pas ces reproches faits au *clergé de se récrier contre l'indépendance de la philosophie* relevant le drapeau de Descartes et de Leibnitz, le drapeau d'un spiritualisme rajeuni et fécondé par l'esprit nouveau, capable de satisfaire ces nobles besoins religieux qui éclatent de toutes parts avec une si grande puissance. L'économie des lumières ne peut être professée ni appliquée par une religion de lumière. Il faut être certain, non seulement de l'existence de la vérité, mais de son principe et de sa nature générale. Or, s'il n'y a nulle difficulté à la montrer et à la marquer du doigt, il faut de la philosophie pour la définir. Pourquoi l'homme serait-il doué d'intelligence, de sensibilité et de liberté, s'il ne pouvait se développer et se perfectionner comme force morale ? En réduisant la philosophie à la logique, on la déshériterait du droit de parler aux hommes de Dieu, de l'âme et de l'avenir. C'est parce qu'elle est *capable de satisfaire les besoins les plus impérieux de la nature*, que la philosophie est l'expression la plus élevée de la nature humaine. Aussi a-t-elle préparé les plus grandes découvertes, organisé toutes les sciences, fertilisé l'étude de l'histoire, expliqué aux hommes leurs destinées, transformé leurs codes, dicté leurs institutions.

« Sagement cultivée, la raison porte en elle les croyances sans lesquelles celles de l'Eglise manquent de force, et ne reposent plus que sur l'imagination, ou sur le désespoir impie de toute vérité, s'efforçant de se tromper lui-même, et troublant l'Eglise au lieu d'y trouver la paix. » [1] *Ratioquæ princeps et judex omnium esse debet*, s'écriait Saint Anselme. Ce langage ne rabaisse point la faculté de connaître par excellence, spéciale et indépendante; il est la continuation du vaste système que l'esprit humain se composa dans ses méditations séculaires.

D'ailleurs, l'*indépendance absolue de la philosophie* n'implique aucune contradiction avec une révélation surnaturelle; car la philosophie n'est pas une science isolée de toutes les autres, qui aspire à se

---

(1) *Journal des Débats*, 18 décembre 1842.

construire hors de l'univers et de l'humanité un domaine *indépendant*. Cette manière d'entendre et de pratiquer la philosophie serait contraire à l'ensemble de la tradition. Le père de la philosophie moderne avait donné pour base à toutes ses spéculations un fait de conscience ; le *cogito*, *ergò sum*, implique logiquement que la pensée ne peut exister hors d'un être pensant : or, c'est là une loi de la raison. Le moi réfléchi est, au début, l'instrument, la base et le champ de la philosophie. Tous les faits qu'une observation directe, toutes les notions qu'une induction immédiate fournit, participent de la même certitude. Ces faits et ces notions, soigneusement distingués, analysés, classés, se résolvent en facultés et en principes; en facultés qui sont les pouvoirs de l'esprit humain, en principes qui en sont les lois. Mais, nul n'établira jamais qu'en se manifestant à l'esprit d'une manière plus nette et plus vive, Dieu n'ait pu faire connaître à l'homme des vérités qu'auparavant il n'apercevait pas, ou ne voyait qu'obscurément, en d'autres termes, que Dieu n'ait pu élargir l'enceinte des lois de la raison par un concours spécial.

Quelle assurance peut-on en avoir? Celle du témoignage extérieur des faits qui dominent tous les raisonnements. (1) La vérité ne se joue pas dans les ténèbres de notre esprit, comme les rayons du soleil couchant dans les nuages qu'il colore de nuances infinies, se mêlant, changeant et s'affaiblissant, jusqu'à ce qu'elles se perdent dans une nuit profonde. Entre les créatures et l'astre éternel qui éclaire et anime l'univers, il n'y a pas un crêpe sanglant. La raison « ne tarit donc pas dans les âmes l'instinct sublime de l'infini, source immortelle de toute philosophie comme de toute croyance religieuse. » (2) Si elle refusait de se fortifier sans cesse par ses propres éléments, elle aurait le sort des plantes arrachées à la terre qui les nourrit et qui périssent en perdant leurs racines.

La majesté du christianisme est plus auguste quand la raison, concentrant la plus vive étincelle de son activité, chante son triomphe. En coupant les ailes à la pensée, l'on déchirerait la voile ouverte au souffle de l'intelligence. « Nous naviguons, disait Mirabeau, diversément sur le vaste océan de la vie ; la raison en est la boussole, mais

---

(1) Voyez, dans mon *Essai sur la philosophie du christianisme*, le chapitre : *Rapide exposition de la religion chrétienne*, tom. II, p. 181.

(2) *Philosophie du clergé*, par M. E. Saisset.

la passion en est le vent. » (1) Toute âme qui embrasse le christianisme avec simplicité, qui aime Dieu et les hommes, qui a en soi l'amour de la vérité et l'esprit de dévouement, s'identifie avec les sentiments nobles. Notre respect est donc acquis à la raison humaine.

Le *clergé* dirait-il que la philosophie aboutisse au panthéisme; qu'elle unisse jusqu'à les confondre Dieu et la nature? Distinguons. Entendez-vous par *philosophie* l'usage ou l'abus de la raison? Parlez-vous de la raison fidèle à ses lois naturelles ou de la raison infidèle à ses propres lois; de la raison restant raisonnable ou de la raison égarée? Point d'équivoque, toute la difficulté est là. Si vous parlez de la raison égarée, elle peut conduire au panthéisme, elle y conduit en effet beaucoup d'esprits, comme elle en a conduit d'autres à l'athéisme, à l'idéalisme, à tous les égarements; mais la religion, elle aussi, la religion égarée, peut précipiter les plus belles âmes dans le mysticisme, le fanatisme, la superstition, dans mille autres excès. Que suit-il de là contre la religion et contre la raison? Absolument rien. Le *clergé* ne transforme pas une simple erreur possible, suite de la faiblesse humaine, en une erreur nécessaire, produit fatal de l'organisation même de la raison. Si le *clergé* disait que la raison, restant raisonnable, aboutit nécessairement au panthéisme, il soutiendrait une thèse fausse, contraire à toutes les données de l'observation psychologique, à tous les enseignements de l'histoire. Ne pas séparer la divinité du grand Tout qui existe par elle, c'est le dieu des Strabon, c'est le dieu des stoïciens; mais, toute philosophie n'est pas contradictoire et ridicule. Car, qu'est-ce qu'un Dieu dont les êtres seraient des modifications, qui serait, dit Bayle, jardinier et plante, médecin et malade, homicide et mourant, destructeur et détruit? (2) Non, toute philosophie n'est pas la dialectique hégélienne, l'idée pure et unique, qui domine tous les moments, en embrasse toutes les faces. Avec une philosophie telle, il n'y aurait plus ni religion, ni pensée libre, mais une seule et même existence; tous les contraires disparaîtraient au sein de cette unité redoutable.

De ce que quelques philosophes prétendent que l'être absolu est uniquement la substance, il ne s'en suit pas que la philosophie descende cette pente fatale, c'est-à-dire qu'elle confonde avec cet uni-

---

(1) Sur la liberté de la presse.

(2) Voyez Bernis, *Discours sur la poésie.*

vers « l'éternelle intelligence qui, avant le monde et l'humanité, existe de la triple existence qui est inhérente à sa nature. » (1) L'esprit le plus vulgaire ne dépouillera point Dieu de l'intelligence, de la volonté, de la liberté; il ne verra point en lui qu'une force aveugle et ténébreuse, la force fatale qui se déploie dans ce monde, s'étend dans l'espace, s'écoule dans les fluides, se raréfie dans l'air, se dilate dans le gaz, se solidifie dans le minéral, végète dans la plante, sent dans l'animal et pense dans l'homme. Si la raison poussait nécessairement au panthéisme, elle serait dès lors dans un rapport harmonique avec cette aberration humaine; le panthéisme aurait une vertu mystérieuse d'attirer vers soi toute pensée libre, toute âme qui réfléchit. Il s'appuierait sur des principes abstraits, et descendrait d'un Dieu abstrait à je ne sais quoi de multiple, modal, nécessité, qui n'est encore qu'une chimère d'abstraction.

« Il n'appartenait qu'à la philosophie allemande de glorifier Spinoza. Elle en est la légitime héritière; Hegel, c'est toujours Spinoza, mais un Spinoza plus audacieux encore et plus chimérique. » (2) De sorte que le monde serait solidaire de la substance, comme l'effet de la cause, et lui serait contemporain comme la matière d'être à l'être. Le monde serait dès lors substance, créature et créateur ne seraient, ne feraient qu'un seul et même tout. Il est curieux de voir, je l'avoue, avec quelle puissance mathématique, avec quelle rigueur de déduction, une fois son idée de substance admise, Spinoza pousse de théorèmes en théorèmes, de corollaires en corollaires, sans qu'on puisse briser un anneau de la chaîne de ses raisonnements. Mais, est-ce à dire que le spinozisme ne soit qu'une philosophie conséquente? Est-ce à dire qu'on ne puisse donner son esprit et son cœur libre sans se condamner à toutes les impiétés du panthéisme, et sans envisager l'homme et la nature que comme des phénomènes? Est-ce à dire enfin qu'il faille se placer de prime-abord au sein de l'absolu, et expliquer de cette hauteur, par la seule puissance de la logique, et sur le fondement d'un certain nombre de conceptions abstraites, l'économie universelle des choses?

Non que les principes de Spinoza une fois donnés, c'est-à-dire Dieu

---

(1) *Cours de l'histoire de la philosophie*, 1828, par M. V. Cousin, 8e leçon, page 16.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1846, page 212.

n'étant qu'une substance et non une cause, l'être parfait, infini, nécessaire, substance immuable de l'univers, et non sa cause productive et créatrice, le système ne soit irréfutable. (J'entends par système un certain ordre dans les idées, une harmonie quelconque entre les parties d'un même tout, une collection naturelle entre un principe et son application.) Mais, le vice de l'argumentation de Spinoza est dans la prédominance du rapport de phénomène à l'être, de l'attribut à la substance, sur le rapport de l'effet à la cause. Aussi les principes et les méthodes de la philosophie et de Spinoza sont-ils diamétralement opposés, et le sens commun, en Europe surtout en France, s'est-il élevé contre des prétentions extravagantes.

L'abbé Cacheux, à Issenheim.

(La fin à la prochaine livraison.)

BIBLIOGRAPHIE ALSACIENNE.

Mittheilungen aus der Geschichte der evangelischen Kirche des Elsasses, *von* TIM. WILH. ROEHRICH, *Pfarrer zu S. Wilhelm. — Strasburg, Treuttel und Würtz, 1855, 8°; 2 Bände.*

ETUDES, NOTICES ET DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE D'ALSACE, par M. TIM. GUILL. ROEHRICH, pasteur de l'église Saint-Guillaume. — Strasbourg, Treuttel et Würtz, 1855, 8°; 2 vol.

Il y a, dans la littérature alsatique, deux écoles. L'une qui ne vit que d'imitations, de redites, de compilations, qui ne sait faire avec les vieux bons livres que de mauvais livres nouveaux; cette école a son ornière tracée; elle se traîne éternellement à travers la même série de faits convenus et vulgaires et persiste à ne voir dans notre histoire que les choses qui y ont été vues de toute ancienneté; elle a peur de découvrir du nouveau, car ce nouveau venant à déranger l'ordonnance historique qui lui est familière, elle courrait le risque de ne plus se reconnaître dans son petit monde borné et conventionnel. Dans cette école la forme et le style sont à la hauteur du reste; quelques adeptes, il est vrai, ont essayé de rajeunir l'une et de vivifier l'autre avec les recettes de la nouvelle médecine littéraire que l'on appelle le *pittoresque;* c'est un inconvénient de plus; autrefois l'on avait le vide, le vague et le vulgaire dans une certaine simplicité inoffensive et sans couleur; aujourd'hui nous avons le même vide, le même vague, le même vulgaire prétentieux et coloré. L'on n'a pas le droit d'être offusqué d'un visage insignifiant; mais il est difficile de ne pas être choqué, si ce visage cherche à paraître coquet, à se donner une physionomie piquante, en remplissant ses vides de fard et en mettant des mouches à tort et à travers.

Nous ne nommerons aucun des disciples de cette école, et nous ne dirons rien de ses maîtres. Ce n'est pas ici le lieu de la juger dans ses œuvres. Il nous suffit de l'avoir indiquée, pour la mettre en contraste avec l'autre école dont nous avons à dire quelques mots.

Celle-ci n'a pas la prétention d'être une école nouvelle. Elle est la continuation raisonnable et laborieuse, le progrès naturel de ce qui a toujours été la véritable école historique alsacienne. Ses commencements datent des premiers travaux historiques sérieux qui ont signalé la renaissance des lettres dans notre pays. Depuis, elle a continué à enrichir de livres excellents, substantiels et lumineux nos bibliothèques alsatiques. Elle a toujours eu pour représentants des hommes d'un savoir solide et étendu, des érudits patients et consciencieux, des chercheurs curieux et infatigables, souvent des penseurs exercés ou ingénieux, et presque toujours des écrivains sages, habiles et distingués. Cette école. à l'inverse de l'autre, ne resasse et ne recopie point les livres; elle en fait de nouveaux, de véritablement nouveaux; elle porte ses investigations sur les parties ignorées ou obscures de notre histoire; elle sonde les vieilles archives, les documents inédits, les monuments manuscrits; elle porte la lumière dans ce monde de ténèbres et de mystères. Au lieu de tourner dans le cercle étroit des faits convenus et acquis, elle le franchit et s'ouvre des horizons jusque-là ignorés; elle dit ce qui a été oublié et dédaigné; elle rectifie ce qui a été mal vu; elle découvre ce que l'insuffisance des lumières, l'imperfection de la critique, l'incertitude des notions scientifiques et souvent l'intérêt des passions avaient tenu caché. Si elle se sert des livres de seconde main, ce n'est point pour les piller et les habiller à une mode un peu plus moderne, mais pour s'en aider comme de guides, s'ils sont bons, et pour redresser leurs erreurs, s'il s'y en trouve. Tandis que sa rivale se courbe avec soumission sous l'autorité des traditions orales ou écrites, elle contrôle les écrivains et remonte aux sources vives et y puise la vérité; les conjectures et les ouï-dires ne lui suffisent point; elle exige des preuves et des témoins.

Entre ces deux écoles, la différence, on le voit, est profonde, radicale. Leurs fruits aussi sont singulièrement divers. Les uns sont à peine ébauchés, fades et sans couleur; les autres, au contraire, sont agréables, savoureux et nourrissants.

M. Rœhrich appartient à cette forte et saine école. Il y est entré,

il y a plus de vingt ans déjà, avec une excellente *Histoire de la réformation en Alsace.* Ce travail important se distinguait déjà alors par des qualités qui n'ont fait que se fortifier et s'étendre depuis: la méthode, la vivacité, la franchise, l'esprit de recherche, l'étude attentive des sources et des monuments contemporains. On pourrait bien, çà et là, y signaler quelques ardeurs excessives, quelques jugements trop amers; mais M. Rœhrich avait alors trente ans, il sentait vivement, il était emporté par un sujet qui sera encore longtemps brûlant, même dans le pur domaine de l'histoire. Revêtu du ministère évangélique, M. Rœhrich en retraçant les travaux et les luttes de la réforme, écrivait avec une chaleureuse conviction l'histoire et les combats de la foi qu'il enseignait. L'enthousiasme ne messied pas à ceux qui croient fortement, et tous les cœurs généreux pardonnent aisément les sentiments passionnés pourvu qu'ils ne réagissent point sur l'impartialité qui est le premier devoir de l'esprit d'un historien. — Fidèle à la voie qu'il avait choisie, M. Rœhrich a continué, depuis la publication de son *Histoire de la réformation*, à étudier les antiquités et les vicissitudes de l'Eglise protestante dans notre province. Il semble avoir consacré sa vie à cette œuvre. Aujourd'hui, mûri par l'âge et par l'expérience, adouci par l'étude calme et continuée, tempéré par la justice que la réflexion apporte avec le temps dans tous les bons esprits, M. Rœhrich nous donne sa seconde moisson, riche et variée, dans les deux volumes que nous annonçons.

Nous les avons lus avec un extrême plaisir. Les traits caractéristiques, le mouvement général de la réformation en Alsace nous étaient connus. La manière originale, puissante et dramatique dont la révolution religieuse du XVIe siècle s'était emparée de Strasbourg et d'une grande partie de l'Alsace, nous a toujours frappé, et nous y voyons un des événements les plus considérables et les plus dignes d'intérêt de notre pays. Tout concourt, chez nous, à faire de la réforme un de ces mouvements énergiques, imposants et complets, qui commandent le respect de la pensée et la sympathie de l'homme. Si l'emportement vers l'idée nouvelle est marqué d'une éclatante audace, la résistance aussi y a un caractère triomphal. Des hommes inconnus et nouveaux, que la parole de Luther a touchés au sein des monastères ou dans les rangs du clergé séculier, et qu'elle en a arrachés, luttent tout-à-coup contre la papauté et l'Eglise romaine, la plus grande puissance de l'univers chrétien; une ville libre, distribuée en tribus de

métier, gouvernée par des bourgeois et des marchands, inspirée du génie démocratique, tient tête non seulement à son évêque, un des plus puissants princes ecclésiastiques de l'Allemagne, mais à l'empereur d'Allemagne lui-même, au saint Empire romain, à Charles-Quint en personne ! Bien vue, bien étudiée, cette révolution est une curiosité sans exemple et le sujet d'un profond étonnement. Mais ce n'est point sur ces sommités historiques, déjà bien connues, que M. Rœhrich a arrêté ses regards et porté ses recherches. Il a fait un livre neuf qui est le complément et l'auxiliaire de tous ceux qui ont été écrits et seront écrits encore sur la réforme en Alsace. Il a voulu nous faire pénétrer dans les détails, dans les accessoires, qui ne peuvent point trouver place dans une histoire générale bien conçue; il a voulu nous présenter certains aspects particuliers qu'on ne peut bien saisir qu'isolés de la physionomie générale d'un événement; il a voulu nous initier à la connaissance de plusieurs faits spéciaux, intéressants et ignorés, mais qui ne pouvaient revêtir que la forme de la monographie; il a voulu nous montrer dans plusieurs événements anciens ou voisins de la réforme les signes précurseurs, la préparation logique de l'explosion de la révolution religieuse.

La richesse de renseignements, l'intérêt historique d'un pareil ouvrage, ne se peuvent bien apprécier qu'au moyen d'une analyse sommaire des parties qui le composent. Elle fera comprendre, mieux que tous les éloges, la diversité et l'étendue des recherches auxquelles s'est livré M. Rœhrich, son entente judicieuse du sujet auquel il s'est dévoué avec une si édifiante prédilection, sa vive compréhension de toutes les influences qui ont concouru à la formation et au développement de l'Eglise protestante dans notre province.

M. Rœhrich nous fait d'abord connaître comme un des prolégomènes du protestantisme, les infiltrations secrètes de la doctrine des Vaudois en Alsace au XIIIe siècle, les communautés mystérieuses qui s'y formèrent, notamment à Strasbourg, les persécutions et les exécutions judiciaires qui parurent y mettre un terme. On brûla, on extermina les hérétiques, mais leur esprit survécut à ces destructions cruelles et se réfugia dans des associations plus rigoureusement secrètes que les premières. Il existait à Strasbourg, sur la fin du XIVe siècle, une de ces communautés religieuses dont les membres, la doctrine, l'organisation, les travaux et la propagande furent pendant longtemps couverts du plus impénétrable mystère. Elle s'était séparée

de l'enseignement religieux officiel et aspirait à établir un christianisme épuré, basé exclusivement sur l'interprétation rationnelle des livres saints. Les membres de cette association portent, dans les documents contemporains, le nom de *Winkeler*. Ils appartenaient, pour la plupart, à la classe des gens de métier; on trouve pourtant parmi eux quelques religieuses; leur chef fut, à ce qu'il semble, à cette époque, Jean de Blumstein, d'une famille noble d'Alsace. Quelques imprudences excitées par les prédications passionnées d'un dominicain de Bâle firent découvrir cette association hérétique; trente-deux *Winkeler* furent emprisonnés et soumis à la torture en l'an 1400; 26 d'entr'eux avouèrent leur crime dans une information judiciaire, jusqu'ici inédite, et que M. Rœbrich a insérée à la suite de son travail, d'après le manuscrit original qui se trouve aux archives de l'église du Temple-Neuf de Strasbourg, et qui, sous le titre de *Factum hæreticorum*, contient 28 feuilles in-folio. Ce n'est pas sans émotion que l'Alsace du XIXe siècle lira ce curieux interrogatoire subi il y a plus de quatre siècles par les précurseurs secrets de la réforme, et elle s'inclinera avec respect devant le génie libéral et humain de la république de Strasbourg, qui n'infligea à ces dangereux dissidents de la foi catholique que le bannissement hors des terres de l'évêché. — Cette intéressante étude sur les *Winkeler* de Strasbourg est suivie d'un travail historique sur la célèbre école de Schlestadt. M. Rœhrich signale, avec raison, cette institution littéraire importante, comme un des plus puissants auxiliaires de l'esprit de la réforme, tant à cause de la place éminente qu'elle tient dans l'œuvre de la renaissance des lettres, que par le nombre et l'éclat des hommes, qui, sortis de son sein, embrassèrent et défendirent la religion nouvelle. — Le commerce des indulgences ne pouvait être oublié dans un livre qui sonde les origines de la réforme. M. Rœhrich a choisi parmi les nombreux épisodes qu'offrait l'histoire de cette industrie déplorable de l'ancienne papauté, la vente que le légat du pape vint faire en 1518 à Strasbourg, au profit, soi-disant, de la maison des orphelins, des enfants trouvés, de l'hospice bourgeois et de l'hôpital spécial que la découverte de l'Amérique avait rendu nécessaire. Cette vente de 1518 a fourni à M. Rœhrich l'occasion de nous donner une notice sur l'hospice des orphelins de Strasbourg, une des plus anciennes et des plus célèbres institutions de ce genre de toute l'Europe. Cette première partie de l'ouvrage, consacrée, comme on le voit, aux préliminaires de la

réforme, contient encore plusieurs récits et documents peu connus dont nous nous bornerons à faire connaître en quelques mots le sujet, comme par exemple : la querelle de Jean Murner avec les frères Wolff, chanoines de Saint-Pierre-le-Jeune, qui avaient séduit sa sœur; l'enlèvement de la fille d'un autre honnête bourgeois de Strasbourg, par Jean Hepp, chanoine de Saint-Thomas; les remontrances de l'empereur aux trois barons de Dahn, que leur fougueux attachement pour François de Sickingen avait portés à des excès condamnables envers des religieux demeurés fidèles à l'ancienne croyance; l'établissement de l'aumônerie de Saint-Marc de Strasbourg; le mandement de l'évêque Guillaume III qui dépeint sous un si triste aspect l'état moral du clergé alsacien au temps de la réforme; la protestation de dix chanoines de Strasbourg contre la dépossession que leur fit subir le magistrat de la ville, etc.

L'église protestante de Strasbourg a été non seulement l'âme, l'ouvrière active de la réforme en Alsace; mais elle a été encore la lumière et l'enseignement de la croyance nouvelle. Bossuet, ce juge dont on ne récusera pas l'imposante autorité, disait d'elle, qu'elle était « une « des plus savantes de la réforme et qu'on la proposait dès les pre- « miers temps comme un modèle de discipline. » Cette sûreté de doctrine, jointe à la supériorité de son organisation, donne donc un prix considérable aux monuments dans lesquels cette église naissante a consigné sa liturgie et sa discipline. Ces réglements ecclésiastiques *(Kirchenordnungen)* du premier âge du protestantisme sont naturellement devenues d'une rareté extrême. M. Rœhrich a donc eu une bonne pensée en donnant place dans son livre à ces anciens monuments à peine connus. C'est ainsi qu'il a reproduit le réglement liturgique de 1525 *(Ordnung des Herren Nachtmal,* etc.) d'après l'édition originale sortie des presses de l'imprimeur Jean Schwan; le réglement disciplinaire émané du synode de 1533 et imprimé en 1534, et l'ordonnance officielle que le magistrat de Strasbourg fit proclamer dans toutes les tribus, en 1535, concernant tout ce qui touchait la célébration publique du culte, le régime administratif de l'église et la police des mœurs. Ces documents capitaux qu'il était impossible de consulter ailleurs qu'à Strasbourg, sont donc aujourd'hui à la portée de tous ceux qui étudient notre histoire. C'est un véritable service que M. Rœhrich leur a très-intelligemment rendu et qu'il a su relever encore par une savante étude historique et bibliographique des régle-

ments ecclésiastiques qui parurent successivement dans les différentes seigneuries et villes de l'Alsace où la réforme avait été accueillie et officiellement instituée, comme dans la principauté de Riquewihr et de Horbourg, le comté de Hanau-Lichtenberg, les possessions des palatins de Deux-Ponts (comté de la Petite-Pierre), les pays de Nassau et les villes de Munster, de Colmar, etc. — Les livres de cantiques à l'usage des fidèles (*Gesangbücher*) ne pouvaient être passés sous silence par M. Rœhrich; le chapitre nourri de faits et riche d'indications littéraires que l'auteur a consacré à ce sujet, nous a paru, avec celui qui contient la relation de la première inspection ecclésiastique faite en 1535 dans les communes rurales et celui qui fait connaître le mode d'élection ancienne des pasteurs, un des plus attrayants et des plus instructifs de tout l'ouvrage.

Dans le second volume, M. Rœhrich, dans une suite de tableaux historiques où l'on retrouve toutes ses solides qualités de narrateur, d'écrivain et de penseur, a retracé quelques parties principales du mouvement de la réforme dans notre province. Sous le titre d'*Evangélistes de l'époque de la réformation*, il nous montre les travaux, le zèle ardent, et les traverses de quelques uns de ces missionnaires dévoués, obscurs, mais dont l'œuvre porta des fruits riches et abondants, suscités dans les rangs de l'église ou dans ceux du monde par la puissance de la foi. A côté de ces modestes semeurs de la parole nouvelle, il nous signale, dans trois études complètes et attachantes, une autre classe d'apôtre de la réforme, ceux que l'on pourrait appeler les missionnaires politiques du protestantisme, les princes qui introduisirent le culte nouveau dans leurs domaines, en vertu du droit de souveraineté. Pour avoir un caractère politique, la réformation entre leurs mains n'en fut pas moins une œuvre de conviction religieuse, une profession de foi personnelle; mais au lieu de ne faire adhésion à la réforme que dans les limites de la conscience privée, ils mirent au service du protestantisme le pouvoir séculier, l'imposèrent à la conscience publique et l'adoptèrent comme religion d'Etat. C'est ainsi que le luthéranisme pénétra et s'établit dans les trois grandes seigneuries de Hanau-Lichtenberg, de Ribeaupierre et de Saarwerden. Philippe III de Hanau, Egelolph III de Ribeaupierre et Adolphe de Nassau furent les instruments décidés et intelligents de cette révolution que M. Rœhrich raconte avec un soin, une précision de détails, une exactitude et un intérêt qui font de ces études de véritables

modèles de composition historique. — La culture intellectuelle et religieuse que le XVIᵉ siècle avait si hardiment étendue sur notre pays, se trouva arrêtée au XVIIᵉ par les horreurs et les calamités de la guerre de trente ans. Dans un chapitre intitulé : *Les communes protestantes d'Alsace pendant la guerre de Suède*, M. Rœhrich a tracé un tableau sinistre et émouvant des ravages, des misères, de la dépopulation et de la destruction que les armées, la peste et la famine semèrent dans les communautés protestantes. Nous comprenons parfaitement à quel point de vue M. Rœhrich a écrit son ouvrage; ce qui le préoccupe c'est l'histoire de l'église protestante. Mais qu'il nous permette de lui rappeler ce qu'il sait, et mieux que nous : c'est que l'église protestante fut infiniment moins maltraitée en Alsace par les événements de la guerre de trente ans, que l'église catholique. Si le protestantisme souffrit beaucoup à cette époque, c'est que le malheur fut universel et qu'il lui fallut en prendre sa part. Mais ces souffrances furent vénielles en comparaison des désastres que subirent les communes catholiques. Il eût peut-être été juste de le remarquer. — Comment ne pas rencontrer, dans ces luttes, la fameuse milice de la papauté, les Jésuites? Ils méritaient un chapitre, et M. Rœhrich le leur a donné; c'était une occasion naturelle de parler de leur université de Molsheim, de la curieuse guerre de pamphlets que suscita le jubilé protestant de 1617, de leur établissement à Strasbourg après la conquête que Louis XIV fit de cette ville, de l'active propagande qu'ils y firent pour la conversion des protestants, desquels 3426 embrassèrent le catholicisme dans les seules années 1685 et 1686; des Jésuites aux Capucins il n'y avait qu'un pas; M. Rœhrich nous montre la part importante que ces missionnaires populaires ont eue dans l'œuvre de la conversion catholique de l'Alsace, sous le règne de Louis XIV et de Louis XV; Wissembourg qui n'avait que trois familles catholiques en 1686, à l'arrivée des Capucins, comptait 2000 convertis cinquante ans après. — Nous voudrions être moins bornés par l'espace dans notre analyse; nous aurions parlé des chapitres que M. Rœhrich a consacrés à l'institut de Saint-Guillaume de Strasbourg, au simultanéum dans les églises mixtes d'Alsace, et surtout de ses deux excellentes études sur l'état de l'église protestante de Strasbourg en 1650 et en 1750, remplies de révélations intéressantes sur plusieurs faits qu'un esprit partial ou médiocre eût cachés avec soin, mais que la sincérité louable de M. Rœhrich n'a point fait de difficulté de divulguer.

Enfin, ce second volume se termine par cinq esquisses que M. Rœhrich a placées sous la rubrique spéciale de : *Angoisses et persécutions de l'Eglise de nos ancêtres*. La première est consacrée au souvenir des martyrs de la foi protestante en Alsace. M. Rœhrich revendique dans ce nombre les victimes de l'inquisition au XIIIe siècle, les Vaudois brûlés à Strasbourg, les quelques Hussites brûlés en 1458; du temps de la réforme Hilner, curé de Kaysersberg, Schuch, curé de Saint-Hippolyte, Preunlin, ministre évangélique à Dorlisheim, Linck, curé d'Illzach, et tant d'autres, torturés, exécutés, exilés, à cause de leur croyance, ici, sous l'influence autrichienne, là sous le feu du fanatisme populaire, ailleurs, par la persécution des jésuites de Mme de Maintenon. — La seconde de ces esquisses retrace la violente réaction catholique qui s'appesantit sur les villages d'Alsace après la révocation de l'édit de Nantes, notamment sur les villages situés le long du Rhin, où les Jésuites, les Capucins et les dragons opéraient en commun la conversion des paysans au catholicisme. — La troisième raconte la suppression des communautés protestantes de Marlenheim, Nordheim, Landersheim et Düttlenheim par les agents de Louis XIV; la quatrième les vicissitudes du protestantisme dans la ville de Haguenau et son abolition de fait en 1651, année où les derniers débris protestants émigrèrent dans le village de Schweighausen; la cinquième retrace l'histoire des persécutions souffertes par l'Eglise calviniste d'Oberséebach et de Schleithal, qui n'obtint son rétablissement légal qu'en 1780, sous Louis XVI.

Tel est le vaste cercle d'études historiques parcouru par M. Rœhrich avec autant de conscience que de talent. Son livre est indispensable à tous ceux qui veulent connaître l'histoire de la réforme dans notre pays et les détails intimes de cette histoire. M. Rœrich n'a pas terminé encore son œuvre. Il nous annonce la prochaine apparition d'un troisième volume qui contiendra les portraits et les biographies des hommes de la réformation alsacienne. Nous l'attendons avec impatience. M. Rœhrich, qui a su analyser avec tant de précision et de pénétration les faits historiques relatifs au protestantisme, peindra, nous en sommes persuadé, avec de vives couleurs et sous une forme dramatique, les grandes figures politiques et religieuses qui ont joué un rôle dans l'œuvre de la réformation en Alsace.

CH. GÉRARD, avocat à la cour impériale.

Betrachtungen über Christenthum und christlichen Glauben, in Briefen, von D[r] J. Fr. Bruch, *Decan der theologischen Facultät zu Strassburg*, etc. 2 vol. 800 xxxiv et 710 pages. Strasbourg, Treuttel et Würtz, 1845 et 1846. (Cet ouvrage vient d'être traduit en français par M. A. Cazaux, pasteur à Nîmes.

Weisheits-Lehre der Hebräer, ein Beitrag zur Geschichte der Philosophie. Même auteur. 1 vol. 8°, xviii et 390 pages. Mêmes éditeurs, 1851.

Das Gebet der Herrn, erklärt und entwickelt in neun Predigten. Même auteur. 1 vol. 8°, iv et 144 pages. Mêmes éditeurs, 1853.

Si c'est le hasard qui nous fait réunir ces trois ouvrages dans un seul article, la sagacité du lecteur s'apercevra immédiatement du lien naturel qui existe entre eux. Convictions dogmatiques, vues historiques, application pratique, tel est le triple point de vue sous lequel nous apprenons à connaître l'auteur par ces trois publications. Elles portent toutes les trois le cachet de l'Eglise dans laquelle M. Bruch s'est acquis tant de droits à l'estime de ses coreligionnaires par des travaux nombreux et variés, par l'autorité de sa parole et la gravité de sa plume.

Le palladium et la gloire de l'Eglise protestante, c'est la liberté de la science théologique dans les limites tracées par une adhésion volontaire aux enseignements des saintes Ecritures ; c'est ce libre examen, que certains adversaires condamnent comme étant la source de tous les maux et que des partisans plus ardents qu'éclairés compromettent en le considérant plutôt comme but que comme moyen. L'Eglise protestante l'admet et le proclame, non point en ce sens qu'elle aspire à être le rendez-vous de toute espèce de penseurs à convictions contraires, le point d'indifférence entre le oui et le non, que Shakespeare réprouvait en disant :

Yes and no is no good theology,

elle l'admet et le proclame parce qu'elle a foi en la vérité divine révélée par les Ecritures en même temps qu'aux aspirations de la conscience humaine et parce qu'elle prétend amener l'unité religieuse non par une soumission passive, mais par une conviction réfléchie.

Les ouvrages de M. Bruch poursuivent noblement la tendance indiquée. Sa théologie a plus d'un rapport avec celle de M. Coquerel,

pasteur à Paris et chef d'école. L'auteur admet l'autorité de la révélation, en établissant toutefois une distinction fort tranchée entre l'Ancien et le Nouveau-Testament; il s'efforce de mettre cette révélation d'accord avec la pensée humaine. Hâtons-nous d'ajouter que les résultats, rapprochés des confessions du seizième siècle, sont franchement hétérodoxes; qu'elles le sont de l'aveu et du propos délibéré de l'auteur. La forme même dans laquelle le premier des trois ouvrages est conçu, fournit une première preuve de ce que nous avançons. M. Bruch suppose que les lettres sont écrites à un ami qui l'a quitté depuis six mois pour habiter au milieu de chrétiens évangéliques professant une orthodoxie fortement trempée. Cet ami serait en proie à toutes sortes de tentatives ayant pour but sa propre conversion à l'orthodoxie protestante, et M. Bruch essayerait de le retenir sur cette pente qu'il croit funeste. — Ce n'est pas nous qui dresserons un acte d'accusation contre l'auteur à propos de ses vues particulières; nous admettons qu'une hétérodoxie de bonne foi et de solide érudition est un élément nécessaire et même bienfaisant dans l'Eglise protestante, ne serait-ce que pour appeler la contradiction sur le terrain d'une science plus sérieuse et plus approfondie en même temps que plus digne et plus calme.

Tous les points essentiels de la doctrine chrétienne sont traités dans ces deux volumes. Le premier parle d'abord de la foi et de ses sources; des confessions de foi et des Ecritures; il entre ensuite dans les questions relatives à la révélation et à la personne de Jésus-Christ. Le second entame et discute les dogmes du péché originel, des mauvais anges, de l'œuvre du Christ, principalement de sa mort expiatoire, de la régénération, de l'élection, de l'église, des sacrements, enfin des choses dernières. Nous ne prétendons pas introduire les lecteurs de la *Revue* dans le labyrinthe des discussions théologiques où ils risqueraient souvent de perdre le fil conducteur; nous nous bornerons donc à une appréciation générale des mérites de l'ouvrage, en entrant seulement dans quelques détails sur les points qui sont de nature à intéresser un public plus nombreux.

Toutes les questions théologiques présentent deux côtés différents: le côté théologique proprement dit ou objectif et le côté anthropologique ou subjectif. Cela posé, il nous a semblé que l'auteur était d'une supériorité incontestable quant au second et moins évidente quant au premier. Ainsi la lettre seizième du premier volume, dans laquelle

M. Bruch s'efforce d'expliquer la divinité de Jésus-Christ est, sans aucun doute, un travail remarquable ; mais on y voit plutôt la tendance de l'homme à s'élever jusqu'à Dieu que l'amour de Dieu s'abaissant jusqu'à l'homme. Rien de plus lucide que les vues de l'auteur sur la sainte Cène, dans la lettre vingt-et-unième du second volume ; cependant on le quitte sans avoir bien saisi l'activité de Jésus-Christ dans ce sacrement. Mais les chapitres pour lesquels l'auteur pourra peut-être le moins compter sur la sympathie générale de ses coreligionnaires, ce sont ceux qui traitent du péché originel, de la mort du Christ et de la justification devant Dieu. Dans le premier de ces trois dogmes capitaux M. Bruch est purement pélagien. Il combat avec le plus grand succès les exagérations où sont tombés les réformateurs en peignant l'état déplorable de l'homme après la chûte, mais il ne nous dit pas que ce dogme a été formulé en face d'un dogme contraire qui n'admet point que la nature même de l'homme ait été altérée par le péché et qui connaît seulement la perte des prétendus dons surnaturels. Les exagérations dont nous parlons reposent en définitive sur une protestation du sens moral contre une doctrine tendant à faire paraître le péché moins odieux et ses résultats moins terribles. Dans le dogme de la mort du Christ l'idée d'une satisfaction quelconque se trouve complètement exclue, l'auteur combat la manière dont Anselme de Cantorbéry et Grotius ont cherché à rendre cette idée acceptable ; il se tait sur des essais modernes beaucoup plus heureux, entre autres de la part de Schleiermacher, le plus grand théologien de l'époque actuelle.

Enfin, nous avons à signaler un abandon aussi complet du dogme de la justification par la foi en la rédemption, abandon qui selon nous, comme selon les réformateurs, sera le plus grand obstacle à la victoire du système de l'auteur au sein de l'Eglise protestante. Le libre examen est le sang qui circule dans les veines du corps de cette Eglise, mais la justification par la foi est le cœur qui bat dans sa poitrine.

Si le savant et pieux doyen nous permet cette expression de nos doutes, il voudra bien aussi consentir à accepter les éloges sans restriction que nous inspirent ses belles pages consacrées aux questions d'Eglise. Après en avoir établi la notion historique et la notion idéale, il la met en regard de la société civile ou de l'Etat dont il donne également la définition. Il combat pour la différence essentielle entre les deux sociétés ; pour la distinction entre le pouvoir civil et le pouvoir

ecclésiastique, pour toutes les conquêtes inappréciables de l'esprit moderne. Mais il combat aussi contre les théories excessives qui tendent à rompre tout lien entre l'Etat et les Eglises. Il s'élève avec une grande force contre les maux incalculables que produit le séparatisme au sein de l'Eglise protestante et contre le besoin plus factice que réel des réunions religieuses en-dehors de l'Eglise. Puisse sa voix être entendue ! Beaucoup de gens sérieux et appartenant à des nuances d'opinion très-diverses sont aujourd'hui partisans à outrance de ce que nous appellerions volontiers l'*américanisme.* Nous n'avons jamais pu comprendre cet engouement en face d'événements aussi significatifs que ceux qui se passent de l'autre côté de l'Atlantique.

Il nous semble piquant de recueillir à ce sujet un témoignage involontaire de la bouche d'un célèbre auteur américain : « *Ex ore tuo te judicabo.* » M[me] Beecher-Stowe, dans son immortel roman, flétrit avec une sainte ironie des pasteurs qui, la Bible à la main, prennent en chaire, d'une manière honteuse, le parti de ce grand crime de la chrétienté moderne qu'on appelle l'esclavage — et cela pour ne point s'exposer à être chassés par leurs troupeaux composés en partie de possesseurs d'esclaves ! Eh bien, quand même les lois américaines permettent cette abomination, le pasteur qui s'élèverait contre elle, du point de vue de l'éternelle justice, tout en enseignant aux esclaves la soumission et en les retenant de la révolte, ou bien encore le pasteur qui, avec un peu de courage de moins, se tairait sur cette question, ne trouveraient-ils pas un point d'appui, en-dehors de leurs troupeaux, dans les autorités civiles, s'il existait une liaison quelconque entre les deux sociétés, ne fût-ce que sous la forme d'une intervention de l'Etat dans la vocation et la destitution des ministres de la religion ?

Oserons-nous formuler un dernier regret avant de nous séparer des « Considérations sur le christianisme ? » L'auteur paraît avoir souvent rencontré sur son chemin des protestants orthodoxes dont la charité et la modération n'égalaient point le zèle ; il paraît en avoir contracté un certain sentiment de répulsion envers les hommes de cette tendance en général, sentiment qui a déteint sur son livre. Il aime à nous peindre ses adversaires comme « des gens animés d'une grande intolérance et d'une ardeur à la conversion fort importune, qui poursuivent son ami de leurs pieux épanchements, qui cherchent à pénétrer sans aucune réserve dans ses pensées les plus secrètes, qui

remuent tous ses sentiments, même les plus douloureux, pour le gagner *à leur parti.* » (Vol. 1, page 2 et suivantes). Que ce portrait peu aimable soit celui d'une foule de personnes, nous ne le nierons pas — nous y ajouterons même le trait aussi caractéristique d'une arrogance repoussante, surtout chez les plus jeunes et les moins doués. Mais M. Bruch n'aimerait-il pas à penser avec nous que le nombre de ceux qui ne leur ressemblent pas, tout en partageant leurs manières de voir en religion, soit plus grand encore ? Dans notre conviction intime le livre aurait pu gagner beaucoup si, au lieu de se placer en face de contradicteurs de cette espèce, l'auteur eût voulu choisir des adversaires plus sérieux, plus calmes et plus dignes de lui-même, lui répondant non par des anathèmes mais par des raisons, et si au lieu de s'opposer, à l'entrée de plusieurs de ses lettres, quelques objections déraisonnables ou guindées de la part des orthodoxes, il eût voulu engager avec eux une discussion approfondie. Un immense avantage qu'il aurait obtenu par là, c'eût été de présenter tous les membres instruits de l'Eglise protestante, quoique divisés en deux camps, travaillant néanmoins chacun de son côté à un seul but noble et généreux : l'assimilation de la vérité et la réalisation du royaume de Dieu sur la terre, labeur digne des efforts de tous, tâche glorieuse que s'est posée l'Eglise à laquelle appartient l'auteur. —

Nous passons au second ouvrage qui nous dévoile la même vigueur de la pensée et une érudition peut-être plus grande encore que le premier. Il est dédié à un homme estimé et aimé par tous ceux qui l'ont connu de près ou de loin ; à M. l'inspecteur Willm dont l'Alsace déplore encore la perte récente.

Pour justifier la seconde partie de son titre, laquelle constate l'existence de la philosophie au milieu du peuple hébreu, l'auteur commence par une introduction de 70 pages dans laquelle il cherche d'abord à montrer ce que c'est que la philosophie. Il aboutit à la définition suivante : la philosophie, objectivement parlant, est la science de l'absolu ; subjectivement parlant elle en est la recherche indépendante. La philosophie diffère essentiellement de la foi religieuse. La *foi* est une adhésion immédiate, intuitive, « *ein unvermitteltes Fürwahrhalten,* » opposée à la *science* qui est le résultat de la réflexion et qui repose sur la raison suffisante. Dans le domaine de la foi tombent toutes les convictions acquises par le moyen de la tradition historique ou acceptées sur l'autorité d'autrui, de plus aussi celles que nous puisons

dans les données de la conscience. La foi précède la philosophie et la philosophie naît le jour où l'esprit humain, ne se contentant plus de la foi, veut arriver d'une manière indépendante à la connaissance de la vérité.

Elle ne peut naître qu'à la faveur de certaines conditions que l'auteur indique, pour se demander ensuite à quelle époque ces circonstances favorables se sont manifestées chez les Israélites. Il arrive dans cette investigation jusqu'à Salomon avec lequel a commencé la philosophie hébraïque. L'exemple et l'influence de ce grand roi fit éclore une classe particulière d'hommes qu'on appela de préférence les *sages* חכמים, et qui se distinguaient soit des prêtres soit des prophètes. Leurs efforts dans le domaine de la pensée peuvent être désignés par le nom de philosophie, quoiqu'ils n'aient jamais construit de système et qu'ils ne se soient point formés en écoles. Cette philosophie, à la différence de celle des Hellènes, resta toujours attachée à la religion du peuple; elle conserva même avec cette dernière des rapports intimes et l'on doit lui accorder le nom d'une philosophie religieuse « *Religions philosophie* « établie sur la base du supranaturalisme monothéiste. Telles sont les vues générales de l'auteur sur le sujet qu'il va traiter, nous regrettons de n'avoir pu en donner qu'un résumé fort maigre et nous engageons vivement nos lecteurs à voir eux-mêmes les développements dans l'ouvrage.

Nos indications suffisent d'ailleurs pour faire toucher au doigt la différence radicale de ces vues d'avec les vues officielles des deux Eglises chrétiennes sur le développement des idées religieuses dans l'Ancien-Testament. Qui dit efforts indépendants de l'esprit humain, exclut par là-même une révélation continue. Aussi la révélation avant le christianisme se borne d'après l'auteur à l'idée monothéiste, « phénomène singulier » (p. 29), germe précieux déposé par l'esprit absolu dans l'âme d'Abraham et qui a été soigneusement conservé par les penseurs de son peuple. C'est beaucoup, mais nous craignons que ce ne soit pas assez. D'après M. Bruch il n'y a pas trace dans les livres canoniques de l'Ancien-Testament de l'idée de l'immortalité de l'âme et de la rémunération après la mort; quant aux espérances messianiques, nous restons dans le vague dès que nous voudrions en connaitre la source divine ou humaine; un jugement sévère est porté sur le culte mosaïque; méconnaissant le caractère pédagogique de cette institution et dédaignant de soulever le voile du symbole pour pénétrer jusqu'à

l'idée, l'auteur loue beaucoup quelques uns d'entre les prophètes qui, selon lui, auraient reconnu la *nullité complète* des cérémonies (p. 53); des assertions aussi explicites se retrouvent ailleurs. Nous sommes fondés en droit assurément, en prétendant que dans le second ouvrage, comme dans le premier, le subjectivisme déborde et nous emporte.

Une fois qu'on se sera résigné sous ce rapport, on recueillera dans les études de l'auteur une ample moisson de détails instructifs. Il poursuit le développement des idées philosophiques, surtout de l'idée dominante de la sagesse, soit humaine, soit divine, à travers le cours des quelques siècles qu'embrasse l'histoire des Israélites à partir de Salomon jusqu'au cœur de la période macédonienne dans laquelle l'idée de la sagesse arrive à l'état d'hypostase. A propos de chaque livre du code sacré dont il s'occupe, il traite les questions d'introduction et assigne à chacun de ces livres son origine et sa date approximative.

La série des documents s'ouvre par les « *fragments cosmologiques* » contenus dans la Genèse. Le premier, Genèse I, 1 — II, 4 est placé au règne de David; le second, Genèse II, 4 — III, 24 aux derniers temps du royaume de Juda; les deux ont recueilli des éléments dans d'anciennes traditions. Les *proverbes* sont un recueil formé après l'exil, mais dont les morceaux les plus nombreux et les plus importants sont antérieurs à cette catastrophe. Le livre de *Job* est encore une production de l'époque du déclin du royaume de Juda. — Une grande différence de vues sépare de ces livres ceux qui ont été conçus après l'exil; on observe dans ces derniers une plus grande dépendance vis-à-vis de la loi mosaïque. L'*Ecclésiaste*, composé vers la fin de la domination persane inaugure cette nouvelle tendance. Le *Siracide* et *Baruch*, du temps de Ptolémée Philopator la continue; enfin le livre de la *Sapience* est rédigé sous l'influence de la philosophie platonicienne et fait la transition des idées palestiniennes à la spéculation alexandrine, on y découvre pour la première fois la notion d'immortalité. Des appendices placés à la suite des chapitres sont destinés à recueillir des passages parallèles épars dans d'autres livres de l'ancienne alliance et à établir des comparaisons avec la mythologie et la philosophie de l'antiquité grecque. Le livre se termine par une récapitulation de dix pages qui rassemble en un seul faisceau les éléments philosophiques répandus dans le saint volume. (1)

(1) L'absence d'une table de matières est un grand inconvénient.

Quel que soit le point de vue théologique sur lequel on se place pour juger de l'ensemble et du détail des idées philosophiques de l'Ancien-Testament, on sera désormais bien aise de recourir aux trésors que le travail consciencieux de l'auteur a su retirer d'une mine inépuisable et peu exploitée jusqu'à présent et on lui saura gré d'avoir préparé les voies à d'autres travailleurs. —

Rien n'est plus malaisé que de porter un jugement équitable sur des sermons imprimés. Avant de l'être, ils ont été prononcés ; s'ils ont *édifié* l'auditoire primitif, ils sont excellents au premier chef et la critique n'a qu'à se taire. Mais vous ne pouvez guère le savoir, si vous n'avez pas fait partie de cet auditoire. Il vous manque plusieurs éléments essentiels à l'appréciation ; vous n'entendez pas le ton de conviction qui accompagne les paroles dites en chaire, vous perdez les trois choses nécessaires selon Cicéron au succès de l'orateur : l'action, l'action et l'action. Vous voilà devant une pièce que vous lisez à tête reposée et tout naturellement vous appliquez à la critique un système de poids et mesures très-différent. Ce n'est plus l'édification que vous cherchez en premier lieu, c'est l'instruction, et vous demandez qu'elle vous arrive irréprochable pour le fond, revêtue de la forme que prescrivent les règles de l'art d'écrire.

Nous n'entrerons pas pour ce dernier ouvrage de M. Bruch dans des discussions quant au fond ; nous nous bornerons à la forme. Le lecteur trouvera dans ce petit volume neuf sermons : un sur l'invocation de l'oraison dominicale, un sur la conclusion, sept sur les sept demandes. L'usage que l'on doit faire de cette prière se trouve traité dans l'exorde du premier sermon en peu de paroles ; nous aurions voulu que l'auteur développât ses graves enseignements sur ce point important dans un sermon spécial qui aurait servi d'introduction. La matière en valait certainement la peine. — Les richesses de pensées et de sentiments que renferme la plus belle prière de tous les siècles ont été mises à nu par l'auteur avec la supériorité que nous lui connaissons, mais on peut contester avec lui sur l'ordre dans lequel il les présente. Il nous semble du moins que la suite des idées du texte n'est pas assez clairement indiquée et nous nous permettrons de regretter qu'au lieu de la division en sept demandes qui n'a pour elle aucune autre autorité que celle de la tradition, l'auteur n'ait pas suivi la division en six, en prenant comme identiques les deux dernières, l'une sous forme négative, l'autre sous forme affirmative. Les travaux

modernes sur l'oraison dominicale ont montré une admirable liaison entre ces six demandes. Elles sont distribuées en deux séries parallèles de trois ; la première de chaque série, soit la première et la quatrième de l'ensemble, se rapportent à la providence, la seconde et la cinquième à la rédemption, la troisième et la sixième à la sanctification. La première série exprime les besoins du chrétien, la seconde indique les moyens d'arriver à leur satisfaction. Pour sanctifier le nom de Dieu en toutes circonstances avec la résignation de Job (*Job* I, 31) et du Seigneur (*Math.* XXVI, 39), il faut avoir au moins le pain quotidien ; pour entrer au royaume de Dieu il faut avoir le pardon des péchés ; pour faire la volonté de Dieu il faut vaincre les tentations et être délivré du mal qui nous séduit. Dès lors on se rend compte de la place assignée à chaque demande ; celle qu'occupe la quatrième ne s'explique même que de cette manière seulement.

Sous le rapport de la diction M. Bruch a beaucoup de rapport avec ce prédicateur d'Allemagne du commencement de ce siècle, prédicateur que beaucoup de personnes regardent encore aujourd'hui comme le type accompli de l'éloquence protestante ; j'ai nommé Reinhardt. C'est la même allure générale, le même raisonnement calme et mesuré ; la même correction grammaticale, le même style toujours soutenu, ne descendant jamais jusqu'au familier, jamais ne s'élevant jusqu'au sublime et sur le fond uni duquel se détache de distance en distance quelque prosopopée, figure de prédilection.

Mais nous devons nous arrêter. Quoiqu'il en soit des mérites littéraires de ce petit volume, il occupera toujours une place distinguée entre les mille et un recueils qui traitent de l'oraison dominicale dans toutes les langues et dans toutes les Eglises chrétiennes. L'appendice qui contient les pensées de Luther sur la prière du Seigneur et quelques unes des principales paraphrases poétiques qu'on en a faites est une addition précieuse et on ne peut qu'admirer la modestie de l'auteur qui, dans la préface, exprime l'espoir « que des âmes chrétiennes aux besoins spirituels desquelles ses sermons ne répondraient point, trouveraient au moins dans cette appendice une source d'édification. »

H. KIENLEN,
Dr en théologie, pasteur à Colmar.

DES ÉPIDÉMIES

A PROPOS

DU CHOLÉRA

EN ALSACE.

Das sterben ging von eime ende der welte untz an das ander, gynesit un hie dissit des meres.

(Koenigshoven.)

L'histoire a recueilli dans ses annales un certain nombre d'épidémies, grands et singuliers phénomènes, bien dignes, à plus d'un titre, de son attention, événements de la plus haute influence sur l'état matériel et moral des peuples.

Cependant chaque fois qu'une maladie épidémique se déclare, presque tout le monde, étranger aux détails de l'histoire relatifs à de pareils fléaux, se livre aux conjectures souvent les plus étranges; jamais, dit-on, on n'a vu rien de semblable, jamais on n'a observé une si grande mortalité; aucune maladie n'est moins connue, dans ses causes, dans son mode de propagation, dans son traitement. Ici, on interroge la terre, l'atmosphère, les astres; là, on borne l'examen à l'individu malade. A entendre les esprits forts, les médecins, se mettant à faire de vaines théories et n'envisageant les questions que sous un point de vue partiel et limité comme le théâtre de leurs observations, sont amenés plus d'une fois à commettre des erreurs qui, pour être savantes, ne seraient pas moins meurtrières que les erreurs populaires. Toujours s'empresse-t-on de faire honneur à tous

les préservatifs, à tous les remèdes infaillibles que les charlatans, ainsi que des hommes convaincus et plus ou moins éclairés, répandent, à la faveur d'un titre souvent respectable, parmi les populations effrayées. C'est encore chose heureuse et digne d'une mention honorable, si une crédulité mille fois enterrée et mille fois ressuscitée ne coûte cher qu'à ceux qui s'y abandonnent, et si des hommes, en plus ou moins grand nombre, ne paient pas de leur vie quelque terrible soupçon qu'engendre sans peine chez leurs semblables l'ignorance aidée de l'instinct de conservation mis en jeu. Nous ne prétendons pas offrir dans ce travail une panacée contre les erreurs éternelles auxquelles nous venons de faire allusion. Notre but est, tout simplement, de vulgariser, si c'est possible, quelques notions générales sur les maladies épidémiques. A cet effet, nous allons exposer l'histoire de celles que nous avons rencontrées dans nos recherches, espérant qu'elle empruntera quelque intérêt non moins aux faits que nous produisons qu'à l'invasion récente du choléra. Si les faits présentés dans cette esquisse donnaient lieu de déduire des conclusions propres à redresser quelques croyances erronées, nous obtiendrions un résultat dépassant nos prévisions.

ÉPIDÉMIES ANCIENNES.

PESTE D'ATHÈNES. — La plus ancienne épidémie dont l'histoire nous ait légué tous les détails, est celle connue sous le nom de *peste d'Athènes*, et dont Thucydide a donné une description célèbre. C'est 431 ans avant Jésus-Christ, dans la deuxième année de la guerre du Péloponèse, au commencement de l'été, que la maladie se déclara pour la première fois dans la capitale de l'Attique. Elle avait, disait-on, déjà éclaté en divers endroits, à Lemnos entre autres; son point de départ fut l'Orient, ou plutôt l'Ethiopie. De là elle descendit dans l'Egypte, la Lybie, et dans les provinces du grand roi. Tout-à-coup le mal fondit sur Athènes. D'abord il attaqua les habitants du Pirée, qui prétendirent que les Péloponésiens avaient empoisonné les puits. Nous verrons dans la suite, à l'occasion d'autres épidémies, surgir la même accusation avec de terribles conséquences. La ville haute ayant été envahie à son tour, aussitôt la mortalité devint effrayante. Des

hommes bien portants étaient subitement pris de violentes chaleurs de tête; les yeux rougissaient et s'enflammaient, la langue et la gorge devenaient sanglantes, et renvoyaient une haleine singulièrement fétide. Alors survenaient des éternuements et de l'enrouement. Bientôt après l'affection gagnait la poitrine et produisait une toux violente; puis, lorsqu'elle était fixée sur l'estomac, elle le retournait, et il en résultait des vomissements de bile, avec de grandes angoisses. Plus ou moins de temps après, la plupart des malades étaient pris d'un hoquet accompagné d'un spasme pénible. La peau n'était pas très-chaude au toucher; elle était extrêmement rouge, livide, et couverte de petits boutons vésiculeux et d'ulcérations. Mais la chaleur interne était si grande que les malades repoussaient les plus légers vêtements, les plus minces couvertures; ils étaient en proie à une agitation et à une insomnie continuelles; plusieurs même, mal surveillés et pressés par une soif inextinguible, allaient se précipiter dans les puits. Dans tout le cours de la maladie, le corps ne perdait pas ses forces; la mort arrivait le plus souvent vers le septième ou le neuvième jour. Sinon, le mal descendait dans le ventre, et en provoquant une diarrhée excessive, il tuait encore beaucoup d'individus par épuisement. On savait par un signe si l'un ou l'autre devait échapper aux accidents les plus graves, c'est lorsque le mal se jetait sur les extrémités, les parties naturelles, les mains, les pieds, les yeux; un grand nombre ne guérit qu'en perdant ces organes. — D'autres, au moment de la convalescence, perdaient instantanément la conscience d'eux-mêmes et la mémoire des choses et des personnes. Tels étaient, en général, les caractères de la peste d'Athènes.

Les malades à qui étaient prodigués tous les soins, ne succombaient pas moins que ceux qui étaient abandonnés à eux-mêmes. Ce qui rendait surtout le mal affreux, c'est le découragement qui survenait, lorsque la maladie et la mort frappaient à coups redoublés, comme dans des troupeaux de moutons, ceux qui avaient soigné des malades. De là surtout la grande mortalité. Beaucoup de familles s'éteignirent, faute de tout secours. Les personnes que la vertu et la honte retenaient encore, allaient souvent au devant de leur perte, quand elles se rendaient chez leurs amis morts, pousser les gémissements que leur refusaient des parents excédés de fatigue. Celles qui avaient échappé à la mort, éprouvaient le plus de compassion pour les malades et pour les mourants, et elles pouvaient d'autant plus la leur témoigner

qu'elles étaient en sécurité, en présence d'un mal qui n'atteignait pas deux fois le même individu.

Par surcroît de malheur, les habitants de la campagne avaient cherché un refuge à Athènes et n'avaient trouvé à s'abriter contre les chaleurs de l'été que dans des cabanes étouffantes. C'est là surtout que la maladie sévit avec fureur. Les malades expiraient entassés les uns sur les autres, ou bien ils se roulaient, dévorés par la soif et à moitié morts, dans les rues et autour des fontaines. Les temples dans lesquels ils avaient élu domicile, étaient pleins de cadavres. Car le mal triompha de tout; on perdit le respect même pour les choses sacrées. — Chacun ensevelissait les morts comme il pouvait, soit qu'on les transportât dans des fosses inconvenantes, soit qu'on se servît de bûchers préparés pour d'autres. Sous d'autres rapports, la ville n'avait été jamais le théâtre d'un si grand désordre. Celui qui se cachait autrefois pour satisfaire ses goûts, s'y abandonna sans gêne. On voyait les biens des riches passer, par un changement subit, dans les mains de ceux qui n'avaient rien: on concluait de là que le corps et la richesse étaient des choses également éphémères, et on entendait en jouir vite sans craindre les dieux ni les hommes; les dieux, pour qui le respect était indifférent, puisqu'on voyait mourir indistinctement tous les citoyens; les hommes? le coupable n'espérait pas vivre jusqu'au jour de leur jugement. D'ailleurs, en face de l'arrêt déjà prononcé, arrêt plus terrible que la peine qu'il encourait, il trouvait bon de jouir un peu de la vie.

La peste d'Athènes dura deux années; puis, sans avoir jamais entièrement disparu, mais toutefois au point qu'elle laissa quelque trève, elle revint la cinquième année de la guerre du Péloponèse (cette fois en hiver) et sévit encore pendant toute une année. Aussi n'y eut-il rien qui accabla davantage les Athéniens, rien qui ruina davantage leur puissance. Dans les rangs de l'armée ils ne perdirent pas moins de 4400 hoplites et de 300 cavaliers; dans l'expédition contre Potidée et Chalcis, en Thrace, un renfort venu d'Athènes importa la maladie dans l'armée de siége qui en fut détruite. Sur les 4000 hoplites du renfort, il en mourut 1050 en quarante jours. Parmi le peuple la mortalité fut incalculable (1).

Cette grande fièvre épidémique ne pénétra point dans le Péloponèse,

---

(1) Voy. Thucydide, liv. II, §§ 48 à 54; liv. III, § 87.

mais elle exerça ses ravages dans les villes les plus populeuses d'autres contrées. Nous avons dit plus haut qu'elle traversa l'Egypte et la Perse, où elle dût répandre également la mort et l'épouvante.

Il résulte clairement des caractères de la maladie, tels qu'ils ont été retracés plus haut, qu'elle était une fièvre épidémique, se manifestant au-dehors par une éruption particulière, analogue, en un mot, à la variole, à la scarlatine. Si l'on n'admet pas que l'historien a composé son tableau d'après des malades qui ont offert l'une ou l'autre fièvre éruptive avec des complications ou le développement simultané ou successif de plusieurs d'entre elles, on s'explique comment M. Littré a été porté à conclure que la peste d'Athènes ne ressemble à aucune des maladies de notre cadre nosologique et s'est éteinte, après avoir reparu encore un certain nombre de fois dans les siècles suivants. Nous nous sommes demandé si cette fièvre, telle qu'elle est décrite par Thucydide, ne réunit pas les caractères qui appartiennent à plusieurs de nos fièvres éruptives, maladies dont on connaît la fréquente coïncidence sur les mêmes sujets [1].

Ce qui est certain, c'est que le principe de la peste était si puissant qu'il domina et absorba pour ainsi dire celui de toutes les maladies ordinaires. Aucune d'elles ne parut sans qu'elle finit en peste ; et cela pendant toute la durée de celle-ci. La violence du fléau se manifesta encore d'une autre manière. Les oiseaux et les quadrupèdes qui devaient se nourrir des cadavres humains, restés en grand nombre sans sépulture, ne furent point aperçus, soit qu'ils n'en eussent pas approché, soit qu'ils eussent péri, après en avoir goûté. On ne voyait pas davantage les chiens, eux qui vivent avec les hommes. Toutes ces remarques sont de l'historien de la guerre du Péloponèse. Si l'on excepte celle sur la disparition des chiens, on dirait qu'elles ont été lues ou copiées par les personnes qui, de nos jours, ont dit ou noté les mêmes choses, à l'occasion du choléra. Peut-être dans les villes de l'Orient, les chiens qui y vivent dans un état presque sauvage, en troupes et sans maître, ont fait l'objet de remarques analogues. No-

---

[1] Les expressions de λοιμὸς, *lues*, *peste*, s'appliquaient autrefois à tout fléau, en général, et en particulier aux maladies épidémiques, ordinairement très-différentes de celle qui est appelée peste par les auteurs modernes. Le mot de *peste* que nous rencontrons dans les anciens auteurs ne peut donc rien nous apprendre sur la nature des maladies dont ils ont fait mention.

tons toujours, en passant, ces chiens qui vivaient dans la capitale de l'Attique, comme ils font aujourd'hui dans les capitales de la Turquie, de l'Egypte, etc.

Enfin, pour permettre de faire un rapprochement complet entre la grande épidémie d'Athènes et celles du choléra, nous rappellerons la coïncidence d'autres phénomènes et d'autres calamités, coïncidence qui frappa les esprits dès l'époque la plus reculée. Des choses, dit Thucydide, qu'on entendait raconter autrefois, mais qui arrivaient très-rarement, devinrent croyables : de violents tremblements de terre, par exemple, qui s'étendirent sur une grande partie de la terre ; des éclipses de soleil plus fréquentes qu'autrefois ; dans certains pays, de grandes sécheresses et par suite la famine. (1)

Les médecins ne suffirent pas à traiter les malades, car d'une part ils avaient à traiter une affection qu'ils ne connaissaient pas, et d'autre part, presque tous ceux qui approchaient les malades succombaient ; aussi parmi tous les remèdes que l'on essaya, il n'en resta aucun dont seulement on put dire qu'il avait été utile à ceux qui l'avaient employé.

Des historiens ont prétendu qu'Hippocrate partit pour Athènes, après avoir refusé les présents qu'Artaxerxès lui envoya pour l'engager à venir au secours de la Perse ravagée par l'épidémie ; mais Hippocrate ne fit ni l'un ni l'autre ; les lettres, attribuées au père de la médecine, attestent seulement les ravages que le fléau exerça en Grèce et dans l'empire du grand roi. En présence de l'impuissance de l'art, on songea aux dieux. On fit des prières publiques, on consulta l'oracle de Delphes. Le dieu répondit par l'organe de la Pythie, que la cité devait expier un sacrilége.

On lit dans Diogène Laërce (2) que les Athéniens firent venir de Crète le philosophe Epiménide, fameux par son sommeil non interrompu de 57 ans. Epiménide fit choisir deux moutons, l'un blanc, l'autre noir, les fit conduire à l'Aréopage avec l'ordre de les mettre là en liberté, de les suivre et de les sacrifier au dieu, là où ils s'arrêteraient. De cette façon la peste cessa. On prétendit aussi que le philosophe indiqua un sacrilége commis contre Minerve, comme cause de la peste et qu'en conséquence deux jeunes gens, Cratinus et Ctésibius, apaisèrent la déesse, par une mort volontaire. N'oublions pas de dire

(1) Thucydide, liv. I, § 27. — III, §§ 87, 89. — II, § 51.

(2) Diogen. Laert., *Epiménides.*

que les Athéniens reconnaissants offrirent à leur libérateur un talent et un vaisseau pour le ramener en Crète. Il se contenta de l'amitié des Athéniens. Thucydide, qui a décrit la maladie après en avoir été atteint, et après l'avoir observée sur d'autres individus, déclare carrément qu'aucune invention humaine ne conjura le fléau: prières dans les temples, consultations d'oracles, d'autres expédients semblables, tout fut inutile et on subit le mal sans rien faire de plus pour le conjurer.

Nous avons parlé des médecins et des oracles. Plaisanterie à part, il y avait entre les uns et les autres un rapport qu'on ne devinerait pas en ne considérant que l'organisation des sociétés modernes, et qu'il faut apprécier pour avoir une idée exacte des services que les sociétés antiques pouvaient demander à l'art de guérir lors de l'invasion d'une *peste*. Pour cela il suffira de rappeler que dans le siècle de Périclès il y avait en Grèce trois ordres de médecins: 1° Les prêtres d'Esculape, (en grec *Asklepias*) ou les Asklepiades, qui formaient une caste particulière, ne transmettant leurs connaissances qu'aux initiés, et dispensant les conseils et les médicaments dans les temples avec le prestige des fonctions sacerdotales; ces temples, situés dans des lieux bien exposés, étaient devenus de véritables dispensaires; les plus célèbres étaient ceux d'Epidaure, de Cnide, de Cos. On allait en pèlerinage dans ces lieux chers au dieu-serpent, pour chercher les prescriptions mystérieuses et salutaires, l'explication des songes, des émotions indicibles et une foule d'idées superstitieuses; l'oracle donnait tout cela. 2° Les médecins périodeutes ou ambulants, disciples de Pythagore, qui venaient d'introduire (l'an 500 avant J.-C.) l'usage de visiter les malades à domicile et de forcer les Asclépiades à divulger les principes et les règles de leur pratique médicale. 3° Les médecins des gymnases de trois grades: le directeur ou gymnasiarque réglait le régime des athlètes et des jeunes gens qui fréquentaient les écoles; un sous-directeur ou gymnaste dirigeait le traitement pharmaceutique des malades; enfin des subalternes nommés iatraliptes exécutaient les ordonnances, oignaient, frictionnaient, saignaient, pansaient les plaies, etc. C'est un fait hors de contestation que la médecine était enseignée et exercée avant que les Asclépiades eussent divulgué leurs connaissances [1]. Les deux derniers ordres de médecins devaient,

---

[1] V. Aug. Gauthier, *Rech. hist. sur l'exerc. de la méd. dans les temples*, etc. Paris, 1844; P. V. Renouard, *Histoire de la médecine*. Paris, 1846.

sinon par leur savoir, du moins par leur contact fréquent avec les citoyens, être les rivaux heureux des Asclépiades à une époque où les philosophes osèrent discuter publiquement les principes de la morale et de la théologie; c'est d'eux et d'eux seuls qu'il s'agit sans doute quand Thucydide mentionne le peu de résultats que *les médecins* obtinrent dans le traitement de la peste. Si nous considérons maintenant qu'on fait remonter à 460 ans avant Jésus-Christ, 30 ans avant l'invasion de la peste d'Athènes, la naissance d'Hippocrate de Cos, de l'asclépiade le plus illustre, du *père* de la médecine, nous pourrons nous former une idée des moyens que les médecins d'Athènes eurent à opposer au fléau. Comme aussi devaient se donner carrière et réussir à *passer* pour un instant leur arcane infaillible les sages-femmes, les charlatans déjà très-nombreux, qui débitaient leur drogues sur les places et dans les boutiques, les neveux d'iatraliptes défunts, en possession de quelque panacée! Nous avons dit maintenant comme la science médicale du siècle de Périclès était capable d'arrêter les ravages de la peste d'Athènes: nous verrons si elle sera plus heureuse quand elle aura à combattre d'autres épidémies.

La grande fièvre épidémique d'Athènes, sous le nom de peste, se reproduisit encore souvent, selon M. Littré, dans les siècles qui suivirent. Un de ses retours meurtriers signala particulièrement le règne de Marc-Aurèle. Elle infecta d'abord l'armée romaine, occupée en Orient du siége de Séleucie, fut importée à Rome par les troupes victorieuses et se développa sur presque tous les points de l'empire. Elle pénétra dans les Gaules et même au-delà du Rhiu et du Danube. Dans la dernière expédition de Marc-Aurèle contre les Marcomans, (l'an 179 de l'ère vulgaire) la maladie désolait la contrée; elle gagna le camp, et l'empereur lui-même, accablé de chagrin et de fatigue, n'y résista pas. Il succomba après avoir fait à son fils Commode ses dernières et inutiles recommandations, aussi brièvement que possible, dit-on, pour ne pas lui communiquer son mal.

Les ravages de cette épidémie qui dura plus que le règne de Marc-Aurèle (161-180) surpassèrent ceux de l'épidémie d'Athènes. A Rome, les morts s'enlevaient par charretées; les riches, dont les mœurs étaient bien différentes de celles des anciens Romains, les riches eux-mêmes succombaient en grand nombre; mais ce qui démontre que la mortalité fut grande dans toutes les classes, ce sont les lois sévères, jugées indispensables contre la négligence et la violation des sépul-

tures, ainsi que celle qui ordonna que les funérailles des pauvres se fissent désormais aux frais de l'Etat (1).

Les moyens qu'on mit en usage pour s'opposer aux ravages de cette épidémie, furent de diverses sortes; commençons par les pratiques superstitieuses, en grande vogue chez les anciens, de temps immémorial; nous n'en comprendrons que mieux le peu de *prise* que dût avoir sur les masses l'art plus sérieux, dont on invoque tout d'abord les secours dans les mêmes circonstances. Les pratiques superstitieuses dont nous voulons parler appartiennent à l'art divinatoire qui était exercé par deux ordres d'individus; les uns faisaient partie des ministres de la religion; les autres étaient ce qu'on pourrait appeler des devins libres. Comme nous aurons encore plusieurs occasions de

(1) Les funérailles n'avaient lieu qu'après plusieurs pratiques inspirées par la piété filiale, par la religion, par la vanité, et avec d'autant plus de luxe de parfums, de pleureuses, de flambeaux, d'encens, de sacrifices, de libations, de repas offerts aux amis et au peuple, que le citoyen mort était plus riche, et d'un rang plus élevé. Puis, après une exposition de sept à neuf jours, le corps était brûlé et les ossements conservés comme chez les Grecs. Les pauvres étaient inhumés. Le décès de ceux-ci n'était indiqué par aucun cyprès placé devant la porte; ils ne recevaient pas les soins des pollinctores ou embaumeurs; trois jours seulement après leur mort, leur corps était jeté dans un coffre de louage des libitinaires ou entrepreneurs des funérailles, coffre appelé *arca* ou *sandapila*. Au lieu d'une toge blanche ou de pourpre, une toge, passée à force de servir à tout le monde, l'enveloppait et quatre nécrophores, au lieu des plus proches parents, couraient le porter hors de la ville dans un endroit où étaient creusés des fosses étroites et profondes comme des puits et dans lesquelles on empilait pêle-mêle ces cadavres qui furent des citoyens romains. Ces funérailles se faisaient à la chûte et non avant le milieu du jour, comme celles des riches. — De là le nom de *vespillones*, donné aux nécrophores, j'allais dire, aux croque-morts. Les plus riches parmi les pauvres jouissaient seulement du petit privilége de conserver leur bière. Quelquefois on les brûlait, mais sur des bûchers bas, petits, où on les entassait plusieurs à la fois. Personne ne fournissant de parfums pour aider à la combustion, les vespillons, par suite d'une remarque, fruit de leur expérience, mêlaient un corps de femme parmi dix corps d'hommes, pour les faire brûler plus facilement, ce qu'ils expliquaient par la quantité de calorique, supposée plus grande chez la femme. Outre cela, on remplissait le bûcher de papyrus. La coutume de brûler les cadavres s'introduisit chez les Romains seulement quand ils eurent connu, dans leurs guerres lointaines, que les tombeaux n'étaient pas toujours des asiles sacrés. Le christianisme remplaça de nouveau la crémation par l'inhumation. — Voy. DÉSOBRY, *Rome au siècle d'Auguste*; Paris, 1835, tom. II, lettre LXIX.

parler de divinations, nous allons entrer à ce sujet dans quelques détails qui ne nous paraissent pas dépourvus d'intérêt. Si les classes éclairées ne croyaient nullement à la science divinatoire ; si le vieux Caton avait osé dire qu'il ne concevait pas comment deux aruspices pouvaient se regarder sans rire, si l'auteur des *Tusculanes*, Cicéron, avait été lui-même augure, l'opinion du peuple et le bien de l'Etat n'en faisaient pas moins un devoir de conserver les coutumes, la religion, la discipline, le droit des augures et l'autorité de leur collége (1) ; aussi après le siècle d'Auguste, comme avant, on n'entreprenait aucune affaire publique un peu importante sans consulter préalablement la volonté des dieux, par le moyen des augures *(ab avium garritu)* ou des auspices *(ab ave spiciendâ)*; des *prodiges*, étant d'un bon ou d'un mauvais présage, ou des calamités publiques, comme une grande mortalité, fournissaient également et toujours l'occasion de consulter soit les *aruspices* et les *augures* (prêtres interprétant les entrailles des victimes, les prodiges et les signes fournis par les oiseaux), soit les livres sybillins, recueil contenant les destins de Rome, et interprété, comme on sait, par les quindemcévirs, qui, d'après cet oracle, prescrivaient les expiations religieuses (2). Dans les calamités publiques, lors d'une *peste*, par exemple, les pratiques du culte religieux de la patrie ne suffisaient pas, et le peuple en empruntait de toutes sortes aux cultes étrangers. C'est ainsi que l'an 478 on alla chercher à Epidaure, à Pergame, selon certaines traditions, le serpent qui repré-

---

(1) CIC. *de Divinat.*, II, 35.

(2) Voici un certain nombre de prodiges ou de présages fâcheux qu'il n'est pas hors de propos de citer ; on les trouve mentionnés dans Tite-Live, Cicéron, Pline, etc. Tantôt c'étaient des pluies de sang, de fer, de pierre, de craie ou de terre ; tantôt du sang coulant d'un foyer domestique ; des fleuves ou des fontaines dont les eaux paraissaient ensanglantées ; des statues de dieux qui se couvraient de sueur, ou versaient des larmes, ou dont la tête s'enflammait ; des naissances monstrueuses, telles que des enfants venant au monde sans yeux, sans mains, un agneau à deux têtes, un porc à tête humaine. Ou bien c'était un bœuf qui parlait, des animaux changés tout-à-coup de nature, des coqs en poules, des poules en coqs. Puis les phénomènes célestes : le ciel paraissant tout en feu, en sang, etc. Enfin les foudres, les éclairs, les plus puissants des présages, dont les prédictions étaient irrévocables et ne pouvaient être changées par aucun autre signe, caractère que ne possédaient pas les menaces des victimes ou des oiseaux.

(V. DÉSOBRY, *Rome au siècle d'Auguste*, T. II, lettre XLIV.)

sentait Esculape. Depuis ce temps, on éleva de ces animaux d'abord dans les temples, puis jusque dans les maisons, et Pline (1) dit à ce sujet: « Si les incendies n'en détruisaient pas de temps en temps, on ne pourrait résister à leur fécondité »; car ils étaient d'une étonnante familiarité, vous suivaient partout, même à table, rempant parmi les coupes, et se glissant innocemment dans le sein des convives (2).

Ce détail sur le culte des serpents a déjà fait pressentir que l'art divinatoire, dont on faisait usage pour les affaires publiques, n'avait pas tardé à se répandre dans toute la société, et que pour les affaires privées, particulièrement pour la conservation de la santé, on avait à sa disposition des devins étrangers à la hiérarchie religieuse et qui, sans contrôle et sans mission, durent étrangement abuser de la foi que l'on prêtait à leurs prétendus oracles. Il y en eut de tous genres, c'est-à-dire, pour tous les goûts: 1° Les astrologues, les mathématiciens et les chaldéens ou généthliaques, prédisant d'après les astres; l'astrologie était mise à la portée de tout le monde par des livres appelés *Ephémérides*, que les femmes particulièrement portaient continuellement avec elles; l'œil leur démangeait-il pour se l'être frotté? elles ne demandaient un collyre qu'après avoir parcouru leur génésie. Les Chaldéens étaient de tous les devins ceux qui avaient le plus d'influence parmi les hautes classes et auprès du beau sexe. 2° Les *magi* prédisant l'avenir et modifiant la destinée, à l'aide de certains sacrifices, de certaines recettes; une loi des douze tables défendait d'enchanter les terres d'autrui, preuve de l'antiquité de la magie à Rome. 3° Les *sortilegi* prédisaient au moyen de petits dés, chargés de figures symboliques, dont eux seuls pouvaient donner l'explication. Déjà au siècle d'Auguste, au lieu de magistrats, de gens de distinction, on ne voyait plus que des gens du bas peuple et des femmes qui allaient les consulter (3). 4° Les *harioli*, ou simples pronostiqueurs, qui n'avaient recours à aucun art, mais qui, pour paraître inspirés quand l'avenir se dévoilait à leur esprit, prenaient en breuvage la racine d'une plante assoupissante et vénéneuse nommée halicacabon (4) (la morelle).

(1) PLIN., XXV, 9.
(2) SENEC. *de ira*, II, 31.
(3) PROPERT., II, 23.
(4) PLIN., XXI, 31.

5° Les *conjectores* expliquaient les songes ; de là le nom de divination naturelle donné à leur art ; les Romains croyaient généralement aux songes ; ceux qu'on avait après le milieu de la nuit annonçaient toujours la vérité. 5° Enfin, à l'instar de nos bohémiennes, il y avait les *sagæ*, devineresses ou magiciennes, employées particulièrement dans les commerces amoureux. Les riches faisaient venir les devins chez eux et les payaient généreusement ; le peuple allait au-devant de ces pronostiqueurs, qui se tenaient en plein air. Le *Forum*, le *Vélabre*, le *Champ-de-Mars*, le *grand Cirque* étaient comme le quartier-général de toute cette engeance de mendiants d'une nouvelle espèce [1] qui cherchaient dans l'esprit prophétique un remède à leur misère, sans pouvoir jamais le trouver, et pour une légère piéce de monnaie, promettaient la richesse et la santé à tout le monde [2].

Les devins, à plusieurs reprises, avaient éveillé, par leurs méfaits, la sollicitude du gouvernement. Exilés, proscrits, ils étaient bientôt de retour en Italie, à Rome. D'ailleurs les persécutions ne servaient qu'à leur donner le plus grand crédit ; un Chaldéen, un mathématicien qui n'a pas été condamné, dit Juvénal, est réputé sans génie ; mais s'il a vu la mort de près, s'il a eu le bonheur d'être relégué dans quelque lieu sauvage, alors on ne peut plus rien entreprendre sans le consulter [3]. Ce devin cependant prescrivait des remèdes comme les suivants : Les premières dents qui tombent aux poulains, attachées au col des enfants, facilitent la sortie des leurs, surtout si ces dents n'ont point touché la terre [4]. — Dès qu'un homme sentira de la douleur aux pieds, qu'il dise : *Que la terre garde la maladie, et que la santé reste ici dans mes pieds*. Il répétera ces paroles vingt-sept fois, à jeun, touchera la terre, crachera chaque fois, et le charme sera efficace [5].

Eh bien ! c'étaient des hommes et des remèdes, comme les hommes et les remédes que nous venons de faire connaître, qu'on opposa à la peste qui envahit Rome. Le devin Alexandre fit inscrire sur les portes des maisons un vers magique qui assurait la protection d'A-

---

(1) Aulu-Gell., xiv.
(2) Cic. *de Divinat.*, ii, 58.
(3) Juv., *Sat.*, 6.
(4) Plin., xxviii, 19.
(5) Varro., *R.R.*, i, 2.

pollon ; il était un des devins qui accompagnaient toujours Marc-Aurèle, l'empereur-philosophe, dans ses expéditions. Quand on considère que cet empereur, qui se donnait comme ennemi de la superstition et de la magie, n'eut bientôt plus trouvé assez de bœufs blancs pour ses immolations continuelles ; qu'il croyait aux songes et y avait appris un remède contre les vertiges, qu'il était zélé pour les mystères grecs, etc. (1), on peut se figurer ce qui devait se passer dans la foule. Mais la grande durée de la fièvre épidémique dit assez que les divinations, la magie, l'astrologie ne furent pas plus efficaces contre le fléau à Rome que ne l'avaient été à Athènes les consultations des oracles et les conseils du philosophe Epiménide.

La fièvre épidémique qui se joua de toutes ces pratiques superstitieuses, cessa-t-elle ou du moins diminua-t-elle ses ravages devant l'emploi des moyens rationnels fournis par l'apogée de la civilisation romaine ? Car en présence d'une maladie même très-meurtrière, il faut, pour être juste, toujours se demander ce qu'elle aurait été si elle était apparue dans un milieu différent de celui que l'on considère. Or les moyens dont nous parlons, plus appréciables ici qu'au moment où nous avons traité de la peste d'Athènes, sont de deux sortes, quoiqu'étant étroitement liés entre eux et également propres à influer sur le développement, sur la gravité et sur la terminaison des maladies. Les uns, constitués par des conditions générales, sont du ressort de l'hygiène qui a pour but de préserver l'homme des maladies ; de là leur nom de moyens prophylactiques : il importe de les appliquer en tout temps, mais leur application est subordonnée à une foule de circonstances, comme l'état de souffrance ou de bien-être des populations, l'état des connaissances humaines, le degré de sollicitude des gouvernements. Les moyens de l'autre ordre sont du domaine de la thérapeutique ou de la médecine pratique ; ils sont entre les mains des médecins qui, offrant toute capacité requise, sont appelés à rétablir, autant que faire se peut, le jeu normal des fonctions chez les individus malades. Considérée sous les deux rapports, la société romaine de l'époque dont nous nous occupons, offre un singulier mélange de bonnes et de mauvaises choses. Ainsi l'alimentation du peuple-roi était très-irrégulière puisqu'elle dépendait des récoltes faites dans les pays qui produisaient pour lui les céréales, comme les

(1) CAPITOLIN., *Marc-Aurèle ;* MARC-AURÈLE, Mémoires.

plaisirs du cirque — *panem et circenses* — ainsi que des circonstances qui influaient sur l'arrivée des blés, sur leur emmagasinement dans les greniers de l'Etat. Aussi souffrait-il assez souvent — ce peuple-roi — de la faim, cause de beaucoup de maladies épidémiques. C'est précisément ce qui eut lieu sous le règne de Marc-Aurèle ; la famine et la peste, succédant aux inondations et aux mouvements des armées, ravagèrent simultanément l'empire. Si l'on joint à la famine l'insuffisance, l'encombrement des habitations, d'autant plus admissibles qu'une foule d'individus venaient se fixer à Rome, soit que citoyens ils mendiassent les faveurs des Césars, soit qu'esclaves ou affranchis ils exerçassent un métier quelconque, nous avons mentionné deux influences qui n'ont pas dû contribuer médiocrement au développement et aux ravages de notre fièvre épidémique. Les soins de propreté si communs chez les anciens, si rares parmi nos populations, les bains publics, les exercices ordinairement si salutaires de la gymnastique ne pouvaient compenser les inconvénients capitaux que nous venons de signaler.

En dehors des mesures commandées par la religion et prises par le gouvernement impérial à l'occasion de la peste, l'histoire ne mentionne qu'une loi jugée indispensable sur l'enterrement des pauvres : elle a été dictée assurément par l'hygiène publique. Examinons maintenant dans quel état la fièvre épidémique a rencontré la médecine pratique, avec quels moyens, avec quel succès elle a été combattue.

Nous ne sommes plus, en effet, au temps où la médecine était exercée dans les temples, dans les gymnases, ou à domicile par quelques disciples de Pythagore. A la porte du palais impérial, nous rencontrons Claude Galien, qui n'est pas chargé comme d'autres confrères des instruments informes d'une chirurgie dans l'enfance. Mais le père de la polypharmacie porte avec lui les quarante substances avec lesquelles il va de sa main préparer la thériaque aux empereurs romains. Pendant qu'il la prépare, voyons ce qui s'est passé depuis que la fièvre épidémique que nous poursuivons à Rome, a régné dans la capitale de l'Attique. Depuis ce moment se sont écoulés sept siècles, les siècles les plus brillants, les plus féconds, ceux en un mot, qui font presque toute l'antiquité que nous admirons. Les asclépiades — pour ne parler que de ce qui concerne notre sujet — les asclépiades ont mis en circulation les fruits de leur longue expérience ; l'art d'Esculape, pour les gens éclairés, est devenu la science d'Hippocrate ; les

ouvrages de l'école de Cos, en général, ont acquis une célébrité si bien méritée que la seule collection parvenue jusqu'à nous, forme le premier anneau visible de la chaîne qui lie les doctrines de l'ancienne médecine aux doctrines de la médecine moderne et que M. Littré a pu en parler en ces termes : « Dès l'époque que nous sommes forcé de regarder comme l'aurore de la médecine, dès les premiers monuments que nous possédons, les questions fondamentales sont débattues, et les limites de l'esprit humain sont touchées. » (1) Déjà si florissantes du temps d'Hippocrate et sous ses successeurs, les études médicales ont recu une impulsion nouvelle par la fondation des écoles de Pergame et d'Alexandrie ; de grandes bibliothèques, des musées d'histoire naturelle, ouverts dans ces villes à tous les hommes studieux, les dissections de cadavres humains, non seulement autorisées pour la première fois, mais encore encouragées par des souverains supérieurs aux préjugés de leur siècle, ont amené pour ainsi dire une révolution dans les sciences naturelles et médicales. L'anatomie, la physiologie, la nosographie interne et externe, la thérapeutique médicale et chirurgicale, l'hygiène enfin ont acquis de grands perfectionnements. Enfin, comme la philosophie qui a donné naissance à divers systèmes rivaux, représentés par Platon, Aristote, Epicure, Pyrrhon, Euclide, la médecine s'est divisée en plusieurs doctrines opposées qui se sont perpétuées à travers les siècles suivants. — Voilà quels progrès la médecine a réalisés quand Galien, effrayé par je ne sais plus quoi, a quitté Pergame et est venu porter le drapeau du dogmatisme hippocratique dans la capitale du monde romain. Eh bien ! quels moyens croyez-vous que Galien, le médecin des empereurs, et, après Hippocrate, le plus illustre de la médecine antique, dirigea contre la fièvre épidémique que les troupes victorieuses de Lucius Verus importèrent, dit-on, de l'Asie mineure à Rome ? Galien n'essaie pas même de combattre le fléau ; car, chose presque incroyable de nos jours, Galien s'enfuit à Pergame d'où la terreur l'avait précédemment chassé. Il restait à Rome une foule de médecins grecs qu'attiraient les faveurs des Césars et la confiance du public depuis l'asservissement de la Grèce (2), puis les *unguentarii*, (marchands de drogues), les ropopoles, (marchands

(1) LITTRÉ, *Oeuvres d'Hippocrate*, Paris, 1839. — Introduction.

(2) Le grand nombre de débitants de drogues, parmi lesquels il faut ranger les premiers médecins d'alors, réduisait naturellement de temps en temps quelque

de tout), et tous les nombreux praticiens que vous savez : chacun se livre, comme il l'entend, à l'art de guérir. On comprend quels services ont été rendus par les derniers ; quant à ceux rendus par les médecins véritables, l'histoire, l'ingrate, n'en a pas fait mention. Sans doute, ils ont été encore considérables, on peut l'inférer des progrès qu'avait faits la médecine, et de ce qui se passe de nos jours au temps des épidémies où l'expérience spéciale des médecins sert à conduire *à bonne fin* les cas plus ou moins graves et à circonscrire les souffrances des cas mortels et le mal, en général, dans les limites les plus étroites possible.

Avant d'aller plus loin, résumons cette histoire que nous venons de tracer de la *peste d'Athènes*, afin de fixer l'attention sur les faits les plus importants. Nous avons vu une maladie épidémique, dont le point de départ a été dans l'Orient. Elle exerce ses ravages aussi loin que peut pénétrer l'historien qui la décrit ; elle apparaît en hiver comme en été, laisse des intervalles plus ou moins considérables entre ses retours, affecte de préférence les centres populeux et la classe pauvre, mal logée et mal nourrie. Les secours de la médecine sont impuissants. D'abord on en accuse les ennemis avec lesquels on est en guerre, puis on en fait remonter la cause à une force surhumaine ; en conséquence on cherche à éloigner le fléau par des moyens en rapport avec la cause surnaturelle qui est entrevue, et avec la civilisation de l'époque. Ce qui contribue aussi à frapper les imaginations, ce sont les tremblements de terre, les inondations, les éclipses de soleil, coïncidant avec la peste, la guerre et la famine. Quant à la nature de la maladie, appelée peste d'Athènes, nous savons que M. Littré, s'attachant à la description de Thucydide, la regarde comme une fièvre éruptive analogue à la variole, à la rougeole, et qui se serait éteinte quelques siècles plus tard. Malgré l'autorité du savant interprète de l'antiquité, nous ne pouvons croire que la fièvre épidémique dont il s'agit n'est plus représentée de nos jours ; nous croyons plutôt que le tableau de la *peste d'Athènes* comprend des carac-

---

honnête confrère à la situation la plus précaire ; c'est une de ces malheureuses victimes de la concurrence qui inspira Martial quand il dit :

Nuper erat medicus, nunc est Vespillo Diaulus :
Quod Vespillo facit, fecerat et medicus.

(Lib. I, *épig.* 48.*)*

tères propres à nos fièvres éruptives les plus graves ou se compliquant elles-mêmes. Nous ne craignons même pas d'ajouter, en présence du peu de mots consacrés par les auteurs à la *peste* qui envahit Rome ou d'autres villes, souvent plusieurs fois dans un même siècle, surtout au deuxième, qu'on a dû appliquer le mot de peste non seulement à une fièvre éruptive semblable à la peste d'Athènes, mais encore à l'une ou l'autre de ces épidémies qu'on voit survenir à la suite de disette, du mouvement de grands corps de troupes, on sans aucune cause appréciable.

Peste d'Orient.—Grâce sans doute au tableau qu'en traça l'historien de la guerre du Péloponèse, la peste d'Athènes se perpétua dans la mémoire des hommes, durant les siècles qui précédèrent et suivirent la naissance de Jésus-Christ, comme l'épidémie la plus terrible qui eût affligé l'humanité. Cependant une autre maladie allait surgir, et mériter malheureusement un renom bien supérieur à celui du fléau dont nous venons de raconter l'histoire. En effet, l'an 531 de l'ère vulgaire, sous le règne de Justinien, tandis que les Perses, les Vandales, les Goths, d'autres armées de véritables barbares cernaient et pressaient le peuple-roi de tous côtés, on apprit avec terreur qu'un mal inconnu jusqu'alors, venu de l'Egypte, s'approchait de plus en plus, rapide dans sa marche et dépeuplant les contrées qu'il envahissait. Il était caractérisé par l'éruption de bubons. Les historiens du temps, Procope, Théophane, Grégoire de Tours en ont donné une description qu'on croirait faite d'après l'affreuse maladie, qui de nos jours s'observe encore en Orient, à Alexandrie, à Smyrne; qui atteignit les troupes de Bonaparte dans l'expédition d'Egypte, qui motive enfin le maintien des quarantaines, cette entrave si lourde du commerce. Nous avons nommé la *peste d'Orient* ou simplement la *peste ;* — c'est le nom qui désigne aujourd'hui à tout le monde, aux médecins comme aux *profanes*, la maladie dont nous allons essayer de reproduire une image d'après des documents purement historiques.

La maladie se manifestait sous des formes diverses: chez les uns elle affectait la tête, les yeux se remplissaient de sang, le visage se couvrait de tumeurs et le mal, descendant à la gorge, étouffait les malheureux. Les autres mouraient d'un flux de ventre. Un certain nombre offrait, outre une fièvre ardente, des tumeurs, des charbons aux aines, aux aisselles, sous les oreilles : s'ils venaient à suppurer, c'était signe de guérison ; s'ils restaient durs, la mort était inévi-

table. D'autres perdaient la raison ; ils croyaient voir des fantômes qui les poursuivaient et les battaient rudement ; ils se barricadaient dans leurs maisons ou allaient se précipiter dans la mer. D'autres encore étaient plongés dans une profonde léthargie. Les plus robustes ne résistaient que jusqu'au cinquième jour. On en voyait qui, sans aucun signe de maladie, tombaient morts dans les rues et sur les places. On remarqua que les jeunes sujets périssaient en plus grand nombre, et que les femmes étaient moins exposées que les hommes. Des personnes, approchant et touchant des malades, respirant un air empesté, accablées quelquefois de douleur par la mort de leurs proches, et désirant les suivre, étaient réfractaires à la contagion. On rapporte qu'il y eut trois femmes enceintes, dont les enfants moururent de la peste dans leur sein, sans que les mères en fussent atteintes ; et qu'une autre femme, au contraire, mourut de ce mal, en accouchant sans que l'enfant en apportât aucun signe. (1)

On eut dit qu'elle choisissait les familles, attaquant dans la même ville certaines maisons, tandis qu'elle n'entrait pas dans les maisons voisines. Après une trève de quelque temps, elle revenait comme pour achever ses ravages, saisissant ceux qu'elle avait d'abord épargnés. Quelques-uns étaient attaqués à plusieurs reprises. Les habitants qui fuyaient encore sains des villes infectées, périssaient seuls dans d'autres villes où la peste n'avait pas pénétré L'irrégularité que nous venons de constater dans les symptômes, dans la marche, dans le mode de propagation du fléau, les observations les plus exactes le démontrent sous d'autres rapports. Il apparaissait indifféremment dans toutes les saisons, et il semait la mort dans un pays, au moment où il disparaissait du pays voisin.

Voilà quels étaient les caractères de cette peste qui enleva plus de cent millions d'hommes, selon de certaines évaluations. Elle n'épargna aucune île, aucune caverne, aucune montagne, aucun lieu habité par les hommes. En 542, elle envahit Constantinople, et y sévit pendant quatre mois. Le nombre des morts monta jusqu'à dix mille en un seul jour. — L'accroissement du nombre des malades laissa à la fin les cadavres sans sépulture. Alors, les factions du cirque, les bleus et les verts, déposèrent leur haine mutuelle, et les hommes les

(1) Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, règne de Justinien ; Procope, *de bello Persico* ; Théophane, *Chronogr.*

plus dissolus semblèrent s'amender par la crainte de la vengeance divine. Lorsque l'empereur eut été atteint lui-même, on ne vit plus, dans la ville royale, d'autres vêtements que ceux de simples particuliers. En 557, la peste revint à Constantinople avec plus de fureur encore et dura dans toute sa force depuis le mois de février jusqu'à la fin du mois d'août.

Les litières publiques, employées aux funérailles, ne suffisant plus, l'empereur en fit faire encore mille, et donna en outre quantité de chevaux et de chariots, pour le transport des corps au bord de la mer. Là, des barques les prenaient et les conduisaient loin de la ville; on les enterrait dans des fosses profondes. Malgré ces soins les rues de Constantinople furent longtemps jonchées de cadavres, parce qu'il ne se trouva bientôt plus assez de monde pour les enlever (1). Ces détails suffisent, je pense, pour donner une idée de la mortalité causée par la peste dans l'empire d'Orient.

Ici encore comme à Athènes, des désastres et des phénomènes extraordinaires formaient à la maladie un cortége qui ajoutait à la désolation et à l'épouvante. C'était l'époque où même les ennemis vaincus exigeaient et obtenaient des sommes d'argent des empereurs efféminés qui leur demandaient des trèves; où les Bélisaire et les Narsès, à la tête d'armées recrutées parmi les barbares, contenaient, par des triomphes éphémères les flots de barbares qui avait déjà envahi et singulièrement diminué le territoire du peuple-roi. Les guerres continuelles et la famine achevaient la destruction de ce qu'épargnait la peste. En 536, l'hiver fut très-rigoureux, et les chaleurs de l'été si faibles, que les fruits ne parvinrent pas à leur maturité. Pendant quatorze mois, le soleil n'envoyait sur la terre qu'une lumière terne, pareille à celle de la lune; des nuées de sauterelles ravagèrent plusieurs provinces de l'Asie (2). En 538, dans la seule province du Picenum en Italie, il périt de faim, selon Procope, 50,000 hommes; nous ne citons pas d'autres années ni de provinces, où la famine fut la conséquence directe de la guerre. Il ne se passait guère d'années, de cette malheureuse époque, où, par suite de tremblements de terre, la mer ne sortit de son lit, ne renversât des villes, ne fît périr des milliers d'hommes. En 550, c'était le tonnerre et la foudre qui répandirent une grande

(1) LE BEAU, *Histoire du Bas-Empire*, liv. XLIX.

(2) Ibid., liv. XLIII.

terreur. Dans ces circonstances tous les hommes désespéraient de leur salut, et prenaient part aux cérémonies publiques. Mais en 551, année déjà signalée par de violents tremblements de terre, la nature, dit Lebeau, (¹) fit un effort inouï : on vit en automne les arbres porter des fleurs et des fruits pour la seconde fois, et la vigne, peu de temps après la vendange, se charger encore une fois de raisins.

Parmi les prodiges, le premier qu'on observa, qui fit tout d'abord une profonde impression, fut une torche qu'on vit se promenant dans l'air, à l'Occident, et dardant des rayons éclatants vers la partie supérieure du ciel. Cette *lampas* — ainsi s'appelait en grec une comète — apparut avant l'invasion de la peste, et fut regardée par le peuple comme l'annonce du terrible fléau.

La peste qui fut l'objet d'observations si multipliées et si variées de la part des historiens contemporains se répandit aussi vers l'Occident et même avec une extrême rapidité. Dès l'an 540, elle était arrivée à Paris. En 588, un navire de commerce arrivant de la côte d'Espagne importa, dit-on, le fléau à Marseille. Racontons le fait, d'après Grégoire de Tours, à l'exemple de M. Littré ; il nons offre un intérêt particulier. Plusieurs citoyens ayant acheté des marchandises venant du navire, une famille composée de huit membres, périt subitement. Le mal ne se propagea pas tout d'abord dans le reste de la ville ; mais il se passa un certain intervalle comme quand le feu couve quelque temps dans une moisson ; puis tout-à-coup l'incendie s'étendit sur Marseille tout entier. L'évêque Théodore se tint pendant tout le temps de l'épidémie dans l'enceinte de la basilique de Saint-Victor, se livrant aux veilles et aux prières et implorant la miséricorde divine. La peste ayant enfin cessé en deux mois, le peuple, plein de sécurité, revint dans la ville ; mais il y eut une recrudescence, et ceux qui étaient revenus périrent. Depuis ce temps, la peste fit plusieurs apparitions à Marseille. (²) Grégoire de Tours vit lui-même à Clermont, en 571, un certain dimanche, dans la seule basilique de Saint-Pierre, trois cents corps de personnes mortes de la peste, et un témoin oculaire rapporta au même auteur avoir vu tomber à Rome, dans une supplication publique, en une heure de temps, quatre-vingt personnes qui

(¹) Le beau, *Histoire du Bas-Empire*, XLIII.

(²) V. *Revue des Deux-Mondes.* — Les grandes épidémies, par Littré, tom. V, 4e série, p. 225.

expirèrent immédiatement. Le pape Pélage, qui ordonna de faire la commémoration des Trépassés en la sainte messe ([1]) fut aussi victime de l'épidémie (588). D'après le passage suivant de Gollut, intéressant à divers titres, il aurait succombé à une autre maladie : « Il (Saint-Grégoire, pape) indroduisit, dit cet auteur, les neuf *Kyrie eleyson*, *alleluia* et une bonne partie des Stations de Rome. Et pour ce que par les pechés des homes, l'ire et Justice de Dieu prouoquée, hauoit enuoïe vne tresgrande in-vndation du Tybre, par le moïen de laquelle, les serpens et autres bestes, hauoient estées emportées a la mer qui puis apres, regorgées et rejectées sur la rade, et pourries par l'air et Soleil. Au moïen de quoy, l'infection en fut telle que l'air corrompu engendrat vne peste cruelle, qui emportoit l'home subitement, voire en baillant et esternuant. De quoy aduint, que (ainsi que iusque a nostre temps nous obseruons) lon commençat de saluer ceux qui esternuent : et faire le venerable signe de la S. Croix, lors que lon bailloit : et ainsi mourut le pape Pélage. »

L'auteur des mémoires de la République séquanaise, n'ayant pas indiqué la source où il a puisé ses renseignements, nous ne saurions décider de quelle maladie en réalité est mort le pape Pélage, et si, dès le VIe siècle, il a régné une épidémie — espèce de grippe — que nous rencontrerons bientôt en Alsace sous le nom de *Bürtzel*, ou *Gantzer*. Nous ferons seulement observer que Gollut a pu rapporter un fait vrai, si nous en jugeons d'après l'apparition de la grippe à des époques voisines de celles où ont régné d'autres maladies épidémiques, apparition si fréquente qu'on l'a regardée parfois comme l'avant-coureur de celles-ci; on a voulu voir ce rapport, particulièrement de nos jours, entre la grippe et le choléra. Quoi qu'il en soit, retenons les autres faits consignés dans le passage rapporté : ils indiquent non seulement les grands ravages de la peste, mais encore une *infection* de l'air comme cause du fléau.

LACH, docteur en médecine à Colmar.

(La suite à la prochaine livraison.)

([1]) LOIS GOLLVT, *Mem. hist. de la repvbl. séqvan.* Dole, 1592.

VALEUR DES ACCUSATIONS

CONTRE LA PHILOSOPHIE

ATTRIBUÉE AU CLERGÉ.

Suite et fin. (*)

La méthode de la philosophie moderne est psychologique, partant de la conscience et d'un principe qui s'aperçoit lui-même dans l'unité substantielle de son être, pour arriver à Dieu comme au dernier terme de la pensée. Elle envisage la liberté individuelle comme une des conditions essentielles de la société. C'est par cette liberté que l'homme moral est responsable de ce qu'il peut et de ce qu'il doit. En niant cette liberté individuelle, on nie la nature même; on arrive par le despotisme à l'abrutissement : or, c'est le moi de la pensée, de la volonté, de la croyance, que la société moderne a pris à tâche de fortifier et de grandir. Si petite que soit notre personne, elle a cependant sa place à part et son libre arbitre au milieu de cet infini qui paraissait l'absorber. Si donc la *philosophie aboutissait fatalement au panthéisme,* cet irrésistible attrait viendrait du parfait accord du *panthéisme* avec les tendances secrètes et l'essence même de la raison; il légitimerait en quelque façon le panthéisme, en le déclarant invincible à la raison; il serait un système de philosophie essentiellement et parfaitement raisonnable; il plongerait ses racines dans le sol même de la

(*) Voir la livraison de mars, page 108.

philosophie , se mêlerait avec elle , entrelacerait ses branches avec les plantations les plus belles , les plus vigoureuses. Et , comme la raison, dans ses conceptions nécessaires et ses immuables lois réfléchit la vérité dont elle est un rayon , il s'en suivrait que le panthéisme , conforme à la raison , puissance régulière et bienfaisante, qui renferme en soi l'idée de la loi morale et de l'idée de Dieu , fût identique à la vérité , et par conséquent , le seul système véritable.

Il y aurait dès lors des voix retentissantes et dignes de retentir dans la postérité ; il faudrait que l'entendement y acquiesçât ; qu'il y vît le couronnement de l'édifice religieux et spirituel ; qu'il anéantît ce qui constitue un être, sa nature spéciale, son essence. Car, un être n'est lui-même qu'à la condition de ne pas être un autre : il ne peut donc ne pas avoir des traits caractéristiques. Tout ce qui est est tel ou tel. La différence est dans un élement aussi essentiel à l'être que l'unité même. Jamais le simple bon sens met un principe et une substance là où il faut voir une cause. Si le monde et l'humanité , tous les phénomènes visibles, ceux de l'esprit et ceux de la matière, n'étaient plus des effets, mais des modes, Dieu ne serait plus créateur. Tout ce qui existe serait coéternel à Dieu. Et la philosophie aboutirait à ces extravagances ! Elle immolerait la liberté et l'humanité au profit de l'éternelle substance ! Mais, à travers les mille nuances d'opinions qui colorent les sectes philosophiques, il est une teinte à peu près universelle ; c'est celle du spiritualisme , qui a rendu la dignité de sa nature à l'ame humaine, qui périssait dégradée par la matière , et ouvert une source de grandeurs morales.

Autre chose est dire que Dieu nous parle dans les mille voix de la nature, dans le frémissement des végétations nouvelles, dans les bruits des eaux rafraîchissantes , dans le libre développement des plantes qui croissent sous nos pieds , et de confondre l'essence divine , spirituelle , qui se manifeste dans les forces de la nature , d'énoncer la doctrine de la substance unique , de ne considérer les choses particulières que comme des affections , des modifications qui expriment les attributs de Dieu d'une manière certaine et déterminée , de proclamer que l'esprit humain est une partie de l'intelligence divine , en un mot, d'immobiliser Dieu , l'homme et le monde dans l'unité de la substance. Car , sans une séparation du monde des idées avec l'univers , où serait le bien entre le monde visible et un monde supérieur qui échappe aux sens? Où serait la différence entre une forme finie ,

déterminée, limitée, mesurable, et quelque chose qui est le principe de cette force, et qui n'est ni mesurable, ni limité, ni fini, l'infini en un mot?

Je ne sache pas non plus que les âpres voluptés du travail de la pensée se plaisent à mettre à la place d'une âme simple, libre, immortelle, une suite de modalités fugitives, liées un instant par les chaines de fer de la fatalité pour se disperser bientôt et se perdre dans l'abîme de l'être, et, à la place du Dieu de la conscience, l'être intelligent et bon que l'âme adore, idéal sublime et suprême de l'humanité, un Dieu aveugle, étranger à l'homme et à soi-même.

Dans l'étude qu'elle fait de la nature divine, la philosophie s'applique à démontrer la distinction essentielle de l'infini et du fini, et ne dira jamais que l'idée du fini est une chimère; comme l'idée du bien et du mal, comme celle du libre arbitre, et que tous les êtres, l'homme comme les autres, se développent suivant les lois nécessaires de leur nature. Comme la religion, de même la philosophie a le plus vif désir de sauver la morale du naufrage des idées absolues; elle repousse la triste doctrine de l'intérêt, et reconnaît des principes de conduite supérieurs à l'égoïsme.

Dieu ne peut être à la fois la chose qui pense et la chose étendue. Le fini et l'infini ont deux termes : l'un nécessaire, absolu, un, substantiel, causal, parfait; l'autre, imparfait, phénoménal; relatif, multiple. Avec le prophète royal la raison voit la gloire de Dieu dans les astres qui peuplent la voûte céleste, et dans ces brillantes constellations qui mesurent les temps et nous dispensent la chaleur et la lumière.

Ce n'est pas que des écarts philosophiques ne puissent marcher d'un pas ferme vers des abîmes, ni que Platon ne soit arrivé à une étrange notion de la divinité, par l'abus du platonisme, par la corruption de la meilleure et de la plus sévère méthode, celle de Socrate et de Platon, mais la philosophie ne formule point l'union, la consubstantialité et la coéternité d'un univers toujours changeant et d'un Dieu immuable.

L'union avec Dieu se fait par la vérité et par la vertu. « Le quiétisme le meilleur ne peut être tout au plus qu'une halte dans la carrière, une trève dans la lutte, ou plutôt une autre manière de combattre encore. Ce n'est pas en fuyant qu'on gagne des batailles; pour les

gagner, il faut les livrer, d'autant mieux que le devoir est de combattre encore plus que de vaincre. » (1)

Ce n'est pas que le panthéisme ne dérive d'un sentiment religieux à sa source, bien qu'égaré dans son terme et dans son cours; « qu'il ne soit capable d'exercer un puissant attrait sur un grand et noble esprit, parce qu'il enseigne de profondes vérités mêlées à des erreurs d'autant plus séduisantes qu'elles sont sublimes; » (2) mais la philosophie n'envisage point la liberté comme une vaine et incompréhensible chimère, elle n'engloutit point la volonté dans l'intelligence; elle n'élève point la matière à l'incarnation avec l'idée; elle ne fait point Dieu de tout et ne l'exhale point par tous les pores.

D'ailleurs, « la méthaphysique de Spinoza n'a rien d'humain. C'est la tentative hardie d'un homme pour cesser d'être homme, pour usurper la place de Dieu et pour expliquer le monde, en quelque sorte avant qu'il existe, dans son essence éternelle et dans les lois nécessaires de son développement. Des conceptions abstraites, la substance, l'attribut et le mode, viennent se substituer aux réalités méconnues. Ce n'est plus une philosophie à l'usage des hommes? c'est une sorte de géométrie de l'existence. Le résultat de cette tentative est connu: le fatalisme universel dans la nature et dans l'humainté, et au-dessus un théisme tellement transcendant, qu'il ressemble presque à l'athéisme. Un cri s'éleva pour réprouver ces doctrines; » (3) et la philosophie conduirait au panthéisme? Mais, un principe ne peut pas devenir tour à tour ou à la fois pesanteur, lumière, activité, conscience. Dans *Phèdre* et dans *OEdipe* l'homme n'est pas libre, et le ciel le punit des crimes qu'il lui a fait commettre; mais dans l'univers de la philosophie, il n'y a pas deux mondes, unis et opposés, le monde de la pensée ou des âmes, et le monde de l'intelligence ou des corps.

Je ne sache pas que la philosophie soutienne que la pensée et l'étendue; les âmes et les corps, ne soient que les deux faces d'une même existence; que la nature, c'est Dieu dans l'étendue et le mouvement; que l'âme, c'est Dieu dans la pensée. Toutes les existences ne se pénètrent pas, ne s'identifient pas. Pourquoi la philosophie

---

(1) *Du mysticisme*, par M. V. Cousin.

(2) *Philosophie du christianisme*, par M. l'abbé Bautain, tom. II, p. 168.

(3) *La philosophie positive*, par M. E. Saisset.

aurait-elle donc le fanatisme de la divinité? Pourquoi serait-elle plus près de Spinoza que de l'Evangile, elle qui aime tout ce qui est beau simple et vrai? Le sentiment des vrais besoins et des vraies limites lui manquerait-il? Ce Dieu dont chaque homme possède une parcelle, ce Dieu qui s'adore pour ainsi dire par l'intermédiaire de l'homme dans l'ensemble de ses fragments, est-ce le Dien de la philosophie véritable? Cette dépendance des existences individuelles par rapport à l'existence suprême, ne serait ni humilité, ni amour, mais la relation mécanique des parties intégrantes avec le tout qu'elles composent. Ou bien, l'instinct de l'âme humaine serait-il seul une erreur dans l'immense création où tout marche vers un but et concorde au système général? Les discussions fécondes ne peuvent s'instituer que sur des faits certains reconnus par le bon sens et par la bonne foi de tous. Ce n'est pas en calomniant la philosophie du *clergé* qu'on le disposera à rentrer en communion avec la philosophie moderne.

La pensée a pour base l'opposition entre l'esprit et la matière, la distinction de la vie terrestre et de la vie divine. Qui nierait ce contraste? Le monde et Dieu, le Créateur et la créature, tel est l'éternel antagonisme qui caractérise la raison à toutes les époques, dans la bouche de Saint Augustin et de Marc-Aurèle, de Descartes et de Bossuet. Toujours la pensée ramènera l'enseignement à ces objets clairs : l'âme immortelle et responsable, Dieu distinct et agissant.

Il n'y a donc pas plus de justice à faire dire au *clergé que la philosophie aboutisse au panthéisme*, qu'à dire que « les grands docteurs de l'Eglise ont visiblement incliné au principe de la consubstantialité du monde et de Dieu, sans le vouloir et sans le savoir, toutes les fois que, ne pouvant se contenter de la règle de haute réserve donnée par l'Eglise, ils ont voulu porter la lumière sur le rapport mystérieux et inexpliqué qui unit la terre au ciel, le fini à l'infini, l'homme à Dieu. » (1) Car, ces paroles de Bossuet : « La vertu infinie de la volonté divine, atteint tout, non seulement dans son fonds, mais dans toutes ses manières d'être ; » (2) et ces expressions de Fénélon : « O mon Dieu, il n'y a que vous, moi-même je ne suis rien. » « Il n'y a que l'unité ; elle seule est tout, et après elle, il n'y a plus rien ; tout

---

(1) *De la philosophie du clergé*, par M. E. Saisset.

(2) *Du libre arbitre*, ch. VIII.

le reste paraît exister, » (1) ne confondent point le principe de la consubstantialité de Dieu et du monde.

Selon Bossuet et Fénélon Dieu a la plénitude de l'être ; il y a donc en lui, dans son essence même, tout ce qu'il y a d'êtres dans chacune des essences possibles. Mais, est-ce à dire que les essences possibles, réalisées par la création n'aient point une réalité, un être qui leur soit propre ? Or, au sens de Fénélon et au sens de Bossuet, si les essences créées sont des idées de Dieu, et si, à ce titre, elles appartiennent à son essence, il n'en est pas moins vrai que par la réalité qui leur est propre, qui constitue leur existence substantielle, leur être et leur manière d'être dans la création, elles sont tirées du néant. Quel est donc l'argument sérieux qui prouve que le clergé maudit le mouvement de l'esprit humain ? Quel intérêt aurait-il de maltraiter la philosophie en interdisant à la raison le domaine des principes, et en marchant ainsi sur les ruines de la grandeur intellectuelle? Remontez le cours de l'histoire, et vous verrez la liberté se produire du temps des apôtres avec un incomparable éclat. Les disciples du Christ n'imitaient pas les penseurs de Rome et de la Grèce ; ils se reconnaissaient une vocation spéciale et s'y vouaient avec énergie. Dans le sein de l'Eglise, la pensée d'un Origène et d'un Tertullien se déployait avec force. A la fois serviteurs des Césars et des souverains, ils portaient dans leur conscience une fermeté calme et fière que les plus cruelles persécutions ne fléchissaient pas. Ce courage, cette libre allure eurent pour conséquence naturelle la grandeur des actions et des idées. La dignité humaine s'éleva à une hauteur qui paraissait auparavant inaccessible.

Je sais bien que quand la pensée s'exalte et se recueille dans le sentiment de l'infini, elle aspire à s'anéantir dans l'éternelle substance, qui est aussi l'éternelle idée ; que dans ces moments suprêmes, où la vie a son expression la plus pure, l'individu sent qu'il doit périr, et qu'il s'en réjouit ; que vainement lui offrirait-on la grossière image d'un retour possible sur la terre, parce que déjà, par l'élévation de ses désirs, il anticipe l'éternité ; mais la *pensée* ne confondra jamais

(1) *De l'existence de Dieu*, 2e partie. Fénélon dit seulement que Dieu renferme toutes les créatures en idée, et les voit comme possibles, d'où il ne suit pas qu'elles soient là ni avant ni après la création.

le *panthéisme* et le matérialisme dans la même définition et les mêmes anathèmes.

En doutant, en cherchant, en observant, en exposant, en discutant, on finit par déduire quelques idées dont la justesse et la fécondité frappent l'esprit: mais quand la philosophie affirme, tranche, dogmatise, elle ne parle pas toujours à la raison et à l'intelligence. A force de vouloir diriger l'activité humaine, elle l'emprisonne et la mutile.

Le passé percé à jour, nous connaissons de plus en plus tout ce qui, avant nous, a été dit et pensé dans les temples et les écoles; nous savons l'histoire. Constatez donc, sans la dénaturer, la tradition; tirez-en des inductions pour les progrès possibles de l'humanité; dès lors vous traiterez avec une intelligence loyale et sévère le passé, les idées spéculatives avec leurs conclusions et leurs découvertes.

Rien de plus funeste, rien de plus désastreux qu'une question mal posée, des mots inexactement définis. Car les faits que la philosophie étudie et qu'expriment un certain nombre de termes techniques ne tombent pas sous les sens, étant compliqués et faciles à confondre, ont besoin d'être indiqués avec beaucoup de précision. C'est pour avoir méconnu ce besoin que les diverses écoles philosophiques se sont trop souvent livrées à des disputes interminables et vaines, qui n'atteignaient pas le fond des choses.

Il importe donc de bien développer diverses acceptions de chaque terme philosophique en particulier, et ensuite de marquer, à la manière des synonymes, les valeurs scientifiques des termes philosophiques les plus ressemblants pour les sens, de façon à rendre la confusion impossible.

C'est à l'aide des disputes de mots qu'on retarde les progrès des choses. Si l'antagonisme entre l'idée philosophique et l'idée chrétienne existait réellement, ce serait la condamnation de l'une ou l'autre de ces deux idées. Une philosophie qui serait la négation des vérités révélées, détruirait l'intelligence; une religion qui impliquerait la condamnation des idées du bien et du mal, du juste et de l'injuste que le genre humain possède universellement, et qui ont consacré parmi les hommes les relations naturelles depuis l'origine des sociétés, une telle religion serait par cela même réprouvée au tribunal de la conscience.

Les principes ne s'appliquent pas seuls: il faut qu'ils s'incarnent dans les hommes; qu'un cerveau les engendre; qu'un esprit les mé-

dite; qu'un cœur et qu'une main, instruments intelligents et dévoués, les mettent en pratique. Nous ne sommes pas assis avec indolence sur les gerbes que d'autres ont coupées; nous voulons moissonner à notre tour.

Plus la vérité est sentie, plus la jouissance est vive, l'amour profond. « La philosophie s'est d'abord traînée avec Condillac sur les pas de Locke et de la philosophie anglaise. Plus tard elle a cherché dans la philosophie écossaise un refuge contre le matérialisme de Cabanis et de Tracy; heureusement délivrée aujourd'hui de ce double esclavage, n'aurait-elle rien de mieux à faire que de se jeter dans les bras de la philosophie allemande? Il est temps que la France se souvienne qu'elle n'a pas besoin de courir l'Europe pour y trouver des maîtres, et que, sans rester fermée aux découvertes de ses voisins, la patrie de Descartes doit avant tout être elle-même. » (1)

Il importe donc de séparer la conscience des sens, les faits psychologiques des faits sensibles, la méthode des sciences naturelles de celles qui appartiennent en propre à la philosophie. L'école écossaise a proclamé, il est vrai, la vraie méthode; elle l'a appliquée avec sincérité, et souvent avec finesse et avec bonheur, à l'analyse des facultés de l'âme; mais elle n'en a connu ni le génie propre, ni la haute portée, ni les plus grandes applications. C'est par là qu'elle se rattache, comme l'école de Kant, à l'esprit d'empirisme et de scepticisme contre lequel elle proteste, mais qu'elle subit. La philosophie moderne doit donc marquer avec fermeté sa propre direction. Une nation si savante que la France, avec tous ses glorieux instincts; ses généreux élans, son inépuisable génie; qui avance la civilisation par les arts, par les monuments, par tous les véhicules donnés à la culture de l'esprit, se suffit à elle-même. Le génie antique n'aimait que la lyre à trois cordes; mettant la loi de l'art dans l'exploitation d'une qualité isolée, et non dans la réunion du plus grand nombre de qualités: il restreignait l'œuvre à une seule forme, pour en épuiser toutes les perfections. Le génie moderne, au contraire, est la lyre à sept cordes que les magistrats de l'antiquité avaient proscrite.

Rendre la vérité populaire, en ouvrir aux nations toute la perspective, de sorte qu'elles puissent toutes se reconnaître et s'aimer en

(1) *De la philosophie du clergé*, par M. E. Saisset.

elle, voilà le fluide, en quelque sorte vivant, que le christianisme fait courir dans la raison et dans le cœur. On ne fait pas des religions en mettant des arguments sur les autels. La raison n'est pas l'universalité de l'esprit. Il n'est pas toujours besoin d'être convaincu, il suffit d'être touché. Emouvoir et prouver à la fois, voilà l'histoire de l'Eglise. Elle s'unit à tout ce qui a foi, vie et amour. Cette devise : *impendere vitam vero*, est la sienne. Entre toutes les nations, la patrie de Fénélon et de Bossuet brille par de hautes pensées, de nobles sentiments, et par la puissance d'expansion pour toutes les idées généreuses.

Je ne sache donc pas que le *clergé* soutienne que la métaphysique ait été impuissante avant l'Evangile, et que depuis elle est superflue; que des hommes qui parlent au nom du christianisme envisagent le platonisme comme tout-à-fait inutile pour frayer la voie à l'Evangile, et le péripatétisme pour organiser la théologie au moyen-âge, ou que le cartésianisme n'ait contribué à la grandeur de l'Eglise au XVIIe siècle, et à l'établissement des vérités qui sont le fonds commun du christianisme et de la philosophie. Ce que je sais c'est que le *clergé* donne à la nature entière une cause et une loi, à l'esprit humain un principe, à la vie un but, à l'humanité un frein, un idéal et une espérance. Ce que je n'ignore pas non plus, c'est que l'on connaît la vérité par divers moyens, selon la diversité même des choses ; que certaines propositions nous frappent par le seul énoncé des termes : c'est l'évidence ; qu'il se passe en nous certains phénomènes dont nous avons la perception sans aucune cause extérieure : c'est le sens intime ; que les impressions passées, les vérités admises, les sensations laissent en nous des traces qui nous les rappellent dans la suite : c'est la mémoire ; que, sortant de cette solitude, de cet isolement, nous nous trouvons en rapport par les sens avec les objets extérieurs qui influent sur nos organes et nous avertissent des faits ; qu'une multitude de faits ne tombant pas sous nos sens, séparés qu'ils sont de nous, par les lieux et par les temps, nous recourons dès lors au témoignage des hommes ; que le témoignage de Dieu lui-même peut être nécessaire pour nous faire admettre des vérités que nous ne connaissons pas ou même que nous ne pouvons pas comprendre ; que nous concevons bien la possibilité d'une intelligence supérieure à la nôtre ; que quand elle juge à propos de nous découvrir ses secrets, nous sommes éclairés par la révélation. Je sais enfin que Descartes a donné l'examen et l'expérience pour base à toutes les recherches ; qu'il a mené ainsi par la

raison, c'est-à-dire par l'âme, dans l'exercice de son intelligence, de sa volonté, de sa liberté, à la vérité et à la foi. (1)

« La base de la philosophie est donc assise, et le progrès est assuré dans les découvertes et les travaux de l'homme. Descartes a ouvert la marche; il a lui-même parcouru l'espace à pas de géant; il sert encore de guide à ceux qui veulent méditer et perfectionner; il se concilie avec les formes de la scolastique et l'élégance de l'auteur; il admet, il emploie et le syllogisme et l'induction. Pourvu que l'intelligence soit éclairée, il sourit à tous les efforts; il appelle la lumière de toutes parts. Ou plutôt c'est lui qui a allumé le flambeau, et nous pouvons nous en féliciter, c'est par lui surtout qu'a commencé l'influence de l'esprit français depuis deux siècles. » (2)

L'abbé CACHEUX, à Issenheim.

---

(1) Voyez le mémoire de M. l'abbé Auger sur la méthode philosophique de Descartes, lu au congrès historique de 1846, le samedi 30 mai.

(2) Ibid. — Sous le rapport de la distinction du corps et de l'âme, l'on peut dire que Descartes est le créateur du spiritualisme moderne. C'est un hommage que lui rendent les meilleurs juges. Voyez : REID, *Essai sur les facultés de l'esprit humain*, essai II, ch VIII, tom. III de la traduction française, p. 157 et passim. — D. STEWART, *Elém. de la philosoph. de l'esprit humain*, tom. I de la traduction, note A. — *Histoire des sciences métaphysiques, morales et politiques*, traduction française, tom. I, part. I, chap. II, sect. II, pp. 192 et 214.

UN TABLEAU DU LOUVRE.

L'histoire n'est point tout entière dans les annales et dans les historiens. Pour bien faire ressortir la raison philosophique des faits, le *Journal de l'Estoile*, par exemple, ou la chronique proprement dite, ou même Mézerai, et tout ce qui a suivi sont insuffisants. L'école moderne seule a abordé l'enseignement fécond et vraiment rationnel de la chronologie éclairée par l'idée de progrès. Mais il fallait tôt ou tard que la science historique des arts intervînt et apporta à son tour sa pierre d'assise, ou pour mieux dire sa belle ordonnance à ce travail tout spirituel. Il faut le dire, MM. Michelet et Gervinus ont été fort loin déjà dans l'explication symbolique de la *scienza nuova*. Mais qu'il y a à faire encore pour compléter ces horizons nouveaux! — Or, si l'art est l'expression la plus exaltée et la plus pure de la pensée humaine, il est de toute nécessité qu'il rende compte des manifestations de l'ordre le plus élevé. Nous sommes donc induits à penser que parmi les œuvres d'élite, en possession légitime de célébrité, et qui fixent une école, un progrès, il doit à coup sûr s'en trouver dont le rôle est plus essentiellement caractéristique, et qui réunissent à la forme la plus exquise du génie humain le saisissant résumé de l'histoire d'une époque.

Tel est, entre beaucoup qui fourniraient au besoin l'application de cette incontestable vérité, le tableau célèbre de Van-Dyck, représentant l'infortuné Stuart, Charles Ier, roi d'Angleterre; précieux trésor que possède notre Louvre. C'est à tracer en quelques mots la légende positive, si l'on peut ainsi parler, la destinée du plus admirable des portraits, que consistera la démonstration que nous proposons d'esquisser aujourd'hui. Et quoi qu'il arrive, nous disons qu'on ne pourrait parler d'une plus belle chose, car elle offre aux regards l'un des types

les plus poétiques comme les plus achevés des deux siècles qui viennent de s'écouler; siècles, dont le commencement prend à la paix de Westphalie, à la catastrophe de la dynastie des Stuarts, et au velléités de la Fronde (1648-1649), et qui viennent aboutir à 1848, juste année pour année, en passant par 1789.

Ici les dates sont aussi éloquentes que les faits que nous allons rapidement rappeler; de plus, ce qui ne gâte rien, nous y rencontrerons les traces de noms illustres liés à notre province d'Alsace, preuve de jour en jour plus vérifiée, que la vie de cette précieuse conquête est depuis longtemps mêlée à celle de la grande patrie.

Antoine Van-Dyck, surnommé le *roi du portrait*, peintre affectionné de Charles Ier qui lui fit sa fortune et le maria à l'héritière d'un grand nom d'Ecosse, peignit souvent la belle figure du roi. Ce prince, amateur passionné des arts, se plut, comme on sait, à former des collections de tableaux, de dessins, d'estampes, et l'on connaît les riches cadeaux d'art que lui envoya le duc de Mantoue. L'on conçoit de suite les raisons d'admiration et de reconnaissance qui durent inspirer le grand portraitiste, et il n'en faut pas davantage pour expliquer la valeur magistrale du tableau qui nous occupe. Il voulut un jour représenter le roi debout, dans la fière attitude du temps, et le peignit se disposant à monter à cheval, accompagné de son premier écuyer, le marquis d'Hamilton, et d'un jeune page, fils de ce seigneur.

Le Tourneur et l'abbé Guyot [1] ont jugé à propos de donner à la planche gravée d'après ce tableau par Fr. A. David, cette épigraphe: « *Charles Ier se sauvant d'Hamptoncourt en 1647.* » Après eux, *la Biographie universelle* le désigne par ces mots: « *Charles Ier dans une forêt, fuyant ses persécuteurs.* » Mais comment concilier cela avec les dates? Van-Dyck est mort en 1641, un an après Rubens, son maître, et six ans, par conséquent, avant les événements qui forcèrent le roi à fuir la brutalité des soldats de Cromwell. Prenant donc cette erreur pour ce qu'elle vaut, nous aimons néanmoins à nous le représenter ainsi, dans cette posture résolue et digne, et prêt pour le départ, laissant aux auteurs de la compilation que nous venons de citer, l'expression *se sauvant*, qui rien qu'à voir le roi n'est plus qu'un grossier contre-sens.

---

[1] L'*Histoire d'Angleterre représentée par figures, accompagnée de discours.* Paris, 1784. — 2 vol. in-4°.

Cette œuvre capitale et magnifique, où le peintre a mis tout son talent et ses plus éclatantes qualités, fut vendue à l'encan, avec le mobilier de Charles Ier, après la crise de 1649. C'est alors qu'elle entra dans cette carrière si singulièrement marquée par les principales phases des temps qui ont suivi, et qu'il devait accompagner si fidèlement, comme pour leur servir de perpétuel enseignement Nous avons parlé du marquis d'Hamilton ; rien de plus connu que l'alliance de cette famille avec celle des Grammonts de France ; les *Mémoires du comte de Grammont,* le Richelieu du XVIIe siècle, forment comme le trait d'union entre les traditions anglaises du tableau et celles qui désormais s'accompliront de ce côté de la Manche.

Dans la première moitié du XVIIIe siècle, le portrait de Charles Ier se trouve dans le cabinet du marquis de Lassay, le fils de ce héros amoureux et bel esprit, qui fréquenta à la fois le cardinal de Fleury et Voltaire, Ninon et Mme de Maintenon, et qui fit imprimer ses mémoires dans son château. Ce nom est à cheval sur deux époques et participe des deux esprits. Le tableau de Van-Dyck se trouve donc bien à sa place, dans le bel hôtel que ces gentilshommes gascons, attachés aux Condés, ont fait élever à côté du palais de la douairière de Bourbon (Mlle de Nantes), et qui appelé *Palais Bourbon* jusqu'à la révolution, a servi depuis de lieu de séances aux assemblées législatives. L'hôtel de Lassay, lui-même, fut vers le milieu du dernier siècle, réuni par le prince de Condé († 1818) à son ruineux palais, sans toutefois perdre son individualité ; depuis il a été habité par de célèbres personnages, sous le nom d'*Hôtel de la Présidence*, et c'est, à proprement parler, le palais du tiers-état.

Après le marquis de Lassay, et à la vente du cabinet de la Guiche qui lui succéda, nous voyons passer l'œuvre, recherchée de tous, dans la galerie du baron de Thiers, qui l'acheta 20 mille livres. L'héritier des Crozats, zélés protecteurs et propagateurs des arts, concentra tout l'esprit traditionnel de famille et de Turcaret, dans l'une des plus grandes collections de tableaux qu'un particulier ait jamais possédée. Il était beau-père du maréchal de Broglie, père lui-même du prince de Broglie marié à la dernière des Rozen d'Alsace, et aïeul de l'ancien ministre du dernier règne [1]. Contemporain de la philo-

---

[1] Mme la princesse de Broglie épousa en secondes noces M. Voyer d'Argenson, si cher au libéralisme.

sophie, le baron de Thiers a été le premier appui de l'ingénieur Boulanger, sceptique et systématique qui nia l'histoire, et fit dans ce domaine plus de besogne que toute l'encyclopédie. De la négation universelle on arrive vite à la poésie, et faire du passé une immense légende, c'était convertir d'un seul coup l'histoire humaine en une admirable épopée. Rayez des annales la réalité de Charles Ier, je le veux bien ; restera toujours l'inévitable souvenir de sa chûte se transmettant d'âge en âge par l'œuvre d'un grand artiste, et allant instruire chaque génération livrée à l'incessant mouvement des idées et des faits

En 1771, à la mort de Crozat de Thiers, toute sa galerie, que l'on trouve décrite dans Dezallier d'Argenville (1757), fut achetée pour le compte de l'impératrice Catherine de Russie, cet étrange philosophe qui devait si généreusement payer quelques années plus tard la bibliothèque de Voltaire. Une seule toile nous resta, et ce fut le portrait de Charles Ier. Grâce à une vanité et à une intrigue, la France resta en possession du tableau prédestiné. Mme du Barry le fit acheter par son beau-frère le comte du Barry, surnommé Mahomet, et cette fois l'on assure qu'il fut taxé par la favorite 24 mille livres. Il faut qu'on sache que les du Barry, depuis leur scandaleuse élévation, prétendaient être alliés aux Stuarts par les Barrimore d'Irlande; l'on n'était pas fâché de se donner des airs de grande illustration retrospective, quand cela n'eut servi qu'à taquiner les Choiseuls, ou à pousser à bout la duchesse de Grammont, sœur du ministre, qui avait visé à supplanter la nouvelle maîtresse. Le duc de Choiseul, marié à Mlle Crozat du Châtel, de la même famille que le baron de Thiers, était aussi grand admirateur de tableaux et en avait réuni une riche collection qu'il a fait graver sous la direction de Basan. C'est ainsi du moins que dans bon nombre de familles, l'amour du beau rachetait bien des taches, ou de contestables origines.

Cette acquisition faite par la maîtresse royale fut le prétexte ou l'occasion, provoquée, dit-on, par les ennemis des parlements, et à leur tête le chancelier, pour achever de frapper l'esprit du vieux roi. On rapporte que Mme du Barry fit placer le portrait de Charles Ier dans son appartement en face de celui du roi, et que dans son irritation contre les parlementaires, elle montrait à Louis XV la figure du Stuart. Et, disent les mémoires du temps, « c'est du pied de ce tableau que « partaient les foudres destructeurs qui allaient frapper la magistra- « ture et la pulvériser dans les extrémités les plus reculées du

« royaume. » Remarquons que le parlement Maupeau est précisément de l'année 1771.

Etait-ce assez d'opprobre et de dérision accumulées auprès de la figure de Charles Ier, et ces scènes ne paraissent-elles pas être la continuation de l'amertume si bien empreinte sur la toile de M. Paul Delaroche ?

La *Bourbonnaise*, ou, si vous le préferez, Cotillon III, selon la railleuse nomenclature du grand Frédéric, que les plus grands seigneurs appelaient leur cousine, donna le tableau au roi, et voilà comment il resta à Versailles pour aboutir à Louis XVI.

Pour dernier terme de cette pérégrination de l'image royale, et pour que la fin répondit exactement au commencement, la tête du roi de France tombe à son tour sur l'échaffaud, et la même année celle de la pauvre et délaissée du Barry.

Depuis lors l'œuvre de Van-Dyck appartient à la nation; elle fut placée en 1794 dans la galerie du Louvre.

Peu d'année avant la révolution, la femme du prétendant Charles-Edouard, la comtesse d'Albany, fuyant des orages domestiques qui ont terni un peu la mémoire du dernier des Stuarts, avait choisi pour résidence l'un de nos châteaux d'Alsace les plus heureusement situés. Nous voulons parler du château de Martinsbourg près de Colmar, appartenant alors à la famille de Maltzen. C'est là que le poète Alfieri se réunit à la belle Mlle de Stolberg, c'est là que furent inspirés les beaux vers mis en tête de la tragédie de *Mirra*:

« Tu es la source où puise mon génie, et ma vie
« n'a commencé que le jour où elle a été enchaînée
« à la tienne........ »

Cet ami passionné des idées généreuses de la révolution française, était devenu le nouvel époux (1788) de la comtesse d'Albany. On a dit qu'elle s'est unie plus tard au peintre Fabre de Montpellier, l'un des élèves aimés de David, resté de cette manière possesseur des livres et des tableaux précieux d'Alfieri qu'il a légués à sa ville natale. — Pour Mlle de Stolberg, elle repose à Sainte-Croix de Florence, avec son illustre amant, dans un même tombeau sculpté de la main de Canova, et à côté de Michel-Ange. (1)

(1) Nous aurons peut-être une autre occasion de donner de curieux détails sur ce séjour pour ainsi dire inconnu.

C'est ainsi que la destinée d'une maison royale fut close par le nom d'un grand poète et comme nous l'avons entrevu tout-à-l'heure, tout finit de même et s'épure aux eaux vives du génie.

Voilà donc ce long voyage d'une peinture consommé, à travers l'agitation des idées et de la politique modernes. Aux extrémités, deux têtes de rois tombées, représentant, l'une, un roi chevalier, animé des plus nobles instincts, par qui commence l'expiation des destinées royales ; l'autre, la chûte de la vieille dynastie de France, laquelle a plus d'une ressemblance avec la première, et a porté comme elle le poids du passé. Et entre ces deux termes, le siècle de raison par qui s'est élaboré l'esprit nouveau.

Rien n'y a manqué ; et la gravure, éminemment moderne et sœur de l'imprimerie qu'elle aide dans son œuvre de diffusion, a consacré à Van-Dyck une de ses plus belles planches par la main de Robert Strange. Le Charles Ier fut exposé aux salons de 1781 et 1783, juste au moment où finit la guerre d'indépendance de l'Amérique, précurseur de la révolution. Le temps était venu de populariser cette figure symbolique qui semble avoir préoccupé toutes les générations, et c'est l'artiste le plus suave, comme le plus correct, qui s'en est chargé. Le graveur lui-même ne survécut pas longtemps à son œuvre.

Tout était fini pour ce qu'on pourrait appeler le cycle d'un tableau, où l'art dans ce qu'il a de plus accompli nous a laissé la figure la plus belle comme la plus remarquable qui se soit fixée dans la mémoire de notre âge. Pour le commun des hommes, le nom du peintre Van-Dyck paraît rester en possession exclusive de la renommée du tableau et devoir survivre seul à tous les orages. Mais pour le penseur et le philosophe l'image de Charles Ier est plus qu'un tableau et restera toujours liée à l'histoire des régénérations sociales; l'on ne peut, sans perdre le fruit des souvenirs les plus solennels, séparer le roi de l'artiste, le nom de Stuart de celui d'Alfieri, lesquels rappellent en un groupe symbolique les principes d'*initiation*, de *déchéance* et de *réhabilitation*. C'est le cas, pour terminer, de vous engager à vous remettre en mémoire le dogme de la loi philosophique de perfectibilité enseigné par Ballanche, mais corrigé, bien entendu, par la connaissance positive des révélations d'Auguste Comte.

Un Iconophile.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DE LA THÉOLOGIE CHRÉTIENNE AU SIÈCLE APOSTOLIQUE, *par* Edouard REUSS, *professeur à la faculté de théologie et au séminaire protestant de Strasbourg.* — Strasbourg, Treuttel et Würtz, 1852, 8°, 2 vol.

Par sa forme, par sa nomenclature scientifique, cet ouvrage semble s'adresser aux théologiens seuls. Il est regrettable qu'à l'aide de quelques concessions qui n'eussent en rien altéré le fond, M. Reuss n'ait pas voulu se mettre à la portée d'un public plus nombreux. Quoiqu'il en soit, et acceptant les choses telles quelles, nous espérons que, séduits comme nous par le titre et désireux d'assister au développement, à l'extension du principe chrétien dans la société humaine aux premiers temps de notre ère, il se trouvera plus d'un profane qui entreprendra avidement la lecture de l'histoire de la théologie chrétienne. Celui qui passera bravement par-dessus des obstacles inattendus, celui qui ne se laissera pas intimider par l'âpreté, par les difficultés plus apparentes que réelles des abords, celui-là ne regrettera ni quelques efforts, ni la peine qu'il aura eue de se familiariser avec quelques termes scientifiques nouveaux pour lui.

Considérée dans son ensemble et dans sa méthode d'investigation, l'histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique tranchera sur tout ce qui l'a précédée; elle tranchera comme innovation, et comme progrès. Au lieu de nous présenter, ainsi que l'ont fait la plupart de ses prédécesseurs, un système plus ou moins bien élaboré, et conçu *à priori*, ou une opinion plus ou moins fondée, sur des faits qui ne sont point cités directement, M. Reuss s'efface complètement dans son œuvre pour ne nous soumettre que les faits eux-mêmes; au lieu de se livrer à des discussions théoriques et souvent hasardeuses sur des éléments dont l'ensemble est soustrait au regard du lecteur,

il adopte franchement les procédés de l'histoire proprement dite ; il substitue en un mot radicalement l'analyse moderne à l'ancienne synthèse. Nous dirons plus loin ce qu'une pareille substitution, trop absolue, pourrait avoir de regrettable : pour le moment il nous suffit de la signaler pour constater un progrès des plus caractérisés. Essayons d'abord de résumer les idées, les vues générales qui ont guidé M. Reuss.

La théologie chrétienne est à proprement dire la science de la révélation. Mais elle n'en est pas moins pour cela une science humaine. A partir de l'instruction première et positive donnée par Dieu lui-même sur les vérités religieuses, à partir de la révélation, commence le travail de la raison humaine qui s'applique à étendre, à interpréter, à appliquer l'œuvre divine. Et cette œuvre, à mesure qu'elle passe ainsi par la main de l'homme, en prend nécessairement une empreinte; elle reçoit, dans son esprit général comme dans ses détails, quelque chose du caractère individuel des premiers apôtres, des premiers disciples. La théologie chrétienne devient ainsi un fait historique. Elle l'est à son état actuel ; elle l'a été à telle époque qu'on voudra : elle l'a donc été dès son origine. Sa forme primitive appartient surtout et essentiellement à l'histoire : elle ne peut et ne doit être étudiée qu'à l'aide des procédés historiques. « Christ est-il divisé ? nous crie-t-on « de toutes parts. Les apôtres sont-ils des chefs d'écoles rivales ? Est-« ce à leur prédication que doivent remonter les tristes discordes qui « ont toujours affligé l'Eglise ?

« Il en serait ainsi que nous n'y pourrions rien. Nous faisons de « l'histoire et non de la théorie...... L'histoire est aussi inexorable « qu'impartiale : le préjugé, la passion, ne peuvent rien contre elle. « Et si elle se trompe, elle porte en elle le moyen de corriger ses « erreurs. »

Tels sont, sous une forme résumée, les principes généraux, les bases solides sur lesquelles M. Reuss a édifié son œuvre ; telles sont les règles qu'il s'est tracées et qu'il a observées avec une invariable fermeté. On voit clairement pourquoi, et de quel droit il a donné à son livre le titre d'*Histoire*. Dans son ensemble, comme nous verrons, l'ouvrage est plutôt une analyse des travaux des apôtres et des disciples de l'évangile qu'une histoire dans le sens ordinaire du mot. Et cependant si l'on a égard aux considérations de M. Reuss, si l'on compare ce qu'il a fait avec ce que d'autres ont fait, si l'on fait atten-

tion à la méthode qu'il a suivie, on est forcé de dire que le titre qu'il a choisi est des plus caractéristiques.

« Jésus-Christ, en s'offrant à l'humanité comme médiateur d'un « rapport nouveau à établir entre elle et son Créateur, a dû rattacher « ses propres révélations à celles qui l'ont précédé, et en même « temps aux idées qui avaient cours chez le peuple auquel il s'adresse. »

Telle est la réflexion philosophique et élevée d'où part M. Reuss pour consacrer un premier livre à l'exposé de l'état religieux du judaïsme à l'époque de l'apparition du Christ. « L'importance de cet « exposé préliminaire, dit-il, ne résulte pas du rapport dans lequel « l'évangile, envisagé comme théorie, se serait trouvé avec la théo- « logie contemporaine; mais de l'influence que celle-ci exerçait sur « les masses, et par conséquent, sur les idées et la majorité des « premiers Chrétiens. » Cette assertion semble élaguer toute vue synthétique: mais il est de ces conditions premières que personne ne saurait éluder, en dépit du plan le plus arrrêté. Ce premier livre, qui forme pour ainsi dire un simple préambule, un accessoire dans l'ouvrage entier, est composé de onze chapitres: Le mosaïsme, avant l'exil, la restauration, la synagogue, le pharisaïsme, le sadducéisme, la théologie scolastique, l'hellénisme, la philosophie alexandrine, l'ebbionisme et l'essenisme, les espérances messianiques, Jean-Baptiste. On reconnaît clairement l'objet principal de chacun de ces chapitres d'après ces titres seuls; mais ce qu'il ne serait pas facile de faire ressortir, à moins de citer en entier ce premier livre si court, ce sont les aperçus neufs et justes, les vues impartiales et sensées, l'érudition profonde, mais modestement déguisée, qui s'y montrent à chaque page: l'auteur y est à la fois analyste pénétrant, historien fidèle, peintre vif, animé et souvent poétique, et *synthétiste* sage, mais des plus élevés.

Le deuxième livre est à proprement parler une étude analytique sur l'enseignement de Jésus-Christ lui-même. Ce travail, que l'auteur veut bien appeler un essai, une ébauche, est de la plus haute importance. En définissant clairement, en mettant fortement en relief les idées religieuses contenues dans l'Evangile même, il nous fait connaître les éléments si purs et si sublimes qui vont être livrés à l'élaboration humaine, et qui bientôt ainsi entreront dans le domaine de l'histoire.

L'Evangile et la loi, le royaume de Dieu, la conversion, la perfec-

tion, la foi, la bonne nouvelle, le Fils de l'Homme et Dieu, l'Eglise, l'avenir, l'Evangile et le judaïsme; tels sont les sujets culminants étudiés dans ce livre. Il est inutile de dire que chacun de ces sujets principaux se ramifie en un grand nombre d'autres qui sembleraient très-distincts par eux-mêmes, et dont le lien nous est cependant fortement indiqué ici.

Le troisième livre : la théologie judéo-chrétienne est une peinture rapide des diverses églises primitives de Palestine fondées et organisées immédiatement après la mort du Christ : elles sont considérées au point de vue unique des idées religieuses qu'elles résumaient. Ce livre commence en quelque sorte le travail proprement dit qui forme le but de l'ouvrage entier. Nous ne nous arrêterons que sur un chapitre : l'Apocalypse. « Nous affirmons hardiment et en parfaite con« naissance de cause, que l'étude de ce livre ne présenterait absolu« ment aucune chance d'erreur, si les préjugés quelquefois inconce« vables et souvent ridicules des théologiens de tous les âges ne l'a« vaient parsemée d'entraves et hérissée de difficultés, qui aujourd'hui « encore effraient et arrêtent la plupart des lecteurs. Sans ces préjugés, « l'Apocalypse serait le livre le plus transparent qui ait jamais été « écrit par un prophète. » Nous pensons, quant à nous, que ces préjugés, pour bien des raisons, sont encore trop vivaces, trop actuels, pour que l'interprétation donnée par l'analyse à l'Apocalypse soit acceptée de prime-abord et par tout le monde : l'homme aime trop l'extraordinaire pour accueillir de gaîté de cœur ce qui le ramène dans le cercle du naturel, du simple et du vrai. Mais ce que nous nous plaisons à croire pourtant, c'est que personne ne suivra cette argumentation si claire et si limpide, sans admirer ce que peut une méthode puissante entre des mains assez fortes pour savoir la manier. Il faut voir avec quelle lucidité, avec quelle logique et en même temps avec quelle animation, M. Reuss ramène ce livre si bizarre de l'Apocalypse aux proportions ordinaires d'un enseignement proprement dit, pratique, souvent même actuel et local; enseignement poétique certainement, ayant tous les caractères d'une œuvre d'art, vivifié par le souffle brûlant du Midi, par l'emphase et la pompe des formes orientales si singulièrement opposées à nos beautés sévères, classiques et pures; mais enseignement pourtant, et où le prophète, loin d'être à un état passif d'extase, adopte au contraire avec intention et en véritable artiste telle forme plutôt que telle autre, afin d'impressionner

son auditoire ou ses lecteurs, et de leur inculquer ce qui était déjà révélé, ce qui avait été su et même décrit déjà par les autres apôtres.

Dans les phrases que nous avons citées plus haut, M. Reuss, qu'il nous permette de le dire, est un peu injuste. En reprochant à ses prédécesseurs de n'avoir vu qu'énigmes et obscurité là où lui a vu la lumière, il nous semble qu'il fait trop abstraction de lui-même d'abord, et de la puissance de son instrument d'analyse ensuite. Il ressemble ici à l'homme modeste qui, venant à découvrir ce qui est, ou du moins ce qu'il croit être, la vérité, s'étonne aussitôt, que d'autres déjà ne l'aient dévancé dans cette découverte.

Les livres IV et V sont les plus étendus de tout l'ouvrage, et ils concernent en effet les deux points capitaux de l'ensemble de la théologie chrétienne. Leur importance est mise d'avance en relief par ces deux titres: *Théologie paulinienne; Théologie johannique.* Ces deux livres sont faits de main de maître; il semble que l'auteur ait concentré là tous ses efforts pour se surpasser en quelque sorte lui-même. Procédant d'abord plus que jamais par l'analyse, redoublant de sévérité et de patience dans la critique, M. Reuss dissèque d'une part les épîtres de Saint Paul, d'autre part l'évangile de Saint Jean, de manière à mettre en relief les idées qui y dominent; il scrute avec discernement les moindres phrases pour y chercher et pour réunir ensuite en faisceau tout ce qui semble impliquer une même tendance, une même intention; il met ainsi en lumière les points principaux et fondamentaux des deux systèmes théologiques considérés isolément; il nous fait pour ainsi dire assister au travail d'élaboration qu'a subi chaque ordre d'idées à mesure qu'il venait à germer dans la pensée des deux apôtres; travail souvent pénible, parfois se brisant contre une difficulté insurmontable, parfois aboutissant à une contradiction. C'est ici surtout que nous voyons dans quel sens l'ouvrage entier peut s'appeler Histoire de la théologie chrétienne.

Nous ne pouvons songer un instant à indiquer, ne fût-ce qu'au vol, les sujets variés traités à fond dans ces IVe et Ve livres; en nous bornant à donner leurs titres, ce ne serait nullement les faire comprendre au lecteur; les reproduire en abrégé, ce serait parodier l'œuvre de M. Reuss, car en vérité il est impossible d'être plus concis qu'il ne l'est. Nous ne nous arrêterons que sur le dernier chapitre du cinquième livre qui établit une parallèle entre Paul et Jean, entre les théologies paulinienne et johannique. Ce parallèle en effet est remarquable à

tous égards. Il nous revèle en son entier le talent de l'auteur comme écrivain. Tandis que l'analyse pèse, et souvent de tout son poids, sur le style général des deux livres dans leur ensemble, tandis qu'elle leur imprime de force son cachet et leur communique d'une part une clarté, une netteté, une concision extrêmes, mais d'autre part aussi, une certaine sécheresse, une âpreté abrupte et fatiguante, ici au contraire le style et l'homme, devenus libres, se montrent à nous sous une face nouvelle. Historien toujours exact et fidèle de l'époque reculée qu'il analyse, l'homme nous apparaît ici comme le penseur élevé, libre et impartial de notre temps : « En thèse générale, la « spéculation, chez Paul et chez Jean, ne poursuit les questions aux- « quelles elle touche que jusqu'à la limite où elles commencent à n'a- « voir plus d'intérêt pour la vie spirituelle de l'Eglise et de ses mem- « bres, mais seulement pour l'école et les savants. Aussi est-ce une « singulière illusion que s'est faite la réforme du seizième siècle en « s'imaginant que sa théologie était le produit naturel et direct de la « seule exégèse, tandis qu'elle est en vérité la fille très-légitime des « Pères de l'Eglise et des canons des conciles. Jamais l'exégèse seule, « nous entendons celle qui se contente de chercher la pensée biblique « et ne s'avise pas de la façonner, ne fera sortir de nos textes un « système qui satisfasse la spéculation théologique. Sur toutes les « questions abstraites ou transcendantes, celle-ci veut en savoir plus « que les apôtres n'en disent, par la simple raison qu'elle poursuit « un tout autre but que ces derniers, qui, pour le bonheur de l'Eglise, « n'étaient pas des philosophes comme l'ont été beaucoup de leurs « plus illustres successeurs......... » Descripteur tantôt un peu raide, tantôt trop vague, à force d'être minutieux, dans l'ensemble de l'ouvrage, l'écrivain se montre maintenant à nous peintre au pinceau ferme et arrêté, à la palette riche en couleurs. « Paul aime a rappeler « à ceux qui se disent chrétiens qu'il leur faut croître pour atteindre « à la taille de Christ; il songe toujours à édifier l'Eglise dont il n'y a « encore de solide que le fondement. Jean en est déjà à n'avoir plus « d'autre désir à exprimer pour ses frères comme pour lui, que de « rester dans la communion avec Christ, si pleine d'un intime bon- « heur. Tandis que le premier, dans des jours sombres et pleins d'a- « mertume soupire après la délivrance et voudrait jeter loin de lui les « chaînes qui, en le retenant dans ce corps, le séparent encore de « son Sauveur; le second le sent vivre dans son cœur; il est content

« et satisfait et la mort même ne changera rien à un rapport dès à « présent inaltérable. Non que par moment Paul aussi ne détourne les « yeux de ce qui lui cause des regrets, pour se réjouir tout haut de « posséder quelque chose qui les compense ; mais la vie, le devoir, « la réalité extérieure enfin reprennent bien promptement leurs droits, « et c'est de ce côté que se dirige de nouveau son enseignement. L'un « comme l'autre a vu le monde tel qu'il est, c'est-à-dire livré au pou- « voir du mal ; mais tandis que Jean s'en détourne pour le plaindre, « le condamner et l'oublier, Paul s'en souvient toujours et se sent la « mission de le corriger et de le rappeler........

« Les églises de Paul, ce sont déjà les églises d'aujourd'hui ; ces « agglomérations d'hommes réunis extérieurement par une commune « formule peut-être, et toujours par une commune promesse ; mais « non encore par une commune perfection en foi et en charité. Elles « ont tous les jours besoin d'exhortations, d'avis, de promesses, de « preuves, de menaces, d'épurations ; elles sont en partie si arriérées « qu'elles ne supportent pas même la nourriture substantielle de la « science évangélique. Chagrin de père, sévérité de pédagogue, « contestations de gouverneur, voilà tous les jours la part de l'apôtre ; « pour lui peu de succès sans déboire, point de repos du tout ; s'il « évite le danger, ce n'est point qu'il craigne la mort, elle le rappro- « cherait de Christ ; mais il se décide à vivre parce que cela est néces- « saire aux Eglises. L'Eglise de Jean ne trouble pas la paix dans l'âme « de son chef, il n'a plus rien à lui apprendre, puis qu'elle sait tout « et qu'elle a reçu cette onction de l'esprit qui la maintient dans la « voie de la vérité. Il ne lui écrirait pas même s'il n'était sûr que la « sainteté et l'intelligence sont son apanage. Cette Eglise-là c'est peut- « être celle de l'avenir ; c'est en tous cas celle que Paul aurait voulu « réaliser ; mais pour la peinture de laquelle il ne peut prendre les « couleurs que dans la source pure d'une inspiration qui n'aurait pas « encore passé sur le lit fangeux de l'expérience.......

« Pour Paul la vie chrétienne consiste dans la foi, l'amour et l'es- « pérance ; pour Jean la manifestation du Verbe a pour but de faire « participer le monde à l'essence de la divinité : lumière, amour et « vie. L'une et l'autre trilogie sont dans le système auquel elles appar- « tiennent une espèce de cadre réglant de préférence la forme de la « pensée et revenant par cela même plus fréquemment, soit dans le « cours naturel du discours, soit dans l'évolution successive des idées.

« Mais la premiére appartient essentiellement à la sphère humaine ;
« la seconde à la sphère divine. Toutes deux disent comment le mortel
« doit s'élever vers son Créateur, mais les qualités énoncées par la
« première marquent davantage l'état progressif de l'individu qui s'a-
« chemine vers le salut. La seconde indique les moyens ou les forces
« par lesquelles ce salut s'accomplit. Celles-là participent de la nature
« d'ici-bas qui est passagère ; la foi et l'espérance, arrivées à leur
« but, feront place à d'autres rapports ; la lumière et la vie sont
« éternelles comme Dieu. Il n'y a que l'amour qui soit nommé dans
« les deux trilogies ; il appartient également au ciel et à la terre, à
« Dieu et à l'homme, au temps et à l'éternité. Aussi Paul proclame-
« t-il qu'il est le plus grand des trois. »

Des vues aussi élevées, exprimées en un langage aussi noble, sont au-dessus de tout éloge.

Les idées et les partis, tel est le sujet général du sixième et dernier livre. L'opposition judaïsante ; Paul et l'Apocalypse ; Paul et Jacques ; l'épître aux Hébreux ; l'épître de Barnabas; le parti de la conciliation ; l'épître de Pierre ; les Actes des Apôtres ; l'épître de Clément ; Mathieu et Luc ; Marc ; le gnosticisme. Tels sont les sujets particuliers développés et traités, dans ce sixième livre, au point de vue analytique et historique où s'est placé M. Reuss dans tout son ouvrage. Nous croyons avoir suffisamment caractérisé ce point de vue pour n'avoir plus rien à ajouter ici.

Nous avons signalé, en passant, les inconvénients qui résultent, pour le style, pour la clarté même d'un écrivain, de l'emploi trop exclusif de l'analyse. Mais M. Reuss nous a maintes fois prouvé, dans le cours de son livre, qu'il sait être synthétiste quand il le veut, et qu'il sait de plus être écrivain brillant et profond à la fois. Nous dirions volontiers aussi qu'un auteur de la valeur de M. Reuss n'a pas non plus le droit d'effacer aussi complètement sa personnalité de son œuvre ; nous dirions volontiers qu'il ne peut sans danger abandonner ses lecteurs à leur seule et propre force d'induction. Mais nous nous hâtons d'ajouter qu'en tout cela un auteur est son meilleur juge, et que pourvu qu'il prouve qu'il sait procéder autrement quand il le veut, nul n'a plus le droit de lui faire le moindre reproche.

Il est une critique plus générale cependant sur laquelle nous ne pouvons nous empêcher d'insister. Dans tout l'ensemble de son travail, M. Reuss ne franchit pas une seule fois les limites de son sujet

pour aller chercher ailleurs, nous ne dirons pas un secours, mais seulement des éléments à l'appui de son discours ; il semble même n'approcher qu'avec crainte de ces limites pour reculer dès qu'il les aperçoit. Nous ne méconnaissons pas un instant ce qu'il y a de mérite, ce qu'il faut de talent pour observer une marche aussi rigoureuse ; mais en même temps nous ne craignons pas de le dire, non seulement cette méthode en général n'est plus exigible aujourd'hui, mais elle n'est plus même à la hauteur des procédés modernes. Un auteur ne saurait à notre époque se renfermer ainsi dans un même cercle, s'y abstraire au point de négliger l'appui qu'il est sûr de trouver dans des sciences en apparence étrangères à son sujet, sans risquer des lacunes dans son œuvre ; il ne saurait, s'agît-il même de l'histoire de la théologie chrétienne, s'abstraire aussi complètement de l'ensemble des autres sciences humaines, sans s'exposer à se heurter contre des difficultés d'où il se tirerait victorieusement en suivant une voie moins exclusive. En adoptant franchement l'analyse comme méthode d'investigation, M. Reuss nous a prouvé qu'il comprend parfaitement quel a été l'élément fondamental des progrès des sciences modernes en général, mais surtout des sciences physiques. Eh bien, nous pensons qu'il eût dû procéder sous un autre rapport aussi, comme ces dernières. Elles ont pu, pendant une certaine période, s'isoler entre elles : aujourd'hui elles se prêtent forcément un mutuel secours, qui seul les empêche de s'immobiliser.

Pour ne rien y laisser d'obscur, pour bien faire ressortir notre pensée, nous nous permettrons une seule citation à l'appui de notre opinion à laquelle nous tenons à donner son véritable caractère, celui d'un regret bien plus que d'un blâme. M. Reuss, nous en sommes certains, saisira notre intention et y verra un nouvel hommage rendu à sa personne.

Dans le chapitre XIV du livre IV ayant pour sujet l'élection, Saint Paul nous est montré en face de l'une des plus grandes difficultés apparentes qui aient jamais troublé l'esprit des croyants, en face de cette éternelle et grave pierre d'achoppement : la prescience de Dieu et la liberté de l'homme, la grâce et le libre arbitre, la prédestination. Nous assistons au développement que prend cette question dans la pensée de Saint Paul ; nous voyons l'apôtre conduit peu à peu et par une suite de raisonnements invincibles à l'idée de la prédestination conçue dans sa forme la plus fatale et la plus absolue ; nous le

voyons hésiter lui-même devant les tristes conséquences où il arrive; et puis pousser enfin cette exclamation accablante : « Mais plutôt toi « homme qui es-tu pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il « à celui qui l'a formé : pourquoi m'as-tu fait ainsi ? » (IX, 20, *Ep. aux Romains*), rabaissant ainsi l'homme à la dignité de la matière brute pour justifier la logique. M. Reuss n'a aucune peine à nous démontrer qu'une doctrine aussi fatale était en opposition avec le moindre acte de l'apôtre, tout comme avec l'ensemble de ses opinions et de son enseignement ; il n'a aucune peine à nous prouver que Saint Paul est tombé dans la contradiction la plus flagrante avec lui-même. Mais, selon M. Reuss, cette contradiction était inévitable. Le problème est évidemment au-dessus des forces de l'intelligence humaine. Nous sommes assujettis à vivre, à penser, à agir dans l'espace et le temps ; nous ne saurions donc comprendre que Dieu existe, pense et agit en-dehors de ces conditions primordiales. L'apôtre, comme tout autre homme, en abordant un pareil sujet devait se heurter contre un écueil qui le brisera, et qu'il eût mieux fait d'éviter.

On le voit, M. Reuss, contre son habitude générale, intervient ici et d'une manière nette et tranchée : mais d'une manière à laquelle il ne nous avait pas donné le droit de nous attendre. Nous pensions que l'analyste, qui a si clairement élucidé l'Apocalypse, nous dirait aussi, en abordant une question d'un ordre tout autre, que c'est l'une des plus claires et l'une des plus simples qui aient jamais troublé et tourmenté inutilement l'intelligence de l'homme. Nous sommes convaincus que M. Reuss eût ainsi affirmé si, au lieu de se renfermer dans le cercle unique de la théologie où ce problème ne se trouve pas même renfermé, il eût été cette fois-ci analyser hardiment les rapports de l'homme avec Dieu, avec la nature et avec lui-même.

Il nous eût aisément démontré que la notion de la liberté humaine et celle de la prescience divine n'appartiennent pas du tout exclusivement au monde chrétien, mais qu'elles ont coexisté de tout temps dans l'esprit de l'homme, et qu'il n'y a que leur développement qui varie proportionnellement à celui de l'intelligence elle-même. Il nous eût ensuite aisément prouvé que ces deux notions ne sont nullement contradictoires dans leur essence, et qu'elles ne le deviennent même que rarement dans la forme, qu'elles ne le deviennent que sous certaines conditions très-précises.

Mais nous ne voulons point ici imiter des critiques trop nombreux,

qui, sous prétexte d'analyser un livre, développent au long et à leur point de vue une thèse plus ou moins *féconde* dont le sujet est à peine accessoire dans l'ouvrage consciencieux dont ils eussent dû parler. Nous nous bornerons donc à une réflexion bien simple qui du moins justifiera l'affirmation que nous voudrions avoir entendu M. Reuss nous poser.

Deux notions aussi élevées que celles que nous avons de la liberté humaine et de la prescience de Dieu, si elles étaient réellement contradictoires, pourraient-elles coexister dans l'esprit du même homme sans que la contradiction *ne déteigne* sur les actes, sur les pensées, sur la moindre parole de cet homme? Saint Paul s'est certainement trouvé en face d'une difficulté : mais si celle-ci eût duré, si elle eût été autre chose qu'apparente, la vie entière de l'apôtre s'en serait ressentie. Saint Paul était assez bon logicien pour savoir ce que vaut un raisonnement : si, au moment où il se heurtait contre l'écueil, il avait trouvé son raisonnement vraiment juste, l'écueil eût brisé sa vie d'apôtre ; et M. Reuss n'eût pu nous donner son admirable analyse de la théologie paulinienne.

G. A. HIRN.

FLORE D'ALSACE. — La 21e livraison vient de paraître. Elle renferme la meilleure partie des *graminées*.

Le texte descriptif sera terminé par la 22e livraison, qui paraitra vers le mois de mai prochain ; elle renfermera le reste des *graminées* et les *fougères*.

Les 23e et 24e renfermeront les additions et rectifications, ainsi que la table alphabétique, dans les trois langues, et la clef linéenne.

A Strasbourg, chez tous les libraires et chez l'auteur; à Paris, chez Baillière, Victor Masson et Goin, libraires ; à Colmar, chez Geng, à Mulhouse, chez Rissler, libraires.

ERRATA. — Page 120, ligne 13, au lieu de Raymond *Lalle*, lisez : Raymond Lulle ; 144, ligne 15, au lieu de : a beaucoup de rapport, lisez : a beaucoup de ressemblance ; même page, ligne 33, au lieu de *cette* appendice, lisez : *cet* appendice.

L'ABBAYE DE LUCELLE.

FRAGMENT D'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

L'ordre de saint Benoît, fondé vers le milieu du VIe siècle au mont Cassin, est devenu la plus importante comme la plus considérable des corporations religieuses de l'Occident; on sait qu'au nombre des devoirs imposés à ses membres, les plus utiles, après ceux de la religion, étaient la lecture et les études. S'il est incontestable que la découverte de l'imprimerie, en répandant sur une vaste échelle les productions de l'intelligence, a transformé subitement l'ancien monde en le débarrassant de la scolastique, il y aurait d'une autre part une grave injustice à méconnaître tout ce que nous devons aux patients travaux des modestes religieux, qui nous ont conservé, en les multipliant par des copies transmises d'un monastère à l'autre, les trésors de l'antiquité. Le catalogue de l'abbaye de Murbach aux XVe et XVIe siècles que vient de publier la *Revue* est une preuve irrécusable des services immenses rendus par les Bénédictins. Nos archives et nos bibliothèques publiques, formées des précieux débris des richesses des couvents, recèlent d'inappréciables trésors pour les études littéraires et historiques; aussi croyons-nous utile d'exhumer, de tirer de l'oubli éternel auquel ils semblaient voués, les titres de quelques uns de ces laborieux architectes du passé.

L'abbaye de Lucelle, dont nous allons nous occuper, possédait une magnifique bibliothèque, composée principalement de manuscrits accumulés depuis quatre siècles, quand elle devint la proie des flammes,

lors du soulèvement général des paysans d'Alsace et d'une partie de l'Allemagne en 1525. Mais, avant d'aborder l'énumération des trésors qu'elle possédait encore au milieu du XVII[e] siècle, et dont Bernardin Buchinger, l'un de ses abbés les plus distingués, nous a transmis l'inventaire, disons quelques mots de son histoire.

Le couvent de Cîteaux comptait à peine quinze années d'existence en l'année 1113 lorsque saint Bernard, alors âgé de vingt-deux ans, s'y retira pour vivre dans la solitude la plus absolue. Les decrets de la providence ne permirent pas qu'il en fût ainsi. Ce grand homme, qui dans son siècle a été l'oracle de l'Eglise, l'âme des conciles, le guide des papes, des rois et des évêques, le conciliateur des intérêts les plus compliqués comme le mobile des plus grandes entreprises, devint aussitôt un symbole de lumière et la source de célébrité de l'obscur monastère qui venait de naître. Aussi voyons-nous qu'à sa mort, qui arriva en 1153, le saint abbé de Clairvaux avait fondé ou agrégé à son ordre soixante dix-sept monastères, dont trente-cinq en France, deux en Allemagne, etc, etc.

L'abbaye de Lucelle, la plus ancienne de l'ordre de Cîteaux en Allemagne, doit son existence à la libéralité de Hugues, Amédée et Richard, comtes de Montfaucon en Bourgogne et de leur oncle Bertulfe, évêque de Bâle. Bâti dans une âpre et affreuse solitude (1), sur la Lucelle qui lui a donné son nom et dans les sinuosités formées par les montagnes, ce monastère se trouvait sur le territoire et dans le diocèse de Bâle, à l'extrême limite de l'Alsace vers la Suisse; il était, en quelque sorte, adossé aux contreforts du Jura qui séparaient l'ancien royaume de Bourgogne du duché d'Alsace. Lors du démembrement de ce royaume et de la formation des duché et comté de Bourgogne, les comtes de Ferrette obtinrent quelques lambeaux de territoire; la même chose eut lieu pour l'évêque de Bâle qui fit, avec l'assistance de son chapître, la concession solennelle et gratuite du territoire attribué au nouveau monastère. Ce fut le vingt-cinq mars de l'année 1123 que l'évêque Bertulfe posa la première pierre de l'église de Lucelle en présence de saint Bernard et des trois comtes fonda-

---

(1) TROUILLAT, *Monum. de l'évêché de Bâle*, I, p. 246. — BUCHINGER, *Epitome fastorum Lucellensium : horridâ et asperâ solitudine......... flumen Lutzel trutâ pisce prædives...... circà illa montis Jurassi juga, quibus olim à regno Burgundiæ, Ducatus Alsatiæ seu Helisacensis disterminabatur.*

teurs, et l'année suivante [1], à pareil jour, le même évêque en faisait avec pompe la dédicace [2]. Cette cérémonie eut lieu avec le concours du métropolitain de Besançon, de l'évêque de Lausanne et d'une grande affluence de dignitaires ecclésiastiques ainsi que de seigneurs attirés par la piété. L'Occident entier était alors dans une grande ferveur religieuse et commençait à accomplir les grandes pérégrinations d'Orient : le grand mouvement des croisades venait d'éclater...... L'abbaye fut placée sous l'invocation et le patronage de la sainte Vierge : elle reçut pour armoiries une église en forme de croix latine sur champ d'argent avec couronne ou auréole d'azur semée de douze étoiles d'or, symbole de la couronne virginale.

Le pape Calixte II et l'empereur Henri V confirmèrent ses priviléges souvent renouvelés et étendus par leurs successeurs : ils consistaient principalement dans son immédiateté de la cour de Rome et son exemption de toute juridiction temporelle.

L'église abbatiale et les bâtiments claustraux furent intégralement reconstruits de 1340 à 1346 ; mais c'est là tout ce que nous en dit Buchinger, qui, ne donne aucun détail à ce sujet ; le même auteur nous signale encore des réédifications partielles, postérieures aux désastres de 1525, et dues, les unes à la prodigalité de certains abbés, les autres aux dévastations causées par les Weymariens pendant la guerre de trente ans. Ce magnifique monastère pouvait, malgré l'exiguité des lieux, contenir aisément soixante religieux ; situé, comme nous l'avons vu, dans une immense solitude et vers la source de la Lucelle qui se jette dans la Byrse près de Laufen, il était comme environné par les châteaux de Morimont, de Florimont, d'Asuel, de Lewenbourg et de Liebenstein, dont les ruines pittoresques méritent l'attention des touristes. L'église abbatiale et les galeries claustrales étaient une vaste nécropole dont Buchinger nous a laissé une ample nomenclature. [3] Outre les fondateurs Hugues Richard, Amédée et l'évêque Bertulfe, nous y voyons figurer d'autres évêques de Bâle, Albert de Habsbourg, dit le Riche, landgrave d'Alsace et bisaïeul de

---

(1) Depuis Léon IX l'année commençait assez régulièrement à cette date, *in festo incarnationis vel incarnati verbi.*

(2) *Anno Christi* 1124 *Octavo Kalendas Aprilis* (25 mars) *Calixto* II *Pontifice et Henricio V° Cæsare.*

(3) *Qui in Templo et in ambitu tumulati sunt.*

l'empereur Rodolphe ; un Conrad d'Andlau, des Halstatt, des comtes de Ferrette, des Hagenbach, Bærenfels, Waldner de Freundstein, Reinach, Flaxland Wattweiller, Rixheim, etc, etc.

L'abbaye de Lucelle grandit rapidement en observant les austères préceptes de saint Bernard et ne tarda pas à former, à son tour, de nombreux monastères où l'on envoyait, en souvenir du Christ et des douze apôtres, un abbé accompagné de douze religieux destinés à former le noyau de chaque nouvelle communauté.

Les monastères d'hommes établis en Alsace par celui de Lucelle étaient :

1° *Neubourg*, près d'Haguenau, fondé en 1128, qui eut pour premier abbé Udalric, religieux de Lucelle et parent de l'évêque Bertulfe.

2° *Pairis* qui date de l'année 1138, fondé par le comte Ulric d'Eguisheim.

3° *Baumgarten*, au pied de l'Ungersberg et non loin de Nothalten, fondé vers 1148 ; ce couvent reçut de nouveau des religieux de Lucelle en 1515 et fut peu après ruiné, en 1525, par les paysans révoltés qui s'étaient attroupés dans ses environs.

4° Citons encore *Eussersthal* dans la vallée de la Queich, près de Landau et près du château de Trifels dont les religieux desservaient la chapelle.

Les monastères de femmes du même ordre ne furent pas moins nombreux. C'étaient, d'abord *Petit-Lucelle* (Klein-Lutzel) fondé en 1138 par les comtes de Ferrette.

2° *Michelbach*, devenu le prieuré de Saint-Apollinaire.

3° *Michelfeld*, près de Saint-Louis et Bâle.

4° *Blatzheim* ou *Blotzheim*, dépendant de Lucelle.

5° *Marie-Auen*, au pied du Vieux-Brisach, qui cessa d'exister en 1525.

De la filiation de Lucelle provient encore le monastère de *Kœnigsbruck* dans la forêt d'Haguenau (non loin de Reschwog), ruiné par Mansfeld vers 1621, dont les religieux ont été, par suite de ce désastre, établis à Haguenau ; enfin la célèbre abbaye de *Lichtenthal* près de Bade, fondée en 1245.

Lucelle a eu près de cinquante abbés, parmi lesquels la moitié appartient à l'Alsace, les autres à la Franche-Comté, la Suisse et l'Allemagne. Nous croyons ne devoir de mention qu'à ceux qui ont laissé des souvenirs dans les lettres ou la théologie. Cette abbaye, si riche et si florissante jusqu'au XVIe siècle, essuya, coup sur coup, des désastres

de toute nature : incendies, pillages et dilapidations; malgré la bonne administration de quelques uns de ses abbés et la protection toute spéciale des rois Louis XIII et Louis XIV, elle ne put rétablir ses finances. Ses revenus étaient, à la vérité, encore de vingt-cinq mille livres à la fin du XVIIe siècle, mais elle avait des dettes, des charges très-lourdes, qui lui firent solliciter le droit d'établir des forges et martinets dans ses dépendances, ce qui lui fut octroyé en 1681 ([1]). Elle continua de subsister jusqu'à la révolution de 1789: les bâtiments ayant, après la dispersion des religieux, été vendus comme biens nationaux, elle a été remplacée par un établissement industriel.

Parmi les hommes distingués par leurs connaissances qui ont vécu à Lucelle ou qui en sont sortis pour concourir à former de nouvelles communautés, se présente en première ligne, et suivant l'ordre chronologique, Jean *Demetrius*, XVIIe abbé, qui a laissé :

1° Un traité de la vie monastique ;

2° De nombreux sermons pour les principales fêtes de l'année, celles de la Vierge et de plusieurs saints ainsi que sur les vœux monastiques ;

3° Un comput ecclésiastique.

Il vivait au commencement du XIVe siècle : élu abbé de Lucelle en 1303 il fit ériger à Ensisheim un oratoire ou chapelle sous l'invocation de la Vierge, qui devint bientôt célèbre par de nombreux miracles. Démétrius ayant été envoyé à un chapitre général de l'ordre de Cîteaux, tomba malade à son retour, en 1319, et mourut bientôt après à Belleval (ou Bellevaux) où il s'était retiré.

II. Conrad *Holtzacker*, XXVIe abbé, a recueilli les actes du concile de Constance auquel il avait assisté, et y joignit le journal détaillé de tout ce qui s'y est passé de remarquable. A ce même concile Conrad fut l'un des électeurs du pape Martin V et choisi pour remplir diverses missions et ambassades. — Il est en outre auteur d'un traité des abus qui se commettaient dans les monastères. Elu abbé en 1410 il occupa ces fonctions jusqu'en 1443 et se distingua tant par sa bonne administration que par ses vertus et sa piété. Le pape Martin V, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus, ne se borna point à confirmer les priviléges de l'abbaye, mais il y joignit, pour l'abbé,

---

([1]) *Ordon. d'Als.* I, p. 100 ; lettres-patentes de février 1681 et Mém. mss. de LAGRANGE.

le droit de porter crosse et mître avec tous les autres insignes pontificaux ; ce droit fut étendu par Sixte-Quint à tous les abbés de Lucelle.

III. Nicolas *Amberg* (ou Amsig), successeur de Conrad Holtzacker, fut élu abbé en 1443 ; il remplit en même temps les fonctions de vice-chancelier de l'empereur Fréderic III, siégea au concile de Bâle dont il recueillit les actes, puis, prenant part pour Eugène contre Félix, il écrivit un traité apologétique pour faire triompher la cause d'Eugène.

2° Il a laissé des annales de Lucelle, depuis sa fondation jusqu'en 1448, sous le titre de : *Fascicules des antiquités de Lucelle*, dédiés au pape Nicolas V et à l'empereur Frédéric III.

3° Une chronique du diocèse de Bâle et de la Haute-Alsace.

4° Contemporain de l'invasion des Armagnacs et de la terrible bataille de Saint-Jacques, il a écrit l'histoire des choses mémorables advenues pendant qu'il était abbé de Lucelle, notamment l'invasion du dauphin en Alsace et son retour en France ; ouvrage où l'on rencontre (dit Buchinger) une foule de particularités qui n'ont été mentionnées par aucun autre auteur contemporain [1].

5° Il a écrit des observations sur le concordat germanique conclu de son temps entre le pape Nicolas V et l'empereur Frédéric III.

6° Il a laissé un volume de lettres familières adressées à des personnes de différentes conditions ; le style en est grave sans être dépourvu d'élégance.

IV. Louis *Jæger*, XXIXe abbé, est auteur d'écrits théologiques et de règles destinées aux religieux de son ordre.

2° Il a en outre laissé un grand nombre de lettres familières empreintes d'une douceur et d'une piété remarquables.

3° Un recueil des choses advenues durant son administration de l'abbaye de 1471 à 1495 année de sa mort. — C'est une continuation de celui de Nicolas Amberg, cité plus haut.

V. Thiébaut *Hylweg*, XXXe abbé, originaire de Thann, fut un prélat distingué par une science profonde et la rigidité de ses mœurs. Il est auteur d'une histoire des faits mémorables qui se sont passés pendant qu'il a occupé les fonctions d'abbé, de 1495 à 1532, année de la résignation de ses fonctions. Il eut la douleur de voir Lucelle abîmée,

---

(1) Cet ouvrage se trouvant mentionné dans le catalogue STROBEL (3e volume de l'*Histoire et topographie d'Alsace* d'AUFSCHLAGER) doit se trouver à Strasbourg. Il serait peut-être utile de le publier.

ruinée, comme nous l'avons dit, en 1525, et lutta courageusement, par une sage administration, contre tout un océan de malheurs, suivant l'expression de Buchinger.

VI. Henri *Sapper*, d'Ensisheim, XXXIe abbé de Lucelle, maître ès-arts, a continué le recueil de son prédécesseur de 1532 à 1542; l'on y trouve spécialement des détails sur les progrès que faisait alors la Réforme. Pendant son administration il donna tous ses soins à la restauration des bâtiments claustraux, commencée par Hylweg, et à préserver les monastéres de son ordre de l'invasion des nouvelles doctrines.

VII. Beatus *Papa* de Guebwiller, XXXVe abbé, visita les nombreux couvents d'Allemagne dépendants de la congrégation de Cîteaux; il recueillit de précieux documents qu'il classa, et Buchinger nous apprend qu'ils lui furent d'un grand secours. Beatus mourut en 1597.

VIII. Laurent *Lorillard* (Auricularis), XXXVIIIe abbé de Lucelle, a été un homme fort remarquable par l'universalité de ses connaissances: Il a donné un recueil d'extraits choisis des PP. de l'Eglise en six volumes.

2° Un autre recueil d'extraits d'auteurs sacrés et profanes.

3° Plusieurs traités de théologie et sur les moines non-résidents.

4° Enfin deux ou trois volumes de lettres familières écrites d'un style élégant et châtié. Lorillard mourut en 1648 après avoir assisté au douloureux spectacle de la ruine de l'abbaye causée par les Suédois.

IX. Bernardin *Buchinger*, auquel nous devons la majeure partie de ces documents, XLe abbé de Lucelle, est né à Kientzheim, en Haute-Alsace, le 22 janvier 1606: placé dans le monastère de Pairis dès l'âge de huit ans, il y fit une partie de ses études qu'il alla terminer à Ensisheim. Entré à Lucelle en 1623, il y fit profession l'année suivante aux fêtes de Pâques. Dès lors il se livra exclusivement à l'étude de la philosophie et de la théologie, devint sous-diacre en 1628, diacre en 1629 et fut ordonné prêtre en 1630.

« Buchinger, dit Grandidier, fut un des prélats les plus instruits de son siècle et des plus zélés pour le bien de son ordre et de sa patrie. Louis XIV lui donna une marque particulière de son estime en le mettant à la tête des conseillers du nouveau conseil d'Alsace, érigé en 1657 à Ensisheim. » Pendant ses études de théologie et aussitôt qu'il eut fait profession, il fut chargé des fonctions de cellerier, de garde des archives et de la bibliothèque de Lucelle, qu'il ne résigna

qu'en 1642, époque de son élection à la dignité d'abbé de Maulbrunn où il resta jusqu'en 1648; lorsqu'à la paix de Westphalie, Maulbrunn, restitué au duc de Wurtemberg, cessa d'exister, Buchinger vint à Pairis avec les religieux de l'abbaye supprimée; élu bientôt après abbé de Pairis, il y resta jusqu'en 1654, lors de son élection à la dignité d'abbé de Lucelle où il avait fait profession, comme on l'a vu, et y demeura jusqu'à sa mort qui arriva en 1673. Il nous a laissé la nomenclature de ses ouvrages dans son *Epitome Fastorum Lucellensium* publié à Porrentruy en 1667; et, à cette époque, il se proposait d'écrire encore d'autres ouvrages comme il nous l'apprend, après avoir énuméré ceux qu'il avait déjà terminés (¹) dont voici la liste :

1° Annales, ou grande chronique de Lucelle, qu'il voulait livrer à l'impression sous le titre de *Fastes de Lucelle*, contenant en outre l'histoire de la Haute-Alsace et de l'évêché de Bâle.

2° Chronique de l'abbaye de Maulbrunn à laquelle est jointe la série de ses droits et privilèges.

3° Chronique de l'abbaye de Pairis, contenant le récit de sa fondation, de sa fortune souvent adverse, la biographie de ses abbés et le récit des choses mémorables qui s'y sont passées.

4° Trois traités concerant la discipline monastique, les cérémonies, la vie intérieure des monastères, des procès-verbaux d'élections d'abbés et d'abbesses qu'il a présidées ou auxquelles il a assisté.

5° L'histoire et les miracles des images de la Sainte Vierge et de Saint Jean l'évangéliste à Kientzheim, publié vers 1664.

6° La vie de Saint Léon IX, pape, et d'autres saints du diocèse de Bâle, contenant principalement le récit des faits et gestes de Léon IX en Alsace.

7° Des lettres familières relatives aux intérêts de son ordre adressées à la cour de Rome, à celle de l'empereur et à divers personnages éminents, ainsi que d'autres lettres mentionnant des faits dignes de passer à la postérité.

Il nous reste à parler de deux religieux de Lucelle qui ont aussi illustré leur nom par d'utiles productions :

1° Christophe *Schaller* de Cernay, d'abord moine à Lucelle, ensuite prieur à Eussersthal et finalement abbé de Maulbrunn : il est auteur

(¹) *Vivit et plura scribere meditatur.*

d'un grand nombre d'ouvrages de théologie, de sermons et d'un traité sur les cadrans solaires : il mourut en 1642.

2° Séraphin *Heitschmann*, moine de Lucelle, sous-prieur à Eusserstbal et finalement religieux dans un couvent de son ordre en Saxe est auteur d'un traité sur la règle de Saint Benoît, d'écrits de théologie, de litanies et vies des saints : l'on ne connaît que l'époque de sa mort arrivée en 1636. (1)

Buchinger avait, en outre, à la suite de sa chronique de Lucelle, composé l'histoire diplomatique de son abbaye ; cette partie si importante de son œuvre, que nous regrettons d'ailleurs de ne point voir figurer parmi les livres imprimés, prend successivement place dans le bel ouvrage de M. Trouillat (*Monuments de l'ancien évêché de Bâle*) où ils sont publiés avec plus de soin et de correction, et accompagnés, des notes savantes et si substantielles que l'auteur nous a rendu le service d'y joindre.

Nous avons terminé l'inventaire des richesses littéraires de Lucelle, même après les dévastations de 1525 et de la guerre de trente ans ; tel qu'il est, il nous a semblé mériter les honneurs de la publicité, tant à cause de l'intérêt que peuvent avoir les annales de cette abbaye, si elles étaient mieux connues, que pour rendre un juste hommage aux savants modestes qui ont rendu des services aux lettres et aux sciences.

A. Coste,
Juge au tribunal civil de Schlestadt.

---

(1) Les titres en latin de tous ces ouvrages se trouvent dans l'*Epitome* cité plus haut.

LA

CORNE DU HAUT-BARR.

ANECDOTES RELATIVES A UNE ANCIENNE CONFRAIRIE DE BUVEURS, ÉTABLIE SUR LES CONFINS DE LA LORRAINE ET DE L'ALSACE; EXTRAITES DES ESSAIS HISTORIQUES SUR CETTE DERNIÈRE PROVINCE, MANUSCRIT COMPOSÉ PAR M. L'ABBÉ GRANDIDIER, CHANOINE ET PRÉBENDIER DU GRAND CHOEUR DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE STRASBOURG, MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET D'ITALIE, ETC.

Si la vérité est cachée dans le vin, dit plaisamment le poète Owen, les Allemands ne seront certainement point les derniers à la découvrir.

Si latet in vino verum, ut proverbia dicunt,
Invenit verum Teuto, vel inveniet.

Cette épigramme n'est point la seule qu'on se soit permise contre cette nation sur son amour pour le vin. Salvien lui avait déjà reproché son intempérance dès le cinquième siècle, et en 968, l'empereur grec Nicéphore Phocas, avait dit avec mépris à Liutprand, évêque de Crémone et ambassadeur d'Othon I: « Les soldats de ton maître n'ont d'autre dieu que leur ventre; il n'ont de valeur que pour s'enivrer, etc. » Aussi les papes exigèrent-ils des empereurs d'Allemagne, le serment

de sobriété avant leur couronnement. *Vis sobrietatem cum Dei auxilio custodire?* c'était la formule usitée ; je ne sais s'il était bien sage d'exiger ce serment, puisque, s'il faut en croire le poète Bruschius, Allemand lui-même, la vraie noblesse et la grandeur de ses compatriotes consistaient à bien vider les pintes et les pots.

Illic nobilitas æterno nomine digna
Exhaurire cados, siccareque pocula longa.

Plusieurs siècles auparavant, Tacite avait fait des anciens Germains, un portrait à peu près semblable : « Ce n'est pas une honte parmi eux de passer à boire les journées et les nuits entières. C'est là que se font les réconciliations et les alliances ; c'est là qu'ils traitent de l'élection des princes et de toutes les affaires relatives à la paix et à la guerre. Ils ne trouvent aucun temps plus propre que celui du repas, parce qu'on n'y déguise point ses vraies pensées, ou parce que la chaleur du vin porte l'esprit aux entreprises les plus hardies. »

Si, selon la remarque de cet historien, le vin a pu quelquefois porter les Allemands à de grandes entreprises, il y a eu des occasions où il n'a été que trop nuisible à leurs véritables intérêts. Wenceslas, roi de Bohême et des Romains, étant venu en France, se rendit à Rheims au mois de mars 1397. Il y trouva le vin de Champagne de son goût, et s'y enivra souvent. Un jour qu'il s'était mis par là hors d'état d'entrer en négociation, il aima mieux accorder ce qu'on lui demandait que de cesser de boire.

Comme si ce n'eut point été assez à la nation allemande de se livrer au vin dans l'intérieur de ses foyers, et de sceller même par son moyen les choses publiques ; elle sut encore, dans les siècles d'ignorance, allier son inclination bachique à l'esprit de religion. Elle n'eut pas même honte d'accompagner les saints mystères de ses festins et des désordres qui suivent naturellement l'ivresse.

Le peuple de Strasbourg et d'une partie du diocèse, s'assemblait à la cathédrale le jour de la dédicace de cette église, 29 août, fête de Saint Adelphe ; les hommes et les femmes y passaient la nuit, non à chanter les louanges du Seigneur, mais à boire et à manger. Dans ces banquets, on se livrait aux excès les plus criminels : on ne connaissait plus le respect dû au lieu saint. Le prêtre comme le laïc y chantait des chansons dissolues ; on dansait et on sautait dans l'église avec toutes les postures indécentes dont les bateleurs se servent pour

amasser la populace. Le grand autel servait de buffet, où il restait à peine de la place pour célébrer le sacrifice, qui ne s'interrompait pas au milieu de ces abominations; les autels étaient pareillement chargés de vin; on y forçait à boire jusqu'à réveiller à coups d'aiguillon ceux que la lassitude ou l'ivresse avaient endormis.

Ces orgies, autorisées par la superstitieuse simplicité de nos pères, scandalisèrent les vrais fidèles pendant plusieurs siècles. Il a fallu tous les efforts d'une piété éclairée pour anéantir des cérémonies qui trouvèrent toujours quelques défenseurs dans la multitude, ou dans l'avarice de ceux mêmes qui semblaient destinés, par état, à les condamner. Les Dominicains, qui s'étaient emparés de la chaire de la cathédrale, paraissaient entretenir ce mal par le silence. Ce ne fut qu'en 1480 qu'un saint homme, Jean Geiler, prébendier de ladite église, animé d'un zèle aussi intrépide que soutenu, s'éleva avec force contre ce scandale, qui était l'opprobre du christianisme.

Prédicateur éloquent et persuasif, il commença à dessiller les yeux et à abolir l'infamie qui s'était introduite dans le temple du Seigneur. Il resta encore néanmoins quelques traces de ces fêtes de dissolution jusque vers le milieu du siècle suivant, qu'un synode tenu à Saverne, en 1549, par l'évêque Erasme, acheva par ses réglements l'ouvrage de Geiler.

On sait que le fameux réformateur Luther ne haïssait pas les plaisirs de la table. George-Henri Gœtz, surintendant de Luther, fait une mention honorable du large gobelet qui était à l'usage de ce grand homme. Là, en belle humeur et loin des soucis, Luther réglait les points les plus importants de la religion, déclarait le pape ante-christ, et décidait des livres saints comme du sens qu'ils renfermaient.

Ses amis et les compagnons de sa joie, pour conserver les oracles qu'ils lui avaient entendu prononcer, les ont religieusement ramassés dans un livre publié par le ministre *Henri-Pierre Rebstock*. L'édition originale et allemande parut en 1566; la latine, en 1571, a pour titre: *Colloquia, meditationes, consolationes, consilia, judicia, sententiæ, narrationes, responsa, facetiæ doctoris Martini Lutheri, piæ et sanctæ memoriæ in mensâ prandii et cenæ et in peregrinationibus observata et fideliter transcripta*. Le bon éditeur ne se doutait pas que par ce livre singulier, il fournissait des armes contre son cher maître, *de pieuse et sainte mémoire*, et l'immolait ainsi, dans cette burlesque compilation, à la risée publique.

Ce fut aussi entre les pots et les verres que se firent les premiers défis et les premières approches de Luther et de Carlostadt. Ce dernier vint trouver Luther à Jéna, en Thuringe, dans l'auberge de l'*Ours Noir*, le 22 août 1524 ; ils burent l'un à l'autre ; ils se firent raison le verre à la main, se promettant de la faire exacte et sévère par la plume. Luther redemande du vin et boit à la santé de Carlostadt et du beau livre qu'il va mettre au jour contre la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie. Carlostadt lui répond de son côté par le verre, et voilà l'origine de la guerre des Sacramentaires, qui divisa pendant longtemps les protestants d'Allemagne. Luther fait lui-même le récit de cette aventure grotesque dans sa lettre aux *Strasbourgeois*, et on en trouve le détail dans l'ouvrage de Hospinien.

Enfin, après avoir bien bu pendant la vie, les Allemands voulaient encore en essayer après la mort. Le vin se répandait aux obsèques avec profusion, on en trouve un exemple à l'occasion d'un fameux poète allemand du quatorzième siècle, nommé *maître Henri Frowenlop*, qui avait chanté les vertus comme les amours des femmes, et les avait vengées des sarcasmes grossiers et amers des autres poètes. Etant mort à Mayence en 1317, les dames, par reconnaissance, voulurent elles-mêmes le porter au lieu de sa sépulture, y versèrent des larmes; et pour honorer d'une manière plus particulière la mémoire de leur panégyriste, elles firent répandre sur sa tombe une si grande quantité de vin que le cloître de l'église cathédrale en fut tout inondé.

Une sage politique doit savoir tirer parti de tous les moyens pour entretenir la concorde dans l'intérieur des Etats et la paix avec ses voisins. Il importait aux empereurs de garantir l'Alsace des incursions des Lorrains, et même d'entretenir une certaine liaison, une certaine amitié entre les grands de ces deux provinces. La roche de *Barr* ou *Haut-Barr*, située près Saverne, qui protégeait un débouché de la Lorraine à l'Alsace, présentait un emplacement favorable pour une forteresse analogue au siècle.

Rodolphe, évêque de Strasbourg, en fit l'acquisition vers l'an 1168, et y bâtit, sur l'invitation de l'empereur Frédéric, un château qui devint une des citadelles les plus importantes de la province, et où vinrent s'établir au treizième siècle plusieurs nobles vassaux de l'église de Strasbourg. Pour attirer plus de monde dans ce château et le rendre plus recommandable, l'évêque Jean de *Manderscheidt-Blanckenheim*, après l'avoir rétabli et fortifié de nouveau en 1583, y institua, le 27

mai 1586, une confrairie de buveurs sous le titre de *Confrairie de la Corne.* On n'y était pas admis sans faire ses preuves, et elles consistaient à vider d'un seul trait une vaste corne qui contenait près de deux pots de vin. Cette corne, qu'on révérait alors comme le symbole de l'alliance des confrères, est encore aujourd'hui conservée dans les caves du château de Saverne, avec le registre qui contient les noms et devises de ceux qui la vidèrent les premiers, et qui furent inscrits dans le nombre des confrères du *Haut-Barr.* Il est inutile, pour justifier les braves d'Alsace du choix d'une corne, de citer l'usage qu'en avaient fait autrefois, dans leurs solemnités, les Grecs, les Romains, les Bretons, les Danois, et surtout les anciens Germains. Cette coutume avait lieu dans les provinces d'Allemagne depuis les temps les plus reculés. On voit encore dans le trésor de l'ancienne abbaye de Limbourg, aujourd'hui détruite, située dans le comté de Linange, une grande corne de buffle enchassée en argent, qu'on dit être du fondateur de cette église, *Conrad Curapold,* comte du *Bas-Lahngan*, mort en 948.

La corne qui servait à la confrairie du *Haut-Barr* est artistement cerclée de cuivre. Au premier cercle on lit l'inscription suivante: *India remota cornu dedit, da Deus præsens præsidium huic arci, tuoque favore cornu illius evehe.* Le second cercle, qui est celui du milieu, porte: *reperi destitutum, reliqui munitum, maneat tibi tuta custodia.* Le vers suivant termine le troisième cercle:

Non minor est virtus, quàm quærere parta tueri.

Le registre de la confrairie de la Corne présente les noms les plus distingués. Parmi les premiers confrères on lit: en 1586, ceux de *Henri de Baubenhausen*, grand-maître de l'ordre Teutonique; *Christophe*, comte de Nellenbourg, grand prévôt de Strasbourg; *Frédéric,* duc de Saxe; *Thiéry de Raitnau; Jean-Guillaume Landsberg; Philippe de Fleckenstein*, etc. En 1588, *Herman Adolphe*, comte de Salm; *Jean*, comte de Manderscheidt, chanoine des églises de Cologne, Trèves et Strasbourg; *François*, baron de Créhange; *Otton* de Sultz; *Jean de Bergheim.* En 1591, *Rheinhard* et *Georges Jean*, tous deux comtes palatins. En 1615, *Léopold d'Autriche*, évêque de Strasbourg; *Guillaume Salantin*, comte de Salm; *Egon*, comte de Furstemberg; *Louis*, comte de Sultz; *Philippe Egenolphe*, de Lutzelbourg; *Sébastien,* comte d'Ortembourg; *Maurice*, baron de Créhange; *Jean Christophe,*

de Wildenstein; *Aubin Reinhard*, de Lucelbourg; *Frédéric*, de Landsberg; *Frédéric*, de Bettendorff; *Philippe Adolphe*, comte de Lichtenstein; *Albert*, comte de Limbourg; *Christophe*, comte de Lichtenstein. En 1617, *Jacques Louis*, comte de Furstemberg; *Jean Rheingrave*, comte de Salm. En 1620, *Ladislas*, comte de Salm. En 1626, *Otton Louis Rheingrave*, etc., etc. Cette liste respectable des confrères de la Corne est terminée par celle d'*Adolphe Brunn*, abbé de Neubourg, ordre de Cîteaux, et par les noms de *Christophe*, de Wangen; *François*, de Landsberg, et *Jean Christophe*, de Landsberg, qui tous quatre furent inscrits en 1632, dans le registre de la confrairie; le premier s'y fait ainsi connaître :

Anno 1632 die 29 septembris cornu exhausit qui infrà nomen suum apposuit, Frater Adolphus, Abbas novi Castri.

Les trois autres font précéder leurs noms par ce distique :

Cornu quod quandàm repetita vice biberunt
Insignes scribunt nobilitate viri.

Dans le nombre des confrères de la Corne, se trouvait *François* de *Créhange*, qui devint ensuite grand doyen de la cathédrale de Strasbourg. Il eut, lui et deux autres chanoines, une aventure bachique avec M. le maréchal de Bassompierre : nous la rapporterons ici, telle que celui-ci la raconte dans ses mémoires :

« Je partis d'Amberg le lendemain de Pâques, 1604, et je m'en revins en trois jours à Strasbourg à dîner, et à coucher à Saverne. Je me mis à table pour souper, avant que d'aller voir les chanoines au château. Mais comme je commençois ils arrivèrent pour me prendre et me mener loger au château. C'étoient MM. le *Domdechan* ou doyen de *Créanges*, et les comtes de *Quesle* et de *(Salm) Rifferscheid.* Ils avoient desjà soupé, et estoient à demi yvres. Je les priay que, puisqu'ils me trouvoient à table, ils s'y missent plustôt que de m'emmener attendre le souper au chasteau. Ce qu'ils firent, et en peu de temps, de nostre soif, *Guitaud* et un mien compère, maistre des monnoies de Lorraine, et moi nous les achevasmes si bien d'enyvrer qu'il les fallut remporter au chasteau, et moy je demeuray en mon hostellerie, et le lendemain, à la poincte du jour, je montay à cheval, pensant partir. Mais ils avoient envoyé, la nuict, défendre que l'on ne me laissast pas sortir : car ils vouloient avoir leur revanche de ce que je les avois ennyvrés. Il me fallut donc demeurer ce matin là au disner,

dont je me trouvay bien mal, car afin de m'enyvrer, ils me mirent de l'eau-de-vie dans mon vin, à mon avis; bien qu'ils m'ayent depuis assuré que non, et que c'était seulement du vin de *Lesperg*, qui étoit si fort et si fameux, que je n'en eus pas bu dix ou douze verres, que je ne perdisse toute connaissance, et que je tombasse en une telle léthargie, qu'il me fallust saigner plusieurs fois, et me vantouser, et me serrer avec des jarretières les bras et le jambes. Je demeurai à Saverne cinq jours en cet état, et je perdis de telle sorte le goût du vin, que je demeurai plus de deux ans, non seulement sans en pouvoir boire, mais encore sans en pouvoir sentir sans horreur. »

Ce goût du vin revint cependant à M. de Bassompierre, puisque, comme il l'écrit lui-même, il revint en 1608 à Saverne, *où les chanoines non festinerent, et où nous nous enyvrasmes tous estrangement.*

Les assemblées de la confrairie de la Corne souffrirent quelqu'interruption dans le temps de guerres. *Herman Adolphe*, comte de Salm, chanoine de la cathédrale de Strasbourg, et administrateur de l'évêché, sous le jeune Léopold-Guillaume d'Autriche, remit, le 31 janvier 1634, le château de Haut-Barr, aux troupes du roi de France, et, comme on le lit dans le propre registre de la confrairie :

« Le dernier jour de janvier, le comte *de Salm* a rendu le château « de *Haut-Barr* entre les mains du roi de France, fait ce premier « février 1634; et l'on a bu dans la grande corne le vidercomme. »

M. de Saint-Simon fut alors nommé gouverneur du château de *Haut-Barr.*

« M. de *Saint-Simon*, gouverneur de *Saverne* et de *Haut-Barr*, à sa réception, a bu avec toute la cérémonie dans la corne. Signé *Saint-Simon*, ce 17 avril 1634. »

« *Louis de Saint-Simon*, frère du gouverneur, a bu dans la corne au 2 de mai 1634.

« *Virescit vulnere virtus*, le 10[e] jour de mai 1634, les sieurs de *Vanniennes*, *Sainctgly*, *Daulcour* et de *Boisrouvray* se sont transportés au château de *Haut-Barr*, pour rendre leurs devoirs à l'incomparable corne, et l'ont fait avec toutes les cérémonies requises. »

« Le dimanche, 12[e] jour de mai 1634, le sieur de *Richebourg*, major du régiment de Navarre, assisté du sieur de *Launay*, lieute-

nant, et du sieur de *Larsusnay*, capitaine audit régiment, ont bu dans la grande corne de cette place, à la santé du gouverneur d'icelle.

« Ce 17 mai 1634, je suis entré avec une compagnie dans ce château d'*Aubar*, dans lequel j'ai été gouverneur huit jours. On ne doit point doulter, que je n'aye fort bien rendu les devoirs dus à la corne, et fait rendre à tous ceux qui m'ont fait l'honneur de me venir voir. S. *Chazelletz*, capitaine au régiment d'*Allincourt*.

« Le 20e du mois de mai 1634, le sieur *Huvet*, lieutenant au régiment du sieur chevalier d'*Allincourt*, est entré en possession du chasteau de *Bar*, lequel a rendu le devoir à la corne, et fait rendre à sa compagnie en buvant à la santé de sa maîtresse.

« Le 26e jour de mai, le noble sieur de *Sorbon*, officier de la compagnie de M. de *Bressolle*, a bu deux coups dans la corne, étant au château de *Haubar*, avec toutes les cérémonies requises et nécessaires.

« Le 8 de juin 1634,

« *La Chapelle*, lieutenant du sieur *de Vauxiennes*,
Voulant suivre les lois anciennes,
Chérissant les soupirs de la corne,
S'en mettant de la confrairie
De ceux qui la boiront souvent,
Afin de maintenir le courant. »

« A *Haut-bar*, ce 12 juin 1634, je ne suis point d'humeur semblable à ces fanfarons, lesquels remplis de vanité; s'attribuent mille choses qui n'entrèrent jamais dans l'imagination humaine. Pourquoi, sans aller rechercher aucun artifice, je diray que sans fard, je me suis efforcé de rendre mes devoirs à cette divine et plus que admirable corne, qui repose en ce lieu où j'ay commandé son estendart. Mais comme n'estant pas d'une nature assez relevée pour entrer en lice avec elle, je confesse que je suis demeuré vaincu, bien que je sois assez altier, sans craindre personne, *signé*, de *Boisrouvray*, lieutenant au régiment *d'Allincourt*.

« L'honneur m'accompaigne,
La vertu me conduit.
Si le boire je desdaigne
Pour un autre desduit,

C'est pour en mieux valoir,
Je quitte l'estendard,
Combattu du pouvoir
De la corne du *Haut-bar*.

« Fait ce 18 juin 1634, par *Baillet de Daulcour*, commandant audit *Haut-bar*, avec sa compaignie pour neuf jours seulement, à son très grand regret.

« Moi, *Madeleine de Saint-Simon*, fille du gouverneur de *Saverne*, avons venu à *Haut-barr*, et y avons demeurés quinze jours, et n'a pas voulu manquer de rendre le devoir, que l'on a coutume d'observer, qui est de boire dans la grande corne. Le 3 d'octobre 1634.

« Moi, Damme de Saint-Simon, gouvernante de ce lieu, de *Saverne* et d'autres lieux, avec mon fils, le vicomte de *Saint-Simon*, et mon fils de *Falleri*, et ma fille, ont bu dans la corne et ont demeuré ici quelque temps. Fait le 23 octobre 1634. Moi, *Lacroix*, damoiselle de madame de *Sainct-Symon* ay beu dans la corne. Moy, *Chantoins*, damoiselle de madame la gouvernante, je bus dans la corne à *Aubarre*.

« Moi, *Noël Nivelle*, de *Paris*, suis venu à Hobart, avec madame la gouvernante, et voyant ces belles et superbes cérémonies, que l'on observe en ce dict lieu, entre les confrères et sœurs qui ont esté et qui sont de la confrairie de madame la Corne, la dévotion est mise en mon cœur pour en estre du nombre, et ay mis peine de pouvoir de boire dans la dicte corne à la santé du roy; et, pour témoignage j'ay signé la présente, le 23 octobre 1634.

« Le 23 octobre 1654, estant arrivé par hasard à *Aubart*, j'ai bu dedans la corne à la santé de *Gustave Horn*. S. *Louis Antoine*, duc de *Grandmont*.

« Le 24 d'avril 1635, dans le château de *Haut-barr*, j'ai beu à la santé du roy dans la corne, et pour passer une fantaisie, je beu an même temps la santé de ma mie. S. *Foynest*.

« Au 19 de septembre 1635, nous, Lacoudray et Dez, avons audit lieu rendu honneur à la dicte corne, bu à la santé du roy, et après avoir rendu hommage à la dicte corne, l'avons remise audit lieu avec les cérémonies requises. »

Ici finit le registre de la confrairie de la Corne, dont nous n'avons extrait que les articles les plus intéressants.

Le château de *Haut-Barr* fut surpris la même année 1635, le 15 novembre, par le général des Impériaux. Les Français, commandés par le cardinal de La Valette et le duc Bernard de Saxe-Weymar, le recouvrèrent le 15 juillet 1636. Ils en restèrent en possession jusqu'au traité de paix de Munster, en vertu duquel *Haut-Barr* fut rendu à l'évêque, le 24 juillet 1650, et ses fortifications rasées. La corne fut alors transférée au château de Saverne; il n'en est plus fait mention dans le registre de la confrairie que sous l'année 1729, où on lit:

« Arrivée à *Saverne* par un hasard personnel, j'ai vu la corne et n'y ai point bu, ce 18 juillet 1729, *signé* la maréchale de *Noailles*.

« Nous, évêque, duc de Langres, pair de France, certifions que l'aveu ci-dessus n'est que trop vrai, mais qu'on y a beaucoup bu pour féliciter madame la Maréchale. Ce 18 juillet 1729, *signé* l'évêque de Langres. »

L'abbé GRANDIDIER.

(Extrait de l'*Esprit des journaux*, février 1781).

SYMBOLISME ET LÉGENDE

DE SAINT DENYS.

Les 5, 7, 8 et 9 octobre, l'Eglise latine fait successivement mémoire de Sainte Aure et de Saint Thyrse ; de Saint Bacque ; de Saint Démétrius ; et de Saint Denys, de Saint Eleuthère et de Saint Rustique.

Ces sept noms sont tout un poëme mythique.

L'antiquité païenne, à la même époque de l'année, célébrait les fêtes rustiques en l'honneur de Bacchus. C'étaient les fêtes d'automne, qui avaient lieu hors des murs et à la campagne sous le nom de *festa rustica* (1), pour les distinguer de celles qui, au printemps, et précisément à six mois de distance, se célébraient sous le nom de *festa urbana* dans l'intérieur des villes (2). C'était les deux époques de l'année où la végétation se développe et finit, et où l'on rendait hommage au dieu qui, au printemps, présidait à la verdure et à la fleur des arbres, et à l'automne, à la récolte des fruits et aux vendanges.

Le culte de Bacchus, ainsi que ses mystères, associés à ceux de Cérès, avaient été apportés de l'Egypte dans la Grèce. On y donnait au dieu le nom de *Dionysios*, nom composé de *Dios*, génitif de *Zeus*

---

(1) *Dionysia antiquissimi rustici confecta vindemia faciebant.* SERVIUS, *in Georg.*, l. 2, v. 381.

(2) CORSINI, *Fast. Attic.*, tom. I, p. 96 ; tom. II, p. 336.

ou Jupiter, et de *Nysios* ou issu de Nysa, parce qu'on racontait qu'il avait été élevé par les nymphes dans cette ville d'Egypte aux frontières de l'Arabie.

Il était regardé comme le premier instituteur de la religion et des mystères, et portait en cette qualité le surnom d'*Eleuthère*, épithète qui en latin est traduite par *Liber*, nom de Bacchus chez les peuples de l'Italie. La statue de Bacchus Eleuthère se portait tous les ans à des jours marqués, et était ensuite déposée dans une chapelle à Athènes près de l'Académie. C'était, dit une autre tradition, Eleuthère, fils de Bacchus, qui, le premier avait façonné le simulacre de son père, et institué son culte [1]. Pagase, selon une légende béotienne, avait apporté dans la ville d'Eleuthère en Béotie les images de Bacchus [2]. Sur le refus que les Béotiens avaient fait de recevoir ce culte, ils avaient été frappés d'une plaie honteuse dont ils n'avaient pu être guéris qu'en instituant les fêtes ityphalliques. Les Phrygiens célébraient dans les mystères de Bacchus les amours du dieu avec le vent doux ou Zéphir, *Aura*, dont le mythe fit une jeune nymphe, fille de Péribée, fille elle-même de l'Océan.

Aura avait juré de garder sa virginité. Mais Bacchus l'ayant vue, et en étant devenu amoureux, avait, d'un coup de son redoutable thyrse, fait jaillir une fontaine de vin, où la belle chasseuse s'était désaltérée et avait bientôt fini par s'affaisser sur elle-même et par s'endormir. Les amours servirent Bacchus pendant le sommeil de la nymphe. Lorsque, à son réveil, elle s'aperçut qu'elle avait perdu son plus précieux trésor, elle entra en fureur, et s'en prit à tout ce qu'elle rencontra. Diane jouit de sa colère, et par malice lui révéla quel avait été le ravisseur. Aura n'en fut que plus courroucée et jura de tuer son fruit. Lorsqu'enfin elle fut accouchée et eut donné le jour à deux enfants, elle les exposa sur une roche déserte, afin qu'ils devinssent la proie des animaux féroces. Mais loin de là; une panthère les allaita, et deux dragons firent la garde autour d'eux. La mère, furieuse, vint, comme une lionne, et saisissant un de ses enfants, le tua et dévora ses membres. Diane sut soustraire l'autre à sa rage, et rendit à Bacchus ce fils d'Aura qui fut remis à Minerve à Athènes. Cet enfant devint un nouveau Bacchus qu'on honora par la suite dans les mystères

---

(1) HYGIN, *Fab.*, 225.
(2) KIRK., *OEdip.*, tom. I, p. 229.

d'Eleusis. Aura, dans sa fureur, se précipita dans le fleuve, et fut changée en fontaine par Jupiter.

Toute cette scène allégorique nous peint les approches du printemps alors que le soleil entre dans le signe du Taureau équinoxial dont Bacchus prend la forme. Les deux enfants dont l'un meurt et dont l'autre croît sous le nom du jeune Bacchus, sont une allusion à la révolution céleste qui finit et à celle qui renaît. La panthère qui prend soin du nourrison, (le même astre que le loup) (1) et les serpents qui gardent son berceau, sont les constellations qui, le soir, par leur lever, annoncent la fin de l'ancienne révolution et le commencement de la nouvelle. L'Eridan ou le fleuve céleste achève alors de se coucher et complète le sens allégorique de la fable qui fait précipiter la nymphe dans ses flots.

Le culte oriental de Bacchus fut introduit chez les peuples de la Grèce à différentes époques. Il y prit les formes les plus variées. Chez les uns ce n'était qu'une secte ou confrérie particulière qui, en honorant le dieu, faisait un ordre à part dans le culte; chez d'autres, au contraire, c'étaient des fêtes publiques, des réjouissances auxquelles toute la foule participait. Ici c'étaient des fêtes rurales de la plus grande simplicité, là des mystères compliqués sous les formes les plus bizarres et les plus monstrueuses.

Je n'entrerai point dans tous ces détails qui sont en-dehors de mon sujet. J'observerai seulement que, dans ces fêtes figurait particulièrement le thyrse, arme symbolique de Bacchus, que terminait une pomme de pin et qu'entouraient des pampres entrelacés. Les Bacchantes ou prêtresses du dieu portaient la même arme et une couronne de lierre, autre attribut de Bacchus auquel cette plante était consacrée ainsi que le pin et la vigne. C'étaient l'arbre et les lianes qui symbolisaient l'élément humide, principe de toute végétation.

De la Grèce, où une foule de statues de Bacchus étaient honorées sous les noms des diverses villes qui les avaient élevées, ce culte passa en Italie. Avec lui les mystères du dieu dont l'institution, dans l'origine, avait un but allégorique et honnête, mais qui, dans la suite des temps, par l'effet de la corruption des mœurs, fit naître des idées d'obscénité qui attirèrent souvent l'animadversion des magistrats. Le sénat romain, en 566 de Rome, sévit contre les initiés à ces cérémo-

(1) Voy. Riccioli, p. 126. — Mart. Capell., l. viii.

nies étrangères. A Thèbes Diagondas fit faire une loi qui défendait les mystères. Mais sous les empereurs, époque de dépravation, ils furent de nouveau reçus avec faveur. La débauche se couvrait même du bandeau de la religion pour pouvoir se produire avec plus d'impunité.

De l'Italie le culte de Bacchus passa dans la Gaule où nous trouvons plusieurs inscriptions qui en font foi; et il y était partout répandu quand le christianisme y fut introduit à son tour. Les fêtes printanières et celles d'automne que la religion lui avait consacrées en Orient et dans la Grèce, et que les Athéniens surtout célébraient de la manière la plus solennelle, y étaient réglées d'après la coutume d'Athènes, si nous en jugeons d'après nos fêtes, qui ont succédé aux fêtes antiques sous les mêmes noms et qui contiennent à côté de Bacchus ou Denys Éleuthère un Démétrius de Thessalonique.

On sait, en effet, que les Athéniens ajoutèrent à leurs *Dionysia* ou fêtes de Bacchus, les *Demetria*, en faveur de Démétrius, plus tard roi de Macédoine Ce prince se fit initier aux mystères, pour les cérémonies desquels, selon Plutarque, on passa, par égard pour sa personne sur toutes les formalités d'usage [1]. La flatterie alla si loin qu'un mois même lui fut consacré. Sa cour était à Pella sur le golfe de Thessalonique. Il arriva à l'égard de ce prince ce que la superstition fit si souvent et en tant de pays, que la consécration qui lui avait été faite d'un jour de fête à Athènes, survécut à sa mémoire et passa de cette ville en Italie et dans la Gaule.

Si maintenant nous comparons nos sept fêtes d'octobre avec celles de l'antiquité païenne, ne devons-nous pas être frappés de leur coïncidence de noms et de dates, et n'est-il pas permis de croire, comme nous l'avons déjà signalé à l'occasion d'autres légendes, que le christianisme ait voulu, dès son origine, faire oublier par celles des saints martyrs dont elle plaça la commémoration à la même époque et aux mêmes jours, les orgies auxquelles l'ancien culte avait, pendant ces journées, habitué le peuple.

Comme Éleuthère, d'après la tradition hellénique, avait, le premier, établi les mystères dans la Grèce, c'est en effet un Éleuthère aussi qui, avec Denys et Rustique, vient, selon la légende chrétienne, porter dans la Gaule l'évangile ou la bonne nouvelle. Denys qu'il

---

(1) PLUT., *Vita Demetrii*, c. XII, p. 900. — CORSINI, *Fast. Attic.*, tom. I, p. 39; tom. II, p. 323.

accompagne, le grand évêque, fut de tous les hommes apostoliques que le pape envoya en même temps que lui dans la Gaule celui qui porta le plus loin la foi chrétienne. Après avoir prêché à Arles, il vint jusqu'à Paris, ville renfermée dans l'île de la Seine, où s'élevait alors l'autel de *Kernounnos*. C'était le même dieu que le *Bacchus Tauroceros* grec ou le dieu du soleil équinoxial aux formes du taureau. Denys convertit dans cette ville une foule de peuple, et y fonda, dit la tradition, la première église.

Mais aux soins victorieux de l'apostolat succéda la persécution que le christianisme eut à souffrir à la suite des édits de Dioclétien et de Maximien. Arrêté à Paris avec ses deux compagnons, et présenté au gouverneur Piscennin, Denys fut conduit avec eux en prison. Là ils furent soumis aux tortures les plus cruelles jusqu'à ce que, las de les tourmenter, leurs bourreaux enfin leur coupèrent la tête [1]. Les uns mettent leur supplice durant les premières années de Maximien Hercule, les autres pendant la grande persécution qui sévit surtout en 303 [2].

On veut que Saint Rieul, qu'on fait évêque d'Arles, et qui vint à Paris pour chercher les reliques de Saint Denys avec lequel il était venu en France, ait consacré la plus ancienne chapelle qui fut élevée sur le tombeau du martyr. Quelques auteurs disent que cette même chapelle fut rebâtie vers l'an 500 par les soins de Sainte Geneviève qui y fit mettre en même temps des religieux pour garder ces reliques. C'est, selon la tradition, la même chapelle qu'on voyait dans l'église du prieuré de Saint-Denys-de-l'Estrée, appelée ainsi parce qu'on y avait mis les corps des martyrs [3]. Le roi Dagobert fit en 630 ou 633 bâtir une superbe église, et pour accomplir le vœu qu'il avait fait, il la fit en plusieurs endroits recouvrir d'argent. Ce temple, consacré en 636, reçut les corps de Saint Denys et des deux martyrs Éleuthère et Rustique. La châsse qui les contint était magnifique. Saint Éloy prit lui-même plaisir à la décorer. Les miracles qui s'y opérèrent rendirent bientôt célèbre le lieu où elle se trouvait, et y amenèrent les pèlerins des coins les plus reculés du royaume.

---

(1) V. GRÉG. de Tours, l. I, c. 31. — FORTUN., l. I, *carm.* II.

(2) CONS. RUINART, *Act. Sanct.* — TILLEMONT, tom. IV. — LAUNOY, *Vit. Dion. Paris.*, p. 433. — BOSQUET, *Act. S. Dion.*, l. V, etc.

(3) *A stratis ibi Sanctorum martyrum corporibus.* V. LEMIRE, *Paris anc. et nouv.*

Pépin fit de nouvelles augmentations à cette église qui fut pour la deuxième fois consacrée par le pape Etienne II en 754. Enfin sous Charlemagne, sous Suger et sous Louis-le-Gros, au XIVe siècle même encore, furent successivement entrepris de nouveaux agrandissements et de nouvelles réparations dont l'architecture du monument retrace les époques. Le portail et les deux tours sont du XIIe siècle. Au-dessous de la tour méridionale, sur le portail latéral de la façade, est représenté le Christ apparaissant à Saint Denys et à ses deux compagnons dans le cachot. Plus bas, sur les deux jambages de la porte, une suite de petits bas-reliefs, encadrés dans des ornements circulaires, liés par des têtes de lion, figurent les travaux de la campagne pendant les douze mois de l'année. C'est un symbole allégorique qui convient bien au temple du martyr dont le culte fut substitué à celui du dieu qui, comme je l'ai dit, présidait à la végétation et aux récoltes. Le bas-relief du portail qui est au-dessous du grand clocher représente les trois saints sortant de prison.

La tradition qui fait de Denys le membre de l'aréopage d'Athènes converti par Saint Paul, et qui aurait par conséquent vécu dans le Ier siècle de l'ère chrétienne ne date que du IXe siècle. Ce fut Hilduin, abbé de Saint-Denys, qui, le premier, donna lieu à cette opinion dans son livre intitulé : *les Aréopagitiques*, et où il entreprit de prouver que Saint Denys, premier évêque de Paris, était le même que Saint Denys, aréopagite évêque d'Athènes, auquel, depuis environ trois cents ans, on attribuait les livres de la théologie mystique et des noms divins. Les disputes que souleva cette question, même déjà du temps de Louis-le-Débonnaire, à la prière duquel Hilduin composa son livre, durèrent pendant plusieurs siècles. Je ne m'en ferai point l'historien, vû que ces détails sont en dehors de mon sujet; je me contenterai d'observer que le pape Innocent III, pour laisser à chacun sa foi, et sans *donner néanmoins atteinte*, disait-il, *ni à l'une ni à l'autre des deux opinions*, envoya au monastère le sacré corps de Saint Denys aréopagite *que le cardinal Pierre de Capoue, d'heureuse mémoire, avait apporté à Rome*, afin, ajoutait le pontife dans sa lettre apostolique, que *quand vous aurez les reliques des deux Saint Denys on ne puisse plus désormais douter que celles de l'aréopagite ne soient dans votre monastère*.

Mais la communauté qui, dès l'origine, avait reçu avec applaudissement le sentiment d'Hilduin, ne se laissa pas prendre à cet appât

du pontife. Quoiqu'elle ne refusât pas de garder le corps par déférence, elle n'en fit l'office que comme de confesseur pontife, le jour de la réception de la relique, réservant l'office de martyr pour l'aréopagite dont elle était dans la persuasion d'avoir le corps (1). On mit la relique romaine dans une châsse d'argent et on la lui conserva dans l'église de Saint-Denys, dans la même armoire que les os de Saint Louis.

Les moines de Saint Éméran, en Bavière, prétendaient aussi avoir le corps de l'aréopagite. Il s'éleva de même à ce sujet de longues contestations entre l'abbaye d'Allemagne et celle de Saint Denys dont Duchesne a rendu compte dans ses historiens de France (2). C'était à la suite des incursions des Normands, disaient les moines de Ratisbonne, et après que ces précieux restes avaient été transportés en 859 à Nogent-sur-Seine, et en 887 à Reims, pour les préserver des injures de ces peuples, que de retour à Saint-Denys, ils avaient été enlevés par une fraude pieuse et déposés dans leur abbaye. On veut aussi que, quelques années après la mort de l'empereur Arnoul, sous lequel on met cette prétendue translation, le roi Charles-le-Simple ait donné à l'empereur Henri une main de Saint Denys, évêque de Paris, enchâssée dans de l'or et couverte de pierreries (3). Mais comme on lit, d'un autre côté, qu'en 1053, après une visite nouvelle des reliques, faite sous le roi de France Henri I, l'on trouva tous les os entiers avec la tête, hors deux ossements du cou qu'on avait donnés à l'église de Vergy en Bourgogne, et un os du bras que le pape Etienne II avait emporté à Rome du temps du roi Pépin (4), il faut se défier de tous ces faits. Ce qu'il y a de plus avéré c'est que le crâne du saint a plus tard été transporté dans l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris, où il est particulièrement exposé à la grand-messe le jour de l'octave de sa fête (5).

Le culte de l'aréopagite n'est point mentionné dans les anciens martyrologes du nom de Saint Jérôme. Il est probable que ce fut Adon, archevêque de Vienne, qui écrivait les vies des martyrs dans la seconde moitié du IXe siècle qui l'introduisit en Occident. Les Grecs

---

(1) V. le *Brev. de Paris.*

(2) Tome IV.

(3) HADR. VALES., *in* LAUN., p. 428.

(4) RIGORD, *Vit. Phil. Aug.*, Laon, p. 465.

(5) *Almanach spirituel*, au mois d'octobre.

le faisaient périr par le feu à Athènes le 3 octobre. Ils célébraient sa fête ce même jour. On a aujourd'hui réuni sa mémoire en Occident à celle de l'évêque de Paris, et comme on a confondu leurs personnes, l'on a aussi fini par confondre leur légende et par réunir leur culte le 9 octobre.

La légende de l'aréopagite, cependant, fut toujours l'objet de plus de surnaturel. C'était au Mont-Martre, le mont des Martyrs, que sa tête était tombée sous la hache du bourreau, et l'on racontait que, sacré évêque d'Athènes par Saint Paul, il était allé rendre une visite dans Jérusalem à la Sainte Vierge, et qu'il l'avait trouvée si belle et si majestueuse qu'il avait été tenté de l'adorer.

Après avoir longtemps gouverné le siège d'Athènes, il alla conférer avec Saint Jean l'évangéliste à Ephèse, ensuite à Rome avec le pape Clément qui l'envoya dans la Gaule y porter le flambeau de la foi.

Ceux qui ont écrit sa vie l'ont regardé comme le premier évêque de Paris. Quand il fut arrêté avec Éleuthère et Rustique, disent ses historiens, on l'exposa aux bêtes. Mais ces animaux féroces, loin de lui faire du mal, se couchèrent à ses pieds et les lui léchèrent. Les païens le prirent alors, et le mirent dans un four ardent. Il en sortit frais et plein de santé. On le crucifia ; et il se mit à prêcher du haut de la croix.

Ramené en prison, il dit la messe, ayant ses deux compagnons pour assistants. Enfin on les conduisit au monticule qui fut depuis nommé le Mont-Martre, et quand Denys fut décapité, son corps se releva debout, et prenant sa tête entre ses mains, et accompagné du chœur des anges, il la porta jusqu'à l'endroit où on lui bâtit une église qui est aujourd'hui celle de Saint-Denys.

Cette dernière légende, au personnage et au merveilleux près, n'est que la répétition de la première. La fête rustique de Dionysios Éleuthère a donné lieu à l'une et à l'autre. Mais comme la légende primitive a dû être celle d'Athènes, où le christianisme pénétra plus tôt que dans la Gaule, il est présumable que celle de France se joignant à elle, elles ont fini par se confondre et par ne plus en former qu'une seule, telle qu'Hilduin et ses successeurs nous l'ont présentée.

Tandis en effet que *Dionysios-Éleuthère*, adoré en Grèce est changé en évêque d'Athènes par le nouveau culte spiritualiste, son nom oriental de *Bacchus* est donné par le Christianisme aussi à un martyr des bords de l'Euphrate. Saint Bacchus était principalement honoré dans la Syrie, la Mésopotamie, la Phénicie et l'Egypte, tous pays où

l'ancien culte de Bacchus avait été en honneur. On en fait un officier de Maximien qui, ayant refusé d'assister avec l'empereur à un sacrifice en l'honneur de Jupiter, et à manger, comme les autres, des viandes immolées à l'idole, fut arrêté. Après avoir été dégradé ainsi que Sergius son collègue qui avait suivi son exemple, il fut envoyé avec lui, pour être torturé, au gouverneur de Syrie, avec ordre de les tourmenter tous deux jusqu'à ce qu'ils changeâssent ou qu'ils mourûssent.

Bacchus, dont les anges soutinrent le courage dans sa prison, fut, le lendemain de son arrivée, étendu sur le chevalet, et battu par les bourreaux à coups de nerfs de bœuf jusqu'à ce qu'il rendît l'âme. L'exécution se fit à Barbalisse, petite ville de Syrie, sur l'Euphrate, d'où, le jour suivant, le gouverneur partit, emmenant avec lui Sergius qu'il fit chausser de brodequins tout hérissés de pointes de clous. Il le martyrisa jusqu'à Rasaphe, au pays de Palmyre, où désespérant de pouvoir le vaincre, il lui fit couper la tête.

Les deux corps furent réunis à Barbalisse, selon la tradition d'Orient, dès que la paix fut rendue à l'Eglise. Dieu glorifia leur tombeau par des signes et des prodiges qui y attirèrent le peuple de toutes parts.

De l'Orient, et surtout de la Grèce où Saint Serge et Saint Bacchus sont spécialement honorés, leur culte passa en Occident, avec leur légende qui se répandit de bouche en bouche telle que trois siècles plus tard Siméon Métaphraste la recueillit. Dès le IVe siècle, ils étaient honorés dans la Gaule. (1) Ce fut au VIIIe, que leur commémoration fut jointe chez les Romains à l'office du pape Saint Marc qui se célèbre le 7 d'octobre, deux jours par conséquent avant celui de Saint Denys.

C'est le lendemain de cette commémoration que se fait l'office de Saint Démétrius.

Il est presqu'impossible, que les ménologes, en composant leurs calendriers, et plaçant l'une à côté de l'autre les deux fêtes de Démétrius et de Denys, comme, dans l'antiquité païenne, se trouvaient réunis les *festa Demetria* et les *festa Dionysia*, n'aient pas eu une intention. Démétrius était Macédonien d'origine. On le fait naître et mourir à Thessalonique, ville située près du golfe du même nom, où résidait à Pella, le roi Démétrius, en l'honneur duquel, comme nous l'avons dit ci-dessus, d'après Plutarque, les *Demetria* ou fêtes de Démétrius avaient été jointes aux *Dionysia*. On en fait aussi un guerrier,

---

(1) V. GRÉG. de Tours, *Glor. martyr.*, c. 97, et *Hist. franc.*, l. VII, c. 31.

quelques uns même un proconsul qui vivait sous les empereurs Dioclétien et Maximien, à la même époque par conséquent où vivait Saint Bacchus. L'empereur Galère Maximien, étant venu à Thessalonique, à son retour de Rome où il était allé contre Maxence, voulut y laisser, comme en tant d'autres lieux de son séjour, des marques de sa cruauté et de sa haine particulière contre les Chrétiens. Les soldats, destinés à les rechercher, n'eurent pas de peine à découvrir Démétrius. Il fut arrêté et conduit à Maximien qui assistait justement dans le cirque à un combat de gladiateurs, et qui bientôt après, indisposé de la perte d'un des combattants auquel il s'interessait, ordonna que le prisonnier fut, sans autre procédure, percé d'une lance.

Un siècle après que cette légende, dont je ne conserve que le résumé, eut prit naissance, le tombeau de Démétrius était devenu célèbre. On parlait des miracles qui s'y étaient opérés. (1) Léonce, préfet du prétoire d'Illyrie, fit élever l'église qui renferma le corps du martyr, et où l'on se rendit en foule implorer sa protection. Les habitants de Thessalonique reconnaissaient lui devoir leur salut, lors du siège que les barbares, au VIe siècle, firent de cette ville sous l'empereur Maurice. C'est à son intercession que Michel IV attribua la victoire qu'il remporta contre les Bulgares en 1041. — Depuis cette époque le culte de Démétrius devint de plus en plus célèbre chez les Grecs où sa fête est placée au premier rang. Les Occidentaux paraissent aussi de bonne heure avoir joint son office à celui de Saint Denys. Nous voyons du moins son culte établi à Paris dans la petite église de Saint-Denys-du-Pas derrière Notre-Dame, où une chapelle était consacrée en son honneur, et où était gardée une relique que l'on prétendait être de lui.

C'est trois jours avant la commémoration de Saint Démétrius que l'Eglise fait l'office de Sainte Aure et mémoire de Saint Thyrse.

La fable grecque que nous avons rapportée des amours de Bacchus et d'Aura, et du redoutable thyrse dont le dieu se servit pour produire la fontaine de vin où la nymphe but le nectar qui l'assoupit, contient encore ici les deux noms que les mythologues chrétiens ont cru devoir ajouter aux noms de Dionysios-Éleuthère et de Bacchus.

---

(1) Ceux qui voudront plus de détails pourront consulter : JEAN, arch. de Thessalonique, dans les *Act. Sanct. Boll.*, tom. IV, oct., pp. 104-162. — ANACLET, pp. 198-209. — Les *Anonym.*, pp. 162-197, etc.

Aure, selon une antique légende chrétienne, rapportée par Anastase, le bibliothécaire, (¹) était née en Syrie, dans ces mêmes régions où nous avons vu Saint Bacchus honoré. Une autre tradition (²) la fait naître dans la Gaule et en fait la première abbesse de l'abbaye de Saint Martial de Paris, fondée par Saint Eloy vers l'an 633. On ne dit presque rien de sa vie, si non qu'elle survécut à Saint Eloy de près de sept ans et qu'elle mourut de la mort des justes le 4 octobre 666. La vierge et martyre de Syrie était honorée à Rome et à Ostie; l'abbesse de Paris l'est surtout en France. Sa vie s'est éteinte, comme s'éteint le vent doux d'été aux premières approches de l'automne. En plaçant sa mort si près du jour où se célèbre la mémoire de Bacchus ou Denys-Éleuthère, le mythe chrétien est resté fidèle à la tradition antique, où la nymphe Aura, pleurée par les Bacchantes, au son des tambours battus par les thyrses, cessait d'exhaler sa douce haleine sur la nature dès que l'automne arrivait.

Le thyrse de Bacchus ne fut pas oublié; et avec Sainte Aure, dont la fête était placée au 4 octobre, et qui depuis fut ajournée au 5, se fait la mémoire de Saint Thyrse qui, avec ses compagnons, trouva la mort à Trèves au milieu de cette légion thébéenne dont on en fait un officier.

La légion thébéenne elle-même n'a rien d'historique. L'antiquité n'en a jamais fait mention. Aucun historien, aucune inscription, aucune médaille, aucun monument quelconque ne contient son nom ni son numéro. La seule fois qu'elle se trouve citée, c'est dans la légende qu'on attribue tantôt à Saint Eucher le sénateur qui mourut évêque de Lyon en 454, tantôt à Saint Eucher le jeune aussi évêque de Lyon au commencement du VIe siècle. L'auteur, rappelant les événements qui suivirent la révolte des Bagaudes dans la Gaule et qui amenèrent en 286 dans cette province Maximien Hercule que Dioclétien avait chargé d'en apaiser les troubles, parle du massacre que ce César aurait fait faire de cette légion pour avoir refusé de sacrifier aux dieux de l'empire. C'est d'après cette légende que Grégoire de Tours a plus tard sans examen consigné ce fait comme historique.

D'après la légende de Trèves, ville où le culte de Saint Thyrse et

---

(¹) Dans sa *Vie du pape Serge*. Voy. aussi PIERRE DE NATALIBUS.

(²) V. GÉRARD DU BOIS, *Hist. eccl.*, Paris, tom. I, p. 202. — S. OUËN, *Vit. S. Elig.*, etc.

de ses compagnons est surtout en honneur, et où l'on montrait sa tombe dans la cripte de Saint-Paulin, ils y auraient été mis à mort par le préfet Rictius Varus, après que, échappés au massacre d'Octodurum, ils eurent rejoint cette cité ([1]). Le légendaire Usuard fait naître Saint Thyrse à Trèves le 4 octobre, jour où les calendriers du XIVe siècle placent au contraire son supplice. Lorsque, dit la légende, les ossements de ces saints Thébéens furent retrouvés, et qu'une plaque de plomb, enfouie avec eux, eut redit leurs noms à la postérité, le sang s'échappa de l'un d'eux et le sol, depuis cette époque, resta toujours sanguinolent. On raconte à Trèves les miracles les plus extraordinaires opérés par ces reliques dont plusieurs par la suite, ont été transportées en Belgique, en Allemagne, en Bohême et en Italie.

La plupart des légendes chrétiennes qui ont été entées sur d'anciens mythes païens placent leurs héros au IIIe siècle. C'est sous l'empire de Dèce, de Gallus, mais principalement sous celui de Maximien et de Dioclétien, qu'elles font vivre et mourir les personnages dont elles parlent. L'Eglise alors luttait contre la persécution; il fallait du surnaturel pour soutenir le courage; et la crédulité du peuple fit le reste. Quand Constantin, en 324, donna ses deux édits de liberté de consciense; que ses enfants et successeurs Constance, Constant et Constantin II abolirent les sacrifices, le culte des dieux et firent fermer les temples dans tout l'empire; que Constance même, en 356, donna la loi qui portait la peine de mort contre ceux qui offriraient des sacrifices ou qui adoreraient des idoles, ces légendes étaient, sinon écrites, du moins généralement admises. A côté de celles des génies mythiques transformés en martyres chrétiens, se trouvaient celles des personnages historiques qui avaient effectivement été mis à mort pour la foi. Mais la critique ne les distingua point, et quand enfin on commença à réunir toutes ces légendes, dont les premiers essais datent du Ve siècle et qui furent remaniées principalement au VIe, VIIIe, IXe, XIIe, XIIIe, XVe, et même au XVIe, chaque moine qui les refit broda sur son sujet, et, comme on peut s'en convaincre en lisant avec attention les martyrologes, ignorant la source de ces histoires et leur symbo-

---

([1]) Voy. dans HONTHEIM, *Prodromus hist. Trevirensis*, pp. 87-124, l'*Historia Martyrum Trevirensium*. Quant au préfet Rictius Varus, c'est le même que le peuple nomme, par contraction, Rictiovare.

lisme, accepta sans examen tout ce qui, à travers les siècles, s'y était joint de miraculeux.

Ainsi, par exemple, pour Saint Denys, il ne serait pas impossible, à tout prendre, qu'un prélat de ce nom, soit qu'il fût sorti de l'Orient, soit qu'il fût né sur le sol gaulois, eut été le premier qui fût venu prêcher aux *Parisii* le culte du Christ. Nous avons bon nombre d'inscriptions latines qui prouvent que le nom grec *Dionysios*, donné à Bacchus, a aussi été porté par plusieurs personnages dans l'empire romain. J'ai moi-même cité dans un de mes ouvrages un Dionysius qui, au IIe siècle de l'ère chrétienne était *légat pro prætore* de la première Rhétie. Mais qu'à côté de Saint Denys se soit à point nommé trouvé un Éleuthère, personnage qui rappelle le surnom du Dionysios grec, et, qu'à côté de ce Dionysios-Éleuthère, se montre à nous un Saint Rustique qui rappelle les *festa rustica* qui se célébraient en l'honneur du même Dionysios-Éleuthère, c'est ce qui prouve évidemment de la part des premiers légendaires, ou une ignorance complète du mythe antique, ou une intention formelle de remplacer par cette histoire l'ancienne tradition hellénique. Le calendrier païen portait évidemment, *Festum Dionysii-Eleutherii rusticum.* C'est sur cette indication que toute cette histoire de Saint Denys a été brodée. Vû qu'on donnait aussi à Dionysios son nom oriental de Bacchus, c'est par une autre légende qu'on a aussi consacré ce nom, comme on l'a fait à l'égard de Démétrius de Thessalonique pour expliquer la fête des *Demetria*, jointe aux *Dionysia*, et comme on l'a fait à l'égard d'Aure et de Thyrse, dont l'ancien mythe de Bacchus contenait les noms. La preuve la plus évidente de cette intention des ménologes, c'est le bref dont se sert l'Eglise latine qui, au 5 octobre, marque la commémoration de Sainte Aure et de Saint Thyrse, au 7 contient le *festum Sancti Bacchi*, au 8 le *Festum Sancti Demetri*, et au 9 le *Festum S. S. Dionysii, Eleutherii et Rustici.* C'est un accord palpable entre notre calendrier et celui d'Athènes.

Ce qui a surtout contribué à rendre célèbre en France le culte de Saint Denys, c'est la protection spéciale qu'en attendaient, au moyen-âge, les rois, qui avaient mis sous son patronage leur royaume et leur couronne. Depuis Dagobert I, depuis Pépin qui tous deux furent enterrés sous les voûtes de son temple, jusqu'aux derniers temps de la monarchie de Clovis, ce fut là que les cendres de ces princes venaient, la plupart, reposer près des siennes. Les rois avaient soin de visiter son

tombeau. Au jour du danger, quand il fallait marcher à l'ennemi, c'était aux pieds des autels qui lui étaient consacrés, qu'ils venaient implorer son secours. Sa bannière servait de ralliement aux armées ; la tradition disait que cette oriflamme céleste avait été portée par un ange à Clovis. Elle avait remplacé au commencement du XII[e] siècle, l'ancien drapeau de Saint Martin si célèbre dans les premiers temps de notre histoire, et l'étendard de Saint Maurice qui avait guidé les armées de Charlemagne contre les Sarrasins. Suspendue aux voûtes du temple, au-dessus du tombeau de Saint Denys, cette enseigne n'en sortait que dans les occasions les plus solennelles, et c'était le roi lui-même qui venait la recevoir des mains de l'abbé.

Comme la dévotion des rois, surtout aux temps primitifs, servit de règle aux peuples, le culte du Saint se répandit dans toute la France, et sa fête fut chômée dans plusieurs églises. — Les sept stations qu'on a établies en son honneur à Paris et dans les environs, à Notre-Dame-des-Champs, à Saint-Etienne d'Égrés, à Saint-Benoît, à Saint-Denys-du-Pas, à Saint-Denys-de-la-Chartre, au Mont-Martre et à l'abbaye de Saint-Denys, sont destinées à perpétuer la mémoire de ses prédications, de son supplice, des miracles qui suivirent son martyre, et enfin de la place qu'il choisit pour son repos.

MAX. DE RING.

CONVERSATION
DE L'EMPEREUR NAPOLÉON
AVEC LE GÉNÉRAL RUSSE
CONSTANTIN POLTORATZKY,
EN 1814,
APRÈS LA BATAILLE DE CHAMPAUBERT.

Le général Constantin Poltoratzky (1) commandait une brigade dans le Corps détaché, sous les ordres du général Zacharie Alsoufièf, à la bataille de Champaubert (2), où ces deux généraux furent faits prisonniers le 10 février 1814. Comme le général Alsoufièf s'exprimait difficilement en français, Napoléon fit venir le général-major Poltoratzky, et eut avec lui un assez long entretien, dont les détails sont d'un haut intérêt. Cet entretien est rapporté en russe dans l'ouvrage du général Mikhaïlofsky-Danilefsky : *Histoire de la campagne de 1814* (3), dans la traduction anglaise de cet ouvrage (4) et dans la *Revue trimestrielle* de Londres. (5)

(1) Né à Pétersbourg, le 13/2 mai 1784. Actuellement en retraite avec le grade de lieutenant-général, il a été pendant douze ans, de 1830 à 1842, gouverneur militaire et civil du gouvernement de Iaroslaf. M. de Custine, qui a été dans la ville de Iaroslaf au mois d'août 1839, parle du général et de sa famille, mais *sans les nommer*, dans son ouvrage : *La Russie en* 1839, Paris, 1843, tome IV, in-8°, page 137; nouvelle édition, Paris, 1854, un volume in-4°, p. 132. — Il ne fait aucune mention de la conversation que le général eut, en 1814, avec Napoléon.

(2) Village du département de la Marne, à 22 kilomètres d'Epernay, et à 43 de Châlons. Le *Dictionnaire de la conversation* (article du général Vaudoncourt sur cette bataille, tome LVI, 1845, pages 379-380) est le seul de tous les ouvrages français qui fasse mention du général Poltoratzky comme y ayant été fait prisonnier. Les autres ouvrages ne parlent que du général Alsoufièf.

(3) Pétersbourg, 1836, 2 vol. in-8°, tome I, pp. 160-175; 2e édition, 1841, un vol. in-8°, pp. 94-103.

(4) *History of the Campaign in France in the year* 1814, London, 1839, un vol. in.8°, pp. 99-108.

(5) *Foreign Quarterly Review*, juillet 1839, tome XXIII, pp. 407-409.

La traduction russe donnée par Danilefsky dans les deux éditions de son *Histoire* (1), est assez exacte, à l'exception de quelques nuances dans les termes dont on s'est servi de part et d'autre, et de quelques détails.

Cette conversation m'a été racontée plus d'une fois par le général lui-même, qui, à ma prière, me l'a fait écrire sous sa dictée, en avril 1851, à Pétersbourg. Le récit que j'en donne ne laisse par conséquent rien à désirer sous le rapport de l'authenticité; il reproduit textuellement tous les termes de cette conversation pleine d'intérêt et digne d'être conservée dans l'histoire (2) :

— « Combien étiez-vous aujourd'hui à l'affaire de Champaubert?

— « 3700 hommes, sire, et 24 canons.

— « Cela n'est pas vrai; vous étiez au moins vingt mille hommes.

— « Un officier russe ne ment jamais; je vous dis, sire, l'exacte vérité. D'ailleurs, vous avez détruit notre corps détaché, et vous avez plusieurs prisonniers qui vous diront la même chose que moi. Votre majesté se convaincra alors qu'un général russe ne lui a pas fait un mensonge. »

Napoléon fronça le sourcil, et dit, après un moment de silence :

— « D'honneur, il n'y a que les Russes qui puissent se battre de la sorte. J'aurais parié ma tête que vous étiez au moins vingt mille hommes.

— « Et pourtant, sire, je suis prisonnier.

— « Qu'est-ce que cela prouve? Votre Empereur a cinquante de mes Généraux prisonniers; ils ne sont pas moins braves que vous. Et cependant pour arriver à vous détruire, il m'a fallu me battre contre

---

(1) Ce qui paraîtra surprenant et inexplicable, c'est que Danilefsky, après avoir, conformément à la vérité, désigné le général Poltoratzky comme ayant été l'interlocuteur de Napoléon, se soit mis, quelques années plus tard, en contradiction formelle avec lui-même. Dans une notice biographique sur Alsoufièf, publiée dans la *Galerie militaire du Palais d'hiver* (Pétersbourg, mars 1845, 9me livraison, in-4°, page 7) Danilefsky, oubliant, sans doute, ce qu'il avait imprimé dans les deux premières éditions de son *Histoire de la campagne de 1814*, dit que ce fut *avec Alsoufièf (?)* que Napoléon eut cette conversation.

(2) Cette conversation n'a été jusqu'à présent connue du public que par des traductions russe et anglaise, imprimées dans les ouvrages indiqués ci-dessus. Le véritable texte français n'a encore été publié nulle part, et paraît aujourd'hui pour la première fois dans la *Revue d'Alsace*.

vous pendant toute une journée. Il est vrai que les conséquences de cette bataille sont fort importantes pour moi ; aujourd'hui, c'est vous que j'ai anéantis ; demain je battrai Sacken à Montmirail ; samedi [1] je détruirai l'avant-garde de Wittgenstein ; je porterai à Blücher un coup dont il ne se relevera pas, et ensuite, je dicterai, sur la Vistule, la paix à votre Empereur. »

Le général haussa les épaules, et dit : « Cela me paraît difficile. »

A ces mots Napoléon le prit par l'une des épaulettes, et lui dit : « Dans quelques jours vous allez l'apprendre, et vous conviendrez alors que je suis sorcier. »

Il se mit ensuite à raconter au Général sa retraite de Moscou, et termina son récit en disant : « Votre fin merle de Koutoùzof m'a joliment mis dedans avec sa marche de flanc. »

Il continua sur ce ton de gaîté ironique et parla ensuite de l'incendie de Moscou.

— « Cette barbarie, dit-il a été commise par les Russes.

— « J'ose dire à votre majesté, que nous nous félicitons, comme Russes, d'avoir incendié notre ancienne capitale.

— « Voilà, général, une idée bien barbare ! J'ai pris Vienne, Berlin, Madrid, et rien de semblable n'est arrivé.

Le général répéta encore : « Sire, nous ne nous en repentons pas ; au contraire, — nous nous en glorifions ! »

A cette réponse, Napoléon lui tourna le dos et lui dit : « Allez-vous-en. »

Les maréchaux Berthier, Ney, Marmont, et le ministre des affaires étrangères, Maret, étaient présents à cet entretien. Le général Poltoratzky, après être descendu par l'escalier, traversait, accompagné d'un colonel de gendarmerie, les bivouacs de la garde impériale, lorsqu'il entendit une voix qui demandait : « Où est le prisonnier russe ? » C'était celle du général Flahaut, qui l'engagea à revenir auprès de Napoléon.

L'Empereur lui serra la main et lui dit : « Général, je vous trouve fort aimable. »

Il lui adressa ensuite les questions suivantes :

— « De combien est composée maintenant votre garde et votre armée ?

— « Je ne le sais pas, sire.

---

[1] La bataillle de Champaubert eut lieu le *jeudi*, 10 février 1814.

— « Où est votre Empereur ?

— « Je l'ignore.

— « Que fait le calembouriste Laugeron ?

— « Je ne le sais pas, sire.

— « J'ai voulu m'entretenir franchement avec vous, mais vos réponses : *je ne le sais pas*, me prouvent que vous ne voulez pas causer avec moi.

— « Sire, vous me faites des questions sur les secrets de notre armée ; si j'en savais même quelque chose, l'honneur me défendrait d'en divulguer quoi que ce fût.

— « Dites-moi, je vous prie : Pourquoi votre Empereur emploie-t-il toujours ses belles troupes, et non la vinaigrette allemande que j'aurais anéantie en une demi-heure, tandis que contre vous j'ai été obligé de lutter pendant une journée entière ?

— « L'Empereur Alexandre, mon auguste souverain, emploie ses troupes comme il le juge convenable, et sa volonté nous est sacrée à tous.

— « Vous ne voulez donc pas me parler franchement ?

— « Sire, vous me faites des questions, auxquelles mon honneur me défend de répondre.

— « Un brave officier dit toujours ce qu'il pense.

— « Le serment que j'ai fait à mon souverain et à ma patrie me le défend.

— « Voilà votre ivrogne de Blücher ! il ne se doute pas que je suis ici. J'ai entre les mains les ordres qu'il vous donnait de garder Champaubert coûte que coûte ; voici deux de ses instructions qui ont été interceptées. Savait-il que j'étais ici ? Combien, croyez-vous, que nous étions contre vous ?

— « Je l'ignore, sire.

— « Cinquante mille hommes, — et moi à la tête. Cela fait — cent cinquante mille ! »

Après cet entretien, interrompu plusieurs fois, et recommencé à différentes reprises, Napoléon congédia le général Poltoratzky, et donna l'ordre de l'envoyer à Paris.

SERGE POLTORATZKY (1), de Moscou,
membre honoraire de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

(1) Neveu du général.

LE RU DU BATON.

Au nombre des rudes vexations féodales auxquelles étaient soumis les habitants de plusieurs villages de notre Lorraine, nous citerons le droit connu sous les différents noms de *rond* et de *ru du baton*, ou simplement de *rond du baton*, qui permettait au seigeur de faire tuer à coups de bâton autant de poules qu'il lui en fallait pour sa nourriture quand il venait avec sa mesgnie (sa famille ou sa suite) visiter ses manoirs ou présider des plaids annaux, privilége dont il usait toujours fort largement pendant 48 heures au grand *meschéf* et à la désolation des *boines moitrosses* (fermières) et soigneuses ménagères qui ne faisaient faute de maugréer quand elles voyaient abattre leurs gelines (poules) à l'aide de grandes gaules pour la pourvéance (provision) du château et de ses hôtes si oultrageux.

La première mention faite de ce droit existe dans la charte d'affranchissement donnée en 1234, aux habitants de Mirecourt, par Frédéric v, comte de Toul, sire de Fontenoi et de Charmes-sur-Moselle.

Dans cet acte, on lit que si le seigneur ou ses envoyés arrivent à Mirecourt et n'y trouvent pas de gelines à acheter, ils polront (pourront) en faire tuer en payant pour chaque geline deux deniers tollois (toulois) (environ 57 centimes).

La charte du ban de Tantimont, composé du hameau de ce nom et des communes d'Avranville, Battexey, Hergugney et de Xaronvalle, est plus explicite en disant que si le voué vient chez le maire, le maire lui doit pain et avoine pour son cheval, et que s'il plait au voué, *il peut jeter le bâton aux gelines* (tuer des poules) en payant 4 deniers toulois pour le chapon ; 3 pour la geline et deux deniers pour le poussin (petit poulet).

Celle du ban de Giraucourt (année 1525) formé de la commune de ce nom, composé d'un grand nombre de hameaux et de maisons isolées, exige que le chancelier du chapitre de Remiremont, et le sire de Vauvillars, quand ils viendront présider le plaid annal, soient servis, à leur repas, de deux vins blanc et vermeil, de deux parts (espèces) de chars (viandes) de feu sans fumière (fumée) et illuminés (éclairés) de chandoilles (chandelles) de xeu (suif) et de cire. Elle ajoute, (en outre) que la provéance (provision) doit être conduite depuis la veille, enfermée dans une chambre dont le chancelier doit rendre la clef aux serviteurs de messire de Vauvillars ; que si la char venait à faillir (manquer) les serviteurs du dit sire de Vauvillars ont le ru du bâton sur les gelines par six deniers payant par chaque geline.

Dans une reconnaissance des droits dus au chapitre, on remarque une redevance annuelle de 30 gros appelés *le droit des chausses du chancelier*, et un autre d'un florin toulois, dit le couvre-chef de madame (l'abbesse de Remiremont).

Emus des doléances et plaintes adressées en toute révérence par les bonnes gens du ban de Crévi à leurs seigneurs sur une coutume qui leur était si grandement dommageable et ennuiable pour ce qu'ils ne pouvaient avoir nourrissons de poules et de chapons, ils en obtiennent le rachat par une transaction du 30 décembre 1482, par laquelle ils s'obligèrent, eux et leurs hoirs à toujours mais de porter à l'hôtel du maire des dits seigneurs, le jour des plaids annaux, vingt chiefs (têtes) de poulailles, volailles ainsi qu'il est stipulé dans l'acte que nous venons de citer et que nous transcrivons ci-après *in extenso*, comme un autre feuillet de l'histoire de la civilisation dans notre chère Lorraine.

ACTE DE RACHAT DU RU DU BATON.

« Saichent tous que comme les seigneurs du ban de Crevi, assavoir honnorable homme Didier de Neufchatel, pour lors lieutenant du grand chancelier de Remiremont, messire Wary de Lessey, chevalier, messire Guillaume de Theillière (Thuillière), seigneur de Hardemont, chevalier, Nicolas de Montjoye, escuyer pour et on (au) nom de messire Didier de Theillière, son père, chevalier, messire Philippe

de Savigny, aussi chevalier; tous seigneurs du ban de Crevi, ont recognuz conjoinctement ensemble que comme ils ehussent (eussent) de coustume et de droictures, ad cause de leurs seigneuries, de venir eulx, leurs sergens ou mesgnies ès jours que les plaits annaux se tenaient par les villaiges du dict ban, reservé en la ville d'Authelu, et en iceuls villaiges avaient le *Ru du baston* et prenaient les gelines des bonnes gens à volonté et à leurs plaisirs pour aydier au fournissement de la despence des dits seigneurs et de leurs familles ès jours que les dits plaist se tenoient, ainsy que de toutte ancienneté eulx et leurs predecesseurs avoient accoustumez faire, comme ils disoient. A l'occasion de laquelle chose véant (voyant) les bonnes gens du dit ban, que la dicte coustume leur estait grandement nuysable et dompmageable tant pour cause qu'ils ne pouvaieut avoir nourrissons de chappons et gelines, comme aussi parce que force leur estait de les tenir en closes et enfermées longtemps en leurs maisons parmi les jours des dits playz pour la doubte (crainte, peur) d'icelle coustume. Pourquoi, les dictes bonnes gens, assavoir le petit Thirriet de Sommervillers, Colin, le recouvreteur (le couvreur) soit faisant fort de ceulx de Crevi, Colard, dit fort d'epice, soit faisant fort de ceulx du grant Vexen (Vexin) Jehan Monnin de Heudiviller, soit faisant fort de ceulx d'ud. Heudiviller, et Esselet de Flainval, soit faisant fort de ceulx dud. Flainval. Tous lesquels sont aujourd'huy datte de cestuy mesme jour venus par devers les dessus dits seigneurs et leur ont humblement et benignement supplié et requis que leur bon plaisir fut cesser la dicte coustume qui leur estoit insupportable et grévable et par ainsy faisant seroient constraint de leur bailler et donner aultre redebvance par chascun an, ainsy qu'il serait entre eulx advisé, et les obligeroient à toujours maix de prier Dieu pour leur bonne prospérité : au moyen de quoi les dits seigneurs ayant regard et considération aulx graves et griefs dompmaiges que les dictes bonnes geus ont ehuz (eu) et supportez par le passé, tans de la fortune de la guerre que pour le chier temps : désirant en ce et aultres choses leurs biens, profits et utilités et affin que remettre se puissent sus (afin de remédier), ont aujourd'huy datte de cestuy jour mesme, par mehure (mûre) délibération, de conseil secret devant ehus et par un bon commun accors ensemblement ordonné, concédé et aultroyé à iceulx habitans que doresnavant eulx et leurs héritiers sont et seront exemptez et affranchis purement et entièrement d'icelle coustume voires

jusqu'à leurs bons plaisirs, par ainsy que tous les dits habitants, eulx et leurs hoirs sont et seront tenus à tousiours maix païer baillir et délibvrer aux dits seigneurs dud. ban et à leurs successeurs on (au) certain commandement et ordonnance la quantité de vingt chiefs de poulailles, assavoir vingt gelines bonnes et suffisantes et recepvables que se rendront en l'ostel et habitation du maire des d. seigneurs qui pour lors sera, par chascun an une fois à tel jour que requis seront de les avoir pour les d. playz à tousiours maix tant et si longuement que la dicte franchise et exemption durera. Si ont promis tous les d. seigneurs en tant qu'il touche à la part d'un chascun par leur foids (foi) jurée baillée en lieu de serment et soub l'obligation de tous et chascun leurs biens meubles et héritaiges, presens et advenir pour tous de tenir et avoir pour aggreable, ferme et estable la dicte franchise et exemption tout selond les points et conditions ci-dessus devisées et declarées jusques à leurs bons plaisirs comme dit est. Et aussi les devant nommeis dud. ban ont promis pareillement pour et en nom de tous les habitans de bien, et loyaulment païer et délibvrer par chascun an, une fois, on jour que requis seront les dictes vingt gelines, tant et si longuement que la dicte franchise durera et que par les dits seigneurs ou leurs mesgnies ne leur sera enfreinte, sans aller au contraire en quelconque manière que ce soit ou puisse estre. En tesmoignage de veritei, à la prière et requeste de toutes les dictes parties, sont les présentes lettres scellées du scel Monseigneur le duc de sa cour et tabellionaige de Roussières, sauf son droict et l'aultruy que furent faites l'an de grâce nostre Seigneur mil quatre cent quatre vingt et deux le penultieme jour du mois de decembre, present ad ce faire discrette personne messire Aubry, curé de Crevi, le maire Jehan de la Val d'Authelu, Jehan Bertrand de Heudiviller et Didier de Laistre, tesmoignages Nicolas avec paraphe.

RICHARD,
bibliothécaire à Remiremont.

BIBLIOGRAPHIE.

LITTÉRATURE ALSACIENNE.

Les aventures de Till Eulenspiegel, première édition connue, publiée en 1519 par le Dr Thomas Murner de Strasbourg. — Dr Thomas Murners Ulenspiegel, *herausgegeben von J. M. Lappenberg, mit 4 xylographischen und 4 lithographischen Abbildungen.* Préface XIV pages ; texte, notes, appendices et glossaire 470 pages, in-8°, Leipsic 1854.

Il est peu de livres populaires aussi généralement répandus que la *Vie et les Aventures de Till Eulenspiegel.* Dès la première publication qui en parut en 1519, nous voyons ce type de la folie bouffonne et vagabonde, faire son tour du monde, égayant non seulement les veillées allemandes, mais parcourant successivement la France et la Hollande, pénétrant chez les Polonais et les Italiens, se revêtant même du cafetan oriental pour se bercer mollement sur le divan de quelque riche musulman dont il dissipe la flegmatique gravité par ses francs éclats de rire.

Le héros de notre roman n'est pas un être imaginaire, c'est un personnage historique : fils de *Nicolas Till* ou *Claus Thyl*, paysan de Kneitlingen, dans la Basse-Saxe, et d'*Anne Wibeken*, il mourut vers 1350 à Mölln, village situé à quatre lieues de Lübeck et où l'on montre encore sa pierre sépulcrale. *Eulenspiegel* y est représenté en costume de fou, tenant les deux bras levés en l'air jusqu'à la hauteur du bonnet ; sur le poing droit il porte un *hibou*, *Eule* ; dans la main gauche un *miroir*, *Spiegel*. C'est l'habitude qu'il avait de dessiner ces deux emblêmes sur le mur des maisons où il venait de jouer quelque tour plaisant, qui le fit surnommer *Eulenspiegel*, sobriquet qu'on donna aussi plus tard à son père. D'ailleurs le nom d'*Eulenspiegel*

était aussi porté par plusieurs autres familles de l'Allemagne septentrionale, dès le commencement du XIV[e] siècle.

M. *Lappenberg* présume avec raison l'existence d'une rédaction originale des aventures d'Eulenspiegel, soit manuscrite, soit imprimée et qui aurait été faite dans le dialecte bas-saxon, c'est-à-dire celui des contrées qui furent le théâtre des burlesques exploits du fameux aventurier. Cependant la plus ancienne édition connue, celle de 1519, déjà précitée, est rédigée en haut-allemand; elle parut chez l'imprimeur Jean Grieninger de Strasbourg, sans nom d'auteur; mais M. Lappenberg, se fondant sur le témoignage d'un auteur contemporain ainsi que sur des preuves tirées du style et de l'esprit même du livre, l'attribue au Franciscain strasbourgeois *Thomas Murner*.

En France on connaissait déjà avant cette époque, par deux traductions, celle de Pierre Rivière de Poitiers (Paris 1497) et celle de Jehan Droyn (Lyon 1498 et 1499), le poëme satirique de *Sébastien Brand*, le *Narrenschiff*, dont nous avons rendu compte dans un des numéros précédents de la *Revue d'Alsace;* les farces de l'abbé de *Kalenberg*, dont les inépuisables jeux de mots doivent avoir donné naissance à l'expression *calembourg* (¹), paraissent avoir été répandues en France vers ce même temps; quant à l'*Eulenspiegel*, il y fit son entrée sous le règne de François I[er]. Une traduction, faite sur un texte écrit en langue flamande, en fut publiée à Paris, l'an 1532; elle porte le titre suivant: « *Ulenspiegel. De sa vie de ses œuures Et merueilleuses aduentures par luy faictes et dans grandes fortunes quil a eux, lequel par nulles fallaces ne se laissa tromper. Nouuellement translate et corrige de Flamant en Francoys.* » Cette traduction fut bientôt suivie de plusieurs autres; M. Lappenberg compte en tout trente et quelques éditions faites en langue française. Le mot *espiègle*, formé *d'Eulenspiegel*, fut introduit par le poète Ronsard.

M. Lappenberg, tout en reproduisant fidèlement l'édition de Thomas Murner, a eu soin de la compléter par l'addition de plusieurs chapitres qui ne figurent que dans les éditions postérieures, surtout dans celles rédigées en bas-allemand. Les *notes explicatives* qui accompagnent le texte, sont riches en données littéraires et historiques; mais ce qu'elles présentent de plus important, c'est l'indication des

(¹) Telle est du moins l'opinion de plusieurs littérateurs; d'autres le font dériver de l'italien *calamgio burlare*. Voy. B. DE ROQUEFORT, *Dictionn. étymol.*, I, 112.

sources auxquelles l'auteur du roman a puisé les bons mots, les traits plaisants ou les farces grossières de son héros. Il y en a qui dérivent de contes italiens, orientaux, tartares; d'autres sont empruntés aux fabliaux des trouveurs; d'autres enfin sont d'origine germanique, et ont, à leur tour, donné lieu à de nombreuses reproductions ou imitations. Parmi les *appendices littéraires* que M. Lappenberg a ajoutés au texte, nous citerons celui qui traite de la propagation du roman de l'Eulenspiegel dans les différentes parties de l'Europe, de l'Asie et même de l'Afrique (en Egypte); ensuite un article détaillé sur le Franciscain *Jean Pauli*, auteur du recueil de fables et d'historiettes intitulé: *Schimpff und Ernst;* et, en première ligne les belles pages consacrées à la biographie et à l'appréciation littéraire des écrits de *Thomas Murner*.

La partie philologique a été traitée avec moins d'extension et de bonheur que celles qui la précèdent; le *glossaire* ne renferme que vingt-sept pages, à deux colonnes; d'ailleurs certaines expressions y sont mal interprétées. Ainsi: *murken*, page 9, peut signifier, à Erfurt, *rüben*, navets, comme le traduit M. Lappenberg; chez Murner, et en Alsace en général, il signifie gros morceau de pain; — p. 10, *rupf-streich, schlag*, coup, et ne signifie pas *ruck*, secousse; — nous ignorons pourquoi M. Lappenberg a changé, p. 56, en *drauszen* le mot *drüszen* que donne le texte et qui est beaucoup plus conforme au langage du temps que le premier; de plus ce substantif ne veut pas dire *beule*, bosse, enflure, mais *streich, schlag*, coup; il dérive du verbe *druissen*, frapper, battre; — p. 67, *grundel-glättholtz, glätt-bengel*, lissoir, instrument dont se servent les cordonniers pour polir, pour lisser le cuir; M. Lappenberg le traduit inexactement par gros morceaux de bois; — p. 78, le mot *sürfeln* est suivi, dans le glossaire, d'un point d'interrogation et n'est point expliqué; il est parfaitement juste et signifie aspirer de l'air ou bien un liquide quelconque en le tirant entre les dents; il correspond au haut-allemand *schlürfen*, à l'alsacien *surpfe, sürpfle;* lat. *sorbere;* — p. 82, *zuber* n'est pas un vase ouvert en terre ou en métal, mais il signifie baquet; — p. 83, la note sous le texte convertit le substantif *brencklyn* (aujourd'hui *bränkel*) en *bencklyn*, petit banc; la première leçon, qui est aussi celle de Murner, est la seule exacte: elle désigne une cuvette que l'on met sous les tonneaux en perce pour y recevoir les gouttes qui s'échappent du robinet; — p. 103, *logel*, basse latinité *lagella, lagila*,

dialecte sundgovien *logle*, dial. colmarien *loïle*, dial. du Bas-Rhin *löjel*, petit tonnelet portatif qui ne contient que quelques litres; il est inexactement rendu dans le glossaire par le latin *lagena*, qui signifie plutôt carafe, et qui est encore usité dans ce sens en Suisse, sous la forme de *laggéne*.

Mais, hâtons-nous de le dire, en terminant, malgré les imperfections que nous venons de signaler, l'édition de M. Lappenberg est un travail d'un grand mérite et du plus haut intérêt pour l'étude de la langue et des mœurs populaires de l'Allemagne au moyen-âge, ainsi que pour celle de la littérature comique comparée en général.

AUGUSTE STŒBER,
professeur au collége de Mulhouse.

LA LIBERTÉ ET L'AUTORITÉ *en matière de philosophie et de religion. — Discussion d'un principe à l'occasion d'un fait*, par J. MATTER. Brochure in-12 de 38 pages. — Strasbourg, imprimerie de G. Silbermann, 1855. Chez Treuttel et Würtz, libraires. Prix : 60 cent.

C'est une véritable discussion de principe. Le fait qui paraît ou qui pourrait y avoir donné lieu n'en est pour ainsi dire que le texte ou le prétexte, et après l'avoir légèrement indiqué l'auteur en fait immédiatement abstraction pour porter le débat dans une région et le maintenir à une élévation où il n'atteint plus personne.

Il s'agit de savoir quel est le droit d'examen ou la liberté d'examen en matière de religion et en matière de philosophie. Ici, dans le domaine philosophique, M. Matter le proclame absolu : la philosophie est la souveraineté de la raison ; admettez le principe et vous aurez la philosophie ; contestez-le, vous ne l'aurez jamais. Mais autre est le domaine de la raison, autre celui de la foi. S'attachant aux principes de la communion à laquelle il appartient et où son autorité est incontestée, M. Matter fait voir qu'en matière de religion le droit ou la liberté d'examen n'est que celui de choisir entre l'autorité divine et l'autorité humaine. Nulle intelligence humaine ne peut s'élever contre l'intelligence divine ; nulle n'est forcée de reconnaître la révélation, mais toutes celles qui la reconnaissent sont tenues de s'y soumettre même au nom de la logique.

Tel est le tissu ferme et net de ces pages chaleureuses, résumées dans le morceau suivant qui les termine.

« IX. *Que le principe de liberté et le principe d'autorité, l'un limitant l'autre, sont tous deux d'ordre divin et d'ordre humain.*

« Nul ne fait dans ce monde un pas, un seul pas, si ce n'est au nom de la liberté. Vie animale, vie sociale, vie morale, vie intellectuelle, vie quelconque, tout ce qui est vie est liberté, sauf la part des instincts, de la spontanéité et de la force majeure. Personne ne dira le contraire.

« Et qui prouverait le contraire, eût-il envie de le faire? Cela n'est-il pas d'ordre divin, et cet ordre divin n'est-il pas réfléchi partout dans l'ordre humain?

« De cette règle générale la vie religieuse n'est pas exceptée; elle est la liberté la plus pure, la plus idéale et la plus sublime.

« Mais où est alors l'autorité?

« Elle est partout.

« Pour la vie animale, elle est dans les lois de la nature, qui se font sentir avec une autorité irrésistible; pour la vie morale, dans les lois de l'éthique, qui se font sentir avec une autorité inviolable; pour la vie sociale, dans les lois politiques, qui se font sentir avec une autorité terrible; pour la vie religieuse, dans les lois de la religion, qui se font sentir avec une autorité terrible, inviolable, irrésistible.

« Cela est d'ordre divin, et l'on a beau dire ou beau faire, cela est aussi d'ordre humain.

« Les lois politiques ont pour dépositaire l'État, les lois religieuses, l'Eglise, et ensemble ces deux dépositaires ont aussi la garde des lois de la vie morale et de la vie animale.

« De même que, dans le monde physique, il y a deux puissances, la force d'expansion et la force de concentration, qui enfantent le magnifique mouvement des sphères et font jaillir de leur sein, par le jeu merveilleux de leurs vibrations continues, la lumière qui féconde et vivifie l'univers, de même, dans le monde moral, il y a deux puissances fondamentales, la liberté et l'autorité, qui enfantent la vie des êtres moraux et intelligents, et font jaillir, par le jeu bien plus merveilleux de leur excitation réciproque et de leur pondération providentielle, ce fleuve de pensées et d'œuvres dont le cours intarissable est la gloire du Créateur proclamée par la créature.

« Et, dans la vie religieuse comme dans la vie philosophique, la

liberté et l'autorité sont l'une et l'autre également fondamentales, également nécessaires.

« En philosophie, la liberté de penser est pondérée, est guidée, est élevée à sa plus haute expression, par l'autorité de la raison générale.

« En religion, la liberté de choisir, de croire et d'adorer est pondérée, guidée, elevée à sa plus haute expression par l'autorité de la révélation divine.

« Ainsi, la liberté et l'autorité, chacune bien entendue, bien prise chacune sur son terrain légitime, bien contenue chacune en ses vraies limites, sont les deux principes universels, nécessaires, indestructibles et invariables. »

La Direction de la Revue.

HISTOIRE D'ALSACE *depuis les temps les plus reculés, jusqu'à nos jours* par M. X. BOYER, Conseiller à la Cour impériale de Colmar. Strasbourg, Ve Berger-Levrault et fils, 1855, grand in-8°, livraisons 1 à 5.

Nous ne pouvons pas juger un livre qui doit avoir trois volumes, d'après le demi-volume que nous avons sous les yeux; mais, nous pouvons dès à présent juger quelques unes des qualités de l'auteur et recommander son ouvrage à l'attention sérieuse du public lettré.

M. Boyer a conçu et commence à exécuter le projet de traiter l'ensemble de l'histoire d'Alsace. La seule pensée d'entreprendre un pareil travail dit assez que son esprit ne s'est pas contenté des histoires que nous ont laissées Laguille et Strobel et qu'il la traitera sous un point de vue tout autre et dans une forme totalement différente. Nous croyons que cette pensée est bonne, car nous estimons que presque tout est à refaire dans l'histoire de notre province. L'œuvre de Schœpflin n'est pas un livre à proprement parler; la mort a surpris Grandidier presque au début de la sienne; Laguille a fait un livre selon son temps et ses préjugés, et Strobel, duquel on espérait mieux, ne s'est pas montré, dans le sien, à la hauteur de l'esprit historique et des connaissances de son époque.

L'entreprise de M. Boyer mérite donc qu'on la distingue dans le mouvement intellectuel de notre pays et qu'on la signale à l'intérêt des hommes compétents pour la juger. Les livraisons qui ont paru

embrassent les origines, anciennement dites celtiques, et qu'il faudrait, désormais, selon M. Boyer, appeler médiques, et la période gallo-romaine jusqu'au siège d'Alesia.

L'auteur a porté résolument la main sur tous les systèmes qui rattachent plus ou moins étroitement les peuplades de l'antique Alsace à la race celtique, et il croit avoir retrouvé la véritable filiation des Triboques, des Séquaniens, des Rauraques et des Médiomatriciens, en les faisant descendre des Mèdes. L'immixtion médique dans la Gaule rhénane aurait eu lieu, au moyen des hordes vagabondes des Syginnes, au moins 300 ans avant Cyrus, et cette immixtion, qui est le point de départ probable de notre histoire, aurait laissé des témoignages de son existence dans la langue du pays, dans ses traditions, dans ses cultes anciens, dans ses mœurs, dans une foule de dénominations géographiques, et jusque dans ses costumes. Nous venons des Mèdes; en Alsace le fond est médique et tout ce qui ne l'est point est le fruit des superpositions successives que nous ont laissées les tumultes intérieurs de la Gaule, les conquêtes romaines et les invasions barbares. La proposition, on le voit, est aussi hardie que nouvelle. Nous l'avons suivie avec une très-vive curiosité, non que nous la croyions vraie, ni même probable; mais parce qu'elle est très-savamment exposée, appuyée de textes et d'autorités qui lui donnent un grand air, et que la chaleur, la clarté et le mouvement du style la revêtent de tous les charmes d'une théorie conçue avec passion et conduite avec une adresse vraiment ingénieuse.

Ce point de vue historique inattendu, qui dérange si profondément les convictions séculaires de notre province sur ses origines, demande à être sérieusement étudié. Nous nous réservons de le faire, et de parler à loisir et librement de cette curieuse question. Si nous sommes les descendants des Mèdes-Syginnes, il faudra bien en prendre notre parti. Si, au contraire, comme nous le souhaitons, nous restons les fils des Celtes, M. Boyer sera assez récompensé de ses efforts en songeant à la peur qu'avec de l'esprit, de la patience et un système ingénieux, on peut faire à tout un pays. CH. G.

LES ANNALES ET LA CHRONIQUE DES DOMINICAINS DE COLMAR; *édition complète d'après le manuscrit de la bibliothèque royale de Stuttgart, avec traduction en regard, notes et éclaircissements, par MM.* CH. GÉRARD, avocat, et LIBLIN, directeur de la *Revue d'Alsace.* Colmar, Ve Decker, 1854. 8° de XIX-367 pp. Prix 6 fr.

JEAN KLEIN.

Jede Kunst verlangt den ganzen Menschen.
GŒTHE.

Vers la fin de janvier, la mort nous a enlevé un artiste dont Strasbourg et l'Alsace peuvent s'honorer à juste titre: à peine âgé de cinquante et un ans, Jean Klein, peintre d'histoire, laisse aujourd'hui dans le cœur de ceux qui ont pu l'apprécier, un souvenir inaltérable et les regrets les plus pénibles.

Esprit tout exceptionnel, l'homme auquel nous consacrons l'hommage imparfait de ces lignes, unissait les facultés les plus éminentes à un caractère plein de noblesse et d'indépendance, inaccessible aux enivrements d'une gloire qu'il lui eût été si facile d'acquérir. Comme peintre et dessinateur, Klein se rattachait plus particulièrement à cette phalange d'artistes et de littérateurs savants, qui illustraient notre cité pendant les trente premières années de ce siècle. Des traditions esthétiques bonnes et sévères régnaient alors dans le domaine de l'art. Le moment approchait, où Cornélius, Veith et Overbeck allaient, avec tant d'éclat, réhabiliter la peinture historique et religieuse à Rome. Ce fut sous cette influence salutaire que se développa le talent de notre ami. A l'entrée de sa carrière, alors que, jeune encore, il rêvait déjà l'idéal et y aspirait de toute la puissance de son âme, Klein eut le bonheur de se trouver en relation avec Ohmacht et Helmsdorf. Les conseils et les encouragements de ces dignes maîtres

l'aidèrent à s'affermir dans la tendance toujours pure et grave vers laquelle le poussait incessamment son organisation aussi chaste que riche, et dont il n'a point dévié un seul instant de sa vie. Chez lui, en effet, les dispositions les plus heureuses venaient au-devant des influences de l'étude et, si ses œuvres n'étaient pas là pour attester en lui une véritable vocation d'artiste, le simple récit de sa vie suffirait déjà pour le faire pressentir.

Jean-Joseph-Frédéric Klein naquit à Strasbourg le 31 décembre 1803. Son père, qui exerçait la profession de tailleur, était en même temps fort bon musicien. Aussi se hâta-t-il d'enseigner son art à son fils qui avait beaucoup de talent pour la musique, et quand, plus tard, le père Klein se fût engagé, comme première clarinette dans un régiment d'artillerie, Jean, l'aîné de ses enfants, put déjà y être admis comme petite flûte. Ce fut avec ce corps que notre ami soutint, fort jeune encore, à Mayence, le siège si mémorable de cette place, siège dont les horreurs se gravèrent profondément dans sa mémoire. Revenus à Strasbourg avec leur régiment, le père Klein et son fils y restèrent attachés jusqu'à l'époque du licenciement de l'armée. Le premier reprit alors son ancienne profession, tout en donnant des leçons de musique et en jouant à des danses publiques et à des soirées, où Jean le suivait avec son instrument. En même temps ce dernier vint reprendre sa place à l'école de l'église réformée de notre ville, qu'il avait déjà fréquentée avant son départ pour Mayence. C'était en 1815. M. Mæder, l'un des pasteurs de l'église, dirigeait alors cette école, et ne tarda pas à reconnaître les heureuses dispositions de son nouveau disciple.

Survint la terrible année de disette de 1817. Le père Klein sentit insensiblement tarir les minces ressources de sa profession et de son art; bientôt arriva pour lui, comme pour tant d'autres, le pénible moment où il se vit hors d'état de pourvoir aux besoins du ménage. En ces temps de détresse, le jeune Klein se présenta un jour chez M. Mæder, lui demandant un certificat d'indigence pour se faire admettre à la maison de refuge, que le conseil municipal venait alors de fonder. Le pasteur, examinant attentivement son petit postulant, et frappé de nouveau du regard intelligent et des traits peu ordinaires de son élève, résolut aussitôt, dans son cœur généreux, d'aller bien au-delà des humbles désirs de l'enfant. « Va, mon garçon, » lui dit-il, « tu n'auras pas besoin d'aller à la maison de refuge; tu resteras auprès

de moi, et je verrai ce que je pourrai faire pour toi. » En effet, pendant ces temps pourtant si difficiles pour tout le monde, Klein demeura dans la maison de son noble bienfaiteur, lequel voudra bien nous pardonner aujourd'hui la publicité donnée à des détails si touchants.

Et le digne ministre n'eut pas à s'en repentir. Pour occuper son élève durant les heures de loisir, il eut recours au dessin et fut grandement surpris en voyant son disciple reproduire, avec l'exactitude la plus minutieuse et une célérité toujours progressive, les modèles qu'il put lui soumettre. Bientôt sa modeste collection de modèles ne suffisant plus à la dévorante activité du jeune dessinateur, M. Mæder prit le parti de le placer à l'école de M. Gradwohl. Il comptait, alors, le destiner à une des branches industrielles qui se rattachent plus directement à l'art du dessin.

Mais la vocation véritable de Klein ne tarda pas à se faire jour insensiblement, à travers ces premiers essais. Son ardeur au travail était extrême, et l'amour de l'art augmentait sans cesse chez lui. L'espoir qu'il avait de pouvoir un jour venir en aide à ses parents peu fortunés, contribuait à le passionner encore davantage pour ses études. Ce fut un vrai bonheur pour lui, quand, en 1819, son bienfaiteur put lui céder un local pour y travailler plus à son aise. Il se hâta de s'installer dans cet atelier et d'y ouvrir une école de dessin, dont il fut heureux de consacrer le modeste produit au soulagement de sa famille.

Jusqu'alors Klein n'avait encore jamais peint. Ce ne fut qu'au printemps de 1821, qu'il eut l'idée d'apprendre la peinture en miniature, encore en grande partie dans la vue de pouvoir secourir ses pauvres parents d'une manière plus efficace. Un artiste amateur fort connu à Strasbourg et qui faisait alors beaucoup de portaits en ville, l'aida d'abord de ses conseils; mais dès ses premiers essais, notre ami le dépassa de loin.

Voyant ainsi le talent de son protégé grandir de jour en jour, M. Mæder le plaça à l'atelier de M. Gabriel Guérin, sous la direction duquel Klein fit les plus rapides progrès dans le dessin et dans la peinture à l'huile. Le digne pasteur comprit dès lors toute la portée du talent de son élève et le mit en rapport avec les artistes distingués que nous avons nommés à l'entrée de cette notice. Ceux-ci ne manquèrent pas de le confirmer dans ses prévisions. Dès ce moment aussi Klein entre-

vit les tendances plus hautes et plus sévères de l'art ; Helmsdorf, l'éminent paysagiste, lui fit pressentir les plus nobles secrets de la peinture, et Ohmacht, l'illustre statuaire, lui révéla, par ses paroles autant que par ses œuvres, les grâces intimes de l'art chrétien jointes aux beautés inimitables du monde hellénique.

Cette nouvelle direction des études, auxquelles le jeune homme se sentait appelé, n'était pas faite pour l'affranchir complètement des entraves journalières de sa position matérielle. Pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses pauvres parents, Klein se vit obligé de continuer ses leçons et de consacrer une bonne partie de son temps à l'exécution de portraits. La peinture à l'huile, toutefois, remplaçait la miniature. Souvent même, circonstance bien touchante, le nouveau disciple de l'art sublime de Raphaël suivait encore son père dans l'exercice si modeste de la profession musicale, pour lequel il avait été élevé dans son jeune âge.

Une autre liaison encore eut une heureuse influence sur le développement intellectuel et sur l'instruction de notre ami. Klein entra dans des rapports suivis avec le savant philologue et archéologue, M. Schweighæuser fils, qui allait publier, avec M. de Golbéry, son bel ouvrage sur les *Antiquités de l'Alsace*. Il accompagnait fréquemment le docte professeur dans ses pérégrinations archéologiques, et exécuta pour lui un grand nombre de dessins de châteaux et d'églises. C'est dans le commerce de cet homme érudit qu'il commença à s'initier aux particularités de notre histoire et aux beautés littéraires de l'antiquité classique.

A cette époque Paris était le point de mire de notre jeune artiste, le but vers lequel se concentraient tous ses désirs et tous ses efforts. Brûlant de se perfectionner dans la pratique de son art, il parvint à réunir quelques économies et put enfin, au printemps de 1825, se rendre dans la capitale, où bientôt il entra dans l'atelier de M. Picot. A plusieurs reprises le conseil municipal de Strasbourg, sur la proposition de M. Schweighæuser, qui en faisait alors partie, vota à son intention un secours en argent, qu'il ne toucha cependant jamais. Par suite d'un malentendu, ces allocations ne reçurent jamais la ratification ministérielle. Klein s'en félicitait souvent, plus tard, content d'avoir pu suffire, par ses propres forces, aux besoins de la vie et aux exigences de son instruction.

Le portrait fut encore sa principale ressource matérielle à Paris.

Malgré le grand nombre d'artistes qui exploitent cette branche de l'art, à Paris surtout, notre compatriote réussit bientôt à jouir d'une certaine réputation, et il lui eût été facile d'assurer son avenir, s'il avait voulu s'adonner à ce genre de peinture. Mais la voix secrète de son génie, à laquelle il obéissait pendant toute sa vie avec une persévérance forte de la plus entière abnégation, vint l'arrêter à temps dans cette direction; jeune encore, son esprit passionné de l'idéal l'éloignait de ces travaux de plus en plus lucratifs et le poussait à se consacrer tout entier à de nouvelles études plus sérieuses et plus relevées.

Ce fut de cette manière qu'il se préparait à l'objet de tous ses rêves d'alors, à un séjour prolongé et fructueux sur la terre classique de l'Italie. Au mois de mars 1828 il quitta Paris et le 16 mai suivant il salua, dans une sainte extase, la ville éternelle. Des personnes, qui l'ont connu à Rome, aiment à se rappeler le bonheur et l'enivrement qui se reflétaient sur sa figure enthousiaste, alors qu'il se promenait de longues heures dans ces lieux si célèbres, dont les enchantements graves et intimes ne seront jamais qu'imparfaitement reproduits par la parole humaine et même par le pinceau. Pise et Naples ne furent point oubliées; Florence et ses riches trésors artistiques furent visités et étudiés à trois reprises. Ce qui l'attirait plus particulièrement dans la cité du Dante, ce furent les collections si riches en tableaux des nobles maîtres, qui avaient précédé le siècle de Raphaël et dont les œuvres compteront à jamais parmi les productions les plus pures, les plus immédiates et les plus suaves de la pensée et du sentiment chrétiens. Fiésolé surtout, cet angélique artiste du royaume qui n'est pas de ce monde, ce peintre candide et pieux qui se recueillait chaque fois dans la prière avant de reprendre le pinceau, exerça une influence prépondérante sur notre ami; l'étude plus approfondie de l'œuvre de Fra Angelico lui fit faire, en 1830, un séjour assez prolongé dans la capitale de la Toscane et, à son retour en Alsace, il ne put s'empêcher de s'y arrêter de nouveau.

Notre ami se rappelait aussi avec plaisir quelques mois passés dans un couvent de Franciscains à Subiaco, où il vécut, pendant tout ce temps, dans la société des moines hospitaliers de ce monastère. Il aimait à les accompagner dans leurs excursions aux fêtes de Rome ou ailleurs; et ce fut pour eux qu'il exécuta, par reconnaissance, un de ses premiers tableaux plus considérables.

Ah! qu'il aurait voulu jouir plus longtemps, sous le beau ciel de l'Italie, de tous ces enchantements ineffables de l'art et de la nature! mais il ne devait pas en être ainsi. Après la révolution de 1830 les temps devenaient de plus en plus difficiles pour les artistes. On sait quels ébranlements les journées de juillet provoquèrent dans une grande partie de l'Europe et notamment dans la Péninsule italienne. Au printemps de 1832, Klein se vit réduit, faute de ressources, à quitter Rome, et, tant qu'il vécut, d'amers regrets se mêlaient au souvenir de ces belles et heureuses années. Aussi bien des fois, depuis son retour, songeait-il à y retourner; mais toujours les conjonctures du moment et des obstacles indépendants de sa volonté s'opposèrent à l'exécution de ce projet.

Klein revint à Strasbourg en juillet 1832. Tout en redevenant, pour quelques années encore, le commensal de son bienfaiteur, il s'établit, peu après son retour, dans le logis où s'écoula depuis, dans le calme du recueillement, de la méditation, du travail et des études, dans les aspirations les plus nobles et les plus élevées, cette vie sereine et pure, consacrée tout entière à écouter « les bruits qui viennent d'en haut. » Les merveilleux dessins dont il couvrit les murs de son atelier dataient de ces premiers temps. Malheureusement, il n'en reste plus rien, aujourd'hui, pas plus que d'une *Parousia*, qu'il avait déssinée à la même époque, et dont tous ceux qui l'ont vue parlent avec enthousiasme. Après cela, Klein fit les magnifiques cartons de la *Mise au tombeau* et de la *Fuite en Egypte*. Ce ne fut qu'après avoir exécuté tous ces dessins que notre ami se mit à la peinture. Son premier tableau religieux fut une madone, qui, pour le style, se rattache dignement aux meilleures peintures de l'école florentine antérieure à Raphaël. Elle fut suivie de deux autres tableaux représentant l'un *Jésus et Nicodème* et l'autre *la Visitation*. Tous ces travaux sont fort remarquables déjà, bien que Klein produisit, dans la suite, des œuvres plus originales, et dans lesquelles son talent, mûri dans l'étude et la méditation, apparait avec une plus grande indépendance.

Pendant qu'il s'occupait de ces travaux, notre ami fut appelé à prendre part à la restauration des verrières de la cathédrale. Son concours contribua puissamment à donner une sage direction à cette œuvre délicate, que l'on n'entama qu'avec une juste timidité. Klein exécuta d'abord le carton de la Vierge, pour le vitrail de *l'Adoration des Mages*, dans le bas-côté septentrional de la nef, qui prit la place de

la madone, par laquelle le peintre Dannegger, de Strasbourg, avait déjà remplacé, au siècle passé, la Vierge primitive du quinzième siècle. Outre cela Klein fit également, dans ces premiers temps, les superbes cartons pour la restauration de la grande rose de la façade occidentale et pour celle de deux des figures d'empereurs du bas-côté septentrional. Plus tard, en 1846, il exécuta encore pour l'œuvre de Notre-Dame, un admirable projet pour quatre verrières que la municipalité avait alors le projet de faire poser dans les fenêtres de la façade du transept du midi et qui devaient contenir les quatre Evangélistes.

En automne 1836, notre ami fit une excursion artistique dans une partie de l'Allemagne. Il passa tout un mois à Munich, étudiant les trésors artistiques de cette capitale et visitant les hommes les plus éminents, qui l'illustraient alors. Cornélius et Kaulbach furent du nombre.

L'année suivante, Klein entreprit un de ses plus beaux travaux. Ce fut la riche série de dessins qui furent gravés pour la grande édition de la Bible publiée, en 1842, par le *Comptoir artistique* (Kunstverlag) de Carlsrouhe. Il est à regretter, toutefois, que les divers graveurs, auxquels l'éditeur confia l'exécution des planches, n'aient guères réussi à mieux rendre le caractère et l'expression des dessins originaux.

Dès alors, Klein avait commencé l'un de ses plus remarquables tableaux, sa *Mise au tombeau*. Il ne l'acheva, toutefois, que plusieurs années plus tard, après une absence de plus d'un an qu'il dut faire en 1838.

Klein, en effet, dut retourner une seconde fois dans la capitale; et, cette fois, ce fut pour des travaux bien différents de ceux auxquels il s'était voué jusqu'alors. M. Duvernoy, professeur d'histoire naturelle à la faculté des sciences de Strasbourg, s'occupait, dès cette époque, de la partie des reptiles pour l'édition du grand ouvrage de Cuvier sur le *règne animal*; il s'adjoignit notre ami pour le dessin des planches. Ce travail, qui aurait été aride pour beaucoup d'autres artistes, devint des plus instructifs pour notre ami. Il réveilla, dans l'esprit investigateur de Klein, ce goût profond pour les sciences naturelles, qu'il sut allier depuis, d'une manière si intime, à ses méditations philosophiques et historiques. Dans tous les cas, ce fut son amour passionné de la

science, qui fit produire à sa main de maître ces dessins d'une exactitude anatomique si rigoureuse, qu'on admire encore aujourd'hui dans la partie indiquée de l'ouvrage de Cuvier. Aussi, lorsqu'au milieu de ces travaux M. Duvernoy fut nommé à la chaire du collège de France, il engagea Klein à le suivre à Paris. Là, tout en continuant ses dessins bibliques pour Carlsrouhe, notre artiste exécuta une nombreuse série de dessins au Jardin des Plantes ; et, lorsqu'en 1839 il quitta de nouveau la capitale, il emporta les éloges et les regrets les plus sincères des savants attachés à cet illustre établissement.

Revenu à Strasbourg, Klein reprit ses travaux purement artistiques. Depuis cette époque, il exécuta ses dessins et ses tableaux les plus remarquables. A mesure qu'il avançait en âge, notre ami se dégagea toujours davantage de tous les liens purement conventionnels et des dernières traces de cette recherche dénuée de vérité, qui fait tant de tort à l'art moderne et contre laquelle, pour nous hommes du dix-neuvième siècle, la lutte est quelquefois si difficile.

Klein acheva d'abord son tableau de la *Mise au tombeau*, que des maîtres consommés ont proclamé un chef-d'œuvre et qui le plaça au premier rang des peintres idéalistes. Les connaisseurs purent l'admirer, pendant des années, dans la chapelle de Sainte-Catherine de notre cathédrale. Depuis les restaurations faites à l'intérieur du temple, il en a disparu sans que l'on sache, dans le public, ce qu'est devenu un tableau si précieux, que l'administration municipale avait acquis pourtant, en 1840, pour l'œuvre de Notre-Dame.

Ce fut également peu après son retour de Paris que notre ami exécuta, pour la collection poétique des traditions alsaciennes *(Elsæssisches Sagenbuch)* de M. Auguste Stœber, douze dessins qui renferment des compositions d'un grand mérite et dont l'éditeur confia la reproduction au burin de M. Ch. Schuler.

A la même époque environ, Klein composa successivement le titre, les faux titres et têtes de pages, qui ornent le premier volume du *Codex diplomaticus* publié par la ville de Strasbourg.

En 1843 il peignit pour M. Silbermann le modèle colorié d'un vitrail gothique, que cet habile imprimeur reproduisit en chromo-typographie.

Dans le même temps à peu près, notre ami commença une admirable suite de dessins représentant la légende de Sainte Odile et le projet plus admirable encore de la *Procession des anges*, sans nul doute

la plus grandiose et la plus idéale de ses conceptions artistiques. Malheureusement l'un et l'autre de ces travaux sont restés inachevés.

En 1844 Klein aborda une œuvre très importante ; ce fut, cette fois, toute une série de peintures de grande dimension, tant sur mur que sur toile, exécutées dans la chapelle de l'institution de Saint-Arbogaste. Ces magnifiques tableaux, qui ont pour sujets le Christ, les apôtres Saint Pierre et Saint Paul, la Vierge, des anges, les quatre Evangélistes et les quatre Pères latins, constituent avec la *Mise au tombeau* les productions capitales de notre compatriote dans le domaine de l'art religieux.

Peu après l'achèvement de cette œuvre, Klein peignit les *Quatre Saisons* pour la belle serre de M. Humann à Kolbsheim.

A la même époque il entreprit quelques ouvrages, dont la commande lui était venue d'Angleterre, entre autres le modèle en couleur d'un grand vitrail gothique. Klein, à côté de son talent tout original, possédait une faculté d'assimilation des plus extraordinaires. Il avait fait des études non moins approfondies sur l'art à la fois si riche et si naïf du moyen-âge que sur l'art inimitable de l'antiquité classique, et ces qualités étaient appréciées au loin.

Des offres nouvelles lui furent faites plus tard, avec des invitations assez séduisantes, à venir à Londres ; on lui fit même espérer de pouvoir participer à des expéditions scientifiques dans la Grèce et dans tous ces autres pays de l'Orient, vers lesquels, dans les derniers temps encore, se portaient tous ses désirs. Combien d'autres n'auraient pas été au-devant de pareilles avances ? Quant à Klein, c'eût été compter sans cette forte logique de toute sa vie, qui savait si bien tout sacrifier à l'indépendance de son développement intellectuel. Il craignait qu'en acceptant il ne fût obligé de s'assujétir à des travaux artistiques, vers lesquels il ne se sentait plus porté, à cette époque, par un mobile intérieur. Alors déjà des lectures scientifiques absorbaient une grande partie de son temps. Chaque jour des horizons nouveaux s'ouvraient à son admiration, et lui faisaient, très-souvent, oublier tous ses travaux antérieurs et abandonner tous ses projets. Dans cette disposition d'esprit, l'art, qui pourtant avait toujours été pour lui comme une autre religion, lui paraissait humainement petit et sans valeur essentielle et absolue, à côté des œuvres merveilleuses de la création, dont il étudiait avec une ardeur si persévérante les principes immuables d'harmonie et de beauté; ses œuvres à lui ne lui

inspiraient qu'aversion et dédain. Que de cartons et d'esquisses à jamais regrettables n'a-t-il pas anéantis dans de pareils moments ? Il était un temps où, sans l'intervention de son plus intime ami, il aurait été jusqu'à brûler impitoyablement tout ce qui lui restait de dessins !...

Une dernière fois pourtant, avant de s'adonner plus exclusivement à ses études scientifiques, Klein reprit ses pinceaux, il y a plusieurs années, pour aborder de nouveau des travaux plus considérables. Ce furent trois tableaux historiques de grande dimension, représentant des épisodes de la guerre de la ville de Strasbourg contre l'évêque Gauthier de Géroldseck, et qu'il exécuta pour M. le baron Zorn de Bulach. Les personnes compétentes s'accordent à admirer dans cette œuvre vraiment monumentale le mouvement plein de vie, l'heureuse distribution des groupes, en même temps qu'un dessin magistral, un coloris des plus vigoureux et l'expression fidèle de l'époque dans les figures, le costume et les armures.

Nous n'avons pu, dans cette rapide esquisse, mentionner que les travaux les plus importants de notre ami, quel qu'ait été notre regret de ne pas pouvoir entrer dans plus de détails sur l'ensemble de son œuvre. Nous nous bornerons à ajouter quelques considérations plus générales. Klein révérait surtout les grands génies de tous les temps, qui avaient possédé plus particulièrement le secret d'unir la représentation fidèle et intime de la réalité aux purs reflets d'une pensée plus élevée. Aussi ses conceptions les plus idéales nous saisissent-elles par une vérité immédiate et toute psychologique, que pourront lui envier les artistes les plus fiers de leurs conquêtes réalistes. Pour lui, personnellement, ces luttes si bruyantes et le plus souvent si désastreuses dans l'art entre ce qu'on est convenu d'appeler l'idéalisme et le réalisme, n'avaient plus guère de signification. Sa vie entière était consacrée, en toutes choses, à la recherche et au culte ardent de cette vérité plus profonde, qui, tout en embrassant la réalité ordinaire, la dégage de tout ce qui est vulgaire et accidentel et l'élève ainsi au rang de la beauté absolue et immortelle. De là, précisément, cette netteté et cette finesse d'observation, dont Klein savait si bien faire preuve au moment donné, et que n'atteint guère l'empirisme purement réaliste ; de là, surtout, cette harmonie entre la pensée créatrice et la forme extérieure, cette candeur et cette profondeur de sentiment, cette noblesse et cette

simplicité de conception et d'expression, qui, dans les beaux arts, comme partout ailleurs, ne sont que l'émanation plus directe de l'idée éternelle.

Les peintures historiques, terminées en 1850, furent les dernières de Klein. Depuis lors il n'exécuta plus que fort peu de dessins. La passion de l'étude, le besoin irrésistible du développement continuel de ses connaissances universelles l'enlevaient toujours davantage à la pratique de son art. Ses lectures, auxquelles il consacrait fréquemment une partie de la nuit, ont contribué, sans doute, aux dérangements de sa santé, dont il avait à souffrir dans les derniers temps. Plusieurs fois il devint même sérieusement indisposé, tout en conservant, sans interruption, la rare vigueur de son esprit pénétrant. En automne dernier, celui qui écrit ces lignes eut encore le bonheur de l'accompagner dans une petite excursion dans les Vosges; la santé de notre ami paraissait alors assez rétablie; son génie artistique se réveillait avec une puissance nouvelle; des projets mûris en silence remplissaient déjà son âme. Je me rappellerai à jamais cette figure si noble, qui s'animait visiblement à l'aspect de nos montagnes, et sa conversation mâle et élevée, développant avec une égale facilité les plus hautes idées de l'art et les questions les plus variées des sciences naturelles et philosophiques. Organisation riche et privilégiée, les déductions scientifiques les plus graves et les plus abstraites prenaient dans sa bouche la vie et la chaleur d'une inspiration toute spontanée, comme, à son tour, le vol tout idéal de son imagination se trouvait sans cesse guidé par un jugement sain et clair, retrempé dans les études les plus consciencieuses. Quatre mois plus tard, la maladie l'avait replacé sur le lit de souffrance, et trop subitement, hélas! la mort vint l'enlever à ses nouveaux travaux, à toutes les espérances de ses amis! Klein expira dans la soirée du 23 janvier. Un certain nombre de ceux qui l'avaient aimé et admiré suivirent son cercueil au champ du repos. Ce fut encore son premier bienfaiteur, le digne pasteur M. Mæder, qui, dans la maison mortuaire, consacra sa parole toute chrétienne à la mémoire de son élève et ami. Celui, auquel fut remis la tâche d'écrire cette notice biographique, sans doute trop incomplète, ne put s'empêcher de prononcer, près de la tombe, quelques mots partis du cœur et inspirés par la première douleur.

La société des amis des arts de Strasbourg, représentée au cortége,

avait fait orner le cercueil et déposer sur la tête de l'artiste la couronne de lauriers si bien méritée.

Oui, c'était une belle et noble existence.

Und hinter ihm, in wesenlosem Scheine,
Blieb, was uns alle bændigt, das Gemeine.

C'est avec ces paroles, si saisissantes par leur sincérité, que Gœthe lui-même salua jadis les mânes de son noble rival Schiller. Elles s'appliquent admirablement aussi à celui dont nous regrettons si vivement la perte et nous sont revenues involontairement dans la mémoire, pendant que, très-humblement, nous tracions ces lignes par trop imparfaites.

GUSTAVE MÜHL, docteur en médecine.

DES ÉPIDÉMIES

A PROPOS

DU CHOLÉRA

EN ALSACE.

Suite (*).

S'il est permis d'avoir quelques doutes sur la nature de la maladie qui régna à Rome presque en même temps que la peste à Marseille (1), il n'en est pas de même de la maladie qui désola l'Italie en 565 et en 594. Celle-là fut bien la peste à bubons, *pestis inguinaria*, selon l'heureuse dénomination du nouveau fléau depuis sa deuxième invasion à Constantinople. L'épidémie de 565 ne borna pas ses ravages à

(*) Voir la livraison d'avril, page 145.

(1) Depuis l'impression de l'article du 1er avril, nous avons pu nous assurer 1° que des inondations extraordinaires, appelées *un second déluge* par la chronique de Saint Denis, dévastèrent la terre et en particulier l'Italie au mois de septembre 589; qu'il s'ensuivit la peste, à Rome, et aussi dans le midi de la France, dans le Vivarais, à Avignon; le pape Pélage II en fut une des premières victimes (4 février 590); 2° qu'un ou deux ans après, une sécheresse extrême, *siccitas nimium gravis*, ayant succédé, selon la règle, à la constitution excessivement humide des sept années précédentes, l'Espagne, la France, l'Italie furent envahies par diverses maladies, mais surtout par la grippe, *influenza*; qu'enfin 80 personnes périrent à Rome subitement après avoir à peine commencé à éternuer. Conf. EUSEB., *Chronic.*; PAUL WARNEFR., diac., IV, 2; GRÉGOR. TURON., X, 19 et X, 30; *Murator. script. rer. ital. mediol.*, *fol.* I, 180.

la Péninsule ; elle régna aussi dans d'autres contrées, notamment dans la Gaule. Selon les auteurs qui, en parlant des maladies du VIe siècle, les ont désignées d'une manière caractéristique, c'est la première épidémie de *pestis inguinaria* qui survint dans l'Italie et dans la Gaule (1). L'épidémie de 594 ne fut pas moins meurtrière que celle de 565, mais elle exerça ses ravages dans une moindre étendue, et particulièrement à Ravenne, dans l'Istrie et dans la Haute-Italie. Elle fut d'ailleurs la dernière de cette période *pestilentielle* qui commence à la propagation du fléau dans l'empire d'Orient en 531.

Parmi toutes les épidémies de l'Occident, la plus meurtrière fut celle de 565. Les détails recueillis sur cette épidémie par les historiens occidentaux ne le cèdent ni en précision ni en intérêt à ceux que nous avons empruntés à Procope, *l'historiographe* de Justinien ; ils peignent trop bien l'état des choses et des esprits dans nos pays à cette époque malheureuse pour n'être pas retracés ici.

Un phénomène étonnant annonça la peste. On vit sur les murailles et sur les portes des maisons, sur les vases, sur les vêtements apparaître des taches livides, et plus on les lavait, plus ces taches devenaient sensibles. Un an après, se déclara la peste à bubons. Dans les aines *(inguina)*, dans les aisselles se formaient des *glandes* du volume d'une noix ou d'une datte. Les malades, en proie à une fièvre ardente, perdaient la raison ; la mort s'ensuivait le plus souvent au troisième jour : ceux qui passaient ce jour guérissaient. Les précautions de Narsès, aussi actif dans la paix que dans la guerre, ne purent arrêter les progrès du fléau. De quelque côté que l'on tournât

(1) C'est d'après M. Littré que nous avons dit que la peste était arrivée à Paris dès l'an 540. Le savant auteur a fondé son opinion sur un détail moins connu que ceux recueillis par Procope et Grégoire de Tours, sur le passage suivant du *Livre des miracles* de Saint Jean : « Tandis que la peste ravageait les peuples de notre patrie, je sentis, à mon départ de Paris, où elle régnait alors, que la contagion du mal me gagna. Nul n'ignore, je pense, quelle épouvantable maladie dévasta à cette époque notre pays. » En considérant que la peste d'Orient s'est propagée surtout dans l'été de l'an 542, après la prise d'Antioche par les Perses, et qu'elle n'a reçu le nom caractéristique de *pestis inguinaria*, qu'après sa deuxième invasion dans la capitale du Bas-Empire, en 557, il est difficile d'admettre que la véritable peste ravagea la Gaule dès l'an 540. Mais si on l'admet, que devient l'opinion d'après laquelle la *peste d'Orient* nous a été toujours apportée de l'Orient, de l'Egypte ?

les yeux, ce n'était que deuil et désolation. L'épouvante était telle qu'à la seule nouvelle de l'explosion du mal, on prenait la fuite. Le fils laissait le père sans sépulture; les parents oubliaient leurs enfants; d'un autre côté, ceux qui voulaient remplir les devoirs de la piété filiale, sacrifiaient leur vie. Comme la crainte de la maladie détermina une fuite générale et monta à tel point qu'on abandonna les bestiaux dans les étables, il n'est pas étonnant que des lieux naguère très-peuplés devinrent déserts; il survint un silence qu'on ne peut se figurer qu'en remontant au temps où l'homme commença à déployer ses forces dans le monde. La moisson resta intacte, et les raisins pendaient encore aux ceps, alors que depuis longtemps les feuilles étaient tombées. Point de voix dans les campagnes, point de sifflement de bergers, point d'embûches dressées par les bêtes fauves aux troupeaux, aux oiseaux domestiques. L'hiver étant venu, on croyait entendre comme le bruit d'une armée en marche: on ne voyait pas les combattants, mais la terre était jonchée de morts. Les habitations des hommes devinrent celles des bêtes sauvages (1).

De l'Italie et de la Gaule, la peste se répandit jusqu'aux extrêmes frontières des peuples allemanique et bavarois. Paul Warnefried, Lombard et historien des Lombards, ajoute que là comme dans l'Italie même, elle attaqua uniquement les individus d'origine romaine (2): cette observation peut avoir un certain fondement dans la dégénération de la race romaine, et quoiqu'on en ait fait de semblables dans la suite, elle nous semble empreinte d'une certaine exagération, due à la haine qui séparait les Lombards et les Romains (3). La maladie ne demande

(1) *Videres sæculum in antiquum redactum silentium. Nulla vox in rure, nullus pastorum sibilus, nullæ insidiæ bestiarum in pecudibus, nulla damna in domesticis volucribus. Audiebatur quasi murmur exercitus. Nulla erant vestigia commeantium, nullus videbatur percussor, et tamen visum oculorum superabant cadavera mortuorum. — Habitacula humana facta fuerunt confugia bestiarum.* (Paul Warnefried, diac., *de gestis Langob.*, II, 14.)

(2) *Et hæc quidem mala intra Italiam tantum usque ad fines gentium Allamanorum et Bojoariorum solis romanis acciderunt.* — Ce passage a été traduit différemment par Lebeau, comme si la peste n'avait point franchi les bornes de l'Italie.

(3) Les Lombards envahirent l'Italie en 568, appelés, dit leur historien, par Narsès, le vainqueur des Goths, disgracié par Justin II, et mort à Rome, à l'âge de 95 ans, en 567, par conséquent, sans avoir joui de sa vengeance. A leur établissement dans l'Italie, ils abusèrent de la victoire d'une manière plus cruelle

pas le nom des personnes qu'elle attaque ; elle frappe quiconque se trouve désarmé devant elle par une cause débilitante quelconque. Sous ce point de vue, elle reconnaît, trop bien malheureusement, la classe pauvre, auprès de laquelle la misère lui laisse accès par toutes les portes. Bien plus, une affection épidémique dont l'universalité et la gravité extrême trahissent la nature générale et violente du principe qui y préside, ne respecte aucune constitution, aucun tempérament, aucune condition individuelle ou sociale. Voilà ce que nous apprit l'histoire de la *peste d'Athènes*, voilà ce que nous apprend celle de la peste d'Orient, et l'on ne se trompera pas, en préjugeant de même du choléra, d'une maladie épidémique quelconque.

Coup-d'œil sur la marche générale de la peste au VI*e siècle.* — Nous voyons cette maladie se développer en Egypte, régner dix ans dans les provinces orientales de l'empire romain, et s'élancer, pour ainsi dire, en 542 ou en 544, d'Antioche sur Constantinople et sur l'Occident [1]. Sans cesser de ravager une partie quelconque de la terre habitée, elle durait encore en 594, lorsqu'Evagrius écrivait son histoire [2]. Elle visite les mêmes pays ou les mêmes villes à des intervalles plus ou moins considérables, Antioche au moins quatre fois, Constantinople deux fois, l'Italie trois fois, la Gaule, au moins la Narbonnaise, quatre fois (565, 571, 581, 588). On fit la remarque

---

que les Goths et l'antipathie entre les vainqueurs et les vaincus se conserva longtemps après la conquête du royaume lombard, en 774, par Charlemagne. « Nous autres Lombards, dit Liutprand, évêque de Crémone, de même que les Saxons, les Francs, les Lorrains, les Bavarois, les Souabes et les Bourguignons, nous méprisons si fort le nom romain que dans notre colère nous ne savons pas offenser nos ennemis par une plus forte injure, qu'en les appelant des Romains, car, par ce nom seul, nous comprenons tout ce qu'il y a d'ignoble, de timide, d'avare, de luxurieux, de mensonger, tous les vices enfin. » SISMONDI, *Hist. des républ. ital.*, 1840, tom. I, p. 31.

[1] Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de la première invasion de la peste à Constantinople. Les uns la rapportent à l'année de la prise d'Antioche par les Perses, en 540 ou en 542, les autres, à l'année de la quatrième expédition de Chosroès, en 544. Conf. LEBEAU, *loc. cit.*; GAILLARDIN, *Hist. du moyen-âge*, 2e cah., pp. 212 et 213, et SCHNURRER, *Chron. des Seuchen*, I, p. 126. — Ces écrivains fondent leurs récits sur des auteurs originaux : PROCOPE, *De bello Pers.*; PAUL WARNEFRIED, *Hist. miscell.*, etc.!!

[2] EVAGR., schol., *Histor. eccles.*, liv. IV, p. 29.

qu'en se répandant pour la première fois, au printemps, après la prise d'Antioche par Chosroès, la peste borna d'abord ses ravages aux côtes de la mer, ainsi que fait la fièvre jaune avec laquelle, du reste, elle n'a aucune ressemblance.

Nous avons déjà dit qu'elle régna indifféremment dans toutes les saisons. Cependant en recherchant à quelles époques de l'année ont sévi les principales épidémies dont l'histoire nous a conservé les détails, nous constatons que presque toutes sont survenues dans une saison autre que l'hiver. Le fléau visita Constantinople, la première fois au mois d'octobre, la seconde fois après le mois de février. On a vu que c'est aussi en été et dans l'automne que la *pestis inguinaria* ravagea les pays occidentaux en 565. C'est en été qu'il arriva à Marseille en 588, car là aussi il manqua les bras nécessaires pour faire la moisson [1]. L'exception est constituée par l'épidémie dans laquelle succomba le pape Pélage II, le 4 ou le 8 février 590. La maladie, dans le cours de ses ravages dans une ville, n'a pas toujours suivi une marche régulière, dans les périodes d'augment, d'état, de déclin. C'est ce qui arriva dans la première épidémie de Constantinople et dans celle de Marseille. La recrudescence, à Constantinople, fut l'effet d'une circonstance particulière. Quand les tombeaux des environs de Constantinople ne suffirent plus pour l'enterrement des morts, on prit le parti de charger les cadavres dans des barques, et de les transporter loin de la ville. Mais la langueur, le manque de bras, l'ignorance firent imaginer une nouvelle sorte de sépulture qui devint funeste aux vivants. On découvrit les tours, dont les murs de la ville étaient flanqués, et l'on y jeta les corps comme dans des puits. L'infection des cadavres entassés les uns sur les autres répandit la mort dans la ville, lorsque le vent y porta les exhalaisons empestées [2].

La durée de ces épidémies partielles fut toujours moindre d'une année. La première fois que la peste parut à Constantinople, elle sévit pendant trois mois; la deuxième fois, elle régna dans toute sa force pendant six mois [3]; à Marseille elle ne dura que deux mois, si on ne

---

(1) PAPON, *Chron. hist. des pestes*, p. 262.

(2) LEBEAU, liv. XLVI, p. 52.

(3) PROCOPE, *De bello Persico*, 2-22, 23. Elle n'aurait régné que quatre mois en 558, selon le *Compend. hist. Cedreni*, cité par Schnurrer, I, p. 132.

compte pas la mortalité qui suivit le retour des émigrés (1). La durée d'une épidémie est évidemment en raison inverse de l'énergie de ses causes déterminantes ou prédisposantes. Plus le principe de la maladie est puissant et les circonstances où il se trouve, favorables à son action, plus est prompt et facile son triomphe sur les êtres qu'il attaque. Qu'on se figure la peste arrivant à Constantinople, capitale et presque la seule ville de l'empire protégée par sa position et par ses ouvrages de défense contre les Antes, les Bulgares, les Huns, contre toutes les hordes effrayantes par leur seul aspect, qui de l'Asie septentrionale se ruaient sur l'Europe civilisée; Constantinople, théâtre des luttes intestines les plus acharnées; Constantinople où fourmille un peuple amolli, dépravé, aussi accessible à la terreur qu'aux vices: quelle résistance ce peuple pouvait-il opposer à un agent de destruction puissant par lui-même, et qni, sur un terrain propice, en été, dans l'encombrement et dans une atmosphère infecte, s'avance avec nne énergie croissante, *vires aquirit eundo?* La peste devait moissonner, en peu de temps, une population qui, dans de meilleures conditions, n'eût succombé qu'après un long combat. C'est ce qui arriva quinze ans après, époque où le principe de la peste devait rencontrer moins de circonstances favorables à son action.

Formes de la peste; contagion? — Une autre question afférente à la marche de la peste est celle-ci: Dans les diverses phases de son cours depuis son apparition jusqu'à la fin du VIe siècle, la peste a-t-elle été toujours caractérisée par les mêmes symptômes, et partant, les diverses formes sous lesquelles elle a pu se manifester se sont-elles produites dès son début ou à des époques différentes, par le fait d'une évolution, d'une métamorphose morbide (2)? Il suffit de poser cette question pour faire comprendre combien sa solution nous servira à distinguer la peste d'Orient des maladies qui, toujours sous le nom

(1) GREG. TURON., IX, 22.

(2) Tout le monde sait que deux maladies, sans cesser d'appartenir à la même *espèce* morbide, peuvent offrir à l'observation des symptômes différents, mais d'une importance secondaire, ou bien un ou plusieurs symptômes dominants qui leur donnent des physionomies diverses. De là la subdivision de l'*espèce* en *variétés* ou *formes*, dont le nom, s'il importe de les dénommer, est d'ordinaire emprunté aux symptômes prédominants. Nous citerons comme exemples de variétés ou formes, établies à l'aide d'un seul symptôme bien marqué et pour ainsi dire prédominant, le choléra algide, le choléra spasmodique.

générique de peste ou de pestilence, ont pu être confondues avec elles, et aussi à fixer, en passant, nos idées sur le mode de formation d'une espèce pathologique. Il importe donc de la résoudre, et c'est ce que nous allons faire, à l'aide d'une citation qui non seulement nous donnera un ensemble plus complet des faits que celui que nous avons cru devoir donner au commencement de cette histoire de la peste d'Orient, mais qui encore nous fera connaître l'opinion de l'auteur de la *Chronique des épidémies*, du savant Schnurrer.

« Dans l'année même, dit cet auteur en ne fixant pas, comme d'autres historiens, l'origine et la propagation de la peste à l'année 531 (¹), dans l'année même où les Perses détruisirent Antioche en octobre de l'an 542 *(Hist. miscell.)* une maladie épidémique venant, selon l'opinion générale, de l'Egypte, et en dernier lieu d'Antioche, s'étendit à Constantinople et à presque toute l'Europe, elle durait encore lorsqu'Evagrius écrivait son histoire en 594. Dans cet intervalle, cette maladie régna à des époques périodiques, tous les quinze ans, et chaque fois *avec une violence croissante*, de sorte qu'elle visita plus d'une ville trois et même quatre fois (Antioche)... Lorsqu'elle se répandit pour la première fois après la prise d'Antioche, au printemps, elle borna ses ravages aux côtes de la mer. Au début les malades étaient en proie à une fièvre violente, accompagnée tantôt de céphalalgie, d'un fort battement des carotides, de visions effrayantes ou de délire, tantôt d'une toux incessante et de maux de gorge ; un certain nombre mourait pendant des vomissements pénibles de sang et lorsque des accidents locaux se montraient, ils se terminaient promptement par la gangrène. (Anthrax, charbons ?) Ainsi qu'il arrive le plus souvent dans le temps des grandes épidémies, les cœurs étaient saisis d'une vive angoisse, et avant toute manifestation extérieure du mal ceux qui allaient en être atteints s'imaginaient être poursuivis et frappés *(se percussos putabant)* par les fantômes des

---

(¹) Nous lisons dans Lebeau, qui cite Procope, Agathias, Théophane, etc. : « Au mois de septembre de cette année 531, ...comète, annonce d'une peste cruelle et opiniâtre, qui *commença cette année* et qui pendant cinquante ans, etc.... Un fléau plus meurtrier dépeupla presque entièrement cette capitale (Constantinople, en 542). La peste cruelle qui *depuis dix ans* ravageait successivement *toutes les contrées* de l'univers, la désola pendant quatre mois. — LEBEAU, liv XLI, 47 ; liv. XLVI, 32.

personnes mortes, ou bien ils croyaient entendre des voix sinistres, leur prédisant la mort, et ils se précipitaient dans les églises pour invoquer les saints; d'autres recherchaient l'isolement et même se précipitaient dans l'eau. (¹) »

On peut reconnaître dans ce tableau divers groupes de symptômes, partant, diverses formes; mais des bubons, de la forme sans laquelle le diagnostic de la peste d'Orient est obscur, contestable, pas un mot. Mais les voici; laissons parler Schnurrer. « Au commencement du printemps et du deuxième cycle de quinze ans, (en 557; selon l'auteur cité, en 558), la maladie reparut à Constantinople, venant encore, à ce qu'il paraît, d'Antioche; mais cette fois, dans ces contrées déjà si célèbres par tant d'événements dans le monde physique, il se forma un caractère pathognomonique nouveau, les bubons, car alors apparaît pour la première fois le nom de *pestis inguinaria*. Que les bubons apparaissent à cette époque pour la première fois, cela ne résulte pas seulement de ce que jusque là il n'en a été fait mention nulle part, mais aussi du silence qu'un médecin vivant à la cour de Constantinople à peu près vers ce temps, Aétius, garde sur ce caractère dans l'ouvrage où, décrivant les épidémies, il ne fait nulle mention des bubons tout en s'exprimant ainsi: « Tous les accidents de nature maligne surviennent au temps des épidémies; ils surviennent en foule, vomissements bilieux avec météorisme et douleurs violentes, sueurs, refroidissement des extrémités, flux abdominaux, émission d'urine de mauvais caractère, épistaxis, langue sèche, brûlée, insomnie, convulsions, tumeurs gangréneuses, charbons dans les différentes parties du corps, surtout dans le visage et la gorge. » Voici une autre raison, encore plus positive à l'appui de cette opinion: on rapporte que dans la même épidémie qui, dans l'été de l'an 558, sévit pendant quatre mois à Constantinople, les bubons se montrèrent surtout chez les enfants. Cette métamorphose morbide commença par conséquent dans l'organisme de l'âge tendre, qui se prête mieux au développement primitif des organes pathologiques nouveaux, que l'organisme plus endurci des adultes. Toutefois il ne faudrait pas prétendre que cette nouvelle maladie ne se présentât pas plus tôt à An-

---

(¹) PROCOPE, *De bello Persico*, II, 22; Schnurrer, I, p. 126, fait observer qu'il se mêlait peut-être à la peste la lycanthropie, mentionnée alors également ainsi que la variole.

tioche que l'épidémie avait visité déjà précédemment, car Evagrius qui, à la cinquante-deuxième année de la peste, était âgé de cinquante-huit ans, et par conséquent était né en 536, fut atteint de la maladie à Antioche, alors qu'il fréquentait encore les basses classes, par conséquent vers la quatorzième année, qui correspondrait à l'an 550.

« C'est donc du milieu du sixième siècle que date la peste dont la dénomination, fort heureusement pour l'histoire, ne se fit pas peu à peu et arbitrairement, selon le caprice des auteurs, comme celle de la variole et de la syphilis, mais immédiatement dès sa première apparition, et d'après les signes pathognomoniques de la maladie. Car ce sont les bubons et le contagium formé en eux qui lui valurent ce degré de puissance *sui generis (Selbstständigkeit)*, au moyen duquel elle devint transmissible, de sorte qu'à partir de ce moment, en Italie, en Espagne et en France, on mentionna fréquemment la *pestis inguinaria* importée d'un pays dans un autre par des navires, par l'intermédiaire de marchandises contaminées, et décelant en même temps tous les caractères spéciaux des maladies les plus contagieuses. »

Voilà la solution que donne, à la question que nous avons posée, un homme dont le nom, à juste titre, fait autorité, car il a étudié les épidémies dans leurs rapports avec les événements contemporains du monde physique et l'histoire du genre humain depuis l'an 1500 avant Jésus-Christ jusqu'à l'année 1825 (¹).

Cette solution est-elle l'expression de la vérité? On ne saurait l'admettre. En effet, quelle est en résumé l'opinion de Schnurrer? Schnurrer croit que la peste ne fut pas, dès son apparition ou sa propagation dans les diverses parties du monde, caractérisée par tous les symptômes essentiels qu'on lui reconnaît plus ou moins longtemps après. L'an 542 elle n'aurait pas été toute *formée*, ni contagieuse. En 558 ou déjà en 550, auraient paru pour la première fois les bubons, caractère si important qu'il est pathognomonique, et avec lui, la vertu contagieuse de la peste. De sorte que, sous le rapport symptomatique, cette maladie aurait offert successivement, dans sa marche à travers les terres et les mers, deux formes : la forme sans bubons et la forme

(¹) Friedrich Schnurrer, *Chronik der Seuchen in Verbindung mit den gleichzeitigen Vorgängen in der physischen Welt und in der Geschichte der Menschen.* 2 *B. Tübingen*, 1823-1825.

avec bubons, correspondant, sous le rapport du mode de propagation, à la forme non-contagieuse et à la forme contagieuse.

L'auteur allemand fonde ses assertions sur les faits recueillis par l'histoire, sans se préoccuper des lois générales de la pathogénie. Il va même jusqu'à justifier le *développement* progressif de la peste, en montrant, d'après la fréquence des bubons observés chez les enfants en 558, l'organisme humain dans le jeune âge plus apte que le corps des adultes, à la formation d'un organe pathologique nouveau. La maladie — on peut deviner la pensée de l'auteur à son langage — la maladie n'est pas un ensemble de troubles fonctionnels dus à l'action d'une cause quelconque sur l'économie humaine, mais une entité, voire un être vivant, un parasite inséré dans l'organisme ; dans la peste de Schnurrer, on croit voir un sauvageon qu'on greffe, qu'on transplante dans une bonne terre, et qui, en produisant enfin des fruits, assure la reproduction et la multiplication de l'espèce.

Cela rappelle les belles observations de Gœthe sur la métamorphose des plantes ; on se serait plutôt attendu à trouver ici comme à sa place naturelle, une application de la doctrine hippocratique, soit que dans la peste, mieux qu'ailleurs, la réaction du principe conservateur et les efforts critiques de la nature médicatrice puissent être mis en lumière — nous ne disons pas, en faveur de la doctrine — ; soit que la maladie, dont il s'agit, se répandit à une époque où « le divin vieillard et son fidèle interprète, le divin Galien » régnèrent despotiquement dans la science. Or les assertions de Schnurrer perdent toute valeur, par l'examen sérieux des faits qui leur servent de bases. Ainsi 1° Aétius n'est pas contemporain de l'empereur Justinien ; il a vécu à la fin du ve siècle, et par conséquent le témoignage de ce médecin est à tort invoqué [1]. 2° Que le nom de *pestis inguinaria* ou *inguinalis* apparaisse pour la première fois après l'épidémie de 557, cela ne prouve rien. Ne faut-il pas un certain temps, surtout dans une contrée et à une époque où le mouvement intellectuel et scientifique est lent ou même rétrograde, pour analyser et enfin pour dénommer toute chose nouvelle ? 3° Le corps des enfants n'est pas plus favorable que celui des adultes au *développement d'un organe pathologique*. On a vu les enfants résister mieux que les hommes les plus forts à une foule de maladies épidémiques, à la fièvre typhoïde, au choléra, à la

[1] Peyrilhe, *Histoire de la chirurgie*, tom. II, liv. VI, p. 763.

peste elle-même. 4° Placer dans le bubon le principe contagieux de la peste, c'est commettre une erreur si grossière qu'il n'est besoin de la démontrer. 5° Peut-on tenir compte de ce qu'on a ou de ce qu'on n'a pas fait mention des bubons avant l'an 550? Si Evagrius ne les avait pas présentés, étant écolier à Antioche, Schnurrer aurait fixé leur première apparition à l'an 558. *Fort heureusement pour l'histoire*, Evagrius a observé la *pestis inguinaria* sur lui-même en 550, et Schnurrer consent à vieillir la *pestis inguinaria* de huit ans. Voilà ce qui n'est pas digne de l'auteur de la *Chronique des Epidémies.* 6° Schnurrer attache une grande importance au silence gardé sur les bubons par les auteurs de la première moitié du VIe siècle, c'est-à-dire aux faits. Mais n'est-ce pas aussi un fait, l'impossibilité d'une métamorphose, d'une formation en deux temps des espèces morbides? Si la peste n'avait pas été constituée dès son apparition à une époque quelconque, avec tous ces caractères essentiels — son caractère essentiel, pathognomonique, c'est le bubon — elle serait une exception bien remarquable parmi toutes les maladies connues. Il faut bien que la métamorphose dont Schnurrer gratifie la peste soit impossible: que deviendraient la certitude de la médecine, le diagnostic, le pronostic, la thérapeutique, toutes les branches de la science et de l'art de guérir, fondées, toutes, sur l'éternelle identité des espèces pathologiques? 7° On pourrait faire encore d'autres objections contre les assertions de Schnurrer, mais déjà la citation suivante nous aurait permis de nous dispenser des objections précédentes, si nous n'avions eu à cœur de rendre aux faits mal interprétés par Schnurrer leur véritable signification. « Les médecins ont fixé la première irruption (de la vraie peste) parmi les hommes à l'époque de la formidable épidémie qui dévasta le monde connu dans le VIe siècle de l'ère chrétienne. Mais cette opinion ne peut plus se soutenir depuis la publication d'un fragment de Rufus, conservé dans un livre inédit d'Oribase. On y lit: « Le bubon, dit Rufus, qui pour des causes manifestes et les premières venues, se développe au cou, aux aisselles et aux cuisses, est avec fièvre ou sans fièvre. Nécessairement la fièvre qui se joint à un bubon est accompagné de frisson; si rien ne s'y associe, il est aisé de la faire cesser sans danger. Mais les bubons appelés pestilentiels sont les plus dangereux et les plus aigus, tels qu'on les voit surtout dans la Lybie, l'Egypte et la Syrie, et dont a fait mention Denys surnommé *Kyrtus* Dioscoride et Posidanius s'en sont surtout occupés au

sujet de la peste qui régna en Lybie. Ils disent que dans cette peste il y avait une fièvre aiguë, de la douleur, une tension de tout le corps, du délire, et le développement de bubons volumineux, durs, et qui ne venaient pas à suppuration. Ces bubons se formaient non seulement dans les lieux ordinaires, mais encore aux jarrets et aux coudes » (1). Rufus d'Ephèse, qui nous a conservé ces détails, vivait sous Trajan qui régna de 98 à 117 ans après Jésus-Christ; les médecins Denys, Dioscoride et Posidonius lui sont antérieurs. Les détails dans lesquels, entre Rufus, la fièvre, le délire, les bubons dans les lieux ordinaires, c'est-à-dire aux aines et aux aisselles, la forme épidémique de la maladie, la contrée où elle régnait (Egypte, Syrie, Lybie), tout cela prouve sans réplique qu'il s'agit véritablement de la peste orientale, de la peste à bubons. Ainsi il demeure établi que la peste a régné dès avant le premier siècle de l'ère chrétienne, et que dès-lors il n'est plus possible d'assigner une date à la première apparition de ce fléau qui a affligé l'Egypte dans l'antiquité comme il l'afflige aujourd'hui » (2).

L'auteur de la *Chronique des épidémies* a distingué deux phases dans l'histoire symptomatologique de la peste et a fixé la première apparition de la forme à bubons et par conséquent la forme contagieuse qu'il rapporte aux bubons au milieu du VIe siècle; il a fouillé dans les livres, en a torturé les passages et a torturé son propre esprit pour établir son édifice sur des bases solides. Rufus arrive et l'édifice élevé par le labeur tombe.

Notre auteur allemand ne se serait pas engagé dans un tissu d'erreurs, s'il avait pris en considération la *forme ordinairement plus grave des premières épidémies*, d'une maladie quelconque comparée à celle des épidémies subséquentes. En effet, d'après une observation d'un haut intérêt, ce qui se passe dans la marche des cas isolés dans une épidémie, se répète dans la marche de la maladie épidémique considérée dans une série de *recrudescences*, et enfin dans l'ensemble de toute la vie de la maladie épidémique. Ainsi, plusieurs maladies, depuis longtemps bien connues, sont moins violentes aujourd'hui qu'autrefois; ainsi, parmi les épidémies successives d'une même ma-

---

(1) *Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editorum*, tom. IV, *curante* A. MAIO, in-8°, *Romæ*, 1831, p. 11.

(2) *Dictionn. de méd.* en 30 vol.; art. peste, par Littré, dans le 24e vol. 1841.

ladie, les premières sont plus meurtrières, du moins plus courtes que les dernières; ainsi dans une seule et même épidémie, les cas individuels observés au commencement de l'épidémie ont une marche plus rapide que ceux de la fin: différences qui dépendent toutes, évidemment, de la même cause, de l'épuisement progressif du principe morbifique et de *l'aliment* qu'il réclame, à mesure qu'ils se consomment l'un l'autre. Or nous avons déjà vu que la deuxième épidémie de Constantinople (557) a duré plus longtemps que la première de 542, et que cette différence de durée s'explique par la violence plus grande de la peste en 542 qu'en 557. Une autre preuve, que la forme de la maladie en 542 était plus grave que celle de la maladie de 557, résulte du détail précieux que nous fournit le passage extrait de Schnurrer et qui est relatif aux bubons observés et chez les enfants et chez les adultes dans la dernière épidémie. En effet, les bubons apparaissent plus souvent au milieu et à la fin qu'au début de la peste, ils sont le plus souvent un accident *secondaire*, selon le terme médical; ils deviennent de plus en plus fréquents à mesure que la durée de l'épidémie, et celle des cas individuels augmente. Au contraire, ils sont d'autant plus rares qu'on est plus près du début de l'épidémie; alors les hommes succombent en deux, en un jour, en quelques heures. De là, est permis de conclure à un rapport étroit entre l'apparition des bubons et la violence du miasme pestilentiel, de telle sorte qu'on a la mesure de celle-ci dans la fréquence de ceux-là. Ainsi la fréquence des bubons dans l'épidémie de 557 vient corroborer la preuve — que nous avons déduite de la durée — de la violence moindre de la peste de 557, que celle de la peste de 542. Là, nous trouvons enfin une explication toute simple, de la mention des bubons par les historiens après la peste de 557, et du silence qu'ils ont gardé sur ce symptôme, avant cette époque.

L'auteur de la *Chronique des épidémies* a été manifestement conduit à fixer au milieu du VIe siècle la première éruption des bubons ou du moins, la forme contagieuse de la peste, qu'il rattache à ces *organes pathologiques*, par une idée préconçue, c'est-à-dire par sa conviction arrêtée à l'avance sur la contagion du fléau, conviction partagée d'ailleurs — c'est là son excuse, — par tous les peuples, et par tous les médecins depuis le XIVe siècle jusque dans les temps les plus récents. Comme il rangeait la peste parmi les maladies les plus contagieuses *(entschiedensten contagiosen Krankheiten)*, comme, d'autre

part, il fallait expliquer pourquoi, pour arriver de l'Orient dans l'Occident, le fléau avait mis un certain nombre d'années (vingt-trois, si on compte de 542 à 565, quarante-quatre, si on compte depuis 531, avec Lebeau, qui semble suivre la leçon de Procope) il trouvait cette explication dans le développement, en 550 et surtout en 558, d'un organe dont il fait, bien à tort, le réceptacle du principe contagieux. Mais la peste à bubons datant d'un temps immémorial, on ne voit pas seulement quel coup est porté par là à la théorie de Schnurrer, qui doit être ici pour nous que d'un intérêt secondaire; on voit — c'est à quoi il nous importe le plus d'arriver — se dresser un dilemme fort menaçant devant l'opinion encore si générale, devant l'opinion sanctionnée par le maintien des quarantaines; on est forcé de dire : ou la peste s'est propagée, par voie de contagion, de 531 ou 542 à 558 aussi bien que de 558 à 594, ou bien elle n'a pas suivi ce mode de propagation. L'importance de la question nous impose le devoir de donner une réponse. Si nous procédions comme a fait M. Schnurrer : nous répondrions que de tout temps la peste s'est propagée par voie de contagion; mais on serait d'autant plus fondé à nous reprocher de la condescendance pour l'opinion contagioniste que nous devons savoir, d'après l'expérience de Schnurrer, ce qu'il en coûte de procéder sous la direction d'une idée préconçue et que nous n'aurions plus pour excuse la conviction unanime des médecins sur la contagion de la peste; car la réaction la plus énergique a lieu depuis un certain nombre d'années par les efforts de Chervin et de son émule, M. Aubert-Roche, contre une opinion incrustée pendant des siècles dans le cerveau des nations et des médecins. C'est aux faits, interprétés avec toute la réserve, toute la rigueur possible, que nous devons demander de quelle manière s'est propagée la peste au VIe siècle (1). Cet examen emprunte un intérêt d'actualité non moins à la réaction moderne qui puise une partie de son énergie aux événements du VIe siècle, qu'à la question plus neuve encore de la contagion du choléra. Nous sommes heureux de pouvoir dire que non seulement les faits que nous avons à produire sont nombreux, mais qu'ils ont encore une singulière analogie avec ceux fournis dans les

---

(1) Nous ne disons pas : *aux faits seuls*, puisque les faits ne sont jamais *nus*, et que celui qui les manie, les vêtit et souvent les travestit plus ou moins.

temps modernes, tant par l'histoire du choléra que par celle de la peste.

Or l'épidémie de peste, qui désola la terre pendant une grande partie du VIe siècle, — elle commença dans l'automne de l'an 531, régna positivement à Marseille en 588, en Italie en 594 — vint de l'Egypte, où, sans doute, elle était déjà endémique, comme elle l'est encore de nos jours; de là elle se répandit — sous la forme épidémique, par conséquent — dans les pays de l'Orient et de l'Occident, ravageant les contrées *successivement* et se déclarant *dans toutes les saisons.* (1) En 542 et surtout en 557, elle dépeupla presque Constan-

---

(1) Nous allons, au moyen des extraits suivants, indiquer à la fois la signification de quelques mots techniques et l'état de la science sur les épidémies au temps d'Hippocrate, de Galien et de leurs serviles imitateurs, ainsi que les notions ajoutées par les modernes. « Le travail d'Hippocrate de Cos, dit Galien (*Com.* I, *in Epid.* I) porte sur les maladies épidémiques, c'est-à-dire sur celles qui règnent momentanément sur les populations. Les maladies épidémiques diffèrent des maladies endémiques, en ce que les premières sont propres pendant un certain temps à une certaine région, tandis que les secondes sont pour ainsi dire attachées par des liens de parenté aux habitants de certaines contrées. Dans le livre *des Airs*, *des Eaux* et *des Lieux*, Hippocrate s'est occupé des maladies endémiques, celles qui sont propres à chaque pays; dans celui-ci, il traite des maladies épidémiques, celles qui pendant un certain temps s'étendent sur les villes ou sur des nations tout entières. Il a l'habitude d'appeler ces deux espèces de maladies παγκοινα, communes à tous et πανδημα, populaires. Il nomme σποραδικα, sporadiques toutes les maladies qui ne sont pas communes à plusieurs, mais qui n'attaquent que quelques individus en particulier. Un peu plus loin, Galien remarque qu'Hippocrate faisait rentrer les maladies *pestilentielles* (νοσηματα λοιμώδη) dans les maladies épidémiques proprement dites, et lui-même ne les en distingue que par leur caractère pernicieux; les unes et les autres dépendent essentiellement des intempéries des saisons.... Si l'on considère qu'Hippocrate, dans le traité qui nous occupe, range exclusivement sous ce nom les maladies annuelles produites par l'intempérie des saisons, on sera porté à regarder le mot *épidémie* comme synonyme de ce que nous regardons comme *constitution médicale* saisonnière intempestive, pendant laquelle règnent sur une masse d'individus des maladies ordinaires qui revêtent toutes un caractère général plus ou moins tranché..... La quatrième constitution renferme de véritables épidémies, comme nous les entendons aujourd'hui. » (DAREMBERG, *Hippocrate*, *Epidémies*, p. 225, Paris, 1843.)

« Comparées aux endémies, les épidémies se généralisent davantage, règnent passagèrement, ne naissent pas comme la plupart des endémies, de conditions

tinople. En 588, d'après des détails fort intéressants par leur ressemblance avec ceux qu'on rencontre dans l'histoire de plus d'une épidémie subséquente, un navire de commerce semble importer le fléau à Marseille. Ce fait emprunte de la vraisemblance au suivant : des personnes qui restaient elles-mêmes préservées du mal, le transportaient d'une maison dans une autre (¹). On remarqua aussi qu'il attaquait dans les mêmes villes certaines maisons, tandis qu'il respectait les maisons voisines. Enfin, nous avons vu qu'en Italie dans l'épidémie de 565, les malades communiquaient leur mal à ceux qui leur donnaient des soins. On pourrait ajouter en faveur du caractère contagieux de cette fièvre véritablement pestilentielle, que, si les historiens dont nous n'avons été dans le précédent récit que l'écho fidèle, n'ont pas accumulé des preuves plus nombreuses de la contagion de cette fièvre, c'est qu'obéissant à une tendance bien connue, ils se sont peut-être complu à signaler surtout les cas où la maladie ne se transmit pas d'individus infectés à des individus sains, regardant comme superflu le soin d'établir ce qui ne faisait l'objet d'aucun doute pour personne (²).

Si l'on rapproche ces faits des caractères propres aux maladies contagieuses, on est forcé de compter la peste orientale au nombre de ces maladies.

---

météorologiques et cosmiques que l'on peut apprécier jusqu'à un certain point, mais se développent sous l'empire de modifications presque toujours inconnues de l'air. Tantôt elles ne sont que l'extension d'une maladie connue, sporadique ou endémique; tantôt elles sont formées par des maladies nouvelles. Beaucoup d'épidémies, ainsi que des endémies, n'ont aucun élément ni infectueux ni contagieux ; mais ces éléments peuvent les compliquer soit isolément soit ensemble : aussi Ozanam admet-il un groupe d'épidémies infectieuses et contagieuses. » (MICHEL LÉVY, *Traité d'hygiène*, tom. II, *passim*. 1845).

Enfin le mot épidémie renferme parfois l'idée d'un mode particulier de développement (par *infection*) ; c'est lorsqu'il est opposé au mot contagion, et l'adjectif *épidémique* devient alors synonyme d'*infectieux*.

(¹) PROCOPE, *de bello Persico*.

(²) Le mot *contagion*, employé vulgairement comme synonyme de maladie contagieuse, désigne en épidémiologie et en opposition avec le mot *infection*, le mode par lequel un individu attaqué d'une maladie transmet cette maladie à un autre, au moyen d'un principe spécifique nommé *contage*, *élément contagieux*, qu'on a comparé au ferment des chimistes, et qui a passé d'un corps à un autre corps, par contact immédiat ou médiat, mais généralement dans le dernier cas, à de très-petites distances.

D'un autre côté, nous remarquons que les historiens recueillent *con amore* beaucoup de faits, qu'avec tous nos moyens de publicité nous parvenons difficilement à réunir, et qui militent en faveur du caractère non-contagieux de la peste. Ici c'est peut-être le cas de diminuer la valeur des preuves apportées, en invoquant la tendance naturelle des écrivains à relever les faits les plus rares et les plus curieux. Mais d'abord, cette tendance est propre aux poètes et aux écrivains profanes, et les médecins, au nombre desquels on a rangé Procope, suivent plus exactement dans leurs descriptions l'ordre de la nature. Ensuite, la contagion et le génie *infectieux* ou *épidémique* peuvent en même temps présider à la propagation des maladies populaires; de sorte que les nombreux indices, les faits variés et étonnants que l'époque fournit en faveur du caractère *infectieux* ou *épidémique* de la peste, conservent toute leur force (1). Or qu'observons-nous? Voici la maladie qui, importée, nous voulons le croire, à Marseille, ne se propage pas lentement, comme font celles qui résultent de sa transmission successive par des personnes contaminées à des personnes saines: elle fait explosion *comme un incendie qui a couvé pendant quelque temps*. Pour se soustraire à une mort certaine, les habitants recourent à l'émigration: ce remède est d'une merveilleuse efficacité. Ils reviennent alors qu'ils croient pouvoir le faire sans danger, mais une recrudescence survient et tue les malheureux qu'une trompeuse

(1) Le mot *infection*, dans le langage ordinaire, exprime les qualités délétères que des substances volatiles communiquent à différents corps. En épidémiologie, il indique le mode de propagation de certaines maladies, dont la cause est l'action toxique exercée sur l'homme par un air contaminé. L'infection suppose 1° un foyer d'émanations délétères, dites *effluves*, quand elles sont dégagées par un marais; *miasmes*, quand elles s'échappent du corps de l'homme malade ou d'une substance animale en putréfaction; 2° le rôle intermédiaire de l'air qui leur sert de véhicule; 3° chez ceux qui en sont pathologiquement affectés, une aptitude spéciale à en subir l'influence.

Comme certaines maladies, sans dépendre d'un élément infectieux appréciable, se développaient cependant avec plusieurs des caractères propres aux maladies réellement infectieuses, et sont, d'autre part, très-distinctes des maladies contagieuses, on a admis, par opposition avec celles-ci, des épidémies produites par une infection considérée dans sa signification la plus ample. Ainsi Fodéré a défini l'*infection*, « le mode par lequel un centre de corruption, aperçu ou *non par nos sens*, donne aux individus soumis à son influence l'occasion de contracter une ma-

sécurité a ramenés. Cette recrudescence, le retour meurtrier de la peste à Constantinople en 557, l'invasion de presque toutes les épidémies, dont l'époque d'apparition a été indiquée, ont lieu sans cause appréciable. De plus, presque toutes coïncident avec l'été : Les épidémies de 565 et 588, régnent aux époques de la moisson et des vendanges ; celles de 542 et de 557 règnent, la première, depuis le mois de février jusqu'à la fin de juin; la seconde, depuis le mois de février jusqu'à la fin du mois d'août. Lors de l'épidémie de 542, un foyer de corruption manifeste, constitué par un mode de sépulture épouvantable, exerce une influence délétère qui s'ajoute à l'action du principe de la peste : celle de Rome (590), si elle était formée par la peste à bubons, a régné en hiver ; mais elle est résultée d'une insalubrité presque palpable. Mainte fois des personnes, fuyant des villes empestées, périssent seules dans les localités où elles se sont réfugiées, sans y importer leur mal. La lecture des historiens contemporains suggère d'autres observations : S'il est vrai que le fléau n'ait cessé dans certaines contrées que faute d'aliment, après les avoir dépeuplées, on est aussi en droit d'affirmer que ce fait, qui d'ailleurs a été sans doute exagéré, a été loin d'être général, et les agglomérations humaines épargnées par le fléau, l'ont été sans qu'on ait su pourquoi, et sans qu'elles se soient isolées des personnes et des choses contaminées.

2° Parmi les historiens, Procope et Grégoire de Tours mentionnent

---

ladie d'une nature particulière, quand les sujets y sont prédisposés. Cette cause a pour caractères 1° de pouvoir attaquer un grand nombre de personnes en même temps, et sans qu'elles aient eu aucune communication entre elles, ni avec d'autres déjà atteintes de la maladie qu'elles contractent; *ce qui constitue proprement l'épidémie, distincte de la contagion ;* 2° d'être soumise à l'action immédiate de la chaleur, et à l'action relative de l'air, des eaux et des vents, de manière à devenir très-active par une température élevée et humide, de se répandre alors de proche en proche par la voie de l'atmosphère, et à perdre sa puissance et même à s'éteindre entièrement lorsque la température baisse, à l'approche de l'hiver ; ce qui n'arrive pas dans les maladies où la contagion s'est ajoutée à l'épidémie simple. L'infection enfin, considérée à elle seule, a pour caractère de cesser ses ravages au fur et à mesure qu'on parvient à assainir les lieux et leur atmosphère, sans qu'il soit besoin d'en séparer les malades d'avec les sains, ce qui ne suffit pas lorsque la contagion s'y est ajoutée, etc. » (FODÉRÉ, *Leçons sur les Épidémies*, tome I, 1822).

avec précision l'importation de la peste d'une maison dans une autre maison, d'un navire de commerce dans une ville (Marseille). Mais ces faits, supposés réels, furent peu nombreux et passèrent sans doute inaperçus. Car de circonstances relatives à la transmission du mal des malades aux médecins, de la ville à la cour, d'un individu ou d'un objet quelconque à un personnage distingué, — car de mesures préservatives commandées par une autorité éclairée ou par l'instinct aveugle du peuple, qui n'attend ni n'écoute toujours les instructions des savants; de tout cela, il n'est pas question. Paul Diacre, il est vrai, a dit (épidémie de 565) que les malades communiquaient leur mal à ceux qui leur donnaient des soins. Mais en supposant que Paul Diacre, qui vécut à la fin du VIIIe siècle, fonde son assertion sur des documents authentiques, il était difficile à un historien profane du moyen-âge [1] de distinguer l'épidémie de la contagion. D'ailleurs, on peut accepter le fait comme réel; la peste sévissait avec fureur en 565, et on sait que bien des maladies épidémiques, quand elles sont violentes, passent pour devenir contagieuses. Mais enfin ce fait est pour ainsi dire exceptionnel et ne saurait guère infirmer cette proposition: D'après les renseignements fournis par l'histoire, la peste s'est plutôt propagée d'une manière épidémique que par la voie de la contagion.

Nous avons été aussi trop absolu, en disant qu'on n'a pas fait mention de mesures préservatives. Narsès aussi actif dans la paix que dans la guerre a essayé d'arrêter les progrès du fléau, mais ses efforts furent impuissants. Ce détail qu'on trouve dans Lebeau, qui lè rapporte peut-être d'après Paul Warnefried et Grégoire de Tours [2], si on admet que Narsès séquestra les individus malades des individus sains, militerait précisément en faveur du caractère essentiellement épidémique de la peste. L'argument puisé dans le silence des historiens sur des mesures appliquées avant la fin du moyen-âge et dérivant du principe de la séquestration, est un des arguments les plus puissants qu'invoquent les anticontagionistes contre leurs adversaires. Car

3° On ne saurait objecter, ainsi qu'on l'a fait, une ignorance extrême et générale des nations du VIe siècle, touchant les maladies conta-

---

(1) Nous n'avons pas de détails, ni même aucune mention de la part des médecins sur la peste orientale du VIe siècle.

(2) LEBEAU, loc. cit., liv. L, p. 5.

gieuses et les moyens de s'en garantir. On connaissait assurément mieux à cette époque qu'aujourd'hui la lèpre des Juifs et leur précaution de séquestrer, de chasser même du camp ceux qui en étaient atteints ([1]). De plus, quand parmi les Romains ou parmi les Grecs eux-mêmes, la lèpre se présentait sous la forme sporadique et non susceptible de se communiquer, non seulement on évitait les malades dans l'appréhension d'être infecté de leur approche, d'inspirer un air souillé par leur haleine, mais on les séquestrait, et tantôt on les nourrissait, tantôt on les laissait mourir de faim ; selon une autre tradition, on les bannissait dans des contrées froides et maritimes d'où l'on pût les rappeler si la maladie s'adoucissait ([2]).

4° Rappellerons-nous enfin les observations qu'on citait avec étonnement à Constantinople, d'enfants morts de la peste dans le sein de leurs mères restées saines, d'une femme enceinte frappée et mourant de la peste, sans que l'enfant, qu'elle mit au monde avant d'expirer, en portât aucun signe? Sans les discuter, nous dirons qu'assurément elles sont moins favorables à l'opinion contagioniste qu'à l'opinion opposée ([3]).

Voilà des faits dont le caractère n'est pas moins tranché que celui des faits exposés avant eux. Ils appartiennent manifestement à la catégorie de ceux qui ont porté les auteurs modernes à distinguer l'épidémie ou l'*infection* de la *contagion*. Il nous eut été facile de multiplier

---

([1]) *Crit sacra ad Levit.*, *cap.* XII ; RICH. MEAD, *Opera omnia.*

([2]) ARET. CAPPAD., *de causis et signis diut.*, *lib.* II, *cap.* XIII, COEL. AUREL., *Morbor. chronic.*, *lib.* IV, *cap.* II ; AET., *lib.* XIII, *cap.* CXX. Arétée de Cappadoce et C. Aurélianus ont vécu dans la première moitié du IIe siècle ; Aétius, à la fin du Ve siècle.

([3]) Ces faits rappellent non seulement des faits semblables appartenant à l'histoire de la *variole*, mais encore ceux d'enfants suçant le lait de mères et de nourrices pestiférées (CHICOYNEAU, *Lettre sur la peste de Marseille*, 1721) ; ceux d'enfants appliqués sans inconvénient au sein de leurs mères atteintes du choléra. Ayant observé, par l'effet d'une inspiration singulière d'une mère, un de ces derniers faits, dans le val de Villé durant l'épidémie que nous eûmes mission d'y combattre en 1849, et encouragé d'ailleurs par des faits semblables cités par d'autres médecins, nous n'avons pas craint, dans l'épidémie de Houssen de 1854, de nous rendre à la demande de deux mères qui, atteintes du choléra après leur récent accouchement, et offrant, après le premier danger passé, une plénitude douloureuse des seins, désirèrent y porter remède en appliquant leurs enfants.

les arguments des deux séries en faveur de l'un ou de l'autre mode de propagation, mais ceux que nous avons rapportés suffisent pour nous permettre de conclure, ainsi qu'on le ferait des relations modernes d'épidémies de peste, que, dans le VIe siècle, ce fut le plus souvent le génie épidémique qui présida à la propagation de cette maladie, mais que, plus d'une fois, l'élément contagieux s'associa à l'élément épidémique — après s'être formé, selon toute apparence, consécutivement à ce dernier.

Les anciens professaient-ils l'opinion que nous venons de formuler? Les auteurs modernes, Fodéré, Ozanam (1), s'accordent à leur refuser toute notion de la contagion, et en effet dans aucun document historique ancien nous ne trouvons formulée la *contagion* opposée à l'*infection*, pas même les traces d'une discussion plus ou moins régulière provoquée par la peste, ni, par conséquent, aucune conclusion relative à l'un et à l'autre mode de propagation. Mais il me semble que nos auteurs, qui sont dans le vrai tant qu'ils entendent parler d'Hippocrate de Galien, ont fait trop bon marché des lumières des médecins du VIe siècle. Tant d'ouvrages de l'antiquité sur des sujets plus importants ont été détruits, en 640, à Alexandrie par l'ordre d'Omar, et dans tout le moyen-âge par l'ignorance des peuples, et les médecins des siècles postérieurs à celui de Galien étaient si paresseux, ou tellement occupés de la considération, des honneurs, des richesses dont on les comblait, qu'il n'est pas étonnant que nous ne possédions aucune monographie sur une maladie particulière, quelque grave qu'elle fût. Mais résulte-t-il de là qu'au sixième siècle on ne connût pas la contagion? Nous rappellerons ce passage relatif aux lépreux et que l'archiâtre Aétius copiait dans sa compilation d'un auteur du IIe siècle après Jésus-Christ. « On a tort, je l'assure, dit Archigène, de ne pas les fuir; car l'air, qu'en respirant nous attirons vers nous, est souillé par les émanations fétides de leurs ulcères et nous inspirons leur haleine viciée (2). » Nous avons dit les moyens préservatifs que cette opinion faisait employer contre ces malheureux chez les Romains eux-mêmes. Bien plus, dans les épidémies de peste même, comme nous

(1) Conf. Fodéré, *loc. cit.*; Ozanam, *Hist. des epidémies*, I, p. 24, 1835.

(2) *Atque ego, (Archigenes), malum esse affirmo cum ipsis conversari: inquinatur enim aër quem inspirando attrahimus, ex ulcerum fœtare et ex vitiatâ spiritus exhalatione.* (Aetius, *lib.* XIII, *cap.* CXX.)

l'avons assez montré tout-à-l'heure, des faits de contagion étaient observés et on devait en observer bien d'autres que les historiens n'ont pas rapportés : l'instinct de conservation du peuple se serait chargé de les relever, s'ils avaient échappé à l'attention des esprits cultivés. Ces faits devant entraîner forcément, s'ils étaient nombreux, des mesures spéciales de préservation, les Grecs, les Romains, les Goths, qui se livraient à des discussions si subtiles sur les dogmes de la foi chrétienne, n'auraient point agité en n'importe quels termes, la question de la contagion et de l'épidémie, une question dont la solution eut tant influé sur la conduite à tenir, une question de vie et de mort, à laquelle les anciens n'étaient pas plus indifférents que nous ? Les médecins en particulier, quoique jurant tous par « le divin Galien, le fidèle interprète du divin vieillard de Cos », auraient-ils gardé le silence en face d'une maladie meurtrière qu'ils virent se propager, tantôt conformément aux doctrines des deux maîtres, tantôt indépendamment d'une constitution particulière de l'atmosphère ? Ce n'eut pas été le moindre miracle de l'époque. Quoi qu'il en soit, de l'absence, que nous constatons au VIe siècle, de mesures de prophylaxie spéciale, il est permis de conclure qu'un certain nombre de faits de contagion n'empêcha pas les médecins et le public de s'accorder sur le caractère essentiellement infectieux de la peste. (1)

Revenant au point d'où nous sommes parti pour arriver à cette conclusion, nous constatons, en résumé, que dans le VIe siècle la peste fut loin de revêtir généralement la forme contagieuse. Cette

---

(1) Il suffira d'extraire le passage suivant du *Traité d'hygiène* de M. le docteur Michel Lévy, pour montrer et la justesse de notre appréciation et l'état actuel de la science sur la même question : « La pourriture d'hôpital, le typhus, la fièvre jaune, la lèpre, le choléra-morbus, etc., sont des maladies probablement infectieuses ; la peste elle-même ne possède la propriété contagieuse que dans des circonstances d'encombrement, de malpropreté, etc., et à un degré infiniment moindre que ne le croit la majorité des contagionistes ; M. Aubert-Roche, digne héritier de Chervin, fait remarquer que la contagion de la peste, *inconnue dans l'antiquité*, et datant seulement de 1546, est une superstition instituée par la politique des papes ; qu'elle fut combattue à sa naissance, puis généralement admise jusqu'en 1720 ; qu'à partir de cette époque la réaction commence, et que sur 78 observateurs qui ont étudié la peste de 1720 à 1842, 50 nient la contagion, 10 l'admettent, 14 en doutent ou lui posent des limites. » (AUBERT-ROCHE, *De la réforme des quarant.* 1844 ; MICHEL LÉVY, *Traité d'hyg.* 1845, tom. II, p. 521.)

manière d'être de la maladie épidémique, déjà si meurtrière et si épouvantable, apporte au moins un tempérament qu'on est heureux de signaler, à l'impression lugubre produite par l'histoire des peuples dont nous parlons. Malheureusement nous n'avons pas fini le récit de leurs malheurs. Car — par compensation de ce qu'il y eut encore de favorable dans la peste — cette maladie ne fut pas la seule qui les affligea dans les deux derniers tiers du VIe siècle. Il en régna encore bien d'autres dont nous devons signaler les plus intéressantes.

Maladies contemporaines de la peste orientale; variole. — Une des propriétés des épidémies est de faire taire les maladies intercurrentes ou de les faire participer à leur nature dans les lieux où elles règnent. La peste d'Orient ne sévissant ni toujours ni dans toutes les contrées à la fois, pendant les soixante ans que nous l'avons suivie, diverses maladies épidémiques ou endémiques furent libres de se développer durant la même période. Il est vraisemblable que, de même qu'on a pu confondre l'une d'elles, une fièvre catarrhale de 590 avec la peste d'Orient, et *vice versa*, de même on aura souvent attribué à cette pandémie des ravages causés par d'autres épidémies. L'expression de *peste*, affectée longtemps par les historiens à toutes sortes de maladies, le terrible renom de la peste nouvelle, une certaine analogie dans les symptômes, tout favorisa cette confusion. Mais celle-ci n'eut pas lieu lorsque les historiens signalèrent, en même temps que l'invasion ou les ravages, les principaux caractères des maladies régnantes. Nous devons à ce soin le moyen de rectifier des erreurs d'auteurs classiques, concernant l'historique de plusieurs maladies. Aussi allons-nous reproduire, sans craindre de trop nous étendre, les détails consignés dans les auteurs occidentaux, et particulièrement ceux qui concernent la variole. On y reconnaîtra facilement cette maladie, quels que soient les noms qui servent à la désigner, mais surtout dans la description qu'en donne Grégoire de Tours.

En 541, selon Sigebert de Gemblours, entre autres fléaux, une maladie avec des vésicules et des pustules affligea les peuples (1). En 569, quatre ans après la mort de Justinien, une maladie avec flux de ventre et des *varioles* ravagea l'Italie et la Gaule; l'année suivante, une maladie affreuse avec des boutons qui ont nom pustules, mois-

(1) *Secutæ variæ clades et malæ valetudines cum pustulis et vesicis populos affixerunt.* SIGB. GEMBL.

sonna le peuple dans les mêmes contrées ([1]). En 580, une maladie à laquelle l'historien des Francs donne indistinctement les noms de *maladie dysentérique*, (morbus dysentericus), de *peste valétudinaire* envahit presque toutes les Gaules. « Ceux qu'elle attaquait étaient pris d'une forte fièvre avec des vomissements, d'une douleur excessive dans les reins et de pesanteur de tête; puis survenaient des pustules ([2]). Des ventouses appliquées aux épaules ou aux cuisses, procurant l'écoulement d'une grande quantité d'humeurs, avec le développement et l'éruption des boutons, sauvèrent beaucoup de malades; de même, les herbes qui servent de contre-poison, prises en boisson, rendirent de grands services. Cette maladie, commencée au mois d'août, attaqua surtout les jeunes enfants. Le roi Chilpéric en fut atteint, et bientôt après le plus jeune de ses fils, qui venait d'être baptisé, la contracta; enfin, le frère aîné de celui-là, nommé Chlodobert, la gagna à son tour. » Frédégonde fut plongée dans la douleur à la vue de ses enfants malades, et accusant de leur danger les vexations qu'avait souffertes son peuple sous son gouvernement et sous celui de son mari, elle jeta au feu les registres des nouvelles taxes qui venaient d'être imposées. Ce qui n'empêcha pas ses enfants de mourir peu de temps après ([3]). Thierry II, petit-fils de Brunehaut et roi de Bourgogne, succomba à la dyssenterie, à l'âge de vingt-six ans. Les ennemis de Brunehaut firent la remarque, voulant faire entendre qu'elle fit empoisonner le prince, qu'il tomba malade deux jours après une discussion violente qu'il eut avec la célèbre rivale de Frédégonde ([4]).

([1]) *Hoc anno morbus validus, cum profluvio ventris et variola Italiam Galliamque afflixit... Hoc anno infanda infirmitas atque glandula, cujus nomen est pustula in suprascriptis regionibus innumerabilem populum devastavit.* MARII, *Episc. Chronic.*

([2]) Ce n'est qu'en 615 qu'apparaît un détail qui complète le tableau de la petite vérole, c'est-à-dire, la *forme confluente*, si l'on s'en rapporte uniquement aux documents historiques. En parlant d'une maladie éruptive à laquelle ils donnent entre autres noms celui d'*Elephantiasis*, qui rappelle le volume effrayant des parties du corps atteintes de la variole confluente, plusieurs historiens font la remarque décisive que les morts devenaient méconnaissables aux yeux de leurs parents, *ita ut nullus mortuum suum cognoscere posset.* (MARIAN. *scot.*)

([3]) GREG. TURON., *lib.* V, 33-34; VI, 14; *Revue des Deux-Mondes*, *loc. cit.*

([4]) ANQUETIL, *Hist. de France*, Clotaire II.

Vers la même époque, la variole régna dans une région fort éloignée. « Depuis la découverte de Reiske, dit l'auteur de la *Chronique des Epidémies*, on a fixé la première apparition de la variole dans l'Arabie occidentale, à l'année de la naissance de Mahomet (572). Vraisemblablement, elle avait déjà pénétré plus à l'ouest, grâce aux relations maritimes devenues très-actives sur les côtes de la Perse et en général dans la mer Rouge par suite de la consommation croissante des productions de l'Inde; mais comme la guerre, connue sous le nom de *Guerre des Eléphants*, et dans laquelle les Chrétiens de l'Abyssinie menacèrent la Mecque, contribua surtout à la propager, on en rattache la première apparition à un miracle qui se produisit, dit-on, dans cette guerre. En effet, lorsque les Abyssiniens étaient sur le point de s'emparer de la Mecque et partant, de la sainte Caaba, le ciel se déclara pour les Arabes, et pour sauver le sanctuaire, il apparut, d'après un passage du Còran et d'après une relation du voyageur Bruce, des nuées d'oiseaux, portant dans le bec et dans les griffes des pierres du volume d'un pois, qu'ils laissèrent tomber sur l'armée abyssinienne. De là les pustules, sur la peau de ceux qui furent atteints (1).

Cette histoire de la variole observée dans l'Arabie suggère deux observations. D'une part, elle fait penser qu'une grêle et des vicissitudes atmosphériques analogues à celle que les historiens ont notées à la même époque dans la Gaule, coïncidèrent avec la variole, dans l'Arabie comme en Europe, coïncidence d'autant plus curieuse que la grêle est un phénomène plus rare dans les régions méridionales de l'Asie; d'autre part, elle montre comment les Arabes firent valoir pour les besoins de leur cause gravement compromise par les succès des Chrétiens, une intervention d'en haut, qui devait leur être toute favorable, tandis qu'en réalité ils eurent leur part des pierres que fit pleuvoir Allah. Car les auteurs modernes, ignorant les faits rapportés plus haut, s'accordent à attribuer l'importation de la variole en Europe aux Maures ou aux Sarrasins qui l'auraient reçue de leurs frères d'Arabie (2). De plus, Moore a cité plusieurs Arabes illustres sur lesquels la variole laissa des traces de son passage sous forme de cicatrices spéciales aux téguments, ou d'opacités de la cornée (3).

---

(1) SCHNURRER, *loc. cit.*, I, p. 144.

(2) GRISOLLE, *Traité de pathol. interne*, Paris, 1844; I, p. 84.

(3) MOORE, *History of the small-pox*, p. 64.

C'est donc tout-à-fait à tort, dirons-nous avec M. Littré, qu'on rapporte ordinairement l'invasion de la petite vérole à l'irruption des Arabes dans l'Occident. Ajouterons-nous, avec le savant écrivain, que cette maladie s'établit dans nos contrées vers la fin du VIe siècle de l'ère chrétienne ? Sans nous fonder sur les auteurs qui montrent dans des passages de Rhazès, médecin arabe du Xe siècle, Galien nommant les varioles (1), ou qui citent Aétius du *deuxième* siècle, comme le premier écrivain qui en ait parlé (2), nous nous contenterons de faire remarquer, combien les *coraux* de la variole — le peuple franc appelait ainsi les boutons de l'exanthème — rappellent l'éruption rouge de la peste d'Athènes, combien le *profluvium ventris* de l'évêque d'Avenche, Marius, le *morbus dysentericus* de Grégoire de Tours ressemble au mal qui, selon Thucydide, descendait chez les Athéniens dans le ventre et causait la mort, par une diarrhée excessive, « à la très-longue peste » — c'est toujours la grande fièvre éruptive d'Athènes, la peste Antonine des historiens — « qui enlevait aussi presque tous les malades par les évacuations alvines, colliquatives » (3).

Même l'histoire du traitement de la *dysenterie* de la Gaule et de la fièvre épidémique de Rome, rapproche les deux maladies. Car, ajoutant ici un détail omis dans l'exposé de la peste Antonine, nous voyons Galien atteint du fléau qu'il voulait fuir, n'échapper au danger qu'en se tirant deux livres de sang, par de nombreuses sacrifications aux extrémités inférieures (4); et c'est le même moyen, *missæ in scapulis sive cruribus ventosæ*, mis en usage par des médecins, disciples fidèles et aveugles de Galien, qui sauva dans la Gaule un grand nombre de malades. Il faut avouer que la peste d'Athènes, la peste Antonine, et la peste valétudinaire présentent, au moins, des analogies aussi variées que frappantes.

En voyant la variole pénétrer dans le palais des rois francs, on est conduit malgré soi à faire un autre rapprochement. Toutes ces maladies que nous avons étudiées jusqu'à présent, quand elles font leur entrée dans le monde, — comme diraient ceux qui datent l'apparition d'une maladie, du moment où elle a été pour la première fois men-

---

(1) RENOUARD, *Hist. de la méd.*, I, p. 416.
(2) OZANAM, *loc. cit.*, tom. III, p. 318.
(3) GALEN., *Com.* III *in Epid.* III, tom. LVII, p. 709.
(4) GALEN., *De cucurbitulis....*, *cap.* XX.

tionnée, — attaquent non seulement les peuples les plus puissants, mais encore ceux qui les gouvernent. Ainsi la grande fièvre épidémique d'Athènes fit périr les enfants de Périclès; leur mort contribua à abréger les jours de ce grand homme, ce qui a fait dire qu'il succomba lui-même à la peste. La même fièvre, régnant longtemps à Rome, sous le nom de peste Antonine, mit fin, dit-on, à la vie de Marc-Aurèle. La peste à bubons, dans sa première invasion à Constantinople, n'épargne pas l'empereur Justinien: un charbon pestilentiel fit désespérer pendant plusieurs jours de sa vie. Athènes, Rome, Constantinople sont les centres de la civilisation de trois âges consécutifs. Quand c'est le tour de la variole — semblable ou non à la fièvre épidémique d'Athènes et de Rome — elle attaque les Francs, que les Grecs, les Romains et les Lombards redoutent également comme la plus farouche et la plus impitoyable des hordes ennemies (¹), mais qui se mêlent aux Gaulois d'une civilisation relativement avancée,

Et la garde qui veille aux barrières du *Louvre*
N'en défend pas les rois.

Que peut-on conclure de ce rapprochement? C'est que nous devons à ce fait, à savoir, l'invasion des maladies en question dans des pays occupés par des peuples considérables et plus ou moins civilisés et même dans le palais de leurs rois, les documents historiques qui les concernent. D'où il ne s'ensuit pas que leur première apparition date de l'époque où elles furent, pour la première fois, décrites d'une manière distincte, mais qu'alors elles exercèrent en tous lieux de grands ravages — *innumerabilem populum devastaverunt.*

Nous devons appliquer cette remarque surtout aux épidémies de variole dont la violence meurtrière ne ressort pas autant que celles des épidémies contemporaines de la peste orientale, de descriptions détaillées et lugubres. Toutefois il est permis de croire que la variole causa une grande mortalité d'après ses divers retours dans la Gaule, d'après la durée d'une de ses épidémies (près de deux ans, 580-581), d'après son extension en Italie, — jusque dans l'Arabie.

Grippe. — Les peuples occidentaux du VIᵉ siècle furent à peine délivrés de la peste orientale et de la variole, qu'une autre maladie,

---

(¹) SISMONDI, *Hist. des Répub. ital.*

qui se distingua également par sa nature maligne, fondit sur eux. En certaines régions c'était une épidémie d'angine : *Ce secont deluge ensivi une pestilence, qu'on apele equinancie*, dit la chronique de Saint Denis (liv. IX). Ailleurs, particulièrement à Tours et dans la Normandie, on était pris de violentes douleurs de tête et on était renversé par terre sans connaissance. Le plus souvent on expirait subitement, en éternuant ou en baillant. En France, en Espagne, en Italie, dans tous les pays où l'on prit note des événements, il est fait mention de cette maladie, sorte de fièvre catarrhale, appelée *influenza* ou *grippe* depuis la fin du dernier siècle, et qui attaqua non seulement les hommes mais encore les animaux [1]. Des recherches faites depuis l'impression de l'article d'avril, nous permettent d'affirmer que c'est à cette épidémie qui régna en 591 ou 592 dans tout l'Occident, et non à la peste orientale que succombèrent les quatre-vingts personnes tombées mortes dans une procession ordonnée à Rome par le pape Grégoire-le-Grand. Pas de doute même sur l'accident qui fut la cause de ces morts subites : car depuis les épidémies analogues des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles on sait de reste qu'à la grippe caractérisée par une irritation de la muqueuse des voies aériennes et par une lassitude extrême, s'adjoignent souvent des fièvres pernicieuses et des apoplexies [2].

La terreur qu'inspirèrent les morts subites survenues dans les circonstances en question, fit contracter l'habitude, conservée encore de nos jours par les personnes les plus âgées de nos campagnes, de faire le signe de la croix devant la bouche, au moment où elle s'ouvre comme vous savez. Ce fait que nous a déjà fait connaître un passage extrait de Gollut, est établi sur les témoignages de plusieurs historiens du VIe siècle. Quant à l'habitude de saluer ceux qui éternuent et de leur dire : Que Dieu vous bénisse (en allemand, *helf dir Gott !*) on s'est trompé quand on l'a fait remonter à notre épidémie ; car elle date de la plus haute antiquité. Néanmoins, elle a dû prendre une nouvelle force et une plus grande extension après les accidents terribles qui compliquèrent l'épidémie de 592. Est-il besoin d'ajouter que l'influence exercée par ce fléau sur les habitudes des peuples ne

(1) GREG. TUR., X, 30. MURATOR., *script. rer. ital.*, tom. I, p. 180.

(2) Conf. BAGLIVI, *de apoplexiis ferè epidemicis opera omnia*, MDCCXLV, p. 183 ; FODÉRÉ, *Leçons sur les épidémies*, tom. I, p. 160.

prouve pas moins que son universalité, qu'il est digne de figurer, à côté de la peste et de la variole, dans le sombre tableau du VIe siècle?

Enfin, pour ne rien omettre, l'histoire de ce siècle a enregistré des épidémies produites dans des localités plus ou moins étendues, par la disette et par des agglomérations de troupes. Nous ne voulons rappeler que les maladies, vraies endémies, dont nos ancêtres, en particulier, eurent à souffrir. L'an 539, les Francs, catholiques appelés par Justinien contre les Goths ariens, barbares appelés par les Goths contre l'empire, étaient entrés en Italie, sous la conduite du belliqueux — mais peu loyal — Theudebert. Après avoir taillé en pièces les Goths, qui étaient allés au-devant d'eux en poussant des cris de joie, après avoir dispersé les Romains, qui étaient aussi sans défense comme sans soupçon, ils furent attaqués à leur tour par l'ennemi qui se plaît souvent à détruire les fruits d'une guerre heureuse. La dysenterie, sinon le typhus des camps, décima cette armée réduite, dans un pays ruiné, à boire les eaux du Pô, et à manger les bœufs, sans doute surmenés, enlevés aux pâturages. Theudebert eut hâte de repasser les Alpes avec les débris de son armée.

En 554, les 75,000 Allemands et Francs, commandés par les deux frères Leutharis et Bucelin, alliés de l'Ostrasien Théodobald, furent encore plus maltraités, dans cette même Péninsule où les attirait la soif du pillage. Déjà Leutharis ramenait, des extrémités de l'Italie vers les Alpes, la moitié de l'armée, chargée de butin, lorsque des fièvres malignes arrêtèrent sa marche (à Cénéta, en Vénétie). Longtemps avant de tomber sérieusement malades, disent les historiens, les hommes étaient comme dans l'ivresse : ils avaient des éblouissements et marchaient en chancelant; enfin ils tombaient à la renverse. Les yeux roulaient dans les orbites et la bouche se couvrait d'écume. Les malades, en proie à une fureur sauvage, proféraient d'horribles cris et se déchiraient les chairs à coup de dents. Ils succombaient tantôt à la violence de la fièvre, tantôt à des apoplexies foudroyantes. Chez d'autres la mort était précédée d'une affreuse céphalgie, et les sens conservaient leur intégrité jusqu'au bout — *mente integra moriebantur.... varia malorum facies : unus omnibus ad mortem exitus* (1). Ce corps d'armée, qui périt ainsi avec son chef, était composé surtout d'Allemani, encore idolâtres ; dans ses dévastations, il n'avait

(1) AGATHIAS, *De bello gothico*, *lib.* II.

pas épargné les églises : sa destruction par la *peste* fut regardée comme le juste châtiment de ses sacriléges.

Quant à l'armée de Bucelin dans laquelle se trouvaient beaucoup de Francs, professant le christianisme, mais qui, néamoins, ne laissait après elle que des cendres et des cadavres, elle rencontra aussi un adversaire plus redoutable que les Romains. L'histoire dit que le manque de subsistances l'ayant forcée de se nourrir de raisins, elle fut ravagée par la dysenterie. Il faut croire que la maladie fut l'auxiliaire le plus puissant de Narsès, d'ailleurs général habile et à la tête de troupes aguerries, puisqu'elles étaient formées par des Hérules, des Lombards, des Huns, des Perses transfuges. Comment s'expliquerait-on les résultats de la bataille du Casilin dans laquelle, s'il faut en croire Agathias, de trente mille Allemands et Francs, il n'en échappa que cinq, tandis que les vainqueurs n'auraient perdu que quatre-vingts hommes, tués au premier choc ?

LACH, docteur en médecine à Colmar.

(La suite à une prochaine livraison.)

CHARTE CONSTITUTIONNELLE

DE

L'EMPIRE DE RUSSIE.

Dans un moment où les esprits les plus tièdes sont tenus en éveil par la question que la diplomatie européenne n'a pu résoudre pacifiquement, le petit travail que la *Revue* offre à ses lecteurs est, sous plus d'un rapport, digne d'attention. Au point de vue historique, il emprunte son intérêt à la situation actuelle des choses, et au point de vue bibliographique c'est une page de plus fournie à l'*Index politique* de l'histoire des nations. Sous ce double rapport il nous a paru utile de recueillir ce document dont s'agit.

« On sait qu'en l'année 1818 l'empereur Alexandre Ier avait exprimé l'intention formelle, et sans doute sincère, d'accorder à la Russie une Constitution libérale et représentative. Il la promit solennellement dans un discours qu'il tint en langue française, lors de la diète polonaise à Varsovie, le 27/15 mars 1818. Ce discours célèbre se trouve dans le *Moniteur universel*, nº 107, du 17 avril 1818; dans l'*Annuaire historique* de Lesur, pour 1818, Paris 1819, 8°, pages 270-271 et 456-458; ainsi que dans le *Journal de Francfort*, nº 101, du 11 avril 1818, pages 2 et 3. Il parut en allemand dans plusieurs journaux et recueils, par exemple dans le *Frankfurter-Zeitung*, Nº 102, du 12 avril 1818, pages 1-2; dans le *Journal politique et d'avis littéraires*

et autres, année 1818, I[er] volume, livraisons 1 à 6, publié par une société de savans. Hambourg, office postal et chez Hoffmann et Campe. 1818, 8°, 4[e] livraison, avril, pages 298 à 303.

« Il faut remarquer que ce discours, prononcé par l'empereur Alexandre dans un moment d'inspiration libérale, a été traduit en langue russe et publié dans les journaux de S[t]-Pétersbourg et de Moscou, ainsi que dans le *Journal d'histoire, de statistique et de géographie*, recueil mensuel rédigé par Gavrilof, professeur de l'université, cahier de mai 1818. De façon que tous les sujets russes ont pu lire et connaître la promesse formelle de leur souverain, de leur octroyer une Constitution libérale. Les passages qui s'y rapportent dans le *Journal allemand de Francfort* et dans le *Correspondant impartial*, s'expriment ainsi :

« L'organisation qui était en vigueur dans votre pays a permis l'éta-
« blissement immédiat de celle que je vous ai accordée en mettant
« en pratique les institutions libérales qui ont été constamment l'objet
« de ma sollicitude et dont j'espère pouvoir, avec l'aide de Dieu,
« étendre la bienfaisante influence sur tous les peuples que la provi-
« dence a confiés à mes soins.

« Vous m'avez ainsi offert les moyens de montrer à ma patrie ce
« que depuis longtemps je préparais pour elle et ce qu'elle obtiendra
« lorsque les bases d'une œuvre si importante auront reçu les déve-
« loppements nécessaires (1). »

---

(1) Le passage dont s'agit est relaté dans une autre traduction du *Journal d'Augsbourg*, supplément N° 94, du 4 avril 1855.

Sir Archibald Alison, auteur de l'*Histoire de l'Europe depuis le commencement de la Révolution française, en* 1789, *jusqu'à la bataille de Waterloo* (en anglais), a fait mention de ce discours dans son nouvel ouvrage de l'*Histoire de l'Europe depuis la chute de Napoléon, en* 1815, *jusqu'à l'accession de Louis-Napoléon, en* 1852. (WILLIAM BLACKWOOD *and* SONS, *Edimburg and London*, 1853, 8°, vol. II, page 175) et outre le passage principal précité « j'espère pouvoir, avec l'aide de Dieu, étendre la bienfaisante influence, etc. » il m'a communiqué encore un auteur qui a été reproduit en allemand dans le *Journal politique*, *loco citato*, pages 301 et 302, et dont voici la traduction : « Montrez à vos contemporains que les institutions, dont on voudrait confondre les principes, consacrés à jamais, avec les doctrines révolutionnaires qui, de nos jours, ont menacé le système social d'une affreuse catastrophe, ne sont pas une dangereuse illusion, mais que ces principes, lorsqu'ils sont pratiqués avec sincérité et dirigés dans de pures inten-

« Dans le discours (¹) adressé par l'empereur, le 29 avril 1818, aux représentants de la Diète, lors de la cloture de la session, il y a lieu de remarquer les passages suivants.

« Un seul des projets de loi qui vous ont occupé, a reçu l'assenti« ment des deux chambres. Ce résultat est dû à leur conviction et à « leur conscience. Je ne puis qu'y applaudir, car cela prouve l'indé« pendance de vos délibérations. Librement élus, vous avez du déli« bérer librement. A cette double indépendance se rattachera toujours « le vrai caractère d'une représentation nationale, telle que celle que « j'ai voulu réunir pour entendre par elle l'expression libre et com« plète, de l'opinion publique. Une assemblée ainsi constituée est « seule propre à garantir au gouvernement la certitude qu'il ne don« nera au peuple d'autres lois que celles qui répondent à ses besoins.

« Les devoirs que j'ai à remplir envers ma patrie m'obligent à vous « quitter; mais votre sort occupera constamment mes pensées. Je « reparaîtrai parmi vous, pour participer à vos progrès dans la belle « carrière qui vous est ouverte et pour vous faire goûter de nouveaux « fruits de ma sollicitude.

« Polonais, je persiste à accomplir mes intentions; elles vous sont « connues.

« Emportez, en retournant dans vos foyers, le témoignage d'avoir « travaillé pour le bonheur de vos concitoyens et pour le bien de votre « patrie.

---

tions vers un but conservateur et utile à l'humanité, s'accordent parfaitement avec un régime d'ordre, et que, harmonisés ensemble, ils produisent le vrai bonheur de la nation. » Sir Archibald Alison cite pour y avoir puisé l'*Annuaire* de Lesur et la *Biographie universelle*, vol. 56, pages 185-186.

(¹) Il est étonnant que ce discours de Cloture ne se trouve pas dans l'*Annuaire historique* de Lesur, de 1818, pages 274 et 458. Il a été réimprimé dans le *Journal de Francfort*, N° 130, du 10 mai 1818, pages 2 et 4, et dans le *Moniteur universel*, N° 136, du 16 mai 1818, page 605, col. 1 et 2. Le journal allemand de Francfort n'a pas donné la traduction de cette pièce importante, et en fait seulement mention en deux lignes, dans le N° 131, du 11 mai 1818, pag. 2, col. 1. Le *Correspondant impartial de Hambourg* en contient la traduction allemande *in extenso* dans son N° 74, du 9 mai 1818, pages 1 et 2, en y ajoutant une partie du texte français, de même le *Journal politique*, *loc. cit.*, 5ᵉ pièce, pages 425-428.

« Souvenez-vous que cette patrie, qui est élevée à la dignité d'un « Etat libre et indépendant, vous contemple d'un œil attentif dans « vos relations privées et domestiques. »

« Pour ce qui concerne l'acte constitutionnel lui-même, dont il est question dans les *Feuilles littéraires et critiques* de Hambourg, l. c., il ne fut pas imprimé durant la vie de l'empereur Alexandre. Elaboré à Varsovie en 1819 et 1820 par ordre de l'empereur par M. Nicolas Novossiltzof (le même qui depuis a été élevé à la dignité de comte par l'empereur Nicolas) et par le prince Pierre Wiazemsky (auteur et poète célèbre) cet acte a seulement été publié en 1831, après la révolution du 19 novembre 1830, par le gouvernement révolutionnaire de la Pologne. Il parut à Varsovie en 1831, imprimé en langue russe avec traduction française en regard. Le titre français est : *Charte constitutionnelle de l'empire de Russie.* Cet écrit est une grande rareté bibliographique en ce que, après la prise de Varsovie, presque tous les exemplaires en ont été brûlés.

« Voilà donc un nouvel article à ajouter au *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique* des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés, qu'a publié Gabriel Peignot ! Le texte de cet ouvrage est précédé de la suscription : *Bucher bibliographique.*

« Le texte français de cette charte a été réimprimé dans le 5e volume du *Portfolio*, ou collection de documents politiques relatifs à l'histoire contemporaine. Traduit de l'anglais, tome 5, XXXIV-XLI. Hambourg, Auguste Campe, 1837, 8°, Nos XL et XLI; avec une introduction signée par André Horadyski, ministre ad intérim des affaires étrangères de Pologne, et datée de Varsovie le 3 juillet 1831. Cette introduction mentionne entr'autres qu'on a trouvé dans les papiers de M. de Novossiltzoff deux copies du projet de constitution, dont l'un en langue russe, l'autre en langue française, mais on regrette beaucoup qu'on n'ait découvert aucune trace ni de l'époque à laquelle ces projets ont été rédigés, ni de la manière dont ils sont parvenus entre les mains de M. de Novossiltzoff, ni enfin les ordres qu'il a pu avoir reçus à cet égard. En tête de la charte constitutionnelle se trouve le passage du discours d'ouverture de la Diète : « En mettant en pratique « les principes de ces institutions libérales, etc. » Aux pages 418 et 419 se trouve une observation finale.

« Aucun exemplaire de la charte constitutionnelle russe, imprimée à Varsovie en 1831, ne se trouve déposé au Kremlin de Moscou. C'est

par erreur que M. le professeur Blasius, et après lui M. le bibliothécaire en chef Klemm (Feuilles littéraires et critiques de Hambourg), l'ont prétendu. Mais au Kremlin se trouve la Constitution que l'empereur Alexandre accorda à la Pologne en 1815. Cette charte polonaise a été déposée, par ordre exprès de l'empereur Nicolas, au musée du Kremlin, sous le portrait en pied de l'empereur Alexandre, par conséquent à ses pieds. »

(Traduit de l'allemand, N° 28 du 7 avril des « *Hamburger literarische und kritische Blätter.* »)

La direction de la *Revue.*

BIBLIOGRAPHIE.

L'EGLISE ET L'ECOLE. *Discours pononcé à la rentrée du Séminaire protestant de Strasbourg, le 20 novembre 1854, par* EDOUARD REUSS (professeur). Prix 50 centimes au profit d'une œuvre de bienfaisance. — Strasbourg, Treuttel et Würtz, 24 pages 8°.

L'Ecole dont il s'agit n'est pas l'Ecole en général, vaste laboratoire des connaissances humaines, ce n'est pas non plus l'Ecole primaire, c'est l'Ecole théologique ou la Théologie. Si la question des rapports de l'Université ou de ceux de l'Ecole primaire avec l'Eglise est plus brûlante et présente un intérêt plus universel, celle que l'auteur a choisie touche de plus près l'auditoire auquel il s'adresse. Faire comprendre aux futurs ministres de l'Eglise qu'en travaillant pour acquérir des connaissances théologiques, ils travaillent déjà pour cette Eglise même et non pas pour eux seulement, c'était sans doute une belle et noble tâche. Elle a été noblement remplie. L'auteur commence par établir qu'en dehors du protestantisme le rapport de l'Ecole à l'Eglise ne peut être qu'une « subordination absolue », il s'attache ensuite à montrer comment ce rapport a été compris à

diverses époques dans l'Eglise protestante. L'époque de la réformation où la science théologique a été l'auxiliaire du mouvement ecclésiastique — l'époque immédiatement suivante avec son nouveau scolasticisme au service d'une nouvelle orthodoxie, — la période de Spener et des piétistes renversant l'empire des formules — le mouvement rationaliste et critique parvenant jusqu'aux limites de la négation — enfin la période nouvelle inaugurée par Schleiermacher où les efforts les plus généreux tendent à amener une conciliation entre la foi et la science — toutes ces phases diverses sont caractérisées à grands traits de pinceau et avec cette admirable concision de langage qu'on connaît aux ouvrages de M. Reuss. Le grand travail théologique qui se fait actuellement dans l'Eglise réformée de France devient ensuite l'objet de l'attention particulière de l'auteur et en montrant que ce travail comme le travail non moins important que poursuit l'Eglise elle-même au moyen de ce qu'on nomme aujourd'hui la mission intérieure, a pour but essentiel la conversion de l'*individu*, il arrive à la péroraison. Cette péroraison est un morceau d'une véritable éloquence d'autant plus rapprochée de la perfection qu'elle est plus éloignée de la phrase, d'autant plus saisissante qu'elle est moins prétentieuse. La mort de cet orateur chrétien qui personnifiait si bien en lui-même cet accord de l'Eglise et de la science au moyen d'une véritable piété, la mort de Verny dans la chaire de Saint-Thomas, de Verny, proclamant au milieu de circonstances augustes et critiques la seule chose nécessaire et glorifiant les véritables fondations de l'Eglise protestante, fondations que les attaques humaines ne renverseront point — cette mort est présentée par M. Reuss avec des accents qui rappellent et son regrettable ami lui-même et les plus beaux modèles du genre.

M. Reuss a voulu faire bien plus que de prononcer un beau discours académique, il a voulu produire un résultat durable dans l'âme des futurs serviteurs de l'Eglise. S'il n'avait pas réussi, ce serait le cœur de ses auditeurs qu'il faudrait accuser et plaindre. Mais certes « le semeur sortit pour semer et..... quelques graines tombèrent dans une bonne terre » !

H. Kienlen.

COUP-D'ŒIL

SUR LES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MULHOUSE

PENDANT L'ANNÉE 1854 (1).

Il y a vingt-cinq ans quelques hommes, amis du progrès, fondèrent la Société industrielle ; plusieurs d'entr'eux fréquentent encore régulièrement les séances, et continuent à apporter, sans relâche, le fruit de leurs recherches ou de leurs observations. Les secrétaires qui se sont succédés ont chaque année réuni, dans un rapport, l'analyse des travaux qui avaient occupé la Société industrielle. En relisant ces compte-rendus, on est frappé de la régularité qui caractérise la marche de l'institution. Sans doute, il y a eu des époques où les communications étaient moins nombreuses, où l'ardeur des comités semblait se ralentir ; mais ces époques n'ont été que de courte durée, et chaque période a fourni son contingent d'inventions nouvelles, ou d'applications intéressantes.

Les grandes commotions politiques qui se sont succédées si rapidement en France, et au choc desquelles tant d'institutions plus

---

(1) Nous extrayons du dernier Bulletin cet aperçu des travaux de la Société industrielle. Il rentre naturellement dans le cadre des publications de la *Revue* et les sympathies du public de la province où cette éminente et laborieuse association a son siége ne sauraient lui faire défaut. Cette seule considération expliquerait, s'il en était besoin, l'accès que la *Revue* donne à ce document dans ses colonnes.

anciennes n'ont pu résister, ont passé sur la Société industrielle sans l'atteindre ; les crises commerciales qui, malheureusement, ne sont que trop fréquentes dans notre pays, ont détruit bien des fortunes et découragé bien des talents, sans que leur influence se soit autrement fait sentir sur l'association qu'en ravivant le zèle de ses membres, toujours prêts à chercher le remède aux maux qui font souffrir l'industrie. Poussés sans cesse par l'exemple de leurs devanciers, et par ce besoin d'activité qui distingue si bien les populations de nos contrées, ils n'ont point négligé, aux époques prospères de chercher la solution de problèmes utiles ; ils ont choisi ces moments heureux pour élaborer des questions intéressant plus particulièrement les classes ouvrières, dont ils ont toujours si bien senti le besoin d'améliorer le sort ; ou pour provoquer, comme cela a eu lieu il y a peu de mois, la création ou le développement d'institutions destinées à propager à Mulhouse le goût artistique et à y enseigner les principes de cet art par lequel la France entière a tant brillé à ces concours universels, qui sont comme la pierre de touche de l'industrie de tous les peuples.

En voyant cette constance dans la marche de la Société, on se demande comment elle a pu traverser tant de crises et, livrée à ses propres ressources, comment elle a pu survivre à tant d'institutions, que d'autres centres, jaloux du crédit qui accueille partout les publications et les travaux de la Société industrielle de Mulhouse, ont cherché à fonder aux prix des plus grands sacrifices.

Ce succès, il sera permis de rappeler à qui et à quoi il est dû. Il n'appartient point au secrétaire de citer ici les noms de tous ceux qui y ont contribué ; ces noms sont tous présents à la mémoire de tous, et si chaque année, l'association a malheureusement à regretter la mort de quelqu'un de ses collaborateurs les plus actifs, elle a aussi à enregistrer la bienvenue de quelques jeunes membres, pour lesquels l'exemple de leurs devanciers ne saurait être perdu. Qu'il soit permis seulement de rappeler que c'est à la générosité de M. Nicolas Kœchlin que la Société doit le local qu'elle occupe aujourd'hui. Une institution si richement dotée ne saurait s'éteindre, un don si généreux doit porter ses fruits.

Les bons rapports qui ont toujours existé entre les différents membres de la Société industrielle, l'esprit communicatif propre à la localité, la marche régulière que MM. les présidents ont su donner

aux travaux, le talent avec lequel ils ont toujours conduit les discussions, et, par dessus tout, le zèle infatigable que le président actuel voue depuis tant d'années à l'œuvre commune, voilà les raisons de ce succès ; et, il est permis de s'en réjouir, ces causes étant permanentes, l'avenir de la Société industrielle est assuré.

Sa position financière s'améliore tous les jours ; sa dette, dans deux ans, sera éteinte, et disposant alors de ressources plus grandes, elle saura, il n'en faut pas douter, les utiliser pour l'avancement de l'industrie.

Le secrétaire suivra dans le résumé qu'il est appelé à présenter aujourd'hui, la marche adoptée dans les rapports du même genre, qui ont été communiqués les années précédentes ; mais avant de commencer, il réclame toute indulgence du lecteur pour l'imperfection de son travail.

COMITÉ DE CHIMIE.

Parmi les travaux qui ont occupé le comité de chimie pendant cette année, figure un mémoire de M. Schlumberger, sur le rouge de murexide ; c'est au mois de décembre que la Société a entendu la lecture du rapport de M. Dr Dollfus fils, présenté au nom du comité sur cet intéressant objet.

Dans le dernier résumé, le secrétaire a déjà eu à parler du mémoire de M. Albert Schlumberger ; il n'entrera point aujourd'hui dans des détails qui pourraient paraître une répétition de ce qui a été dit l'année dernière, à pareille époque ; il se bornera à constater que, dans son travail, le rapporteur a examiné successivement tous les faits avancés par M. Albert Schlumberger, et qu'il a pu reconnaître ainsi toute l'exactitude des expériences que celui-ci avait entreprises sur la coloration des tissus par le rouge de murexide.

En terminant, M. Dr Dollfus fils émet l'opinion que les teintures, présentées par M. Albert Schlumberger, pourraient bien n'être autre chose que la pourpre des anciens, dont depuis tant d'années l'usage s'est complètement perdu. M. le Dr Sacc, qui, le premier, avait communiqué cette hypothèse au rapporteur, en a de nouveau entretenu la Société dans la séance mensuelle de juin. Les renseignements qu'il a pu recueillir depuis, et l'occasion qu'il a eue d'approfondir davantage cette importante question, l'ont confirmé dans son idée première ;

cependant, il a cru devoir engager la Société industrielle à se procurer les mollusques au moyen desquels on obtenait ces belles couleurs, afin de pouvoir les comparer à celle produite par les modifications de l'alloxane. La Société a compris l'intérêt qui se rattache à ce travail, et elle s'est adressée à M. Ch. Schlumberger, ingénieur des constructions navales à Toulon, le priant de lui envoyer, s'il en trouvait l'occasion, une certaine quantité de *murex brandariis*, et de *purpurea hemastoma*, que le comité de chimie aurait été chargé de préparer en vue de la teinture.

Malheureusement, la longueur du voyage, et peut-être la manière dont ils ont été expédiés, ont été un obstacle à ce que les mollusques, obligeamment recueillis par M. Schlumberger, arrivassent dans un état de conservation assez parfait pour pouvoir être utilisés; la Société s'est adressée une seconde fois à M. Schlumberger, qui a promis de chercher à remplir la demande qui lui a été faite.

D'un autre côté, M. Reber, de Ste-Marie, a cherché par différentes méthodes à préparer l'alloxane en quantité assez considérable pour pouvoir l'utiliser dans l'industrie. Il s'est servi du guano du Pérou comme matière première, et, en extrayant d'abord l'acide urique dans un état de pureté suffisant, il est parvenu à préparer quelques kilogrammes d'alloxane, dont il a soumis un échantillon. Le prix de 130 fr. le kilogramme, auquel il a dit pouvoir livrer ce produit, a paru sans doute très-élevé; mais, eu égard à sa richesse colorante, il reste au-dessous de plusieurs autres substances, telle que la cochenille, dont l'emploi est cependant si répandu. En effet, une dissolution toute gommée, donnant des couleurs d'une intensité moyenne, ne revient pas à moins de 2 fr. 60 le litre, et si, comme nous n'en doutons point, l'emploi de l'alloxane prenait un certain développement, si l'on parvenait à créer des genres nouveaux dans l'exécution desquels on fasse entrer ce produit, ce prix se réduirait considérablement.

La Société a décidé l'impression dans ses Bulletins du mémoire de M. Albert Schlumberger, ainsi que du rapport auquel il a donné lieu; elle en a ordonné de même pour la note intéressante de M. le docteur Sacc, en attendant que le comité soit à même de présenter ses conclusions.

M. Albert Hartmann nous a entretenus d'un nouveau mode de préparation de réserves pour couleurs vapeurs. Depuis longtemps cette

question avait été le point de départ de bien des recherches, car chacun a compris de quelle utilité sa solution serait pour la création de genres nouveaux dans la fabrication des tissus imprimés. Jusqu'à présent, les réserves mécaniques que l'on avait seules employées avec quelques succès, n'avaient donné que des résultats peu satisfaisants ; aussi leur application était-elle très-restreinte. M. Hartmann a eu l'heureuse idée d'employer à la préparation de ces réserves, des substances dont l'action chimique était aussi utile que leur action mécanique ; il a choisi l'hydrate d'alumine qui, mélangé en certaines proportions à la craie en poudre, et à la gomme Sénégal, d'autres fois à la terre de pipe, lui a permis de résumer assez complètement des couleurs vertes, brunes ou grenates, sur tissus de coton, sur mi-laine, comme l'a fait remarquer M. Royet qui avait été chargé du rapport sur la note de M. Hartmann. Le ponceau, le grenat se réservent assez bien ; mais, les verts foncés n'ont donné de résultat satisfaisant qu'autant qu'il n'entrait dans leur composition que des proportions très-faibles de sulfate ou de carmin d'indigo. Les couleurs à la laque sur pure laine, n'ont été qu'imparfaitement réservées par les procédés qu'indique M. Hartmann ; il faut attribuer cet insuccès au ramolissement de la réserve, par le fixage humide nécessaire à la combinaison de ces couleurs avec le tissu, à la trop grande affinité des matières colorantes pour la laine, et peut-être encore à ce que la matière colorante, saturée de base, et formant avec elle un sel défini, ne peut plus se combiner à une nouvelle proportion de cette dernière, quoique rendue alcaline par la craie, elle se fixe parfaitement sur la laine. Le N° 123 des Bulletins renferme la note de M. Hartmann, dont la publication a été jugée utile dans l'intérêt de l'industrie de l'impression ; on l'a fait suivre du rapport présenté par M. Royet sur ce sujet.

M. Gerber a lu, dans la séance de janvier, une note sur un mémoire que M. Ch. Benner, à Darnetal, avait adressé, et traitant de la substance appelée *lo-kao*, ou vert de Chine ; n'ayant trouvé dans le mémoire de M. Benner aucun fait nouveau, et M. Plessy ayant présenté, sur ce même objet, quelques semaines auparavant, un travail très-complet publié dans les Bulletins, le comité, tout en remerciant M. Benner de sa communication, en a simplement proposé le dépôt dans les archives.

MM. Rolfs et Ce, de Cologne, avaient depuis longtemps soumis à

l'examen de la Société une machine à imprimer, de leur invention; une commission, composée de plusieurs membres des comités de chimie et de mécanique, s'est chargée de ce soin, et M. Gerber en a présenté les conclusions, desquelles il résulte que cette machine peut être bonne dans des applications très-limitées; mais que, dans l'état où elle se trouve, elle ne peut remplacer ni la perrotine, ni les machines à imprimer au rouleau. Elle renferme quelques applications ingénieuses sur lesquelles la commission a appelé l'attention, mais l'imperfection des produits qu'elle fournit, la fera toujours rejeter par les établissements d'Alsace, malgré les quelques avantages qu'elle peut présenter dans des conditions beaucoup trop restreintes. Elle fonctionne cependant dans les ateliers de MM. Rolfs, mais seulement pour l'impression de réserves, en dessins spéciaux. La Société, d'après ces conclusions, a simplement décidé l'envoi aux inventeurs d'une copie du rapport de M. Gerber.

M. le docteur Sacc, membre de la Société, ayant transmis un mémoire relatif à l'application de l'aloës et de ses dérivés à la teinture et à l'impression, le comité de chimie, chargé du soin de l'examen de ce travail, a présenté, à ce sujet, par l'organe de M. Albert Schlumberger, un rapport duquel il résulte que l'acide chrysomique, qui se prépare en faisant réagir l'acide nitrique sur l'aloës, donne, par l'impression, des teintes roses ou violettes, à volonté; que l'on peut même obtenir des gris de différentes nuances.

Par la teinture, le coton ne se colore point, tandis que la laine et la soie prennent de belles nuances marrons, olives, oranges ou jaunes, suivant qu'on varie les mordants.

Les chrysammates de soude et d'ammoniaque donnent aussi, combinés à l'alumine, au fer ou à l'étain, les nuances les plus variées; mais le chrysammamate d'ammoniaque lui a fourni de très-beaux gris sur coton. Il les a associés à des couleurs garancées, et a obtenu ainsi un genre nouveau : il suffirait, en effet, d'imprimer une solution épaissie de chrysammamate d'ammoniaque, en même temps que des mordants rouges, noirs ou violets, de fixer par l'action de vapeur et de teindre en garance ou garancine, comme à l'ordinaire, pour obtenir sur un tissu de coton les couleurs garancées ordinaires, unies à un beau gris perle parfaitement solide. Le rapporteur a cherché à faire ressortir les avantages de ce genre, qui, par la raison que le sel de M. Sacc n'attire point la matière colorante de la garance, serait

d'une fabrication très-économique et permettrait de réaliser des effets que l'on n'a pu obtenir jusqu'ici par une voie détournée, et beaucoup plus coûteuse. Cependant, avant de fonder un grand espoir sur cette nouvelle application de l'aloës, il convient d'en bien examiner toutes les faces, et de répéter un peu plus en grand, que l'auteur ne l'a fait, des essais d'un si grand intérêt; c'est dans cette intention surtout, en même temps que pour constater un fait nouveau, que l'impression de la notice de M. Sacc, et du rapport de M. Schlumberger a été décidée.

M. Albert Hartmann a repris des recherches que bien des chimistes avant lui avaient entreprises sans arriver à un résultat satisfaisant; il a communiqué les différents faits qu'il a observés, et les applications qu'il a pensé que l'industrie pourrait en tirer: il s'agit de la fixation sur les tissus de la *chlorophyle* ou matière colorante verte des plantes.

M. Luzy a soumis un rapport que le comité de chimie l'a chargé de faire sur la note de M. Hartmann; il a répété toutes les expériences de ce dernier, et, après en avoir constaté l'exactitude, il a conclu à l'impression dans les Bulletins du rapport, ainsi que le travail qui y a donné lieu.

Dans le courant de l'année la Société a reçu plusieurs communications relatives aux arts chimiques, sur lesquelles le comité ne s'est point encore prononcé, ou bien sur lesquelles il a jugé inutile de faire des rapports, leurs auteurs se bornant à l'énoncé ou à l'explication de certains faits auxquels un examen n'ajouterait rien.

De ce nombre a été une communication faite par M. Ed. Schwartz, sur des expériences entreprises par lui dans le but d'utiliser, en teinture, une plus grande quantité de la matière colorante de la garance; il a réduit cette racine en poudre, beaucoup plus fine qu'on n'a l'habitude de le faire dans le commerce, et même, pour arriver à un dégré de division plus grand, il l'a triturée avec différentes substances, dont l'action chimique devait être nulle; malheureusement, il n'est arrivé dans tous ses essais qu'à des résultats presque toujours négatifs. Néanmoins, pour conserver la trace de ce travail, qui ne manque point d'intérêt, l'impression dans les Bulletins de la Société en a été décidée.

Dans la séance du mois de mars, M. Ed. Schwartz a déposé sur le bureau une brochure allemande du Dr Schœnbein, à Bâle, et traitant d'un nouveau composé du soufre, présentant des propriétés décolo-

rantes très-curieuses. M. Schwartz a même répété devant l'assemblée une partie des expériences consignées dans le mémoire de M. Schœnbein, et l'a mis à même de juger de l'intérêt de la découverte du savant professeur. Je ne m'étendrai point sur ce sujet, le comité de chimie n'ayant pas rendu compte de l'examen qu'il a dû faire de la brochure de M. Schœnbein. Jusqu'à présent cette nouvelle découverte n'a pas reçu d'application, et n'est encore qu'à l'état d'expériences de laboratoire ; un jour, sans doute, la chimie industrielle saura en faire usage et le nouvel agent décolorant prendra sa place à côté du chlore et de l'acide sulfureux, dans l'industrie du blanchiment ; c'est là un beau problème que le comité de chimie devrait prendre à cœur de résoudre.

M. Mathieu Plessy, membre de la Société, a soumis une traduction d'un travail anglais, de M. Walter-Crum, sur différentes combinaisons de l'acide acétique avec l'oxyde aluminique. Ce mémoire a aussi été renvoyé au comité de chimie qui en a proposé l'impression.

Plus tard, M. Plessy a soumis une note sur un nouveau produit chimique auquel il a donné le nom de vermillon d'antimoine, et dont la formule serait SbS_3. La communication de M. Plessy a été accueillie avec tout l'intérêt qu'elle mérite et le comité de chimie a été chargé d'en faire l'examen, en même temps que la Société adressait à son auteur des remercîments bien mérités.

Dans le courant de l'année, M. Hæffely, de Manchester, a présenté une note sur le raffinement de l'indigo, et sur la préparation en grand de l'indigotine, qu'il livre aux teinturiers du Yorkshire.

Le comité de chimie a encore à rendre compte de ces deux mémoires, ainsi que d'une note de M. le Dr Sacc, relatant quelques essais de teinture faits au moyen des fleurs et des racines du *galium verum*, ou *caille-lait à fleurs jaunes*, comparativement à la gaude et à la garancine.

Au sujet d'un rapport soumis par M. le Dr Penot sur le concours des prix, et relatif à la question de l'essai des huiles, M. Mauméné, de Rheims, a publié dans le *Moniteur industriel* une note, tendant à établir l'inexactitude de l'opinion émise par M. Penot, sur un procédé dont il est l'inventeur. Ayant eu connaissance de cette réclamation, le rapporteur n'a pas cru devoir la laisser sans réponse, et, dans la séance de novembre dernier, il a présenté une note, par laquelle il établit bien clairement la justesse de ses assertions ; on a

cru devoir en ordonner l'impression dans les Bulletins, M. Mauméné s'étant servi de la publicité du *Moniteur industriel* pour attaquer le rapport de M. Penot.

Tel est le résumé des travaux auxquels le comité de chimie s'est livré pendant le courant de l'année qui vient de s'écouler. Il a répondu par un rapport à presque tous les sujets soumis à son examen ; et si quelques communications sont encore à étudier, ce n'est point au zéle de ses membres qu'il faut l'attribuer, mais plutôt à l'abondance des matières déférées à son jugement. Il faut applaudir à ce fait, car il prouve encore, comme le secrétaire le disait en commençant, que l'institution possède dans son sein tous les éléments de vitalité nécessaire pour en assurer le développement incessant et progressif.

COMITÉ DE MÉCANIQUE.

Le comité de mécanique s'est occupé cette année, à plusieurs reprises, de la question des huiles à graisser, et principalement de l'essai de ces huiles.

M. Gustave Dollfus a entretenu la Société de la valeur comparative de deux échantillons d'huile à graisser qu'il avait été chargé d'examiner ; le premier provenait d'une huile anglaise, de la fabrication de M. Wright, et le second d'une huile de lentisque, envoyée d'Algérie. Essayés avec soin, ces deux échantillons ont paru donner des résultats moins avantagenx que ceux fournis par l'huile lampante ordinaire. Cependant, le rapporteur a dit que le petit volume de ces échantillons ne lui avait point permis de conclure d'une manière positive. Une simple copie du rapport a été adressée aux personnes qui avaient envoyé ces huiles.

Dans une des séances suivantes, M. Gustave Dollfus a exposé la méthode par laquelle il avait procédé à l'essai des huiles dont il vient d'être parlé. Il a dit avoir fait usage pour cela d'un petit instrument de l'invention de M. Mac Naught, de Glasgow, dont plus tard M. le président a soumis un spécimen. M. Gustave Dollfus a relaté dans son travail les essais qu'il a faits au moyen de ce petit instrument, sur toutes les qualités d'huile qu'il a pu se procurer ; ces résultats ont toujours été confirmés par la pratique. L'emploi de cette méthode présente le grand avantage de donner en chiffres la valeur lubrifiante des différentes huiles, et permet, par conséquent, de dresser des ta-

bleaux qui seront de la plus haute importance pour l'achat de ces matières. M. G. Dollfus s'est longuement étendu sur le choix à faire d'une huile de bonne qualité, et a cherché à faire ressortir tous les avantages qui peuvent en résulter. Il a particulièrement recommandé l'emploi de l'huile de spermacéti, et a indiqué les économies de combustible réalisées par une filature de coton de la localité, depuis qu'on n'y emploie plus d'autre huile au graissage des machines et des transmissions, en même temps que l'on a appliqué partout où cela était possible, des graisseurs mécaniques bien combinés.

Il a présenté aussi les dessins de l'appareil de M. Mac-Naught, ainsi que ceux du graisseur qui a été adopté dans la filature dont nous avons parlé.

Ce travail a été renvoyé à l'examen du comité de mécanique, qui en a, depuis, proposé l'impression dans les Bulletins.

M. Adolphe Hirn, au Logelbach, a soumis un mémoire ayant trait aussi aux propriétés des différentes huiles employées au graissage des machines, ainsi qu'aux frottements en général. Il a indiqué une nouvelle loi de physique, à savoir, que *la quantité de calorique développée par le frottement est uniquement proportionnelle au travail mécanique dépensé pour ce frottement.*

Depuis l'envoi de son travail, M. Hirn a appris que deux physiciens, à l'insu l'un de l'autre, M. Meyer de Heilbronn, et M. Joule, savant anglais, étaient arrivés à des résultats identiques à ceux qu'il avait obtenus de son côté. Poussé par un sentiment de délicatesse des plus louables, M. Hirn a cru devoir porter ce fait à la connaissance de la Société industrielle, et demander à apporter à ce sujet quelques changements à la rédaction de son travail, dont, sur la proposition du comité de mécanique, l'impression a été votée.

M. Ad. Hirn, auquel la Société est encore redevable de plusieurs autres travaux intéressants, a de plus annoncé l'envoi d'un mémoire détaillé sur l'utilité des enveloppes appliquées aux cylindres des machines à vapeur, ainsi que sur les pertes de calorique qui ont lieu, dans la transformation de la chaleur en force motrice par l'intermédiaire de la vapeur d'eau ; il a adressé une note à ce sujet, dans laquelle il relate quelques expériences y ayant trait. La Société a jugé utile de publier cette note en attendant le mémoire plus complet annoncé par M. Hirn, et elle lui a adressé des remercîments bien mérités pour l'obligeance avec laquelle il a toujours communiqué

les résultats des nombreuses recherches auquelles il se livre avec un zèle si louable.

Son frère, M. Ferd. Hirn, a aussi entretenu la Société, et même adressé un échantillon de cordes métalliques, destinées à remplacer les courroies dans les transmissions de mouvement ; il lui a remis une note détaillée, indiquant les prix des diverses sortes de ces cordes métalliques, en même temps que quelques renseignements intéressants sur leur mode d'emploi, et les avantages qu'il peut présenter dans certaines circonstances. Cette note a aussi été insérée dans les Bulletins.

La Société y a également fait figurer deux communications faites par M. Emile Burnat, l'une sur une soupape nouvelle, due à M. Charbonnier, et fonctionnant à une machine à vapeur de 150 chevaux, système J.-J. Meyer, établie dans la filature de MM. Dollfus-Mieg et Ce ; l'autre sur la description d'une pompe alimentaire, dont M. Dollfus-Ausset a rapporté les plans d'Angleterre.

Cette pompe est munie d'un cylindre comme les petites machines à vapeur ordinaires ; la tringle du piston mue par la vapeur communique directement le mouvement au piston de la pompe qui doit fournir l'eau aux chaudières. On comprend aisément l'avantage d'une pompe pareille dans les établissements où les chaudières restent en feu, même après que la machine à vapeur à laquelle on a l'habitude de placer la pompe alimentaire, est arrêtée : ce qui arrive journellement dans les ateliers de blanchiment et d'impression ; et surtout quand on saura que le prix de revient d'une pompe pareille n'est pas plus élevé que celui d'une pompe ordinaire avec sa transmission de mouvement.

A plusieurs reprises déjà la Société industrielle s'est occupée de la recherche des meilleurs moyens à employer pour empêcher, ou du moins pour prévenir, autant que possible, les accidents qui ont lieu dans les établissements industriels. Une commission a été nommée à cet effet, mais après avoir été obligée de renoncer à faire comme elle en avait le projet, des visites régulières dans les différents ateliers, afin d'y signaler les causes d'accidents les plus dangereuses, elle a pensé qu'une série de notes indiquant les précautions à prendre, pourrait être présentée à la Société, et par elle répandue dans les différents centres industriels, et que ce serait pour le moment le meilleur moyen d'arriver au but qu'elle poursuit.

M. Henry Thierry, membre de cette commission, a commencé l'œuvre qu'elle s'est proposée, et a lu une notice sur un nouveau

mode de débrayage à friction. Il a même fait construire un modèle de ce débrayage, et en a fait hommage à la Société industrielle. Selon lui, bien des accidents seraient dus à ce qu'il est souvent difficile, avec la disposition généralement adoptée pour les transmissions de mouvement, d'arrêter complètement, et surtout promptement, une série de machines, ou même une seule portion de la transmission; et qu'à cette impossibilité doit être imputée une grande partie des accidents qui ont lieu chaque fois qu'il s'agit de replacer une courroie sur sa poulie: opération presque toujours dangereuse, quand elle est faite par un ouvrier qui n'en a pas l'habitude; tandis que, la transmission arrêtée au moyen du débrayage à friction, tout danger disparaît, ou du moins diminue grandement.

La Société a senti toute l'importance qu'il y aurait pour la solution de la question des accidents causés par les moteurs ou métiers mécaniques, à donner suite aux communications dont la commission nommée à cet effet, a cru devoir prendre l'initiative, et il a été décidé qu'elles seraient publiées dans les Bulletins, à mesure qu'il en serait donné connaissance à la Société.

M. Saladin, à Paris, un des membres correspondants, a, à différentes reprises, entretenu la Société d'une machine à laver les houilles, de l'invention de M. Frœhlich; il en a envoyé les dessins, et l'on a jugé que ce serait rendre service à l'industrie en les publiant, avec une note explicative. Toutefois, le comité de mécanique, qui avait été chargé d'examiner la communication de M. Saladin, a pensé que si cette opération de lavage était réellement avantageuse, ce dont il ne pouvait juger, n'ayant point de machine à sa disposition, il serait plus convenable de la faire sur les lieux d'extraction pour éviter au moins les frais de transport des matières pierreuses étrangères à la houille, et dont cette opération de lavage a pour but de la débarrasser.

M. Emile Muller, dans la séance de décembre, a lu une notice sur la panification, et en particulier sur les avantages que présente le système Rolland; ce sujet a paru digne du plus grand intérêt, et le comité de mécanique a été chargé de l'examen de la notice de M. Muller. Depuis, M. E. Dollfus, président et M. Troupel, de Nîmes, ont entretenu la Société du même sujet, tandis que M. E. Schwartz a communiqué quelques considérations sur la mouture.

M. Beaufumé s'est adressé à la Société industrielle pour l'inviter à

examiner un nouveau mode d'utiliser le combustible sous les chaudières à vapeur. Ce système, qui consiste à convertir en gaz, dans un appareil spécial, le combustible que l'on doit employer, et à le faire arriver à cet état, sous le foyer que l'on veut chauffer, doit, suivant M. Beaufumé, présenter des avantages très-grands, que les comités de chimie et de mécanique réunis ont été chargés de constater, sur un appareil de ce système, qui devait être monté dans un des établissements industriels de la localité. Ces essais ont été faits, mais ils ont si mal rendu, que la commission qui avait été chargée d'y assister, n'a pas pu en présenter de rapport.

Dans le courant de l'année, sur la proposition de M. le Dr Sacc, la Société industrielle est entrée en relation avec la Société zoologique d'acclimatation de Paris, et aussitôt cette dernière a fait parvenir des échantillons de lainages d'yacks, qui ont été renvoyés au comité de mécanique, qui devait en faire l'essai. Comme aucun de ses membres n'a pu s'en charger, on a prié MM. Nicolas Schlumberger et Ce, de Guebwiller, de vouloir bien les soumettre à l'opération de la filature, et de donner leur avis sur les emplois auxquels de pareils lainages pourraient servir.

Ces Messieurs ont soumis à la Société, dans la séance d'octobre, quelques écheveaux de fils obtenus avec ces produits, ainsi qu'une notice sur la manière dont ils avaient procédé. Ils disent qu'il leur a été facile de reconnaître que, sur des machines construites *ad hoc*, la filature de la toison de yacks serait fort peu coûteuse, et qu'un petit assortiment pourrait produire de grandes masses ; ils ne doutent pas que les fabricants de tapis ne parviennent à obtenir de très-beaux résultats avec une matière très-brillante, qui joint la douceur et l'élasticité de la laine à la force du crin le plus épais.

Une copie de la lettre de MM. Nicolas Schlumberger et Ce a été envoyée à la Société d'acclimatation, et l'impression en a été décidée dans les Bulletins de la Société industrielle.

Ici se bornent les travaux qui ont été communiqués par le comité pendant le courant de cette année ; il a encore à soumettre plusieurs rapports dont il s'occupe activement, et qu'il communiquera dans un bref délai.

Le comité d'histoire naturelle et celui pour l'industrie du papier ont continué tous les deux, comme par le passé, à s'occuper des questions intéressant plus particulièrement leur spécialité ; mais ils

n'ont point eu à présenter de rapport sur les objets qui étaient spécialement recommandés à leur attention.

Le comité d'économie sociale est occupé d'un travail du plus haut intérêt : sur la proposition de M. le président, il a entrepris de recueillir tous les faits relatifs aux institutions philantropiques et de prévoyance, créées à Mulhouse et dans les autres centres industriels du département ; ces documents sont mis en ordre par M. le Dr Penot, qui présentera son travail dans une des prochaines séances.

COMITÉ DE COMMERCE.

Depuis plusieurs années, la Société industrielle s'est occupée de la culture du coton en Algérie, et elle a si bien senti les avantages qui pourraient en résulter, qu'elle a, la première, proposé des médailles aux planteurs qui lui soumettraient des quantités un peu considérables de cotons recueillis par eux dans notre colonie. A diverses reprises, la Société a été mise à même de faire l'essai de cotons de cette provenance ; cette année encore, M. le ministre de la guerre lui a adressé différents échantillons recueillis aux environs de Biskara, province de Constantine. M. Engel-Dollfus a bien voulu se charger de les mettre en œuvre, et il a présenté dans la séance de mars, un rapport détaillé sur les résultats qu'il a obtenus. Le secrétaire ne s'étendra point longuement sur les détails qu'il a relatés dans son travail : on les trouvera dans le N° 124 des Bulletins, page 352 ; cependant, il est intéressant de signaler certains passages de ce rapport, entre autres : « que l'Algérie paraît éminemment propre à produire des cotons « fins et longs, que les États-Unis récoltent en quantité insuffisante, » que les cotons dits Jumel, ou coton d'Égypte, ont paru au rapporteur présenter des caractères tout différents de ceux des cotons recueillis en Egypte, et se rapprocher beaucoup plus du Georgie long ; sans doute, « que le choix de la graine, la nature du sol et surtout une « culture beaucoup plus soignée avaient dû opérer une transformation « complète. »

M. Engel termine en disant qu'il espère que la culture du coton en Algérie, stimulée par les encouragements que lui a prodigués l'Empereur, pourra prochainement passer du domaine des échantillons dans celui de la grande culture. C'est alors seulement que la question du coût pourra être jugée ; car c'est à elle, en definitive, que l'on

aura à demander le secret de l'avenir réservé à la culture du coton en Algérie.

COMITÉ DES BEAUX-ARTS.

Le comité a continué cette année à s'occuper de l'achèvement du bâtiment de l'école de dessin placée sous le patronage de la Société industrielle. Déjà plusieurs salles sont ouvertes, et ceux d'entre les membres qui ont eu occasion de visiter cet établissement, ont pu se convaincre que tout a été fait convenablement, et que le comité s'est montré digne de la mission qui lui a été confiée. L'année prochaine, sans doute, il sera présenté un compte-rendu détaillé de la marche de cette école, pour l'agrandissement de laquelle il s'est trouvé des personnes si généreuses.

COMMUNICATIONS DIVERSES.

Outre les communications ou les travaux dont il vient d'être parlé, il en est d'autres qui n'ont pu être rangés dans aucune des catégories précédentes, et dont le secrétaire va essayer de retracer ici l'objet.

M. Albert Hartmann a donné lecture d'une notice sur l'industrie en Angleterre. Il a consigné dans son travail les différences les plus saillantes qu'il a remarquées entre la marche des fabriques d'indiennes en Alsace et en Angleterre ; il a cherché à comparer les prix auxquels chacune d'elles est parvenu à produire des articles à peu près analogues, et, frappé de certaines différences, il en a signalé les causes qui, suivant lui, proviennent surtout du système commercial général de notre pays, bien plus que des moyens d'exécution, qui ne diffèrent pas sensiblement.

Dans une autre séance, M. E. Dollfus, président, a lu une note sur la culture du coton en général, la Société a jugé utile de la publier dans ses Bulletins.

M. Dollfus a de plus donné communication d'un travail dont il avait été chargé par M. le préfet, sur l'état de l'industrie dans le Haut-Rhin, sur ses besoins et sur les progrès qu'elle a faits dans ces dernières années ; les auditeurs ont su apprécier à cette lecture tout le mérite de la notice, et ils ont regretté de ne pouvoir la faire insérer dans les Bulletins.

M. Ch. Nægely fils a soumis une note sur l'égrenage du coton, dans laquelle il s'est aidé d'une lettre de M. Joran sur ce même sujet; ce travail sera publié.

CONCOURS DES PRIX.

Plusieurs mémoires ont été adressés pour ce concours, et les divers comités ont eu a les examiner.

Pour le comité de chimie, M. Jean Schlumberger a été chargé de présenter un rapport sur un nouveau mode de blanchiment des tissus de coton.

Ce procédé, consistant à remplacer la chaux par le saccharate de cette même base, n'a pas donné les résultats que l'auteur avait annoncés; le rapporteur a même trouvé que le procédé tel qu'il avait été indiqué, outre qu'il avait l'inconvénient d'être plus cher que ceux employés généralement en Alsace, aurait encore celui de donner de moins bons résultats.

M. Lucy, chargé de son côté d'examiner différents procédés d'apprêt pour tissus de coton, n'en a trouvé qu'un seul présentant quelque intérêt, et encore il consistait simplement à transformer en dextrine, par la diastase, la fécule, au moment de son emploi. Le comité a pensé qu'il n'y avait rien de nouveau dans l'idée de cette transformation, et que d'ailleurs, revenant plus cher que les apprêts connus, sans présenter aucun avantage, il n'y avait pas lieu à décerner de médaille.

Un autre mémoire traitant de l'extraction de la matière colorante de la garance, n'a pas paru au comité mériter un sérieux examen.

Par contre, la Société a entendu dans cette même séance un travail de M. le Dr Penot sur divers mémoires, traitant des moyens de reconnaître la falsification des huiles du commerce, ou des procédés propres à épurer les différentes espèces d'huiles employées au graissages des machines.

Il a passé en revue, dans son rapport, tous les procédés connus pour reconnaître la pureté des huiles, il les a comparés entre eux, ainsi qu'à ceux indiqués par les concurrents qui se sont présentés cette année, et il a pensé qu'aucun d'eux n'était assez sûr pour qu'on puisse accepter comme vrais, dans tous les cas, les résultats qu'ils indiquent.

En conséquence, la Société a cru, sur la proposition du comité de chimie, ne pas devoir décerner non plus de récompense aux divers concurrents qui s'étaient présentés pour le concours ouvert sur la solution de cette importante question.

D'autres mémoires ont encore été envoyés sur des questions intéressant les arts chimiques; mais le comité, en raison du peu de connaissance que leurs auteurs ont paru avoir des questions qu'ils ont eu la prétention de résoudre, n'a pas cru devoir en entretenir la Société.

M. Weber-Blech, de Guebwiller, a exprimé le désir de concourir pour la médaille promise à l'introduction d'une nouvelle industrie dans le département. Le comité de mécanique a examiné les titres de M. Weber à la récompense qu'il ambitionnait, et avait chargé M. Emile Dollfus de présenter un rapport à ce sujet. La Société a adopté les conclusions de ce travail, qui établissent que la filature de bourre de soie, fondée à Guebwiller par M. Weber, est en pleine activité et livre des produits de bonne qualité. En conséquence, une médaille d'argent a été décernée à M. Weber, et suivant l'usage, il a été décidé qu'une copie du rapport lui serait adressée, et qu'il serait inséré dans l'un des Bulletins.

Un mémoire, ou plutôt un aperçu géologique du canton de Guebwiller, a été fourni pour le concours par M. Eugène Durrwell, docteur en médecine à Guebwiller. M. Joseph Kœchlin, chargé par le comité d'histoire naturelle du rapport à faire à ce sujet, a présenté un travail du plus haut intérêt; il ne s'est point borné à faire ressortir seulement la justesse du mémoire qu'il avait à examiner: il s'est étendu longuement sur un sujet qu'il connaît si bien et qu'il a étudié sans relâche; il a complété, en quelque sorte, le travail soumis à son jugement, et a conclu à décerner une médaille de bronze à son auteur. Ces conclusions ont été adoptées, et de plus on a décidé l'impression, par extraits, du mémoire de M. Durrwell, et du rapport auquel il a donné lieu.

M. Jules Dupré de St.-Maur, proprietaire de la ferme d'Arbal, en Algérie, a répondu à l'appel que la Société a fait aux planteurs de cette colonie; il a adressé, par l'entremise du ministre de la guerre, une balle de coton Georgie longue soie, qu'il a accompagnée de toutes les pièces attestant que ces cotons ont été récoltés par lui. La Société a entendu le rapport que M. Engel-Dollfus a présenté à ce sujet, et sur ses conclusions elle a décerné, à M. Jules Dupré de St.-

Maur, la médaille d'or promise par le programme, et décidé l'impression dans ses Bulletins du rapport de M. Engel-Dollfus.

D'autres demandes ont encore été faites par différents concurrents, qui ont entretenus la Société de diverses substances qu'ils croyaient propres à remplacer les chiffons dans la fabrication du papier; mais, après examen, le comité a trouvé que ces matières ne répondaient en rien aux exigences du programme, pas plus qu'un procédé soi-disant nouveau pour le blanchiment des chiffons. En conséquence, il a été décidé qu'il ne serait point décerné de médaille à ces divers concurrents, et que le rapport que M. Rieder avait été chargé de faire, serait inséré dans les Bulletins.

Dans le but de donner aux concours l'importance et le développement qu'ils devraient avoir, la Société a, cette année, augmenté considérablement le nombre des questions de prix, surtout de ceux relatifs aux arts chimiques; déjà plusieurs mémoires sont parvenus, et l'on doit espérer qu'on répondra de tout côté à cet appel: des programmes ont été envoyés en grand nombre, et la Société a cherché à leur donner toute la publicité possible.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le conseil d'administration a, comme par le passé, veillé avec sollicitude sur les intérêts de la Société industrielle: il a prouvé, par son zèle et son exactitude, qu'il a plus que jamais à cœur de maintenir l'institution au rang honorable auquel elle est parvenue.

Dans la séance de novembre, M. Mathieu Mieg, trésorier par intérim, a soumis ses comptes avec un aperçu de l'état financier de la Société; le secrétaire est heureux de pouvoir constater ici que sa position est toute satisfaisante, et que bientôt, après l'extinction de la dette Nicolas Kœchlin, elle aura annuellement à sa disposition des ressources qu'elle saura employer au progrès de l'industrie.

La Société a approuvé la proposition faite par le conseil de changer, après le 25e volume, le format des publications; déjà deux Bulletins ainsi modifiés viennent de paraître, et l'on a pu se convaincre de l'utilité de cette mesure.

M. le Dr Penot, vice-président, a bien voulu clore la série des 25 premiers volumes par une table générale des matières; la Société a

apprécié toute l'utilité de ce travail, et voté à M. Penot de sincères remercîments à cette occasion.

Six Bulletins consignant les travaux ont paru dans le courant de l'année, deux autres sont sous presse pour paraître incessamment

La Société industrielle a admis dans son sein 16 nouveaux membres ordinaires, 1 membre honoraire, et 1 membre correspondant; par contre, 1 membre ordinaire a donné sa démission.

Elle a eu de plus à déplorer la perte de M. Fréd. Grossmann, auquel M. Ges Mieg a payé un juste tribut de regrets, au nom de la Société industrielle; et M. Ferd. Kœchlin père, dont M. Emile Dollfus a si bien su retracer tout ce qu'il y avait eu dans sa vie de patriotisme et de désintéressement.

La Société reste composée maintenant de: 156 membres ordinaires; 21 membres honoraires; 138 membres correspondants, ensemble, 315 membres.

DANIEL DOLLFUS, fils,
secrétaire de la Société industrielle de Mulhouse.

NOUVELLES ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'ÉCOLE ET LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRES

DE

SCHLESTADT AUX 15e ET 16e SIÈCLES,

PRÉCÉDÉES D'UN COUP-D'ŒIL SUR LA RENAISSANCE DES LETTRES EN ALLEMAGNE.

Ex scholà literariâ multùm celebritatis accessit oppido.

B. RHENANUS, *rer. Ger.*, l. III.

INTRODUCTION.

Point obscur dans l'horizon des temps mérovingiens, groupe de quelques cabanes éparses autour d'une chapelle (1), plus lumineux sous Charlemagne par l'éclat d'une résidence royale (2), port ouvert à la navigation de l'Ill sous les ducs de Souabe, Schlestadt commence à prendre la forme d'une commune vers la fin du XIe siècle à l'ombre d'un prieuré de Bénédictins, se développe, devient une bourgade, peu à peu s'affranchit de la tutelle monacale; puis sous les Hohenstauffen, ses anciens seigneurs parvenus au trône, s'érige en ville

---

(1) Cette chapelle dédiée à Saint Jean fut, en 836, inféodée par Louis-le-Débonnaire à l'église de Coire. *Vid.* SCHOEPFLIN, *Als. dipl.*, tom. I, p. 77, No XCVI. — *Ibid.* p. 90, No CXI — p. 112, No CXXVIII.

(2) *Als. ill.*, tom. I, p. 699, SCHOEPFLIN. — *Annales Lauricenses*, tom. I, p. 154, *ad annum* 775. — *Chronicon Reginonis*, tom. I, p. 558, PERTZ.

impériale, domine la plaine du haut de ses murailles, et finit, vers 1425, par conquérir sa complète indépendance. Au mouvement politique qui fixe les bases de la constitution de la république naissante, succède un mouvement intellectuel tellement inouï, qu'on se demande, par quelle voie, cette population de pêcheurs et de vignerons, constamment troublée dans sa sécurité par des périls sans nombre, est parvenue à se transformer en une petite Athènes, en un des foyers les plus resplendissants de la renaissance des lettres. En vain tenterait-on d'attribuer cette heureuse révolution à l'initiative des Bénédictins de Sainte-Foy ou à l'action des autres couvents qui, dès le XIII[e] siècle, ont couvert les vastes places encore désertes de la ville. Si de ces pieuses retraites sont sortis quelques hommes remarquables par leur science, tels que Hugon [1], appelé par Bellarmini le digne commentatenr de Saint Bonaventure, il n'appert d'aucun document, que les lettres y fussent en honneur plus que dans les autres établissements de ce genre répandus dans l'Allemagne. Tout démontre, au contraire, que la cité fut redevable de sa gloire littéraire à l'excellente direction de son école latine, fondée vers le milieu du XV[e] siècle, par les soins du magistrat. Cette école, longtemps sans égale en Allemagne, peut être considérée elle-même comme un phénomène dans l'état d'ignorance où cette partie de l'Europe était encore plongée.

Pour découvrir la véritable cause qui donna naissance à cette institution purement municipale, et pour pouvoir apprécier à leur juste valeur les services qu'elle a rendus, il faut consulter l'histoire générale de l'enseignement, remonter à l'origine de cette branche de la civilisation, épier ses premiers progrès, observer les signes de sa décadence, et chercher, à quel souffle puissant, la vie intellectuelle, tombée dans un assoupissement de plusieurs siècles, s'est peu à peu réveillée et a repris son antique énergie.

Loin de nous la prétention de vouloir dérouler, d'anneau en anneau, la longue chaîne des événements qui, changeant la face du monde, ont tour à tour exercé, soit une influence délétère, soit une influence

---

(1) Hugon, né à Schlestadt vers l'année 1194, fut, dit-on, élevé dans le prieuré de Sainte-Foy. Il se fit recevoir dans l'ordre des Franciscains et seconda puissamment Berthold I[er], évêque de Strasbourg, dans l'organisation de plusieurs couvents de minorites. Hugon est mort en 1260 après avoir écrit plusieurs ouvrages, entre lesquels on distingue ses : *Commentarii in magistrum sententiarum.*

bienfaisante sur le sort de l'enseignement public. Ces faits ont été retracés par de plus habiles que nous, et nous nous bornerons à leur emprunter quelques appréciations, dans le but de mettre en évidence les éléments qui, ayant contribué au progrès général des études, ont dû nécessairement provoquer la formation et le succès de l'école de Schlestadt.

Naguères l'un de nos orateurs les plus éminents, l'un de nos historiens les plus profonds, M. Guizot, dans un discours tenu devant une illustre assemblée, disait avec l'autorité d'une expérience consommée : « La liberté est le seul levier de l'intelligence. . . . . Le despo« tisme et l'anarchie sont également contraires au développement de « l'esprit. » Appliqués à l'histoire de l'enseignement, ces deux aphorismes s'élèvent à la hauteur d'un principe par l'appui qu'ils tirent des faits. Quiconque méditera les péripéties si variées de cette histoire, sera obligé de reconnaître que l'esprit humain, dans ses longues luttes contre l'arbitraire, n'est parvenu à se frayer un passage à travers les temps de barbarie, qu'à l'aide de la liberté. Soit que nous plongions nos regards dans les siècles les plus reculés, soit que nous les arrêtions sur les époques les plus rapprochées de nous, nulle part nous ne voyons les lettres fleurir sur le sol ingrat de l'esclavage, ni au milieu des troubles de l'anarchie. C'est une vérité ancienne que la servitude comprime les élans de la pensée, l'attache fatalement à des besoins matériels qui l'abrutissent, la condamne à des tortures morales qui finissent par l'étouffer. L'esclave n'a ni patrie, ni individualité, ni traditions consolantes, ni joies de famille, ni paix domestique, ni aspirations généreuses. Il ne s'appartient pas. Le tyran qui réduit un peuple à l'esclavage sait bien qu'il ne le contiendra dans cette abjection, qu'en répandant autour de lui une nuit intellectuelle, qu'en cachant aux opprimés tous les horizons de l'espérance. Aussi le despotisme fut-il toujours un défi jeté à la civilisation.

Du jour où le Rédempteur du monde eut posé le principe de la fraternité entre les hommes, comme base de sa doctrine, l'esclavage était destiné à périr devant les progrès du christianisme ; mais, tombé au milieu d'un peuple déchu, ce principe fécond ne pouvait aussitôt germer. Pour se répandre jusqu'aux extrémités de la terre, il lui faudra d'autres temps, d'autres hommes. L'idée civilisatrice s'éloignera peu à peu d'un monde décrépit pour s'inoculer lentement dans les mœurs de races primitives, sauvages encore, mais vigoureuses,

mais susceptibles de recevoir d'énergiques impressions. Voilée longtemps, presqu'inaperçue tant qu'elle sera en face de brutales oppressions, on la verra s'épanouir aux plus faibles rayons de liberté, prendre un timide essor, s'effacer de nouveau, jusqu'à ce qu'elle puisse, au soleil du monde rajeuni, se développer dans toute sa majesté, et, refoulant la barbarie, s'élancer victorieuse vers le but immuable que la providence lui a tracé.

Aujourd'hui que ces destinées de la civilisation suivent leur marche régulière, il nous est permis de regarder en arrière, et de compter les étapes que l'histoire de l'enseignement a franchies.

Fille de la Grèce antique, il semble que la liberté ait voulu déployer autour de son berceau toutes les magnificences de l'esprit humain. Tant qu'elle fut indépendante, la Grèce brilla de toutes les gloires. C'est dans ses villes que s'ouvrirent les premières écoles publiques. Dès l'époque la plus reculée, on admira ces gymnases d'où rayonnaient sur le monde les plus sublimes clartés. Ces écoles survécurent au principe qui les avait engendrées, mais dès que ce principe fut éteint, elles perdirent leur puissance et leur éclat. La voix de Démosthènes, prédisant à ses concitoyens avilis la chute imminente de leurs libertés, fut le dernier écho de la gloire litteraire qui résonna dans la patrie de Périclès.

Après les funerailles de cette grande nationalité une pâle étincelle du flambeau qui avait illuminé la Grèce, va tomber sur l'Egypte, où la sagesse des premiers Ptolémées a su conserver quelques libertés publiques. L'école d'Alexandrie s'élève à une hauteur remarquable, mais, à l'instar des gymnases de la Grèce, elle descend de ce rang, dès que, maître du trône, le despotisme vient effaroucher les arts.

Rome attirait alors les regards de l'univers. En l'année 156 avant J.-C. Cratès de Malles y avait apporté d'Alexandrie le goût des belles lettres, et, malgré les édits d'un sénat ombrageux, avait attiré à ses leçons une jeunesse nombreuse et avide de s'instruire. Peu à peu les écoles publiques s'ouvrent, se multiplient, se perfectionnent. Sous les auspices de la liberté, le siècle d'Auguste se prépare. En conquérant la Grèce, Rome lui avait dérobé le feu sacré, qui jamais n'avait animé la froide, mais savante école d'Alexandrie. Le génie du peuple-roi éclate dans toutes les institutions. Sa politique s'applique à répandre jusques dans les provinces conquises les germes de la civilisation. Dans ce but il érige au loin des municipes, y fonde des écoles, y dresse

des citoyens qu'il attache ainsi à la mère-patrie. Aussi la langue romaine devient-elle la langue universelle. Au règne d'Auguste il fut donné de porter au comble la grandeur littéraire de l'empire. Après la mort de ce prince cette splendeur pâlit, s'efface. C'est que l'antique liberté romaine a disparu ; la majesté civique s'est évanouie ; les comices sont abolis, le forum est devenu muet. A partir de Tibère, le despotisme marche à pas de géant ; les sénatus-consultes usurpent la place des lois. Il fallut une série de princes comme Vespasien, Titus, Nerva, Trajan pour laisser éclater le génie des Tacite, des deux Pline, des Quintilien, des Juvénal. Après eux, la civilisation s'éloigne de Rome, l'agonie du vieux monde commence. Durant les dernières convulsions de l'empire d'Occident, Saint Ambroise et Saint Jérôme déposent dans les Gaules le principe de la rénovation sociale.

Ce principe vibrait déjà puissamment dans les cœurs en Orient. Ce que n'avait pu la philosophie païenne fut accompli merveilleusement par les hautes écoles chrétiennes, formées aux dernières lueurs de l'antique école d'Alexandrie. A la voix du christianisme, la Grèce et la Palestine renaissent à la vie intellectuelle, resaisissent l'énergique indépendance des idées, bannie de l'Occident. Saint Justin, Athénagore attaquent jusques sur le trône la philosophie du paganisme et proclament les dogmes de l'unité de Dieu et de l'immortalité de l'ame. Tatien, Rodon, Maxime, remuent, raniment les cendres de Socrate et de Platon. *Parthenus, abeille diligente, suce les fleurs de la prairie apostolique et prophétique, et dépose dans l'esprit de Saint Clément un doux et immortel trésor. La renommée d'Origène se répand dans tout le monde romain, et les polythéistes même admirent le docteur chrétien* (¹).

L'univers entier recueille les fruits des éloquentes leçons des Athanase, des Grégoire, des Basile, des Flavien, des Chrysostôme. Saint Augustin immortalise l'école de Carthage et meurt à Hippone au bruit des flots qui vont submerger le monde ancien.

L'invasion des barbares inaugure le monde moderne par une longue période de tenèbres, d'ignorance et de désordre. Avec les municipes romains s'écroulent les écoles. Ce ne sont partout que ruines et champs dévastés ; mais, au-dessus des débris amoncelés par la tempête, la croix, cimentée dans le sol par le sang des martyrs, la croix est restée debout, inébranlable, et plane sur l'avenir comme l'arc-en-ciel

(¹) CHATEAUBRIAND, *Etudes historiques.*

de la régénération sociale. En préservant l'indépendance de l'église de la destruction générale, le prestige de la foi qui couvre les hommes consacrés à Dieu, leur permet d'accorder asile à la science et de préparer, dans leurs pieuses retraites, aux populations sauvages bouillonnant autour de ces enceintes pacifiques, les éléments d'une civilisation plus forte, plus stable que celle qui vient de succomber. Sitôt que la tourmente fut apaisée, Saint Benoit, sur les ruines d'un temple d'Apollon, fonda cet ordre à jamais célèbre, qui, après avoir, par son labeur, fertilisé le sol, était destiné à fertiliser les intelligences et à étendre ses rameaux protecteurs sur tout l'Occident. Evêques et monastères, profitant de leur ascendant spirituel, rivalisent d'efforts pour ranimer l'instruction, et leur zèle parvient à substituer aux écoles municipales, les écoles épiscopales et cléricales.

L'on est assez généralement d'accord pour reconnaître, que le programme des études de ces nouveaux établissements répondait à celui des anciennes écoles; mais à mesure que la tradition s'éloignait, la théologie empiétait davantage sur les autres branches de l'enseignement. Elle finit par l'absorber tout entier. Exerçant le monopole de l'instruction, source de sa prépondérance, l'église tenait à cœur de n'admettre au nombre de ses initiés que ceux qui se destinaient au sacerdoce. Dans cette vue, tout enseignement plus ou moins profane était sévèrement proscrit. Ainsi les beaux modèles de la littérature païenne étaient voués en quelque sorte au néant. Sous cet anathème, les études, privées du charme de la variété, tombèrent dans une langueur morbide. Ceux mêmes, qui, dans le principe, avaient aidé à fonder les écoles, les voyant dépérir, se laissèrent aller à l'indifférence et leur retirèrent leur appui. A partir du milieu du VIIe siècle, jusqu'à la moitié du VIIIe, l'abaissement des écoles alla toujours croissant, et bientôt il ne fut plus possible de conjurer leur décadence. La féodalité au contraire grandissait en force et commençait à envelopper les *peuples* (si ce mot était encore une vérité), à écraser les serfs sous un joug de fer (768).

Du sein de ce chaos surgit la grande figure de Charlemagne, phare lumineux qui projette au loin ses généreuses clartés. Sous l'épée du grand empereur, l'orgueil des petits tyrans du peuple s'humilie, l'anarchie se tait, la loi reprend de la vigueur les vassaux, recommencent à respirer, les arts se raniment. Attirés par les munificences du monarque, de tous pays accourent les hommes les plus distingués

qui se pressent autour du trône et en relèvent l'éclat. Les manuscrits sont exhumés de la poussière, revus, corrigés, multipliés; des bibliothèques s'organisent; les écoles se rouvrent de toutes parts. Si l'on veut se faire une idée de ce qu'étaient devenues les belles-lettres, il faut lire les deux circulaires impériales que lança ce prince, ami des lumières, dans le but de les rallumer. Nous les copions dans l'*Histoire de la civilisation* de M. Guizot, à laquelle nous avons déjà fait de larges emprunts.

« Charles, avec l'aide de Dieu, roi des Francs et des Lombards et patrice des Romains, aux lecteurs religieux soumis à notre domination...... Ayant à cœur que l'état de nos églises s'améliore de plus en plus, et voulant relever par un soin assidu la culture des lettres, qui a presque entièrement péri par l'incurie de nos ancêtres, nous excitons, par notre exemple même, à l'étude des arts libéraux, tous ceux que nous pouvons attirer. Aussi avons-nous déjà, avec le constant secours de Dieu, exactement corrigé les livres de l'ancienne et de la nouvelle alliance, corrompus par l'ignorance des copistes...... Nous ne pouvons souffrir que dans les lectures divines, au milieu des offices sacrés, il se glisse de discordants solécismes, et nous avons dessein de réformer les dites lectures, etc., etc., etc. »

La seconde, plus explicite encore, est ainsi conçue :

« Que votre dévotion agréable à Dieu sache que, de concert avec nos fidèles, nous avons jugé utile que, dans les épiscopats et dans les monastères confiés, par la faveur du Christ, à notre gouvernement, on prît soin non seulement de vivre régulièrement et selon notre sainte religion, mais encore, d'instruire dans la science des lettres, et selon la capacité de chacun, ceux qui peuvent apprendre avec l'aide de Dieu...... Car quoiqu'il soit mieux de bien faire que de savoir, il faut savoir avant de faire..... Or, plusieurs monastères nous ayant, dans ces dernières années, adressé des écrits dans lesquels on nous annonçait que les frères priaient pour nous dans leurs saintes cérémonies et leurs pieuses oraisons, nous avons remarqué que, dans la plupart de ces écrits, les sentiments étaient bons et les paroles grossièrement incultes : car ce qu'une pieuse dévotion inspirait bien au-dedans, une langue mal habile et qu'on avait négligé d'instruire, ne pouvait l'exprimer sans faute. Nous avons dès lors commencé à craindre que, de même qu'il y avait peu d'habileté à écrire, de même l'intelligence des Saintes Ecritures ne fût beaucoup moindre qu'elle ne

devrait être....... Nous vous exhortons donc non seulement à ne pas négliger l'étude des lettres, mais à travailler, d'un cœur humble et agréable à Dieu, pour être en état de pénétrer facilement et sûrement les mystères des Saintes Ecritures, des allégories, des figures et autres choses semblables. Celui-là les comprendra plus facilement, et dans leur vrai sens spirituel, qui sera bien instruit dans la science des lettres. Qu'on choisisse donc pour cette œuvre des hommes qui aient la volonté et la possibilité d'apprendre et l'art d'instruire les autres..... Ne manque pas, si tu veux obtenir cette faveur, d'envoyer un exemplaire de cette lettre à tous les évêques suffragants et à tous les monastères. »

De tels exemples, ajoute M. Guizot, à l'appui de tels ordres, ne pouvaient manquer d'être efficaces (¹). Pour atteindre leur maturité, il eut fallu, à de si nobles projets, d'autres temps, d'autres hommes, une série de rois ou d'empereurs animés du même esprit, armés de la même puissance que Charlemagne. Mais de tels hommes n'apparaissent qu'à de longs intervalles, et voilà pourquoi ils donnent leur nom à leur siècle.

Les écoles cathédrales qui se constituèrent sous ces auspices ne franchirent guères le cercle étroit dans lequel les écoles mérovingiennes avaient circonscrit l'enseignement. L'œuvre de régénération, conçue par le génie de Charlemagne, demeura donc imparfaite, inachevée. Dès que l'empereur eut cessé de veiller sur elle, les influences délétères qui, sous les rois de la première race, avaient assailli l'enseignement, se développèrent avec une nouvelle énergie, et l'empire, soumis à des déchirements funestes, retomba dans l'ignorance la plus profonde.

Il est bien entendu que nous nous plaçons à un point de vue général, et que nous n'avons pas la pensée de faire méconnaître le mérite de certains esprits privilégiés, qui brillèrent encore çà et là comme des astres égarés dans la nuit d'un immense horizon. Sans aller au-delà de l'Alsace, le IXᵉ siècle ne produisit-il pas le poète Ottfried, dans l'abbaye de Wissembourg et l'évêque Baldram de Strasbourg? Grâce à la sollicitude des souverains pontifes, l'Italie résista pendant quelques années à la pente fatale qui avait entraîné les autres Etats

(¹) *Histoire de la civilisation*, tom. II, pp. 353 à 358.

dans leur chute intellectuelle ; mais les invasions des Sarrasins, en 847, et les irruptions des Huns, en 910, la firent tomber dans la même décadence.

Les faibles successeurs de Charlemagne avaient négligé de maintenir l'institution des commissaires impériaux, chargés de veiller dans les provinces à la conservation des droits régaliens et à l'exécution des lois. Dégagés de cette surveillance importune, les ducs s'arrogèrent l'hérédité des fiefs qu'ils tenaient de la couronne à titre viager, les donnèrent en arrière-fiefs sans s'inquiéter des droits du suzerain, et, peu à peu, parvinrent ainsi à absorber dans leurs domaines la plus grande partie des terres immédiates, le corps de la noblesse et les Etats. Par l'effet de cette usurpation, les liens de servage, livrés à l'arbitraire des seigneurs, se serrèrent chaque jour davantage, et les peuples, privés de toute protection légale, se virent abandonnés à la merci d'une foule de petits despotes. L'Eglise même, dont la domination jusqu'alors s'était montrée plus douce dans ses terres, l'Eglise, de peur de compromettre son autorité par le contraste de son administration et de heurter l'arrogance des barons, entra dans la ligue féodale, ourdie contre le pouvoir de l'empire. Chaque évêque, chaque abbé hérissa ses possessions d'un manoir, et convertit ses pacifiques vassaux en soldats. Bientôt l'air ne retentit plus de toutes parts que du bruit des armes. Quel pouvait être, durant ces temps d'anarchie, quel devait être le sort des belles-lettres et de l'enseignement ?

En montant sur le trône, Otton I[er] (936) retrouva les moyens d'instruction aussi négligés que les avait trouvés Charlemagne. Poussé par un goût prononcé pour les beaux arts et excité par les conseils de son frère Brunon, archevêque de Cologne, le nouvel empereur d'Allemagne accorda aux lettres de nobles encouragements. L'on vit derechef fleurir quelques écoles. C'est ainsi que la providence suscitait parfois quelques amis de l'humanité, qui se dévouaient à rallumer le flambeau des lumières au moment où il allait s'éteindre.

Les croisades eurent pour effet d'énerver la puissance féodale et d'ouvrir aux regards des populations qu'elles précipitaient vers l'Orient, des horizons inconnus ; mais les conséquences de ce grand événement ne se firent sentir que longtemps après. Le germe d'avenir qu'il recélait, contrarié dans son essor par le trouble inséparable de toute commotion profonde, n'était destiné à éclore qu'à la faveur de

nouvelles circonstances, qui empruntèrent bien certainement une partie de leurs forces à l'action des croisades.

Au moyen de la protection constante des souverains pontifes, les villes d'Italie n'avaient jamais complètement perdu leur autonomie. Du moins les traditions romaines ne s'étaient jamais entièrement effacées, et pressaient vivement les populations de secouer le joug qui pesait sur les autres peuples de l'Europe. Aussi ces villes furent-elles les premières qui parvinrent à se reconstituer, en resoudant les fragments épars mais non encore usés de leur ancien régime municipal. Les difficultés survenues entre la papauté et les empereurs, se présentèrent à propos pour favoriser ce mouvement. Les villes d'Italie réussirent dans leur œuvre d'affranchissement. Par leur émancipation, l'étude des droits politiques et civils devint une nécessité bientôt comprise, et l'université de Bologne, fondée en 1158, ouvrit aux idées une ère nouvelle. Grégoire VII, dont l'orgueil et la puissance ébranlèrent tous les trônes, Alexandre III, qui abolit la servitude, hommes éminents tous deux, marchant à la tête de leur siècle, publièrent des édits pour l'amélioration des études. A leur voix, à la faveur des libertés conquises par les villes d'Italie, l'aurore de la renaissance des lettres se levait enfin. La paix de Constance, signée en 1183, entre Frédéric Ier et la ligue de Lombardie, mit le sceau aux libertés italiennes, et les beaux arts reprirent leur essor.

L'œuvre d'émancipation des villes d'Allemagne ne s'accomplit pas sous des conditions aussi favorables et fut plus lente. Effrayés du progrès qu'ils voyaient prendre au pouvoir de leurs barons, sentant le sol fuir sous leur trône sourdement miné, les empereurs avaient espéré dans le principe conjurer l'orage, en lui opposant l'influence du clergé et avaient imprudemment contribué à étendre cet ascendant. Sous les Otton surtout, l'Eglise grandit en puissance temporelle, et placée par sa force au niveau des grands feudataires, elle sentit que désormais son avenir dépendait d'elle-même, que l'empire ne pouvait plus rien pour elle. Dès lors entraîné par le courant des idées d'une époque où le droit du plus fort était la souveraine loi, l'esprit de l'Eglise devint ambitieux à son tour; et celle-ci, aspirant à la domination, se fit des alliés de ces mêmes seigneurs qu'elle avait été destinée à combattre. En face de ces deux concurrents, unis dans une pensée commune, l'empire imagina de favoriser l'essor des villes, dans le but de placer, entre le trône et la coalition féodale, le bou-

levard de la souveraineté populaire. L'histoire tient trop de compte peut-être aux Hohenstauffen de cette suprême résolution, qui leur fut dictée par l'idée de se raffermir contre des prétentions rivales, bien plus que par une inspiration généreuse et spontanée. Il n'y eut même rien de franc, de bieu prononcé dans cette politique des empereurs. S'ils accordèrent aux villes quelques immunités, celles-ci se virent obligées généralement à se constituer par les efforts de leur propre énergie, et, loin de recevoir des chartes d'affranchissement, à les arracher aux débris du trône croulant des Hohenstauffen.

En proie à l'anarchie durant la période de l'interrègne qui suivit la chute de cette dynastie, l'Allemagne ne prit aucune part sensible à la renaissance des lettres, et les Etats qui la composent végétaient encore dans une ignorance déplorable, alors que déjà les lettres brillaient d'un vif éclat dans les universités d'Italie et dans la haute école de Paris. Il ne faut pas induire de ces paroles que toute vie intellec-fût complètement éteinte: ainsi que nous l'avons fait observer plus haut, du sein de cette nuit profonde jaillissaient quelquefois quelques lumières fugitives. Pour ne parler que de l'Alsace, on sait que, dès le xe siècle, elle eut deux poètes, Erckenbald, évêque de Strasbourg et Héderic, moine de l'abbaye de Wissembourg. Au siècle suivant parut Brunon d'Eguisheim, qui, après avoir composé des cantiques en l'honneur des saints, illustra la tiare sous le nom de Léon IX. Chacun admire la grâce virginale des poëmes de Herrade de Landsperg, doux échos que répétèrent, au XIIe siècle, les solitudes de Hohenbourg. L'abbaye de Pairis entendit célébrer, dans les vers de Günther, les exploits de Frédéric Ier. Personne ne saurait méconnaître un certain mérite d'imagination aux poésies érotiques des *Minnesingers* de l'Alsace [1]; mais, semblables aux accords de la harpe éolienne qui se perdent dans les airs, tous ces chants de piété, d'amour et de gloire, littérature à part, empreinte du caractère de l'époque, sans modèle dans le passé, image de mœurs dont il ne reste pas de traces, tous ces chants expiraient aux pieds des tourelles féodales ou sous les voûtes des couvents, et n'apportaient aucun aliment au foyer glacé de l'instruction publique. Le réveil des arts se manifestait par des

---

[1] Comte de Linange (Leiningen), sire de Gliers, Frédéric de Husen, Gœseli d'Ebnheim, Godefroy de Strasbourg, Cunon de Rosheim, Gauthier de Brisach, Géoffroi de Haguenau.

signes bien autrement éclatants, dans la construction des cathédrales qui s'élevaient sur les bords du Rhin.

Les moines avaient conservé en Allemagne le monopole de l'instruction. L'enseignement se divisait en deux branches. L'une comprenait, sous le nom de *trivium*, la grammaire, la dialectique et la rhétorique ; la seconde, sous le titre de *quadruvium*, réunissait l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie, programme plus ambitieux que sérieux, et dont la réalisation se réduisait à des résultats souvent bien négatifs. Aucune école ne pouvait être ouverte sans l'autorisation des évêques. Les couvents, les églises et les chapitres se chargeaient généralement des frais de cet enseignement gratuit pour les élèves. Cet état des choses se prolongea pour ainsi dire sans modification jusqu'au règne de Charles IV.

Si l'on reproche avec justice à ce prince l'avarice sordide qui le porta tantôt à escompter au poids de l'or les droits de l'empire, à vendre à leurs prévots la souveraineté des villes, tantôt à acheter, aux frais du trésor public, les suffrages des électeurs, du moins il faut lui tenir compte d'avoir, par la loi fondamentale, la bulle d'or, imposé un frein aux abus du système féodal, en 1354, d'avoir cimenté l'alliance des dix ville d'Alsace, et fixé les bases de leur confédération, surtout, d'avoir, par la création de l'université de Prague, en 1348, ouvert au peuple le sanctuaire de la science. Ce fut à ce signal que l'Allemagne enfin s'éveilla pour la liberté, la science et la civilisation. Vienne, (1365) Cologne, (1385) Heidelberg, (1386) Leipsig (1409) virent successivement fonder leurs universités. Comme toujours, l'Eglise prit une grande part à ce mouvement et, par son habileté, ne cessa de le dominer. C'est par son influence que s'introduisit dans l'enseignement un amalgame indigeste de théologie et de philosophie qui engendra la scolastique. De misérables subtilités devinrent le texte de controverses intarissables et stériles, débattues dans un langage de convention grossier et inculte, le tout sous l'invocation d'Aristote défiguré. Dans de telles conditions, la science ne pouvait aspirer à de grands progrès.

Disséminées au loin, à une époque où les communications n'étaient pas faciles, ces universités ne pouvaient attirer tous ceux qui sentaient le besoin de s'instruire. Aux parents établis loin de ces foyers d'étude, il fallait une fortune considérable pour songer à y envoyer et à y entretenir leurs enfants, aux adultes pauvres, il fallait la passion des

lettres, un courage à toute épreuve, pour s'y transporter, sous l'aile de la charité et pour y vivre exposés aux privations les plus rudes. Aussi les écoles des couvents continuèrent-elles à pourvoir aux nécessités les plus impérieuses de l'enseignement.

Il se forma bien çà et là, dans les villes opulentes et sous la direction d'instituteurs nomades, des écoles où l'on enseignait plus ou moins bien, selon la capacité du maitre, les premiers éléments de la langue allemande et de l'arithmétique ; mais de semblables établissements sans avenir, sans fixité de principes ne pouvaient contenir le germe du progrès des lettres, et leur action ne s'étendait guères au-delà des localités où l'administration les admettait et les autorisait.

Telle était la situation de l'instruction publique en Allemagne, quand Schlestadt, riche de ses institutions municipales, fière de ses priviléges, arrivée à ce degré de force et de confiance qui permet à l'activité humaine de se développer, usant de son droit de supériorité territoriale, ouvrit presqu'à la fois une école allemande et une école latine.

Nous avons vu ce qu'étaient les écoles allemandes en général. Celle de Schlestadt ne se distingua par aucun mérite particulier. Si elle a rendu des services à la partie la plus nombreuse de la population, la nature de ces services fut trop modeste pour que l'histoire ait songé à les inscrire dans ses annales. Aussi ne parlerons-nous qu'en passant de cette institution. En recherchant son origine, nous en avons découvert la première trace empreinte sur les pages du protocole judiciaire de la ville. On y lit la mention d'un jugement rendu par le *Gericht* contre un tailleur de pierre, convaincu d'avoir exercé des violences contre le maître d'école. Nous transcrivons ce document parce qu'il porte le cachet des mœurs de l'époque.

« *Hans von Spirre der Steinmetz juravit uss der Statt (zu gehen) und niemer me darin zu komen er habe dann geben iiij tt. d. von einer Stein acks gezucket, um das er den Schulmeister frevelich unterstanden und der ouch ein axs gezucket hat. Darzu auch mann ime wedder die Stat Sletstat noch alle ire ze tun weder mit rate noch gewalt in deheim weck.*

« *Datum feria quinta post beati Georgii Martiris an. MDXLI°.* » (¹)

(¹) Traduction. « Jean de Spire, tailleur de pierres, a juré de quitter la ville et de ne plus y rentrer avant d'avoir acquitté l'amende de quatre livres deniers, à laquelle il a été condamné pour avoir délictueusement levé sa hache à deux tran-

Les protocoles ne nous font connaitre aucun règlement, pris par le magistrat, au sujet de l'école allemande avant 1513. Voici la traduction de celui qui fut adopté à cette époque.

« Tout précepteur allemand auquel il sera permis de tenir école dans notre ville devra jurer, qu'il cherchera l'avantage et le profit de la cité et la préservera, tant qu'il sera en lui, de tout ce qui pourrait préjudicier à la ville; s'il vient à entendre ou à apprendre une chose compromettante pour la commune et les habitants, il devra s'empresser d'en avertir le magistrat. Au son du tocsin, l'instituteur prendra les armes, courra vers la maison commune et attendra, dans la cour, les ordres du magistrat; si, durant sa résidence dans la ville, une contestation vient à naître entre lui et la commune, les bourgeois, les manants ou les leurs, ou si la commune, les bourgeois les manants et les leurs ont à régler une contestation avec lui, les contestations ne pourront être vidées que devant la juridictiou locale, ou devant la juridiction qui sera désignée par le magistrat, le conseil et le Gericht, et nulle part ailleurs. C'est pourquoi il ne lui sera accordé ni conseil, ni aide, ni droit de manance qu'au sçu, qu'avec l'autorisation du magistrat et conseil et après seulement qu'il aura prêté son serment en séance publique du conseil et qu'il se sera accordé avec la bourgeoisie sur la quotité de ses rétributions. »

Et ceci est le réglement de l'école:

« L'instituteur s'oblige à donner l'enseignement aux compagnons-ouvriers, apprentis et autres personnes âgées de plus de douze ans, ainsi qu'aux enfants qui ne fréquenteront pas l'école latine. Il lui est interdit de s'occuper des enfants et des adultes qui auront été admis dans l'école latine. Quant aux adultes et aux jeunes filles confiés à ses soins, il s'engage à les instruire avec zèle, à surveiller leurs mœurs et à les diriger pour le mieux. »

---

chants contre le maître d'école, lequel était aussi armé d'une hache; de plus, de ne rien faire ni contre la ville ni contre les habitants, soit par provocation, soit par voie de fait. Donné le cinquième dimanche après la S[t] Georges martyr, l'an 1541.»

Il était de règle que tout condamné prêtât serment de subir sa peine et de n'exercer aucune vengeance contre les juges et les habitants de la ville où le jugement était rendu.

La décision que nous rapportons ne mentionne pas le nom de l'instituteur et ne dit même pas qu'il s'agit de l'instituteur allemand. Nous l'avons appliquée à ce dernier sous toutes réserves, car elle pourrait concerner aussi bien l'instituteur latin.

A la suite de ce réglement, on lit les noms des maîtres qui successivement ont prêté le serment :

Wolfgang Vischer de Schwobsheim a prêté le serment le mardi après St Barthélémy 1513.

Jean Wetzel de Tubingue, le maître-allemand, a été agréé et a prêté le serment le samedi après la St Laurent 1514;

Achaire Keller de Grätz a prêté serment le dimanche après St Marc 1514;

Wolffgang Albrecht de St-Hypolithe a prêté serment le mardi avant la Nativité de la Vierge 1516;

Gall Hellfing de Rothweil a prêté serment le jeudi après Ste Marguerite de l'année 1520;

Wolffgang Scholl a prêté le serment le samedi après Ste Marguerite de l'année 1525.

Ici s'arrêtent les inscriptions.

L'école allemande était établie dans le bâtiment de la rue des Chevaliers, ou naguères brillait, au premier rang des écoles de France, sous la plus habile des directions, l'école primaire supérieure, annexée depuis au collége communal. L'édifice, élégamment restauré, a été converti en presbytère pour la paroisse de Ste-Foy.

L'enseignement donné dans la ville se bornait à cette école et aux leçons des ordres religieux, quand le magistrat conçut le projet de doter la population d'une école latine, dont l'origine fera le sujet du chapitre suivant.

A. Dorlan, avocat à Schlestadt.

(La suite à la prochaine livraison.)

CORRESPONDANCE

DE L'ABBÉ GRANDIDIER

AVEC

DOM GRAPPIN,

BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-VANNES A L'ABBAYE DE SAINT-FERJEUX A BESANÇON.

A Strasbourg, ce 2 avril 1779.

Monsieur,

J'ai reçu les deux lettres, dont vous m'avés honoré le 12 et le 18 du mois passé, ainsi que la dissertation sur l'origine de la main-morte, dont vous m'avés gratifié, et que dom Toussaint m'a fait parvenir. Vous aurés certainement reçu le paquet de Hesse-Cassel que je vous ai fait passer dans le couvert que vous m'aviés indiqué. Vous pourrés m'adresser vos paquets en toute sureté sous le couvert de M. l'Intendant de Strasbourg, que je vous ai indiqué : j'y suis autorisé par le gouvernement et ils me sont toujours rendus fidélement. Il ne s'agit que d'observer les précautions usitées pour cacher aux directeurs de poste cette fraude innocente.

Je vous remercie bien sincèrement de votre excellente dissertation : je l'ai lue avec le plus grand plaisir et avec un véritable intéret. La matière est trop importante pour ne pas s'y attacher et elle est trop bien discutée pour ne pas en faire compliment à son savant auteur. Vous cités *à la page 110e* la charte d'Eberhard, comte d'Alsace, pour l'abbaye de Mourbach : cette charte est de l'année 728 : vous dites *à la*

page 118: que les manans de Faverney étaient assujettis à curer les étables de l'abbaye. Nous avions ici autrefois une espèce de servitude assés semblable. Les cabaretiers de la ville de Strasbourg étaient obligés de nettoyer tous les lundis le nécessaire, ou les commodités de l'Evêque.

Vous me permettrés de vous offrir les deux premiers volumes de l'histoire de l'église de Strasbourg; lisés-les avec indulgence: quoique cet ouvrage ait été bien accueilli en France, en Allemagne et en Italie, je sens qu'il est bien loin d'être parfait.

Je me flatte du moins de n'avoir épargné ni efforts, ni recherches pour découvrir la vérité et j'ai cru devoir la dire hautement et sans fard. Vous en jugerés, Monsieur, car votre suffrage me sera certainement également flatteur et précieux. Vous recevrez les dits deux volumes par le coche de Besancon, qui part d'ici Jeudy.

Je viens de perdre M. le Cardinal de Rohan qui m'honorait de sa confiance et de ses bontés et auquel j'étais attaché dès l'age de 18 ans. Cette perte m'est sensible: mais je retrouve les mêmes sentimens dans le Prince son neveu et son successeur à l'évéché. Le nouveau prince m'attache également à son service et me fait éprouver en même temps le premier bienfait de son épiscopat, en me conférant un canonicat de trois mille livres qui vient de vaquer et qui se trouve à sa collation.

Agrées les sentimens du sincère et parfait attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'etre

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur.

L'Abbé Grandidier.

A Monsieur, monsieur Grappin, bénédictin de la Congrégation de St Vannes à l'abbaye de Saint Ferjeux à Besançon.

Strasbourg, ce 21 d'avril 1779.

Monsieur

J'ai des reproches à me faire d'avoir tardé de vous adresser les deux premiers volumes de l'histoire de l'Eglise de Strasbourg, que je vous avais annoncés par ma dernière lettre. Mais le même jour je fus

obligé de partir pour prendre possession de mon canonicat, ce qui fit qu'on oublia de les mettre au carosse. Je ne suis de retour ici que depuis avant hier et j'ai songé aussitôt à ma dette. J'étais sur le point de l'acquitter, lorsque je reçus votre lettre du 22 de ce mois. J'y trouve de nouvelles marques de vos bontés pour moi et je vous en remercie. J'accepte avec plaisir les deux commisions que vous m'envoyés de la part de dom Rousseau et de M. de Mesmay. En conséquence je fais remettre au coche, qui part demain de Strasbourg, deux exemplaires en feuille de chacun des dits deux volumes, ce qui fait en tout pour les deux souscripteurs un louis d'or à raison de six livres par volumes. Vous pourrés m'en faire tenir le montant par la poste. Le ballot est à votre adresse : le même ballot renferme les exemplaires brochés du premier et second volumes. Ce sont ceux que je vous destine. Agrées-les avec indulgence et si vous les lisés pardonnés les défauts de l'auteur à l'amour de la vérité qui l'inspire, aux recherches multipliées qu'il a été obligé de faire et au vif désir qu'il a de vous plaire :

Je ne doute pas du succès de votre excellente dissertation ; elle est bien faite pour être accueillie. Si vous comptés en donner une nouvelle édition, je vous prierai de m'en prévenir dans le temps ; je pourrai alors vous fournir quelques nouvelles observations. L'Alsace est remplie d'un grand nombre de monumens de l'ancienne servitude, et si vous parcourés mes deux premiers volumes, vous en trouverés plusieurs exemples. M. Ferret de Fontelle, dans sa bibliothèque historique de la France, indique presque tous les ouvrages qui traitent de cette matière intéressante de l'ancien droit public. M. Moreau qui vient de me faire présent de ses discours sur l'histoire de France, en parle avec beaucoup de justesse. Je ne peux m'empêcher de vous transcrire ici un passage qui entre dans vos vues et dans votre façon de penser :

« Il valoit mieux souvent être le serf d'un Saint, que possesseur « libre dans le district d'un comte avide et violent. Tous ceux que « l'injustice persécuta, tous ceux qui voulurent se soustraire au joug « du pouvoir arbitraire, se réfugièrent sur les terres de l'Eglise. — Là, « les moindres métairies devinrent des villages, un hospice formé « pour des voyageurs ; un amas de cabanes destiné à mettre les tra- « vailleurs à l'abri, se changea par succession de temps en une ville, « et les évêques et les moines eurent dans leurs terres plus d'habitans

« qu'ils ne voulurent, parce qu'ils les traitèrent bien. » *Moreau, discours sur l'histoire de France, tome 6, page 412 et 413.*

Je lirai avec plaisir votre dissertation sur les anciennes monnoyes, poids et mesures du comté de Bourgogne. Vous connaissés sans doute celle de dom Calmet sur les anciennes monnoyes de Lorraine insérée dans la nouvelle édition de son histoire. Vous faites sans doute connaître les anciennes monnoyes des archevêques de Besançon — de quel temps datte le droit de monnoye de ces archevêques. Il me semble que Dunod l'attribue à Charles le Chauve : mais le diplome de concession existe-t-il ? J'ai entre les mains l'original d'un diplome de Louis de Germanie, qui accorde et renouvelle le droit de monnoye en 873 à l'église de Strasbourg. Voyés mon second volume *pag. 104 et 195.*

Je ne crois pas que votre note relativement aux censures de l'église pour la conservation des droits temporels puisse vous susciter des ennemis, excepté parmi les sots et les bigots : cette classe d'hommes n'est que méprisable. Il faut dire la vérité avec hardiesse et ne la pas déguiser, quand on parle des ministres de la religion, s'ils ont mérité le blame. C'était le sentiment du feu cardinal de Rohan sous les auspises duquel j'ai publié mes deux volumes. Vous verrés que j'ai imprimé des vérités dures, mais qui étaient nécessaires pour l'instruction publique. Ne suis-je pas de votre sentiment quand je dis *tom 2 pag. 275e : déja l'on faisait un usage peu discret de ces armes spirituelles destinées dans les premiers siècles pour intimider les grands coupables. C'est ainsi qu'on accoutuma peu-à-peu les peuples à les moins redouter.*

Les ouvrages de votre main couronnés par l'académie de Besançon me font former le désir de vous voir travailler au prix qu'elle propose pour cette année, pour déterminer l'ordre chronologique des premiers évêques de Besançon. Cette matière est réellement digne de vous. Chiflet et Dunod ont encore beaucoup laissé à glaner. Le synode de Cologne tenu en 346 fait connaître un Panchaire de Besançon.

Guichenon *hist. geneal. de Savoye p. 1 C. XII* fait mention du testament d'Othon III, dernier duc de Méranie daté du 15 Juin 1248 par lequel il nomme éxécuteur testamentaire Adelaïde sa sœur et Hugues comte de Bourgogne son mari. Connaissés-vous, Monsieur, ce testament. — Si vous l'avés, faites-m'en, s'il vous plaît, parvenir une copie. C'est pour un ami d'Allemagne qui travaille à l'histoire des anciens bourggraves de Nuremberg. Je lui ai déja fourni plusieurs

pièces qui les concernent, tirées de l'histoire de Poligny et de celle des sires de Salins. Si vous en avés d'autres, je vous prierai également de me les communiquer.

Excusés, Monsieur, mon barbouillage, ainsi que la négligence de mon style *currente calamo*. Vous le devés aux sentimens de mon cœur qui vous avoue l'attachement le plus vif et le plus respectueux. Permettez-moi de vous le dire sans façon et sans étiquette... —

Vous n'avés pas de serviteur plus affectueux que

L'Abbé Grandidier

Chanoine de l'insigne église collégiale et abbatiale de Neuvillers.

A Strasbourg ce 1. juin 1779.

Monsieur,

J'ai reçu dans le tems les trois lettres dont vous m'avés honoré le 29 avril, le 4 et le 18 de mai. Je suis très sensible à l'accueil, que vous avés bien voulu faire à mon ouvrage. — Votre suffrage m'est singulièrement flatteur et j'en connais tout le prix. Vous me permettrés cependant de ne pas m'en rapporter entièrement à vos éloges, car je n'ignore pas combien l'amitié est indulgente. Faites moi plutôt part de vos observations, et je sens très bien combien votre critique peut me devenir utile. Les conseils et les avis de mes amis sont nécessaires à un écrivain de vingt quatre ans et je suis dans un âge où, loin de les redouter, je dois les demander instament. Vous voyés bien, Monsieur, qu'avec ces sentimens il ne m'appartient pas de juger votre excellent mémoire sur les monnoyes, les poids et les mesures du comté de Bourgogne, que dom Toussaint m'a fait passer et que j'ai envoyé à M. le marquis de Luchet avec les observations qui y étaient jointes. L'académie de Besançon ne pouvait couronner d'ouvrage, qui le mérita davantage tant par la variété des recherches, que par l'intéret qu'il doit inspirer à tout homme de lettres. Quant à moi, je l'ai lu avec le plus grand intéret et avec beaucoup d'attention. On aime tant à s'instruire avec vous, que j'ai vu avec peine la fin de ce mémoire. Continués à bien mériter ainsi des lettres : c'est là le vœu de tous vos amis et je vous prie d'être persuadé que personne ne goûte vos ouvrages avec plus de satisfaction que celui que l'amour des lettres a

conduit très jeune dans la carrière historique. — J'ai joint à votre mémoire une petite note sur l'ancienne monnoye de l'abbaye de Lure.

Je vous remercie de l'intéret que vous prenés si vivement au débit de mon ouvrage. J'ai reçu la lettre de change de 24 l. que vous m'avés envoyée et qui a été acquittée. Je vous remercie aussi des pièces, que vous m'avés fait passer relativement aux ducs de Méranie. Je viens de les envoyer à M. Spiess d'Anspach qui en fera usage, et qui vous en aura la plus grande reconnaissance.

Vos réflexions sur les prix de l'Académie de Besançon sont justes et mériteraient d'etre adoptées. Mais, malgré votre modestie, ne privés pas le public du mémoire sur l'état des lettres au comté de Bourgogne que vous m'annoncés. Je ne me rappelle pas qu'aucun écrivain de votre province ait traité cette matière interessante.

Je n'ai conservé que pendant trois semaines le canonicat de Neuvillers, que m'avait accordé le nouveau cardinal de Rohan. Ce canonicat demandait une stricte résidence à la campagne et m'obligeait en conséquence à quitter Strasbourg. Le Prince a bien voulu m'attacher à sa cathédrale par un changement réciproque de bénéfices. Je gagne dans ce changement du côté de l'agrément et du côté de l'intéret. C'est d'ailleurs le premier bénéfice du diocèse après ceux des Chanoines-prélats de la cathédrale qui sont tous Princes et Comtes. Ainsi me voilà fixé à Strasbourg plus à portée de suivre mon travail et mes inclinations. L'intéret que vous voulés bien prendre à tout ce qui me regarde m'a porté à vous faire part de ce changement qui me mettra plus à portée de pouvoir vous renouveller tous les sentimens du tendre et sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'etre

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

L'abbé Grandidier

Chanoine Prébendier du grand Chœur de la Cathédrale de Strasbourg.

Strasbourg, ce 14 novembre 1779.

Monsieur,

J'ai reçu les deux lettres, dont vous m'avés honoré le 1. et le 6. de ce mois. J'ai reçu également par le carosse les breviaires de Besançon,

et vos mémoires sur les ville et abbaye de Faverney. Je vous en remercie. J'ai lu ce dernier ouvrage avec le plus grand plaisir, et j'y ai admiré comme dans tout ce qui sort de votre plume, la majesté du style jointe à l'exactitude des faits et à la profondeur des recherches. Il serait à désirer que l'histoire de toutes les abbayes fut écrite dans le même goût.

Vous êtes, Monsieur, si officieux et si engageant, que je ne puis rien vous refuser. J'accepte donc avec reconnaissance le don, que vous voulés bien me faire. Je le reçois de la main de l'amitié. J'ose espérer que vous voudrés bien accepter de la même main les deux premiers volumes de l'histoire de l'église de Strasbourg, que je ferai mettre au coche incessament. J'y joindrai un volume de la bibliothèque du Nord, où vous trouverés une de mes dissertations lüe à l'Académie de Dijon sur l'origine d'une maladie qui parut en Europe 1494. Si vous avés quelques renseignements sur son introduction en Franche-Comté, vous me ferés plaisir de me les communiquer.

Je joins ici le prospectus d'un breviaire de Strasbourg, auquel je travaille depuis quelque tems ; j'ignore cependant s'il aura lieu à cause des difficultés, qu'une pareille entreprise peut souffrir dans le diocèse. Je vous prie de lire ce *specimen*, de m'en dire votre avis et d'y corriger tout ce qui paraîtra ne pas convenir. Je vous en serai très-obligé. Je vous prie de me le renvoyer parce que je n'en ai conservé que ce seul exemplaire.

M. Oberlin est bien reconnaissant des soins, que vous prenés pour faire valoir son glossaire germanique. Je vous envoye quelques pièces concernant l'Académie de Hesse-Cassel. On ne m'a pas encore renvoyé votre manuscrit sur les monnoyes.

J'abuse toujours de votre complaisance : mais elle me fait plaisir, puisqu'elle me procure le bonheur de lire vos charmantes poësies. J'ai été surtout enchanté de vos vérités aux femmes. Elles doivent vous avoir de la reconnaissance de les avoir chantées si agréablement et si historiquement, et je vous en ai beaucoup, Monsieur, de me les avoir communiquées. N'abandonnés jamais un si aimable talent, qui distrait agréablement le savant dans des études plus profondes.

L'histoire abrégée de la Franche-Comté, dont vous me parlés dans votre dernière, est-elle imprimée. J'attends avec impatience l'édition que vous préparés.

Mes hommages à dom Berthod. Rendés toujours justice aux sentimens tendres et sincères que vous a voués, Monsieur, V. T. H. E. T. O. S.

l'abbé GRANDIDIER.

A Strasbourg, ce 20 décembre 1779.

Monsieur,

J'ai reçu dans le tems la lettre dont vous m'avés honoré le 22 du mois passé. Je vous remercie des remarques que vous avés bien voulu faire sur le plan de notre Breviaire, et de celles que vous a communiquées dom Berthod. Je vous prie de lui faire passer celles que je joins à cette lettre. Vous verrés que j'adopte presque dans toutes ses parties les sages observations que vous avés faites l'un et l'autre. Le *spécimen* du Breviaire monastique de S[t] Vannes renferme un plan général et très bien suivi du code de la Religion : je ne le connaissais pas encore et je vous dois beaucoup de reconnaissance pour me l'avoir envoyé. Je connais votre breviaire, que je me suis procuré il y a quelques mois. Il me sera utile dans plusieurs de ses parties. Mais j'ai adopté une nouvelle division du psautier. Dites moi, s'il vous plaît, si vous la croyés convenable. Elle diminue à la vérité l'office ; mais d'un autre côté celui-ci devient plus long par ses leçons, ce qui me parait plus essentiel que la répétition monotone des mêmes pseaumes, qu'on chante et qu'on sait par cœur sans souvent les comprendre.

Vous aurés reçu les deux premiers volumes de mon histoire : Votre amitié voudra bien les recevoir comme un hommage de ma reconnaissance. Les précédens, que vous avés achetés, n'étaient pas pour vous, mais pour une de vos abbayes. Je serai bien aise si cet ouvrage occupe un petit coin dans votre bibliothèque, comme votre nom et votre personne en occupent un grand dans mon cœur. C'est toujours avec sensibilité que je me rappelle la circonstance heureuse qui m'a procuré votre aimable connaissance. Je la regarde comme un des principaux bonheur, qui me sont arrivés cette année. J'ose espérer que la suivante ne me sera pas moins favorable. Au milieu des vœux, que la coutume multiplie et que dicte l'amitié, agrées les miens. Ils seront accomplis, si vous me continués des sentimens qui me flattent beaucoup. Je vous les réitère avec sensibilité.

Je rassemble des matériaux pour former des mémoires 1. sur l'origine et les progrès de la lèpre. 2. sur l'origine des francs-maçons; 3. sur les poësies des anciens troubadours allemands. 4. sur l'état ancien des courtisannes dans les villes; 5. sur la coutume qu'ont et qu'avaient les Allemands de bien boire. — Ces mémoires sont presque achevés. — Si vous avés sur ces objets quelques particularités vous me feriés plaisir de me les communiquer.

Je vous souhaite d'heureuses découvertes dans la course que vous allés entreprendre pour augmenter le trésor des chartes. Malgré toutes les recherches qu'on a faites, on trouve toujours du nouveau. Mais ne sacrifiés pas votre santé, à ces exercices diplomatiques. C'est le premier des biens et sans lequel l'étude des belles lettres est ingrate. Si les vapeurs vous tourmentent encore, venés les chasser dans nos cantons. Vous trouverés dans les abbayes de cette province peu de science et point de bibliothèque, mais de la bonhommie et du bon vin. J'espère certainement avoir le plaisir de vous voir à Strasbourg ou à Saverne.

Je connais votre chronologie historique des ducs d'Alsace et celle de ses landgraves. J'en dois même encore avoir la copie que m'a envoyée dom Clément des Blancs Manteaux il y a plus de deux ans. M. Schœpflin n'est pas toujours bien entièrement exact dans cette partie, et, permettés moi de vous le dire, la tournure pénible que donnait cet historien à ses phrases latines a fait que quelquefois vous n'en avés pas saisi le vrai sens, qui même ne peut souvent s'expliquer que par la connaissance de la langue allemande. Votre mss. m'a servi pour rediger, en le suivant, en le rectifiant et en ajoutant quelquefois, un nouveau catalogue des ducs et des landgraves, que j'ai envoyé à D. Clément. Mais comme je travaillais d'après votre copie, je n'en ai pas conservé de minute.

J'ai parmi mes chartes deux ou trois actes donnés par des Archevêques de Besançon dans le commencement du 13e siècle, si elles pouvaient vous être utiles, je vous en envoyerai des copies.

Rien n'altèrera les sentimens du tendre et vif attachement que vous a voué le plus fidèle de vos serviteurs.

L'abbé GRANDIDIER.

Communication de M. CH. WEISS, *bibliothécaire de la ville de Besançon.*

(La suite à une prochaine livraison.)

SOUVENIRS DE RUSSIE.

Pendant que je me trouvais à Moscou au mois de mai 1852, il ne fut question dans toute la ville que d'une princesse Troubetskoï condamnée aux travaux forcés dans les mines de la Sibérie qui allait partir à pied avec la chaîne de prisonniers condamnés à la même peine. Moscou est le point central, c'est de là que partent tous les condamnés, la grande prison n'étant qu'à une demi-lieue de la ville, bien située sur une belle colline appelée la Montagne des moineaux, ou *Vorabieff*. Un ami m'invita à l'y accompagner, ce que j'acceptai avec grand plaisir. Comme depuis huit jours la végétation avait fait de rapides progrès, nous eûmes jusque là une charmante promenade, car des deux côtés de la route, à partir de la barrière, il n'y a que de magnifiques parcs avec de belles et grandes maisons de campagne. Chemin faisant je pensais que peut-être j'hésiterais à entrer dans une terrible forteresse d'où les condamnés ne ressortent que pour être transportés en Sibérie; je m'imaginais un énorme édifice entouré de hautes murailles garnies d'une quantité de bouches à feu, et pendant que notre cheval gravissait au pas la colline, j'eus d'affreuses visions.

Tout-à-coup je lève la tête, nous sommes arrivés, et au lieu de ma terrible citadelle, je ne vois qu'une quantité de petites maisons de bois formant presque un village, le tout entouré seulement d'une palissade en bois très-facile à franchir. Je me fis répéter que c'était bien là, la prison d'Etat que nous allions visiter. Une quantité de sentinelles se promenaient le long de cette barrière d'enceinte; à l'entrée est le corps-de-garde, où nous demandâmes la permission de voir l'intérieur de la prison, qui, en notre qualité d'étrangers, nous fût accordée sans difficulté.

La partie du fort en charpente, où nous nous trouvions, n'était séparée du reste que par une barrière en bois, de sorte que nous pouvions parfaitement distinguer les différents bâtiments contenant les prisonniers des deux sexes. Un gardien nous accompagna jusque

dans la cour, puis nous laissa circuler librement. Nous commençâmes notre visite par le bâtiment, d'où allait sortir la chaîne des partants. Cette maison est entièrement de bois, à un seul étage, bâtie comme le sont les maisons d'habitation en Russie. L'intérieur forme deux immenses salles; nous entrâmes d'abord dans celle de gauche, où étaient les prisonniers rangés en haie, debout, dans leurs costumes de voyage et prêts à partir.

Nous avançâmes dans l'espace laissé libre, interrogeant les détenus l'un après l'autre pour connaître le sujet de leur condamnation et tous nous répondaient sans hésiter, dans l'espérance, sans doute, de recevoir quelque monnaie pour leur aider à supporter les grandes fatigues de voyage. Il y avait parmi eux, un homme, sa femme et trois enfants en bas-âge, auxquels les visiteurs donnaient plus qu'aux autres; ce qui excita notre curiosité. L'homme avait battu une femme en grossesse avancée, ce qui la fit accoucher avant terme; la femme et les enfants l'accompagnaient de leur propre volonté. Un autre y était envoyé par son seigneur pour avoir volé de l'argent, un troisième avait volé dans une église. Une femme de sang noble, âgée de 20 ans, nous raconta qu'elle avait tué son mari et, de concert avec son amant, coupé le cadavre en sept morceaux; ils furent pris en jetant le dernier morceau dans le Volga. Elle avait commis le crime à l'âge de 18 ans; elle prétendait avoir été ivre en ce moment. Elle fut condamnée à 30 ans de travaux forcés. Nous avons trouvé son amant malade dans un autre bâtiment; c'était un beau jeune homme de 25 ans, qui ne paraissait point méchant comme la femme, qu'il détestait alors et qu'il ne voulut absolument plus revoir, car il venait de lui refuser une entrevue d'adieux: ce jeune homme était condamné à 10 ans de travaux forcés; une fille de 17 ans avait allumé la maison de son maître, qui l'avait violée, disait-elle.

Ainsi chacun nous racontait son histoire plus ou moins vraie, et pendant que nous causions avec eux on les inscrivait, puis on les chassait hors la maison avec le mot va-t-en, en langue russe *pachol*, et les voix étaient couvertes par le bruit des chaînes qu'ils portaient aux pieds.

Devant la maison on les rangea en deux lignes, on les passa encore une fois en revue, on visita leurs bagages, on écouta leurs dernières demandes. Des marchands de Moscou leur distribuèrent de l'argent; on donnait des livres de prières à ceux qui en demandaient, s'assurant d'abord qu'ils savaient lire. Quelques uns buvaient du *qwas* (bois-

son des Russes de la basse classe) ; enfin son chargea leurs effets, le enfants ainsi que les infimes sur de petites voitures et remis en rang, deux à deux, entre une haie de soldats à pied et à cheval, ils firent encore tous ensemble le signe de la croix tournés vers la grande image du Kremlin ; puis la chaîne se mit en route. La fameuse princesse, pour laquelle nous étions venus, n'y était pas, elle était malade à l'hôpital, ce qui retarda son départ.

Nous continuâmes notre visite par la salle de droite qui renfermait les prisonniers un peu indisposés. A notre entrée tous se levèrent et restèrent immobiles à côté de leurs lits, placés sur des estrades de bois. La propreté qui y règne est remarquable, on y respire un air pur et les prisonniers y sont certainement mieux traités que partout ailleurs.

Nous visitâmes ensuite les corps de bâtiment qui contiennent les prisonniers étrangers, des Juifs, des Bouckares, des Persans, des Tartares; ce sont des gens avec d'atroces figures, de véritables bêtes féroces : les Juifs sont des contrebandiers, les autres des voleurs de grands chemins ; je me sauvai bien vite de cette société de scélérats qui dardaient sur nous des regards terribles.

Il nous restait encore à voir le logement des femmes. Une salle contenait celles qui ne pouvaient pas prouver leur origine et ayant été reprises pour vol; une autre grande salle renfermait les criminelles. Elles sont bien logées, tout y est aussi très-propre et elles peuvent causer entre elles lorsque personne n'est là pour les entendre ou les voir.

A côté du corps-de-garde sont logés les malades incurables et les fous criminels; ils ont pour eux bâtiment et cour à part. J'y jetai un coup-d'œil et je fus saisi d'horreur : la physionomie de ces êtres est des plus horribles.

A une petite distance des prisons est l'hôpital des femmes et des hommes ; il est très-bien tenu ; les malades ont de bons lits, bien propres ; il y a quantité de gardiens et de gardiennes et de très-bons médecins attachés et restant dans l'établissement.

J'étais émerveillé de tout cela et je peux bien dire que les soins qu'on prend en Russie des condamnés et des malades indigents et la douceur avec laquelle ils sont traités, font honte à bien des pays plus civilisés.

MATHIEU RISLER, père.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE L'EGLISE PROTESTANTE DE FRANCE JUSQU'A LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES, *par* CHARLES DRION, *président du tribunal de Schlestadt, membre du Consistoire supérieur de la confession d'Augsbourg;* 2 v. 8°, Paris et Strasbourg (Berger-Levrault.)

Il y a deux manières d'écrire l'histoire des temps passés. Vous vous entourez des sources de toute espèce, primitives et dérivées; vous vous pénétrez de leur contenu, vous l'élaborez d'après votre propre jugement, vous le reproduisez librement d'après votre tournure d'esprit, vous cherchez les mobiles derrière les actions, vous remontez des événements à la providence — c'est l'histoire proprement dite. Vous écartez les sources secondaires, vous ne conservez que les véritables documents, les pièces officielles, vous en extrayez un certain nombre de faits d'une importance majeure, vous les donnez par ordre de date, vous vous abstenez de tout jugement sur les hommes et les choses — c'est la chronique. Le livre de M. Drion appartient à cette dernière classe.

On peut préférer, pour son agrément, l'un ou l'autre genre, mais on ne peut pas mettre l'un au-dessus de l'autre pour la valeur intrinsèque. L'un et l'autre sont utiles, nécessaires et à tel moment donné, telle matière gagne davantage à être traitée d'après l'un ou l'autre des deux procédés. Il nous semble qu'actuellement l'histoire de l'église protestante de France avait besoin d'être travaillée comme l'auteur a voulu le faire. Nous possédons d'excellents ouvrages conçus sous la forme narrative — nommons pour les lecteurs français : l'*Histoire des protestants de France*, par M. de Félice, et pour les lecteurs allemands l'ouvrage anonyme intitulé. *Die protestantische Kirche Franckreichs mit einem Vorwort von Gieseler*. (1)

Mais ces ouvrages partagent le sort de tous ceux du même genre; le jugement de l'auteur peut être contesté, sa fidélité mis en doute.

---

(1) Ce dernier n'embrasse que la période actuelle, depuis la révolution.

Ils se trouveront même plus exposés que d'autres à de pareilles attaques parce que la critique prendra son point de vue plus souvent dans la passion des adversaires religieux que dans le contrôle des historiens impartiaux. C'est là précisément ce qui constitue l'avantage et l'actualité du livre de M. Drion. On ne peut pas équivoquer sur l'existence de documents et de pièces, on ne peut pas en mettre en doute le contenu ; la seule critique qu'il serait possible de faire d'un livre de ce genre porterait sur le choix même des documents et des faits, sur la prétérition d'autres pièces ou d'autres évènements qui jetteraient un jour différent sur certaines parties ; mais pour être en droit de faire cette seule critique possible il faudrait refaire les mêmes études, fouiller les mêmes archives, consacrer à ce travail le même temps et la même peine. Voilà ce qui est plus difficile assurément que d'opposer jugement à jugement ou de se retrancher dans les dénégations et dans les déclamations.

Cette nature du livre qui fait nécessairement taire les malveillants, empêche également les amis de se livrer à une revue détaillée. Nous n'avons pas fait les études nécessaires pour suivre l'auteur pas à pas dans sa marche à travers l'espace de près de deux siècles ; notre rôle se bornera donc à cette simple annonce. Nous recommandons son ouvrage au même titre que le bulletin de la société historique du protestantisme français à tous les amis de l'histoire authentique, dégagée de tout alliage étranger. Nous en remercions le magistrat intègre, le membre dévoué de l'autorité supérieure de l'église de la confession d'Augsbourg. De pareils travaux ont plus de prix encore lorsqu'ils sortent de ces rangs de la société ! —

M. Drion, dans sa préface, divise en cinq périodes l'histoire du protestantisme français, la première s'étend jusqu'à la publication de l'édit de Nantes 1598 ; la seconde jusqu'à la prise de la Rochelle 1628. Dans cette seconde période l'église de la confession d'Augsbourg vient s'ajouter à l'église réformée, par suite de réunion de l'Alsace. La troisième va jusqu'à la révocation de l'édit de 1685, la quatrième jusqu'à l'édit de tolérance 1787, la cinquième jusqu'à nos jours. L'auteur promet de traiter les deux dernières périodes « si la faveur du public accueille son travail. » Nous sommes certains d'avance qu'il peut compter sur cette faveur, non seulement de la part de ses coréligionaires, mais de celle de tous les hommes éclairés et impartiaux.

H. Kienlen.

NOUVELLES ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'ÉCOLE ET LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRES

DE

SCHLESTADT AUX 15e ET 16e SIÈCLES.

Suite (*).

ORIGINE

DE L'ÉCOLE LITTÉRAIRE DE SCHLESTADT.

Nous avons cherché à établir dans l'introduction que le but de l'enseignement conféré dans les couvents, tendait particulièrement à former l'éducation des jeunes gens destinés à la vie monacale et au sacerdoce ; que, placées sous la surveillance des évêques, soumises à des confirmations papales, investies d'immunités obtenues par l'Eglise, les universités d'Allemagne étaient plutôt des facultés de théologie que des colléges séculiers. De cet enseignement dirigé vers un but restreint, comprimé dans des formules inflexibles et imposées en quelque sorte comme articles de foi, aux clartés d'une instruction large, libérale, à la portée de toutes les intelligences, en harmonie avec tous les besoins, la transition ne pouvait être brusque, spontanée, profonde. Les méthodes monacales avaient la consécration du temps, et le despote le plus impitoyable, le plus obstiné, c'est l'habitude. Rebelle à toute innovation, l'Eglise les enveloppait du prestige de son autorité. Il fallait, tant la routine était enracinée, que du sein de l'Eglise elle-même partit un rayon de lumière qui disposât les esprits

(*) Voir la livraison de juillet, page 308.

à accepter des modifications. Aussi ne doit-on pas s'attendre à voir l'école de Schlestadt franchir, d'un seul bond, la barrière que la scolastique imposait à l'essor de la pensée. Cependant un fait capital se place, dans les institutions cléricales, entre l'ancien régime des couvents et l'ouverture de notre école.

Vers l'époque qui vit naître, en Allemagne, les premières universités, s'était formée, en Hollande, sous la direction de Gérard de Groot, une communauté religieuse, distincte par ses tendances de tous les ordres existants. Né à Deventer, en 1340, élève de la haute école de Paris, Groot, après avoir enseigné la philosophie et la théologie à Cologne, puis annoncé la parole de Dieu dans les bourgs de sa patrie, s'était retiré dans sa ville natale. Dans le cours de ses pérégrinations, il avait recueilli un grand nombre de manuscrits précieux, qu'il résolut de propager. C'est à cette inspiration que nous devons la fondation de la communauté des clercs de la vie commune. Ces frères, réunis par Groot, n'étaient liés par aucun vœu. Demeurant ensemble, sous l'obédience de l'ordinaire et de leurs supérieurs locaux, ils pratiquaient, dans toute sa pureté, la vie des premiers chrétiens et mettaient en commun leurs biens ainsi que le fruit de leur travail. Voici comme leur journée était remplie. Après les heures de la prière et les autres exercices de la congrégation, la règle leur prescrivait de transcrire l'Ecriture sainte, les ouvrages des saints pères, des moralistes, des ascétiques et de les collationner sur les originaux. Ces copies étaient vendues au profit de l'association. Quoique la mendicité leur fut interdite, il leur était défendu d'accepter des prébendes et d'accumuler des richesses. On leur inspirait le dégoût des controverses publiques, qui, stériles pour la science, étaient devenues, dans les universités, le sujet de débats parfois irritants. Les plus instruits des frères dirigeaient une école ouverte à tous ceux qui désiraient profiter de leur expérience. De cette école sortit Jean Hæmmerlein, plus connu sous le nom de Thomas à Kempis ou de Malleolus. Celui-ci, après un noviciat de six années, se fit admettre dans l'ordre des chanoines réguliers au couvent du mont St-Agnès, près de Swol, et y acquit bientôt une telle influence qu'il parvint à fonder dans la maison une école sur le modèle de celle de Deventer. C'est sous les yeux de ce maître distingué, que Louis Dringenberg fit ses études.

Dringenberg, l'un des patriarches de l'enseignement laïc, auquel revient l'honneur d'avoir jeté les bases de l'école de Schlestadt, était

né dans les environs de Paderborn, en Westphalie, et acquit ses grades universitaires à Heidelberg. On est loin de s'accorder sur l'époque de son arrivée à Schlestadt, et nous confessons, en toute humilité, que nous avons commis une grave erreur, quand, sur la foi de Meiner et de Hamelman, nous avons publié, en 1847, que la ville de Schlestadt fut redevable de cet instituteur à la recommandation de Rodolphe Agricola. Au vu des documents que nous produirons plus loin, l'on ne saurait douter que l'école de Dringenberg fût en pleine activité depuis nombre d'années, avant que l'illustre propagateur des lumières fût revenu d'Italie (1482) apporter à l'Allemagne et à l'université d'Heidelberg les trésors de science, dont Dringenberg a pu tout au plus profiter et faire profiter ses élèves sur la fin de sa carrière.

Le témoignage si imposant de Jérôme Gebwiler, l'un des successeurs de Dringenberg, reporte l'origine de l'école de Schlestadt à l'année 1441; au moyen de certains rapprochements nous avons cru devoir la fixer à l'année 1450. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'elle existait en 1457. Le registre des anniversaires de l'église paroissiale en fournit une preuve irrécusable. On trouve dans ce registre, conservé à la bibliothèque de la ville, une inscription qui constate le legs fait par un nommé Conrad Seltzner à l'église, pour fondation d'un service pieux, d'une rente annuelle destinée en partie au recteur des écoles, à charge par lui de garnir le chœur d'écoliers, formés à chanter des messes [1]. Il est donc impossible d'admettre que Rodolphe Agricola, en 1442, ait pu, (nous ne dirons pas en 1441), soit en 1450, à l'âge de huit, soit en 1457, à l'âge de 15 ans, patroner Dringenberg auprès du magistrat de Schlestadt. Ces dates auront sans doute frappé les auteurs cités. Aussi pour donner à leurs fables un air de vérité,

---

[1] *Anno domini* ***MCCCCLVIJ*** *legavit dominus Conradus Seltzner in remedium anime sue unam libram denar. reemibilem . . . (ut docet instrumentum sigillo hujus opidi munitum desuper confectum) ut peragatur anniversarium omni anno cum Vig. et miss. pro defuncto; sic tantum utque quilibet celebret missam die quo peragitur anniversarium, et qui presens fuerit et non celebraverit, capiat sex denarios et* rector scolarum *habeat equalem portionem cum sacerdotibus, ita ut de mane nitret chorum ad aliquibus scolaribus cantatas missas pro defuncto, et de eadem libra cedantur presbiteris quindecim d. pauperibus quatuor et sacriste unus solidus ut administret thuris*, etc., etc.

(Bibliothèque de Schlestadt — armoire des protocoles.)

ont-ils fixé l'ouverture de l'école de Schlestadt à une époque beaucoup plus rapprochée. Ce qui peut-être les aura induits en erreur, c'est qu'ils auront lu que le savant de Gröningue, disciple comme Dringenberg de Thomas a Kempis est venu visiter l'école de Schlestadt, ainsi que, selon le témoignage d'Erasme, il a visité l'école de Deventer, dirigée par Alexandre Hegius, autre disciple du professeur de Swol, dans le but de leur communiquer son plan de réformation des études, et son goût pour les belles lettres, développé à l'ecole de Ferrare.

L'école latine occupait le rez-de-chaussée du bâtiment communal où se trouvent encore deux classes de l'école primaire élémentaire, à côté de l'église de St-Georges. Le recteur des études avec ses aides et leurs gens de service logeaient au premier étage. La façade était décorée de fresques réprésentant les neuf muses. Quant à l'intérieur de la classe, c'était une vaste salle, revêtue d'un lambris en bois, éclairée par de larges fenêtres à triple baie, garnie de banquettes basses et posées aux pieds d'une tribune en chêne, d'où le professeur en robe de maître-ès-arts dominait l'assemblée, une main appuyée sur l'in-folio qu'il commentait et l'autre armée d'une verge, sceptre du commandement. Les aides, en robe de bachelier, parcouraient les rangs, surveillaient, guidaient, encourageaient et châtiaient les élèves.

Le protocole de la ville, intitulé *Stadt-Ampt lüt buch*, contient le réglement qui concerne le professeur de langue latine. Il renferme les dispositions suivantes : (1)

---

(1) *Der Schulmeister zu Sletstat sol sweren der Stat nutz und ere zu fürderen und iren Schaden zu warnen und zu wenden nach sinem besten vermögen, und ob er etwas horte das der Statt Sletstat oder sinen inwonern schedlich sein mochte, das sol er furderlich verkunden und sagen einem Statmeister. Er sol ouch der Schulen getruwlich warten, und die Kinder so im zu der Lere geschickt und bevohlen werden, mit allem vliss leren unnd underwisen zu zuchten Dugenden und der lere. Und ob er mit der Stat, iren Burgern, Soldneren, oder den iren, oder die Stat, ire burger, soldner, oder die iren mit im utzit zu schaffen hetten oder gewynen, und das sich der Zeit er by unns wonende gewesen, gemacht oder erhoben hatt, darumb recht zu geben und zu nemen vor meister und Rate zu Sletstat oder dem Gericht doselbst oder an den enden dahin er von Burgermeister und Rate zu Sletstat, oder dem Gericht dasselbst gewisen wurt, und khein andern Gericht noch ende zu suchen, noch furzunemen : on alle geuerde.*

« Le maître d'école de Schlestadt doit jurer qu'il cherchera l'avantage et l'honneur de la ville, et en détournera tout préjudice, par les moyens les plus énergiques qui seront en son pouvoir; s'il vient à apprendre une chose capable de nuire à la ville et à ses habitants, il devra aussitôt en avertir le stettmeister. Il doit se dévouer fidèlement à son école, instruire avec zèle les enfants dont l'éducation lui sera confiée, et leur inculquer les principes d'une bonne conduite, de la vertu et de la science. Au cas où il aurait une contestation avec la ville, les bourgeois, les manants et les leurs, comme dans le cas

---

Und ist sin Lon von einem jeden Kinde ein Iar zu lernen X. sch. d. mynder mag er wol nemen. Darzu git man im von der Stat alle fronfasten XXX sch. d. und zum Iar zwey stück Holtz. Dovon sol er den Kinder Understube alzeit wermen damit sü kein frost lydenn, und wan er von der Schule abzueht, was Holtzes dann derzeit noch vor handen ist das sol der Schul verblybenn.

Item III tt. d. von unser frowen Wercke;

Und III Gulden von dem salve.

Que ce réglement ait déjà existé du temps de Dringenberg, cela est au moins douteux : car au bas on lit les inscriptions suivantes:

Meister Ohstwald Bär von Bryxen uss der Erstrych ist zu Schulmeister angenomen ein Iar lang zum suchen und wellichem theil nit gelegt, sol er alzeit ein vierteil jors zu vor abkinden. Actum sabbato post Andreæ anno XV^c nono (30 novembre 1509).

Uff dunderstag nach Adelfi anno 1523 *ist Meister Christmannus Herbert von Hilspach zu Schulmeister ufgenomen.* (Cette inscription a été intercalée).

Meister Hanns Witz ist zu Schulmeister angenomen. (Sans date).

Lazarus Schurer schwur die Ordnung sabato X mart. A° 26. (Intercalation).

Meister Hantz Witz ist wider angenomen und hat geschworen der Stat vier jar zu dienen, und ob im noch den vier jaren nit gelegen fürter zu dienen, so sol er dass ein halb jar zuvor ab verkinden, desglichen die Stat herwiderumb. Actum Z. post Apolonie A. XV^c XII° (7 février 1512).

Nous n'avons rien trouvé au sujet des bacheliers ou auxiliaires; mais il paraît qu'à cette époque leur entretien était à la charge de la ville : car dans le réglement fait avec Veit Kopff, on lit cette disposition supplémentaire :

Und Dieweil man ime nach gestalt ietzt schwebendzeit und leufhalber mer soldung dan hievor nie khein Schulmeister geben worden, zugeordnet hat, so sol er dagegen schuldig und verbunden sein, einen baccalauren, oder contlaboratorem in seinen costen zu haben und zu halten.

Ce qui prouve bien que ses prédécesseurs n'avaient pas l'obligation d'entretenir leurs collaborateurs. Il reste à savoir quelle indemnité ils touchaient de la ville. Peut-être prélevaient-ils une partie de l'écolage.

où la ville, les bourgeois, les manants et les leurs auraient une contestation avec lui, si longtemps qu'il habitera parmi nous, ces difficultés devront être vidées devant le magistrat et conseil de Schlestadt ou devant la juridiction locale, ou devant la juridiction qui sera désignée par les dits magistrats, conseil et *Gericht*, et nulle part ailleurs sans rémission.

« Pour salaire il recevra de chaque enfant qu'il instruira dix schillings deniers par an (2 livres ou 2 francs). Il lui sera loisible d'en exiger moins.

« De plus la ville lui payera par trimestre trente schillings deniers (six livres ou francs) et lui fournira par an deux cordes de bois, avec lesquels il fera chauffer le rez-de-chaussée pour que les enfants ne souffrent pas des rigueurs du froid; si, lorsqu'il quittera ses fonctions, il reste encore du bois, ce bois sera réservé pour l'école.

« De plus il recevra trois livres deniers de l'œuvre Notre-Dame (l'église St-Georges était alors dédiée à la Vierge) et trois florins pour le *Salve.* » (6 francs). Deux domestiques, homme et femme, étaient attachés par la ville au service des professeurs de l'école latine. Leurs fonctions étaient également déterminées par le réglement:

« Les deux personnes, homme et femme, préposées au service des maîtres d'école doivent jurer qu'elles soigneront fidèlement la maison et les instituteurs; que, dans la saison d'hiver, elles chaufferont la chambre d'habitation et procureront aux *quatre* instituteurs (1) le feu et la lumière nécessaires; de plus, qu'elles entretiendront et nettoieront *les robes des maîtres* (2) en temps opportun; elles feront chaque jour le lit de ces derniers, leur laveront les draps et les chemises et obéiront à leurs ordres; quand il le faudra, elles feront restaurer les couchettes. Si les précepteurs apportent des mets, elles devront les leur chauffer et apprêter; s'il arrive que les professeurs s'absentent et découchent pendant la nuit, les domestiques en préviendront le curé (3); c'est pourquoi ils prendront leur habitation dans la maison d'école, et recevront de la ville quatre cordes de bois. »

(1) *Den vier Schulern für und zymlich liecht zu geben.*

(2) *Den Schuleren zu gepurlichen Zeiten ire Heucken zu quahen und zu sufferen.*

(3) *Uud ob die Schuler sich zu zeiten abwesig machten und des nachts nit im huselin legen, so sollent sü das alzeit dem kilchen pflegere verkünden darumb sollent sü ire behusung und sitz haben in dem gemelte huselin.*

M. Rœhrich, dans ses *Mittheilungen aus der Geschichte der evangelischen Kirche des Elsasses*, tom. I, page 86, au chapitre qui traite de l'école de Schlestadt, donne le texte d'un réglement tout autre que celui que nous avons extrait de nos archives; mais cet estimable écrivain n'indique pas la source où il a puisé ce document. Nous craignons que ce ne soit une pièce applicable à toute autre école, et nous ne le reproduisons en français que sous toutes réserves.

« Le maître d'école (*magister, rector*) était avec ses auxiliaires, les *provisor*, *cantor*, *locator*, *collector*, etc., sous la dépendance du Vogt (de l'avoué) et du *Gericht* (1). Les écoliers vivaient en partie aux frais de la charité des habitants. L'enseignement comprenait principalement la langue latine et l'écriture. Qui désirait être admis devait savoir lire, mais chacun écrivait comme il pouvait. Il n'était pas question dans ces écoles des mathématiques; par contre le chant y était cultivé avec un soin particulier. Les chœurs dans les cérémonies de l'église se composaient d'écoliers soldés pour cet emploi. Il y régnait une préférence marquée pour les enfants nés dans la ville. Les écoliers étrangers étaient astreints à balayer la classe, à chauffer le poële, à procurer les verges. Pour l'entretien des maîtres, diverses cotisations étaient imposées aux élèves. Le proviseur, par exemple, percevait, par chaque chapitre mis en lecture, trois hellers, mais il n'était pas permis de lire couramment. Quant à la conduite, il était prescrit que les écoliers se garderaient du vagabondage, des rixes, du jeu, du libertinage, d'un costume inconvenant et du port d'armes. »

De l'ensemble des documents qui précèdent on peut induire que le recteur des écoles, admis au droit de manance, était soumis aux ordres du magistrat et du conseil; que ses mœurs et celles de ses aides étaient placées sous la surveillance du curé; qu'il remplissait à l'église les fonctions de chantre et exerçait les élèves au chant grégorien; que, comme fonctionnaire de la ville, il était logé, chauffé, éclairé, servi, ainsi que ses aides, et salarié par la caisse municipale; qu'en outre, à titre de casuel, il touchait un écolage de chaque élève et une rétribution spéciale lors de chaque cérémonie religieuse, tenue en-dehors du service ordinaire. Son poste était donc assez lucratif,

(1) Ces expressions rendent le document suspect en tant qu'on l'appliquerait à Schlestadt. Les villes seules, qui jouissaient du droit de supériorité territoriale, avaient la faculté d'établir des écoles municipales, et elles n'étaient pas administrées par un *Vogt*, mais par des Bourguemaistres et un sénat, *Meister und Rath*.

eu égard à la facilité de vivre d'une époque, où l'on acquérait, pour un sol, ce qui vaudrait aujourd'hui près de deux francs.

Quant au mode d'enseignement et au programme des études, sa sagacité en était l'arbitre ; mais soumis à une épreuve qui durait une année, il n'était agréé définitivement qu'après avoir donné des gages certains de sa capacité. Ayant à diriger l'éducation d'enfants de tout âge, il était obligé d'adopter un enseignement gradué selon leurs facultés. Sous un maître éclairé, ce système offre un avantage réel, en ce que l'enfant, habitué à la méthode du maître, le comprend plus aisément, continue sans interruption le chemin qui lui est tracé, et ne se trouble point dans ses progrès, devant la diversité des idées, des systèmes que subit celui qui passe d'un maître à un autre.

La grammaire formait la base de cet enseignement ; mais non pas uniquement cette grammaire qui consiste en un recueil de règles propres à une langue, apprenant à décliner des noms, à conjuguer des verbes ; mais aussi, comme enseignement supérieur, cette grammaire générale, véritable science qui, faisant abstraction de ce qui est particulier à une langue, sert d'introduction à la dialectique, à l'histoire, à la poésie et à la philosophie. Voilà pourquoi Beatus Rhenanus, juge compétent, appelle l'école de Schlestadt, une école littéraire et ajoute qu'elle a été la gloire de sa ville natale.

Dans le choix des guides dont Dringenberg faisait usage, il sacrifiait encore au goût du siècle et aux entraînements de l'éducation que lui-même avait reçue chez les clercs de la vie commune. Alexandre Gallus, Pierre Hispanus, Tartaretus n'étaient pas encore détrônés (1).

---

(1) *Hodie quadam in achademia præceptores ingeniosissimos adulescentulos magnis et multis secundæ Alexandri partis commentariis argumentationibus que dubiis et questionibus, proh dolor, destruunt, inficiunt, excruciant, temporis jacturam faciunt.... ideo germani apud exteros barbari judicamur.*

(WIMPFELING, *Isidoneus Germanicus, fol.* X.)

Alexandre de Wille-Dieu était un Franciscain qui au 13e siècle, écrivit en vers barbares, l'on pourrait dire baroques, son livre, divisé en trois parties, qu'il intitula : *Doctrinale puerorum.* Pierre Hispanus a fait des études sur Aristote, tellement confuses que Pierre Tartaretus a jugé nécessaire de les commenter pour les rendre intelligibles. Les commentaires ont eu pour effet d'augmenter l'obscurité du texte de Scot qui avait servi aux élucubrations d'Hispanus. Fiez-vous, aprés cela, au titre qui porte *Expositia clarissima ! ! totius philosophiæ nec non metaphysicæ Aristotelis.*

Partout encore, en Allemagne, leurs conceptions nébuleuses, faites plutôt pour dégoûter de l'étude, que pour la rendre agréable et facile, tourmentaient, torturaient, étouffaient les jeunes intelligences, chaque fois que le maître n'était pas un homme assez supérieur pour extraire le venin de ces compilations barbares. Nourri de fortes études, presque libre dans son allure, Dringenberg eut l'habileté de simplifier ces traités, de dégager les règles, approuvées par la raison, de leurs obscurs commentaires et de créer en quelque sorte une grammaire à la portée de ses auditeurs [1]. Ce serait donc faire injure à sa mémoire, que de le confondre avec ces vulgaires pédagogues, qui enseignent les éléments de la grammaire, comme on enseigne à lire et à écrire. Il s'en faut cependant que déjà, sous sa direction, la grammaire, tant négligée même de nos jours, ait repris une partie de l'éclat dont elle avait brillé dans les écoles célèbres de l'antiquité. Dringenberg était contenu dans une certaine réserve, par les susceptibilités irascibles des moines, ennemis de toute innovation, et l'on doit lui savoir gré d'avoir ouvert la carrière du progrès.

En faisant l'éloge de la méthode de son précepteur, Wimpfeling invoque à l'appui de son témoignage celui de ses condisciples les plus connus par la solidité de leurs principes « *qui mihi videntur in grammatice rudimentis bene instituti* » Jacques Rietpurg, chanoine et scolaste à Spire; Jean Torrentinus; Pierre Schott, jurisconsulte, théologien et poëte; Delphinus (Jacques); Merswin, de Strasbourg; Sébastien Murrho (l'aîné) de Colmar, qui mourut avant d'avoir pu mettre la dernière main à son histoire d'Allemagne; Jean Multor, doyen de Bade; Jodoccus Gallus, (Jost Hahn) de Rouffach, professeur de philosophie à Heidelberg, puis prédicateur à Spire, poëte non sans mérite; Florent Hund de Molsheim, curé à Dachstein; Jean Hugon de Schlestadt, chapelain de l'empereur Maximilien Ier [2].

---

[1] *Brevem hanc Alexandrinæ gramaticæ traditionem omissis inutilibus et obscuris, annis quadraginta et eo amplius, accurate observavit...... Sola enim utilia et necessaria ex his auctoribus docuit discipulos suos Ludovicus. Nec eum movere tanta commentatorum somnia qualia hodie videmus chalchographia id est arte impressoria passim disseminari.*

Ibid. fol. X, *verso.*

[2] Wimpfeling ne cite pas un grand nombre d'hommes distingués que l'on croit généralement avoir fréquenté l'école de Dringenberg, notamment Mathias Ring-

Dringenberg poussait ses leçons depuis les premières règles de la grammaire jusqu'aux humanités (1). Il exerçait ses élèves à la composition des vers (2). Dans le but de former leur raison, il les initiait même aux grands événements dont l'Europe était alors le théâtre. Ainsi, quand Charles-le-Téméraire, longtemps la terreur de l'Alsace, eut expié, sous les murs de Nancy, la folie de ses entreprises, Dringenberg, afin de fixer dans la mémoire de ses disciples, les péripéties de cette grande chute, les leur résuma dans ce distique :

Oppida trina tibi, Dux Carole, dura fuere
In rebus Granson, grege Mortheim, corpore Nance* (3).

Les soins de l'enseignement n'absorbaient pas tout le temps de nôtre infatigable disciple des clercs de la vie commune. Il trouvait encore des loisirs pour revenir aux études de sa jeunesse et retremper son âme dans la science de la théologie. Au nombre des incunables

---

man, le chantre des Vosges, Georges Simler, professeur à Pfortzheim, l'instituteur de Philippe Melanchton.

Que le célèbre Reuchlin ait été l'élève de Dringenberg, comme le remarque Majus, cela ne paraît pas probable, Wimpfeling n'eût pas manqué de le nommer. Au surplus Hamelman fait sortir de cette école presque toutes les notabilités littéraires de la Haute-Allemagne, Jean de Dalberg, Celtes, Pirckheimer, Henri Bebel, etc. — V. *Mittheilungen* de Rœhrich, page 94.

(1) *Petrus Schottus argentinensis, ab ineunte ævo, bonas littras sedulo coluit. Primum enim in patria nostra, oppido Sletstatino, grammatices et dialectices rudimenta sub Ludovico Dringenbergio Westphalo didicit.*

Préface des *Petri Schotti lucubraciunculæ*, éditées par Wimpfeling.— *Argent.* 1498, *fol.* 1.

(2) Wimpfeling reproduit des vers qu'à l'âge de dix ans Pierre Schott composa dans l'école de Dringenbarg sur ce thème :

Alt Aff, iung Pfaff, darzu wild beren
Sol nieman in syn hus begeren.

Le poète imberbe traduisit ce proverbe par ce distique :

Inveterata peti non simea debet in ædes
Ursus silvestris presbiter et juvenis.

Ibid. fol. CLIIII.

(3) *Cecinit de hac re distichon Ludovicus Dringenbergius preceptor meus :*
Trois villes, duc Charles, te furent fatales. Tu perdis à Granson tes trésors, à Morat ton armée, à Nanci la vie.

Epitome rerum Germanicorum Wimphelingii. Marpurg 1562, page 63.

qui enrichisssent la bibliothèque de la ville de Schlestadt se trouve un in-folio vénérable qui porte la trace des investigations du studieux professeur. C'est le livre des sentences de Pierre Lombard, évêque de Paris en 1159. Sur l'intérieur de la couverture, j'ai lu, le dirai-je, presqu'avec un sentiment de piété, cette inscription autographe : « *Liber magistri Ludovici Dringenberg.* » Des notes de la même écriture couvrent les marges du livre.

Pendant que Dringenberg exerçait ses fonctions, la typographie, ce flambeau étincelant d'immortelles clartés, qui rapporta au nouveau monde tous les trésors de lumières que vit briller le monde ancien, la typographie avait commencé à répandre ses premières lueurs. Sous l'influence de ce jour éclatant, l'instruction fit de rapides progrès. Les livres vinrent en aide aux hommes voués à l'enseignement, qui jusqu'alors n'avaient pu se procurer que des manuscrits souvent informes, et alors seulement que leur fortune ou la générosité des villes leur procurait les moyens de faire ces coûteuses acquisitions. Dès 1462, il y eut à Schlestadt une bibliothèque, érigée sous les auspices de Michel Ochsenstein, curé de la paroisse. Pour abriter ce trésor, on exhaussa d'un étage une chapelle latérale de l'église, placée entre le baptistère (1) et la petite porte du transept occidental. Au-dessus de la porte intérieure de cet antique dépôt des connaissances humaines, on peut lire encore cette inscription que le temps n'a pas entièrement effacée :

Deo cessa laude, lege libros, postea claude. 1462. (2)

---

(1) On appelait ainsi un auvent ou baldaquin supporté par deux colonnettes et adossé contre la façade de l'église. Il tenait lieu de porche à la porte ouverte dans les bas-côtés. Était-ce autrefois un baptistère ? cela est possible : car le chapiteau qui couronne le pilier gauche du portail représente, dans sa sculpture, l'image du serpent, symbole du péché originel. L'architecte a dû placer à côté le symbole de la purification. Le moyen-âge offre de nombreux exemples de pareils rapprochements.

(2) Cette collection précieuse s'est accrue bientôt des livres recueillis par Martin Ergersheim, qui, en 1506, vint succéder à Michel Ochsenstein. Les livres provenant de ce curé portent cette étiquette : *Eram M. Martini Ergersheimii archipresbyteri et rectoris. Melchior frater et hæres me ecclesiæ divæ Mariæ apud Selestadium dono dedit.*

Une administration inintelligente avait entassé dans le même local la riche bibliothèque, léguée à la ville par Beatus Rhenanus, et les livres provenant des

Après avoir, selon le témoignage de Wimpfeling, enseigné pendant au-delà de quarante années à Schlestadt, Dringenberg paya son tribut à la nature, laissant à ses sucesseurs un édifice posé sur des bases solides, un édifice qui dominait les écoles monacales, de toute la hauteur dont les flèches de nos basiliques du Rhin dépassent le faîte des constructions vulgaires qui les entourent. L'époque de sa mort est aussi difficile à constater que l'époque de son arrivée à Schlestadt; mais en 1490, il avait évidemment cessé de vivre. La pierre qui couvrait sa tombe, ouverte sous les dalles de l'église paroissiale, a disparu depuis longues années avec tant d'autres mausolées et trophées qui faisaient de ce temple un véritable panthéon. Pierre Schott s'était chargé de composer l'épitaphe de son professeur. Réalisa-t-il ce projet? c'est ce qu'on ignore. Il n'en reste d'autre trace que la lettre qu'il écrivit, en 1490, à Craton Hoffmann et dans laquelle se trouve ce passage: « Au moment où j'allais clore les présentes, il me revint à la pensée que je devais une épitaphe à Louis Dringenberg de Westphalie, mon précepteur. Si Dieu me prête vie, je solderai ma dette, et tu recevras ma composition avec ma première lettre. » [1]

A défaut d'un monument en pierre, la mémoire de Dringenberg a traversé les siècles dans les écrits de ses disciples, et sa pensée vit

---

dépouilles des couvents. Tout était là pêle-mêle. Les éditions les plus rares étaient foulées aux pieds. Un magnifique catholicon, d'une valeur de 2000 francs, servait de pont pour arriver d'une extrémité de la pièce à l'autre à travers les amas de livres gisant à terre. Témoin de cette profanation, j'en rendis compte au conseil municipal, sous l'administration de M. Rousset Pomaret, de digne mémoire. Le conseil accueillit mes doléances avec sympathie et vota des fonds pour assurer un local plus convenable à tant de richesses typographiques. Aujourd'hui un bibliothécaire intelligent, dévoué, plein de zèle veille à la conservation de ce beau monument, placé dans l'étage supérieur de la maison commune. Je ne puis m'empêcher de profiter de cette occasion, pour remercier le digne bibliothécaire, M. Kleitz, de toute la bonté et de la patience qu'il a mises à mon service dans mes fréquentes visites au dépôt confié à sa garde.

(1) *Cum jam clausurus essem litteras, venit in mentem Ludovicus Dringenbergius Westphalus preceptor meus, cui epitaphion debeo. Solvam si Diis volet, ubi primam a me epistolam receperis.*

Ex Argent. tercio nonas septembris. Ann. 1490. — *Lucub. Petri Schotti. fol.* LXXXXIV.

encore dans les innombrables écoles que les succès de son enseignement ont engendrées. Il peut être considéré, en Allemagne, comme le père de l'instruction donnée par les laïcs. Avant de fermer les yeux, Dringenberg institua pour ses père et mère et pour le repos de son âme un anniversaire qui se célébrait le jour de la S[t] Fidèle, évêque, dans la même église où il avait si longtemps chanté, avec ses élèves, les louanges de Dieu.

Cette fondation pieuse est rapportée en ces termes dans le registre dont nous avons déjà parlé :

« Jour de S[t] Fidèle, évêque.

« M[e] Louis Dringenberg, recteur des écoles, a légué pour lui, pour ses père et mère et pour tous ses parents et ancêtres une rente de huit sols rachetables avec huit livres deniers pour que, chaque année, un anniversaire soit célébré. Cette rente doit être répartie ainsi qu'il suit : aux prêtres qui assisteront aux messes et vigiles quatre sols, aux pauvres pour pains six deniers, pour les cierges six deniers et trois sols pour ceux qui sonnent le *salve* pendant le carême. » (1) Sans date.

A. DORLAN, avocat à Schlestadt.

(La suite à la prochaine livraison.)

---

(1) *Die Fidelis episcopi.* (24 avril).

Magister Ludovicus Dringenberg rector scolarum legavit pro se, patre et matre, et pro omnibus parentibus et antecessoribus suis octo solidos reemibiles cum octo libris d. ut omni anno anniversarium eorum peragere debeatur et debeantur ita dividi, presbiteris presentibus in vigiliis et missis quatuor solidi; pauperibus sex denarii pro panibus, sex denarii pro luminibus et tres solidi pulsantibus salve in quadragesima.

Cette fondation équivaudrait aujourd'hui à une fondation de 300 francs.

LE GÉNÉRAL RAPP.

Je me sens irrésistiblement entraîné vers les hommes forts qui, sortis des rangs du peuple, s'élèvent au-dessus de lui, sans renier leur origine première. Un pareil spectacle donne satisfaction à tous les bons sentiments, et n'afflige point le cœur, comme font les élévations subites qui tournent le dos à leur point de départ. Le général Rapp, fils d'un concierge de la cour de Colmar, a constamment, dans ses jours de faveur et de prospérité, ramené ses yeux et sa pensée vers le modeste logis paternel. L'Alsace peut, à bon droit, être fière de cet intrépide compagnon de l'empereur; je remplis un devoir de piété, en consacrant quelques pages à sa mémoire.

Dans nos deux départements du Rhin, le nom du général Rapp est sur toutes les lèvres; il est connu de l'Europe entière. Un magnifique tableau de Gérard a consacré le plus beau fait d'armes du général Rapp; l'immortalité populaire, que donnent les arts, lui était acquise avant qu'il n'eut mis le pied dans la tombe. Placée dans le temple de la gloire, sa statue peut se passer de l'hommage d'un écrivain, étranger aux choses de la guerre, et n'ayant d'autre titre à faire valoir pour raconter sa vie, que celui d'être Alsacien comme lui.

JEUNESSE DE RAPP, SES PREMIERS FAITS D'ARMES DANS LE PALATINAT ET EN EGYPTE.

Rapp est né à Colmar le 26 avril 1771. Dès mon enfance, j'ai entendu répéter son nom avec orgueil par mon père, né dans la même ville, presque la même année, et camarade de classe du général. Ces

premières leçons d'histoire contemporaine et vivante, données par un admirateur désintéressé du défenseur de Dantzig, ont laissé d'ineffaçables traces dans mon souvenir; elles me décident, au moment où sa ville natale lui élève une statue, à recueillir les traits qui peuvent servir à compléter sa physionomie. Les mémoires, rédigés sur les propres notes du général par quelques uns de ses amis, et publiés en 1823 par sa famille, font connaître surtout le guerrier; je vais essayer de peindre l'homme.

« Je n'ai pas la prétention d'être un personnage historique; mais « j'ai approché longtemps d'un homme, dont on a indignement tra- « vesti le caractère; j'ai commandé à des braves, dont les services « sont méconnus; l'un m'a comblé de biens; les autres m'eussent « donné leur vie; je ne dois pas l'oublier. »

Ces lignes se trouvent sur les premières pages du volume, auquel je viens de faire allusion, et qui restera, quoique j'aie glané et recueilli des notes auprès de quelques contemporains et amis du général, mon principal guide, et la principale caution de l'exactitude de mon récit.

Bien différent de tant d'autres personnes qui ont joué des rôles ou secondaires ou presqu'inaperçus, Rapp ne veut point grossir son importance individuelle; il se place même un peu trop sur l'arrière plan. Quoiqu'il en soit, je le prendrai au mot, je le traiterai, malgré l'incontestable illustration de son nom, comme un simple général, dont la première pensée a été de devenir un bon et vaillant soldat, et qui, fidèle aux pressentiments de son enfance et de sa jeunesse, n'a point aspiré à diriger les esprits, après avoir conduit des bataillons au feu de l'ennemi.

Ce n'est pas à dire pourtant que son aptitude ait été exclusivement bornée aux faits de la guerre; il a été, incidemment, habile diplomate et bon administrateur. J'aurai soin de relever ces qualités, sans les exalter aux dépens de son principal mérite.

Les parents de Rapp l'avaient destiné au commerce; mais ce fut peine perdue. Adolescent, lorsqu'il entendait, sur le champ d'exercice de sa ville natale, résonner le clairon, battre le tambour, ou les chevaux piaffer, son cœur se gonflait: sans connaître la formule moderne de la vocation innée, il était irrésistiblement entraîné vers les rangs de ces soldats, qui allaient, peu d'années plus tard, recevoir le baptême de la victoire. On était en automne 1788; Rapp à peine âgé

de dix-sept ans, se présenta, de l'aveu de son père, dans le bureau de l'officier de recrutement, et s'enrôla dans le dixième régiment de chasseurs à cheval, dont une partie se trouvait alors cantonnée à Ostheim.

Au moment où Rapp traversait la place publique, le plumet sur le chapeau, et fier des insignes de sa nouvelle carrière, il aperçut dans les rangs des jeunes gens qui stationnaient aux abords de la place, un camarade du même âge que lui. Veux-tu venir avec nous?... lui cria Rapp. Le jeune homme, interpellé, fit un signe négatif; lui aussi, il pressentait sa vocation; c'était l'un des fondateurs futurs des manufactures du val de Munster. (1)

D'autres camarades, qui accompagnèrent Rapp jusqu'à son premier gîte, furent si considérablement distancés par lui dans la vie publique, qu'il est inutile de mentionner leur obscure destinée. Cependant le général ne les renia jamais dans les temps de sa prospérité.

Rapp était d'une bonne trempe. Sa force musculaire était étonnante; il brillait dans tous les exercices gymnastiques; mais son courage, qui prenait sa source dans sa constitution corporelle, se purifia, se sublima plus tard; le sabreur devint un héros, apparenté à cette famille moderne, dont Napoléon est à la fois le chef et le modèle.

Les premiers faits d'armes de Rapp se sont produits à l'armée de Rhin et Moselle, où il servit sous les ordres de Desaix, qui lui délivra en 1795, une attestation brillante, portant que « le citoyen Rapp « lieutenant au dixième de chasseurs à cheval, avait donné dans toutes « les occasions des preuves d'une intelligence rare, d'un sangfroid « étonnant, et d'une bravoure digne d'admiration; qu'il avait été « blessé très grièvement à trois reprises différentes, et que notam- « ment le 9 prairial an II, à Leizkam, dans le Palatinat, il s'était « précipité, à la tête d'une compagnie de chasseurs, sur une colonne « de hussards ennemis, plus que quintuple, avec un dévouement si « intrépide, qu'il remporta l'honneur de la journée. »

On craignait que sa dernière blessure au bras le rendît inhabile au service. Heureusement pour lui et pour l'armée, il n'en fut rien. Rapp n'avait alors que 23 à 24 ans; c'eût été clore trop tôt une carrière, qui allait lui valoir encore huit fois plus de blessures, et une riche moisson de gloire.

---

(1) Feu M. Jacques Hartmann, frère de l'ancien pair de France.

Quelquefois on a comparé Leizkam aux Thermopyles ; il vaudrait mieux éviter ces rapprochements. Rapp n'avait pas la prétention d'être un Spartiate ; encore moins aspirait-il dès lors à une renommée historique. Un certificat de bravoure, dans une armée de braves, lui semblait une récompense magnifique.

Il raconte d'une manière très-simple ses promotions ultérieures.

« Devenu aide-de-camp du modeste vainqueur d'Offenbourg (1), je « fis auprès de lui les campagnes d'Allemagne et d'Egypte. J'obtins « successivement le grade de chef d'escadron à Sédiman, — où j'eus « le bonheur, à la tête de 200 braves, d'enlever le reste de l'artillerie « des Turcs — et le grade de colonel à Samanhout sous les ruines de « Thèbes. Je fus grièvement blessé dans cette dernière affaire, mais « aussi je fus cité bien honorablement dans les relations du général « en chef. »

Ce que Rapp passe modestement sous silence, c'est la mission qu'il eut à remplir auprès de Mourad-bey dans la Haute Egypte. Il s'en tira avec habileté, et prépara les voies de l'arrangement auquel le général en chef voulait aboutir. Le chevaleresque Mourad-bey, enchanté de Rapp, lui fit cadeau de deux beaux sabres damasquinés.

RAPP AIDE-DE-CAMP DU PREMIER CONSUL.

Après la bataille de Marengo et la mort de Desaix, Bonaparte attacha Rapp à sa personne. — « Aide-de-camp du premier consul, « j'eus quelque consistance : mes rapports devinrent plus étendus. » — C'est toujours le même langage modeste, qui, chez Rapp, était parfaitement naturel.

Rapp, devenu général de brigade, employa sa part d'influence en faveur de plusieurs émigrés qui, à ce qu'il assure, ne lui rendirent pas la pareille. Aussi ne les aimait-il guère ; sous ce rapport, le sang plébéïen qui circulait dans ses veines ne se démentit pas.

Il avait jusqu'à un certain degré son franc parler auprès du vainqueur de Marengo, qui lui accordait un rare bon sens, et un excellent cœur, tout en l'accusant d'être mauvaise tête. En quelques circonstances Rapp poussa l'opposition jusqu'au point de déplaire ; mais ces

(1) Il fut présenté à Desaix par M. Elie Graff, de Colmar, alors capitaine d'artillerie dans la garde nationale mobile.

accès d'humeur du grand capitaine ne duraient pas. Napoléon sentait parfaitement où était pour lui la véritable affection.

Rapp accuse, avec raison, la police de caquetage d'avoir fait un mal infini au premier consul et plus tard à l'empereur; ces rapports perfides semaient la désunion entre ses parents, ses amis, ses serviteurs; c'étaient les traditions renouvelées de l'Italie du moyen-âge. Avec sa brusquerie alsacienne, Rapp se jetait à travers ces trames et les déjouait par une franchise qui n'était pas dénuée de finesse. Napoléon ne l'en aimait que davantage.

C'est sous le consulat que Rapp intervint, avec succès, pour un ancien major suisse, impliqué dans le procès de Cadoudal, et sur le point d'être exécuté. Russillon, c'est le nom du conspirateur, ne s'en souvint pas toujours. — « Il a fait, depuis le retour du roi, plusieurs « voyages à Paris, sans que je l'aie vu. Il a pensé que j'attachais assez « peu d'importance à ce petit service; il a eu raison. »

Rapp pense évidemment que l'ironie inoffensive est une vengeance permise, et, au point de vue purement humain, il a raison aussi. — « J'avais fait rayer, dit-il dans un autre passage de ses mémoires, « j'avais fait rayer de la liste des émigrés plusieurs gentilshommes; « j'avais donné de l'argent aux uns, fait des pensions aux autres; « quelques uns s'en rappellent; la plupart l'ont oublié. A la bonne « heure: ma caisse est fermée depuis le retour du roi. »

Il fallut bien être moins libéral après 1814; la fortune du général avait subi de grandes réductions. Pendant les dernières années de l'empire, Rapp avait près de 400,000 francs de revenus en dotations et traitements; la restauration lui fit perdre les cinq sixièmes de cette existence princière. Mais je ne dois point devancer les événements.

Ses démarches pour des inconnus et des indifférents paraissent avoir été couronnées de plus de succès que celles faites en faveur de ses amis ou de personnages haut placés. Il excita un moment la colère de Napoléon, pour avoir intercédé trop vivement en faveur de Regnier, et pour avoir écrit, à ce propos, une lettre qui renfermait des expressions de dépit. Mais ces accès d'humeur de son auguste maître n'étaient que passagers; on savait que Rapp, vif et boudeur, professait au fond une admiration passionnée pour le grand homme auquel la France venait de confier ses destinées. Dans ses mémoires, il saisit toutes les occasions pour mettre en relief les éminentes facultés qui font de son empereur un être à part dans l'histoire du monde; et ces

expressions naïves ont une valeur d'autant plus grande, qu'elles partent d'un raisonneur subjugué, et non d'un courtisan.

Ainsi, au moment de l'explosion de la machine infernale (3 nivose an IX), Rapp, qui suivait le premier consul dans la voiture de Joséphine, eut l'occasion de voir de près l'imperturbable sang-froid de son maître, et il raconte avec quelques détails cette scène émouvante pour répondre aux détracteurs imbéciles qui refusaient à Napoléon le courage. — « Il était dans sa loge, calme, paisible, occupé à lorgner « les spectateurs. « Joséphine ?! » dit-il, dès qu'il m'aperçut. Elle « entrait à l'instant même; il n'acheva pas sa question. « Les coquins, « ajouta-t-il avec le plus grand sang-froid, ont voulu me faire sauter. « Faites-moi apporter un imprimé de l'*Oratorio* de Haydn. » Voilà, je « crois, des preuves de courage, ajoute Rapp, qui ne sont pas équi« voques. Ceux qui l'ont suivi sur le champ de bataille, ne seraient « pas embarrassés d'en citer d'autres. »

Pendant le consulat, Rapp fut chargé d'une mission à la fois diplomatique et stratégique en Suisse. L'armée française avait à peine quitté le territoire de la nouvelle confédération helvétique, en 1802, lorsqu'un mouvement, organisé par les partisans de l'ancien régime oligarchique et fédéraliste, éclata. Le Directoire helvétique, dont le siége était à Berne, fut culbuté. Il importait au premier consul de ne point laisser l'ancienne aristocratie reprendre pied. Intervenir comme dictateur et médiateur entre les deux partis, telle fut dès le premier moment sa résolution bien arrêtée; il chargea Ney et Rapp du soin de comprimer les troubles et de calmer les esprits.

Rapp était arrivé à Lausanne avec des forces imposantes; il allait marcher sur Berne. Tout le pays de Vaud, autrefois sujet des Bernois, accueillit les libérateurs français avec des cris de joie; toutefois on n'était pas encore complètement rassuré sur l'issue de la lutte.

A cette époque, un négociant alsacien, jeune encore, et ami d'enfance de Rapp, était établi à Lausanne; il servait comme sergent dans la milice improvisée de sa nouvelle patrie. Ses camarades l'engageaient à se rendre auprès du général français, pour sonder le terrain.

L'entrevue fut cordiale. — « Général, pouvez-vous me donner l'assurance que les Bernois ne viendront plus ici ? Un mot de votre bouche donnera du cœur à quelques trembleurs. — Tu peux leur dire que nous allons mettre Berne à la raison, pour toujours. » — Puis jetant un coup-d'œil sur le modeste uniforme de son interlocuteur,

le général ajoute en souriant : — « Tiens ! il paraît que tu as un grade dans la garde nationale vaudoise ! — Je vois bien que tu te moques de moi, général Rapp, répliqua le Vaudois naturalisé, en lançant un gros juron ; mais parions que je suis aussi heureux et content que toi ? » — Le général ne répondit pas ; il congédia très amicalement le jeune sergent, qui joua ce soir un rôle parmi ses camarades, parce qu'il avait parlé au pacificateur de la Suisse.

Rapp s'acquitta de sa mission au grand contentement du consul Bonaparte. L'acte de médiation suivit de près (en février 1803) l'entrée des deux généraux français sur le territoire helvétique.

RAPP A AUSTERLITZ.

Dans la première année de l'empire, le nom de Rapp était déjà connu de toute l'armée ; mais il n'avait pas encore eu l'occasion de faire, sur un champ de bataille, un de ces grands coups qui attirent l'attention universelle, et qui inscrivent définitivement un nom dans les fastes de la gloire. La bataille d'Austerlitz forme, dans l'existence guerrière de Rapp, un point culminant, comme elle est un fait stratégique d'une immense portée dans l'histoire même de l'empire.

Il ne m'appartient pas de reproduire ici en détail les combinaisons à la fois profondes et simples, qui ont fixé à Austerlitz la victoire sous nos drapeaux. Je dois me borner à relater succinctement la part que Rapp a prise à un résultat, prédit à l'avance avec une certitude mathématique par l'homme de génie qui tenait alors en main la destinée de l'Europe. Dans sa proclamation aux soldats, l'empereur avait dit : « Les positions que nous occupons sont formidables ; pendant que les « ennemis marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront « le flanc..... Soldats, je dirigerai moi-même vos bataillons..... »

Ecoutons maintenant le général Rapp : « Nous arrivâmes à Auster- « litz ; les Russes avaient des forces supérieures aux nôtres ; ils avaient « replié nos avant-postes et nous croyaient déjà vaincus..... Ils réso- « lurent de tenter au centre un dernier effort. La garde impériale « russe se déploya..... Un feu de mousqueterie se fit bientôt entendre ; « c'était une brigade que les Russes enfonçaient. Napoléon m'ordonna « de prendre les mamelouks, deux escadrons de chasseurs, un de « grenadiers de la garde, et de me porter en avant..... Je partis au

« galop..... la cavalerie était au milieu de nos carrés et sabrait nos « soldats..... Je m'avançai en bon ordre. Voyez-vous, dis-je à ma « troupe, nos frères, nos amis qu'on foule aux pieds : vengeons-les ! « vengeons nos drapeaux ! Nous nous précipitâmes sur l'artillerie qui « fut enlevée. La cavalerie nous attendit de pied ferme et fut culbutée « du même choc ; elle s'enfuit en désordre, passant, ainsi que nous, « sur le corps de nos carrés enfoncés. Les soldats qui n'étaient pas « blessés se rallièrent. Un escadron de grenadiers à cheval vint me « renforcer ; je fus à même de recevoir les réserves qui arrivaient au « secours de la garde russe. Nous recommençâmes. La charge fut « terrible ; l'infanterie n'osait hasarder son feu ; tout était pêle-mêle ; « nous combattions corps à corps. Enfin l'intrépidité de nos troupes « triomphe de tous les obstacles ; les Russes fuient et se débandent ; « Alexandre et l'empereur d'Autriche furent témoins de la défaite ; « placés sur une élévation à peu de distance du champ de bataille, ils « virent cette garde qui devait fixer la victoire taillée en pièces par « une poignée de braves. Les canons, le bagage, le prince Repnin, « étaient dans nos mains ; malheureusement nous avions un bon « nombre d'hommes hors de combat, le colonel Morland n'était plus, « et j'avais moi-même un coup de pointe dans la tête.

« J'allai rendre compte de cette affaire à l'empereur ; mon sabre à « moitié cassé, ma blessure, le sang dont j'étais couvert, un avan- « tage décisif remporté avec aussi peu de monde sur l'élite des troupes « ennemies, lui inspirèrent l'idée du tableau, qui fut exécuté par « Gérard. »

Je serai désormais plus sobre de citations, mais je n'ai pas cru devoir me dispenser de reproduire l'ensemble de cette scène, qui ne déparerait point une page de Plutarque.

Nommé général de division, Rapp, pendant qu'il était alité au château d'Austerlitz, fut visité plusieurs fois par l'empereur lui-même ; mais à peine guéri de sa blessure, vers la fin de décembre, il est mandé à Schœnbrunn auprès de son maître, qui lui donne une mission de confiance auprès des divers corps d'armée stationnés en Styrie, en Carinthie et dans le nord de l'Italie. Après cette tournée d'inspection, il rejoint l'empereur à Munich, où l'on allait célébrer le mariage du prince Eugène avec une princesse de Bavière. Rapp venait d'accompagner en voyage le fiancé, et il avait gagné son amitié.

RAPP DIPLOMATE.

De ce moment, Rapp faisait un nouveau pas en avant dans sa brillante carrière ; ce n'était plus le simple soldat de fortune ; le contact journalier avec des hommes, dont la place était déjà marquée dans l'histoire, ses rapports incessants avec l'entourage immédiat de l'empereur et avec ce souverain lui-même, avaient imprimé aux facultés intellectuelles de Rapp un développement prodigieux, et suppléé à l'insuffisance de son éducation première. Sans rien perdre de sa bravoure et de sa droiture, le jeune général de division avait gagné l'habileté que donne le maniement des grandes affaires. Napoléon trouvait en Rapp un aide intelligent en-dehors du champ de bataille. La connaissance des deux langues française et allemande, que Rapp parlait également bien ou mal en sa qualité d'Alsacien, était d'un grand secours à son maître dans les guerres d'Allemagne. Après Austerlitz, le général fut envoyé dans le Hanovre, récemment cédé à la Prusse, pour y observer l'état des esprits. Il fit causer le nouveau gouverneur prussien, le comte de Schoulenbourg, qui ne put s'empêcher de dénigrer les succès d'Ulm et d'Austerlitz; puis il vit Blücher en Westphalie, et n'eut pas de peine à deviner les intentions hostiles de la Prusse. Il étudia de même les hommes et les choses à Francfort, à Darmstadt, le long du Rhin, et vint rendre compte à l'empereur : « Vous organiserez les bataillons de marche à Strasbourg, » lui dit Napoléon; et Rapp, après avoir rempli cette tâche, rejoint son maître à Würtzbourg, où il amène le petit-fils du souverain badois, le jeune prince qui allait devenir l'époux de Stéphanie.

RAPP EN PRUSSE ET EN POLOGNE. 1806-1807.

La campagne de Prusse allait s'ouvrir; les hostilités commencent à Saalfeld, pour finir, préalablement, par le coup de foudre de Iéna et d'Auerstett. Rapp fut chargé vers le soir du 14 octobre de poursuivre les débris de l'armée prussienne; il entre pêle-mêle avec eux à Weimar, et se présente au château ducal. M. de Pappenheim, qu'il avait connu à Paris, vint tout effrayé au-devant de lui. Rapp le rassure, et, en galant chevalier français, calme les dames de la cour. « Je con« naissais, dit-il, plusieurs dames de la suite de la duchesse ; l'une

« est devenue depuis ma belle-sœur. Chacun reprit courage. Il y eut « bien quelques petits désordres ; mais ce fut peu de chose. »

Le narrateur n'est pas complètement exact dans cette circonstance ; les dégats commis à Weimar furent considérables.

Dans cette même soirée, eut lieu au haut de la rampe de l'escalier la première entrevue de l'empereur et de la duchesse de Weimar. Cette noble femme, par son attitude et son admirable langage, parvint à fléchir la colère du vainqueur, et à prévenir la confiscation des Etats de son mari, qui avait commandé un corps prussien à Iéna.

De Weimar, Rapp est envoyé à Berlin ; il y visite de la part de l'empereur le vieux prince Ferdinand, oncle du roi, la princesse de Hesse, sœur du souverain vaincu ; puis, comme toujours, il s'applique à amoindrir des infortunes locales, à adoucir les ressentiments de l'empereur contre des ennemis coupables mais malheureux. Ainsi il parvint, en novembre, à sauver à Blücher un transfèrement à Dijon, et dans l'affaire du prince de Hatzfeld, il se joignit à Duroc, Caulaincourt et Berthier, pour conjurer l'orage..... Vains efforts! l'empereur prescrit l'arrestation du prince ; mais Rapp comptant sur la clémence de Napoléon, se borne à placer provisoirement son prisonnier dans la chambre de l'officier de garde du palais, au lieu de le livrer à la commission militaire qui devait le juger.

« Il était environ midi. Napoléon m'ordonna d'expédier sur-le-champ cet ordre, en y joignant la lettre (interceptée) (1) du prince de Hatzfeld; je n'en fis rien. J'étais néanmoins dans une transe mortelle ; je tremblais pour le prince ; *je tremblais pour moi-même.* »

On sait le reste. La princesse de Hatzfeld éplorée, enceinte, vint se jeter aux pieds de l'empereur, qui chargea Rapp de suspendre provisoirement le jugement.... Rapp assista à la mémorable audience... « Votre mari, Madame, d'après nos lois a mérité la mort. Général Rapp, donnez-moi sa lettre. Voyez, lisez, Madame.... Elle était toute tremblante. Napoléon reprend aussitôt la lettre, la déchire, la jette au feu.... Puis il donne ordre à Rapp de faire revenir le prince du quartier général.... Rapp avoua ne l'y avoir point envoyé ; et non-seulement il ne reçut pas de reproche, mais Napoléon parut en être

(1) C'est la lettre, dans laquelle M. de Hatzfeld rendait compte au prince de Hohenlohe de la situation de l'armée française à Potsdam, où il était venu auprès de l'empereur.

satisfait. La grâce du priuce était évidemment arrêtée dans l'esprit de l'empereur, avant l'audience donnée à Madame de Hatzfeld.

Voici la lettre de remerciement, que Rapp reçut du prince :

« Mon général,

« Au milieu des sentiments de toute espèce que j'ai éprouvés dans la journée d'hier, les marques de votre sensibilité, de votre intérêt, n'ont pas échappé à ma reconnaissance; mais hier au soir j'appartenais tout entier au bonheur de ma famille, et je ne puis m'acquitter qu'aujourd'hui envers vous.

« Croyez, au reste, mon général, qu'il est des moments dans la vie dont le souvenir est ineffaçable, et si la profonde reconnaissance, l'estime d'un homme de bien peuvent être de quelque prix à vos yeux, vous devez être récompensé de l'intérêt que vous m'avez montré. »

Rapp ménagea au duc de Weimar la rentrée dans ses Etats, et il en reçut, aussi par écrit, le témoignage d'une profonde gratitude.

La campagne de Pologne suivit de près celle de Prusse. Rapp y prit d'abord une part active; il poursuivit avec une division de dragons les Russes, vers Golymin; mais ici, il eut le bras fracassé, et fut obligé de se faire transporter à Varsovie, où Napoléon venait d'arriver (1er janvier 1807). — « Eh bien Rapp, tu es encore blessé, et toujours au mauvais bras ».... C'était la quatrième blessure que je recevais au bras droit seulement.... « Cela n'est pas étonnant sire, toujours des batailles ! »

Boyer et Ivan le pansèrent en présence de l'empereur, qui opina pour une amputation; mais Boyer répondit de la guérison, sans en venir à cette extrémité. — « J'espère bien que ce n'est pas pour la dernière fois que vous me martyriserez ! »

A peine guéri, il reçoit l'ordre d'aller gouverner Thorn, d'où il expédie des munitions et des vivres pour activer le siège de Dantzig. Après la reddition de cette place, Rapp en fut nommé gouverneur avec le rang de général en chef. Dans ses nouvelles fonctions il devait débuter par des rigueurs; il avait à faire rentrer trente millions de contributions!.. Par d'habiles ménagements, il sut éluder des ordres inexécutables, et sauver provisoirement d'une ruine complète le commerce de cette ancienne ville libre.

De Dantzig, où cinq ans plus tard il devait acquérir une gloire immortelle, Rapp surveillait la Prusse, tout en poursuivant sa politique de conciliation. Il ne croyait pas impossible de calmer les

esprits et de gagner les cœurs. « Les Prussiens, écrivait-il à l'empereur, ne peuvent pas oublier du jour au lendemain leur grandeur passée. » — Mais le contre-coup de notre désastre de Baylen se fit sentir jusque dans le Nord ; il y eut en Prusse un moment de vive agitation que Rapp signala, dans la prévoyance de menées plus dangereuses encore. L'empereur n'en tint aucun compte, il répondit : « Les Allemands ne sont pas des Espagnols. »

RAPP EN AUTRICHE. CAMPAGNE DE 1809.

Sur ces entrefaites, Rapp reçoit l'ordre de rejoindre la grande armée en Autriche. Il arrive auprès de l'empereur à Landshut, et en est mal reçu. « Comment se portent *vos* Prussiens et *vos* Dantzikois ? Vous auriez dû faire payer à ces derniers ce qu'ils me doivent. » Mais, comme toujours, cette mauvaise humeur ne tint pas. Le naïf devoûment, l'intrépidité de Rapp, qui n'oubliait pas son premier métier, devaient constamment lui reconquérir la bienveillance impériale. — A Esslingen, Rapp, en assumant avec le général Mouton (tout-à-l'heure comte de Lobau) la responsabilité d'une attaque hardie à la baïonnette contre les masses autrichiennes, sauva littéralement l'armée. L'empereur lui donna un éclatant témoignage de satisfaction : « Si jamais tu as bien fait de ne pas exécuter mes ordres, c'est aujourd'hui ; car le salut de l'armée dépendait de la prise d'Esslingen. » (1)

Ce devait être, dans cette campagne de 1809, le terme des exploits de Rapp. Trois jours avant la bataille de Wagram, il avait accompagné l'empereur dans l'île de Lobau ; il y versa, et eut une épaule démise, de plus trois côtes fracassées. Remis de cette chûte, il était de service le 23 octobre à la revue de Schœnbrunn. Napoléon était placé entre Berthier et Rapp. Dans ce moment, un jeune homme s'avance sur l'empereur, en faisant mine de vouloir lui remettre une pétition. L'air décidé du pétitionnaire frappa le général, qui le somma

(1) Rapp avait l'ordre de dégager le général Mouton avec deux bataillons de la jeune garde, faire retraite avec eux et prendre position sur les bords du Danube. Il ne se borna point à ce premier exploit. La réserve ennemie, conduite par l'archiduc Charles, se déployait à quelques pas ; il fallait la rejeter. Le village d'Esslingen fut pris et repris cinq fois ; mais à la fin Rapp et Lobau demeurèrent maîtres du terrain.

de s'éloigner; et ayant éprouvé un refus, il donna ordre de l'arrêter. L'on découvrit sur lui un énorme couteau. Interrogé, il refuse de décliner son nom à une autre personne qu'à l'empereur lui-même.

L'issue de l'interrogatoire, que l'empereur fit subir à ce jeune fanatique par l'intermédiaire de Rapp, est connue. Froidement exalté — car ses pulsations n'étaient pas accélérées — il refusa la grâce que Napoléon lui fit offrir en échange d'un signe de repentir; la justice humaine dut suivre son cours. Pendant trois journées entières Staps refusa toute nourriture, et mourut, en criant: Vive l'Allemagne! vive la liberté!

L'empereur fut profondément frappé de ce symptôme, qui lui révélait les menées des sociétés secrètes en Allemagne. Il chargea le général de garder le couteau de l'assassin. La paix glorieuse, conclue peu de semaines plus tard, et les prospérités des années suivantes, firent oublier ce significatif et terrible incident. Les événements suivirent leur cours fatal.

Rapp assista aux fêtes du palais de Nymphenbourg près Munich; il reçut, de la part du roi Max de Bavière, un accueil cordial. Puis il accompagna l'empereur dans le reste de son voyage à Stuttgart, Rastatt, Strasbourg jusqu'à Fontainebleau.

RAPP GOUVERNEUR DE DANTZIG. 1810 A 1812.

En 1810, peu de temps après les cérémonies du mariage impérial, Rapp, qui passait pour un ami dévoué de Joséphine, reçut l'ordre de se rendre à son poste à Dantzig, dont la garnison était alors formée de Saxons, de Badois, de Wurtembergeois, de Hessois, de Westphaliens. C'était presqu'un corps d'armée. En 1811, un régiment d'infanterie bavaroise vint joindre Rapp, qui reçut, à cette occasion, une lettre affectueuse de son royal ami Max de Bavière. Je la transcris textuellement; elle caractérise celui qui l'écrit et le destinataire.

« Munich, le 15 août 1811.

« Vous allez avoir mon 14e d'infanterie sous vos ordres, mon cher Rapp; je le recommande à vos bontés et à vos soins. Le colonel est un brave homme qui fera son devoir; le lieutenant-colonel et les deux majors sont bons; le corps des officiers de même; et les soldats beaux

et parfaits. Je les trouve bienheureux, mon cher général, d'être sous un chef tel que vous : *und noch dazu ein Elsasser.* (¹)

« Adressez-vous à moi, directement, toutes les fois qu'il s'agira du bien-être de ma troupe, ou qu'elle servira mal, chose qui, j'espère, n'arrivera pas. Je saisis cette occasion, mon cher Rapp, pour vous réitérer l'assurance de ma constante amitié. Signé : MAX JOSEPH. »

Rapp occupait à Dantzig une position pénible ; il était tiraillé en sens opposé par les ordres de l'empereur et par la misère des habitants. On demanda un jour, de Paris, l'avis de Rapp sur l'opportunité de faire entretenir la garnison de Dantzig par le gouvernement prussien. Le gouverneur répondit sans hésiter — et cette fois-ci avec plein succès — qu'il serait obligé, dans ce cas, de résigner sa charge.

Les rapports et les dénonciations pleuvaient contre lui. Il usait, en effet, de ménagements envers le commerce de Dantzig, faisait relâcher plusieurs prises, et contenait le zèle exagéré des douanes, qui exécutaient à la lettre les règlements sur le blocus continental. La direction des douanes prétendait ne recevoir d'ordres que du ministère à Paris. Rapp fit mettre le directeur pendant six jours aux arrêts et l'empereur lui donna gain de cause. — « Si Rapp a puni, il a dû avoir des motifs. Dantzig est en état de siège, et, dans ce cas, un gouverneur est tout-puissant. »

Le gouverneur de Dantzig jugeait avec une rare lucidité l'avenir de la prépondérance française en Allemagne. Le travail souterrain des sociétés secrètes ne lui échappait nullement ; il les signalait constamment à l'attention du cabinet des Tuileries, et il prédisait toutes les éventualités tragiques, dans le cas d'un revers au-delà du Niémen.

« Si V. M., écrivait-il dans les premiers mois de 1812, éprouvait des revers, elle peut être certaine que Russes et Allemands se lèveraient en masse pour secouer le joug ; *ce serait une croisade ; tous vos alliés vous abandonneraient*. Le roi de Bavière, sur lequel vous comptez tant, se joindra lui-même à la coalition, je n'excepte que le roi de Saxe ; peut-être que lui restera fidèle ; mais ses sujets le forceraient de faire cause commune avec vos ennemis. »

(¹) *Et Alsacien par-dessus le marché !* — Je crois devoir rappeler que le roi Max aimait beaucoup l'Alsace et Strasbourg, où il avait résidé comme jeune colonel au service de France.

Sans doute cette franchise, malheureusement prophétique, déplut au premier moment; mais l'empereur avait trop d'impartialité dans l'esprit, et, pour Rapp, trop d'affection dans le cœur, pour qu'il eût pu conserver quelque mécontentement. Avant d'ouvrir la campagne de Russie, il passa à Dantzig. Ayant aperçu dans le salon du gouverneur le buste de la reine Louise de Prusse, il le railla amicalement sur cette prédilection. — « Ah! vous avez le buste de la belle reine chez vous! cette femme là ne m'aimait pas. » — « Sire, lui répondit Rapp, il est permis d'avoir chez soi le buste d'une jolie femme : elle était d'ailleurs l'épouse d'un roi aujourd'hui votre allié. »

Pendant le souper, l'empereur ayant demandé brusquement, combien il y avait de Cadix à Dantzig? — il y a trop loin, Sire, répliqua Rapp. — Ah! je comprends! s'écria l'empereur; nous en serons pourtant bien plus loin d'ici à quelques mois. — Tant pis! — Je vois bien que vous n'avez plus envie de faire la guerre; vous voudriez habiter votre superbe hôtel à Paris. — J'en conviens, Sire, V. M. ne m'a jamais gâté; je ne connais guère les plaisirs de la capitale. »

Cette soirée de quasi-intimité avait succédé à une journée de brusquerie. En visitant les travaux de la place, l'empereur avait aperçu une contravention assez grave aux règlements, et il avait dit : « Je n'entends pas que mes gouverneurs tranchent du souverain : » Rapp ne répondait mot, parce qu'il se sentait dans son tort d'après la lettre des prescriptions. En résumé, quoique Rapp fut diamétralement opposé à la campagne qui allait s'ouvrir, il était, comme toujours, prêt à suivre l'empereur au bout du monde, et à faire pour lui le sacrifice de sa vie, en Sibérie, comme il l'eût fait dans les campagnes d'Italie ou d'Allemagne.

C'était, au surplus, une antipathie peu rationnelle que tant d'hommes de guerre et tant d'hommes d'Etat manifestaient contre cette expédition du Nord. On a pu critiquer le mode d'exécution; mais si jamais croisade européenne fut entreprise pour une bonne et admirable cause, au nom de la civilisation contre la barbarie, c'était bien celle de la grande coalition contre l'empire des czars. Napoléon Ier pressentait près d'un demi-siècle à l'avance les empiètements successifs du colosse russe et il courut chercher dans ses propres foyers ce redoutable adversaire, contre lequel Napoléon III a repris la même lutte par d'autres voies, qui seront couronnées de succès; cette foi nous reste pleine et entière.

RAPP PENDANT LA CAMPAGNE DE RUSSIE.

Je n'ai à retracer ici ni les premiers succès, ni les revers tragiques de cette campagne de 1812, dont tous les incidents sont connus, et dont la seule mention fait vibrer, chez nous, toutes les cordes sympathiques de l'âme. Des historiens d'une rare éloquence ont raconté notre marche sur Moscou, les flammes qui ont dévoré le quartier d'hiver auquel on venait de toucher, et les souffrances sans exemple de nos légions au milieu des champs de neige, qui leur ont servi de sépulcre et de linceuil. Je n'ai qu'à indiquer la part que le général Rapp, maintenant comte de l'empire, a eue dans la victoire de la Moscowa, et dans l'épouvantable catastrophe, qui a suivi de près cette infructueuse lutte.

Il avait rejoint l'empereur à trois lieues en-deça de Smolensk, au moment même où l'on allait entrer dans la ville aux trois quarts incendiée. L'âme si fortement trempée de Rapp était en proie à de sinistres pressentiments. Déjà en traversant la Prusse orientale, la Pologne, la Lithuanie, et en voyant la désolation complète de ces pays, les routes défoncées par les pluies, les milliers de chevaux morts ou mourants, et nos traînards, et nos malades, et le désordre, et le gaspillage, il se disait instinctivement, que nous avions le courage, mais que la Russie avait pour elle la nature, et que le sort de Charles XII pourrait bien être réservé au vainqueur de tant de rois.

Son inquiétude croissait à mesure que nous avancions dans ces steppes, et que l'ennemi fuyait devant nous. On peut faire le sacrifice de sa propre vie, et trembler cependant pour le sort de tant de braves, qui unissent leur destinée à la vôtre.... mais le général Rapp, je l'ai déjà dit, avait depuis douze ans renoncé à son existence individuelle ; il était l'une des planètes qui gravitaient, par la force des choses, autour de cette étoile fixe, qui n'avait point sa pareille dans les hautes régions de l'histoire.

La veille de la bataille de la Moskowa, Rapp reçoit l'ordre de faire une reconnaissance le plus près possible des lignes ennemies, et lui, qui dépassait toujours les instructions données, en face d'un danger, se trouve un moment au-delà des vedettes russes. On tira sur lui à mitraille. A deux heures, il vint rendre compte à l'empereur : « Les Russes nous attaqueront, sans faute, si nous ne les prévenons. »

Rapp couchait dans la tente même de l'empereur. A trois heures

du matin, celui-ci réveille son fidèle aide-de-camp. — « Rapp as-tu bien dormi? — Sire, les nuits sont déjà fraîches. » L'empereur fit apporter du punch, en prit un verre, après en avoir offert à Rapp, lut quelques rapports, et reprend la conversation. « Crois-tu, que nous ferons de bonnes affaires aujourd'hui? — Il n'y a pas de doute, Sire; nous avons épuisé toutes nos ressources; nous sommes bien forcés de vaincre. »

A cinq heures et demie du matin, les trompettes sonnent, les tambours battent aux champs; Rapp monte à cheval avec l'empereur, qui est reçu partout par les acclamations les plus enthousiastes. Au fort de cette bataille meurtrière, Rapp est obligé de prendre le commandement de la division Compans, dont le chef était blessé. — Rapp interrompt ici sa narration, pour répéter que jamais il n'avait vu semblable carnage. Lui-même fut touché quatre fois dans l'espace d'une heure, d'abord de deux coups de feu, ensuite d'un boulet au bras gauche, qui lui enleva la chemise jusqu'à la chair; enfin un biscaïen le frappa à la hanche gauche, et le jeta à bas de son cheval. C'était, au total, sa vingt-deuxième blessure.

« Je fus obligé de quitter le champ de bataille; j'en fis prévenir le maréchal Ney, dont les troupes étaient mêlées avec les miennes.... Napoléon vint lui-même me faire visite: « C'est donc toujours ton « tour?.... Comment vont les affaires?.... — Sire, je crois que vous « serez obligé de faire donner votre garde. — Je ne veux pas la faire « démolir; je suis sûr de gagner la bataille, sans qu'elle y prenne « part. »

On sait le reste; 50,000 hommes gisaient sur le champ de bataille; quarante généraux français étaient hors de combat. La victoire, conquise par des miracles de bravoure et d'énormes sacrifices, restait incomplète. Mais du moins nous entrâmes à Moscou.

Le général Rapp se garde bien de décrire l'incendie; il en fait toucher, du doigt, les progrès rapides et irrésistibles, en racontant, comment dans cette nuit cruelle qui suivit notre entrée, il fut obligé de se faire porter d'un quartier dans l'autre, sans trouver ni repos ni trêve nulle part. Il était arrivé à Moscou à quatre heures du soir, et s'était établi, près du Kreml, dans l'hôtel Narischkin; à minuit le foyer de l'incendie était déjà si effrayant, que ses aides-de-camp réveillèrent le général, qui se fit transporter près d'une fenêtre, d'où il contemplait, muet d'effroi, et rongé par la fièvre, ce spectacle

sans exemple dans le monde depuis la destruction de Babylone par les mains d'un vainqueur enivré, ou depuis Rome incendiée par un tyran en démence. Mais ici, quelle différence encore ! A Babylone, Alexandre et son armée restaient debout, intacts, sur des ruines ; à Rome, l'Etat ne périclitait point par la disparition de quelques quartiers, qui sortirent, embellis, de leur cendre ; tandis que dans la capitale de la Moscovie, où tout, excepté le Kreml, fut dévoré par les flammes, le vainqueur lui-même s'abîma dans cet immense bûcher.

« L'incendie s'avançait sur nous, dit le général ; à quatre heures du matin, on me prévint qu'il fallait déloger. Je sortis ; quelques instants après la maison fut atteinte. Je me fis conduire du côté du Kreml ; tout y était en alarmes. Je rétrogradai, et me rendis au quartier des Allemands ; on m'y avait arrêté l'hôtel d'un général russe ; j'espérais m'y remettre de mes blessures ; mais quand j'arrivai, des bouffées de feu et de fumée s'en échappaient déjà. Je n'entrai pas.... Je rencontrai le maréchal Mortier. « Où allez-vous ? me dit-il. — Le « feu me chasse quelque part que je me loge ; je vais décidément au « Kreml. — Tout y est en désordre ; l'incendie gagne partout. — Où « me retirer ? — A mon hôtel. Mon aide-de-camp vous y conduira. » Je le suivis ; la maison était près de l'hospice des enfants trouvés. Nous y étions à peine, qu'elle était déjà embrâsée, Je passai la Moskowa pour m'établir vis-à-vis le palais, qui était encore intact..... Mon propriétaire était un brave chapelier, qui me prodigua tous les soins possibles. J'étais à peine installé chez cet honnête artisan, que le feu se manifesta de toutes parts. Je quittai à la hâte.... Nous vînmes nous établir en plein air, derrière les murs du Kreml ; c'était l'unique moyen de trouver quelque repos. Le vent soufflait avec une violence toujours croissante et alimentait l'incendie. Je me déplaçai encore une fois, mais ce fut la dernière. Je me retirai près d'une barrière ; les maisons étaient isolées, éparses ; le feu ne put les atteindre. Celle que j'occupai était petite, commode ; elle appartenait à un prince Galitzin. J'y ai nourri pendant quinze jours au moins 150 habitants réfugiés. »

Le 13 octobre Rapp se sentit assez remis pour se présenter au château. L'empereur lui demanda avec intérêt des nouvelles de ses quatre blessures, et lui montra le portrait du roi de Rome, qu'il avait reçu la veille de la bataille de la Moskowa. Le 18 octobre, Rapp ayant appris que la retraite était arrêtée, monta à cheval pour voir s'il

supporterait le mouvement, et le 19, de grand matin, il était au Kreml, au moment où Napoléon allait quitter cette résidence. « J'espère bien que vous ne me suivrez pas à cheval, lui dit l'empereur; vous n'êtes pas en état de le faire; mettez-vous dans une de mes voitures. Mais Rapp compte sur son organisation de fer, et refuse l'offre bienveillante de son souverain et ami. A trois lieues de Moscou, sur la route de Kaluga, en rase campagne, la conversation fut reprise, et Rapp ne put s'empêcher de dire que la retraite commençait trop tard, que les habitants prédisaient un hiver rigoureux. Malgré les paroles rassurantes de l'empereur, Rapp persista dans son dire; il discutait avec sa franchise habituelle les chances de salut qu'auraient eues les blessés, si on les avait abandonnés, à Moscou, à la merci des Russes, lorsque son jeune et chevaleresque aide-de-camp, Guillaume de Turckheim, arriva de la capitale, annonçant que tout y était tranquille, que quelques pulks de cosaques étaient entrés dans les faubourgs, sans s'approcher du Kreml, encore occupé par les troupes françaises.

On se remit en route. Quatre jours plus tard, on culbuta près de Malojaroslawez le corps de Kutusow, qui essayait de barrer le passage. Rapp ne prit point part à ce beau fait d'armes; mais le lendemain, au moment où l'empereur faillit être enlevé par une nuée de cosaques, ce fut Rapp qui soutint le choc de ces barbares, à la tête de l'escadron de service. Son cheval reçut un coup de lance, et se renversa sur lui; il fut foulé aux pieds par les cosaques, qui coururent au parc d'artillerie, pour butiner. Rapp se redressa sur ses jambes; on le remit en selle, et il arriva au bivouac du quartier-général, avec son cheval tout couvert de sang. Napoléon, après avoir ri de l'aventure, combla Rapp d'éloges, et répéta ces choses flatteuses dans le bulletin officiel. — « Je n'ai jamais goûté de satisfaction comparable à celle que j'éprouvais en lisant les choses flatteuses qu'il (l'empereur) disait de moi dans toutes les occasions.... Je répète avec orgueil les éloges de ce grand homme; je ne les oublierai jamais. » Rapp sentait très-bien que le César des temps modernes lui donnait un brevet d'immortalité.

On était maintenant en pleine retraite. Déjà, dans la marche rétrograde sur Smolensk, commencèrent les désastres. Aux tourments, qu'inspirait à l'empereur le sort de son armée, vint se joindre l'indignation causée par le complot de Mallet. Rapp fut témoin, dans un

blockhaus, de la scène qui suivit la première lecture du *Moniteur* et des rapports de police.

A une douzaine de lieues en avant de Smolensk, sur les bords du Borysthène, Rapp resta, par ordre de l'empereur, avec Ney et l'arrière-garde, pour couvrir le passage et sauver les derniers débris de l'armée. Effleuré par une balle, et après avoir eu un cheval tué sous lui, il rejoignit l'empereur le surlendemain à Smolensk. — « Tu peux être tranquille maintenant, lui dit Napoléon ; tu ne seras pas tué cette campagne. — Je désire que V. M. ne s'y trompe pas. — Non, non, tu ne seras pas tué. — Mais je pourrais bien être gelé. » L'empereur détourna la conversation, et se répandit en éloges sur la vigoureuse et héroïque résistance que l'intrépide maréchal Ney venait de faire.

Près de Krasnoï, Rapp reçut l'ordre d'enfoncer l'infanterie russe à la baïonnette. Il était silencieusement assis auprès d'un feu de bivouac, et se préparait à ce coup de désespoir, lorsque M. de Narbonne vint lui dire, de la part de l'empereur, de remettre le commandement au duc de Trévise : « L'empereur ne veut pas vous faire tuer dans cette affaire. »

Rapp avoue qu'il reçut ce contr'ordre sans déplaisir ; il était exténué de privations, de froid et de blessures. La température devenait chaque jour plus âpre, et l'armée tombait d'un danger dans un autre. Minsk avait été surpris ; la Bérésina était occupée par les ennemis ; Ney restait en arrière. Au quartier-général de Dombrowna, l'empereur fit appeler Rapp à deux heures du matin, et pendant qu'il conférait avec lui sur la gravité de la situation, on cria aux armes ; tout était en rumeur. — « Allez voir ce que c'est, dit Napoléon avec sang-froid : je suis sûr que ce sont quelques mauvais cosaques qui veulent nous empêcher de dormir. » — Ce n'avait été, en effet, qu'une fausse alerte.

A deux jours de là, Napoléon apprit avec une indicible joie que Ney avait rejoint le quatrième corps. Mais on touchait à la Bérésina, dont la rive droite était occupée par les Russes. Dans la dernière couchée, près de Borisow, Rapp et le comte Lobau passèrent la nuit sur une poignée de paille. Ney lui dit en allemand, le matin au moment du départ : « Notre position est inouïe ; si Napoléon se tire d'affaire aujourd'hui, il faut qu'il ait le diable au corps. » — Murat et Rapp étaient du même avis ; ils ne pensaient pas qu'un seul homme

de notre armée pût échapper. Mais tout en causant, ils s'aperçurent que l'ennemi avait filé, et que ses feux étaient éteints. Rapp entra dans la baraque occupée par Napoléon, et annonça ce résultat inespéré. L'empereur, sa garde, les troupes de Ney et d'Oudinot passèrent; mais sur la rive gauche le combat continuait à être vif; la disproportion était immense; il fallut céder; les horreurs du pont commencèrent.....

A Smorgoni, à dix-huit lieues de Wilna, Rapp fut encore une fois mandé, à deux heures du matin, auprès de l'empereur qui lui annonça son départ immédiat pour Paris. Rapp n'avait pas été mis dans le secret du voyage, et ne cacha pas le trouble où le jetait cette confidence tardive. — « Tu t'arrêteras quatre jours à Wilna auprès de Ney, puis tu iras à Dantzig. » Les mêmes ordres lui furent répétés par écrit, après le départ de l'empereur, par le major général Berthier.

Alors commença le dernier acte de l'épouvantable catastrophe. Rapp arrive gelé à Wilna, et en repartit sur-le-champ, d'après les conseils de Ney. « Le plus léger retard peut vous faire tomber dans « les mains des cosaques; ce serait un accident fâcheux, qui ne pro« fiterait ni à l'armée, ni à l'empereur. »

Rapp suivit ce conseil, et loua deux juifs, qui le conduisirent au Niémen. Voici comment le général raconte cette dernière pièce du dernier acte :

« Nous arrivâmes bientôt à cette funeste hauteur, où fut abandonné ce qui nous restait de matériel. Il nous fut impossible de la monter : nos chevaux s'épuisaient en vains efforts; nous les aidions, nous les excitions; mais le terrain était si glissant, si rapide, que nous fûmes obligés de renoncer à l'entreprise.... Je délibérais avec mon aide-de-camp sur le parti qu'il convenait de prendre. Mes israélites me proposèrent de suivre un chemin de traverse, qui avait d'ailleurs l'avantage d'être plus court; ils me dirent qu'ils répondaient de moi. Je les crus; nous partîmes et le lendemain soir nous étions au-delà du Niémen. Je souffrais horriblement; mes doigts, mon nez, mes oreilles commençaient à me donner de l'inquiétude, lorsqu'un barbier polonais m'indiqua un remède un peu désagréable, mais qui me réussit. J'arrivai enfin à Dantzig : le roi de Naples me suivit à quelques jours de distance; Macdonald me remit ses troupes.... Les Russes parurent presqu'immédiatement; ils se répandirent autour de la place, et le siège mémorable, qui allait couvrir de gloire les débris du 10e corps d'armée, commença.

LE SIÈGE DE DANTZIG. 1813.

Un grand passé historique se rattache à la ville de Dantzig, et l'héroïque défense de cette place de guerre ne fut qu'une nouvelle et dernière page ajoutée à de mémorables annales. A l'entrée du moyen-âge, cette cité, merveilleusement située pour le grand commerce, fut longtemps un objet de convoitise; le Danemarck, la Poméranie, la Suède, l'ordre teutonique se la disputèrent; elle resta finalement aux chevaliers Teutons, en 1310, s'affranchit un siècle plus tard de leur joug, et vers 1454, à l'époque où Constantinople succombait, Dantzig fut reconnue comme ville libre par la Pologne, dont le roi resta cependant son suzerain.

Pendant plus de trois siècles elle se maintint dans cette position un peu ambiguë, se faisant représenter à la diète de Pologne par un député, qui avait droit de voter, et admettant à son tour, au sein de son conseil municipal, un burgrave à titre de représentant du roi polonais. La grandeur et la force de Dantzig étaient dans son commerce, dans les rapports avec la ligue anséatique, dans sa situation heureuse entre toutes, près de l'embouchure d'un grand fleuve qui la protégeait contre les attaques du dehors, et lui amenait, pour être transportées au loin, les denrées de l'intérieur des terres.

De vastes magasins, de superbes chantiers, de beaux édifices religieux et civils, élevés au moyen-âge, attestaient les succès d'autrefois et la prospérité présente. Au-dessus des demeures confortables des commerçants, au-dessus et au milieu de ces maisons à pignon, délicatement sculptées, s'élevaient la vaste église ogivale de Sainte-Marie, la bourse et la cour des nobles (cour d'Arthur), et dans le port stationnaient, agglomérés, des bâtiments de commerce, chargés de céréales, de cuir, de fourrures, de laines, de chanvre, à la destination d'Angleterre, de Hollande ou des villes anséatiques.

La ville étendait au-dehors aussi son bras protecteur; beaucoup de bourgades et de villages des environs relevaient d'elle. Du haut des tours l'habitant de Dantzig pouvait avec quelqu'orgueil promener ses yeux vers les quatre points de l'horizon; partout il rencontrait des sites riants ou fertiles; des collines pittoresques à l'ouest, la grande île du Werder au sud-ouest, les sinuosités et les bras de la Vistule à l'est et au nord; et à une lieue, près de son embouchure, deux forteresses, sentinelles avancées sur les deux rives; et plus haut encore,

dans la même direction, une langue de terre, avec la bourgade de Hela, confondant ses dunes avec les flots de la Baltique, qui viennent se briser contre ce rempart naturel.

Toute prospérité publique ou individuelle ayant un terme, Dantzig si longtemps considérée comme le grenier du Nord, vit tarir, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, les sources de sa grandeur politique et commerciale. Une jeune puissance, la Prusse, gagnait du terrain de jour en jour; elle entourait d'un cercle infranchissable la vieille cité, vassale et alliée de la Pologne. En mai 1793 les Prussiens occupèrent Dantzig après une lutte de quelques jours et seize ans plus tard, à la suite de la bataille de Iena, les Français, commandés par le maréchal Lefèbvre, investirent la place. L'heure de détresse avait sonné; Dantzig, déjà déchue de son rang de cité libre, allait éprouver des pertes irréparables dans son existence commerciale. Après un investissement et un siège de deux mois et demi (du 7 mars au 27 mai 1807) la ville, bombardée pendant trente jours, se rendit au vainqueur, qui reçut de son souverain le titre de duc de Dantzig.

A la paix de Tilsit, Dantzig fut reconnue ville libre; mais c'était là un titre illusoire. Nous savons déjà qu'elle était occupée par une garnison française, sous la tutelle d'un gouverneur français et que ce gouverneur était le général Râpp, l'homme lige de l'empereur et Français avant tout, quoiqu'il s'appliquât de son mieux à concilier les exigences les plus contraires de sa position, et à ménager aux habitants la transition à un nouvel ordre de choses.

Le bombardement que Dantzig venait d'essuyer, les saisies d'immenses provisions accumulées dans les greniers d'abondance, et l'amoindrissement progressif de ses relations extérieures par suite du système continental, le passage continu de troupes, tout n'était que le prélude des scènes de désolation et de misère, dont la ville allait être le théâtre pendant le siège de 1813. L'élite de la population avait eu le pressentiment des épreuves qui lui étaient réservées; pendant l'hiver de 1811 à 1812 elle s'était pressée autour de la chaire d'un professeur d'histoire, élève de Jean de Müller. M. Dippold, un homme de talent et de cœur, avait déroulé devant ses auditeurs attentifs et émus les grands tableaux et les péripéties de l'histoire universelle; il avait exhorté ce public intelligent, par l'exemple des temps passés, à ne point faiblir devant les catastrophes qu'il prévoyait dans un avenir prochain. Et ces leçons éloquentes, qui ont subi l'épreuve de l'im-

pression, portèrent leurs fruits; les riches habitants de Dantzig endurèrent avec résignation les horreurs d'un siège prolongé, et rendirent possibles, par leur attitude et par leurs sacrifices personnels, cette héroïque défense qui a donné à Rapp et à ses braves compagnons un droit incontestable à l'admiration de la postérité.

L'histoire du siège de Dantzig présente trois phases distinctes : les cinq premiers mois d'abord ; puis le trimestre de l'armistice; enfin les quatre derniers mois, aboutissant à la fatale issue, que la bravoure des soldats, et le génie militaire, l'indomptable énergie de leur chef pouvaient retarder, mais non prévenir.

Voici quelles étaient les ressources de Rapp, au moment où il venait de se jeter dans la place, et d'y réunir les débris du 10me corps d'armée.

Trente-cinq mille hommes de troupes de toutes les nations s'y étaient réfugiés. On y voyait des Français, des Allemands, des Hollandais, des Polonais, des Italiens, des Espagnols, des Africains; presque tous épuisés, malades, découragés par les longues privations de la campagne de Russie et comptant trouver dans les murs de Dantzig la fin de leurs misères, des médicaments, des vivres, du repos, un abri tutélaire. Mais tout manquait; on avait épuisé peu à peu, pour la grande armée, toutes les ressources, toutes les provisions; au moment où la place était investie, Rapp ne trouvait derrière des fortifications ébauchées, que très-peu de céréales dans les magasins, point de viandes, point de légumes, point de médicaments pour les malades entassés dans les hôpitaux, une population appauvrie par le siège de 1807 et le blocus continental, et, pour combler la mesure, un froid de plus en plus intense, qui prolongeait, sur la terre allemande, les atroces souffrances endurées dans les steppes de la Russie.

Des trente-cinq mille hommes enfermés à Dantzig, huit à dix mille étaient seuls valides; encore étaient-ce des recrues inexpérimentées. Tous les militaires, qui avaient échappé au grand désastre, et qui s'étaient arrêtés à Dantzig, étaient ou blessés, ou atteints du typhus, ou paralysés par les effets du froid. Rapp ne consulta que son devoir et son courage personnel; il était bien décidé, c'est son expression, à ne point se ménager; il savait d'ailleurs que même avec de simples conscrits français on pouvait tout tenter. Il avait d'excellents aides dans le colonel Richemont et le général Campredon; ce dernier comman-

dait le génie, et fit immédiatement des efforts inouïs pour mettre la place à l'abri d'un coup de main.

Quelque bien située que soit la ville de Dantzig au point de vue militaire, entourée, comme elle l'est en partie par la Vistule, traversée par la Radaune et la Motlau, protégée par des fossés d'inondations, et par une chaîne de collines escarpées, tous ces avantages naturels faisaient défaut au moment de l'ouverture du siége de 1813. Rivières et canaux étaient gelés; aucune palissade ne défendait les abords de la place; les parapets étaient dégradés. Il fallut, à la hâte, sur un terrain dur comme le roc, élever de nouveaux ouvrages et dégager la Vistule. C'est à coups de hache que les troupes valides ouvrirent un large canal dans les glaces du fleuve; deux fois la gelée reprit, tout-à-coup, en une seule nuit: trois fois il fallut refaire ce travail de géants. Sur les glacis on eut recours au feu pour amollir le terrain, et être en état de faire les terrassements les plus indispensables ou d'élever les palissades. C'est ainsi que le Holm, Weichselmünde et le Neufahrwasser (¹) furent mis en état de défense. Mais ces fatigues, endurées au milieu d'un froid de 24° Réaumur, fournirent une nouvelle pâture aux hôpitaux militaires. On y comptait 15,000 malades; en février 1813, 130 hommes mouraient par jour; en mars le chiffre des décès journaliers montait à deux cents. Du fond des hôpitaux militaires, l'épidémie passa aux habitants, et le deuil fut bientôt dans toutes les familles. Rapp se crut obligé d'interdire les pompes funèbres, afin de maîtriser l'effroi qui gagnait les imaginations vives et superstitieuses à la vue de cette file de cercueils, qui rappelaient chaque jour les sinistres traditions de la peste au moyen-âge.

Au froid, à la misère, à l'ennemi vint se joindre la disette pour les riches, la famine pour les pauvres. *On manquait de tout;* je prends encore les expressions du général lui-même. Le gouverneur avait en vain expédié un aviso à Stralsund, pour s'approvisionner; une tempête avait jeté le bâtiment sur la côte. Alors, tout l'espoir du chef, de ses officiers, de ses soldats et des habitants s'attache au retour de la belle saison; mais le dégel amena un brusque dégagement de la Vistule; les magasins, les chantiers, plusieurs quartiers de la ville furent submergés, la campagne, aux alentours, ressemblait à un

(¹) Les deux forts à l'embouchure de la Vistule.

vaste lac agité, où flottaient pêle-mêle les cadavres des hommes et des animaux; les ouvrages des fortifications récemment élevés furent détruits, et les postes les plus nécessaires à la défense, tels que le Holm, Heubude, le Werder, la Nehrung se trouvèrent inondés.

A ces fléaux de la disette, du typhus, de l'inondation se joignait l'ennemi du dehors, qui ne se bornait pas à observer la ville, en restant les bras croisés, mais qui attaquait la garnison par les proclamations et par les armes. Les proclamations, on le pense bien, étaient un appel à la trahison. Le général russe Lewis sommait les troupes étrangères, qui se trouvaient au service de la France, de quitter leurs drapeaux, il agissait par les menaces et les promesses; Rapp, pour les déjouer, faisait lire ces appels devant le front des bataillons; découvrait-il des embaucheurs, au lieu de les mettre à mort et d'exaspérer la population par des rigueurs, il leur faisait raser la tête, et les renvoyait chez eux, hués par la populace. Enfin, pour prévenir les attaques ou les assauts, il allait de temps à autre, lui-même, chercher les assiégeants dans leurs cantonnements.

C'était là un vrai tour de force qui n'était possible qu'avec des soldats élevés à l'école de Napoléon, ou avec des recrues, electrisées par l'exemple de leurs aînés. Le service des avant-postes se faisait par des hommes à moitiè gelés, affublés de peaux, la tête enveloppée de linge, et marchant souvent à l'aide d'un bâton. Eh bien, avec une garnison si durement éprouvée, les officiers qui commandaient sous Rapp, et qui puisaient auprès de lui et dans leur propre caractère un stoïcisme à toute épreuve, trouvaient moyen de faire des prodiges de valeur, et de prendre souvent l'offensive, dès que la saison le permit.

L. Spach,
Archiviste en chef du Bas-Rhin.

(La fin à la prochaine livraison.)

COURS

DE L'HOTEL-DE-VILLE DE STRASBOURG.

COURS DE PHILOSOPHIE.

La première série des cours que fait à l'Hôtel-de-Ville notre Faculté des lettres s'est terminée comme elle avait commencé, en présence de la foule et au bruit des applaudissements.

Le succès de ce nouvel enseignement, douteux peut-être pour quelques personnes avant l'épreuve, est incontestable aujourd'hui. L'empressement et l'assiduité d'un public d'élite qui, malgré les chaleurs de l'été, malgré les séductions du beau temps, se pressait chaque jour autour de la chaire de nos professeurs, leur ont prouvé que pour trouver un auditoire la Faculté des lettres n'a eu qu'à sortir de sa solitude, se montrer au grand jour, et se rendre accessible à tous; deux mois de succès et d'applaudissements l'ont dédommagée de bien des années d'isolement et d'oubli.

Quelques esprits chagrins ou timides avaient craint que la Faculté, en quittant son ancienne demeure, n'y laissât, avec la robe et le bonnet académique, un peu de sa dignité sévère et de son austère gravité, et qu'en face d'un auditoire composé en grande partie de femmes et d'hommes du monde, elle ne songeât à plaire plutôt qu'à instruire, et à donner une agréable distraction au lieu d'un enseignement sérieux. Il n'en a rien été cependant. La Faculté des lettres est restée à l'Hôtel-de-Ville ce qu'elle a été à l'Académie; et si la présence d'un élégant auditoire a parfois excité et échauffé le professeur, communiqué plus d'éclat et plus d'émotion à sa voix, et lui a inspiré, dans le courant de ses leçons, un trait heureux, un mouvement éloquent, où est le mal? La science n'a rien à perdre à se faire aimable et souriante, à tempérer sa sévérité par les grâces de l'esprit. Intéresser ses auditeurs ce n'est pas les amuser; c'est les instruire plus sûrement et plus vite. Disons-le avec tout le monde: Les cours de l'Hôtel-de-Ville sont un service rendu à la Faculté des lettres et au public; à la Faculté en lui donnant un auditoire, c'est-à-dire l'animation, la vie, le stimulant nécessaire et la juste récom-

pense de ses travaux ; au public, en l'initiant aux nobles et délicats plaisirs des lettres, en l'enlevant de temps en temps aux préoccupations et aux frivolités de la vie de chaque jour pour lui faire contempler, dans les splendeurs de la poésie et de l'éloquence, dans les sévères enseignements de l'histoire et de la philosophie, quelques reflets de l'éternelle beauté et de l'éternelle vérité.

La philosophie nous intéressait à plus d'un titre, dans ce nouvel enseignement. C'est la première fois dans notre ville, qu'elle descendait de la chaire académique pour parler devant tout le monde la langue de tout le monde. Entre toutes les matières d'enseignement public il n'en est certes pas de plus difficile ni de plus délicate. La philosophie a le singulier privilège d'être à la fois la science la plus populaire et la plus impopulaire, la plus vivante et la plus abstraite, la plus familière et la plus étrangère à la majorité des esprits. Aux yeux des profanes la philosophie c'est la science de l'inconnu et du mystère, quelque chose d'étrange et de cabalistique, une sorte de franc-maçonnerie avec ses initiations, ses formules secrètes et son sérieux langage. Et cependant il n'est personne qui veuille être absolument étranger à la philosophie, qui n'ait la prétention d'avoir une opinion et de dire son mot sur les questions qu'elle agite. On se moque de la philosophie, on se pique d'être philosophe.

L'éternel sujet de la philosophie c'est l'âme humaine qui essaie tantôt de descendre dans les profondeurs de sa propre nature, tantôt de s'élever jusqu'à l'éternel principe des choses. La philosophie est en chacun de nous ; elle se fait en chacun de nous par le mouvement naturel, par l'irrésistible élan de la pensée. Dieu, l'infini, la destinée humaine, l'immortalité n'appartiennent pas seulement à la science, mais à toute âme que tourmente, au milieu des préoccupations et des plaisirs de ce monde, la soif de l'éternelle vérité. La science au fond n'aspire qu'à continuer et à achever l'œuvre incomplète et confuse de la pensée individuelle et à rendre à chacun plus complètes et plus précises les notions qu'il a prises à tous. C'est sans doute un avantage pour la philosophie, mais c'est assurément un péril pour le philosophe. Il n'a pas devant lui, comme cela arrive dans d'autres sciences, des auditeurs qui acceptent de confiance des faits dont ils ne se soucient guère de vérifier l'exactitude, ou des théories que le bon sens seul ne suffit pas pour juger. Le philosophe qui nous raconte et nous explique ce que nous savons presqu'aussi bien que lui, parle à des témoins et à des juges qui vérifient immédiatement en eux-mêmes les paroles du maître, avec l'infaillible pureté de ce sens intime, de cet instinct philosophique qui est en chacun de nous, et qui, comme l'ouïe pour les sons, saisit toutes les dissonnances, toutes les fausses notes de la pensée.

L'auditoire contrôle donc perpétuellement le professeur, et l'on pourrait

renverser l'adage connu et affirmer que le disciple ne croit pas parce que le maître l'a dit, mais que le maître l'a dit parce que le disciple le croit.

S'il est un sujet qui offre cette difficulté et ce danger c'est assurément celui qu'a choisi M. Janet, la famille. C'est un de ces sujets toujours jeunes et toujours vieux, où le vrai risque fort de n'être pas nouveau, et le nouveau de n'être pas vrai. Sur la famille comme sur toutes les grandes et éternelles questions tout a été dit, et tout est à dire, et tout ne peut pas être dit. La famille touche à la fois aux plus hautes questions de politique et de morale sociale, comme aux plus délicats mystères du cœur; et devant un auditoire où les femmes sont admises, parler des unes c'est s'exposer à n'être pas assez compris, et toucher aux autres c'est risquer de l'être trop.

Nous avons énuméré longuement et comme à plaisir toutes les difficultés et tous les écueils que M. Janet trouvait sur sa route. C'était déjà faire l'éloge du professeur qui les a surmontés tous avec un rare bonheur et, dans un sujet si délicat, a su plaire et instruire, être neuf sans viser à la nouveauté, concilier dans une mesure parfaite la méthode sévère, la rigueur d'analyse et la lumineuse précision du philosophe avec l'éclat, l'émotion, la grâce familière de l'orateur, intéresser à la fois les gens du métier et les gens du monde, les profanes et les initiés, et faire de chaque leçon un triomphe pour lui-même, une fête et presqu'un évènement dans le monde intelligent de notre ville.

Essayons de donner la substance de son cours.

M. Janet commence par rechercher dans le cœur humain les racines profondes et vivaces de la famille; c'est le besoin de s'appuyer sur un autre soi-même et de revivre en un autre soi-même. Il trace d'abord à grands traits le tableau de la famille, énumère les éléments qui la constituent, les conditions de son existence et de sa durée, les sérieux devoirs qu'elle impose, les sacrifices nécessaires qu'elle réclame, mais aussi les pures jouissances qu'elle donne en échange. Puis la famille ainsi constituée il détache une à une, de l'ensemble, les figures qui la composent, les soumet chacune à une délicate et pénétrante analyse, détermine leur caractère propre, leur rôle, leur place, leurs fonctions, leurs devoirs; il en trace enfin le portrait idéal.

L'homme est le chef naturel et légitime de la famille; mieux que la femme, il sait prévoir, calculer, agir et lutter. C'est lui d'ailleurs qui travaille pour l'entretien de la famille et lui apporte le pain de chaque jour; s'il n'en était pas le maître, il n'en serait que l'intendant et le premier domestique.

La femme n'est pas pour cela la servante et l'esclave de l'homme; elle l'éclaire de ses conseils et l'aide de ses soins, gouverne la maison, et double par une sage économie les ressources de la famille. Les droits du mari sur la femme lui imposent en retour de sérieux devoirs. Il doit à la femme non seulement la protection matérielle que réclame la société, mais les soins de

l'âme, la protection et l'éducation morale. Il doit l'instruire, la former, l'initier à tout ce qui est grand et beau, tourner enfin la complaisante soumission au profit même de celle qui se soumet.

En retour l'homme, après la fatigue et les travaux du jour, après les émotions, les soucis et les déceptions de la vie active, trouvera sa compagne dont les tendres soins, les douces paroles lui rendront la gaieté, la confiance et la force.

A ces devoirs réciproques viennent s'ajouter bientôt de nouveaux devoirs. Ce sont les devoirs envers les enfants, qui paraissent d'abord séparer un peu l'un de l'autre le mari et la femme, affaiblir leur affection mutuelle en la portant sur un objet nouveau, mais qui en réalité les unissent plus intimément dans une commune affection et dans de communes obligations. Le père et la mère ont chacun un rôle et des devoirs particuliers dans l'œuvre difficile de l'éducation.

C'est à la mère qu'appartient tout d'abord cet enfant qu'elle a porté dans son sein; c'est à elle à lui donner la première nourriture et la première instruction, le lait du corps et le lait de l'âme. Plus tard, quand l'intelligence et la volonté grandiront dans l'enfant, arrivera le père pour développer cette jeune intelligence; fortifier cette volonté faible encore, mais sans rendre inutile l'influence de la mère, qui tempérera par la grâce et la douceur l'austérité des leçons du père.

L'enfant grandit; après cette première éducation de la famille toute d'amour et de complaisante tendresse, arrive l'éducation du collége qui est déjà un peu la vie réelle avec ses luttes inévitables, ses salutaires fatigues, ses dures épreuves, ses sévères leçons. Mais l'enfant n'est pas perdu pour la famille; il y retourne de temps en temps: c'est sa récompense, sa bienfaisante récréation.

L'enfant est devenu homme. Plein d'illusion et d'espérance il s'élance dans le monde à la recherche du bonheur. Quel sera son guide à travers tous les périls et tous les piéges dont le monde est semé. Ce sera, en attendant la vertu qui est la perfection même de l'homme et la récompense tardive de la lutte et de l'effort, ce sera l'honneur, non pas ce faux honneur qui n'est qu'une dignité chatouilleuse, une égoïste susceptibilité, très-facile d'ailleurs pour tout ce qui favorise la passion et le plaisir, mais cet honneur sensible et fier, qui s'indigne de toute faiblesse et de toute bassesse, et qui conserve jusque dans l'enivrement de la passion le respect de soi-même et des autres, et rougit de prostituer son estime et son affection dans d'indignes amitiés et de honteuses amours.

En regard du portrait du fils, et comme gracieux pendant, se place celui de la jeune fille.

La beauté, l'esprit, et le cœur voilà les charmes et les séductions de la

jeune fille, et dont il importe pour son bonheur et pour celui des autres qu'elle connaisse la véritable nature, et le véritable usage. La beauté, don fragile et éphémère, qu'il ne faut pas estimer trop haut ni surtout mettre au-dessus de l'esprit et du cœur qui peuvent fort bien s'en passer, mais qu'il ne faut pas dédaigner pourtant car elle est le signe et comme le reflet de la beauté de l'âme; l'esprit qui ne doit être ni l'affectation du bel esprit, ni un étalage indiscret et inutile de faits, de dates et de noms, mais le jugement juste et sain des choses de la vie, le sentiment vif de l'art et de la nature; l'innocence et la pureté du cœur enfin, charme suprême de la femme, non pas cette ingénuité naïve de l'enfance qui ne peut durer longtemps, mais cette calme et tranquille innocence « qui sait un peu mais ne veut pas savoir davantage. »

Cette innocence du cœur se conservera d'autant mieux qu'on ne la laissera pas se consumer dans les ardeurs inquiètes de la solitude, en séparant absolument la jeune fille du monde, mais qu'on l'y introduira discrètement sous la garde vigilante de sa mère qui lui laissera entrevoir discrètement les réalités au milieu desquelles elle est appelée à vivre un jour et qui ne sont dangereuses qu'à l'ignorance égarée par les mirages d'une imagination solitaire.

Le fils et la jeune fille, ou plutôt le frère et la sœur, forment un groupe à part dans la famille. Le sentiment qui les unit est d'une nature exceptionnelle; on pourrait l'appeler une amitié naturelle, c'est un charmant échange de confidences, de complaisances, de conseils et de services; amis devoués, confidents discrets, conseillers sévères, le frère et la sœur sont encore l'intermédiaire l'un de l'autre auprès des parents irrités ou offensés par une désobéissance ou une faute, apportant le répentir du coupable et lui rapportant le pardon.

Enfin pour compléter cette étude théorique de la famille, le professeur, dans une dernière leçon, met en présence la famille et le siècle, et recherche l'influence réciproque et contraire qu'ils ont eu l'un sur l'autre. Il nous montre comment le doute amer et ironique, l'ennui profond, la fièvre de plaisirs matériels et la satiété de toutes choses, enfin la maladie de notre époque, ont pénétré dans la famille, corrompu sa pure atmosphère et introduit avec elles l'impatience de la règle et du joug, les rêves chimériques de bonheur impossible, le dédain des pures jouissances et l'oubli des saints devoirs du foyer domestique. Mais la famille est plus forte que ses adversaires; elle triomphe des erreurs et des vices du temps; elle fait plus, elle les guérit. C'est dans la famille que s'apaisent les orages des passions, les anxiétés du doute, et les lassitudes de l'ennui. La famille donne à la passion sa sanction morale; elle seule peut protéger la dignité et l'honneur de la femme, et les intérêts sacrés des enfants.

Le résumé sec, décoloré et nécessairement incomplet que nous venons

de faire, ne peut donner qu'une idée, fort incomplète aussi, du cours et du talent de M. Janet. Cependant on y pourra voir le plan simple et fécond du professeur, et comment toutes les leçons sortent naturellement et logiquement de la première, chacune amenée par celle qui précède et amenant celle qui suit, se rattachant toutes à l'idée dominante, mais formant chacune un tout séparé et vivant où se réfléchissent dans des proportions restreintes, l'unité et l'harmonieuse variété de l'ensemble.

Nous avons montré le cadre; quant au tableau lui-même il faudrait pour le pouvoir apprécier le mettre sous les yeux du lecteur. C'est surtout dans l'analyse des caractères moraux, dans le portrait psychologique pour ainsi dire, que se complait M. Janet, non pas le portrait que tracent le moraliste ou le poète comique qui ne fixent que des vices et des travers accidentels et particuliers à une époque ou à un pays, mais la peinture philosophique des types les plus généraux de l'humanité dans leur physionomie idéale et éternelle. Cette peinture plus délicate et plus difficile que toutes les autres, parce qu'elle essaie de fixer par la langue, qui est la couleur de la peinture psychologique, ce qu'il y a de plus immatériel, de plus insaisissable, de plus subtil à la fois et de plus général dans l'homme, est le triomphe de M. Janet. Les portraits qu'il nous a faits de la femme, de la jeune fille, du jeune homme, par exemple, sont d'une vérité si frappante que la main du peintre disparaît dans le naturel et dans la ressemblance même de la peinture, et qu'en admirant leurs propres portraits, les originaux, c'est-à-dire les auditeurs, pourraient oublier presque, non pas d'admirer ni d'applaudir l'artiste, mais de se rendre bien compte de toutes les charmantes et sérieuses qualités de son talent. Cette science profonde de l'âme, ce don d'observation psychologique, cette rigueur d'analyse, cette sûreté de coup-d'œil qui, à travers tout ce qu'il y a d'accidentel et d'individuel dans l'âme humaine, sait en saisir les traits permanents et généraux; cet art qui ne recule pas devant les détails en apparence futiles et frivoles parce qu'il sait leur donner de l'importance et de la dignité, et en faire sortir de sévères enseignements; enfin cette langue sobre et riche, transparente à la fois et colorée, possédant toutes les délicatesses, en quelque sorte et toute la pudeur de son sujet, d'une correction si sévère qu'on pourrait la croire préparée et écrite d'avance, si sa vivacité naturelle et spontanée ne nous avertissait pas qu'elle sort toute fraiche et toute vivante du travail instantané de la pensée. On a applaudi à la fois le professeur et l'homme. M. Janet n'a pas seulement l'intelligence il a l'âme du philosophe. Chez lui le cœur échauffe l'esprit, et double la force de la vérité en ajoutant à l'évidence de la raison l'émotion du sentiment.

Sa philosophie n'est pas cette philosophie altière et insensible, dédaigneuse des choses de la terre, sans cœur et sans entrailles, laissant tomber ses oracles comme du haut du ciel; non, c'est la philosophie de Socrate,

de Platon, de Fénélon, sœur des Muses et des Grâces, qui a le don du sourire et le don des larmes, qui aime les hommes, qui partage leurs joies et leurs douleurs, descend au milieu d'eux non pour disserter et pour argumenter, mais pour consoler, pour fortifier; qui comme sa sœur divine, la religion, a charge d'âmes, et sait que chez l'homme le cœur est complice de la raison, et que pour arriver à l'une il faut gagner l'autre.

EMILE GRUCKER,
professeur de philosophie au gymnase protestant de Strasbourg.

BIBLIOGRAPHIE.

ETUDES PHYSIOLOGIQUES SUR LES ANIMALCULES DES INFUSIONS VÉGÉTALES, COMPARÉS AUX ORGANES ÉLÉMENTAIRES DES VÉGÉTAUX, *par* PAUL LAURENT, *inspecteur des forêts, professeur à l'école forestière, ancien élève de l'école polytechnique.* 1854. grand in-4°, avec 22 planches. — Nancy, chez Mlle Gonet; Paris, chez J.-B. Baillère, libraire, rue Hautefeuille, 19.

En mettant des débris de végétaux en contact avec l'eau pendant un temps plus ou moins long et par une certaine température, il se développe dans ce liquide une foule d'êtres vivants, de formes diverses, visibles seulement au moyen d'un fort microscope. On appelle ces êtres *animalcules microscopiques* ou *infusoires*, parce qu'ils se forment particulièrement dans les infusions de matières organiques. D'où viennent ces êtres, comment se forment-ils, leurs germes ont-ils préexisté dans l'eau ou dans les matières végétales employées? Se trouvaient-ils suspendus dans l'air ambiant? Voilà des questions d'un haut intérêt dont jusqu'ici la solution est restée en suspens, ce qui a porté plusieurs naturalistes à admettre une *génération spontanée*. Ce n'est pas que l'eau pure soit exempte d'animalcules microscopiques, mais leur forme, réduite à un petit point globuleux — simple molécule animée — *(monade principe, monade poussière)* diffère beaucoup de celle des animalcules des infusions dont l'organisation paraît plus compliquée. Il en est de même des infusoires des eaux stagnantes, qui, en définitive, ne sont que des infusions végétales. Les monades ne seraient-ils par hasard que des germes, des larves d'autres infusoires plus parfaits, tels que les vorticelles, *(animaux-fleurs)* les vibrions *(anguilles du vinaigre et de la colle aigrie)* ?

C'est tout un nouveau monde qui a été révélé à l'homme par l'invention du microscope. Bientôt ces petits êtres si remarquables par la transparence de leur corps, la vivacité de leurs mouvements, la variété et la bizarrerie de leurs formes, ont piqué la curiosité et l'esprit d'observation des naturalistes les plus éminents. Leuwenhœck, Müller Réamur, Bonnet, Spallanzanni ne pouvaient se lasser d'admirer ces merveilles. Dans ces derniers temps l'illustre Ehrenberg, le savant Dujardin et d'autres encore ont cherché à distinguer et à classer ces êtres invisibles à l'œil nu. Pour donner une idée de leur extrême ténuité, rappelons que Leuwenhœck en a étudié dont 10,000,000 (dix millions) d'individus réunis n'égalent pas la grosseur d'un grain de sable. Pour une armée de ces êtres, la pointe d'une épingle serait un vaste champ de manœuvre! Restait à étudier les mœurs et les principales fonctions vitales de ces infiniment petits et c'est la tâche que s'est imposée M. Paul Laurent. A cet effet le savant Lorrain s'est éloigné du grand monde des hommes pour étudier, pendant 20 ans, accroupi devant son microscope, le petit monde des infusoires. C'est retiré à sa campagne, au milieu des Vosges, au Saut-de-la-Cuve, que M. P. Laurent a conçu et exécuté son remarquable ouvrage, qu'il a dessiné lui-même les 22 planches qui l'accompagnent.

Ce travail est tellement riche en observations plus remarquables les unes que les autres, qu'il nous serait impossible d'en donner une idée suffisante aux lecteurs de la *Revue d'Alsace* par un simple article de bibliographie. C'est dans l'ouvrage même, les planches en main, qu'il faut suivre les phénomènes merveilleux observés et décrits par M. P. Laurent. L'identité spécifique des animalcules de même infusion, quoique dissemblables par la forme, leur mode de nourriture et de propagation; leurs amours, dont les phases et les incidents divers ont permis à M. P. Laurent de lire *un roman d'une heure dans la millième partie d'une goutte d'eau!* (V. pag. 136); les soins, les précautions qu'ils prennent pour la conservation de l'espèce; leurs travaux pour s'organiser, se constituer en sociétés, en nations, — véritable organisation du travail! — le merveilleux instinct, on pourrait dire, la rare intelligence qui y préside; leur constitution oligarchique, leur mort même, leur mort qui n'est qu'une vie nouvelle multipliée! — tout cela sont des choses qui touchent à l'incroyable. Aussi M. P. Laurent a-t-il hésité à publier ses observations; il demande vivement que des hommes spéciaux répètent et contrôlent ses expériences.

Les plantes dont M. P. Laurent s'est principalement servi pour faire ses infusions sont les graines de carotte, les graines de chou, le blé, les gousses de catalpa, la citrouille, les tomates, les radis.

Tout le monde sait qu'en amplifiant trop les objets à l'aide du microscope, ils deviennent sombres et confus. Pourtant un grossissement ordinaire ne pouvait suffire pour éclaircir certains mystères de ce monde imperceptible. Que fait notre ingénieux observateur? Par une heureuse inspiration il réussit à grossir les animalcules eux-mêmes. A cet effet il les met à l'engrais (c'est le mot), et par une alimentation analeptique composée d'un mélange de jus de fumier et d'eau soigneusement filtrée sous une température constante de 14° R., il voit ses petites bêtes atomistiques doubler, presque tripler de volume. C'est alors qu'un grossissement de 400 fois équivaut à un grossissement visuel de 800 fois et lui permet de suivre avec clarté tous les détails qu'il cherche à connaître.

Ce que fit Réaumur pour les insectes en général, ce que François Huber fit pour les abeilles en particulier, M. P. Laurent le fait pour les infusoires. Il sera l'*historien des infusoires* comme Huber a été *l'historien des abeilles*. Huber, l'aveugle, fit des observations au moyen des yeux de son intelligent et dévoué serviteur *Bernens*; M. P. Laurent fait les siennes à l'aide de son instrument d'optique, dont il sait se servir avec une ingénieuse adresse.

Ce volume n'est pas encore l'ouvrage complet; il sera suivi d'un autre qui sans doute a pour but de justifier la deuxième partie du titre, à savoir, la comparaison de ces animalcules aux organes élémentaires des végétaux.

Espérons que le savant ermite du *Saut-de-la-Cuve*, ne laissera pas trop longtemps attendre le complément de son intéressant travail.

N. Nicklès,
Correspondant de l'Académie de Stanislas, etc.

Flore d'Alsace. La 22e livraison vient de paraître. Elle renferme la fin des Graminées et spécialement les céréales cultivées dans nos deux départements du Rhin, leur étendue, leur rendement, etc., et le commencement des *Cryptogamées supérieures*, les *Rhizocarpées*, les *Lycopodes*, les *Frêles* et une partie des *Fougères*. — Avec la prochaine *double* livraison, le 2e volume sera terminé. Elle contiendra *la fin des Fougères; les additions assez nombreuses et les rectifications; la table des matières*, composée des noms, des genres et espèces, latins, français et allemands; enfin une *clé linnéenne* afin de faciliter aux commençants la recherche du nom des espèces, qu'il est impossible de déterminer avec la *méthode naturelle* que l'auteur a suivie dans le corps de l'ouvrage.

NOUVELLES ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'ÉCOLE ET LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRES

DE

SCHLESTADT AUX 15e ET 16e SIÈCLES.

Suite (*).

CRATON HOFFMAN.

Craton Hoffman, né à Udenheim (Philippsbourg) en 1450, reçu maître-ès-arts à l'université de Fribourg, fondée en 1456, fut chargé par le magistrat de Schlestadt de continuer l'œuvre si heureusement commencée par Louis Dringenberg. Comme il est impossible de préciser l'époque où celui-ci cessa ses fonctions, il est tout aussi difficile de dire quand Hoffman vint à Schlestadt. Quoiqu'il en soit, de la lettre de Pierre Schott, déjà citée, on peut déduire deux faits certains, c'est qu'en 1490 Hoffman était à la tête de l'école et engagé dans les liens du mariage. Il parait même qu'il s'occupait de médecine. Schott, en lui envoyant certaines plantes médicinales (1), lui dit:

(*) Voir les livraisons de juillet et août, pages 308 et 337.

(1) *Petrus Schottus, viro non inelegranti Cratoni Udenhemio arcium liberalium magister, ludi Sletstatino præfecto, amico singulario.*

.....*Facis tu me, perfecto arrogantem, ac jam falsam inducere persuasionem logis, medicique nomen, non sine magno ægrotantium discrimine, mihi usurpare, qui enim prætermitterem, qui in ea arte quam nuncquam attigi, eo pertigerim ut professori quoque prescribere posse videar ?..... salve...... conjugem tuam.*

Lucub., *fol.* LXXXXIIII.

« Tu me rends fier, en voulant me persuader que je pourrais usurper le titre de médecin, au grand risque des malades, et en me jugeant capable d'en remontrer à un professeur, par des prescriptions appartenant à un art que je n'ai jamais effleuré. »

Quand Hoffman saisit les rênes du gymnase de Schlestadt, à la maturité de l'âge et de l'esprit, il réunissait à un fond de doctrine solide, un noble caractère et des mœurs éprouvées. (1) Toutefois comme son prédécesseur, cédant à un préjugé invétéré, il sacrifiait encore aux faux dieux de l'enseignement. La grammaire d'Alexandre de Ville-Dieu, la dialectique de Pierre Hispanus et les commentaires de Tartaretus, répandus avec profusion par la typographie, n'étaient pas encore détrônés (2); mais, à l'exemple de Dringenberg, Hoffman ne faisait de ces traités qu'un usage intelligent. Vingt années après sa mort, la société littéraire de Schlestadt, composée en grande partie des élèves dont il avait guidé les premiers pas, portait le jugement le plus flatteur des qualités de ce digne professeur (3).

« C'était, dit-elle dans une épître adressée à Jacques Villinger de Schœnenberg, c'était un littérateur d'une rare érudition. L'austérité de ses mœurs rappelait celle de Caton. Il savait allier l'aménité à la

---

(1) *Magno et morum gravitate et doctrinæ opinione, pro ut illa erant Germaniæ tempora, viro.*

Vie de Beatus Rhenanus, par JEAN STURM, en tête de l'*Histoire de la Germanie*, par RHENANUS.

(2) *Occupabant enim tunc adhuc literarum gymnasia Alexander grammaticus et Petrus dialecticus et Tartaretus commentator.*

Ibid.

(3) *Deinde quia memoria Villingeri multum apud nos est plausibilis, quod tu videlicet prima in literis stipendia Selestadii feceris sub eruditissimo illo Cratone Hofemanno Udenheimensi, cujus ferulæ plerique nostrùm manum subduxerunt. Is vir, si superesset, quantum putat te discipulo, gloriaretur, quam fortunata virtus tam egregie extulit? Te certe preceptoris non poeniteret. Erat enim in literis raræ cujusdam eruditionis, et in moribus catonianam quandam gravitatem referens, festive severus et severus festivus. Literas cum sanctis moribùs docebat, Poetas veteres docte enarrabat nihil non excutiens, elegantiam, consilium, figuras, artificium.*

Lettre dédicatoire, en tête du *Commentaire* de JAC. SPIEGEL, *in Aurelii Prudentii de miraculis Christi hymnum.*

Selestad. apud LAZ. SCHURER, 1520.

sévérité et tempérer l'une par l'autre. Il enseignait les belles lettres en même temps que les bonnes mœurs. Dans l'explication des poètes anciens, par une savante analyse, il faisait ressortir toutes les beautés de style. Elégance, conseils, figures, artifices de langage, rien n'échappait à sa perspicacité. »

On le voit, depuis Dringenberg le cercle des études s'était largement agrandi. Hoffman portait à ses élèves un amour paternel, et cette affection les suivait encore quand ils quittaient l'école, soit pour entrer dans le monde, soit pour continuer leurs études dans des écoles supérieures. Les années qu'ils passaient sous sa direction, lui permettaient d'étudier leur vocation, leur caractère; de redresser leurs défauts, de développer leurs qualités. C'est encore un avantage de ce mode d'éducation, sur celui qui, chaque année, livre l'enfant à un nouveau maître. En général, aujourd'hui l'on s'occupe plus de la tête que du cœur; et l'élève, n'ayant pas le temps d'apprécier le professeur, celui-ci n'ayant pas le temps de bien connaître l'élève, aucun lien d'amour et de reconnaissance ne se forme entre eux. La parole du maître, indifférente et glacée, tombe dans une oreille inattentive, et la nature fait les frais de l'éducation, au moins autant que l'art du maître. Il n'en était pas ainsi dans l'école de Hoffman. L'art aidait la nature et la corrigeait au besoin, en la pliant à des habitudes sagement inoculées. Lorsque Jean Spiegel, depuis vicaire à Marmoutier, eut terminé ses études préliminaires, touché des bonnes dispositions de cet enfant, et préoccupé de son avenir, Hoffman le recommande à la sollicitude de Wimpfeling, qui se charge de perfectionner à Heidelberg une éducation si heureusement ébauchée (1).

Tandis que dans l'école préparatoire de Schlestadt toutes les instructions tournaient à former l'esprit et le cœur, on se livrait encore dans les universités à des dissertations facétieuses, que le bon goût de nos jours réprimerait sévèrement. A Erfurt, par exemple, on donnait aux aspirants du diplôme de théologie, ce sujet de thèse: *Quels sont les différents genres d'ébriété et les moyens de se garantir de*

---

(1) *Puerum te, mi Iohannes*, propter bonam indolem *a Cratone Udenhemio* mihi significatam *dilexi, adolescentem ob preces Mathiœ Hildenbrandi ad gymnasium Heidelberg mecum duxi.... J. Wimphelingius, Ioanni Spiegel maurimonast. Constant. ecclesie vicario — ex Argent. kalend. Julii. an.* 1507. *Amœnitates Friburgenses — p.* 307.

ce vice? [1] A l'université de Heidelberg, le professeur Hartlieb proposait un sujet plus étrange: *De quelle nature est la fidélité des courtisanes envers leurs amants?* A la même université, le professeur Olearius ouvrait un concours sur une proposition plus étrange encore: *Quelle est la fidélité de leurs concubines envers les prêtres?* [2] A Wimpfeling, licencié en théologie, échut la mission de disserter sur ces deux derniers sujets. Wimpfeling n'en était plus à ses débuts littéraires. Il embrassa la matière en homme qui avait observé le monde, et sa chasteté connue, sut donner à ses paroles une autorité grave, respectable. Craton Hoffman, auquel il envoya son travail, ne craignit pas d'en recommander les principes à ses élèves, dans une lettre, empreinte de la candeur la plus pure. C'étaient en quelque sorte ses adieux qu'il leur adressait sur le bord de la tombe. Nous nous bornerons à traduire quelques passages les plus saillants, abandonnant le texte à ceux qui voudront en savoir davantage [3].

---

[1] *De generibus ebriosorum et ebrietate vitanda. Quæstio facetiarum et* urbanitatis plena, *quam pulcherrimis optimorum scriptorum flosculis referta, in conclusione quodlibeti Erphurdiensis, scholastico more explicata.*

Réimprimé en 1565 — sans indication de lieu — in-32.

[2] *De fide meretricum in suos amatores quæstio minus principalis, urbanitatis et facetiæ causa, in fine quodlibeti Heydelbergen: determinata a magistro Jacobo Hartlieb Landonensi.*

De fide concubinarum in sacerdotes. Quæstio accessoria, causa joci et urbanitatis; in quodlibeto Heydelbergensi determinata a magistro Paulo Oleario Heydelbergensi.

Ces deux thèses ont été imprimées une première fois in-4°, en 1505, à Augsbourg; elles ont été réimprimées, en 1565, à la suite de la précédente.

[3] *Cratho Udenhemius scholis Sletstatinis præfectus, universis suis auditoribus et alumnis tanquam filiis charissimis. S. p. d.*

Copiam mihi fecit Jacobus Wimpfelingius divinarum literarum licentiatus, integerrimus amicus meus duarum quæstionum, quæ in fine disputationis quodlibetanis in florentissimo Heydelbergensi gymnasio, laxandi animi jocique suscitandi causa, pridem terminatæ fuerunt. Prima explanat fraudes meretrices. Altera flagitiosissimum in clero concubinatum execratur. Eas arbitror vos non infructuose legere posse: Tum, ne adolescentiam vestram venereo (ut spero) visco nondum captam procacissima pelliceant scorta, tum ut sacris initiati et scelera. tissimo impurissimo que ab horreatis concubinatu. Malo enim vos perpetuo manere laicos, quam sacerdotes evadere concubinarios. Nam quisquis ex vobis concubinam est habiturus (quod absit) is mihi videtur simul filio virginis et filio veneris velle placere. Is corporis gestu christum venerabitur, sed blandiore aspectu meretrici

L'écueil qu'il redoute comme le plus dangereux à la faiblesse humaine, c'est l'incontinence. « Craignez, dit-il, craignez ce vice, fuyez-le surtout, vous qui vous destinez au sacerdoce; mieux vaut rester laïc que de devenir prêtre impur.

« Quant à vous qui vous destinez aux honneurs de la magistrature, souvenez-vous que l'incontinence rend inique, envahit les nuits et les jours, détourne de tous les devoirs. N'oubliez jamais ces préceptes que nous avons puisés dans l'interprétation des fastes d'Ovide :

« Sa censure est sans force, son exemple encourage, quand le juge lui-même s'abandonne au vice qu'il doit réprimer.

« Je supplie le Dieu miséricordieux de vous préserver de la contagion..... »

---

adulabitur. Iisdem quibus christum delibabit labiis, meretriculæ os contingere, et imprimere osculum non verebitur. Is oblationes sibi nomine christi impensas, pro luxurioso petulantis scorti vestitu expendere non erubescet. Is corpore stabit in arâ, et mente cogitabit, ne quis priam interea focariam suam blando foveat complexu. Is confitebitur ore se peccasse, sed animo nollet meretriculam suam se non deinceps visurum. Is ita in concubinatu obstinate perseverans, in mortali peccato rem divinam faciet, id est, sacratissimam missam celebrabit putando fortassis deum irrideri posse, qui dum hoc errore ducitur, videbitur mihi profecto nonnihil a fide christiana aberrare. Exquo necessario sequitur, ut non solum ipse excutiens, sed ipsum excutientem ducere, et absolvere prætendens, pariter in æternæ damnationis foveam cadant. Is iniquissimus erit judex quandoquidem nedum dici, hebdomade, mensis ve curriculo, sed totius anni spacio, noctesque diesque cohabitans meretrici celebrabit, sacramentumque participabit eucharistiæ. Laicum autem et solutum, habentem concubinam itidem solutam, semel in anno eucharistiæ participationem indigne petentem a communione ejusdem prohibere solet, qua fronte, quibusve verbis quæso ille gentili obstabit poetæ, Ovidio, quem me vobis nuper interpretante, fastorum 6. accepistis canere :

Sic agitur censura, et six exempla parantur
Cum judex alios quod monet, ipse facit.

Concordat et id vulgatum:

Regis ad exemplum totus componitur orbis.

Precor propterea deum misericordissimum (in cujus visceribus vos omnes vivere cupio) vobis fore propitium, ne unquam aliquem ex vobis cogar videre concubinarium, sed pium, devotum, castumque sacerdotem, qui digne sacrificare conetur ecclesiæ, suo apud deum succurrat interventu, pro salute denique animæ meæ sedulo fideliterque exoret. Ad quod quisquis pro mea in se fideli doctrina gratus esse volet, se ipsum obligatum, intelliget.

Valete ex Sletstatino gymnasio quarto kalendar. Septembris. Anno chistianæ sallutis millesimo quingentesimo primo.

Ces touchantes exhortations précédèrent peu les derniers moments du pieux professeur. Son âme remonta vers le ciel, à la fin de l'année 1501. N'est-il pas juste de lui appliquer ce quatrain qu'il a composé lui-même et placé au frontispice de l'*adolescentia* de Wimpfeling :

« Ton cœur, cher Wimpfeling, t'a poussé à montrer aux enfants, dans la sainteté des mœurs, la véritable voie qui conduit au ciel. Que les Dieux te prodiguent leurs dons pour récompense ! Pour beaucoup tu fus une cause de salut. » [1]

Les soins de son école ne permirent pas plus à Hoffman qu'à Dringenberg de publier ses idées. Il ne nous a légué d'autres produits de sa plume que la lettre à ses élèves, déjà citée, et la description d'un orage qui éclata en 1494 sur Schlestadt [2]. En voici la traduction : Autographe de Craton, directeur des écoles de Schlestadt :

« En l'année du Seigneur 1494, la veille de Saint Pierre et Saint Paul, apôtres, par un air très-chaud, à six heures du soir, éclata un orage, annoncé par le tonnerre et suivi de pluie. Bientôt tombèrent des grêlons de la grosseur d'un œuf de poule. Moi-même j'en ai ramassé qui étaient plus gros que des œufs de pigeon. Cependant, par un effet visible de la divine providence, il n'y eut aucun dégat ni à la moisson déjà mûre et dont les épis étaient couchés dans les champs, ni aux vignes, ni aux autres fruits. La majeure partie des grêlons se jeta sur la ville et sur les prés voisins de la forêt appelée *Illwald*. Le

---

[1] Nous devons le texte à l'obligeance de M. Ch. Schmidt, professeur, l'un des hommes les plus érudits de Strasbourg, et trop connu par ses ouvrages, pour avoir besoin de nos éloges.

[2] *Craftonis rectoris scolarum Sletstatiensium* manu propriâ. (Cette inscription est écrite d'une autre main, le texte est autographe). *Anno domini 1494, in vigilia sanctorum Petri et Pauli apostolorum calidissima existente aura, hora sexta post meridiem mota erant et audita tonitrua cum repentina pluvia. Inter pluendum ceperunt cadere grandines magnitudine sua gallinarum fere ova equantes. In manu enim mea habui ovis columbinis notabiliter majores. Attamen divina procul dubio preservante bonitate, neque mature iam segeti et que partim in agris jacebat, neque vitibus aut ceteris fructibus ulla fuit illata calamitas et major periculosiorve pars grandinum in oppido Slezstat et versus silvam ibidem Yllwalt dictum cecidit. Sequenti die in festo dictorum apostolorum post meridiem hora secunda iterum grandinis casus apparuit in memorato oppido. Sed non in tanta magnitudine. Cum gratia etiam, ut aiunt in Slezstat, tempestas fuit sedata. Quid vero alibi factum fuerit dum hœc consignavi, mihi nondum innotuit.* »

lendemain, fête des dits apôtres, après deux heures de midi, la grêle battit de nouveau les toits dans la ville, mais pas en aussi grande abondance. Par la faveur du ciel, la tempête s'apaisa. J'ignore encore ce qui s'est passé ailleurs. »

Ainsi que son prédécesseur, Craton Hoffman eut la gloire d'initier à la science un grand nombre d'hommes qui ont contribué puissamment à la propagation des lumières. Schlestadt cite, au nombre de ses enfants, Beatus Rhenanus dont le nom se trouve inscrit comme éditeur, annotateur et auteur sur les écrits contemporains les plus remarquables; Jean Spiegel, abbé de Marmoutier; Jacques Spiegel, secrétaire de l'empereur Maximilien I[er], jurisconsulte, historien, commentateur et poète; Jacques Villinger de Schœnenberg, d'abord bibliothécaire impérial, puis trésorier et conseiller aulique à la même cour; Mathias Schurer, grammairien et imprimeur: Mathias Ringman, imprimeur et poëte, plus connu sous le pseudonyme de Philesius Vogesigena; avec eux étudiaient Léon Jude, de Guémar, curé de S[t]-Pierre de Bâle, auteur de plusieurs ouvrages de polémique religieuse, qui lui acquirent une grande renommée; Joseph Adelphus, littérateur et médecin à Schaffhausen, etc. Rhenanus remplissait les fonctions de moniteur.

Quelques-uns de ces élèves consacrèrent à la mémoire de leur professeur une pierre sur laquelle ils inscrivirent cette épitaphe: (1)

Uni et trino
Quis quis es salvus sis

Cratoni Hoffmanno, consummatâ integritate et omnigena eruditione prædito, qui oratoriam et poeticam XXIIII annos magna laude professus est, D. N. N. Jacobus Villinger et Jacobus Spiegel Maximiliani Cæs. a secretis. Mathias Schurerius et Beatus Rhenanus pos.
Vix. ann LI. Obiit MDI.

---

(1) Cette pierre tumulaire était fixée contre les parois extérieurs de l'église paroissiale, au-dessous des fenêtres de la bibliothèque. On distingue encore l'empreinte qu'elle a laissée sur le mur. Grandidier a encore vu le monument en place. J'ignore à quelle époque il fut enlevé; mais, le 8 octobre 1845, lors du repavage du marché aux grains, on en retrouva les débris qui servaient de seuil à un égoût! Je fis réunir ces fragments vénérables et si peu vénérés et, par les soins de M. Fritsch, le recteur du münster, une épitaphe nouvelle, ciselée sur le modèle de l'ancien monument, fut posée dans l'intérieur de l'église, en face du monument de Wimpfeling, restauré sous les mêmes auspices.

JÉROME GEBWILER.

Prévenu qu'à Bâle se trouvait un maître-ès-arts, élève de Wimpfeling, (¹) jeune encore, père de famille, se distinguant par la régularité de ses mœurs, par sa piété éclairée et son amour de l'étude, doué d'un caractère affable et ferme, le magistrat se mit en rapport avec lui et lui offrit la chaire, laissée vacante par la mort prématurée de Craton Hoffman. Ce modèle de la jeunesse studieuse, nommé Jérôme Gebwiler, était né à Horbourg près de Colmar, et atteignait sa vingt-huitième année, quand il vint, en 1501, réaliser à Schlestadt les hautes espérances qu'avait fait naître son mérite. Se pénétrer de la pensée de ses prédécesseurs, s'animer de sa propre intelligence, étudier les jeunes cœurs qu'il devait dresser, s'assurer du degré de leur instruction, se concilier leur confiance tels furent ses premiers soins. Les presses de Bâle, en mouvement depuis 1473, outre un grand nombre de livres de théologie et de jurisprudence avaient vulgarisé les œuvres des Guarini, des Pomponius Lœtus, des Gerson, de Pétrarque, etc., tous les premiers monuments de la renaissance des lettres élevés en Italie et à Paris; Gebwiler, avec l'ardeur de la passion de s'instruire, s'était abreuvé à ces sources, et apportait à Schlestadt les fruits déjà mûrs de sa précoce expérience. Aussi, sous sa direction, bientôt le gymnase prit-il une face nouvelle. L'influence monacale n'avait déjà plus le pouvoir ombrageux qui avait intimidé les premiers maîtres, dans leurs projets de réforme. Gebwiler, obligé de mener une vie retirée pour veiller à l'éducation de ses fils, et ne trouvant pas, en dehors des heures de classe et dans ses occupations de père de famille, le moyen de satisfaire l'activité dont il était doué, résolut d'ouvrir un internat et soumit ses idées au conseil de la ville. Un pareil établissement ne pouvait que donner un nouveau relief à l'école, et l'appui du magistrat ne fit pas défaut. Le succès dépassa toutes les espérances. On ne lira pas sans intérêt les détails fournis par la chronique du bourguemeister Frey (²) sur les résultats obtenus par le zèle de Gebwiler et constatés par ce dernier lui-même dans un livre qui n'a jamais vu le jour. Le chroniqueur,

(¹) *Vide libertas Germaniæ*, chapitre 12.

(²) Cette chronique manuscrite, déposée à la bibliothèque de Schlestadt a pour titre : *Der Statt Ursprung und herkomen auch deroselben regiment aus einem alten Buch so* Hieronimus Gebwiler geschriben.

après avoir consacré quelques mots à Dringenberg et à son successeur, qu'il désigne sous le nom de *Erhard Haffner von Uttenheim ein freyburger Schulmeister,* ajoute: (1) Après lui, vint Jérôme Gebwiler, lequel dirigea l'école pendant huit ans, moins trois mois. Puis il rapporte le recit fait par Gebwiler lui-même. « Je n'eus pas, dit-il, quitté ce poste, si le devoir de la reconnaissance, pour des services rendus à mes enfants, ne m'avait en partie déterminé à accepter la direction de l'école de la cathédrale de Strasbourg, que le grand chapitre m'offrait gracieusement. Ainsi, en soixante-huit années, (1441-1509) la ville de Schlestadt n'a eu que trois maîtres d'école, sous lesquels maint élève apprit les éléments de la grammaire. *Moi-même*, j'eus en pension chez moi près de trente commensaux, *fils de comtes français et allemands, de barons, de chevaliers, de familles nobles et* bourgeoises, et, en outre deux cent cinquante à l'école. J'eus occasion d'en placer chez d'autres personnes; de sorte que ce n'était pas un léger ornement pour la ville, quand nous nous réunissions pour chanter dans le chœur, les jours de dimanche et de fête. Ces jeunes gens dépensaient de l'argent dans la ville, et les particuliers tiraient profit de leurs logements et des autres fournitures: car les étrangers étaient à plus de deux cents. »

Si l'on veut se faire une idée de ce que pensait Gebwiler sur la manière de préparer et de former une bonne éducation, on peut en juger par ce qu'il écrivait, à propos de l'éducation à donner à ceux qui se destinent au sacerdoce. « Ils doivent, dit-il, dès la plus tendre enfance composer les fleurs, destinées à embellir leur adolescence

---

(1) *Nach ihm kam Hieronimus Gebwiler an die Schuol und blib* 8 *Iahr weniger eines viertel Iahr; war auch nicht darvon kommen, wen's sich nicht mit* mir *het zuegetragen die Schuol hoher stifft Strasburg und das gnedig zuesagen des ers. Tum-Capitel* mir *gethan hette, eines theils in versehen meiner Kinder geleiste dienst. Also hatt die Statt Schletstat in* 68 *Iahren nicht mehr dan drei Schulmeister gehabt, under denen mancher seine fundamenta grammatica gelernt und genommen hatt, dan* ich selbst *bei* 30 *Knaben bei mir in costen gehabt, Welsche und Teutsche Grafen und Freihern, Ritter, edel und unedel, auch andere fromen Leut Kinder: und sonsten in der Schuelen* 250*; desgleichen andere von mir auch gehabt. Also das ein sondere Zier der* Stat *was, so man am Sonn uud Feiertag mit den Schulern zu chor sang. Darzu verzerten die jungen Knaben nicht ein klein Gelt in der Statt, so dem gemeinen Man um die Herberg und in anderen sehr nutzlich gewesen, dan etwan mehr dan* 200 *frembde reich und arm.*

et leur jeunesse, cultiver la vertu, la probité, la science, être décents dans leur maintien, pour que l'habitude de ces devoirs devienne chez eux une seconde nature, et leur facilite ceux qu'ils auront à remplir dans l'âge mûr. Quelque rude que sera le joug dans le principe, son poids s'allégera insensiblement, et il finira par se transformer en une véritable jouissance. Qu'ils se nourrissent, avant tout, de l'étude des saintes écritures. Il ne leur est pas permis de les ignorer ; mais ils ne doivent pas négliger d'apprendre les auteurs anciens. Ce sont là des modèles qui poliront leur esprit. » (1)

Au nombre des internes du pensionnat de Gebwiler figurait, en 1507, Boniface Amerbach, depuis célèbre professeur de jurisprudence à Bâle, où son père, Jean Amerbach se distinguait comme imprimeur depuis 1480. C'est par cet élève que nous savons ce que coûtait alors, par an, l'éducation d'un enfant dans un pensionnat. (2) Amerbach payait pour table, logement et instruction dix-sept ducats, à peu près dix-sept francs par mois. Amerbach conserva toute sa vie un doux souvenir de la ville où il fit ses premières études, et trente années, après l'avoir quittée, il contribua encore de sa bourse à l'embellissement de la bibliothèque, qui y fut fondée par les Dominicains. (3)

---

(1) Cette lettre adressée à Wimpfeling, en 1513, a été imprimée à la suite du *Sermo exhortatorius cancellarii Eboracensis his qui ad sacros ordines petunt promoveri*, recommandé par Wimpfeling à l'attention de Gebwiller.

Argentorati ex ædibus Schurerianis mense, septemb. anno MDXIII.

(2) *Auch der nachmalige berühmte Baseler gelehrte Bonifacius Amerbach besuchte Gebwiler's Schule im Jahr* 1507 *und wohnte in dessen Haus. Amerbach zahlte jährlich pro mensâ et doctrinâ* 17 *aureos. Vide Fechters Bonifacius Amerbach in der Baseler Beiträgen zur Vaterländ. Gesch.* 1839 — *t.* 1. *s.* 776. Note de M. Rœhrich. *Mittheilungen*, p. 99.

(3) La bibliothèque des Dominicains de Schlestadt fut inaugurée en 1510. Tous les hommes éminents de cette ville concoururent à la décorer. Beatus Rhenanus l'écrivit à son condisciple Amerbach en l'engageant à se joindre à eux. Voici un passage de sa lettre, dont la copie est conservée à la bibliothèque de Schlestadt.

Dum scholaris conctatur, interim hoc mihi venit in mentem. Deest adhuc una fenestra, quam si potes tantillum de summis istis detrahere, rogo, ponas Erasmi nomine..... Nam ejus memoriam hic extare cupio..... La lettre est datée de la veille de la conversion de Saint Paul, 1537. — Quand Amerbach se fut rendu aux désirs de son ami, en envoyant un vitrail peint et représentant l'effigie d'Erasme, Rhenanus lui écrivit de nouveau, le 20 août 1537, pour le remercier.

De tous les élèves de Gebwiler, le plus brillant sans contredit, mais aussi l'un des littérateurs les plus distingués de son siècle, fut Beatus Rhenanus qui avait commencé ses études sous Craton Hoffman. A côté de lui était assis sur les bancs Sapidus qu'il guidait de ses conseils. Puis venaient Sébastien Murrho le jeune, auquel nous devons la première édition de la correspondance d'Ange Politien, professeur de littérature à Florence ; et Materne Berler, curé de Rouffach, dont la chronique et les vers ont été jugés dignes d'une place dans le magnifique code historique publié par la ville de Strasbourg. Berler nous apprend que Gebwiler, malgré ses occupations si multipliées, trouvait encore des moments à consacrer à ceux qui lui confiaient la révision de leurs œuvres et recouraient aux lumières de son expérience. (1)

C'est à ces élèves d'élite que Pantaléon, dans la biographie de Gebwiler, fait allusion, quand il dit : « Dans cette école se faisaient remarquer des adultes, doués des plus heureuses dispositions, que le maître sut diriger, selon leurs aptitudes, avec une rare habileté. Il en fit des hommes qui se placèrent parmi les sommités littéraires de l'époque. » (2) Sans atteindre un degré aussi élevé, les fils de Gebwiler firent également honneur à l'éducation paternelle. Florent, épousa Claire Œchsel, la sœur de Taurellus, qui, sous l'empereur Maximilien II, fut nommé comte palatin. Cette alliance mit le fils de Gebwiler en relief aux yeux de ses concitoyens qui l'élurent bourguemestre. Il était encore en fonctions quand il finit ses jours en 1560. (3)

---

(1) *Ego Maternus Berler rubeaquentinus, vetustis characteribus, in bibliotheca monasterii Marbach reperri multis in locis depravatum librum complectentem. Hujus viri* (LÉON IX) *vitæ seriem, quem, in capita dividens mox præceptori meo Hieronymo Gebwilero, ut suo morte ab emendis purgatum in lucem sineret, destinavi — fol.* 358a.

Welches Geburt und heiliges Leben (LÉON IX) *ich funden habe in der wolgezirten libery des closter Marbach und das underscheidlichen in Capitel verteil und minem hochgelerten Meister Jeronymo Gebwiler basz zu corrigiren in den Truck zebringen geschickt — fol.* 359a.

Code historique de Strasbourg, préface, page 29, note.

(2) *In ea tam erant adolescentes optimis ingeniis præditi, qui postea doctis viris passim conumerati sunt. Itaque Hieronymus hunc vocationem suscepit, atque suos discipulos in melioribus literis magna industria instituit*

Prosopographiæ Heroum. 1565.

(3) Florent Gebwiler fut enterré dans l'église paroissiale de Schlestadt. Sur sa pierre tumulaire on lisait cette inscription :

Prothaise, entré dans les ordres, fut d'abord vicaire à la cathédrale de Strasbourg, prédicateur goûté et plein de zèle; puis, nommé curé à Haguenau, il y lutta vigoureusement contre l'invasion de la réforme. Les amis de Capiton le surnommèrent Bærenstæcher, (piqueur d'ours); Martin, ne fit point parler de lui; Gervais, après avoir rempli les fonctions de greffier de la chancellerie de Schlestadt, y fut également élu bourguemestre. (1)

Jérôme Gebwiler quitta la ville de Schlestadt, vers la fin de l'année 1509, mais y laissa le parfum d'une vie irréprochable, le souvenir de services éminents, et des regrets universels.

Depuis l'époque de la fondation de l'école, le temps avait marché à pas rapides et avait emporté dans sa course le levain de bien des préjugés. Déjà les splendeurs de la typographie rayonnaient sur toute l'Europe. L'instruction commençait à devenir un besoin général. Auxiliaire puissant de ces impatiences de progrès, l'école de Schlestadt, s'élevait avec le siècle, se fortifiait des savants qu'elle avait produits, par sa renommée attirait de tous côtés les fils des meilleures familles. Vous avez vu les enfants de ces comtes, de ces barons naguères si fiers, ne plus rougir de s'asseoir sur les mêmes bancs, de tendre leurs nobles mains à la même férule que les enfants des plus obscurs roturiers. Si les passions n'avaient fait dévier de ses voies naturelles le magnifique mouvement de la pensée humaine qui se manifestait de toutes parts, la civilisation aurait triomphé un siècle plutôt, et ses conquêtes auraient été plus étendues.

Dès son installation à Strasbourg, Gebwiler, plus libre de son temps qu'à Schlestadt, tourna les yeux vers la gloire littéraire, plus brillante que celle du modeste professeur, mais aussi semée de plus

---

Dn Florentio Gebwilero raris pietate et prudentia perspicuo inter reipb. Slestad. octumviros quinto et sui temporis haud postremo.

Manuscrit de Dominique Roos, de la Société de Jésus.

(1) La correspondance de Beatus Rhenanus avec Brunon Amerbach (1519) fait allusion à deux autres fils de Gebwiler, l'un portant le nom de son père Jérôme, l'autre appelé Wolfgang. Le premier devint prêtre.

Quoique Gebwiler soit décédé à Haguenau, ses fils voulurent conserver sa mémoire à Schlestadt, et lui érigèrent dans l'église paroissiale une inscription, dont Roos ne cite qu'un fragment :

« *Hieronimi Gebwileri antiquarii bonarumque artium ac literarum cultoris immortale laude dignissimi.* »

d'amertumes. Il jouit de l'une, et ne fut pas épargné par les autres. Dans cette fameuse lettre adressée à Wimpfeling, qui porte aux nues la sagesse du gouvernement de la ville de Strasbourg et les savants de l'Alsace, Erasme consacre en quelques lignes l'éloge le plus flatteur du mérite de Gebwiler. (1)

Nous croirions cette notice incomplète, si nous ne suivions notre professeur dans les travaux qu'il a publiés après son départ de Schlestadt où il en avait peut-être conçu le plan, et préparé les éléments. Nous y trouverons d'ailleurs, le caractère, la pensée de l'homme qui ont dû nécessairement se réfléchir sur son école.

Avant de produire les fruits de sa propre imagination, Gebwiler, pour s'aguerrir peut-être, édita les œuvres des autres qu'il jugeait dignes d'être publiées. A peine arrivé à Strasbourg, et dès 1509, il confia aux presses de Mathias Schurer, qui venait de Schlestadt comme lui, les trois livres « *De inventoribus rerum* — de POLIDORE VIRGILE, avec le poëme de SABELLICUS — *De artium inventoribus.*

Theodore Gresemund avait écrit un poëme contre l'impie Schœlkrop, insulteur de la croix; et Wimpfeling, attentif à tout ce qui pouvait fortifier la foi et améliorer les études, Wimpfeling, qui voyait dans le charme de ces vers un moyen puissant de détourner les élèves des écoles primaires de Schlestadt, de Strasbourg et d'Offenbourg des jeux de hazard, de les attacher à l'étude, de les garantir de la prodigalité, de l'avarice, de la colère, du blasphème et des autres vices, témoigna hautement, combien il serait heureux de voir répandre ce poëme par l'impression. Entrainé par ces encouragements, Gebwiler publia l'ouvrage avec des commentaires et avec la lettre de Wimpfeling, sous le titre suivant:

Theodorici Gresemundi carmen de historiâ violatæ crucis et ejus vita — cum interpretatione Hieronymi Gebwileri scolarum summi templi argentoratensis moderatoris. Argent. apud Renat. Beck. 1514. Deux

---

(1) *Ad hæc salutabis* accuratissime *Hieronymum Gebwilerum*, unum omnium quos adhuc viderim humanissimum, *qui me suis laudibus* doctissimis *quidem illis, sed plane, ut germanus germane dicam, vanissimis, ad cælum usque vexit, et sic* orationis suæ præstigiis *mihi imposuit, ut prorsus ipse mihi viderer aliquid esse, vixque post biduum ad me redierim quis essem agnoscens....*

Basileæ, undecimo calendas octobris MDXIIII.

Argentorati ex typis Mulbianis 1648.

années plus tard les vers de Gebwiler recommandent au lecteur les traités pieux du docteur Jean-Nicolas Dünckelspühl de Vienne, imprimés à Strasbourg par Jean Schott. Voici cet échantillon de la muse de Gebwiler :

Dogmata divinæ cupiens sanctissima legis,
Carius hunc librum lector amicus emat.
Edidit hunc qui Teuthonicus tipi gratior esto,
Itala quia vinci Cæsia jure potest.
Austriaca quem sophiæ sacris inhiare Vienna,
Instituit : sobole hac suevica terra nitet.

Le premier ouvrage attribué à Gebwiler a pour titre : — *Exhortatio ad sacram communionem.* Il ne nous a pas été donné d'en voir un exemplaire, et nous ne l'avons trouvé mentionné dans aucune bibliographie.

En 1519, Gebwiler produisit son opuscule intitulé : *De libertate Germanorum....* L'auteur soutient dans ce petit traité une thèse déjà plusieurs fois discutée par Wimpfeling et consistant à établir que les Gaulois ont subi la domination germanique, mais qu'aucun Gaulois n'a jamais commandé aux Germains ; que les habitants de l'Alsace tirent leur origine de la Germanie. Le livre, divisé en douze chapitres, remonte aux premières luttes engagées entre les Gaulois et les Francs.

L'année 1521 vit naître le naïf récit de la vie de Ste-Odile, la patronne de l'Alsace, sous ce titre :

St.-Otilien fürstlichen Herkommen, heiligen Lebens und Wandels Histori — in-12.

Cette même année 1521, fut marquée par les cérémonies du couronnement de l'empereur Charles V, dont l'arrivée à Strasbourg était annoncée. L'avis correspondait avec l'époque, à laquelle, chaque année, les étudiants de la ville élisaient entre eux un évêque, et parcouraient les rues avec l'élu revêtu des ornements épiscopaux, chantant des couplets composés pour la solennité. Gebwiler, chargé de la rédaction des vers destinés à célébrer la fête des étudiants, eut l'idée de consacrer son chant au triomphe de Charles-Quint. C'est à cette pensée que nous devons l'un des principaux ouvrages de notre auteur qui sut, tant par ses vers que par les notes, placées à la suite, illustrer l'Alsace et principalement la ville de Strasbourg. Cette composition a été publiée par M. Schurer, sous ce titre : *H. Gebwileri*

Panegyris Carolina, cum ejusdem notis, in quibus Alsatia et Argentotum brevi descriptione illustrantur.

Les temps se rembrunissaient et le ciel était gros d'orage, lorsque, en 1523, le rigide professeur écrivit la dédicace du livre intitulé « *Concertatio haud inelegans Culsameri Lutteriani et F. Bartol. Usingeri.* Dans cet écrit, Gebwiler se plaint avec amertume, et non sans raison, de l'outrecuidance insensée de certains aristarques imberbes qui, avant d'avoir bien digéré les règles de la grammaire, se posent audacieusement comme arbitres de l'interprétation des saintes écritures, et se permettent de condamner tous les genres de discipline comme « breuvages empoisonnés. » Il est certain que ces productions indigestes qui débordaient de toutes parts, finirent par envahir la presse et portèrent le plus grave préjudice à la propagation des belles lettres, en absorbant la curiosité publique et en semant, dans les masses, les excitations les plus passionnées. (1)

On reporte généralement à l'année *1524* le départ de Gebwiler pour Hagenau, où le magistrat venait de décréter l'ouverture d'une école municipale. Cette assertion ne s'accorde pas avec les énonciations du Burger-buch de Strasbourg, d'après lesquelles, Gebwiler, en 1525, *encore professeur à l'école cathédrale* aurait acquis les droits de bourgeoisie tant pour lui que pour son fils Prothaise, vicaire du grand chapitre, et se serait fait recevoir, ainsi que ce dernier, dans la tribu du miroir. (2)

---

(1) *Fatis nescio quibus eo insaniei ventum est, ut vix prima grammatices rudimenta hallucinantes, spretis velut toxico omnium disciplinarum generibus, illotis manibus sacrarum literarum interpretationem temerario ausu aggredi non erubescant.*

Nous ne comprenons pas comment un esprit aussi sage et aussi élevé que celui de M. le pasteur Rœbrich ait pu trouver ici l'occasion d'un blâme pour Gebwiler.

Vid. Mitheilungen, page 100.

(2) 1525 *Item der wolgelert Meister Iheronimus Gebwiler Schulmeister im Münster hat das Burgrecht kaufft und dient zum Spiegel.*

Actum Sampstag den achten und zwentzigisten Januarii.

« *Item Her Prothasius Gebwyler, vicari der Hohenstifft hat das Burgrecht empfangen von meister Iheronimo Gebwyler dem Schulmeister im Minster sinem Vatter und dienet zum Spiegel.*

Actum Mercurii den ersten Februarii.

Nous devons cette note à l'obligeance de M. Schneegans, le savant archiviste de la municipalité de Strasbourg, dont les œuvres sont connues de tous ceux qui aiment l'histoire de l'Alsace.

Le premier ouvrage qui révèle la présence de Gebwiler à Haguenau, c'est son *Epitome regii ac vetustissimi ortus sacre Cesaree atque Catholice majestatis serenissimi principis et domini Ferdinandi omniumque archiducum Austriæ et comitum Habsburgĕnsium*, publié en 1527 d'abord en latin, puis en allemand — sous ce titre : *Keiserlicher und Hispanicher Mt, auch furstlicher durchlichtickeit, und aller hienor, Ertzherzogen und Hertzogen von Osterreich, darzuo der furstlichen Grauen von Habsburg, Alt Küngliclı Har kumen mit namen, gar nahe uff zweitusent Iar. Durch Hieronimum Gebweiller freien Künsten Meister der Zeit Schuolmeister zuo Hagnaw, hievor zu latin, und ietzt nachmals zu tutsch, in disem büchlin begriffen.*

Gedruckt und vollendet in gemeinem Costen Hieronimi Gebweiller.... und Ioannis Grienynger zu Strasburg — 1528 — in-4°.

En 1530, parut une nouvelle édition augmentée de trois nouveaux livres.

Lorsque commencèrent les discusions religieuses, Gebwiler, dont la piété et la foi ne se sont jamais démenties, prit parti pour ceux qui, comme Erasme, Beatus Rhenanus, Geiler, Pierre Schott, et Wimpfeling reconaissaient franchement qu'il existait des abus dans la discipline ecclésiastique, et les signalaient du haut de la chaire ou dans leurs livres; mais dès que les attaques se dirigèrent contre le dogme, comme Wimpfeling, il combattit à outrance pour la foi menacée. Son premier ouvrage de polémique parut à Hagenau en 1527. Il a pour titre : *Gravissimæ sacrilegli ac contemptœ theosobiæ ultionis, ethnicorum, hebræorum et christianorum verissimis comprobatæ exemplis syngramma.* L'ouvrage est dédié au magistrat de Hagenau, et la préface se compose d'une notice historique sur cette ville. *Dat. ex ludo nostrò pridie calend nov. MDXXVII.*

C'est à la même année que se place la traduction en allemand par Gebwiler du discours d'Erasme contre ceux qui faussement se glorifient d'être évangéliques. En 1520, Gebwiler dédie à Frédéric Brechter, prévôt impérial à Hochfelden, un opuscule dans lequel, consolant le clergé des tribulations que lui suscitent les prédications de la Ste-Hildegarde, il lui fait espérer prochainement un meilleur avenir. Ces ouvrages, écrits avec une modération, rare à cette époque, déchaînèrent cependant contre leur auteur des colères inouies et des récriminations qui l'abreuvèrent de dégoût. Trop ami de la paix pour soutenir une pareille lutte, il sortit de la lice, et, laissant les

théologiens se déchirer entre eux, reprit le cours de ses travaux historiques.

Ce fut, en 1536, que le fécond écrivain fit paraître ses recherches sur les origines lorraines, dédiées à Jean Maius de Schlestadt, secrétaire de l'empereur Ferdinand. Pour la première fois, en tête de ce livre, le dernier qu'il a produit au jour, Gebwiler trahit le nom du lieu de sa naissance. Il semblerait qu'il eut prévu qu'un jour plusieurs communes se disputeraient l'honneur de l'avoir mis au monde. Le titre de ce livre lève tous les doutes: *Hieronymi Geb.* ARGENTUARENSIS *de austriaci seu Belgarum regni, ad germanorum et romanorum regnum deaolutione, de Lotharingici ducatus prima institutione, ac debita ejusdem in Ro. imperatores subjectione, adjunctis nominibus singulorum et omnium dicti principatus ducum liber unus.*

Gebwiler a encore écrit d'autres ouvrages qui n'ont jamais été imprimés. De ce nombre se trouve sans doute la chronique, citée par le bourguemeister Frey et dont nous avons transcrit un passage. Il faut y comprendre aussi un catalogue des évêques de Bâle, que Brieffer, doyen du chapitre de St-Pierre de la dite ville, a vu chez Gebwiler, et dont il presse la publication par plusieurs lettres qui se trouvent dans la correspondance de Beatus Rhenanus. (1)

Arrivé à l'âge de soixante-trois ans, les forces du vieil athlète commençaient à s'épuiser et suffisaient à peine aux exigences de ses devoirs de professeur. Il cessa d'écrire, du moins de faire paraître ses écrits, et neuf années après, il s'endormit du sommeil du juste au bruit des tempêtes qui grondaient sur l'Allemagne et menaçaient l'Alsace. (2)

A. DORLAN, avocat à Schlestadt.

(La suite à une prochaine livraison.)

---

(1) *Congessit Iheronimus Gebwilerus cathalogum episcoporum Basiliensium. Cur hactenus is non sit editus.* 15 nov. 1545.

Cathalogum episcop. Basilensium quem apud. D. Hieronymum (piæ memoriæ) vidi, faxis quam diligentissime ne intercidat. Eum enim vel hoc nomine ab interitu vendicari cupio. — 8 fév. 1546 — id. 23 mai 1546. — Archives de Schlestadt.

(2) Beatus Rhenanus avait conservé pour son professeur une piété vraiment filiale. C'est lui qui rédigea l'épitaphe destinée à perpétuer la mémoire de cet homme de bien. Dans une lettre de condoléance, il la fit parvenir à Protaise Gebwiler, alors curé à Haguenau. La réponse de ce dernier, datée du 20 août 1545, se trouve dans la correspondance de Beatus Rhenanus, aux archives de la ville de Schlestadt.

Præstantissimo doctissimo viro, domino Beato Rhenano, divinarum humanarumque literarum scientissimo domino ac patrono suo observanto.

S. P. Literas quas ad me transferendas curavit singularis prudentia tua, mirum in modum me delectárunt, et id quia plenius accuratiusque studium atque amorem in nos intellexi quem in hoc vel maxime declaras, quoniam ob paternum luctum fere ob id perfractum ac deiectum, tua oratione nontam jocunda quàm necessaria, hortaris, mones prorsusque persuades, ut de Humanis casibus fortuis hoc est, christianius sentiam. Facile persuades, vir ornatissime quandoquidem tua consolatoria majora apud me conficere queat. Licet dolor iste meus omnino justissimus ita ut reprehensionis crinem facile evitaverim, siquidem altius meum pectus paternum fatum feriat, id quod ex doctorum luctu, quorum tu primus, qui nullo sanguinis vinculo obstrictus, cognosci potest. Da veniam affectui quodque natura jugum peperit deploro mortuum quem amavi viventem, ereptum nunc doleo quem in vita habebam mea luce chariorem. Mihi profecto charitatis illud sublatum est pectus et amoris mutui plenum, et non modo dimidium animi mei periisse, quam optimam vitæ meæ portionem ereptam et extinctam scio. Hinc honestæ meæ lachrymæ, justus dolor et planctus non improbandus, verum sic lugeo patrem defunctum ut moderationis ac modestiæ memor, de consolatione per tuas literas cogitem. Qua de re revocato animo in illum scopum oculos meos conjicio, congitans perfuncto foeliciter suo curriculo, eum satis diu et bene vixisse. Adde hanc vitam etiam profectionem in alium æternum, et felicissimam iis qui sancte et pie temporariam hanc transegerint, cujus fidem vitæ integritas, bona omnium de eo optimo posteris indubie exhibebit, idem tua excellentia doctissimis ad me epitaphis transmissis laborat, *quod quidem ita gratum et hoc tempore gratius nihil, veterem tuam integritatem ac candorem in meum parentem patrone mi. P. M. Semper vel nunc maxime præstas. De delectu, quod scribis, inter sua epithaphia habendo, vereor Paridi judicium demandasse. Dm. Gervasius librum hactenus efflagitatum tua Humanitate indubie reddidit. Scriptum civitatis Colmariæ suo tempore missurus. Interim deparentis mei piæ M. lucubrationibus nunc curabitur, quas posteritate donari contendo, proinde si amice nobis affectus es, non dubito quin accedente tua opera* chronicam argentinensem *facile Argentinsi senatû consecuturi, qua nacta uno preio non absolvemus. Habes quid velim. ijs vale bene vir praestantissime datum* 20 *Augusti. Anno* 1545. PROTASIUS GEBWILER *tuus uti suus.*

Crusius, dans ses *Annales de Souabe*, liv. XII, 3e partie, pag. 825 *(in-fol. Francofurti*, 1596) rapporte cette épitaphe en ces termes :

D. O. M.

Hieronymo Gebwilero, cui Germania plurimum debet, cum ob diligentem juventutis institutionem, quam annos quinquaginta exercuit: tum ob relicta ab ipso historiarum monumenta; Ducum Austriæ, Alsatiæ, patriæ, urbisque argentinensis, antiquitatem illustrantia. Vixit annos LXXII, *obijt* XI. *kal. Iulias, anno salutis.* MDXLV.

LE GÉNÉRAL RAPP.

Suite (*).

Ce furent, pendant cette première période du siège, des alternatives de succès et de revers. Ainsi le brave colonel de Heering était, dès les premiers jours, descendu trop avant dans la plaine ; il se laissa envelopper avec ses trois cents hommes ; mais la garnison française prit bientôt une éclatante revanche. A plusieurs reprises, il y eut des rencontres à Langfuhr ; le 5 mars, huit cents français y repoussèrent des masses quadruples. Ce même jour, la mêlée fut affreuse à Schottland et à Ohra ; cinq cents Russes (de l'armée de Moldavie) mirent bas les armes, et les assiégeants comptèrent deux mille hommes mis hors de combat; mais nos troupes aussi éprouvèrent des pertes irréparables; cinq cents des nôtres furent tués ou blessés.

En attendant l'épidémie avait toujours marché; au bout de trois mois de siége, six mille hommes de la garnison avaient péri; dix-huit mille gisaient malades dans les hôpitaux, le général Franceschini avait succombé et le manque de vivres se faisait sentir de jour en jour d'une manière plus intolérable. En mars, on fit une sortie pour s'en procurer mais les villages avaient été évacués avant l'arrivée des troupes françaises, qui ne parvinrent à ramasser qu'une centaine de bestiaux, et trois cents cinquante prisonniers. Ceux-ci allaient être un embarras de plus pour la garnison affamée. Rapp avait institué une commission des subsistances sous la présidence du commandant

(*) Voir la livraison d'août, page 330.

Heudelet ; elle fit saisir, contre des bons remboursables à la fin du blocus, le vin qui était encore disponible dans les caves, les bestiaux dans les étables ou dans les écuries des habitants. Les moyens de rigueur étaient excusés ou légitimés par l'excès des souffrances du soldat.

On eût dit que le mal se riait des efforts qu'on faisait pour le combattre. Le délire et les convulsions gagnaient les malades des hôpitaux et des demeures particulières. En mai, on comptait depuis l'ouverture du siège cinq mille cinq cents décès parmi les habitants ; c'était le dixième du total de la population. Douze mille soldats avaient succombé soit dans les sorties, soit sur leur lit de douleur ; c'était le tiers de la garnison. Parmi les morts on citait le général Gault, « excellent officier et brave soldat, qui méritait un meilleur sort. »

Avec les premières journées de dégel, les commandants Szembeck et Potocki firent une sortie du côté de Langfuhr, s'emparèrent du signal d'alarmes élevé par l'ennemi, l'incendièrent, et poussèrent dans la direction du nord jusqu'au pittoresque couvent d'Oliva, si connu dans l'histoire des traités de paix (1660). Ils se bornèrent à jeter quelques obus dans la bourgade du même nom.

Pour donner un aliment à l'amour-propre légitime du soldat, Rapp solennisa les fêtes de Pâques par une revue de la garnison valide, en face de l'armée de siège : sept mille hommes en bonne tenue défilèrent, l'arme au bras, les fusils non chargés, dans la plaine entre Stries et Oliva, à la barbe des Russes, qui n'osèrent attaquer ces hommes trempés à l'antique. « Mais, dit le général Rapp, après avoir paradé, il fallut vivre. » Cette fois, il fit une expédition dans la Nehrung, cette langue de terre, qui sépare de la Baltique une espèce de golfe intérieur, le Frischhaff où se déversent la Nogat et la vieille Vistule.

Cette sortie fut couronnée d'un plein succès. Les Russes (de l'armée de Lithuanie) furent repoussés à plusieurs lieues de distance ; on leur enleva des fourrages et des bestiaux. En même temps l'île du Werder fut occupée ; le général Bachelu fouillait la rive droite de la Vistule, et à l'aide de canots on tirait aussi de la rive gauche du fleuve toutes les ressources disponibles. Ainsi l'on parvint à ramasser 500 bêtes à corne, 400 têtes de ménu bétail, 1200 quintaux de foin, 800 quintaux de paille et 2300 décalitres d'avoine.

Quel secours inespéré et inappréciable pour la courageuse garnison ! n sortit d'embarras, pour un moment, quant aux vivres ; mais le

gouverneur n'avait pas un sou vaillant pour payer les troupes et les travailleurs des fortifications. Toutes les caisses étaient vides depuis longtemps. Dans cette extrémité, Rapp eut recours à un emprunt de trois millions, qu'il leva sur les habitants aisés. C'était une de ces ressources, dont il n'est permis de faire usage que dans les cas extrêmes. Il y eut un moment de vif mécontentement ; grâce à la fermeté, à la droiture du général en chef qui garantissait le remboursement, une bonne partie de l'emprunt fut réalisée. Un seul incident déplorable marqua parmi les suites de cette opération. Le sénateur Pigelau, justement considéré parmi ses compatriotes, avait été accusé de trahison par un embaucheur gracié, le prétendu baron Servien. Arrêté sur des indices qui semblaient certains, par ordre du gouverneur de la ville, Pigelau fut emprisonné, mais bientôt justifié. Alors Rapp se hâta, sans fausse honte, de lui faire une réparation éclatante, digne à la fois du général français et du sénateur de Dantzig.

Avec le retour de la bonne saison, les rencontres, au-dehors de la place, devinrent de plus en plus fréquentes. Au général Lewis avait succédé, dans le commandement des troupes du siège, le prince Paul de Würtemberg, militaire actif, qui ne laissait pas un instant de relâche aux assiégés. Ses ressources augmentaient d'ailleurs de jour en jour, tandis que la garnison de Rapp était, comme nous l'avons dit, sous la triple influence des privations, des maladies et des combats, sans espoir de ravitaillement et de secours du dehors. Pendant ce long hiver, Rapp était resté sans communication aucune avec l'empereur ; il n'avait pu que deviner la marche des événements par le plus ou moins de mouvement dans le corps des assiégeants, lorsqu'enfin, vers le milieu du mois de mai, pendant une sortie où les Russes furent chassés de leur camp de Pitzkendorff, le général en chef reçut les nouvelles des victoires de Lützen et de Bautzen. Immédiatement répandue dans les rangs de nos braves soldats, cette dépêche y porta une ivresse difficile à décrire. Les cris : en avant ! en avant ! étaient sortis de toutes les bouches ; l'on avait culbuté les Russes et mis 1500 des leurs hors de combat. Déjà l'on se flattait de revoir l'empereur accourir en triomphe sur les bords de la Vistule ; l'exaltation était au comble, et le gouverneur, maintenant investi par son maître d'une autorité presqu'illimitée, put satisfaire les besoins de son cœur, en distribuant des récompenses, achetées au prix de bien du sang et de

souffrances aussi cruelles que la mort. Mais peu importait ; tout était oublié, famine, fièvres, blessures ; avec le soleil de juin et les victoires de notre jeune armée, l'espérance était rentrée dans tous les cœurs. L'armistice, annoncé dans la première quinzaine de juin, allait d'ailleurs permettre de ravitailler la place, et d'affronter au besoin de nouvelles épreuves, et de nouveaux dangers. Hélas ! cette héroïque garnison n'avait traversé qu'une faible partie de la voie douloureuse, qu'elle était appelée à suivre, et qui devait aboutir soit au cimetière sous les murs de Dantzig, soit à un retour dans ces steppes de la Russie, vaste prison de glace, que l'on venait à peine de quitter.

La durée de l'armistice fut marquée par plusieurs incidents, que je ne puis passer sous silence. Le prince de Würtemberg ne remplissait pas avec une loyauté parfaite les clauses des conventions ; il chicanait sur la quotité des subsistances de ravitaillement ; il livrait des viandes corrompues, et des farines d'une qualité tellement mauvaise, qu'il fallait les éprouver par l'analyse chimique avant d'en faire usage. Les Russes enlevaient tous les canots, qui allaient à la pêche, et, après les plaintes portées par le gouverneur de Dantzig, au général en chef ennemi, on ne fit plus main basse sur les canots, mais sur les pêcheurs et les paysans, que l'on enleva dans leurs cabanes à plusieurs lieues à la ronde. De jour en jour, le nombre des pièces d'artillerie des assiégeants augmentait ; vers la fin de l'armistice, on comptait 300 pièces de gros calibre, qui formaient autour de Dantzig une enceinte d'airain ; plus de soixante-mille hommes étaient agglomérés autour de la place, tandis que dans les premiers jours de janvier à peine si l'on avait compté sept-mille Cosaques. Ce chiffre restreint explique la possibilité de la défense de Dantzig dans un moment, où la garnison presque tout entière était alitée, anéantie par le froid, et où les forts extérieurs n'étaient pas en état de résister à la moindre attaque.

A la date du 15 juin, Rapp crut devoir exposer au major-général Berthier la triste situation de la place et des troupes ; il déclara formellement qu'il ne pourrait opposer une résistance sérieuse que jusqu'en octobre. Il rappela qu'en 1811 l'empereur avait fait requérir à Dantzig 600,000 quintaux de grain, qu'il ne restait absolument rien dans les magasins, que l'effectif réel des troupes était tout au plus de vingt-mille hommes, qui seraient successivement réduits, à l'époque du 1er mai 1814, d'après une proportion facile à établir à l'aide des faits récents, à dix ou onze mille hommes, en supposant toutefois que l'on restât pourvu

de vivres. La situation des magasins, des finances, du produit de l'emprunt forcé fait l'objet d'un exposé rapide, aboutissant à la conclusion d'un envoi indispensable de fonds pour la solde de l'armée et des travaux du siége. « Au surplus ce qui reste de la garnison, — c'est ainsi que termine le général — est excellent; elle fera ce que l'empereur peut attendre de ses meilleurs soldats, et justifiera la confiance que S. M. lui accorde, en la plaçant au nombre des corps de la grande armée. »

Lorsqu'à la fin d'août les hostilités furent reprises après la dénonciation de l'armistice faite par le prince Wolkonski, Rapp n'en fut nullement fâché; il rentrait dans un état franc et normal, tandis que la suspension d'armes l'avait forcé à des ménagements qui tournaient au désavantage des assiégés.

Si le lecteur a suivi avec quelqu'intérêt la résistance de l'indomptable garnison pendant les premiers mois de l'année, s'il n'a pu refuser aux habitants de Dantzig, si cruellement éprouvés et si résignés, toute sa sympathie, il s'attachera davantage encore à la destinée de cette poignée de braves, assaillie à partir de la fin d'août par une armée décuple en forces. A Dantzig, le peu d'espoir qui restait aux chefs après la reprise des hostilités, le retour de la mauvaise saison, l'isolement, la famine bientôt renaissante, toutes ces circonstances fatales réunies auraient dû briser les courages; mais tous étaient électrisés par les grandes idées du devoir, de l'honneur, et de la gloire à conquérir.

Les maladies ne paraissent pas avoir sévi pendant cette seconde partie du siège, au même degré que six mois auparavant, quoique les privations fussent de plus en plus inouïes. Les chevaux, les chiens, les chats étaient dévorés; de pauvres pitances de farine devaient suffire aux soldats; les habitants même les plus aisés se nourrissaient de son et de drèche; on manquait de sel, et pour s'en procurer, on avait recours aux moyens les plus extraordinaires et les plus dégoûtants. Et ces soldats, si pauvrement nourris, faisaient face à l'ennemi: ils allaient le chercher dans ses propres quartiers; et ces habitants exténués résistaient aux essais d'embauchage. Les lois martiales, il est vrai, étaient sévères, et peut-être faisait-on de nécessité vertu.

Dans ces jours de détresse, où toute ressource manquait, Rapp fit ouvrir les prisons et expulser les malfaiteurs et les mendiants. Les Russes refusèrent de leur livrer passage. Ces malheureux libérés se-

raient morts entre les remparts et les lignes ennemies, mais le gouverneur se laissa fléchir, leur rouvrit les portes de la ville et pour utiliser cette tourbe, il l'employa aux travaux des fortifications.

A la première reprise des hostilités, les attaques ouvertes des ennemis, et leurs tentatives déloyales n'avaient pas été heureuses. Leurs fusées se perdaient sur les remparts, et leurs émissaires furent saisis dans les magasins qu'ils voulaient incendier. Dans les derniers jours d'août, une lutte obstinée s'établit à Langfuhr, dans cette localité si vivement disputée déjà pendant la première moitié du siège. C'était presqu'une bataille, où se distinguèrent les Napolitains, commandés par le colonel Pépé, le même qui huit ans plus tard acquit un renom dans le mouvement constitutionnel de Naples.

Le village de Langfuhr resta au pouvoir des ennemis. Un incident dramatique avait signalé cette lutte. Au moment de notre retraite, les Bavarois et les Hessois, alors encore nos alliés, s'étaient jetés dans deux maisons crénelées, et s'y étaient maintenus pendant toute la nuit, au milieu de l'incendie du village. Le lendemain le capitaine Marnier s'avança, dans le but de faire une reconnaissance vers l'un de ces postes, le découvrit et le délivra; un bataillon entier vint au secours de l'autre; on ramena ces braves, en triomphe, à travers les ennemis; ce fut à qui exalterait leur courage, et Rapp établit les blessés dans son propre hôtel. (1)

Pendant l'armistice, le gouverneur, pour ne pas être enfermé complètement dans la ville, avait élevé de formidables ouvrages de défense sur le front d'Oliva et du Hagelsberg; toutes ces fortifications extérieures étaient palissadées, munies de logements et de magasins à poudre, flanquées enfin de deux camps de baraques. Oliva et les hauteurs de la gorge, qui descendent vers le fleuve, furent de même mis en état de défense. Aussi lorsque la flotte ennemie attaqua Dantzig, pendant les premiers jours de septembre, elle tira neuf mille coups de canon sans réussir à entamer la place; elle perdit deux canonières, en eut jusqu'à neuf de gravement endommagées, et subit des avaries dans ses frégates.

Pendant que Rapp s'était fortifié, les assiégeants n'étaient pas non plus restés inactifs; ils avaient élevé de formidables batteries, qu'ils

---

(1) Parmi eux se trouvait un Hessois, M. de Dalwigk, qui, dans cette retraite glorieuse avait eu l'épaule fracassée.

démasquèrent subitement en novembre. Trois bombardes et quarante canonières vomissaient le fer et le feu sur la forteresse; on a compté, dans l'espace de douze heures de combat, jusqu'à vingt mille coups de canon. Cette première attaque n'ayant point réussi, elle fut renouvelée quelques jours plus tard avec une nouvelle fureur. Les plus beaux quartiers de la ville, sur les deux rives de la Motlau, furent consumés; le Buttermarkt, la Speicherinsel, Oliva n'étaient plus qu'un amas de décombres. Une bombe éclata dans un magasin de bois, et de là l'incendie gagna les subsistances. Un seul magasin avec 4000 quintaux de grains fut sauvé, grâce à la hardiesse et à la présence d'esprit de Guillaume de Turckheim, le chevaleresque aide-de-camp de Rapp. Et pendant ce désastre du bombardement l'ennemi attaqua les redoutes qui auraient été emportées sans la défense obstinée de Chambure, admirablement secondé par la compagnie franche, ou « les Enfants perdus. »

Cette troupe, comme l'indique son nom, était formée des soldats les plus intrépides, décidés aux coups de tête, à une guerre toute de surprise et d'audace, et capables d'exécuter les plans les plus extravagants, de sauter, légers comme les chamois, par dessus palissades et tranchées, de tomber, hardis comme les vautours, sur les ennemis épouvantés. En face des grands périls, on voit toujours se former des associations de cette nature. Inadmissibles dans un état de choses réguller, elles rendent d'immenses services au moment où tout est en jeu. Parmi les enfants perdus de la garnison de Dantzig brillait un jeune officier qui plus tard a conquis un nom glorieux dans la guerre contre don Carlos d'Espagne; je veux parler de notre compatriote Conrad, qui eut l'épaule gauche fracassée dans l'une de ces attaques tentées par les Russes. Chambure, lui-même blessé, voulut l'engager à quitter le combat: « Allez annoncer au général que nous sommes rentrés dans la redoute.» — «Non, capitaine, j'ai encore mon bras droit, vous n'avez que le gauche. »

Ce sont là des scènes dignes des héros d'Homère, ou des paladins de Charlemagne. Je serais obligé, si je voulais les relater toutes, de transcrire les mémoires du gouverneur de Dantzig, et je dois me rappeler que je n'ai à racouter ici que la vie du général lui-même.

Vers le milieu de novembre, sa position n'était plus tenable. Les proclamations que les Russes répandaient parmi la garnison, commençaient à produire quelqu'effet sur les Bavarois et les Polonais,

qui devaient craindre, lors de la prise de la ville, quelque mesure de discipline sévère, puisqu'ils continuaient à servir la France, tandis que leurs souverains se détachaient de l'alliance française. Rapp ne pouvait plus compter que sur les six mille hommes de troupes nationales, tandis qu'il en aurait fallu au moins vingt mille pour défendre deux lieues de circuit. Dans cette extrémité, le général en chef expédie, par mer, son aide-de-camp Marnier, qui, par un miracle incroyable, échappe à la croisière anglaise.

Le prince de Wurtemberg essaya, mais en vain, d'intimider le gouverneur de Dantzig lui-même par la menace de la Sibérie, d'ébranler son courage et celui de ses soldats par quelques assauts redoublés et par un bombardement qui ne laissait de relâche à la garnison ni de jour ni de nuit. Les fortifications extérieures étaient accablées par les obus et la mitraille ; les redoutes et leurs parapets ne pouvaient plus opposer de résistance ; les derniers vivres étaient épuisés ; point d'espoir de ravitaillement ni de délivrance.

Se résignant alors à sa destinée, avec la conscience d'avoir rempli son devoir jusqu'à la dernière limite du possible, et en face des misères sans nom qu'endurait la population indigène depuis onze mois, Rapp ouvrit avec le général ennemi des négociations qui aboutirent à une convention, signée le 29 novembre, et portant en substance dans ses dix-neuf articles, que les troupes, formant la garnison de Dantzig, sortiraient de la ville le 1er janvier 1814, qu'elles seraient considérées comme prisonnières de guerre et conduites en France ; que, dès le 12 décembre, les prisonniers de guerre, détenus à Dantzig, seraient rendus à l'armée assiégeante ; qu'à la même époque toutes les munitions de guerre de Dantzig, tous les pontons, tout le train d'artillerie seraient remis à un commissaire de l'armée de siège. Cette dernière partie de la convention était déjà remplie, lorsque le général ennemi fit connaître à Rapp que l'empereur Alexandre avait refusé de ratifier la capitulation, en ce qui touchait le retour des troupes en France.

Une correspondance très-amère entre le général Rapp et le prince de Würtemberg s'engagea par suite de cet incident ; mais il était facile d'en prévoir l'issue. Rapp dut se soumettre à la force majeure, et se laisser conduire avec ses compagnons de gloire et de malheur dans l'intérieur de la Russie. Au moment de se séparer des troupes fran-

çaises, les Polonais et les Bavarois, qui étaient forcément ramenés dans leurs foyers, brisèrent leurs armes de désespoir.

Ainsi finit, le 1er janvier 1814, par une catastrophe depuis longtemps prévue, ce drame émouvant, qui avait duré près de douze mois, car l'investissement de la place avait commencé dans les premiers jours de l'année 1813.

Le siége de Dantzig a pris rang, dans l'histoire napoléonienne, à côté du siége de Sarragosse et de celui de Hambourg. Je ne suis point juge compétent de sa valeur relative au point de vue de la résistance opposée à l'attaque, mais il me semble qu'en fait de détails dramatiques ses annales ne sont que trop abondantes, et que la gloire des défenseurs a été chèrement conquise.

RAPP A STRASBOURG EN 1815.

Après la paix conclue, Rapp était rentré de Kiew en France; il avait été convenablement accueilli aux Tuileries par le nouveau pouvoir, mais il se trouvait désorienté au milieu des nouvelles figures qui avaient envahi la cour, et en face de plus d'un ingrat, qu'il avait autrefois obligé. D'immenses dotations étaient perdues pour lui; rentré dans la classe de tous les généraux en retraite, il ne pouvait plus protéger; pourquoi l'aurait-on ménagé?

Lorsque l'empereur revint de l'île d'Elbe, Rapp était à Ecouen, à la tête d'un corps de troupes, qu'il remit, le 21 mars, à la disposition du ministre de la guerre. Bertrand manda Rapp aux Tuileries, de la part de son ancien maître et ami.

Le général raconte lui-même cette curieuse entrevue, ou plutôt il répète, textuellement, autant que ses souvenirs le lui permettent, la conversation animée, primesautière, qui s'établit entre lui et Napoléon; et l'on ne sait, en vérité, ce qui inspire dans cette circonstance plus d'intérêt, la franchise du général, ou l'habileté caressante de l'empereur, qui veut reprendre, corps et âme, son ancien serviteur et aide-de-camp.

« Et vous comptiez donc vous battre contre moi, M. le général Rapp, lui dit l'empereur. — Oui, sire. » L'empereur se moque de lui, et réplique avec une parfaite intelligence de l'action irrésistible qu'il exerçait sur un vieux soldat: « Bah! je vous aurais montré la tête de Méduse! »

Les nouvelles décorations, que porte Rapp, font aussi l'objet de la plaisanterie de Napoléon. Il demande à Rapp comment les Bourbons l'ont traité, et ayant reçu une réponse, contraire à ses désirs, il s'écrie : « Ah oui, cajolé aujourd'hui, mis ensuite à la porte ! » — Puis il récapitule les fautes des Bourbons, explique les motifs de son retour, les espérances de succès qu'il apporte, et appuie beaucoup sur la modération qu'il mettra dans les affaires. Rapp, malgré la déférence qu'il doit à l'empereur, ne peut s'empêcher de manifester le regret que les conditions offertes à Dresde n'aient pas été acceptées. — « Vous ignorez tous, s'écrie Napoléon, ce qu'eût été une paix semblable. Quoi ! aurais-tu peur de recommencer la guerre, toi qui as été, quinze ans, mon aide-de-camp ? Lors de ton retour d'Egypte, tu n'étais qu'un soldat, j'ai fait de toi un homme ! » — De ce moment Rapp est gagné par les souvenirs ; sa tête hésite, mais son cœur ému se fond complètement ; il proteste de sa gratitude ; il dit avec fermeté : « Si je vis encore, ce n'est pas ma faute ! » — « C'est vrai ; je n'oublierai jamais ta conduite, ni celle de Ney pendant la retraite de Moscou ; et au siège de Dantzig *tu as fait l'impossible.* »

Et puis Napoléon en vient à l'argument irrésistible ; il tire la moustache de Rapp ; il lui saute au cou ; il le tient embrassé pendant quelques minutes. — « Allons, tu prendras le commandement de l'armée du Rhin ; d'ici à deux mois tu recevras ma femme et mon fils à Strasbourg. »

Et peu de jours plus tard, le 29 mars, il lui prescrit de partir, après lui avoir annoncé que ses propositions d'accommodement ont été rejetées, et qu'il faudra probablement se battre. Avant de partir, Rapp reçut les insignes de grand'croix de la Légion-d'Honneur. Il les avait bien gagnés à Dantzig.

A son arrivée en Alsace, dans les premiers jours d'avril, il apporte aux habitants les bonnes paroles, dont l'empereur l'a chargé pour eux : « Témoignez aux Alsaciens toute ma satisfaction ; c'est pour leur « être agréable que j'envoie au milieu d'eux un de leurs enfants. »

L'enthousiasme que Strasbourg avait fait éclater lorsqu'on eut appris l'entrée de Napoléon à Paris, approchait en effet du délire. La cocarde tricolore avait été arborée par la garnison et la garde nationale avec un élan qui faisait bien augurer de la résistance que l'on opposerait à l'ennemi, s'il venait à attaquer la frontière. Personne ne se faisait illusion sur l'avenir le plus prochain ; on savait que l'Europe n'adopterait pas, sans une lutte à mort, le rétablissement de l'empire fran-

çais, qui restait identifié pour elle avec le système des conquêtes. Malgré les souffrances de la première invasion, ou peut-être en souvenir des maux irréparables de la guerre, les Alsaciens se préparaient à faire face à l'ennemi. Dans les Vosges, le général avait pu s'assurer de ses propres yeux de la défense qu'on organisait; mais il y eut plus de lenteur, lorsqu'on en vint à remplir les cadres de l'armée active, et les rangs de la garde nationale mobile. La correspondance de Rapp avec l'empereur, en mai 1815, est intéressante à plus d'un titre; on y retrouve le soin des détails, auxquels Napoléon, comme tous les hommes de génie, ne dédaignait pas de descendre; il indique au général en chef de l'armée du Rhin les moindres parcelles des corps qui pourront servir à augmenter ses ressources disponibles; il met des fonds à sa disposition pour la monture des troupes. En même temps, il l'engage à établir un système de surveillance à la frontière et à Mayence.

Rapp au surplus se multiplie pour satisfaire l'empereur, et se mettre dans un état de défense respectable; il parcourt, à plusieurs reprises, les deux départements, visite et approvisionne les places fortes, passe en revue les gardes nationaux d'élite, stimule le zèle de tous les fonctionnaires militaires, civils, ecclésiastiques, et trouve le temps, tout en courant le pays, d'assister à des fêtes patriotiques à Mulhouse et à Strasbourg.

Vers la fin de mai, son quartier-général est transféré de Strasbourg à Haguenau. A cette époque, trente-cinq bataillons de garde nationale mobile se trouvaient sur pied, armés et exercés; c'était un effectif de vingt-quatre mille hommes, qui ne le cédaient pas de beaucoup aux troupes de ligne, en fait de tenue et de bonne volonté; mais ces bataillons étaient destinés à garder les forteresses, et à rester autant que possible rapprochés de leurs foyers respectifs; ils ne devaient pas entrer en rase campagne. C'était au fond une milice bourgeoise; seulement elle était en uniforme et composée d'hommes valides.

Des corps de partisans s'étaient formés sous la direction du colonel Mathieu; ils ervaient d'éclaireurs; mais ils étaient en très-petit nombre.

L'armée active, forte de quinze mille hommes au moment de l'arrivée de Rapp, ne dépassait guère le chiffre de vingt à vingt-deux mille hommes au moment où les hostilités allaient commencer. Vers le 15 juin Rapp s'était porté sur les lignes de la Lauter et à Wissem-

bourg ; mais toute la frontière du Rhin de Lauterbourg à Huningue, et de Wissembourg à la Belgique était dégarnie. Avec des forces aussi restreintes, le général en chef n'hésita cependant pas à prendre l'offensive, et à s'emparer des villages de la Queich, au moment même où l'on se battait à Waterloo. La nouvelle de cette funeste catastrophe lui parvint le 21 ; en même temps son faible corps est menacé d'être débordé par soixante mille Russes, Autrichiens, Bavarois, Würtembergeois et Badois. Et cependant il faut songer aux forteresses d'Alsace, qui vont être cernées, bloquées, assiégées, car une armée alliée a déjà pénétré dans le Haut-Rhin, et Rapp est obligé de morceler ses ressources, en faisant partir par la poste deux bataillons destinés à Huningue et à Brisach.

Son plan de campagne parait avoir été dans l'origine de défendre l'Alsace pied à pied, puis de se retirer en Lorraine; mais les colonnes ennemies interceptaient déjà la route de la Meurthe et de la Moselle. Dans la journée du 21, il fit un mouvement de concentration et prit pied au nord de la forêt de Haguenau, sa droite à Seltz, son centre à Surbourg, sa gauche étendue vers Bitch. Le général de Rottenbourg surveillait le Rhin ; le général Desbureaux était posté à Saverne.

Attaqué sur cette ligne, surtout à Seltz et à Surbourg, l'armée du Rhin se défendit vaillamment et resta maîtresse du terrain ; mais la nouvelle de la marche des Autrichiens sur Schlestat et Strasbourg étant parvenue au général en chef, il dut se replier sans délai sur le boulevart de l'est, pour couvrir et sauver au moins cette clef de la France.

Pendant ce mouvement rétrograde, le désastre de Waterloo parvint à la connaissance des troupes que Rapp ne comptait mettre au courant de la situation qu'après s'être adossé ou enfermé à Strasbourg. Il y eut un instant de désespoir et de découragement ; plusieurs compagnies voulaient se jeter dans les Vosges et faire la guerre de partisans ; quelques mutins, isolés, désertèrent. A Haguenau, un régiment entier voulut quitter les drapeaux. Rapp, ému, desespéré, se porte au milieu des troupes ; il les harangue avec l'éloquence irrésistible que donne l'indignation. « Nous allons nous battre dans une heure, s'écrie-t-il ; que les lâches s'en aillent ; qu'ils abandonnent les aigles ; que les braves restent auprès de leur chef et de leurs drapeaux ! » Le calme se rétablit à la voix du général, qni put se replier, sans incident nouveau, sur le cours d'eau de la Souffel, et prendre les dispo-

sitions pour attendre l'ennemi, dont les bataillons serrés et nombreux le suivaient à la piste.

La journée du 28 juin avait commencé. Un soleil brûlant dardait ses rayons sur la vaste plaine qui allait être le théâtre d'une lutte acharnée. Le corps d'armée du Rhin formait presqu'un demi-cercle, dont l'extrême droite touchait à l'Ill, non loin de Strasbourg, et l'extrême gauche à la route de Saverne ; le segment passait par les villages de Hœnheim, Souffelweyersheim, Lampertheim, Mundolsheim et les trois Hausbergen.

L'ennemi attaqua impétueusement le village de Lampertheim, défendu par le colonel Beurmann et un bataillon du 10e, qui soutint bravement le choc de huit mille hommes, la plupart Würtembergeois, et le feu de six pièces de canon. A la fin il fallut céder au nombre ; les vertes prairies de la Souffel, dans le voisinage du presbytère et du moulin de Lampertheim, restèrent jonchées de cadavres français et ennemis. Je jette un voile sur quelques scènes d'épouvantable barbarie.

Nos soldats se replièrent à Mundolsheim derrière la Souffel. Alors l'ennemi s'ébranla à la fois par les routes de Brumath et de Bischviller ; il lançait cinquante à soixante mille hommes de troupes fraîches sur nos bataillons harassés par les marches des précédentes journées. Le plan des alliés était de faire une trouée dans notre ligne, et de séparer en deux notre corps de bataille. Rapp devina leur dessein. Les Autrichiens, forts par leur cavalerie, avaient déjà pénétré, par la route de Brumath, entre notre 15e et notre 16e division ; et ce mouvement força les nôtres à évacuer à la hâte Mundolsheim, pendant que le général Rottembourg, posté à Souffelweyersheim, fut obligé de replier sa gauche pour couvrir Hœnheim et Bischheim. En ce moment Rapp, en personne, à la tête du 11e de dragons et du 7e de chasseurs à cheval se jette au centre sur la cavalerie autrichienne et würtembergeoise, la culbute et en fait une affreuse boucherie. Alors le général Rottembourg qui a pu reprendre l'offensive, pousse l'ennemi devant lui ; une panique s'empare des alliés ; les bagages, les fourgons à deux lieues en arrière de leur corps d'armée sont culbutés, l'ennemi laisse deux mille morts sur le champ de bataille ; le terrain et la journée nous restent ; mais nous aussi nous comptons sept cents hommes hors de combat ! Pendant toute la soirée et une partie de la nuit, les habitants de Strasbourg, consternés, émus d'admiration et

de pitié, virent entrer dans leurs murs des chariots remplis de blessés, qui remplissaient l'air des cris de; Vive l'empereur! Vive l'empereur! (¹)

Les soins les plus empressés furent prodigués à ces braves; c'était une journée de gloire; quinze mille hommes avaient tenu tête à un ennemi trois à quatre fois plus nombreux; ils avaient cédé, pas à pas, une ligne trop étendue pour leur petit nombre; un instant séparés et ébranlés par les masses qui fondaient sur eux, ils avaient rétabli l'honneur de la journée, en culbutant la brillante cavalerie des ennemis, et, sans la nuit, la fatigue et leur petit nombre, ils auraient refoulé au-delà de la forêt de Brumath et peut-être de celle de Haguenau le corps d'invasion qui leur était opposé. Le général en chef dût sagement se contenter de couvrir le chef-lieu du Bas-Rhin, en tenant les hauteurs de Hœnheim, Bischheim et Schiltigheim au nord, et en garnissant au sud les bords de l'Ill à Illkirch et Grafenstaden. C'était une position inexpugnable qui laissait beaucoup de latitude à ses mouvements, et lui permettait de s'approvisionner, sans faire retomber toute la charge sur l'intérieur de la ville.

La nuit après la journée du 28 fut terrible. On s'était battu dans les rues de Souffelweyersheim et de Mundolsheim; le prince royal de Würtemberg fit incendier ces malheureuses communes, et l'on vit, du haut des remparts, ce vaste brâsier projeter de sinistres reflets sur l'horizon au nord de la ville. L'église de Souffelweyersheim avait échappé à cette exécution militaire; dans la journée du 29 l'ennemi répara cet oubli, et vers dix heures du matin le svelte clocher s'abîma dans les flammes.

Peu à peu on apprit les détails de la journée. Le prince Ferdinand d'Autriche avait été transporté, blessé, à Haguenau; les hussards autrichiens de Blankenstein avaient essuyé les pertes les plus fortes; mais c'était une triste et tardive satisfaction de songer aux pertes de l'ennemi, lorsque nous avions les nôtres sous les yeux, et que la nouvelle des violences commises dans les communes rurales arrivait, par des bandes de fugitifs, aux oreilles des citadins consternés!

L'aspect de Strasbourg pendant ces dernières journées de juin, et

---

(¹) On remarqua que presque toutes les blessures portaient sur les pieds et les jambes. Une partie de nos troupes, au fort de la lutte, occupait le haut du ravin de la Souffel, et les alliés tiraient sur eux de bas en haut.

les premières semaines de juillet 1815 ressemblait à celui d'un immense camp et d'un vaste marché. Ce n'était plus ni la disette de vivres, ni le manque de troupes du blocus de 1814; les rues étaient remplies d'uniformes; et les campagnards des environs ayant fait déguerpir à temps leur grand et menu bétail, des étables en plein vent étaient formées devant la plupart des maisons des faubourgs, et jusqu'au centre de la ville. Toutes les casernes, tous les remparts, tous les forts extérieurs étaient garnis de gardes nationaux mobiles et sédentaires, et le camp du général en chef offrait sur les hauteurs au nord un tableau toujours neuf et animé. C'était dans les trois villages, si connus des promeneurs de Strasbourg, le bourdonnement d'une ruche; troupes de ligne, gardes nationaux, campagnards et citadins étaient occupés à improviser, en rase campagne, de formidables retranchements. La foule des soldats et des habitants persistaient à ne pas ajouter foi à l'abdication de l'empereur, et les esprits intelligents, qui ne voyaient que trop l'abîme de malheur où nous étions tombés, étaient d'accord à se dire qu'il fallait, en face de l'ennemi, faire bonne contenance, sauver Strasbourg, et se battre au besoin pour la patrie, quoique le grand homme ne dirigeât plus les destinées de la France.

Rapp avait établi son quartier général dans l'île du Wacken à proximité du camp du nord; le commandement de la ville était confié au général Sémélé; le préfet Jean de Brie — le même qui dix-sept ans auparavant, avait miraculeusement échappé au massacre de Rastadt — secondait, comme de raison, l'autorité militaire dans toutes ses mesures de défense. La population agitée, émue, mais belliqueuse, fraternissait avec les soldats. On cherchait à s'étourdir sur les événements accomplis et sur les éventualités plus ou moins fatales que l'on voyait poindre à l'horizon chargé de nuages.

Deux sorties entreprises le 6 et le 8 juillet fournirent plutôt un sujet de distraction que d'alarmes. C'étaient des reconnaissances plutôt que des combats prémédités. La seconde toutefois, dirigée sur les villages de Hausbergen, de grand matin, avait jeté une sérieuse alarme dans les rangs des alliés. Les ouvrages, élevés par leurs troupes pour mettre ces localités à l'abri d'un coup de main, avaient été emportés par les nôtres; leurs officiers supérieurs surpris pendant leur sommeil, avaient été obligés de se sauver sans armes et sans uniforme; et lorsque l'ennemi parvint à se rallier, une lutte vive s'engagea.

Les troupes de sortie, prises dans la division du général Albert, (1) se battirent avec acharnement et ne se replièrent que lentement, en faisant face aux alliés.

Mais l'intérêt du drame qui se passait alors en Alsace n'était déjà plus sur la scène ouverte et visible ; il était au quartier général. A mesure que les faits accomplis à Paris arrivaient à la connaissance de Rapp, il commençait à nourrir des inquiétudes sérieuses sur le corps d'armée et la place qui lui étaient confiés.

Un armistice avait été conclu au Wacken dès le 22 juillet, entre le baron de Wacquant, lieutenant-général, muni des pouvoirs du prince de Hohenzollern, commandant en chef de l'armée de siège, et le baron de Maureillac, muni des pouvoirs du comte Rapp. Cette convention avait été communiquée à tous les commandants de place d'Alsace, celui de Huningue excepté. Par suite d'un malentendu, ou à dessein, le colonel Tavernier avait été retenu à Colmar sans arriver à notifier l'armistice au général Barbanègre, qui jeta, le 26 juillet, des bombes dans l'intérieur de Bâle. Mais ni cet incident, ni le siège de Huningue, n'exercèrent une influence sur la marche des affaires en Alsace. Il s'agissait pour le général en chef, de savoir, comment il ferait adopter la cocarde blanche par son armée, et comment il parviendrait à exécuter la grave mesure du licenciement.

Un changement de cocarde, est, en toute circonstance, une grave affaire ; les couleurs, lorsqu'elles sont des symboles historiques, résument des intérêts et des passions ; elles vont au cœur par les yeux. En 1815, après les cent jours, déposer la cocarde tricolore et prendre la cocarde blanche, c'était pour l'armée le renoncement à tout un passé de gloire ; c'était une humiliation. Les Bourbons, s'ils avaient pu faire la loi à leurs propres partisans et adopter le drapeau tricolore, auraient peut-être pris racine dans les affections du pays ; ils auraient pu donner, sans trop de froissement, le milliard d'indemnités aux émigrés, et le milliard qui allait payer l'occupation étrangère.

L'armée de Rapp avait la rage au cœur, lorsqu'à la fin de juillet un ordre du jour lui prescrivit de mettre la couleur blanche sur ses shakos, et de cacher ses aigles. Ne pouvant s'en prendre au gouvernement central, sa mauvaise humeur retombait sur ses chefs immédiats.

---

(1) C'étaient le 7e de chasseurs, le 11e et 19e de dragons. Dans cette sortie le lieutenant-colonel Merlin eut son cheval tué sous lui.

Sur ces entrefaites, le lieutenant-général du roi (Dubreton) arriva le 9 août à Strasbourg; le 10 août le licenciement de la garde nationale mobile fut prononcé. Quelques jours plus tard le comte de Barbé-Marbois vint, au nom du roi, présider le collége électoral.

Cependant le général Rapp continuait à commander l'armée du Rhin. Il venait même de transférer (le 12 août) son quartier général du Wacken dans l'intérieur de Strasbourg; il résidait au palais. Position singulière, et qui n'était possible que dans un moment de crise et de transition, pareil à celui que je suis occupé à peindre.

Rapp avait reçu l'ordre confidentiel de licencier le 10e corps d'armée, en renvoyant chaque homme isolément, sans armes et sans argent, dans ses foyers. Cette mesure était tout simplement inexécutable. Les soldats réclamaient leur solde et commençaient à murmurer; ils ne voulaient pas retourner chez eux « sans le sou, comme des malfaiteurs congédiés. » Le général en chef avait envoyé l'un de ses aides de camp à Paris pour faire des représentations instantes au ministre de la guerre et réclamer l'argent nécessaire pour le paiement d'un arriéré de solde très-considérable. Mais à Paris on n'avait pas de fonds; il fallut l'impérieuse urgence de la situation pour arracher, après des sollicitations réitérées, et en s'adressant au roi lui-même, un à compte de 400,000 francs. Le général Rapp, dans un ordre du jour du 18 août, fit annoncer l'envoi de cette somme et donner l'assurance que les fonds arriveraient successivement.

Le 23 août un nouvel ordre du jour portait que le lendemain 24 août le soldat recevrait quinze jours de paie, et qu'à partir de là, de cinq jours en cinq jours, la solde serait régulièrement payée. Les soldats étaient invités à respecter « l'ordre et la discipline » exhortation significative dans ce moment, car elle indique clairement les inquiétudes que l'on avait conçues au quartier général.

Ce paiement tardif, partiel, insuffisant s'était opéré la veille de la St.-Louis, qui allait être célébrée à la place du 15 août. Les soldats assistèrent mornes et silencieux aux services officiels. Le général Rapp, accompagné du comte Marbois, se rendit avec quelqu'intention, dès 9 heures du matin au temple neuf, et à 10 heures à la cathédrale. Il paraît que le général, en se montrant dans cette solennité toute royaliste, voulait prouver la droiture de ses intentions et ne pas compliquer, en s'abstenant d'y paraître, une situation déjà tendue. Mais le soldat,

qui depuis six semaines criait à la trahison, trouva dans ce simple acte de courtoisie un motif de plus pour nourrir ses défiances.

Par la force des choses, le général avait eu des communications fréquentes avec les officiers supérieurs de l'armée de siège. Dans le courant de juillet, il avait reçu l'ordre du gouvernement du roi de livrer mille fusils à l'armée russe. Dès les premiers jours du même mois, on lui avait fait la proposition de remettre la place entre les mains d'un prétendu commissaire du roi. Les arrangements relatifs à l'armistice avaient nécessité de fréquentes allées et venues. Au mois d'août, avec la cessation complète des hostilités, ces rapports étaient devenus plus fréquents encore. Il n'en fallait pas tant pour inspirer des soupçons à des hommes, à la veille d'être renvoyés et qui, depuis les nouvelles de Waterloo, étaient en proie à l'une de ces violentes douleurs morales qui troublent le jugement des meilleures têtes, et gagnent en intensité par la contagion des sympathies. Bref, le général en chef était soupçonné de vouloir licencier ses troupes, sans satisfaire leurs justes réclamations. Le soldat n'accusait pas la loyauté de Rapp, mais on le supposait probablement sous l'empire d'ordres venus de Paris. Quelques malveillants s'appliquèrent à répandre le bruit, que l'armée du Rhin serait livrée à l'ennemi !

A ces époques de crise les opinions les plus contraires et les plus absurdes s'accréditent avec une extrême facilité ; l'invraisemblance d'un fait n'arrête ni ceux qui le propagent, ni ceux qui l'accueillent comme une parole d'évangile. Si les ennemis du général Rapp l'ont accusé d'avoir été de connivence avec les Autrichiens ou avec le gouvernement restauré, soit pour garotter les soldats de l'armée du Rhin, soit pour les dépouiller, des amis maladroits ont prétendu que le général s'entendait sous main avec les troupes elles-mêmes pour obtenir par la violence et la révolte le paiement de leur solde légitime.

Il suffit de livrer ces données contradictoires à l'appréciation saine et calme de mes lecteurs ; ils y verront, à quel prix se jouent les grands rôles sur le théâtre du monde !

Le général en chef de l'armée du Rhin planait au-dessus de ces soupçons, en les ignorant, ou si quelques indices parvenaient jusqu'à lui, il les méprisait. En vain il s'était efforcé de conjurer l'orage, en contractant un emprunt à Strasbourg. Les habitants avaient demandé une hypothèque, et le ministre des finances, sollicité d'accorder à cet effet les tabacs déposés au magasin du chef-lieu, avait refusé. Les à-

comptes payés jusqu'ici à l'aide de traites envoyées de Paris et avec une somme de 160,000 francs fournie par la municipalité sur les instances du général Sémélé, gouverneur de la ville, n'avaient fait qu'irriter l'impatience des soldats. La sédition, préparée sous main, éclata le 2 septembre.

De grand matin une députation de cinq sous-officiers vint exposer au général en chef les griefs des soldats, et « les conditions » qu'ils mettaient à leur licenciement.

Au mot de « conditions, » le général qui était souffrant, et venait de sortir d'un bain, s'écrie, bouillonnant de colère : « Quoi ! des conditions à moi ! » et il renvoie les parlementaires stupéfaits.

Cinq cents sous-officiers de toutes les armes attendaient le résultat de cette audience. Ils demandent à leur tour d'être introduits auprès du général en chef. Les aides-de-camp les empêchent de pénétrer dans son cabinet ; le colonel Schneider, chef d'état-major, essaye en vain de les calmer : « Notre solde ! de l'argent ! » voilà les cris qui partent de leurs rangs. On se retire de part et d'autre sans avoir abouti à un arrangement.

Le général en chef, en attendant, avait mis son uniforme ; il sort avec son chef d'état-major et ses aides-de-camp ; mais déjà, dans ce court intervalle, la ville avait changé d'aspect ; tout était préparé pour frapper un grand coup ; les environs du palais étaient hérissés de baïonnettes, et huit canons braqués contre la façade. Rapp essaye de parler ; des vociférations couvrent sa voix ; il se précipite sur un canonnier qui se tenait, la mèche allumée, près d'une pièce, et qui se confond en excuses à l'approche de son chef supérieur, avec lequel il a fait la campagne de Dantzig : « Mon général, je suis obligé de faire comme les autres ! »

Partout où le général essaye d'aborder les troupes, les baïonnettes se croisent ; quelques écervelés l'ajustent ; Turckheim et d'Andlau, ses braves aide-de-camps, le couvrent de leur corps.

De guerre lasse, Rapp désespéré rentre au palais ; le flot des séditieux s'y précipite après lui, les cours, les escaliers, les appartements se remplissent de piquets ; la chambre à coucher du général est gardée à vue.

En même temps que cette scène de bas-empire se passait aux abords et à l'intérieur du palais, des canons sont braqués contre l'hôtel-de-ville, habité par le général Sémélé ; l'arsenal, la fonderie,

les hôtels du receveur militaire et du payeur sont gardés; des patrouilles, conduites par des sous-officiers, se croisent dans toute la ville, des piquets renforcent les corps-de-garde des portes; la place d'armes, occupée militairement, ressemble à un vaste camp retranché, défendu par des canons; et du centre de cette place, les ordres donnés par un simple sous-officier, et transmis avec précision, circulent sur tout le réseau de cette vaste trame avec la rapidité de l'étincelle électrique.

Quel était le chef inconnu de cette habile manœuvre? un produit de l'élection de ses pairs, un sergent-major de chasseurs du 7e d'infanterie, Dalhousie de nom. Audacieux, et doué de quelqu'éloquence militaire, il avait, en sa qualité de plus ancien sous-officier de l'armée du Rhin, obtenu, le matin même, les suffrages des conspirateurs réunis dans un bastion pour se concerter sur le parti à prendre. Dalhousie ne s'était engagé qu'après avoir recueilli le serment d'une obédience aveugle et absolue et après avoir bien établi le but de cette levée de boucliers : « *Paiement de l'arriéré avant le licenciement; rien de plus, rien de moins*; du reste maintien absolu de l'ordre public; respect des personnes et des propriétés. »

Ce programme fut exécuté à la lettre; défense absolue, sous peine de mort, fut faite d'entrer dans un cabaret pendant la durée de cet état de siège intérieur, pour éviter qu'un cas même isolé d'ivresse ne jetât une défaveur quelconque sur l'entreprise.

La ville, plongée pendant quelques heures dans une morne stupeur, se rassura vite à la vue de cette organisation forte au sein même du désordre, à la vue de l'attitude calme, réservée de tous les soldats, qui ne répondaient à aucune interrogation. Dans la matinée, les officiers des diverses compagnies avaient essayé de ramener à leur devoir les soldats mutinés. Dalhousie, pour mettre fin à ces instances, consigna tous les chefs; à partir de ce moment le flot de la sédition coula, sans plus rencontrer le moindre obstacle, mais aussi sans causer la moindre dévastation matérielle.

Cependant cet état de choses, qui compromettait gravement la sûreté intérieure et extérieure de la ville, ne pouvait durer. A la première nouvelle de la révolte, l'armée des alliés resserra ses cantonnements et reçut des renforts, quoique le général commandant les troupes du blocus eût été averti que rien ne serait tenté contre la ligne du dehors, et que l'on eût immédiatement donné une sauve-

garde au général autrichien Volkmann qui résidait à Strasbourg, sur la place d'armes même. Il était naturel que les alliés prissent des mesures de précaution au moment d'une aussi formidable émeute militaire, et pour expliquer leurs dispositions, il n'est pas nécessaire de recourir à des interprétations forcées. Quelques esprits soupçonneux ont pensé qu'il y avait peut-être connivence entre les généraux alliés et les instigateurs cachés de la révolte, pour livrer la place de Strasbourg à l'ennemi. Le général Rapp lui-même s'est servi de cet argument pour faire rentrer dans le devoir la garnison mutinée, lorsque Dalhousie et quelques sous-officiers se présentèrent devant lui dans l'après-dînée du 2 septembre ; mais nous doutons fort que le général eût pu croire sérieusement à l'existence d'un pareil complot. Dans la position extrême où il se trouvait, il avait, certes, le droit de se servir de toutes les armes du raisonnement, et, à défaut de connivence entre les conspirateurs cachés dans l'ombre et des ennemis extérieurs, le simple hasard pouvait amener un conflit ; l'étincelle était près de la poudrière. Il fallait, à tout prix, l'éteindre au plus tôt.

La municipalité fut convoquée par ordre de Dalhousie ; un emprunt de 700,000 francs, réparti entre les citoyens notables et rendu exigible dans les vingt-quatre heures, rentra immédiatement. Le sergent-major, commandant les troupes, put faire lire, dans la soirée même du 2 septembre, devant tous les postes, l'ordre du jour suivant :

« Tout va bien ; les habitants financent et les paiements sont commencés. Signé : *Garnison.* »

Le général Rapp, dès qu'il eut appris que les Strasbourgeois accordaient à la violence morale ce qu'ils avaient refusé à ses sollicitations, avait envoyé son chef d'état-major à la municipalité pour régler la répartition de l'emprunt forcé entre les différents corps. Cette opération, et celle du paiement individuel se firent avec la plus grande régularité et sans donner lieu à la moindre réclamation.

En attendant l'état de siège intérieur continuait. Pendant deux nuits la ville fut illuminée par ordre, dans l'intérêt de la surveillance. C'était un contraste singulier que cet air de fête des maisons avec l'aspect des rues, où passaient des patrouilles, où stationnaient des piquets, sans qu'un seul groupe de bourgeois put se former. On cir-

culait isolément. La cité appartenait aux prétoriens ; mais ces prétoriens jouaient avec une rare perfection et une conscience digne d'éloges le rôle de gardiens de l'ordre public.

Le général improvisé sortait fréquemment à la tête de son état-major, pour s'assurer, lui-même, de la situation et de l'exécution de ses ordres. On lui rendait, sur son passage, tous les honneurs militaires, et il a dû savourer en quelques heures toutes les ivresses du pouvoir, si toutefois l'idée du lendemain n'est venue troubler cette haute fortune d'un jour.

Un seul accident funeste interrompit le cours de cette tragi-comédie. Le cocher du général avait essayé de sortir du palais, au plus fort de l'émeute ; il conduisait un chariot, chargé de bottes de foin ou de paille. On le fit rétrograder ; il eut le malheur de blesser un enfant, et la troupe furieuse, se précipitant sur lui, porta quelques coups, dont il mourut.

Le paiement des troupes était terminé dans la soirée de dimanche ou les premières heures de lundi 4 septembre. Dalhousie réunit la garnison sur la place d'armes et après une allocution un peu décousue, il la fit défiler devant lui ; puis il alla arborer le drapeau blanc à la préfecture et à la mairie, et finit par se présenter chez le général en chef, qui lui pardonna, en faveur de la discipline remarquable, maintenue, pendant ces deux journées sans précédent, dans l'armée napoléonienne. (1)

Dès que la consigne du palais et celle des demeures particulières eurent été levées, tous les officiers supérieurs se précipitèrent à l'envi chez le général, pour lui témoigner toute la douleur que l'événement du 2 septembre leur avait fait éprouver. Une adresse officielle, écrite dans le même sens, signée par quatorze colonels, trois majors et par tous les chefs de bataillon, parut dans le journal de la localité. Des habitants notables se rendirent individuellement auprès du comte Rapp pour lui manifester les mêmes sentiments, et le général en chef, au moment de quitter la ville et de déposer son commandement, le 17 septembre, écrivit une lettre d'adieu, dans laquelle il affirme n'avoir eu qu'à se louer de ses compatriotes. Mais c'étaient là des démonstrations officielles. De fait, le général était vivement irrité et

(1) Dalhousie passa, plus tard, devant un conseil de guerre, et fut acquitté.

blessé, moins peut-être de la sédition que du refus qu'il avait éprouvé dans la question de l'emprunt. (1)

Les soldats licenciés après leur paiement se répandirent dans les rues et les magasins pour faire leurs provisions de voyage : sur les glacis de la place, il y eut de touchantes scènes d'adieu. Le courrier du Bas-Rhin du 5 septembre se borna simplement à annoncer le licenciement de l'armée du Rhin et le départ immédiat du 58e régiment d'infanterie. Quinze jours plus tard il se hasarde à donner un récit succinct de l'évènement, qui a formé, dans le blocus de 1815, l'épisode le plus dramatique.

Le lendemain même de l'émeute, M. de Bouthilier, le nouveau préfet investi des pouvoirs du roi, arriva; il trouva l'ordre complètement rétabli. Le 7 septembre, le général Sémélé remit la place de gouverneur de la ville au général Dubreton, et dix jours plus tard le général Rapp, dont la présence n'était plus indispensable à Strasbourg, partit à son tour. Déjà l'armée de blocus s'était éloignée des murs de Strasbourg. Dès le 7 septembre, le prince de Hohenzollern avait porté son quartier général de Stutzheim à Molsheim; le général Czellich avait quitté Hausbergen pour s'établir à Wasselonne. (2)

Quoique le blocus ne fût officiellement levé que le 25 septembre, les communications avec le dehors devinrent dès ce moment plus sûres et plus faciles. On écarta, comme un mauvais cauchemar, le souvenir des derniers mois, et la charité s'appliqua immédiatement à pourvoir aux besoins les plus urgents des communes rurales si cruellement éprouvées.

Le comte Rapp s'était provisoirement retiré à la campagne. Avant de prendre une décision sur le séjour, qu'il aurait à choisir, il écrivit à Louis XVIII une lettre, que je ne puis me dispenser de citer :

« Sire,

« Je ne cherche point à justifier ma conduite. V. M. sait que mon inclination et mon éducation militaire m'ont toujours porté à défendre

---

(1) Peu de jours après la révolte apaisée, mon père ayant un devoir d'affaires à remplir auprès du général, subit une très-vive incartade à propos de l'attitude de Strasbourg avant l'événement ; mais les aides-de-camp, qui entouraient Rapp, le calmèrent très-vite, et, dans le même instant, le général passa d'un élan de colère à une causerie intime.

(2) L'Alsace était alors occupée par cent vingt à cent trente mille alliés, dont une partie quitta bientôt après le territoire français.

le territoire français contre toute agression étrangère ; je ne pouvais surtout hésiter à offrir mon sang pour la défense de l'Alsace qui m'a vu naître.

« Si j'ai conservé l'estime de V. M., je désire finir ma carrière dans ma patrie ; s'il en était autrement, je serais le premier à demander d'aller passer mes jours à l'étranger ; je ne saurais vivre dans mon pays sans l'estime de mon souverain.

« Je ne demande que cela, et n'ai besoin que de cela. »

Le général passa quelque temps à Paris, sans être molesté. Il ne pouvait s'attendre à mieux, dans le premier moment de la réaction ultra-royaliste, puis il se retira pendant un court intervalle en Suisse. Je vais le suivre dans sa solitude. Une nouvelle et dernière phase dans l'existence du général commence.

L. Spach,
Archiviste en chef du Bas-Rhin.

(La fin à la prochaine livraison.)

DOCUMENT HISTORIQUE.

RÉGLEMENT DE LA TRIBU DES PERRUQUIERS DE HAGUENAU.

(Extrait des régistres d'audience du magistrat de la ville d'Hagenau.)

Du 10 novembre 1785.

Vu par le magistrat extraordinairement assemblé, le réquisitoire présenté à icelui par M. Jersé, procureur fiscal de cette ville, contenant que : quoique les anciens réglements et principalement celui du 22 avril 1765, ayent pourvu au maintien de la police dans la Tribue des perruquiers de cette ville, cependant il apprenait, qu'il y régnait une confusion et une mésintelligence aussi préjudiciables aux tribunaires, que contraire au bien publique ; que pour réprimer tous ces désordres, il croiait indispensable de faire quelques changemens dans leur régime, pourquoi requérait, qu'il plut au magistrat nommer un commissaire, à l'effet de dresser de concert avec le remontrant et en présence du S[r] Obherr et du plus ancien maître de la dite Tribue, des nouveaux réglemens plus simples, et moins compliqués, que les anciens, pour à ce moyen rétablir la tranquilité et l'ordre dans cette Tribue ; le dit réquisitoire signé Jersé, la nomination du Sieur de Bouzies Stettmeister adjoint actuellement en régence aux fins de dresser procès-verbal, ou un projet de règlement, le tout à la participation du dit procureur fiscal, et en présence du Sieur Obherr et du plus ancien de la Tribue des perruquiers, pour icelui rapporté au magistrat, être par lui statué ce qu'il appartiendra. Du 7 du présent mois, procès-verbal dressé en conséquence par le dit Sieur Stettmeister régent, du 9 du courant, vû aussi le règlement du 22 avril, 1765, et tout considéré :

Le magistrat en interprêtant, amplifiant et modifiant autant que besoin serait, le règlement susmentionné du 22 avril 1765, a ordonné ce qui suit :

Art. premier. La tribue des perruquiers continuera à être séparée de celle dite geschemten Handwerker, et de faire un corps à part, en conséquence sera présidée comme ci-devant par un conseiller du magistrat, en qualité d'Obherr, et aura liberté de se choisir tous les ans un Zunffmeistre ou chef de la Tribue.

Art. second. Les assemblées de la Tribue continueront à se tenir de l'ordre exprès et en présence du Sieur Obherr, dans le poele par elle choisi, et seront tenus les maîtres d'y assister, chaque fois, à peine de 10 sols d'amende, au profit de la boete de la dite Tribue, amoins qu'ils ne se soient vallable-

ment exoinés près du Zunffmeistre, chargé de les convoquer ; les délibérations qui seront prises, dans les dites assemblées passeront à la pluralité des voix, recueillies par le Sieur Obherr.

Art 3. Il y aura dans la sâle de leurs assemblées un coffre ou boete fermant à double serrure et deux clefs, dont l'une sera entre les mains du Sr Obherr, et l'autre en celle du Zunffmeistre, dans laquelle seront déposés le registres duement cotté et paraphé destiné à l'enregistrement des résultans de la Tribue, des receptions des apprentifs, compagnons et maitres, ainsi que le cachet et l'argent de la dite Tribue.

Art. 4. Le Zunffmeistre rendra tous les ans compte des deniers par lui perçus et déboursés, par ordre et pour le compte de la dite Tribue, et sera chaque fois fait mention dans le régistre, de la reddition du dit compte ainsi que de l'excédant de la recette, ou de la dépense, si aucune y avait, duquel compte sera chaque année remis en extrait au magistrat, à quoi le dit Sr Obherr tiendra la main, et veillera surtout, à ce qu'il ne se fasse aucune dépense que pour le bien de la Tribue.

Art. 5. Tout aspirant à l'apprentissage de la profession de perruquier, fera une épreuve de quinze jours, chez le maitre qui doit la lui apprendre, après lequel délai, si le dit apprentif persiste dans son dessein, il se présentera à la Tribue, pour y être inscrit dans la forme usitée comme apprentif et payera à la boete 6 *tt.* Les fils de maitres ne payent que 3 *tt.* vingt sols pour les frais de l'enregistrement et douze sols pour le droit de sceance appelé gebottgeld : le temps de l'apprentissage sera comme du passé, fixé à trois ans, sans pouvoir être abregé, excepté pour les fils de maitres, dont l'apprentissage ne durera que deux ans.

Art. 6. L'apprentissage fini, l'apprentif se présentera de nouveau à la Tribue et y sera reçu et inscrit en qualité de garçon, ou compagnon et payera les mêmes droits et frais que lors de son admission à l'apprentissage, après quoy lui seront expédiées, et remises les lettres d'apprentissage duement signées par le maitre chez lequel il aura appris, et de plus certifiées par le Sr Obherr et le Zunffmeistre, ensuite munies du cachet ordinaire de la Tribue, le tout aux frais de l'apprentif, iceux fixés à trois livres dont 30 sols au Sr Obherr, vingt sols au Zunffmeistre, et dix sols pour l'apposition du cachet au profit de la boëte.

Art. 7. Immédiatement après, le nouveau compagnon sera obligé de faire son tour chez l'étranger, et de travailler au dehors pendant l'espace de trois années, pour le perfectionner dans son métier, sans quoy il ne pourra être reçu au chef-d'œuvre ni à la maitrise.

Art. 8. Tout compagnon perruquier qui aspirera à faire le chef-d'œuvre, sera tenu d'en faire la demande à la Tribue assemblée, mais il ne pourra y être admis, qu'après avoir exhibé ses lettres d'apprentissage, de même que les certificats de bon comportement des maitres chez les quels il aura travaillé.

Art. 9. Après l'examen fait des dites lettres et certificats et s'il n'existe point d'autre obstacle à son admission au chef-d'œuvre, il sera nommé aussitot deux maitres inspecteurs, ou visiteurs, lesquels seront chargés de se rendre aussi souvent, qu'ils le croiront nécessaire, dans le poele ou se fera le chef-d'œuvre, dont ils auront la clef pendant la nuit, pour surveiller l'aspirant et s'assurer qu'il n'est aidé, ni conseillé de personne dans la confection de son dit chef-d'œuvre, enjoint le magistrat aux dits maitres visiteurs, de se contenter des salaires fixés pour tout à trois livres pour chacun, de ne point molester les compagnons occupés au chef-d'œuvre encore moins de les porter par menaces ou prières, de les régaler, à boire et à manger ; ou faire quel-

que gratification, le tout sous les peines de droit à prononcer par le magistrat, le cas échéant.

Art. 10. Le chef-d'œuvre qui doit être fait et parfait dans l'espace de six semaines, ne consistera plus, que dans deux perruques, l'une d'abbé et l'autre à bourse : celle d'abbé sera à tonsure ouverte et aura huit étages, celle de bourse en aura cinq et toutes deux seront garnies d'une jarretière à bande, pour les serrer à volonté.

Art. 11. Les rubans étroits qui serviront pour montures aux dites perruques, seront bien conditionnés et ne pourront être tendus, ni montés sur de vieilles têtes, mais le seront sur des neuves qui n'auront jamais servi, et il ne sera pas non plus permis à l'aspirant d'emprunter la mesure pour ces perruques, mais sera tenu de la désigner lui-même aux visiteurs. Les cheveux destinés au dit chef-d'œuvre, soit de grisaille ou naturelle, seront représentés plats, non frisés et de bonne qualité reconnue telle par les maîtres visiteurs, les montures et les tresses seront appliquées d'après le compas avec défense de se servir d'aucun tournant, ni bord de front, en outre les montures ne pourront se faire, qu'au préalable les têtes n'ayent été visitées pareillement; après que les perruques seront montées elles ne pourront être repassées, ni y être employés les cizeaux, qu'après une visite nouvelle, finalement, lorsque les dites perruques auront été repassées et détachées elles ne pourront être pommadées ni poudrées, qu'après la visite générale.

Art. 12. Les fils de maîtres de même que les compagnons, qui épouseront des veuves, ou filles de perruquier, ne seront assujettis qu'à la moitié du chef-d'œuvre ci-devant réglé, c'est-à-dire ne feront que l'une ou l'autre des deux perruques désignées, néanmoins au choix de la Tribue.

Art. 13. Le chef-d'œuvre reçu, l'aspirant sera aggrégé au nombre des maîtres de la Tribue, et comme tel inscrit dans le régistre en payant par lui dans la boete les droits ordinaires réglés à quinze livres, et pour un fils de maître à sept livres dix sols de plus quarante sols pour l'enrégistrement.

Art. 14. Aucun maître ne pourra avoir plus qu'un apprentif, hors le cas où il aurait son fils en apprentissage chez lui, alors il lui sera permis de prendre un second apprentif.

Art. 15. Nul maître n'aura plus de trois compagnons à la fois, à moins que chargé d'ouvrages pressans, il n'eut besoin d'un plus grand nombre, dans ce cas, il se pourvoiera au magistrat, qui, selon les circonstances, lui permettra d'en tenir un ou deux de plus pendant un temps limité.

Art. 16. Il est défendu aux maîtres, compagnons et apprentifs perruquiers, de se médire ou méfaire, de débaucher les pratiques, ou les compagnons, les uns des autres, le tout à peine d'amande qui ne pourra excéder la somme de six livres, applicable à la boete de la Tribue, sauf toute autre punition par le magistrat, le cas échéant.

Art. 17. Vn maître qui aura besoin d'un compagnon se fera inscrire sur la tablette exposée dans le poele de la Tribue, et le premier arrivant, lui sera adressé; permis cependant aux maîtres de faire venir de dehors des compagnons et de les garder, à condition toutes fois qu'ils n'en prendront que de ceux pourvus de certificats en forme de leur bon comportement.

Art. 18. La veuve d'un maître qui manquera de compagnon pour desservir ses pratiques, et continuer son métier, pourra en choisir un, chez les autres maîtres et le garder, jusqu'à ce qu'elle ait pu s'en procurer un qui lui convienne; dans ce cas, le maître du compagnon désigné par la veuve, sera tenu de le laisser aller chez elle, et le compagnon obligé de se rendre à sa destination dans le même jour, sous peine de quitter la ville pour trois mois.

Art. 19. Un maître qui aura un compagnon à son service ne pourra le renvoyer, qu'en l'avertissant quinze jours d'avance, à moins que pour quelque cause grave, ou urgente dont il informera la Tribue, il ne puisse être dispensé de le garder plus longtemps ; par contre le compagnon ne pourra pas non plus quitter son maître, qu'en le prévenant également quinze jours auparavant, si ce n'est que par des raisons qu'il exposera de même à la Tribue, il ne lui soit permis de sortir de condition, avant l'expiration du dit délai.

Art. 20. Un compagnon qui aura quitté son maître, même après l'avertissement ci-dessus stipulé, ne pourra entrer en service chez un autre maître ; que du consentement du premier, et si celui-ci le refuse, et que son refus soit reconnu légitime par la Tribue, le compagnon sera tenu de quitter la ville pour trois mois.

Art. 21 Aucun compagnon, ou maître perruquier étranger ne pourra razer, friser, encore moins faire et vendre des perruques en cette ville, à moins qu'il ne soit en condition chez quelque maître, ou incorporé à la Tribue des perruquiers de cette ville, à peine de confiscation de ses outils et marchandises, et d'amende, même de prison, le cas échéant, s'il est ainsi ordonné par le magistrat.

Fait et arrêté au magistrat avec réserve de changer, augmenter on diminuer suivant les circonstances, et que le bien public l'exigera, à Haguenau le jour, mois et an que dessus, collationné et signé ROTH IACOB, sindic avec paraphe

Enrégistré en conséquence de l'arrêt du 23e novembre 1785.

(Communiqué par M. KOCH, avocat à la cour impériale.)

BIBLIOGRAPHIE.

PETITE CHRONIQUE DE THANN, divisée en trois parties, par un P. Franciscain du couvent de cette ville. *(Kleine Thanner-Chronik, in drey Theilen vorgestellt, von einem P. Franciscaner in dem oberen Closter allda).* 1 vol. in-8° de V-97 pages. — Mulhouse, J.-P. Rissler — 1855. — Prix 3 fr. dans les principales librairies des deux départements.

Cette chronique, éditée en 1766, était jusqu'ici d'une extrême rareté. Un de nos plus vigilants amateurs en fixait le prix à quatre-vingts francs, c'est-à-dire six à sept fois la valeur qu'a conservée dans le commerce l'importante chronique de Kœnigshoven que possèdent, il est vrai, toutes nos bibliothèques, tandis qu'elles sont veuves de celle que nous annonçons. Sans nous arrêter à cette estimation qui ne nous parait acceptable qu'au point de vue du bibliophile, nous pouvons affirmer néanmoins que, même à ce prix, on s'en fut difficilement procuré un exemplaire, car c'est à peine si les hommes les plus versés dans la connaissance de notre bibliographie provinciale, en constatent l'existence de trois ou quatre à la possession desquels ou de l'un desquels il eut été indiscret d'aspirer. L'on peut donc dire que de fait la *petite chronique de Thann* était inédite et que l'édition de 1855 comble une des nombreuses lacunes signalées dans les sources de notre histoire.

Le titre implique l'idée de préexistence d'une grande chronique dont la petite ne serait qu'un extrait. *L'avant-propos* de l'édition nouvelle renferme à cet égard d'intéressantes indications : la petite chronique n'est, en effet, qu'une réduction de la grande aux proportions de l'intérêt local. Un éclectisme qui n'a pas besoin d'être justifié ici, a porté l'auteur à en exclure tout ce qui dépassait le cadre qu'il s'était tracé, et il y aurait lieu de le regretter si, devant juger de l'importance de la grande par celle de l'extrait qui vient d'être remis dans la circulation littéraire, l'appréciation ne pouvait désormais avoir d'autre base que le champ des conjectures. Mais il n'en est heureusement pas ainsi : la grande chronique que l'on croyait perdue depuis la ruine

du couvent et la dispersion de ses hôtes n'a point péri ; après avoir erré, pendant plus d'un demi-siècle, entre des mains profanes, passé sous les yeux d'une foule de lettrés vulgaires et indifférents pour tout ce qui n'est pas marqué au coin de l'utilité matérielle de la vie, elle a enfin rencontré, pour la sauver de la destruction, un de ces pieux disciples du culte des souvenirs, M. Zimberlin, curé d'Orschwihr. D'un autre coté nous savons que le diaire ou le journal du couvent a aussi échappé au naufrage et qu'il se trouve en la possession d'un estimable citoyen de Thann, M. Ruppé. Un jour viendra peut-être où ces productions jumelles des Franciscains de Thann seront réunies dans une seule main, ou mieux encore dans l'un de nos dépôts publics de Colmar ou de Strasbourg ; alors aussi une étude comparée et approfondie de ce qu'elles contiennent permettra de décider si le moine qui s'en est servi pour ériger la petite chronique, en a extrait la meilleure substance ou non ; si ce qu'il a négligé n'est que compilation, répétition de faits connus et consignés par nos chroniqueurs dans des livres plus anciens, ou bien si, au contraire, les parties exclues sont utiles à la science moderne. En attendant cette épreuve, voici revivre la *petite chronique* telle qu'elle parût au siècle dernier, escortée d'un rayon de lumière pour le présent, mais n'apportant à la situation ancienne aucun changement, n'empiétant sur aucun des droits que des travaux préparatoires, des projets ou des combinaisons pourraient avoir créés.

Nous n'avons rien de particulier à dire de l'édition qui est le prétexte et l'objet de ces lignes, sinon que l'éxécution typographique est irréprochable. Cet ouvrage se recommande au même titre que les manuscrits dont elle nous fournit l'occasion de révéler l'existence. Strasbourg ou Colmar fera une démarche auprès des possesseurs actuels pour réunir ces documents dans l'une de nos bibliothèques et tandis que les amis de notre histoire donneront à la *petite chronique* une marque de sympathie, l'une ou l'autre de nos collections publiques s'enrichira de manuscrits précieux. Ce vœu, nous l'étendons à un troisième document réputé détruit depuis près d'un siècle et que l'on a, en vain jusqu'ici, remis en lumière dans cette *Revue*, année 1854, page 220.

J. LIBLIN,
Directeur de la *Revue*.

LE GÉNÉRAL RAPP.

Suite et fin. (*)

RAPP DANS LA RETRAITE A PARIS, A WILDENSTEIN, A RHEINWEILER. — SA MORT. — SA FAMILLE.

Dans la vie d'un homme qui a rempli de hautes fonctions publiques, c'est un moment solennel que celui qui sonne l'heure de la retraite. Cette transition de l'activité au repos est plus sensible encore dans la carrière du soldat. Quelque belle que soit la métaphore du « repos sur les lauriers, » lorsqu'un général suspend son épée au coin de sa cheminée, lorsqu'il dépose les insignes du commandement, soyez sûr que son cœur saigne, et que ces douceurs tant ambitionnées du foyer domestique lui deviendront bien souvent mortelles.

Rapp était né pour l'action, il n'était point fait pour être soldat laboureur. Cependant à peine parti de Strasbourg il songe à faire l'acquisition de quelque terre en Alsace, où il pourra vivre tranquille, à l'abri des orages du monde politique, et se créer un intérieur. En un mot, Rapp songe à se remarier.

Je n'ai point parlé jusqu'ici de sa première union; j'ai dû imiter la réserve qu'il a observée lui-même dans ses mémoires. L'empereur, en 1805, lui avait prescrit de se marier, et laissé le choix entre deux fiancées. Le général nous apprend, en passant, que ce premier mariage n'avait pas été heureux. A Dantzig il avait formé une union morgana-

(*) Voir les livraisons d'août et de septembre, pages 350 et 403.

tique, et il oubliait, au sein d'une famille qu'il adorait, les soucis et les dangers de sa haute position. Mlle Betcher, la fille d'un négociant consideré, lui avait donné deux enfants, qui furent légitimés par leur père, desespéré de n'avoir pu donner son nom officiel à une femme chérie.

Dans les premiers jours de 1816, Rapp, libre de tout engagement antérieur, épousa Mlle Albertine de Rothberg, qui appartenait à une famille d'ancienne noblesse. (1) Toute jeune encore, et remarquablement belle et gracieuse, elle mit son ambition et son bonheur à rendre sereine l'arrière-saison de l'illustre général, qui avait près de quarante-cinq ans, au moment de former cette dernière union. C'est la force de l'âge, dans le cours ordinaire des choses; mais ses fatigues et ses glorieuses blessures allaient accabler Rapp d'infirmités précoces, contre lesquelles il eut à se débattre.

Dès le 15 décembre 1815 il avait annoncé son prochain mariage à son fidèle aide-de-camp et ami M. Guillaume de Turkheim :

« Schneider doit vous avoir écrit, mon cher Turkheim, que le moment de consommer l'œuvre approche, et que je désire bien que vous soyez de la partie de noce avec le brave d'Andlau. (2) Je compte arriver le 24 au soir à Ollviler. Heureux, mon cher Turkheim, ceux qui ont un bois, un jardin, une petite maison et une petite femme; la crise, dans laquelle nous vivons, me fait tous les jours désirer ces objets. Adieu, cher philosophe, je vous embrasse. »

Le jeune philosophe suivit bientôt l'exemple de son général, et nous allons, dans le cours de ce récit, retrouver dans la même correspondance, les traces de l'intérêt que Rapp prenait à la famille de son ancien aide-de-camp.

A la date du 17 mars 1816 il lui écrit, de Paris, qu'occupé de l'achat d'une campagne, il est dans l'indécision entre Wildenstein en Argovie et Ittenwiller dans le Bas-Rhin. Cette irrésolution est facile à concevoir; l'un et l'autre de ces domaines offrent des avantages matériels et des agréments pittoresques qui se contrebalancent. Le

(1) Elle tirait son nom d'un château ou d'une ville situés dans le baillage de Dornach. — Les Rothberg avaient droit de bourgeoisie à Bâle. Depuis 1227 ils étaient possessionnés en Alsace.

(2) M. le baron d'Andlau avait été blessé dans le combat du 28 juin sous les murs de Strasbourg.

château de Wildenstein est situé sur le revers méridional du Jura, dans une position ravissante, l'Aar à ses pieds, et les hautes Alpes à l'horizon vers le midi. On est dans le vestibule de la Suisse.

Dans une position moins grandiose mais peut-être plus agréable, le château d'Ittenwiller, au pied des Vosges, entouré de riches vergers, de prés et de vignobles, avait le grand avantage d'être à peu de distance de Strasbourg. Dans une lettre datée de 1816 le général appuie beaucoup sur cette circonstance; c'est à Strasbourg, où, malgré les évènements de septembre, il veut prendre ses quartiers d'hiver, lorsqu'il ne pourra se rendre à Paris.

Le trois avril suivant, il mande de nouveau à M. de Turkheim: « Stutz est chargé de voir Ittenwiller dans tous ses détails; voyez avec lui ce qu'il y aura à faire; toutes vos raisons sont bonnes; il n'y aura que l'article des dénonciations que je crains dans ces temps difficiles, et il paraît qu'on ne va pas mal dans votre pays.

« Je suis toujours ferme au poste, chez moi, tranquille, ne craignant rien, et m'attendant à tout; fier d'avoir bien fait mon devoir, dans tous les temps, mais surtout fier avec les exagérés, auxquels je ne passe rien. On est étonné de ne pas me voir aller aux Tuileries; j'ai répondu à deux émissaires qu'on m'a adressé pour me sonder, que j'irais, lorsque je verrais qu'on rendra la considération à l'armée, considération que les étrangers même ont pour nous plus que jamais. »

Après de longues hésitations, il renonce à Ittenwiller, qui resta la propriété de la famille du général de Cœhorn, et se décide pour le château de Wildenstein. La Suisse devait, à raison des circonstances politiques, lui sourire plus que l'Alsace.

En août 1816, nous le trouvons aux eaux de Schinznach, non loin de sa nouvelle acquisition. A la date du 16, il écrit à son jeune ami:

« J'ai été touché du souvenir flatteur que le roi de Bavière m'a conservé, ainsi que sa famille.

« Le toast qu'il a porté en mon honneur, a fait du bien à ma santé; on me l'avait déjà annoncé.

« L'acquisition de Wildenstein est une excellente affaire; vous ne croiriez pas que je pourrais avoir cinquante mille francs de profit, en revendant en détail.

« Les eaux me font le plus grand bien..... Ma femme est à Rheinweiler. Vous ne reconnaîtrez plus les enfants, tant ils sont gros et gras. »

Les enfants, dont il parle, sont les rejetons de son union de Dantzig. La terre de Rheinweiler, où Madame la comtesse Rapp séjourna, appartenait alors à la famille de Rothberg. Le général y rejoindra bientôt après sa femme; plusieurs lettres écrites à M. de Turkheim, sont datées de cette charmante résidence, située, comme son nom l'indique, sur les bords du Rhin, dans le pays badois, à quelques lieues au nord de Bâle. C'est delà qu'il écrit le 5 octobre (1816): « Ma femme n'oubliera jamais les bons et sages conseils que madame votre mère lui a donnés..... Je me suis mal trouvé des bains de Schinznach; j'ai été obligé de les quitter, je ne fais que me droguer; on m'a mis des vésicatoires et aujourd'hui des sangsues.....

« Je partirai le 1er du mois prochain. Ma femme viendra me rejoindre avec le nouveau né, après ses couches.....

« Je vous ai dit que je vous ferai arranger un logement à Wildenstein ainsi que pour les vôtres. C'est là où j'irai passer quelques mois heureux tous les ans, et c'est là où nous causerons de nos campagnes pour lesquelles les étrangers au moins ont conservé du respect, et qu'ils ne regardent pas comme un crime.

« Le roi vient de faire un coup d'autorité, en renvoyant cette enragée chambre des députés; ce qui lui attachera bien des cœurs. Vous vous rappellerez que j'ai toujours rendu justice à S. M., qui vaut bien mieux que tous ses alentours, qui l'ont toujours trompée d'une manière coupable, à une très-petite exception près. Si tous ces Messieurs savaient combien les étrangers les méprisent, ils deviendraient peut-être meilleurs Français!

« Adieu, mon cher Guillaume: vous serez, à la solde entière, comme à la demi-solde, toujours un des plus estimables militaires que j'aie encore connus. »

Dix jours plus tard, il reprend la plume pour annoncer à son cher correspondant la prochaine délivrance de Madame Rapp, dont la grossesse est bien avancée. — « Il faut, mon cher Guillaume, que vous fassiez un acte de bon chrétien, en acceptant avec Madame de Lagorce *die Pathenstelle* (1) pour l'enfant qui sera né, a ce qu'il paraît, vers le 20 du mois prochain. Vous n'aurez autre chose à faire que de m'envoyer un *Oui*. Vous ne serez pas fâché d'avoir pour *Mitconsorten* (2)

(1) La charge de parrain.

(2) Pour co-parrains.

S. M. le roi de Bavière, le grand duc et Madame la grande duchesse de Bade, ainsi que quelques autres bonnes gens.

« Le roi de Bavière m'a écrit la lettre la plus aimable ; il me dit qu'il est charmé de trouver cette occasion pour me prouver son attachement.

« Ma femme se porte bien ; elle supporte bien cela. »

On aura remarqué le naïf mouvement de satisfaction, auquel se laisse aller le général en parlant du roi Max, son ami. C'est qu'il avait en effet le droit d'être fier de cette affection royale, qui avait survécu aux orages de 1813, 14 et 15. C'était le prix des soins paternels que le gouverneur de Dantzig avait donnés à l'éducation martiale des corps bavarois placés sous ses ordres.

En octobre et novembre, le général parait avoir traversé une crise violente ; il n'est point parti pour Paris comme il comptait le faire. C'est encore de Rheinweiler qu'il écrit le 28 novembre (1816) :

« Je croyais bien ne plus pouvoir vous annoncer les couches de ma femme, qui vient de me donner un beau garçon. Je suis tombé malade au moment où j'allais partir et je ne suis pas encore bien rétabli. J'en ai assez de Rheinweiler qui ne vaut pas le diable en hiver. J'attribue toutes mes incommodités à ces malheureuses eaux de Schinznach. »

Le beau garçon, qui vient de naître, va porter le nom de son royal parrain ; il s'appellera Max, et ce nom, de bon augure, semblera à son père le gage d'une longue suite de prospérités. — Il n'en sera rien pourtant.... mais je ne dois point anticiper sur les évènements.... suivons le général pendant les quelques années, qui lui restent encore au sein de sa famille et de ses amis....

Voici ce qu'il écrit, le 7 janvier 1817, de Paris, où il a pu retourner en toute sécurité, grâce à l'ordonnance royale du 5 septembre précédent, qui inaugurait une ère plus libérale :

« J'ai reçu votre lettre avec la farce d'Arnold, qui m'a beaucoup fait rire.... dites à Arnold qu'il est impossible de faire quelque chose qui puisse être plus agréable à un véritable Alsacien..... vous conviendrez que Glæssler ne joue pas un mauvais rôle. »

Tous les lecteurs alsaciens ont deviné, de prime abord, qu'il s'agit ici de la comédie *der Pfingstmontag* (le lundi de la Pentecôte), en dialecte strasbourgeois, qui a obtenu même en Allemagne, un succès mérité. On comprend facilement le plaisir infini que cette œuvre remarquable a dû causer au général. Que de souvenirs de première

enfance et de jeunesse n'a-t-elle pas dû lui rappeler ! et comme il a dû retrouver dans ce caractère de l'habitant du Haut-Rhin (Glæssler) le type de ses meilleurs amis ! ([1])

Dans la même lettre, le général flagelle le système d'avancement, qui était alors en usage dans l'armée; je n'oserais tout citer : « Ne croyez pas, mon cher Guillaume, que le roi partage ces détestables principes; c'est un brave et galant homme, qui n'a jamais cessé d'apprécier les services de son armée; mais il est trompé.... de sitôt il n'y aura un bel et bon enthousiasme dans l'armée, par suite des humiliations sans nombre qu'on lui a fait subir.

« Je vis tranquille, retiré du monde, et je n'ai jamais été plus heureux. Si jamais le canon tonne, je demanderai au roi le poste le plus difficile à défendre. Je prouverai que je n'ai jamais été ni un fâcheux, ni un traître.... J'ai gagné tous mes grades sur les champs de bataille et pas dans les antichambres.... »

C'est le seul mouvement de fierté qui se rencontre dans le caractère de Rapp. Il est le fils de ses œuvres; il méprise les généraux parvenus par l'intrigue : il chérit les officiers et les soldats qui ont dû, comme lui, leur grade et leurs honneurs à leur sabre et à leur droiture :

« J'ai renvoyé (lettre de 2 février 1817 à M. de Turkheim) votre titre de chevalier de l'ordre militaire de Bavière à la grande chancellerie. Je suis charmé que le roi de Bavière vous ait donné cette marque de souvenir. Cela prouve que ses troupes étaient contentes de la manière dont je les ai fait battre à Dantzig. » On entrevoit fort bien, malgré l'incorrection du langage, le fond de la pensée de Rapp, qui avait renvoyé de Dantzig au roi Maximilien une troupe, numériquement amoindrie, mais un modèle en fait de discipline, d'obéissance militaire et de bravoure.

Les souvenirs de l'ère républicaine et impériale occuperont désormais, à côté de la vie de famille et des soins rustiques, tous les instants de Rapp.... « Nous avons enterré ce pauvre Masséna, l'enfant

---

([1]) Cette concession faite à la légitimité de l'enthousiasme de Rapp pour « la farce d'Arnold, » qui a une véritable valeur littéraire, et je dirai quesqu'une signification politique, je prendrai la liberté de faire mes réserves quant à l'effet *heureux* ou *regrettable* produit par cette œuvre, que je discuterai peut-être un jour, avec tout le respect dû à la mémoire d'un maître cheri.

chéri de la victoire, écrit-il le 14 août 1817; ceux qui n'ont jamais aimé nos victoires, ne sont pas venus à l'enterrement, et nous en étions tous fort aise; ils ont encore une fois prouvé toute leur bêtise et leur stupidité, ainsi que leur peu de tact. Le roi ne laisse jamais passer une occasion pour faire savoir à l'ancienne armée, qu'il est du petit nombre de ceux qui apprécient ce que nous avons fait pendant vingt-deux ans. Il parle de Masséna avec intérêt et rend justice à ses hauts faits....

« Vous avez bien raison de me féliciter sur mon bonheur intérieur, je suis le plus heureux des hommes; j'aime bien sincèrement ma femme, et j'adore mes enfants..... »

Cette tendresse, cette sollicitude paternelle, dans un caractère bronzé comme celui de Rapp sur les champs de bataille, a quelque chose d'infiniment touchant. Dans une lettre du 9 juin de la même année, après avoir annoncé à M. de Turkheim qu'il passerait l'été à Paris, puis quelques jours à Wildenstein, il ajoute qu'il conserve cette terre pour *Hans* et *Adèle*, et qu'il prend des arrangements pour assurer l'avenir de ses enfants légitimés....

« Notre fils (Max) est l'un des plus beaux enfants que l'on puisse voir. Dubois prétend qu'il ressemble à ce diable de roi de Rome. J'en suis bien fâché; on pourrait finir par le prendre pour lui. »

Dans la même lettre, il entre dans beaucoup de détails sur les dispositions économiques qu'il prend dans l'intérieur de son hôtel de Paris « dont il veut tirer le meilleur parti possible, » car sa fortune est bien réduite, et il a plus d'une infortune à soulager. (1)

Les habitudes les plus hospitalières régnaient au surplus dans la maison de Rapp. Il avait souvent pour commensaux les généraux Belliard, Campredon, Bachelu, et l'illustre Desgenettes, l'ami intime de Kléber.

Quelquefois on vit s'asseoir, au milieu des uniformes brillants,

(1) Vers la même époque l'un de mes amis eut l'occasion d'être présenté au général par M. Jacques Hartmann. Rapp était couché sur son lit de repos. Dans sa chambre à coucher étaient exposés, sur des patères d'or, les sabres donnés par Mourad-bey, d'autres armes conquises en Egypte, et le couteau historique du jeune illuminé de Schœnbrunn. Le beau tableau de Gérard : « L'amour et Psyché,» acheté depuis par le Musée du Louvre, était suspendu vis-à-vis du lit du général, qui souffrait dans ce moment-là de ses blessures, et qui dit en souriant à ses visiteurs: « Je ne suis pas à mon aise, mais j'ai été plus mal couché que cela. »

quelques anciens camarades alsaciens du général, qui lui arrivaient dans leur costume indigène et rustique. Ainsi le vieux Bottmer, (de Meistrazheim), qui avait été le maréchal-des-logis instructeur de Rapp, vint un jour le visiter. Retenu à dîner, il dit brusquement : « Ma foi, Rapp, tu as bien fait de rester sous les drapeaux! » Tous les convives partirent d'un franc éclat de rire. Rapp, nullement déconcerté, répondit à Bottmer : « Et toi, mon vieux, tu as bien fait de retourner à ta charrue! »

En août 1817, Rapp annonce à son cher aide-de-camp, qu'il va partir pour Rheinweiler et la Suisse, mais tout seul. « J'ai fait l'acquisition de Rheinweiler; je n'ai pas voulu laisser cette propriété, qui appartient à la famille de ma femme depuis neuf siècles (1), entre les mains des juifs de Bâle. J'irai y passer trois mois de temps en temps, et autant à Wildenstein. La vie se passera ainsi, puisque je n'ai pu la finir sur le champ d'honneur. »

Il s'était donc réconcilié avec l'idée de résider à Rheinweiler, dont il avait tant redouté le climat deux aus auparavant, comme s'il avait pressenti qu'il y finirait ses jours. Désormais il appliquera tous ses soins à embellir ce domaine, adossé contre un groupe de montagnes, sentinelles avancées de la Forêt-Noire, et traversées aujourd'hui par le chemin de fer badois.

« Je remue de la terre, dit-il, dans une lettre du 18 septembre; je fais et je défais. Si vous voulez me voir avec Madame de Turckheim le printemps prochain, nous pourrons vous recevoir dignement, et vous offrir un petit logement joli, commode, avec une vue au moins aussi belle que celle de Truttenhausen. (2) Vous serez enchanté des bords du Rhin.... J'ai loué les terres de Rheinweiler à 2200 francs. Je conserve des arpents de vigne superbes, qui produisent d'excellent vin; 12 arpents de prairies avec 5 arpents de jardin potager magnifique, et j'ai en outre le moulin et les mines de gypse que j'espère bien faire valoir, ainsi que 120 arpents d'îles du Rhin et quelques rentes foncières; enfin Rheinweiler que je paye assez cher sera dans quelques années une jolie et bonne propriété. »

C'est bien là le coin de terre tant ambitionné par Horace; un

(1) Le général se trompe; ce n'est guère qu'à partir de 1555 que la famille de Rothberg réside à Rheinweiler.

(2) Domaine de M. G. de Turckheim, au pied du mont Sainte-Odile.

vignoble exposé au soleil, des fruits et des légumes, des gazons toujours verts, le clapotement des vagues du Rhin, des collines, des bois, le poétique voisinage d'un moulin, et une minière à exploiter dans les montagnes, car à côté de l'agréable, il faut aussi songer à l'utile. La famille augmente ; Madame Rapp accouche d'une petite fille « fort laide ».... c'est l'heureux père qui l'affirme.... « mais on nous assure, continua-t-il, qu'elle n'en sera que plus jolie plus tard. Me voilà père de quatre enfants, et ce bonheur surpasse réellement tous les autres ; je l'éprouve tous les jours.... »

Puis il remercie son aide-de-camp de l'accueil qu'on lui a fait dans la famille de son frère à Strasbourg, et en revient une fois de plus à cette fille qui vient de naître.... « Je vous prie aussi de faire part à toute votre famille que ma femme m'a donné une fille qui est laide.... mais on me promet qu'elle fera tourner des têtes avec le temps. »

Que dites-vous de ce bonheur paternel, qui déborde, qui est honteux de ses élans, et cherche à les voiler, en ayant l'air de dénigrer la figure d'une enfant, qu'il idolâtre déjà?

Sans rentrer dans une carrière tout à fait active Rapp reprend un peu à la vie publique. Le roi l'a bien reçu : « J'ai eu l'honneur d'avoir une audience du roi, qui m'a fait un accueil charmant ; j'en ai été fort touché. S. M. m'a donné la main avec bonté, et m'a dit les choses les plus flatteuses. Pourquoi tous les autres grands n'ont-ils pas fait comme lui depuis leur première entrée ; nous n'aurions pas à déplorer tant de malheurs. » Cette audience était un acheminement vers la pairie, qui échut à Rapp, lorsque le maréchal Gouvion-St.-Cyr eut pris en 1818 le porte-feuille de la guerre.

C'est dans les salons du maréchal que le comte Rapp eut une scène très-vive avec un colonel de l'empire, qui avait, en sa présence, attaqué l'empereur. « Je trouve fort étrange, s'était écrié Rapp, que l'on ose tenir un pareil langage dans le salon d'un homme de guerre, qui doit à l'empereur son bâton de maréchal. »

Le lendemain même le colonel vint donner des explications très-satisfaisantes à Rapp, qui s'était attendu à un cartel, et était bien décidé à y répondre. Le culte qu'il professait pour l'empereur n'admettait aucun compromis ; pour lui, Napoléon était l'idéal du héros et du souverain ; et cet hommage, il le rendait à la mémoire du prisonnier de Ste-Hélène, hautement, toujours et partout, chez lui, dans les salons de Paris, à la cour des Tuileries. La scène qui se

passa dans le cabinet de Louis XVIII à la nouvelle de la mort de l'empereur est bien connue. L'émotion profonde, que Rapp ne cherchait point à contenir, et les paroles affectueuses du roi, qui respectait cette douleur, peuvent se passer de tout commentaire. L'histoire contemporaine a enregistré ces détails dramatiques, et la postérité en gardera souvenir; car tout ce qui, dans les personnages historiques, porte le cachet d'un sentiment profond et vrai, a le privilége d'exciter l'intérêt à travers les âges (¹).

Cette fin prématurée du prisonnier de Ste-Hélène réagit, sans aucun doute, sur l'organisation déjà ébranlée et affaiblie du général. Pendant l'été de 1821 il avait infructueusement pris les eaux de Vichy; il était retourné plus souffrant que jamais à Rheinweiler. Entouré des soins les plus touchants, il ne fit plus que languir. A Paris déjà sa famille s'était aperçue du déclin de ses forces; il semblait avoir pris en aversion la vie de grand seigneur, et, avide de retrouver les émotions, les habitudes de la vie des camps, il allait quelquefois dans les casernes de Paris goûter à la gamelle du soldat. On a souvent remarqué qu'en vieillissant l'homme retourne par instinct à ses habitudes premières, comme si les bouts de la chaine, qu'on appelle la vie, tendaient à se rejoindre et à se souder.

Le général Rapp n'avait accepté un siège à la chambre des pairs, et des fonctions honorifiques auprès du roi qu'en vue de l'avenir de son fils Maximilien, sur lequel se concentrait maintenant son ambition. Mais il voulait que cet enfant fût élevé simplement et ne perdît jamais le souvenir de l'origine de son père. « Je ne veux pas que Max devienne vaniteux, disait un jour le général à un ami fidèle, à son ancien aide-de-camp Marmier; promettez-moi, si je devais mourir, et si mon fils tournait à l'orgueil, promettez-moi de le conduire à Colmar, de lui montrer la modeste maison de mon père, et de le rappeler à l'humilité chrétienne. »

Je n'ai pas encore eu l'occasion de parler des sentiments religieux du général Rapp. D'origine protestante, il respectait la foi et le culte de ses pères; il siégeait au consistoire de Paris; il était chrétien par la charité, et il faisait largement le bien sans acception de culte. Les

(¹) Est-il nécessaire de consigner ici ces détails?.... Rapp pleurait en présence du roi: « Sire, vous me pardonnerez; c'est à lui que je dois l'honneur de servir V. M. » — Louis XVIII répondit ce que tout galant homme aurait dit à sa place.

témoignages rendus à sa mémoire sont unanimes sur ce point. Les cloches de *toutes* les églises sonnèrent ses funérailles, lorsque sa dépouille mortelle arriva à Colmar, le 11 novembre 1821. Trois jours auparavant (le 8) le général expirait à Rheinweiler, entouré de sa famille et de quelques fidèles amis. Ses dernières paroles avaient été pour sa femme et son fils, pour la France et son souverain. Aux yeux de Rapp, élevé surtout à l'école de l'empire, le roi, successeur de Napoléon, était le représentant de l'ordre public; Rapp aimait, respectait la liberté individuelle; il détestait le règne des masses et l'anarchie.

Lorsque le cercueil, qui renfermait son corps, eut passé de la rive droite du Rhin sur la rive française, les cortèges des communes rurales de plusieurs lieues à la ronde vinrent se joindre au groupe des amis et à la députation de Colmar qui formaient le convoi funèbre. Au loin, dans les campagnes, la cloche des morts annonçait son passage; ce soldat, mort pair de France, presqu'au faîte des honneurs, auxquels un simple citoyen peut atteindre, avait frappé les imaginations populaires; sa franchise, sa brusquerie militaire attiraient à lui toute la génération de l'empire, comme sa bienfaisance lui avait attaché les cœurs jeunes et vieux.

C'est avec cet entourage, ambitionné comme dernière récompense par l'homme de bien, que le cercueil de Rapp fut porté dans l'église paroissiale protestante de Colmar, et de-là au cimetière. Vanité des vanités! les orateurs ecclésiastiques et laïques, proclamant devant une foule immense les titres de gloire et d'honneur de l'illustre général, étaient moins éloquents que les pauvres qui lui payaient le tribut d'une larme, ou ses compagnons d'armes, qui étaient venus rendre les derniers honneurs à ce vétéran des combats de l'empire et de la république. (1)

Quelques semaines plus tard, un service funèbre fut célébré dans l'église des Billettes à Paris. Ici le pasteur, qui n'était plus écrasé,

---

(1) Le cercueil était porté par des sous-officiers de chasseurs; les coins du poêle mortuaire étaient tenus par les généraux Meyer, Dermoncourt, Ménagier et le colonel d'état-major Tavernier. On remarqua dans le cortége : le général Kessel, qui avait commandé sous les ordres de Rapp; les comtes Waldner, ses anciens aides-de-camp; le lieutenant-colonel de Goll, qui avait traversé avec lui le siège de Dantzig; le colonel Mangin, qui avait été son camarade en Egypte, et son ami à Dantzig.

comme ses collègues de Colmar, par le voisinage même du cercueil, se trouva presqu'à la hauteur de son sujet. C'était une méditation chrétienne, simplement commémorative, une revue biographique des titres que Rapp avait au respect de ses coreligionnaires, de ses concitoyens, et au souvenir de la postérité. Un long frémissement sympathique éclata dans l'auditoire, lorsque l'orateur rappela ce grand deuil, tout récent, sur les deux bords du Rhin, et ces longues lignes de feux funéraires, qui sillonnaient les ombres de la nuit, et ce clergé, et ces fidèles de toutes les communions, unis dans un seul sentiment de fraternelle douleur. (1)

Six ans et demi après la mort du général, on vint déposer à ses côtés, dans le cimetière de Colmar, le corps de son jeune fils, mort à Weimar, au mois de mai 1828. Ce pauvre enfant était à peine âgé de douze ans; se sentant défaillir, il avait dit à sa mère: « Si je meurs, tu me feras porter en France auprès de mon père. »

Le poète-patriarche, Gœthe, alors presqu'octogénaire, lorsqu'il apprit la douleur maternelle de la comtesse Rapp, lui envoya une strophe — quatre lignes — pleine de délicatesse.

Weimar, das von vielen Freuden
Wie ein Frühlingsbäumchen grünt,
Warum gabst du ihr die Leiden?
Ihr, die reinstes Glück verdient?

Ces vers se refusent, à raison même de leur gracieuse contexture, à toute traduction littérale.....

.....« Weimar, toi qui te présentes avec tes bosquets en fleurs et tes joies printanières, pourquoi *Lui* donner ces souffrances, à Elle qui est digne du bonheur le plus pur? »

Dix mois auparavant, l'illustre poète avait adressé à Madame Rapp les vers suivants:

Zu dem Guten, zu dem Schœnen
Werden wir uns gern gewœhnen;

(1) Au moment où Rapp expirait, il était pair de France, premier chambellan maître de la garde-robe du roi, grand'croix de l'ordre de la Légion-d'Honneur, commandeur de Saint-Louis, grand'croix de l'ordre militaire de Maximilien-Joseph de Bavière et du Lion Palatin, grand'croix de l'ordre de la Fidélité de Bade, chevalier de l'ordre impérial de la Couronne de fer, membre du consistoire de Paris et vice-président de la société biblique de France.

An dem Schœnen, an dem Guten
Werden wir uns frisch ermuthen.
So bedarf es deinen Wegen
Weiter keinen Reisesegen.

Il en est de cette strophe, comme de la précédente; c'est un souffle, l'accord à peine indiqué d'une harpe, que l'on ne peut fixer en notes appréciables.

« Oh ! comme nous nous faisons une douce habitude à vivre avec « la bonté, avec la beauté ! Comme nous puisons auprès de la beauté, « auprès de la bonté une ardeur juvénile ! Tu peux partir sans de- « mander une autre bénédiction pour tes courses lointaines..... »

Oui, certes, la comtesse Albertine n'avait qu'à se montrer pour captiver les cœurs, et l'auteur immortel de Faust lui-même, ne pouvait, par ses vœux, sa bénédiction paternelle et sa sympathie rien ajouter *au charme* qu'exerçait la douce figure de la jeune veuve. Cependant une prière pour *son bonheur* à venir, pour son bonheur personnel, n'aurait pas été superflue, puisqu'à un an de distance à peine elle perdait un enfant chéri, et que plus tard elle succomba elle-même, encore dans la force de l'âge, après avoir essayé de se créer d'autres affections et d'autres devoirs (1).

Le fils aîné de Rapp est mort, il y a une dixaine d'années, en Algérie (2). Il était écrit là haut que le général intrépide « ne serait point la tige d'une lignée brave comme lui. »

Ses deux filles survivent; la plus jeune a épousé un Anglais de distinction (3); l'aînée est devenue la femme du baron Edouard de Rothberg, frère de la comtesse Rapp, et elle habite cette poétique terre de Rheinweiler, qui est revenue à ses premiers propriétaires historiques.

Dans le sort des familles, comme dans la destinée des empires, il y a, quoiqu'on en dise, des circonstances marquées au coin de la fatalité, c'est à-dire, d'une inflnence et d'une volonté d'en haut.

L'ambition bien légitime du sabreur héroïque de Leizkam, de Samanhout, d'Austerlitz avait été de fonder une famille; il croyait sinon

(1) Madame la comtesse Rapp avait épousé, en secondes noces, un grand seigneur écossais, lord Drummond, duc de Melfort.

(2) Il avait le grade de capitaine, et suivait les traces de son père.

(3) M. Hope.

la gloire, du moins la perpétuité de son nom attachée à la transmission, de père en fils, d'un héritage matériel et moral. Dieu ne l'a pas voulu. Les deux fils de Rapp sont couchés avec lui dans la tombe. Mais le défenseur de Dantzig et de Strasbourg, l'ami de Desaix, de Mourad-bey, de Ney, de Napoléon, ne sera point oublié de son pays natal, ni de la grande nation, quoiqu'il n'ait point laissé de fils pour le représenter dans les conseils de l'empire ou à l'avant-garde de l'armée.

L. Spach,
Archiviste en chef du Bas-Rhin.

NOTICES

SUR LES HUMANISTES STRASBOURGEOIS.

THOMAS WOLF.

Au moyen-âge, dans la plupart des églises collégiales, le libre choix des chanoines avait fini par être limité par toutes sortes de priviléges, tantôt des rois et des empereurs, tantôt des papes, des évêques ou des dignitaires mêmes des chapitres. On usait fréquemment de ces droits pour faire donner de riches prébendes à des enfants encore en bas âge. Si le plus souvent ces faveurs précoces ne servaient qu'à assurer un sort facile à des cadets de famille ou à des neveux de chanoines, et à introduire ainsi dans les chapitres des hommes incapables plûs tard d'autre chose que de dépenser leur revenu, il arrivait aussi parfois que les petits prébendiers devenaient dans la suite des prêtres honorables ou des savants distingués. C'est ce dont les chapitres de Strasbourg nous offrent au quinzième siècle quelques exemples.

En 1419 Jean Hell, fils encore très-jeune d'une famille de riches bourgeois de Strasbourg, obtint un canonicat dans la collégiale de Saint-Thomas, par l'effet de *premières prières* de l'empereur Sigismond, qui, quelques années auparavant, avait visité notre ville. Ayant acquis le grade de docteur-ès-lois, Hell devint successivement écolâtre et doyen de Saint-Thomas et chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune. Sur la fin de sa vie, il disposa de la fortune provenant de ses

prébendes, pour faire différents legs à la maison des orphelins et à l'hôpital; de plus il fit remettre au magistrat cinq cents florins, dont les intérêts devaient servir tous les ans de dot à une jeune fille pauvre, épousant un artisan, bourgeois de la ville. Cet homme généreux, dont les intentions charitables et patriotiques sont sans doute depuis longtemps oubliées, avait un frère, Nicolas, et une sœur qui s'appelait Anne. Le fils de Nicolas, Laurent Hell, devint chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux; Thomas, fils d'Anne laquelle avait épousé André Wolf d'Erckbolsheim, fut reçu, encore enfant, chanoine de Saint-Thomas, par nomination du prévôt Gosson de Kageneck. Dans la suite il réussit à se faire donner des prébendes encore dans d'autres églises; il figure dans les actes du temps à la fois comme chanoine de Saint-Thomas, comme chanoine et cellérier de Saint-Pierre-le-Jeune, comme prévôt de Saint-Pierre-le-Vieux, et même comme chanoine de Worms et de Bâle. Après de bonnes études en Italie, Wolf devint docteur en droit, et après la mort de Théobald Fuchs, écolâtre de Saint-Thomas. Il aimait les lettres et les arts; il applaudissait aux efforts que Rodolphe Agricola faisait à Heidelberg, « pour polir la langue de la jeunesse et pour former son oreille; » selon la coutume de l'époque, il s'associa pour des publications littéraires au savant imprimeur de Bâle, Jean Frobénius; en 1505, et en l'honneur de ses parents et de son oncle, il fit reconstruire les galeries extérieures de Saint-Pierre-le-Jeune; il se plaisait à orner sa maison canoniale d'inscriptions morales et de sentences classiques; l'église de Saint-Pierre-le-Vieux lui dut plusieurs réparations importantes. Thomas Wolf avait deux frères; l'un, Jean, était doyen de Saint-Pierre-le-Vieux; l'autre, laïque, avait plusieurs fils, dont l'aîné, Thomas, né en 1475, va désormais nous occuper.

A la mort du doyen Hell (1er juin 1481) son neveu Thomas Wolf fit donner le canonicat vacant à Jacques Hagen, chanoine, chantre et bientôt doyen de Saint-Pierre-le-Jeune. Hagen le résigna dès l'année suivante à Thomas Wolf, le jeune, alors âgé de sept ans, et à ce qu'il paraît orphelin. Wolf, l'aîné, se mit en campagne pour obtenir pour son neveu la confirmation de la prébende; mais ce ne fut pas chose aisée. C'était le beau temps de la chasse aux bénéfices. Engelhard Funk, de Schwabach en Franconie, avocat à Rome [1], qui venait

[1] Auteur de quelques poésies latines.

d'être substitué, par grâce apostolique, à maître Henri Schœnleben pour l'expectative à une prébende à Saint-Thomas, éleva des prétentions au canonicat résigné par Hagen. Wolf l'aîné confia les intérêts de son neveu à maître Jean Burcardi, de Strasbourg, qui cumulait avec un canonicat à Saint-Thomas les fonctions de protonotaire apostolique (¹). Le jeune et savant chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune, le docteur Pierre Schott, qui était le parrain du petit Wolf, le recommanda par des lettres nombreuses et pressantes à son ami Mæler de Memmingen, prévôt de Saint-Vit, à Freisingen, et occupant à Rome l'emploi de solliciteur de lettres apostoliques. Cité par Funk de comparaître à Rome en qualité de tuteur de Wolf, Schott ne s'y rendit pas; il comptait sur l'appui des puissants protecteurs de leur cause. Malgré cet appui, l'affaire fut traînée en longueur; les procès de ce genre étaient trop lucratifs pour qu'en cour de Rome on se pressât de les terminer. Cependant, en 1486, Wolf finit par rester en possession de son canonicat. L'enfant était maladif; pendant toute l'année 1482 il avait souffert d'une toux opiniâtre. Son oncle, obligé de passer quelque temps à Worms, pour y faire sa résidence conformément aux statuts capitulaires, le mit chez un de ses parents, Jean Hell, dit Onheim, vicaire à la fois à Saint-Thomas et à Saint-Pierre-le-Jeune. Pierre Schott et l'écolâtre Théobald Fuchs s'occupèrent de sa santé et de son instruction. Comme à Strasbourg il n'y avait pas encore de bonne école, on l'envoya à Erfurt, qui jouissait alors de la réputation d'être une des meilleures universités de l'Allemagne. En 1468 Jacques Wimpheling y avait passé quelque temps et en avait gardé un bon souvenir. Quand Wolf y vint, il assista au premier commencement de la courte période, pendant laquelle Erfurt fut le rendez-vous de plusieurs étudiants, célèbres bientôt parmi les humanistes et les réformateurs. Crotus Rubianus, le principal auteur des lettres des hommes obscurs, Georges Spalatin, plus tard prédicateur et chancelier de l'électeur de Saxe, le poète Eoban Hess, le chevalier Ulric de Hutten, Martin Luther ne tardèrent pas à s'y rencontrer ou à s'y succéder. Parmi les professeurs, Jodocus d'Eisenach était renommé pour la perfection avec laquelle il enseignait la philosophie scolastique. Mais comme il ne pratiquait qu'une dialectique parfaitement aride, hérissée

(¹) Parmi les bénéfices que Burcardi obtint plus tard, il y eut aussi la prévôté de Haslach. Il devint maître des cérémonies du pape Alexandre VI.

de difficultés et de distinctions, il ne réussit qu'à inspirer de l'aversion à ses auditeurs qu'animait un esprit nouveau. Aussi Erfurt devint-il après leur départ un sujet de raillerie pour les champions des lettres classiques : les professeurs, disaient-ils, ne permettaient plus d'enseigner « la poésie ni d'autres fantaisies de ce genre, » ils n'étaient plus occupés que de la défense d'Aristote, ce qui voulait dire de la scolastique.

Wolf quitta Erfurt, non seulement avant cette décadence, mais avant même l'arrivée des principaux parmi les jeunes gens qui devaient jeter sur cette école un éclat passager. Cependant ce qu'il y avait appris, moins par les leçons des professeurs que par le contact avec des intelligences plus jeunes et plus vives, avait suffi pour le pousser à son tour vers les études nouvelles. Il se rendit à Bologne, où avait aussi étudié son parrain, Pierre Schott, et où accouraient alors de tous les points de l'empire les nobles et les clercs avides de science ; la jurisprudence et les lettres classiques y étaient enseignées par des savants d'un grand renom. Barthélemy Socin et Vincent Paléota y professaient le droit ; les littératures grecque et latine et la rhétorique étaient représentées par Antoine Urcéus, dit Codrus, et surtout par Philippe Béroalde, plus érudit et meilleur latiniste que son collègue. A côté d'eux, des professeurs oubliés soutenaient encore la lutte en faveur du moyen-âge et de son scolasticisme. A cette époque, la Renaissance italienne était encore dans sa période de tâtonnements ; l'enthousiasme pour l'antiquité était extrême, mais peu réglé ; on admirait à outrance et on imitait avec affectation chaque auteur nouvellement ressuscité ; de là, chez la plupart des savants, un style obscur ou recherché, et parfois encore très-incorrect. La philosophie à son tour était encore dans une crise, dont on ne pouvait pas prévoir l'issue ; la réaction contre la scolastique et le retour à la sagesse grecque avaient produit des systèmes étranges, amalgames de platonisme et de théologie plus ou moins orthodoxe ; la spéculation, aussi bien que la rhétorique, était encore à chercher sa méthode. Le droit seul ne s'aventurait pas au-delà de ses textes ; on se bornait à les commenter dans un langage plus ou moins cicéronien.

C'est au milieu de ce mouvement, aussi ardent que peu discipliné, que le jeune chanoine de Strasbourg se vit transporté en arrivant à Bologne. Pendant les dix ans qu'il passa dans cette université, il eut pour condisciples plusieurs de ses compatriotes, qui devinrent ses amis

et qui plus tard occupèrent à Strasbourg des positions distinguées. Ce furent notamment le juriste Jacques Brun, le clerc Philippe de l'ancienne famille noble des Endingen (¹), Nicolas Wurmser, depuis 1510 doyen de Saint-Thomas. Wolf se lia en outre avec des jeunes gens de l'Italie et de l'Allemagne, dont plusieurs ne tardèrent pas à être nommés avec honneur dans les luttes littéraires du commencement du seizième siècle : Philippe Béroalde, le neveu du professeur, dans la suite bibliothécaire de Léon x ; Mutianus Rufus, originaire de la Hesse, et depuis qu'il se fut établi comme chanoine à Gotha, un des plus spirituels et des plus zélés protecteurs des lettres ; Théodéric Grésémund, chanoine à Mayence, ami de Geiler de Kaisersberg et de Wimpheling ; Jean Rhagius, dit Aesticampianus, poète et latiniste passionné comme Grésémund, et pendant quelque temps maître d'Ulric de Hutten. D'autres condisciples de Wolf se distinguèrent à leur tour, mais ne suivirent pas le mouvement novateur : l'un, qui fut un de ses amis les plus intimes à Bologne, Jodocus d'Aufsæss, alors chanoine à Bamberg, d'une famille de la Franconie d'où sont sortis au seizième siècle plusieurs hommes estimés, est cité dans la suite comme un des bons canonistes du temps ; un autre, Michel Sandéri, de Breslau, devint clerc des cérémonies de la chapelle du pape et put toucher, pendant quelques années et par provision apostolique, les revenus du doyenné de Saint-Thomas de Strasbourg.

Parmi les professeurs de Bologne ce fut surtout Béroalde qui charma le jeune Wolf. La jeunesse admirait ses leçons spirituelles et entraînantes ; depuis six siècles, disait-on, personne en Italie n'a eu autant d'auditeurs que lui ; on l'appelait le père de la langue latine. Wolf allait jusqu'à lui dire qu'il était la quintessence du génie de toutes les sciences (²). A cette époque, de pareils compliments étaient faits et reçus avec une égale naïveté. Cependant un jour le patriotisme de Wolf se trouva choqué d'une expression, dont Béroalde s'était servi en parlant de l'empereur. Il adressa au professeur une épître pour lui demander pourquoi, dans un passage de ses Commentaires sur Apulée, il avait appelé Maximilien I empereur des Allemands et non des Romains, tandis que le pape lui-même ne dédaignait pas d'em-

(¹) Dès l'âge de treize ans Philippe d'Endingen est « *clericus*, » et on demande une dispense pour qu'il puisse avoir une cure.

(²) Lettre à Béroalde, 13 février 1500.

ployer ce titre. Wolf eut soin d'envelopper l'expression de sa surprise des éloges les plus flatteurs pour la vanité du professeur. Celui-ci lui répondit, avec beaucoup de courtoisie, que ce n'était qu'un *lapsus* de sa part, que d'ailleurs il était infiniment plus honorable pour Maximilien d'être qualifié d'empereur des Allemands, plutôt que des Romains, les Allemands ayant encore la vigueur et la puissance que les Romains ont depuis longtemps perdues (1).

A côté de ses études d'humanités et de droit, qui lui valurent le grade de docteur en droit canonique, Wolf fit aussi à Bologne un peu de théologie, juste assez pour se familiariser avec quelques uns des principaux Pères et docteurs de l'Eglise. Il suivit quelques leçons du chanoine Mathieu Bossio, professeur de théologie à Padoue, dont il admira l'érudition et l'éloquence. Mais la poésie et le monde classique avaient plus d'attrait pour lui; il fit la connaissance du jeune prince Pic de la Mirandole, qui avait hérité de son oncle la passion pour le platonisme; il alla à Mantoue, pour complimenter le carmélite Baptiste Spagnoli, dont la muse trop féconde excitait alors plus d'admiration que celle de Virgile lui-même.

Quoique jeune et riche, et emporté par le mouvement littéraire du siècle, Wolf avait conservé un esprit sérieux et des mœurs irréprochables. L'enthousiasme classique n'avait pas produit chez lui cette incrédulité qui chez beaucoup de savants et de prélats italiens en avait été le résultat; il était fidèle à son Eglise, bien qu'il blâmât hautement les abus dont il était témoin en Italie. Dans l'année du grand jubilé, 1500, il exprima à Mutianus Rufus, qui était beaucoup plus libre penseur que lui, sa douleur de voir tant de gens accourir à Rome, non par dévotion, mais uniquement « pour attraper des bénéfices. » Cependant il profita de l'occasion pour y aller lui-même; mais il n'y chercha ni des indulgences ni des prébendes, il ne voulut recueillir que des enseignements sur Rome ancienne. Il étudia les monuments et copia les inscriptions, dans l'intention de les publier plus tard; dans ses courses à travers les ruines, sa vie fut plusieurs fois en danger, mais son ardeur ne défaillit point.

Ce fut peu de temps après ce voyage de Rome, que Wolf revint à

(1) La lettre de Wolf est de Bologne, 13 février 1500. Elle se trouve, sous le titre : *De nomine imperatorio*, avec la réponse de Béroalde, à la suite de l'édition que fit Wolf en 1505 de la *Vie de Caton*, par Corn. Népos.

Strasbourg, emportant des notes précieuses, des livres récemment imprimés, des copies de manuscrits anciens et d'ouvrages nouveaux; outre les distiques composés en son honneur par Baptiste Mantuan, Béroalde, Polydore de Caballiati, il emporta aussi quelques dialogues qu'il avait composés lui-même pendant son séjour à Bologne. Quoiqu'empreints d'un certain pédantisme d'école, ils ne manquent ni d'élégance ni de verve, et caractérisent parfaitement la tendance de ses études. Il convient d'autant plus d'en dire un mot, qu'ils n'ont encore jamais été imprimés.

Ces dialogues sont au nombre de six; les trois premiers sont dédiés à Philippe d'Endingen, les autres à Nicolas Wurmser. Les premiers se font suite et ont pour objet l'éloge des études littéraires. Fabianus Lusianus, se promenant un jour dans les rues de Bologne, rencontre un médecin, de ses amis, qui le front sombre, le regard plein de colère, se hâte de rentrer chez lui. Fabian lui demande la cause de cette agitation. « Je veux m'armer d'un bouclier et d'une épée, répond le docteur, parcourir les rues et les places publiques et assommer le premier dialecticien que je rencontrerai. » Fabian: « Pourquoi? quelle injure as-tu soufferte des logiciens? » Là-dessus le médecin raconte qu'en sortant de l'hôpital il est entré chez un libraire voisin, que tout-à-coup il a entendu des clameurs violentes, qu'il a vu les tavernes se vider et les artisans accourir armés de piques. Effrayé, il croit que l'ennemi est devant les murs, que l'armée française descend des Alpes « pour se précipiter comme un torrent sur les plaines de l'Italie. » Mais au lieu de soldats couverts de fer, il aperçoit une troupe de dialecticiens, criant et tapageant comme des enragés. S'étant approché du groupe, un des crieurs lui lance cette formule: « Tu es un animal, et l'âne est un animal. » Le médecin, étourdi, ayant accordé ces prémisses, le dialecticien en tire la conséquence aux grands éclats de rire des assistants. Un autre s'écrie: « *Arguo tibi, o medice, quod tu es bos, quia habes culum et os, patet consequentia a superiori ad inferius.* » La colère du médecin s'enflamme, il veut se jeter sur ces grossiers faiseurs de syllogismes, mais des bourgeois interviennent et l'en empêchent. Il termine son récit à Fabian en jurant par le grand Jupiter, qu'il tuera au moins six dialecticiens. Fabian tâche de le calmer en lui citant des sentences et des exemples de l'antiquité; mais son érudition échoue contre la fureur du disciple d'Esculape. Poursuivant sa route, celui-ci, par malheur, rencontre

un philosophe. Il l'apostrophe : « Qui es-tu ? » Le philosophe : « Tu ne vois pas que je suis un philosophe ? » Le médecin : « Je vois une barbe et un manteau, mais je n'aperçois guère de philosophe ; l'habit ne fait ni le moine ni le sage, c'est à la pureté de la vie qu'on doit les reconnaître. » Il ajoute une harangue, mêlée de citations classiques, sur les mœurs dépravées des philosophes, sur le contraste entre leurs systèmes et leur vie. Le philosophe : « Mais toi qui sais tant contre la philosophie, qui es-tu, toi ? » Le médecin répond qu'il guérit les malades et fait un éloge pompeux de son art. Le philosophe n'est pas de son avis ; selon lui la médecine est la plus vile des sciences ; les médecins sont des bouchers ; leur profession ne convient pas à un homme bien né, elle doit inspirer un dégoût profond. Le susceptible docteur riposte par des injures contre les philosophes et leur vanité. A ce moment survient l'étudiant Simon Wolfgang Pulher ; il assiste à la fin de la discussion et voit encore comment elle se termine par des coups. Cette manière des deux adversaires de se prouver réciproquement la supériorité de leurs études fait sur Pulher une fâcheuse impression. Encore indécis sur le choix d'une carrière, il prend une mauvaise opinion à la fois de la médecine et de la dialectique. Il en fait part à son ami Beccadellus [1]. Celui-ci lui observe qu'il ne faut pas confondre la philosophie avec la fausse science des scolastiques : « Mets-toi en garde contre ces *philosophosilli* qui se laissent appeler maîtres, et qui ne sont que des insensés et des entêtés ; tu ferais plus facilement changer de place aux Apennins ou aux Alpes, que changer d'opinion à un *magister.* » Malgré cela Pulher persiste dans son dégoût pour la philosophie ; il veut se vouer à l'étude du droit ; elle seule, dit-il, offre des avantages réels ; le droit procure l'influence, les richesses, l'accès auprès des grands et des rois ; les maisons des juristes sont magnifiques, leurs tables sont bien garnies, leurs bourses ne sont pas couvertes de toiles d'araignées

---

(1) Selon Schœpflin (*Als. litt.*, ms.) Beccadellus était un Alsacien, du nom de Bechtel : dans quelques petites pièces de vers, ajoutées à l'édition de la *Nef des fous*, de Brant, publiée en 1428 à Bâle par Jean Bergmann d'Olpe, il se qualifie lui-même de Cimbre. Ces vers sont : une églogue adressée à Th. Wolf, ou plutôt un dialogue entre Philorhenus et Melophilax, sur l'invasion des Français en Italie et sur les espérances qu'on fondait en Allemagne sur l'empereur Maximilien ; une épigramme en l'honneur de Seb. Brant, et une en l'honneur de Bergmann d'Olpe.

mais remplies d'or. Il est vrai, répond Beccadellus, la pratique du droit rapporte plus de profit que d'autres états, mais seulement parce qu'elle est, « le plus vénal des arts. » — « On ne peut pas la comparer en excellence à la science que je cultive. » Pulher: « Laquelle est-ce ? » Beccadellus : « Les belles-lettres, *humanæ litteræ*. » Pulher : « Quelle utilité procurent-elles? y a-t-il de notre temps une race plus pauvre, plus méprisée que celle des poètes ? » Beccadellus : « Si tu ne regardes qu'au profit, va donc louer les usuriers, les jongleurs, les parasites, les gens de rien qui s'insinuent partout et qui ne reculent devant aucune bassesse, pourvu qu'ils s'enrichissent. Si l'étude des lettres ne procure pas de l'or, elle procure des jouissances qui valent beaucoup mieux. » Beccadellus le prouve au moyen d'exemples et de passages tirés des auteurs anciens. Pulher finit par se rendre et déclare choisir à son tour l'étude des lettres.

Deux des trois derniers dialogues, entre Thomas Wolf, Jodocus d'Aufsæss et Thomas Beccadellus, expriment le chagrin qu'éprouvent les amis de celui-ci en le voyant partir pour Rome; l'amitié, ses douceurs et ses peines sont l'objet de leur conversation et sont traitées non sans charme. Dans le dernier dialogue, Beccadellns console son condisciple Alexandre Mornauer qui venait de perdre un oncle [1].

Le retour de Wolf à Strasbourg coïncide avec l'origine de la Renaissance en notre ville. Un des premiers promoteurs de la littérature classique, le chanoine Pierre Schott, était déjà mort; mais Sébastien Brant, le licencié Vogler, dit Aucuparius, vicaire de la cathédrale, Mathieu Ringmann, dit Philésius, cultivaient avec ardeur la poésie latine; Jean Gallinarius, de Heidelberg, professait la grammaire et la rhétorique dans l'école du chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune. Geiler de Kaisersberg soutenait ces hommes de son autorité, et désirait comme eux qu'à Strasbourg on vît s'établir une école savante. Le prévôt et quelques membres du grand chapître se distinguaient également par leur amour des lettres. Riche et occupant une position honorée, Wolf s'associa à ce mouvement avec toute l'ardeur qu'il avait rapportée de l'Italie pour les lettres nouvelles; il ambitionna la gloire d'être un protecteur des littérateurs. Il venait d'obtenir encore deux belles prébendes, un canonicat à Saint-Pierre-le-Jeune, et la

[1] Le manuscrit de ces dialogues, écrit de la main de Wolf, se trouve à la bibliothèque de Strasbourg.

prévôté de Saint-Martin à Colmar. Sa vie était des plus agréables; il partageait son temps entre ses devoirs ecclésiastiques, des lectures, des travaux littéraires, des voyages, des chasses, le soin de ses grues et de sa basse-cour. L'hospitalité de sa maison était louée à Strasbourg comme au dehors. Quelques amis plus intimes, jeunes et brillants comme lui, augmentaient les douceurs de son existence; c'étaient les chanoines de Saint-Thomas, Nicolas Wurmser [1] et Martin de Bade [2], Philippe d'Endingen, revenu de Bologne docteur en droit, et depuis 1504 chanoine de Saint Pierre-le-Jeune, le chevalier Albert de Rathsamhausen *zum Stein*, qu'il appelait son Thésée, les avocats Sifrid Schœn et Jean Baldung, Jacques Brun, devenu chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux, et plus tard assesseur du Landvogt impérial à Haguenau [3], le doyen de Saint-Pierre-le-Jeune Laurent Hell, jurisconsulte distingué et cousin de Wolf, Jean Rudalfinger, savant en musique, auquel Wolf fit cadeau en 1505 du manuscrit de ses dialogues. Sébastien Brant, Aucuparius, Gallinarius célébraient Wolf comme le patron des muses; Geiler l'aimait comme un fils, Béatus Rhénanus et Wimpheling faisaient de lui le plus grand cas. Wolf et ses amis offraient des types de ces humanistes paisibles, heureux de jouir des beautés retrouvées de la littérature classique, mais ne prévoyant pas l'immense portée que devait avoir cette renaissance pour les progrès de l'esprit humain. Ils conservaient volontiers les traditions du moyen-âge, tout en caressant l'esprit nouveau. Ulric de Hutten disait avec eux que c'était une joie que de vivre; mais comme pour lui la vie c'était l'action et la lutte, il ajoutait que le moment n'était pas encore venu de se croiser les bras; les humanistes de Strasbourg, au contraire, voulaient unir dans un calme un peu égoïste, les délices de la contemplation et ceux de la littérature; ils s'effrayaient facilement des hardiesses des littérateurs militants leurs contemporains. Cependant ils furent troublés eux-mêmes à plusieurs reprises dans leur doux repos. Le monde marchait vite alors; ceux

---

(1) O. Luscinius lui dédia en 1515 ses *Sententiæ monostichæ variorum poetarum*. Strasb., 4°. Wurmser mourut en 1536 à Waldkirch, où il fut doyen de Sainte-Marguerite.

(2) Signa en 1525, en qualité de vice-doyen de Saint-Thomas, la protestation des chanoines devenus protestants; mort en 1532.

(3) Brun étudia en 1501 à Fribourg. Il mourut en 1535.

qui ne demandaient pas mieux que de le suivre, pourvu qu'ils pussent le faire lentement et à leur aise, étaient tantôt dépassés et raillés par d'autres plus intrépides; tantôt ils se trouvaient eux-mêmes en avant de ceux qui, ne voulant pas marcher du tout, condamnaient en bloc tous les novateurs, les pacifiques comme les audacieux. Il en résulta pour les pacifiques des tribulations singulières; Wolf et ses amis en firent plus d'une fois l'expérience. Comme il y avait des gens qui tenaient au passé avec une obstination, que révoltaient les occupations inoffensives de nos hommes de lettres, ceux-ci se virent entraînés dans des controverses assez vives; les questions sur lesquelles on se querella, étaient, il est vrai, souvent fort insignifiantes, mais à cette époque elles avaient le pouvoir de jeter les esprits dans une agitation extrême. A la louange de Wolf il faut dire qu'il y a pris une part honorable. Si parfois il a aidé à défendre des erreurs, ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre, mais à l'imperfection des connaissances historiques de son temps. Plein de respect d'ailleurs pour la piété et la droiture de Wimpheling, il se persuadait que combattre pour son ami, c'était combattre pour la vérité.

Wimpheling qui, en 1501, vint s'établir à Strasbourg au couvent de Saint-Guillaume, fut frappé de rencontrer chez les membres du magistrat et de la bourgeoisie des sympathies pour la France et une certaine froideur à l'égard de l'empire. Pour s'opposer à ces tendances, il voulut tirer parti non seulement des chroniques mais aussi des historiens classiques publiés depuis l'invention de l'imprimerie. Il écrivit son traité intitulé: *Germania* (1), dans lequel il crut pouvoir démontrer que les contrées de la rive gauche du Rhin n'avaient jamais été soumises aux Gaulois, mais qu'après avoir été occupées par les Romains, elles avaient fait partie de l'empire germanique; il accusa même Jules César d'avoir mal indiqué les limites des Gaules et d'avoir ainsi donné lieu à l'erreur qui, selon lui, avait besoin d'être réfutée. Il paraît que pour Wimpheling les Francais de son temps étaient les descendants et les successeurs directs des Gaulois d'autrefois. Son argumentation eût été facile à renverser, si l'ignorance dont il fit preuve en fait d'histoire, eût été sa seule faute à lui; mais elle était alors très-générale. Néanmoins il trouva un adversaire dans la personne du Franciscain Thomas Murner. Ce moine, savant et spirituel,

(1) Strasb., Jean Prüss, 1501, 4°.

mais plein de fougue et manquant parfois de loyauté, entreprit de combattre l'erreur de Wimpheling, on ne sait ni dans quelle intention ni au moyen de quelles preuves. Quoiqu'il en soit, quelques amis essayèrent de le détourner de son projet et de le raccommoder avec Wimpheling. Murner promit, par une lettre à Geiler, de ne pas publier son livre; il alla même, pendant le carême de 1502, faire visite à Wimpheling; il fit un bon repas avec lui, et bientôt après lui envoya son manuscrit, disant qu'il devait le brûler lui-même. Tout-à-coup on apprit que malgré cela il était publié sous le titre de *Germania nova*. Malheureusement on n'en a encore retrouvé aucun exemplaire; le magistrat fit confisquer et détruire toute l'édition. Wimpheling, irrité de la mauvaise foi de Murner, lui écrivit qu'obligé de se défendre, il le ferait de manière « à ce que tes deux oreilles te tintent et que ta figure se couvre de rouge, pour peu que tu aies conservé un reste de conscience. » (1) Le moine, ayant répliqué d'une façon plus véhémente encore, fut accablé d'épîtres, de distiques, d'épigrammes par les amis et les disciples du savant de Schlestadt. Outre la satire qu'Aucuparius joignit à la *Defensio Germaniæ* de Wimpheling, il parut contre Murner un recueil de vers de Grésémund et de Rhagius Aesticampianus et de lettes écrites par Wolf à ses amis Albert de Rathsamhausen et Martin de Bade et à Murner lui-même (2). Dans une de ces lettres, au chevalier de Rathsamhausen, alors à Bologne, Wolf reproche à Murner de perdre son temps à imaginer de ridicules amusements mnémotechniques, d'être un *asinus plumbeus*, etc. Albert de Rathsamhausen ayant exprimé du regret de voir Murner faire du déshonneur à l'ordre des Franciscains, Wolf le rassura en disant que Murner ne peut pas plus déshonorer l'ordre que Judas n'a pu déshonorer le collége des apôtres. Il n'est pas moins vif dans sa lettre à Murner lui-même; il l'accuse d'être revenu de Paris sans avoir pu y obtenir de grade universitaire, d'être un ignorant en fait de grammaire et d'histoire, de s'ériger en nouvel Erostrate et de vouloir se faire une réputation en défaisant celle d'un homme aussi éminent que Wimpheling. Il est fâcheux que le savant chanoine n'opposa pas à Murner d'autres arguments que ces invectives, peu conformes à son

---

(1) V. ces pièces dans la *Defensio Germaniæ* de Wimpheling. Frib., 1502, 4°.

(2) *In hoc libello hæc continentur : Versiculi Theod. Gresemundi*, etc. Strasb., Jean Strosack, 1502, 4°.

élégance habituelle; il eût fallu le réfuter par des preuves, et c'est ce qu'il s'abstint de faire. Après des discussions de plus en plus âpres et la publication de quelques traités de Wimpheling pour la défense de son erreur, Murner finit par se résigner à garder le silence.

Dans cette querelle confuse il n'y avait eu, à vrai dire, qu'un seul point de sérieux. Wimpheling ayant exprimé dans sa *Germania* le désir qu'on établît à Strasbourg un gymnase pour l'enseignement des lettres classiques, Wolf l'avait fortement appuyé, tandis que Murner s'y était opposé dans l'intérêt de l'école de son couvent. Or dans cette école on n'enseignait encore, au lieu d'un latin meilleur, que celui du *Græcismus* ou du *Doctrinale*, et au lieu d'une logique plus simple, la terrible dialectique du moyen-âge et l'obscure théologie de Duns Scot. Bientôt après, Wimpheling reproduisit son désir de voir fonder à Strasbourg un gymnase; ce fut à propos de la publication d'un ouvrage de Baptiste Mantuan.

En Alsace les gens de lettres faisaient en général grand cas des humanistes italiens; c'est en Italie, et surtout à Bologne, qu'on allait étudier; c'est là qu'on puisait l'enthousiasme littéraire; au commencement du seizième siècle on réimprima à Strasbourg les ouvrages des poètes, des philosophes, des canonistes italiens. Cette influence de l'Italie sur la Renaissance dans notre province n'a pas encore été assez remarquée. Wimpheling la subit sans avoir été au-delà des Alpes; elle est manifeste surtout dans les tendances littéraires des chanoines Sébastien Murrho, de Colmar, Pierre Schott et Thomas Wolf, de Strasbourg. Dès 1493 Murrho, savant en latin, en grec et en hébreu, écrivit de longs commentaires sur un poème de Baptiste Mantuan intitulé *Parthenicæ*, en l'honneur de la Sainte-Vierge et d'une vierge martyre d'Egypte; il voulait que ce livre fût introduit dans les écoles *triviales*, pour l'enseignement du latin et des règles de la poésie. En 1501 Wimpheling publia le poème et les commentaires, avec une préface à la jeunesse studieuse de l'Allemagne pour lui recommander la lecture des orateurs et des poètes, meilleurs guides, disait-il, que le *Doctrinale* ou le *Catholicon* (¹). Il sentait bien que le moyen-âge ne suffirait plus, mais au lieu d'en revenir franchement aux anciens, il voulait qu'on expliquât aussi dans les écoles des poètes modernes, surtout s'ils traitaient des sujets religieux. La même année

(¹) Strasb., Jean Schott, 1501, 4°.

il publia, dans le même intérêt pédagogique, le dialogue de Philippe Béroalde entre trois jeunes gens, dont l'un est ivrogne, l'autre paillard, le troisième joueur (1); deux années après il fit une édition des bucoliques de Baptiste Mantuan, que Wolf avait rapportés d'Italie (2). Wolf s'en félicita par une lettre fort bien tournée; dans sa réponse, Wimpheling loua les efforts des Italiens pour la restauration des lettres, et désira qu'en Allemagne, et notamment à Strasbourg, ils trouvassent de nombreux et zélés imitateurs (3). C'est à cette occasion qu'il renouvela sa demande qu'à Strasbourg on fondât un gymnase laïque; Murner, qui ne cessait de présenter ce projet comme « excessivement dangereux, » renouvela son opposition; il redoutait l'enseignement classique; selon lui, l'école des poètes profanes était pernicieuse pour la jeunesse et inutile pour les théologiens. On ferait tort sans doute au magistrat de Strasbourg en attribuant à l'influence de Murner l'ajournement de la délibération sur la demande de Wimpheling, appuyée par Geiler et par Wolf; il faut croire qu'on a eu d'autres motifs pour ne pas faire alors ce qu'on fit trente ans plus tard; car on reconnut au moins le zèle de Wimpheling en le récompensant par un don de douze florins d'or.

Wimpheling, toujours préoccupé de la gloire de l'Allemagne, et voyant qu'en France, en Angleterre, en Italie on commençait à s'occuper avec ardeur de l'histoire nationale, avait engagé Sébastien Murrho à extraire des auteurs anciens et des chroniqueurs du moyen-âge un résumé de l'histoire de l'empire. Après la mort du chanoine de Colmar, Wimpheling reçut les matériaux qu'il avait recueillis, les mit en ordre, les compléta autant que c'était alors possible, et les publia sous le titre d'*Epithoma Germanorum* (4). Il les dédia à Wolf, en reproduisant sa chimère que la rive gauche du Rhin n'a jamais fait partie des Gaules (5). Wolf le remercia de sa dédicace, disant qu'il en était tout confus, attendu que d'ordinaire on ne dédiait des ouvrages aussi remarquables qu'aux hommes les plus distingués (6).

---

(1) Strasb., Jean Prüss, 1501, 4°.
(2) Ibid., 1503, 4°,
(3) Wolf à Wimpheling, 24 février 1503. Wimpheling à Wolf, 1er mars 1503.
(4) Avec la vie de Caton, etc. Strasb., Jean Prüss, 1505, 4°.
(5) Lettre du 24 sept. 1502.
(6) Lettre du 31 déc. 1503.

Il ajouta que ce livre trouvera des adversaires, car à Strasbourg il y a beaucoup de gens, même des clercs et des religieux, qui dédaignent toute espèce de science; il y en a, dit-il, qui sont plus heureux de jouer aux dés ou aux cartes que de lire les ouvrages des Pères; il y en a qui pendant que dans l'église ils chantent les heures, sont intérieurement tourmentés de savoir ce qui se passe dans leur cuisine, si leurs fritures ou leurs rôtis sont faits selon les règles de l'art [1]. Cependant il ne paraît pas qu'au sujet de ce livre, Wimpheling ait été spécialement attaqué.

Ce dernier du reste avait quitté Strasbourg, même avant l'apparition de l'*Epitome*, pour aller donner des leçons de théologie dans l'université de Fribourg. Wolf lui témoigna noblement son admiration en lui faisant poser une inscription, qu'on voit encore aujourd'hui, dans l'église de Saint-Guillaume, près de laquelle le vénérable savant avait habité pendant quelques années une humble cellule de moine. En 1504 Wolf alla le voir à Fribourg, où quelques professeurs de mérite enseignaient le droit et la théologie. Wolf se lia surtout avec le jurisconsulte Ulric Zasius, qu'on appelait « le flambeau du droit, *juris lucerna.* » Un des frères de Wolf, Cosmas, étudiait alors à Fribourg; il avait pour condisciples plusieurs autres jeunes Alsaciens, tels que le clerc Damien Wolf, de Strasbourg, dont nous ne savons pas s'il était de la même famille, Jean Harst, de Wissembourg, chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune, Pierre et Jacques Sturm de Sturmeck, Jean Adelphus, poète et plus tard médecin à Schaffhouse, Sébastien Wurmser, depuis 1522 chanoine de Saint-Thomas et peu après prévôt de Saverne, Mathieu Zell, de Kaisersberg, un des premiers prédicateurs de la Réforme en notre ville, et habitant alors, chose singulière, la même *bourse* [2] que Jean Eck, fameux dans la suite comme un des plus ardents antagonistes de Luther. Thomas Wolf recommanda à Wimpheling son frère Cosmas et, de retour à Strasbourg, écrivit

---

[1] Voici un échantillon du style et de l'esprit caustique de Wolf: « *Magis ludo tesserario aut cartulis lusoriis delectantur quàm Hieronymi aut Cypriani scriptis. Sunt qui dum in æde sacrà horarias preces psallunt, intus et in cute torquentur quid vernula domi agat, et an piperatum egregie conditum fit, an bene salitum assabulum, an lucanicæ crassæ sint et delicatæ, an scite pisces fricti.* »

[2] La *bursa pavonis*.

à celui-ci une lettre charmante pour l'exhorter à l'étude et à une vie honnête (1).

Wimpheling dédia à Cosmas son beau traité de la Jeunesse. Vers cette même époque Wolf eut la douleur de perdre un autre de ses frères, du nom d'Amand ou d'Erasme, qui paraît avoir été un jeune homme plein de mérite. C'était un juriste, lié avec le Bavarois Vitus Amerbach, qui lui dédia ses six livres sur la philosophie naturelle. Victime d'une perfidie, Amand Wolf était tombé dans une mélancolie profonde qui avait entraîné sa mort. Les amis de Thomas s'empressèrent de le consoler; Zasius fit l'épitaphe d'Amand; Wimpheling, Aucuparius, Ringmann, Philésius, Jacques Sturm, Théodore Ulsénius, médecin et poète lauréat à Bâle, Rhagius Aesticampianus, Mutianus Rufus envoyèrent à Thomas des vers et des lettres. Selon le goût de l'époque, ils donnèrent à leurs consolations une forme mythologique assez bizarre: Amand Wolf est heureux, il n'a à craindre ni Cerbère ni Minos et Rhadamante, sa vertu ne périra point dans le Styx, il est monté dans l'Olympe où il voit sous ses pieds tous les astres. L'épître de Rufus (2) est à coup sûr la plus remarquable de ces pièces; après avoir aligné quelques sentences de Socrate, pour exhorter Wolf à une résignation philosophique, il lui raconte, pour le distraire, comment il a passé à Gotha les dernières fêtes de Noël: il a assisté, dit-il, très-révérencieusement aux « spectacles ecclésiastiques » de cette solennité; il a surtout célébré le jour de la Saint-Jean par des *dulcia pocula*, « pour se conformer à l'habitude de ceux qui, par amour pour l'évangéliste, font des bacchanales, mêlant aussi à la vrai piété des rites du paganisme. » Thomas Wolf publia toutes ces pièces à la suite du traité de l'historien Jean Garzoni, de Bologne, sur la misère humaine, dont la lecture, dit-il, lui avait été fort utile, et qu'il dédia à Geiler de Kaisersberg (3). A cette époque, toutes ses méditations portaient l'empreinte de la tristesse et du découragement; il travaillait à un traité, qu'il voulait intituler *Néron*, et qui devait passer en revue les vices, les folies, les misères des hommes. Il ne paraît pas avoir donné suite à ce projet; il s'occupa au contraire

(1) 4 déc. 1504, à la suite de l'*Adolescentia* de Wimpheling. Strasb., Jean Knoblauch, 1505, 4°.

(2) Du 30 déc. 1504. Rufus s'intitule *Antiquarius*.

(3) 12 février 1505. Strasb., Jean Grüninger, 1505, 4°.

d'une publication plus importante. Un de ses amis, Jean Botzheim, né à Sasbach de parents originaires de Schlestadt, venait de rapporter de l'Italie les vies des Césars, de Sextus Aurélius Victor et un traité de Benvenuto sur le même sujet, nouvellement imprimés par les soins de Laurent Abstémius, bibliothécaire du duc d'Urbin. Cédant aux instances d'Aucuparius et de Gallinarius, Wolf dissipa son humeur sombre et publia ces ouvrages auxquels il joignit la vie de Caton, par Cornélius Népos; il dédia le volume à son parent Laurent Hell (1). Bientôt les nouvelles attaques qui se préparaient contre Wimpheling l'arrachèrent définitivement à son abattement.

Wimpheling avait écrit son apologie pour la république chrétienne, dans laquelle il faisait l'éloge des ecclésiastiques qui, par leur piété et leur savoir, se distinguaient honorablement de ceux dont la vie était un scandale pour l'Eglise; il en avait communiqué le manuscrit à quelques amis, en les priant de le brûler après l'avoir lu, car il ne voulait pas, disait-il, s'exposer de nouveau « aux morsures de ses ennemis. » Ce fut Wolf qui empêcha la destruction du livre; pourquoi, écrivit-il à Albert de Rathsamhausen, qui était alors à l'armée impériale, pourquoi Wimpheling craindrait-il les ignorants et les malveillants? son traité doit paraitre, il est trop utile pour qu'on le laisse périr (2). Wimpheling consentit à le publier, en le faisant précéder de la lettre de Wolf au chevalier de Rathsamhausen (3). Presque dans le même temps il envoya à Wolf son livre *De integritate*, dédié à Jacques Sturm et destiné à l'exhorter à se vouer au sacerdoce et au célibat et surtout à suivre l'exemple de la conduite probe et intègre de son oncle, Pierre Schott. Wolf le publia avec une dédicace au docteur Jean Gallinarius (4). C'est ce traité, un des plus intéressants de Wimpheling, qui suscita contre lui un nouvel orage. Il y dit quelque part qu'il a remarqué que, quand on veut corriger les mœurs des mondains, en leur citant un auteur qui a fait partie d'un ordre religieux, ils se mettent à rire : qu'avons-nous à faire avec ce moine? Pour éviter cela, il voudrait qu'on en appelât de préférence à des

---

(1) 20 février 1505. Strasb., Jean Prüss, 1505, 4°. A la dernière page sont les armoiries de Wolf, un loup dans un écu d'argent.

(2) 12 juillet 1505.

(3) Pforzheim, 1506, 4°.

(4) Strasb., Jean Knoblauch, 1505, 4°.

docteurs qui n'ont pas été moines, et notamment à Saint Augustin ; il ajoute un grand éloge de ce Père. A la lecture de ce passage, les Augustins jetèrent les hauts cris : Wimpheling est un hérétique, il pervertit la doctrine, il faut l'accuser devant le pape. Le modeste savant, qui ne s'était pas attendu à ce tumulte, et qui craignait beaucoup de compromettre son orthodoxie, crut devoir publier une *déclaration apologétique* de son assertion (1) ; Wolf, plus courageux, y joignit une lettre (2) par laquelle il exhorta Wimpheling à ne pas se soucier des clameurs des moines ; la question, dit-il, est d'une mince importance pour la religion ; pour la défense du christianisme il est inutile de savoir si Saint Augustin a porté le capuchon ou non ; « qu'ils te citent devant la cour de Rome, le pape et les juges partiront d'un éclat de rire, en apprenant que chez nous les moines ont si peu de chose à faire, qu'une question de capuchon peut les occuper si fort. Sois sans crainte, tu as des amis dévoués, riches, savants, ils ne manqueront pas à la défense de ta cause. » Les Augustins exécutèrent leur menace ; Wimpheling fut cité à Rome ; au lieu d'y aller lui-même, il envoya à Jules II une excuse en vers latins (3), dans laquelle il prouva qu'il n'avait nullement eu l'intention d'attaquer la vie monastique. Le pape trouva la querelle trop ridicule pour y donner suite. Encouragé par la défaite des moines, Wimpheling devint moins réservé désormais dans ses critiques de la fausse piété et des prétentions de beaucoup de religieux et de prêtres. Toutefois il ne leur fit pas une guerre directe ; il se borna à faire imprimer des traités de docteurs célèbres, afin de montrer que les hommes les plus vénérés de l'Eglise avaient de tout temps blâmé les abus. C'était fort bien, quoique cela ne suffît pas. Pour faire de l'effet, il fallait autre chose alors que la réimpression de vieux opuscules du treizième siècle ; mais il n'était pas dans le caractère de Wimpheling de prendre les armes comme Hutten et ses compagnons. Il publia en 1507 un traité de Guillaume de Paris sur la pluralité des bénéfices, et un autre d'Albert-le-Grand, sur la nécessité de s'attacher à Dieu seul. Dans la dédicace, adressée à Jacques Sturm et au futur chancelier d'Ingolstadt, Jean Eck, il dit

(1) *Apolegetica declaratio in libellum de integritate, de eo : an S. Augustinus fuerit monachus.* S. a. et c., 4°.

(2) 30 juillet 1505.

(3) *Ad Julium* II *querulosa excusatio.* S. C. et a., 4°.

que la vraie religion ne consiste pas à se faire raser la tête et à se coiffer d'un capuchon, mais à fuir les vices, à obéir aux commandements de Dieu et à rendre à celui-ci un culte sincère, conforme aux prescriptions du Nouveau-Testament. Comme à Strasbourg les frères des différents ordres ne cessaient d'empiéter sur les droits des curés, Wolf engagea Wimpheling à ajouter à sa publication l'épître de Bonaventure aux moines mendiants, sur le respect qu'ils doivent aux prélats et aux recteurs des églises (1). Cette manière de faire de la polémique était assurément fort modérée; cela n'empêcha pas les moines d'en témoigner encore à plusieurs reprises une colère, qui devint pour les auteurs des épîtres des hommes obscurs l'occasion d'une de leurs lettres les plus spirituelles (2).

Dans l'hiver de 1505 à 1506 Wolf tomba gravement malade. Il fut souvent visité par Geiler de Kaisersberg et guéri par Nicolas Garini, prêtre italien qui était de passage à Strasbourg et qui pratiquait la médecine. Pendant sa longue convalescence, il écrivit des méditations sur quelques psaumes (3); deux jeunes gens qui demeuraient avec lui, en qualité de disciples, l'aidèrent en ce travail; c'étaient Pierre Eberbach, d'Erfurt, et Hérébord Margaritus, de Leuenbourg, venus d'Erfurt à Strasbourg pour fuir une peste. Ils mirent aussi en ordre les lettres que Wolf avait reçues de beaucoup de savants de son temps; il est à regretter que cette correspondance soit perdue; on y eût trouvé sans doute de curieux détails sur l'esprit de la Renaissance dans nos contrées et sur les occupations de nos humanistes. Quand Wimpheling publia le traité attribué à Saint Bernard sur le symbole des apôtres, Wolf y joignit son explication du psaume 33; il la dédia à Geiler, en reconnaissance des consolations que le digne prédicateur lui avait apportées pendant sa maladie (4). Ce travail est sans prétention; ce sont des méditations simples, pieuses, pratiques, entremêlées de citations d'auteurs classiques; le style est facile, par fois même

(1) Wolf à Wimpheling, 7 juin 1507. Le recueil parut à Strasbourg, Jean Knoblauch, 1507, 4°.

(2) Edit. de 1556, vol. 1, f. 85 et suiv.

(3) Dans sa préface au traité de St Bernard sur le symbole apostolique, Wimpheling dit que pendant sa maladie Wolf a aussi fait un travail sur le psaume 50. Il ne paraît pas avoir été publié.

(4) 14 juillet 1506. — Ces traités parurent à Strasbourg, Jean Knoblauch, 1506, 4°.

élégant. Dans la dédicace Wolf exprime sa joie de voir les progrès de l'ardeur littéraire parmi la jeunesse allemande; le temps ne lui paraît plus éloigné, où l'on verra le latin classique aussi honoré en Allemagne qu'en Italie. Il ne se cache pas que son petit livre sera un sujet de raillerie pour les défenseurs de la barbarie ancienne, qui s'effarouchent des publications les plus innocentes, dès qu'elles portent les traces d'un esprit meilleur; mais il déclare qu'il méprisera les critiques venant de si bas : « Quel mérite peut avoir le jugement d'hommes qui déshonorent leurs fonctions sacrées par le désordre de leur vie, et qui préfèrent aux lettres les richesses et les plaisirs mondains? » (1) Brant, Aucuparius, Henri Bébel, de Tubingue, le prêtre Jérôme Emser, alors à Strasbourg et aussi ardent dans son amour des lettres qu'il le fut plus tard dans son opposition à Luther, accompagnèrent le traité de Wolf de distiques à son éloge. Dans la lettre que Wimpheling adressa à Jacques Sturm et à Cosmas Wolf, alors chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune et de Haslach, et qu'il mit en tête du volume, il proposa Thomas en modèle à ces jeunes gens; il loua le sérieux de sa vie, son application au travail, le zèle avec lequel il étudiait les bons auteurs pour en extraire les passages les plus utiles et les plus intéressants. L'étudiant Hérébord Margaritus étant retourné en 1506 à Erfurt, apporta le volume à Spalatin, qui vivait retiré au couvent de Géorgenthal. Spalatin trouva le traité de Wolf si bien pensé et si bien écrit, qu'il le fit aussitôt réimprimer à Erfurt, avec une dédicace à Mutianus Rufus et avec les vers d'Eoban Hess, du cistercien Henri Urbanus et de lui-même (2).

Dans la même année 1506, et déjà avant l'apparition de son travail sur le psaume 33, Wolf avait publié à Strasbourg les *Propos de table sur les antiquités de l'Allemagne*, par Conrad Peutinger, secrétaire de la ville d'Augsbourg et un des pères de l'archéologie germanique (3). Peutinger y prouvait, comme l'avait fait Wimpheling, et contre ce

---

(1) « *Quod enim potest esse acutum eorum judicium, qui tametsi sacris operantur, nihilominus pro libris liberas, pro psalterio psaltriam habent, divitias prorsus omni philosophiæ præferentes, merito digni qui ab optimo quoque damneatur ?* »

(2) Spalatin à Rufus, 18 sept. 1506. — Le traité parut en 1507, 4°.

(3) *Sermones convivales de mirandis Germaniæ antiquitatibus*. Strasb., Jean Prüss, 1506, 4°.

qu'il appelait « l'erreur commune, » que la rive gauche du Rhin avait toujours fait partie de la Germanie et jamais de la Gaule. Le jurisconsulte Zasius félicita Wolf de cette publication « très-utile à l'Allemagne ; » il voulut que sa lettre, faisant l'éloge du jeune chanoine et rapportant quelques détails de sa vie, fût mise en tête de l'édition (1).

Le libraire Mathieu Schürer, l'éditeur de ce volume, y ajouta une note pour annoncer une autre publication de Wolf, auquel, dit-il, les savants sont déjà redevables de tant de services rendus aux lettres (2). Cette nouvelle publication, c'étaient les œuvres de Jean-François Pic de la Mirandole, dont Wolf venait de recevoir le manuscrit. Déjà en 1504 Jérôme Emser, qui se trouvait à Strasbourg avec le légat cardinal Raymond, dont il était le secrétaire, avait publié chez Jean Prüss les œuvres de Jean Pic de la Mirandole, l'aîné, d'après un exemplaire de l'édition de Bologne de 1496, que Wolf avait rapporté d'Italie (3). Wolf, passionné pour les spéculations de ces hommes remarquables, avait écrit aussi au neveu de l'auteur des neuf cents thèses *de omni re scibili*, pour recevoir de lui ses propres traités philosophiques. Pic les lui envoya en novembre 1505, par Philésius qui retournait à Strasbourg après avoir fait son tour d'Italie (4). Mais comme l'édition tardait à paraître, à cause de la maladie de Wolf et de l'ampleur du volume, Pic s'adressa à Peutinger pour qu'il pressât leur ami commun; le prince italien, impatient de se voir imprimé au-delà des Alpes, se plaignit de la lenteur des Allemands, auxquels il faut plus de temps pour publier un livre « qu'à un éléphant pour mettre au monde ses petits. » (5) Enfin, en 1507, une partie des œuvres de ce « maître de toute encyclopédie, » comme on l'appelait à Strasbourg, parut, « sous les auspices de Wolf » et, selon l'expression de Schürer qui en avait corrigé les épreuves, « en l'honneur de

---

(1) Cette lettre se trouve aussi dans le recueil des lettres de Zasius, publié par Riegger, Ulm, 1774, p. 388 ; — et chez Schard, *Scriptores rerum german.*, Jéna, 1682, fol., T. I.

(2) Dans une note ajoutée à l'*Exposition du psaume* 33, Schürer dit que Pic paraîtra dans dix-huit jours.

(3) Avec une courte préface de Wimpheling, 21 mars 1504.

(4) Pic à Wolf, de Carpi, 24 nov. 1505. Dans ses *Epistolæ*, Strasbourg, Jean Grüninger, 1509, fol., lib. IV.

(5) « *Jam peperisset elephas.* » 15 août 1506, de Mantoue. L. c,

l'Allemagne et pour le perpétuel ornement de la ville de Strasbourg. »([1]) Lors du séjour qu'en cette année l'empereur Maximilien I fit en nos murs, Wolf lui présenta un exemplaire de cette édition ; l'empereur le reçut gracieusement et dit à Wolf combien il aimait les lettres et ceux qui les cultivaient.

Après avoir écrit une courte préface pour les commentaires du professeur de Tubingue, Conrad Summenhart, sur la somme physique d'Albert-le-Grand, que publiait alors à Haguenau ([2]) Jean César, recteur de l'Université de Fribourg, Wolf reprit ses travaux sur les psaumes. Geiler et Wimpheling l'avaient plusieurs fois exhorté à renoncer tout-à-fait au droit, pour ne plus s'occuper que de théologie. Au commencement de 1508 il fit imprimer une exposition du psaume qui dans la Vulgate est le quatorzième ([3]). Il le choisit, dit-il, parce que c'est un sommaire enseignant en quoi consiste le royaume des cieux et comment on peut y parvenir. Ce sont encore des explications morales, parfois édifiantes, dans le genre des *Moralia* des Pères, pleines de citations tirées d'auteurs sacrés et profanes, mais cette fois plus riches en digressions que les méditations sur le psaume 33. Non seulement Wolf y attaque Murner et se raille des Dominicains de Berne qui, pour combattre la doctrine de l'immaculée conception, exécutaient de faux miracles ; mais il traite aussi des questions de droit, il s'étend sur les différentes espèces de serments, sur l'usure, sur les contrats, il profite du verset 5, où il est dit : « *et munera super innocentem non accepit,* » pour faire l'éloge de la justice et de la loyauté de l'empereur Maximilien et pour le défendre contre quelques passages d'un discours que l'évêque de Lodève, Guillaume Briçonnet, avait prononcé en octobre 1507 à Rome en faveur du roi de France. On voit d'après cela qu'on peut lire le travail de Wolf, sans apprendre au clair comment on parvient au royaume des cieux. Sébastien Brant, Aucuparius, Gervaise Sopher, de Brisac ([4]), l'accompagnèrent néanmoins de vers flatteurs. Wolf le dédia au duc Jean de Bavière qui,

---

([1]) Strasb., Jean Knoblauch, 1507, fol. — En 1509 le reste des traités de Pic parut chez Jean Grüninger, corrigé par Adelphus.

([2]) Chez Henri Pran, 1507, 4°, avec une postface de Capiton.

([3]) *In Psalmum Domine quis habitabit in tabernaculo tuo.* Strasbourg, Jean Grüninger, 1508, 4°.

([4]) Successivement maître d'école à Offenbourg, fiscal de l'évêque de Strasbourg, protestant et receveur du chapitre de Saint-Thomas; mort en 1556.

dit-il, est son protecteur comme il avait été celui de son frère Amand (1).

La dernière publication que nous connaissions de Wolf est une série de petits traités de philosophes et de Pères grecs, traduits en latin par des savants italiens. Ce recueil devait être, selon lui, un résumé de philosophie pratique; Béatus Arnoaldus, de Schlestadt, qui y ajouta des vers latins, le recommanda comme un guide infaillible à tous ceux qui désirent se rendre utiles au prochain et en dominant leurs passions, se procurer le calme de l'âme. Le choix des pièces est assez curieux: à côté du manuel d'Epictète et de la table de Cébès, se trouvent entre autres un traité de Saint Athanase sur les psaumes et l'épitre de Basile-le-Grand à Grégoire de Nazianze sur la vie solitaire (2).

Des publications de ce genre étaient louables sans doute; elles témoignent du désir sincère de Wolf de contribuer, non seulement à la propagation des lettres, mais aussi à l'amélioration des mœurs de la jeunesse d'alors. Cependant il est des travaux qui, si Wolf les avait achevés ou s'ils étaient parvenus jusqu'à nous, eussent encore mieux fait comprendre à la postérité ce qu'il y avait de vraiment solide dans cet esprit actif et curieux de tout connaître. Jaloux de l'honneur de sa patrie, Wolf entreprit en 1508 de recueillir des éphémérides sur l'histoire de la ville de Strasbourg; ce travail malheureusement ne tarda pas à être interrompu par la mort. Ses notes sur les antiquités de Rome, qu'il n'avait pas achevé de mettre en ordre, furent copiées en 1515 par son ami Boniface Amerbach, de Bâle; le manuscrit exista longtemps à la bibliothèque de cette ville, orné des armoiries de Wolf; aujourd'hui on dit qu'il ne se retrouve plus (3).

C. Schmidt,
Professeur à la faculté de théologie et au séminaire protestant de Strasbourg.

(La fin à la prochaine livraison.)

(1) 14 avril 1508.

(2) *Athanasii in Psalmos opusculum*, traduit par Ange Politien; — *Epicteti enchiridion*, trad. par le même; — *Basiliioratis de invidià*, trad. par Nicolas Pérotti — *Plutarchus de odio et invidià*, trad. par? — *Cebetis tabula*, trad. par Louis Odaxius, de Padoue; — *Basilii epistola ad Greg. Naz. vita solitarià*, trad. par François Philelphe. Wolf dédia ce recueil à Jacques Schmidhuser, prêtre à Strasbourg, 15 mai 1508. Strasb., Math. Schürer, 1508, 4°.

(3) « *Collectanea in quibus varia antiquitatis monumenta conscripserat.* » Voir Schœpflin, *Als. litt.*, ms.

NOTICE

SUR JEAN KNEBEL

ET LA CHRONIQUE.

La chronique de *Jean Knebel*, conservée à la bibliothèque de l'université de Bâle, se composait jadis de trois volumes, petit in-4°, dont il ne reste plus que les deux derniers ; elle est écrite sur papier, et, à l'exception de quelques pages, toute entière de la main de l'auteur. On ne sait que très-peu sur la personne de celui-ci ; il vécut dans la seconde moitié du quinzième siècle, et fut à la fois chapelain de la chapelle de Sainte-Catherine, annexée au chœur de la cathédrale de Bâle, (1) et chanoine de Lutenbach dans la Haute-Alsace (2); quelques particularités peu importantes de sa vie, ont été insérées par lui-même dans sa chronique.

Ce qui reste de celle-ci comprend les années 1473 à 1479. Elle est une espèce de journal, où Knebel a inséré, jour par jour, tantôt en latin, tantôt en allemand, tant ce qu'il apprenait de ses amis, que ce qu'il voyait de ses propres yeux. Les entreprises de Charles-le-Téméraire, les ligues faites contre lui par les Suisses, les seigneurs et les cités d'Alsace, le duc de Lorraine etc., les grandes batailles qui lui furent livrées, et enfin sa chûte à Nancy, tous ces événements qui formaient alors les principaux sujets dont s'occupait l'attention publique, sont rapportés et décrits dans ces annales intéressantes. Habitant d'une ville qui prenait une part des plus actives à la grande lutte contre le duc de Bourgogne et qui était constamment menacée de sa colère, Knebel suivait avec une vive curiosité toutes les phases de ce drame ; il tâchait de recueillir les mille bruits souvent contradictoires qui circulaient dans le pays ; il interrogeait avidement les personnes qui étaient en état d'avoir des nouvelles ; il questionnait les voyageurs,

---

(1) *Cappellanus cappellæ S. Katherinæ in curia domini Bertholdi de Phirreto, quondam episcopi Basiliensis e annexæ choro Basiliensia.* Vol. II, fol. 186a.

(2) Vol. II., fol. 192a. — En 1478 il fait sa résidence à Lutenbach. II, f. 133a.

les marchands, les messagers, les soldats; dans les localités où se passaient les principaux évènements, il avait des correspondants pas moins attentifs que lui-même, comme p. ex. Jean de Durlach, docteur en droit canon de l'université de Bâle, pronotaire à Brisac, et ensuite conseiller du duc Sigismond d'Autriche; Jean Guldin, vicaire de l'église de Strasbourg; Jean Rudolphe Ellhart de Strasbourg, commandeur de la maison des chevaliers teutoniques à Mulhouse, etc. De cette maniére il lui a été possible de recueillir une foule de détails qui ne se trouvent nulle part ailleurs; très-souvent il a inséré dans son journal soit des lettres, soit des rapports de témoins oculaires, dont ordinairement il nomme les noms; toutefois, comme en ce temps de confusion, le pays était plein de bruits qui étaient maintes fois faux, mais dont l'agitation et l'anxiété des esprits expliquent suffisamment l'origine, Knebel a aussi rapporté çà et là des nouvelles inexactes; lui-même, après avoir été mieux informé, les biffe quelquefois, en écrivant en marge: « *non est verum, quia posta comperi aliam relationem.* » (1)

De plus, il n'est pas simple narrateur des faits, spectateur impassible des événements; partout en ses récits se réfléchit l'esprit qui animait les provinces les plus voisines de Bâle; à chaque page il nous fait part de l'impression que les hommes et les choses faisaient sur lui-même ainsi que sur ses contemporains; il rapporte tour à tour les craintes et les espérances, les terreurs et les joies des peuples: de sorte que sa chronique, malgré son décousu, est un tableau fidèle et animé de l'opinion des populations dans les contrées qui souffraient le plus sous la tyrannie du duc de Bourgogne et de ses officiers. Knebel partage l'exaspération générale contre Charles-le-Téméraire; écho des passions populaires, il donne à ce prince redouté les épithètes les plus injurieuses: il l'appelle hérétique, turc, fou, taureau, rhinocéros, etc.; il insère des vers allemands et latins contre lui et contre son bailli dans la Haute-Alsace, Pierre de Hagenbach; les uns de ces vers, qui furent faits du vivant de Charles-le-Téméraire, respirent la haine et la vengeance; les autres, composés après sa défaite et sa mort à Nancy, témoignent de l'allégresse que cette nouvelle répandit dans nos provinces; ils sont tous infiniment curieux. (2)

---

(1) Par exemple vol. I. fol. 4a.

(2) Vol. I, fol. 187a; II, fol. 90a, 93a.

Ce qui en outre donne à la chronique de Knebel un prix particulier, c'est le grand nombre de documents dont elle nous a conservé des copies; par sa position Knebel était à même de recevoir communication des pièces officielles les plus importantes ; il parait même qu'il fut lui-même employé quelquefois dans les négociations. Ces circonstances lui ont permis de recueillir un nombre assez considérable de lettres adressées aux magistrats de Bâle, de Strasbourg, etc., de documents relatifs aux ligues entre les confédérés contre le duc de Bourgogne, de traités d'alliance, de rapports officiels sur les événements du siège de Neuss et des batailles de Granson, de Morat, de Nancy, etc. Plusieurs lettres de Charles-le-Téméraire ainsi que du roi de France se trouvent parmi ces documents, qui du reste ne sont pas tous inédits.

Tous ces rapports et documents sont entremêlés d'anecdotes locales, d'aucune importance majeure; de notices sur les variations de la température, sur le prix des grains, des poissons, des poules ; de quelques détails relatifs à sa propre personne, comme par exemple qu'il a été l'ami de plusieurs dignitaires ecclésiastiques [1] ; que le 4 novembre 1475 mourut sa mère Elisabeth [2]; qu'en 1475, « voulant se donner du bon temps, » il passa quatre semaines aux eaux de Bade en Argovie, avec sa servante et son domestique, et qu'il y vécut parfaitement et en bonne et joyeuse compagnie, pour une dépense de dix florins [3] ; que la même année décéda sa caniche, que lui et sa servante avaient eue pendant vingt-deux ans et deux mois [4]; qu'en 1476 il fit un voyage d'affaires à Strasbourg [5] ; qu'enfin il célébra au maître-autel de la cathédrale de Bâle la messe en actions de grâces,

---

(1) Par exemple du docteur Pierre d'Andelo, prévôt de Saint-Michel à Lutenbach, chanoine à Colmar, et vice-chancelier de l'Université de Bâle ; d'André Schmitt, de Strasbourg, commandeur de la maison de l'ordre teutonique à Bâle ; de Nicolas, évêque de Tripoli, suffragant de l'évêque de Bâle ; de Burckard Hanfstengel, vicaire du même évêque ; du docteur Guillaume Textoris, d'Aix-la-Chapelle, chanoine et prédicateur de l'église cathédrale de Bâle, etc.

(2) Vol. I, fol. 57a.

(3) Vol. I, fol. 172b : « ....*volens facere bonum tempus*.... »

(4) Vol. I, fol. 215a.

(5) Vol. II, fol. 26a.

à l'occasion de la défaite du duc de Bourgogne à Nancy ([1]) ; à en juger d'après un de ses passages, il avait aussi fait, antérieurement à l'époque qu'il décrit, le voyage de Rome ([2]). On excuse volontiers le ridicule de plusieurs de ces minuties, quand on songe que Knebel n'a pas voulu écrire une histoire ; son but, comme nous l'avons dit, n'a été que de faire un journal, que très-probablement il n'avait nulle intention de livrer à la publicité. Ce qui paraît plus bizarre que ces particularités sur sa vie, c'est son extrême crédulité ; c'est ainsi qu'il raconte, non sans un certain effroi, qu'à Bâle, en 1474, un coq, auquel on imputait d'avoir pondu un œuf, fut décapité et puis brûlé en présence d'une grande foule ([3]) ; et qu'en 1478 plus de quatre mille chats se livrèrent dans la Bourgogne un combat acharné ([4]). Quant à sa croyance à l'astrologie, il la partage également avec son siècle ; dans les années malheureuses et agitées dont il écrit l'histoire, on était encore bien plus accessible à toutes ces croyances que dans des temps plus calmes, et l'imagination préoccupée voyait en tout des signes de funeste augure ; aussi Knebel rapporte-t-il fréquemment des bruits sinistres qui couraient sur des météores, des comètes, des prédictions, etc. ([5]). Nous devons du reste à cette superstition de notre chroniqueur, la conservation de deux pièces assez remarquables : l'une est la pronostication de l'année 1478, adressée à l'empereur Frédéric par Tilman de Ratisbonne, docteur ès-arts et en médecine de l'Université d'Erfurt ; l'autre est une pronostication semblable, pour l'année 1479, faite par Jérôme de Manfredis, docteur ès-arts de Bologne. ([6]) Toutefois cette crédulité de Knebel ne l'empêchait pas de s'exprimer, en plusieurs occasions, avec énergie sur les abus de l'Eglise. Il se plaignait, avec une franchise qui n'a rien de suspect, de la simonie qui se commettait à la cour de Rome, du trafic des

---

([1]) Vol. II, fol. 76[a] ; il ajoute qu'il chanta cette messe « *lætius quam unquam feci.* »

([2]) Vol. I, fol. 216[b].

([3]) Vol. I, fol. 47[a].

([4]) Vol. II, fol. 152[a] ; il appelle cela un *mirabile factum*, et il ajoute : « *quid hoc novi prætendat, Deus scit ; timeo quod nihil boni.*

([5]) Vol. II, fol. 163[b] ; il donne le dessin d'une comète, dont la queue, rouge de sang, renferme des figures de faulx meurtrières.

([6]) Vol. II, fol. 121[b] ; 195[b].

dignités ecclésiastiques [1], de la vie dissolue de beaucoup de prêtres et de prélats [2]; et ces jugements sont d'autant plus significatifs, que celui qui les portait, était fidèlement attaché à son Eglise.

Peu de temps avant sa mort, Knebel fit cadeau de son manuscrit à un de ses amis, qui le transmit à son fils le docteur Sébastien Henricpetri. Quelques auteurs, notamment Urstisius [3], attribuent la chronique de Knebel à Nicolas Gerung de Blauenstein, chapelain de la cathédrale de Bâle; nous ignorons pourquoi. Aujourd'hui elle fait partie de la bibliothèque de Bâle, dont l'honorable administration nous l'a communiquée avec un empressement qui mérite tous les éloges. Nous n'en avons extrait que ce qui a pu convenir à notre but spécial, laissant à d'autres le soin et l'honneur de la publier en entier; cette publication serait vivement à désirer; elle jetterait une lumière nouvelle sur l'histoire du duc de Bourgogne et de la résistance opposée à ses entreprises. Nos extraits se rapportent d'abord à l'histoire de Pierre de Hagenbach, de ses cruautés exercées en Alsace et de son procès à Brisac; ensuite à la part prise par les villes et seigneurs alsaciens aux expéditions contre Charles-le-Téméraire, et enfin à quelques faits particuliers arrivés dans notre province. Nous avons conservé à Knebel son orthographe ainsi que les négligences de son style; ce n'est qu'à l'égard de quelques fautes trop grossières, que nous avons cru pouvoir nous permettre des corrections.

A. W. Strobel.

---

(1) Dans son manuscrit sur la cathédrale de Bâle, fol. 407b.

(2) Vol. I, fol. 246b: « 1476. *Dominus de Ysenburg, electus maguntinus obtinuit pallium pro quo solvit prope viginti duo milia flor; ecce, sine symonia! Ego vidi registrum cameræ apostolicæ ubi solum ponuntur decem milia, et a tempore dissolutionis concilii Bas. jam ascendit taxa* xij *millia flor., et bene, quia maguntinus et alii electores nolebant salutaria sacri Bas. concilii decreta acceptare, et destruxerunt se et suos posteros et totam Alamanniam.* »

(3) Par exemple vol. I, fol. 25a; 26a. — vol. II, fol. 155a.

BIBLIOGRAPHIE.

Chronik des Kaplans Iohanes Knebel aus der Zeit des Burgunder-kriegs. — *Erste Abtheilung 1473-1475. Zweite Abth. 1476-1479.— Basel 1851-1855 in der Bahnmaier'schen Buchandlung. — Chronique du chapelain Jean Knebel, du temps des guerres de Bourgogne.* 1re partie 1473-1475. 2e partie 1476-1479. — Bâle 1851-1855. — Librairie de Bahnmaier. — 8° de VIII-218 — IV-237 pages. — Prix 5 fr. 50.

Lorsque Strobel rassemblait les matériaux de son *Histoire d'Alsace* et de sa collaboration au *codex diplomaticus*, il passa quelque temps à la bibliothèque de Bâle pour y prendre connaissance des richesses qu'elle referme sur notre passé. Parmi les choses qui ont le plus particulièrement sollicité son attention, se trouve la chronique de Knebel. Il y découvrit, noyées dans une multitude de faits étrangers à la science, d'inestimables ressources pour l'histoire d'une partie des luttes du quinzième siècle dans notre pays; il les dégagea patiemment du cahos où elles étaient enfouies, annota ses extraits et les fit précéder d'une notice sur Knebel et sa chronique.

Quel usage Strobel comptait faire de ce travail, c'est ce que nous ne pouvons préciser. A en juger par la forme qu'il lui a donnée, on peut croire qu'il eut un instant l'intention de lui faire place dans le *Codex diplomaticus;* mais cette intention ne se réalisa point et lorsque parut la deuxième partie du premier volume, Knebel en était chronologiquement exclu, car le document qui la termine nous conduit aux premières années du seizième siècle. Si Strobel, ce qui n'est guère admissible, n'eut sous les yeux le manuscrit de Knebel qu'après la publication dont s'agit, nous serions autorisé à dire qu'alors il l'a élaboré en vue d'une publication spéciale. Quoiqu'il en soit, le travail de notre compatriote ne vit point le jour, et Knebel continua à n'être connu du monde littéraire que par les emprunts que lui ont faits quelques-uns de nos historiens d'Alsace, du pays de Bade et de la Suisse.

Le projet que Strobel avait conçu, M. le professeur Buxtorf-Falkeisen l'a réalisé. En même temps que ce dernier donnait ses soins à l'édition de Knebel, le hasard plaçait entre nos mains les extraits annotés de Strobel et sa notice. L'œuvre de M. Buxtorf-Falkeisen étant aujourd'hui un fait accompli, le travail de notre auteur alsacien, à part toutefois ses annotations, devient sans objet. Mais il n'en est pas de même de sa notice: nous avons voulu lui donner la publicité posthume qu'elle mérite à plus d'un titre, lui conserver son individualité et fournir, par là, au lecteur l'occasion de faire sérieuse connaissance avec le chroniqueur qu'une patriotique initiative vient de tirer de l'oubli. Attirer l'attention sur l'œuvre de M. Buxtorf-Falkeisen, au moyen du jugement impartial que Strobel a porté sur le sujet, c'est assurément la voie la plus avantageuse que nous avions à choisir.

L'édition de M. Buxtorf-Falkeisen a, sur celle que Strobel avait préparée, un avantage marquant. Elle contient la relation d'un assez grand nombre de faits que celui-ci a négligés, notamment pour ce qui a rapport à l'histoire de la ville de Bâle; mais elle lui est inférieure quant aux exigences de la science. M. Buxtorf-Falkeisen a traduit en langue allemande le texte de la chronique dont la majeure partie est écrite en latin. Nous reconnaissons volontiers que la traduction est en général judicieuse et exacte; mais lorsqu'il s'agit de sources historiques, si l'on juge utile de les transcrire dans une langue vivante, on ne peut guère se dispenser de mettre en regard le texte original. Les personnes qui les consultent ont une répugnance légitime à accepter sans contrôle un sens qui peut ne pas être toujours irréprochable. Strobel le comprenait ainsi, car ses extraits portent les traces d'un respect scrupuleux de la source d'où il les a tirés. Cette critique librement exprimée, nous n'acceptons pas moins comme un service rendu aux lettres la publication faite chez nos voisins.

Bulletin du bibliophile belge, publié sous la direction de M. Aug. Scheller, bibliothécaire du Roi. 2e série, tome II. Un vol. in-8° d'environ 500 pages. Bruxelles, 1855, librairie de F. Heussner, place Sainte-Gudule. Prix : 12 francs.

Cette publication s'adresse aux personnes qui font de la bibliographie une étude particulière; mais on se tromperait fort si l'on pensait

que ses travaux fussent dépourvus d'attrait pour les esprits voués à d'autres études, étrangers à ce genre d'érudition. La bibliographie touche à toutes les branches des connaissances humaines; elle apprend à aimer et à honorer le livre que l'on connaît; elle fait que l'on s'y attache surtout lorsqu'à l'étude de livre en lui-même vient se joindre l'appréciation historique de son influence sur les idées, de son succès ou de ses revers. Si mince qu'il soit, chaque livre est un anneau de la chaîne qui relie entr'elles les conquêtes de l'esprit humain. Il n'en est aucun qui n'ait ses amis, ses fidèles disciples; la mère de famille réserve son attachement pour ceux auxquels se reporte le souvenir des événements de sa vie; les jeunes gens chérissent ceux qui sont les témoins des travaux et des triomphes de l'enfance; l'homme-fait estime celui qui a dirigé ses premiers pas dans la vie, ceux qui règlent sa conduite, ornent son esprit; le savant vénère ceux qui l'ont introduit dans le domaine de la science, l'y maintiennent et l'y font avancer; le philosophe ceux qui ont élevé son intelligence dans les régions de la morale, le théologien ceux qui lui apprennent à discourir des choses sacrées; le laboureur aime ceux qui lui enseignent son art, l'industriel ceux qui sont utiles au génie de l'application. Jetez dans ces affections diverses un grain de savoir historique et vous aurez conquis à l'amour du livre tous ceux qui savent lire et penser, vous en aurez fait de vrais bibliophiles dans la bonne acception du mot.

Sous le rapport de la science proprement dite, le *Bulletin* est digne de l'intérêt qu'une brillante collaboration lui porte et que des relations étendues lui témoignent. Sur le vaste champ de la bibliographie, cette publication est de tous les pays, de toutes les nations; tous y feront de précieuses connaissances, y recueilleront d'utiles enseignements. Alsaciens, ses travaux nous intéressent à un degré tout particulier, car l'histoire des livres a son point de départ à l'origine de l'imprimerie; et si Mayence a la gloire d'avoir donné le jour à l'inventeur, Strasbourg n'en restera pas moins, malgré des prétentions contraires, le lieu où fut allumé le flambeau de l'émancipation. Eh bien! ce fait que l'on croyait désormais hors de conteste est remis en question par la Hollande; c'est le *Bulletin* qui nous l'apprend. Les défenseurs de Laurent Coster, dit l'auteur de la notice, ont continué à entasser les suppositions, et les nombreuses recherches faites par eux dans les archives n'ont pas abouti à transformer le roman en

histoire. La question historique a été par eux changée, transfigurée en question hollandaise, et avant d'avoir conquis l'opinion, avant d'avoir démontré l'existence d'un Laurent Coster en chair et en os, ils s'apprêtent aujourd'hui à couler le mythe en bronze et à placer, pour la seconde fois, sur la place publique, au moyen d'une souscription nationale, une effigie authentiquée d'un grand homme incertain. En attendant que de nouveaux documents surgissent pour rendre la cause de Harlem victorieuse, le savant collaborateur du *Bibliophile belge* persiste à croire qu'il ne sera pas facile d'infirmer les témoignages historiques et de réduire au silence cette masse imposante de preuves contemporaines que l'érudition est parvenue à accumuler et qui parlent haut et fort pour Gutenberg. Mais, ajoute-t-il, ce n'est pas l'étude des seuls documents historiques qui pourra jamais décider la grande question de l'origine de l'imprimerie; les témoignages des auteurs, contemporains ou non, ont besoin d'être contrôlés comme toute autre assertion humaine. Il faut, comme l'a depuis longtemps proclamé l'homme le plus compétent de notre époque, M. A. Firmin Didot, procéder à un examen comparatif et simultané de tous les monuments existants de l'imprimerie primitive, il faut assembler au plus tôt le grand concile œcuménique de l'imprimerie, réunir les juges et les pièces du procès. En conséquence, il convie les hommes les plus compétents de tous les pays en cette matière, à une réunion préparatoire qui aurait lieu à Bruxelles, ville neutre. Le comice formulerait le programme des questions spéciales à traiter, spécifierait les monuments primitifs et les livres indispensables pour l'examen et la discussion ; dans son manifeste il fixerait à l'année suivante l'ouverture du concile afin que chaque champion eut le temps de préparer ses armes pour lutter dans un tournoi aussi solennel.

La question soulevée par nos confrères de la Belgique est, on le voit, tout alsacienne. Nous lui devions d'en reproduire les échos et si la proposition a des suites, la *Revue* en instruira ses lecteurs.

Des efforts qui tendent à consolider les liens qui rattachent, par idées, les générations vivantes aux générations qui ne sont plus, sont assurément chose louable, et telle est, à notre point de vue, la principale utilité du recueil que nous nous faisons un devoir d'annoncer.

DIEU. *Hymne du poète russe Derjavine.* Notice sur quinze traductions françaises. Une brochure in-8° de 78 pages. Leipzig chez Brockhaus — mai 1855.

Cet opuscule est dû à la plume correcte, aux recherches patientes et consciencieuses, au patriotisme élevé et au jugement droit de M. Serge Poltoratzky, notre gracieux collaborateur. Derjavine est, dit un auteur français, le prince des poètes russes et M. Poltoratzky nous apprend que son ode intitulée *Dieu* est considérée à juste titre comme un chef-d'œuvre lyrique. Ce jugement est partagé par tous les étrangers à qui la langue et les lettres russes sont familières ; l'ode de Derjavine a été, en effet, traduite dans toutes les langues, en prose et en vers ; pour qu'il en soit ainsi il faut bien que cette inspiration du poète ait séduit les intelligences comme un diamant séduit la vue et se fait remarquer, par la seule vertu de ses qualités, au milieu de joyaux moins précieux ; et disons-le de suite l'idée qu'en donnent les traductions les plus heureuses justifie les hommages que la littérature française rend au poète du Nord.

Placé par sa naissance et son éducation au rang de la bonne société russe, M. Poltoratzky peut se livrer sans entraves à la satisfaction de ses goûts pour les lettres. Quoique venu après plusieurs de ses compatriotes, dit la *France littéraire*, [1] possesseurs de trés-remarquables bibliothèques, M. S. Poltoratzky a fini par les surpasser en richesses littéraires, surtout en celles qui ont la Russie pour sujet. « A Avtchourino, [2] sur l'Oka, à 12 verstes (kil.) de Kalouga, s'élève une comfortable habitation, dans laquelle un amateur plein de goût et heureusement favorisé par la fortune a ménagé à ses livres un élégant sanctuaire. Huit salles spacieuses et bien décorées renferment une collection de tout ce qui concerne la littérature russe et la Russie en général, quantité de journaux, d'ouvrages bibliographiques et de ces curiosités qui, malgré leur mince volume, attirent d'abord l'attention des connaisseurs. » Là, ajoute M. Quérard, dans cette riche collection, se coudoient les auteurs classiques de tous les lieux et de tous les temps ; plus loin des spécialités de morale et de droit

---

(1) *Notice sur M. Serge Poltoratzky*, tome XI, par J. M. QUÉRARD.

(2) Baron F. de Reiffenberg, *Bulletin du bibliophile belge*, T. IV, 1847, p. 42.

civil ; ici, dans un espace plus considérable, tout ce qui a été écrit sur la Russie, son sol, son histoire et ses célébrités de tous les genres. C'est réellement là la partie complète et précieuse de la bibliothèque de M. S. Poltoratzky : celle qui excite le plus son intérêt et qui lui a imposé le plus de sacrifices.

D'abondantes moissons doivent compenser les peines que donne l'exécution d'un système aussi complet et l'on comprend le besoin qu'éprouve le bibliophile d'alléger çà et là ses cartons par quelques fragments détachés. La notice sur les traductions françaises de l'hymne de Derjavine est un de ces fragments. Le travail du bibliographe est un modèle d'exactitude et de sobriété ; son jugement sur le mérite des traductions un exemple parfait de rectitude et d'impartialité.

J. Liblin,
Directeur de la *Revue*.

NOTICES

SUR LES HUMANISTES STRASBOURGEOIS.

THOMAS WOLF.

Suite et fin. (*)

Wolf, comme on l'a vu, était en relation avec plusieurs des principaux humanistes de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suisse. Ils louaient à l'envi tantôt sa science, tantôt l'affabilité de ses manières et les charmes de sa conversation. Jérôme Emser le qualifia de « prêtre des Muses, surpassant en éloquence cicéronienne tous les Allemands de son temps; » (1) François Pic de la Mirandole et Peutinger vinrent un jour le voir à Strasbourg, il les reçut avec une splendide hospitalité, dont ils gardèrent le souvenir le plus agréable. En 1508 Jean Kierher, de Schlestadt, alors à Spire, un des savants que redoutaient les *hommes obscurs* et qu'Erasme comptait parmi les illustrations littéraires de l'Alsace, lui dédia son édition des *Propos de table* de l'Italien François Philelphe (2); ces dialogues, qui traitent de l'origine et des progrès des différentes sciences, et dont l'érudition est tempérée par l'agrément du langage et une certaine finesse d'esprit, devaient dis-

(*) Voir la livraison d'octobre, page 447.

(1) Préface à son édition de Pic de la Mirandole.

(2) *Conviviorum libri duo* (écrits en 1442). Spire, Conrad Hist, 1508, 4°. Kierher trouva le manuscrit dans la bibliothèque de Thomas Truchsess, écolâtre du chapitre de Spire et ami de Wolf.

traire Wolf de ses études plus sérieuses. Dans la même année, le professeur et poète lauréat Henri Bébel, de Tubingue, qui, tout facétieux qu'il était, était un des plus intrépides champions de la Renaissance, lui adressa son poème contre les détracteurs des poètes (1), en le louant de s'être élevé au-dessus de cette « plèbe vulgaire » qui veut que les théologiens fuient la poésie comme la peste, et en exprimant l'espoir qu'il aidera à défendre les arts libéraux contre la cohorte des *grammatistes* et des dialecticiens scolastiques. Dans une lettre écrite vers le même temps à Wolf, Bébel lui raconta d'une manière fort plaisante un entretien qu'il avait eu avec un moine (2). Les Augustins ayant tenu à Tubingue un chapitre général, Bébel, qui était professeur d'éloquence et de poésie, fut chargé par l'Université de faire un discours solennel. La harangue finie, un des frères accosta l'orateur, lui parla avec éloge de la poésie, mais ajouta qu'une chose lui déplaisait fort, savoir que les savants modernes en reviennent aux auteurs païens, au lieu de s'en tenir à la langue des théologiens, des Pères et de l'Ecriture; celle-ci surtout (il voulait parler de la Vulgate) doit servir de modèle, car elle est inspirée du Saint-Esprit, et le Saint-Esprit n'est pas lié aux règles du Donat. Bébel, lui observa que ce serait un singulier privilége pour les théologiens, s'ils devaient avoir le droit de parler un langage barbare; la grammaire ne peut pas nuire à la religion, car avant tout il faut parler correctement et de manière à se faire comprendre. Il soutint que si le latin des scolastiques et de leurs défenseurs ressemblait à celui des Pères, il ne s'en plaindrait pas, les Pères ayant encore été plus près du bon style, tandis que les docteurs du moyen-âge sont incompréhensibles et « rustiques; » ils ont gâté la langue autant par ignorance que par l'abus de la dialectique. Le moine demandant à quoi servirait à la théologie le style des poètes, Bébel dit qu'il ne s'agit nullement d'y introduire des images fleuries, des expressions pittoresques, mais tout simplement de revenir à un langage grave, sobre, clair et correct; qu'on imite les Pères, rien de

(1) *Egloga contra vituperatores poetarum.* Bebelii *Opuscula nova*, Strasbourg, 1508, 4°.

(2) *Disputatio cum fratre theologo, ex epistolà Bebelii ad Th. Wolphium.* Dans le recueil d'opuscules de Bébel, publié à Strasbourg par Math. Schürer, en 1513, 4°, fol. 166.

mieux ; mais de grâce, qu'on renonce à la barbarie scolastique. Le moine, commençant à se sentir embarrassé, s'écria : mais dans ce cas il faut donc renoncer à l'étude de la philosophie ? Comme par philosophie il n'entendait que la dialectique du moyen-âge, Bébel affirma hardiment qu'il faut la jeter par-dessus le bord ; telle qu'elle est employée, elle est la mère de l'obscurité et de la confusion, par conséquent de l'erreur ; elle ne sauve pas la théologie, on ne sert la religion que par l'exposition simple de la vérité. Là-dessus le frère se fâche, et l'entretien est rompu après une excuse polie et railleuse du professeur.

On peut croire que ces opinions du poète de Tubingue n'étaient pas tout-à-fait du goût de Wolf. Ami de Wimpheling, qui défendait la scolastique comme un art noble et subtil, il pensait sans doute que Bébel allait trop loin, et qu'il ne fallait pas compromettre les doux charmes de l'étude par des attaques aussi audacieuses contre les traditions reçues. S'il avait vécu plus longtemps, qui sait si Wolf n'aurait pas été effrayé des progrès de plus en plus menaçants de l'opposition contre le moyen-âge ? qui sait s'il ne se serait pas associé à Wimpheling, à Philésius, au secrétaire impérial Jacques Spiegel, de Schlestadt, qui prirent fait et cause pour la scolastique quand Jacques Locher Philomusus éleva le culte des Muses bien au-dessus de l'art de discuter sur des formules absurdes ? Mais Wolf ne vit plus cette singulière querelle ; une année avant qu'elle éclatât, en 1509, il entreprit un voyage en Italie ; il y mourut subitement, à peine âgé de trente-quatre ans, et fut enterré à Rome, près de ces ruines, dont il avait voulu achever l'étude. Peu de temps après, en mars 1510, Strasbourg perdit aussi Geiler de Kaisersberg. Cette double perte fut un grand sujet de douleur pour les savants de l'Alsace. Béatus Rhénanus en exprima ses regrets dans une lettre touchante à Jodocus Gallus, de Ruffach, chanoine à Worms (1). Il fit une épitaphe pour Wolf (2) qu'il avait estimé comme « un modèle unique de langue latine ; » Wimpheling en composa une autre, caractéristique pour

(1) 15 mai 1510. En tête de la vie de Geiler, par B. Rhénanus, dans les *Sermones et varii tractatus* de Geiler. Strasb., Jean Grüninger, 1522, fol., f° 151.

(2) *D. O. M.*

Thomæ Volphio iuniori pontificii iuris perito

Priscæ elegantiæ facundiæque

son patriotisme : « Strasbourg t'a donné la vie, Rome te donna un sépulcre ; tu n'avais pu ni naître ni mourir en des lieux plus illustres. » (1) Une troisième, faite par Jacques Spiegel, n'est curieuse, que parce qu'elle est un échantillon de ce goût pour les énigmes et pour les jeux de mots, mêlés à des réminiscences classiques, qui distinguait alors les beaux-esprits. (2) Thomas Wolf, l'aîné, l'oncle du jeune chanoine, lui survécut de deux ans ; il ne mourut que le 12 août 1511.

Nous avons dit plus haut que Wolf le jeune représente une classe particulière d'humanistes, nombreuse surtout en Alsace. Il était de ceux qui voulaient bien le progrès, mais sans trop de trouble, et qui avant tout désiraient jouir tranquillement des plaisirs de l'étude. Ils travaillaient à la restauration des lettres, mais étaient peu productifs par eux-mêmes ; sauf quelques rares exceptions, ils ne publiaient guère que de petits traités d'auteurs classiques ou d'écrivains plus récents ; ils se plaisaient à faire des extraits classés d'après un plan plus ou moins logique, à réunir des notes, à compiler des sentences dont ils entremêlaient leurs méditations morales ou leurs observations grammaticales et littéraires. En poésie, ils ne s'élevaient pas au-dessus du genre didactique ; des distiques, des épîtres, des compliments, des épitaphes, de temps à autre une pièce religieuse, c'est tout ce que produisait leur muse latine encore assez embarrassée. D'autre

---

Studiosissimo,
Quem tam immatura quam subitaria morte
Romæ sublatum
Et Quirites et Germani flevere, amici B. M.
Posuerunt.
Vixit ann. XXXIII. mens. IX.
Obiit an. salutis. M. D. IX.

(1) « *Argentina tibi vitam dederat, dat Roma sepulchrum,*
« *Vix poteras nasci clarius atque mori.* »

(2) « *Triste lupus nuper, quem cui serviverat olim*
Dives habet. Causa est Roma quod ossa tegit.
Hoc unum gratum, divûm quòd scriptus in albo
Tam citò sum, nam non cætera jure tulit. »

Dans les commentaires de Spiegel sur le *Staurostichon* de Fr. Pic de la Mirandole, Tubing., 1512, 4°, f° 75. *Lupus* c'est Wolf ; le riche qu'il avait servi, c'est Rome, riche en monuments ; les premiers mots sont une allusion à un vers de Virgile, Egl. 3, v. 80.

part, leur sentiment moral était sincère et vif; ils blâmaient sévèrement les vices de leur temps; ils ne se gênaient même pas de critiquer le clergé et les moines. Il est curieux de voir avec quelle liberté Wolf s'exprime parfois à cet égard. Les moines, dit-il dans le traité sur le psaume 14, les moines prêchent qu'il faut fuir l'intempérance, les richesses, le commerce avec les femmes, mais ils se livrent eux-mêmes à tous les désordres, s'imaginant qu'une tête rasée, un ignoble capuchon et une barbe de bouc les déguisent aux yeux du peuple. Aux offices et aux honneurs ecclésiastiques on ne nomme pas les plus dignes, mais ceux qui les paient le plus cher; « je m'étonne qu'on ose dire qu'à Rome il ne se commette pas de simonie; j'accorde, conformément au canoniste Bartholus, que le pape ne peut pas être simoniaque, mais cela n'empêche pas le trafic des bénéfices, il se fait à l'insu du pape. » Il s'élève assez fréquemment contre l'abus de la pluralité des prébendes, ce qui, de la part d'un chanoine qui avait trois canonicats dans trois églises différentes, pourrait paraître peu sérieux si, selon le témoignage de ses contemporains, il n'avait pas fait de ses revenus un usage plus intelligent que beaucoup d'autres. Aussi était-il en butte aux attaques, tantôt des moines, tantôt de vieux chanoines, opulents, ignorants, paresseux. La guerre qu'il faisait aux abus était pourtant bien modérée; il blâmait les vices de quelques personnes, il ne s'en prenait ni au dogme ni à la discipline établie. Il défendait avec Wimpheling, avec Brant, avec son oncle Thomas Wolf (1) l'immaculée conception de la Vierge contre les Dominicains (2); il demandait avec eux le maintien dans les écoles des « *moralissimi philosophi*, » ou comme ils les appelaient par opposition aux auteurs anciens, des docteurs *néotériques*, c'est-à-dire des scolastiques et de leurs commentateurs. Encore enracinés dans le moyen-âge, Wolf et ses amis ne pressentaient pas les changements qui allaient s'opérer dans le monde; ils y ont contribué pour leur part, tour à tour sciemment ou malgré eux, et, comme il arrive dans ces périodes transitoires, leur influence est allée au-delà de leurs intentions.

C. SCHMIDT.

(1) Wolf l'aîné prit part à la querelle entre le Dominicain Wigand Wirt et le Franciscain Jean Sprenger; Wirt, ayant écrit avec véhémence contre ses adversaires, fut obligé, par sentence de la cour de Rome, à leur faire réparation d'honneur, notamment à Brant, à Wimpheling et à Wolf l'aîné.

(2) *Expos. in Psalmum* 14.

DEUX VOYAGES

D'ÉLISABETH D'AUTRICHE,

ÉPOUSE DE CHARLES IX, ROI DE FRANCE.

CORRESPONDANCE INÉDITE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Les archives du département du Bas-Rhin renferment, dans la partie ecclésiastique (fonds de l'évêché de Strasbourg) (¹), une correspondance curieuse, relative à deux voyages d'Elisabeth, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II.

Cette princesse, fiancée, en 1570, au roi de France Charles IX, arrive vers la fin de cette année dans sa patrie d'adoption ; elle est escortée pendant une partie de la route jusqu'à Mézières, par l'évêque de Strasbourg, et par un assez grand nombre de seigneurs alsaciens.

Puis, après la mort prématurée de son époux, elle retourne, vers la fin de 1575, à Vienne, auprès de son père. Le même évêque, *Jean de Manderscheid*, qui avait accueilli la royale fiancée quatre ans auparavant à Saverne, reconduit la jeune veuve de Nancy jusqu'a Bâle, en passant par Colmar.

Deux cahiers in-folio, l'un renfermant cinquante-trois lettres en langue allemande, et une en latin, l'autre contenant soixante-treize lettres en allemand, et la copie d'un document en latin, initient le lecteur dans les préparatifs et dans les incidents de ces deux voyages princiers, dont le premier aboutissait à un trône, le second à un couvent, où la royale veuve alla cacher ses souvenirs poignants, ses émotions cruelles et sa douleur.

(¹) Boîte 1, liasse 2, lettre O. — Série G, 294 du numérotage actuel.

Nous parlons à dessein de ses émotions ; car la St-Barthélemy se trouve jetée entre les deux époques de l'arrivée et du départ de la princesse autrichienne. Un torrent de sang sépare ses fiançailles et son veuvage, son entrée en France et sa sortie du royaume. Comme son illustre belle-sœur, comme Marie Stuart, veuve de François II, la veuve de Charles IX n'a fait que toucher le sol de la France ; mais tandis que la reine d'Ecosse, dans le château d'Holyrood d'abord, et plus tard dans les prisons d'Angleterre se souvient du doux pays de France comme d'un beau rêve de jeunesse, Elisabeth d'Autriche n'emporte de Paris et du Louvre que les tableaux déchirants de la guerre civile, le souvenir de l'infidélité de son époux, et du bonheur maternel tranché dès les premiers temps par la mort d'une enfant.

Avant de donner l'analyse complète, et en partie la traduction des pièces citées en tête de ce travail, je crois utile d'introduire mes lecteurs, non point dans la famille de Catherine de Médicis, que tout le monde connaît, mais dans la famille impériale, d'où sortait la fiancée de Charles IX, cette triste et pâle figure, qui n'apparaît qu'un seul moment et pour ainsi dire à la dérobée sur le théâtre du monde, et qui expie volontairement sous le cilice sa royauté d'un jour.

L'empereur Maximilien II, père d'Elisabeth, a imprimé à son règne de douze ans un cachet particulier. Fils de Ferdinand Ier, et neveu de Charles-Quint, il ne ressemblait, d'humeur et de tendance, ni à son père, ni à son oncle. La tolérance et la bonté faisaient le fond de son caractère. Né dans un siècle, où tout homme politique prenait forcément parti soit pour soit contre la réforme, Maximilien s'appliquait à être juste pour les catholiques et pour les protestants. Pour lui, la paix de religion n'était pas une vaine formule. Il blâma officiellement Philippe II d'Espagne, et lui fit des représentations au sujet de sa politique cruelle à l'endroit des Pays-Bas ; et pendant les troubles civils de France, il sut contenir, aussi longtemps que dura son règne, les princes allemands dans le cercle d'une complète neutralité. On lui supposait, avec quelque raison, un penchant secret pour les doctrines de la réforme ; il tolérait en effet — chose inouïe ! — les protestants à Vienne ; il fit traduire la Bible pour les habitants slaves de la Carinthie, de la Styrie et de la Carniole, et il entama des négociations, au surplus infructueuses, avec le pape Pie IV pour abolir le célibat des prêtres. C'étaient là, sans doute, des symptômes assez

graves pour faire suspecter la foi catholique de Maximilien : nous pensons toutefois que l'empereur resta constamment attaché à l'église, dans laquelle il était né ; l'entourage de sa famille lui aurait opposé un infranchissable obstacle, s'il avait eu des velléités d'arborer le drapeau de la réforme. Sa femme, Marie, fille de Charles-Quint, ses frères les archiducs, étaient les disciples dévoués des jésuites, et il donna deux de ses filles aux plus âpres antagonistes des protestants. (1)

Maximilien II appartenait à ce genre de caractères, je ne dirai pas vacillants, mais indécis à raison même de la droiture de leur intelligence et de leur cœur ; il était de cette classe d'hommes, qui voient le fort et le faible de chaque système, de chaque parti, et qui se flattent du chimérique espoir de concilier les extrêmes, avant qu'une lutte à mort n'en ait usé les aspérités. Aussi un écrivain protestant, l'historien W. Mentzel, reproche-t-il avec quelque dureté à Maximilien de n'avoir, en toute chose, pris que des demi-mesures, et de n'avoir rien fait pour prévenir la grande guerre religieuse du XVIIe siècle.

Qu'un prince ainsi fait, aît pu accepter pour gendre l'un des fils de Catherine de Médicis, il n'y a là rien qui doive étonner ; mais on s'expliquerait plus difficilement que la reine douairière de France aît pu choisir pour le roi Charles IX une princesse fille d'un empereur, qui protégeait les luthériens, si le rapprochement de l'époque des négociations matrimoniales avec la politique qui dirigeait alors les actes de Charles IX ou de ses conseillers, ne donnait la clef de l'énigme.

Nous sommes en 1570. La paix fourrée de St.-Germain vient d'être conclue, et Charles IX, alors âgé de vingt ans, cherche à s'émanciper, à secouer le joug de sa mère et celui des Guise. C'était, en un mot, le moment d'une réaction contre le parti catholique. Le roi tournait sa pensée vers les Pays-Bas ; peut-être songeait-il à creuser un nouveau lit aux dissensions intestines, en portant la guerre au-delà des frontières. Aussi l'Espagne vit-elle de mauvais œil les négociations de Charles IX avec Maxmilien II, et l'union matrimoniale qui s'en suivit entre le roi de France et la fille de Maximilien. Philippe II dût en être effrayé ; car à la même époque, on songeait déjà, en France, au mariage de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, avec le

---

(1) Anne d'Autriche, la sœur d'Elisabeth, femme de Charles IX, épousa Philippe II d'Espagne.

huguenot Henri de Bourbon, et l'un des fils de Catherine de Médicis, le duc d'Alençon, avait été proposé comme époux à la reine Elisabeth d'Angleterre.

C'étaient là des tendances très-significatives. La réaction contre la politique des Guise, en 1570, nous semble un fait positif; et nous le répétons, le mariage d'Elisabeth d'Autriche, fille d'un empereur aux trois quarts protestant, avec Charles IX, ne peut trouver son explication que dans une velléité d'émancipation passagère du roi, qui deux ans plus tard, retombé sous la main de Catherine, permit le massacre de la S[t]-Barthélemy.

Il est temps de montrer sa jeune fiancée, qui, née le 5 juin 1554, avait à peine seize ans, au moment où il fut question de conclure cette union préparée par des pourparlers antérieurs. Le sécrétaire d'Etat Villeroi fut envoyé auprès de l'empereur pour prendre les derniers arrangements, et Albert de Gondi, comte de Retz, premier gentilhomme de la chambre du roi et son favori, eut la charge d'honneur de recevoir, à Spire, la nouvelle reine de France. Le mariage avait été célébré par procuration à Vienne, le 22 octobre 1570. Ferdinand d'Autriche, le frère de l'empereur et l'oncle de la reine, avait représenté Charles IX dans cette cérémonie; il eut, de son côté, la mission honorifique d'escorter sa nièce jusque sur les frontières de France. C'était ce même Ferdinand d'Autriche, qui avait épousé Philippine Welser, la belle bourgeoise protestante d'Augsbourg, protégée par ses principes sévères contre les séductions archiducales, mais non contre le poison, que lui administrèrent plus tard ses ennemis.

L'archiduc Ferdinand ne fut pas le seul personnage désigné par l'empereur pour faire cortège à la jeune reine de France. Maximilien voulut que sa fille arrivât sur le sol français avec une escorte aristocratique, digne de l'empire; il voulait que ce mariage, qui resserrait des liens déjà existants entre sa maison et celle des Valois, fut adopté comme une œuvre politique par ses grands feudataires. Aussi les princes protestants d'Allemagne, anciens alliés de la France, (l'électeur palatin, les ducs de Brunswick, et de Saxe, le margrave de Brandebourg, le duc de Würtemberg, celui de Meklenbourg, le landgrave de Hesse et le margrave de Bade) envoyèrent-ils une ambassade au roi Charles IX, pour le féliciter de l'union qu'il contractait,

et pour lui recommander la tolérance, l'esprit de concorde et de charité. (1)

Ici nous touchons à la correspondance, que je compte analyser et en partie reproduire dans ce travail. (2) Je dois encore, avant de citer des lettres, familiariser mes lecteurs avec quelques-uns des personnages, qui les ont écrites, ou qui vont y jouer un rôle.

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, l'évêque de Strasbourg, quoique son influence eût été considérablement diminuée par la réforme, conservait toujours sur les deux bords du Rhin-moyen un rang très-distingué. Il ne demeurait plus à Strasbourg, où la nouvelle doctrine avait triomphé; il était tour à tour dans ses belles résidences de Saverne, de Dachstein ou de Molsheim; et à la rigueur il aurait pu y attendre patiemment des temps meilleurs, si les troubles civils de France n'avaient réagi sur l'Alsace, et si les discussions incessantes avec le magistrat luthérien de Strasbourg n'avaient jeté dans l'existence politique et religieuse du prélat un ferment incommode.

En 1570, le siège épiscopal était occupé par Jean de Manderscheid-Blankenheim, qui avant son élection remplissait au chapitre de Cologne les fonctions d'écolâtre, et tenait à Strasbourg un siège de chanoine au grand-chapitre. Ce prélat, issu d'une très-ancienne et très-noble famille, fut *élu évêque* de Strasbourg, à l'unanimité, le 26 juin 1569. Il portait encore ce titre provisoire, au moment où Maximilien II s'adressait à lui; car le 24 ou 25 juin 1573 seulement son élection fut confirmée par le pape Grégoire XIII.

Dès son début, Jean de Manderscheid eut des démêlés avec Strasbourg; lui, refusant de prêter le serment traditionnel, qui impliquait la promesse de respecter les privilèges de la cité; et les bourgeois de leur côté dédaignant de jurer l'observance de leurs anciens devoirs vis-à-vis de l'église et du chapitre.

C'était mal commencer, et toute la durée de son administration de

(1) Voir SISMONDI, *Histoire des Français*, tom. XIX, p. 100.

(2) Je donnerai la plupart des lettres par extrait très-complet et très-fidèle; j'en traduirai textuellement un bon nombre, pour donner une idée du style de ces pièces. C'eût été fatiguer la patience de mes lecteurs que d'essayer de traduire toutes les lettres sans exception; non seulement les répétitions sont fréquentes, les unes sont souvent la reproduction presque identique des autres; toutes sont écrites d'une manière détestable, dans le style diffus de l'allemand du XVIe siècle.

vingt-trois ans répondit à ces premiers errements. Sous Jean de Manderscheid se produisit la séparation du grand-chapitre en deux camps hostiles ; sous lui, des bandes armées tantôt lorraines et catholiques, tantôt allemandes et huguenotes, dévastèrent à tour de rôle le pays, au beau milieu d'une paix garantie par les Etats de l'empire ; sous lui, de fréquentes années de disette décimèrent, à la suite de ces désordres ou pendant les troubles même, la population alors très-clairsemée.

Ce prélat cependant aurait été digne d'un meilleur sort ; sa vie privée était irréprochable ; il maintenait son clergé sous la règle d'une sévère discipline ; studieux et toujours utilement occupé, il défendait avec la conviction de son bon droit, les privilèges de sa charge et de sa suzeraineté temporelle.

Antagoniste déclaré de la réforme, Jean de Manderscheid fonda, en 1581, le collège des jésuites à Molsheim, pour lutter avec les établissements de l'enseignement luthérien à Strasbourg ; il introduisit dans son diocèse les statuts du concile de Trente, sans désespérer toutefois d'amener un compromis entre les deux religions. A cet effet, il avait même convoqué, en décembre 1588, les conciles ou états de la haute et de la basse Alsace près de Schlestadt ; tentative qui devait demeurer infructueuse en face des passions surexcitées et des intérêts engagés dans la lutte.

Au mois d'août 1570 toutefois, c'est-à-dire au moment où l'empereur d'Allemagne envoyait auprès de l'évêque son fidèle général et conseiller *Lazare de Schwendi*, le pays d'Alsace jouissait d'un calme relatif ; de part et d'autre on put traiter tranquillement, comme une question de haute politique, la formation d'un cortège d'honneur pour la reine de France.

Lazare de Schwendi, dont le nom va paraître dès les premières lettres de notre correspondance, est l'un des caractères les plus originaux de ce XVI[e] siècle, si riche en figures hardiment dessinées. Issu d'une ancienne famille suisse, qui s'était établie en Souabe, il comptait parmi ses ancêtres Berthold de Schwendi, le favori du roi d'Allemagne Henri l'Oiseleur.

Lazare était fils de Roland de Schwendi de Hohlandsberg ; il s'était distingué dans les guerres d'Espagne, des Pays-Bas et d'Allemagne sous Charles V et Philippe II. En 1546, Charles l'avait envoyé dans les villes libres d'Augsbourg et de Strasbourg, afin de les détacher de la

ligue de Schmalcalde. C'était une mission qui ne devait point réussir; aussi Lazare de Schwendi essuya-t-il un refus. En 1547, il prit, sur les protestants, la forteresse de Gotha et l'année suivante il procéda, sur les ordres de l'empereur, à l'arrestation de son ami Vogelsberger, qui fut exécuté à Augsbourg, pour crime de lèse-majesté. Schwendi n'a pu se disculper, dans cette circonstance, du crime de lèse-amitié. Cette faute, résultat d'une loyauté de sujet poussée jusqu'au servilisme, est une tache dans sa belle carrière. Il faut chercher le point culminant de sa vie dans le commandement qu'il exerça, vers 1564, en Transylvanie, où il eut à lutter contre le grand rebelle, Sigismond Zapolya. En 1565, il se rendit maître de Tokay, et de plusieurs villes hongroises; en 1567 on le trouve en lutte avec le rebelle George Bebeczi.

Trois ans plus tard, au moment où l'empereur négociait avec la France le mariage de l'archiduchesse, Lazare de Schwendi prend place dans la correspondance qui fait le sujet de ce travail ([1]).

A partir de là, il figure plus souvent dans les négociations et les diètes qu'à la tête des armées. C'était un esprit prophétique; à cette époque déjà, il prévoyait, près d'un demi-siècle à l'avance, l'inévitable lutte entre les deux cultes. Dès 1574, lui, bon catholique, il représente à l'empereur, combien les cruels procédés de Philippe II vis-à-vis de ses sujets évangéliques des Pays-Bas devaient remplir d'épouvante le cœur des Allemands. — « Une fois que les choses en seront venues « à des voies de fait et à des guerres civiles, » écrit-il à l'empereur en 1574 ([2]), « une situation déplorable en sortira! et comme les nations « étrangères verseraient de l'huile dans le feu, pour nous user les « uns par les autres, et nous faire tomber entre leurs mains, et dans « leur gueule!.... »

— « Le pape, dit-il plus tard, s'applique dès ce moment à semer la désunion et la zizanie entre les catholiques et les luthériens; à cet effet on se sert des jésuites comme d'un instrument empoisonné; on s'entend à les introduire, ça et là, à la sourdine, afin d'irriter par eux les esprits..... »

([1]) En 1575 l'archiduc Ferdinand lui engagea pour cent ans la Vogtey de Kaysersperg, dépendance de la préfecture de Haguenau. Au bout de ce terme, Louis XIV conféra la Vogtey de Kaysersperg à M. de Madry. Plus tard elle passa aux Peschery, et enfin aux d'Andlau.

([2]) GOLDAST, *Politische Reichshændel*, pp. 962 et suivantes.

Pendant la diète de Ratisbonne de 1576, peu de temps avant la mort de Maximilien II, le brave Schwendi recommande en vain la fermeté aux protestants pour obtenir le maintien complet et l'application sérieuse des articles de la paix de religion. Dès lors la chance tournait contre la réforme et contre la conciliation. Schwendi, avec son esprit de prévoyance, pouvait, dès le début du règne de Rodolphe II, deviner l'avenir de l'Allemagne. Triste et dégoûté des affaires, il alla mourir dans ses terres, en 1584, à l'âge de soixante-deux ans.

Je vais maintenant aborder la correspondance, sauf à faire connaître incidemment les personnages, dont les noms y figurent.

Dans le cahier, conservé aux archives, les lettres ne se suivent point dans un ordre chronologique; elles sont reliées un peu au hazard. J'essayerai, dans mon compte rendu, de rétablir autant que possible cet ordre.

La correspondance ouvre par une lettre (nº 2 du Receuil) que les conseillers épiscopaux, accrédités par l'évêque de Strasbourg auprès de la diète de Spire écrivent à leur maître, le 15 août 1570.

« Prince éminent, que votre seigneurie daigne agréer avant tout l'expression de notre humble obédience. Nous avons reçu hier soir la missive actuelle de V.S., par les mains de celui qui remettra la présente, et avons, en fidèles sujets, appris avec bonheur Son heureuse arrivée à Saverne, et l'amélioration survenue dans sa santé; nous ne devons de plus, pas cacher à V. S. que dimanche dernier nous avons rédigé, pour Elle, une lettre, que nous joignons à la présente, parce que nous n'avons pas de plus prompte occasion pour un message. V. S. y verra, ce que, sur la proposition impériale, les électeurs, princes, Etats et députés de l'empire ont décidé, ainsi que le point actuel de la négociation.

« Ensuite, ce matin même, avant le service divin, nous avons déposé en mains propres de très-grâcieux sire Jean Trautsam (1) et de messire *Lazare de Schwendi*, les deux missives à nous transmises par votre seigneurie.

« Ces deux seigneurs nous ont annoncé qu'ils répondraient eux-mêmes par écrit à V. S.; de plus ils nous ont fait connaître que, V. S. les ayant engagés dans sa lettre à négocier concernant plusieurs objets

---

(1) Nom peu connu.

avec sa Majesté Impériale, il serait urgent de leur faire parvenir un mémoire écrit, et une indication des points, sur lesquels portent vos désirs, et qu'il s'agirait d'obtenir de S. M. I. et sur lesquels V. S. aurait à s'expliquer catégoriquement; qu'eux, de leur côté, y mettraient leur meilleure diligence, et ne doutaient nullement que S. M. ne fit, en cela, tout ce qui serait possible. Et ces deux seigneurs comptant écrire eux-mêmes à V. S., nous ne pouvons douter qu'Elle n'entrevoie suffisamment, dans leur lettre, leur avis et leur pensée.

« Nous avons aussi dîné ces jours-ci avec le sire de Schwendi, qui nous a dit que S. M. I. avait reçu une lettre annonçant la publication de la paix en pays de France (1); mais que les conditions de cette paix n'avaient pas encore été transmises à S. M. La même chose, nous l'avons apprise, il y a peu de jours, de la part de M. de Winnebourg, nous avons enfin l'assurance que V. S. aura dû recevoir par la Lorraine des nouvelles précises à ce sujet.

« On répand aussi constamment le bruit en ces lieux, que les Vénitiens auraient essuyé de grandes pertes en Chypre, de la part du Turc, qui leur aurait tué beaucoup de monde; et que deux forteresses resteraient seules entre les mains des Vénitiens; que les chevaliers de Malte y auraient perdu quatre galères, ce qui pourrait occasionner en Italie terreur et crainte. Que le Dieu tout-puissant daigne avoir pitié de la chrétienté! En fidèles sujets, nous n'avons pas dû le cacher à V. S., et continuerons à faire parvenir à V. S. les faits dignes de créance et ayant une valeur quelconque. Et nous nous recommandons en toute humilité à V. S.

« Fait à Spire le 15 août 1570 (v. style) de V. S., les très-humbles serviteurs *Otton de Sultz*, et *Conrad Pfeilstücker*, licencié.»

Les deux noms, apposés à cette missive, se retrouvent plus d'une fois dans le cours de ces négociations.

A la date du 18 août 1570, l'empereur Maximilien II annonce, de Spire, à l'évèque de Strasbourg que la reine Elisabeth passerait en France vers la fin de septembre, qu'il serait convenable et même nécessaire de lui préparer un cortége. L'empereur compte sur les bons soins de l'évêque (2).

---

(1) La paix de Saint-Germain.

(2) La pièce, cotée sous le n° 2bis, n'est qu'une copie. L'original se trouve inséré dans le recueil, sous le n° 33.

L'empereur répète son invitation à la date du 29 août et fixe le 25 septembre ([1]) comme jour du rendez-vous à Spire. Il se hâte aussi de prévenir qu'il ne s'agira d'accompagner l'archiduchesse, future reine de France, que jusqu'à la frontière, où les députés du roi l'attendront. ([2]) L'empereur donne l'assurance réitérée qu'il tiendra compte à l'évêque de l'empressement qu'on mettra à se rendre à cette invitation.

Le jour de la Nativité de la Vierge (le 8 septembre 1570), les deux délégués de l'évêque, Otton de Sultz et le licencié Conrad Pfeilstücker accusent réception d'une missive épiscopale qui leur a été remise par Lazare de Schwendi ; ils attendent l'arrivée prochaine de l'évêque, et lui envoient en attendant un exemplaire de l'édit de paix de S[t]-Germain (pièce n° 4).

Dans un post-scriptum, ils ont soin d'ajouter que le messager n'a pu être engagé qu'à raison de deux batz (environ 0,30[c]) par mille d'Allemagne (10 kilomètres). On ne trouverait guère de commissionnaire aujourd'hui qui consentît à faire la même course au même prix.

A la date du 7 septembre 1570, l'évêque écrit une lettre de convocation pour le 21 septembre aux sieurs Jâques de Pfaffenlapp, de Kriechingen, de Kageneck, de Seebach et d'Eberstein (pièce n° 5, minute) ([3]).

([1]) Est-il nécessaire de rappeler que les dates, dans cette première partie de la correspondance, c'est-à-dire deux ans avant l'introduction du calendrier grégorien, sont du vieux style ? — Dans la seconde partie, en 1574, les dates correspondent au calendrier actuel.

([2]) Cette pièce est copiée à la suite de la précédente. — La dépêche originale est insérée au recueil, sous le n° 37.

([3]) Jâques de Pfaffenlapp appartenait à une ancienne famille qui déjà au XIV[e] siècle siégeait dans la magistrature de Strasbourg. En 1570, les frères Jean et Michel Pfaffenlapp ont accepté un fief de l'évêque de Strasbourg (voir SCHOEPFLIN, *Alsatia illustrata*, tome II, page 662, et tome V, page 701 de la traduction de M. Ravenèz). Je suis tenté de croire que celui auquel s'adresse la circulaire de l'évêque, est l'un des deux feudataires de l'évêque, cités par Schœpflin, qui se sera trompé sur le prénom de Jâques.

Le sire de Kriechingen ou Créhanges était coadjuteur de l'évêque. Ses ancêtres, originaires de la Wetterau ou Wetteravie, possédaient au XV[e] siècle la seigneurie de Putelanges près de la Petite-Pierre. Jean IV de Créhanges acquit, par l'intermédiaire de sa femme, la seigneurie de Beaucourt, et perdit celle de Putelanges, qui fut confisquée par Maximilien I d'Autriche, époux de Marguerite de Bour-

Cette lettre d'invitation n'a d'autre intérêt que celui du nom des destinataires. L'avant-veille déjà, l'évêque avait écrit aux membres du grand chapitre pour les consulter au sujet du cortége à donner à la future reine de France. Il trouve que ces dispositions préparatoires méritent la plus sérieuse réflexion. Voici au surplus la traduction complète de cette lettre (nº 7, minute) :

« A nos très-dignes, très-hauts, très-pieux, amis et féaux. Quoique nos conseillers que nous tenions récemment réunis à Strasbourg pour autres affaires, nous aient référé et informé de ce qui, au moment de leur arrivée, était votre advis, à propos de la demande très-gracieuse de S. M. I. et R. quant à l'escorte de sa très-aimée fille jusqu'en France, nous désirerions néanmoins tenir par écrit le dit votre avis pour plus de sûreté, en ce que cette entreprise veut être mûrement débattue. Or doncques notre demande franche et gracieuse serait, que conformément à notre demande première, vous nous fissiez parvenir, si ce n'est par notre messager même, du moins im-

---

gogne, contre laquelle le sire de Créhanges s'était déclaré. Les petits-fils de Jean IV formèrent deux branches, l'une protestante, l'autre catholique.

La famille s'éteignit en 1797, après avoir fourni, au XVIIe siècle, un doyen au grand chapitre de Strasbourg.

Les *Kageneck* figurent au XIIIe siècle déjà dans le gouvernement de Strasbourg, et prennent parti pour l'évêque, alors en lutte avec la ville. Au XVe siècle Maurice de Kageneck se distingue dans les guerres contre Charles-le-Téméraire. Un Maurice de Kageneck est attaché, au XVIe siècle, en qualité de majordôme au grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Malte, à Heitersheim; et à la même époque un Bernard de Kageneck est bailli à Ettenheim. C'est à ce dernier que s'adresse évidemment la circulaire de l'évêque.

La famille de *Seebach* est originaire de Thuringe; elle remonte au XIIe siècle. La branche alsacienne date de Jodocus II, grand-bailli de Bernstein, qui s'établit dans notre pays au commencement du XVIe siècle. Il est connu pour avoir été un homme d'une puissante stature. C'est probablement de son fils puîné, Jean-George de Seebach, qu'il est question dans la circulaire épiscopale. Son petit-fils a été feld-maréchal au service d'Espagne et il est mort, en 1633, à Girone. Ses descendants possédèrent, au XVIIIe siècle, les villages d'Osthoffen, Wœrth, Uttenheim et Krautergersheim.

La famille d'*Eberstein* rattache son origine à Charlemagne. Sous Henri l'Oiseleur elle était établie dans le Hegau, et s'étendit plus tard dans plusieurs parties de l'Allemagne. Celui auquel s'adresse l'évêque est l'un des seize enfants de Bernard III de la ligne de Souabe.

médiatement après et par écrit, votre advis à propos de notre dernière lettre, afin que nous puissions répondre à S. M. I. et R., et par là, vous nous ferez un plaisir spécial, et nous n'avons pas voulu vous cacher notre gracieux et amical advis. Fait à Saverne après S[t]-Egidius. (6 septembre, vieux style). »

Cette lettre trahit quelqu'embarras, soit que l'évêque s'attendît à des refus de la part des personnes de distinction auxquelles il allait s'adresser, soit qu'il ne fût pas lui-même animé d'un grand zèle pour un empereur qui penchait vers le parti de la réforme.

Pour comprendre cette consultation *par écrit*, il faut se rappeler que le prélat résidait à Saverne, tandis que le grand chapitre siégeait encore à Strasbourg.

A la date du 19 septembre 1570 (n° 4, minute), le prélat écrit une lettre d'excuse aux sires de Pfaffenlapp, Seebach et Kageneck; il regrette de les avoir convoqués pour le 21 septembre; dans l'intervalle il a été à Spire auprès de S. M., et il a appris d'Elle que le départ de la reine n'aurait lieu que dans le courant d'octobre; il les prie en conséquence de se trouver à Saverne, dans la soirée du 27 septembre, pour se mettre en route le 28.

Le même jour, qui était un mardi, le prélat adresse une lettre circulaire (n° 5, minute) aux sieurs Jâques Wurmser de Schæffolsheim et à ses fils, à Guillaume de Berkheim, à Jâques de Landsperg, à Marzolff de Landsperg, au sire de Müllenheim, à Balthazar de Wittersheim (Weitersheim), à Alexandre d'Andlau, à Adam de Berstett, qui appartenaient tous aux premières familles de l'Alsace. (1)

(1) Je viens de dire que les destinataires de cette lettre d'invitation appartenaient tous aux premières familles de notre province. En effet, qui ne les a entendus nommer? qui n'a visité quelques-uns des châteaux ou des localités que les noms de ces nobles rappellent?.... Les *Berstett* faisaient remonter leur origine jusqu'aux Romains; celui qui est nommé dans la circulaire, c'est-à-dire *Adam de Berstett*, était, depuis 1548, bailli de Brumath.

La famille d'*Andlau* (Andelo), originaire de Rome, était venue en Allemagne dès le commencement du onzième siècle, peut-être précédemment déjà; elle a vu sortir de son sein plusieurs dignitaires ecclésiastiques et civils. Au seizième siècle, Jean d'Andlau paraît sur le théâtre politique comme favori de Ferdinand I[er], empereur d'Allemagne, qui le nomme conseiller à Ensisheim. C'est probablement l'un de ses fils qui doit accompagner l'évêque.

Les *Berkheim* étaient une branche issue de la famille d'Andlau; ils ont les

Voici la traduction littérale de cette circulaire :

« S. M. Romaine et Impériale (*sic*), notre très-gracieux seigneur, nous ayant gracieusement chargés, nous et quelques autres princes et seigneurs, d'escorter vers la fin de ce mois jusqu'à Mézières (*Mesir* dans le texte) sur la frontière de France la très-haute et sérénissime princesse Elisabeth, reine fiancée de France, reine de Hongrie et de Bohême, archiduchesse d'Autriche, la très-aimée fille de S. M., et nous, par respect dû à S. M. R. et I., voulant concourir à ce voyage avec quelques chevaux — le dit voyage d'ailleurs devant être de courte durée — te faisons connaître notre gracieux désir, savoir : que tu aies

---

mêmes armoiries. Schœpflin énumère plus d'un homme marquant, qui a dignement porté ce nom. Les d'Andlau et les Berkheim, comme on sait, ne sont point éteints ; ils ont marqué ou marquent encore dans la carrière des armes. (*)

La famille des *Landsperg* figure dès le douzième siècle dans nos annales ; elle a fourni des stettmeistres à la ville de Strasbourg, des capitaines à l'évêque de Strasbourg, dont elle tenait des fiefs nombreux, tels que des rentes sur la monnaie de Strasbourg, une partie du château de Nideck, la ville de Niedernai, les villages de Meistrazheim, Düttlenheim, Flexbourg, le château de Mutzig.

Les *Müllenheim*, moins anciens que les Berstett, les d'Andlau, les Landsperg et les Berkheim, habitaient Strasbourg et diverses villes de l'Alsace, telles que Haguenau, Schlestadt, Rosheim, Mutzig ; car ils s'étaient subdivisés en une douzaine de branches. Leurs rivalités avec la famille des Zorn remplit plus d'une page dans les annales locales de Strasbourg. Dans la magistrature de cette ville, leur nom figure fréquemment. Vers 1570 les noms de Blaise et Fédéric de Müllenheim sont cités par Schœpflin. C'est probablement à l'un des deux que s'adresse la circulaire épiscopale.

Ils tenaient, en fief, de l'évêché, diverses rentes, des collonges, des dîmes de toute nature, le château de Hüttenheim, etc., etc. (**)

La famille des *Weitersheim* apparaît au treizième siècle ; mais leur illustration date surtout du dix-septième siècle, pendant lequel certains de leurs membres servent dans les camps suédois et autrichiens, tandis que d'autres remplissent des fonctions ecclésiastiques et judiciaires.

Balthazar de Weitersheim, le membre mentionné dans la circulaire, était bailli de Balbronn.

(*) Il est convenu que je renvoie mes lecteurs à Schœpflin, pour plus de détails, et surtout à l'excellente traduction de M. Ravenèz.

(**) Il est inutile de prévenir le lecteur, que les limites qui me sont assignées dans ce Recueil, me défendent de donner des notices étendues sur toutes les familles, sur tous les noms mentionnés dans la correspondance. Je me borne à des résumés, quoique j'eusse été tenté de détailler, à l'aide des archives épiscopales, les fiefs, que tous ces nobles tenaient de l'évêque.

à te présenter avecque tes deux montures, mardi 27 de ce mois de septembre vers le soir, auprès de nous à Saverne, pour faire, avec quelques autres, le susdit voyage; mais dans le cas, où pour affaires tu en serais empêché, nous te prions de nous le faire connaître par écrit, et par retour du message, afin que nous puissions prendre nos mesures en conséquence, et par là tu nous feras un plaisir infini, que nous saurons reconnaître. »

Les noms des personnes convoquées sont portés sur le *verso* de la minute et en regard de chaque nom se trouve le nombre des chevaux à amener.

Le Sr Bernard de Landsperg est porté pour trois chevaux. Quant à Messieurs d'Andlau et de Berstett, le prélat les prie, l'un et l'autre, de permettre qu'un de leurs fils fasse le voyage, avec monture, de façon que ces jeunes gens soient rendus à Saverne le 27 septembre (1).

Le mercredi 20 septembre, l'évêque s'adresse encore à l'un de ses voisins, à Bernard de Lützelbourg, en ces termes :

« Notre salut amical, avant toute chose ! Très-aimé et très-fidèle, comme nous vous avons informé ces jours derniers que S. M. R. et I., notre gracieux maître, nous a chargés, nous et quelques autres princes et seigneurs, d'escorter aux frontières de France la très-haute et sérénissime princesse Elisabeth, reine fiancée de France, reine en Hongrie et en Bohême, archiduchesse d'Autriche, fille aînée de S. M. I., et comme alors vous nous avez fait l'offre (2) en tant que le susdit voyage ne se ferait pas à travers le pays de Lorraine de vouloir par gracieuse obédience marcher avec nous, et comme ces jours derniers nous avons été à Spire où S. M. I. et R. nous a gracieusement informé que le voyage se ferait, à partir de Spire, à travers le pays de Lützelbourg jusqu'à Mézières, et qu'il serait entrepris au prochain mois d'octobre; nous n'avons pas voulu négliger de vous en donner advis, en vous requérant gracieusement puisque le dit voyage ne s'étendra pas au-delà de Mézières, et ne touchera point au pays de Lorraine, — de vouloir bien faire avec nous le dit voyage, et de vous présenter chez nous, le 27 de ce mois de septembre, dans la soirée, avec ceux de vos chevaux que vous voudrez amener, et d'attendre

(1) Minute nº 8.

(2) Les lettres préliminaires de l'évêque et de Bernard de Lützelbourg ne se trouvent point dans notre collection.

nos ordres ultérieurs. Et par là vous nous ferez un plaisir spécial, que nous reconnaîtrons gracieusement. Fait à Saverne le 20 septembre 1570. »

Bernard de Lützelbourg répond immédiatement. Sa lettre est datée de Sarrebourg, 21 septembre 1570. (1)

« Prince éminent, et très-gracieux seigneur ! avant toutes choses, mes très-humbles devoirs à votre seigneurie ! gracieux prince et seigneur !... j'ai reçu votre lettre, datée du 20e jour du présent mois de septembre, et je vois que V. S. me demande de faire avec Elle le voyage de Mézières en France, et de me présenter à cet effet auprès d'Elle, à Saverne, pour y attendre ses ordres ultérieurs.... lequel voyage je ferais volontiers avec toute l'obédience dûe; mais très-gracieux prince, V. S. daignera se rappeler que lorsqu'Elle m'a invité à faire ce voyage avec Elle, je l'ai prévenue, que, sans le permis de mon très-gracieux seigneur le prince de Lorraine je ne pourrais quitter aussi longtemps mes fonctions; ce à quoi V. S. a répliqué qu'Elle en écrirait à mon seigneur et maître. Mon humble prière consisterait doncques à ce que V. S. voulût bien écrire à mon prince et seigneur de Lorraine afin qu'il me donne ce permis et ne fasse point empêchement à ce que j'entreprenne le dit voyage avec V. S., et je suis convaincu que mon seigneur, le prince de Lorraine, sur la lettre de V. S., me le permettra volontiers et de bonne grâce. Doncque s'il plaît à Dieu, je me rendrai, sur votre demande, le 27 de ce mois à Saverne; car si V. S. écrit au plus tôt à mon seigneur, sa réponse pourra........ (2), et s'il plaît à V. S. de quitter Saverne, je serai prêt à partir pour Spire avec Elle, et j'y attendrai la réponse de Mgr de Lorraine, et c'est ce que je n'ai dû ni voulu cacher, en guise de réponse à V. S., à laquelle je suis très-humblement dévoué, et me recommande par la présente très-humblement à V. S.

« Que le Dieu tout-puissant veuille conserver V. S. en durable

---

(1) N° 9. — Lettre originale.

(2) ......Probablement : « arriver à temps. »

Il existe ici une solution de continuité dans le sens de la phrase. Le style de toutes ces lettres est détestable, verbeux, ne respectant ni les règles de la syntaxe naturelle, ni celles de la ponctuation. Le traducteur est constamment obligé d'y suppléer, pour rendre la correspondance intelligible.

santé, et en heureux gouvernement. Fait à Sarrebourg, le 26 septembre 1570. De votre seigneurie princière, le très-humble serviteur.

« Signé : *Bernard de Lützelbourg.* »

Et en guise de post-scriptum, ou de « *postlatum* », comme le porte la lettre originale, la note suivante :

« Très-gracieux prince et seigneur, monseigneur de Lorraine est en ce moment à Nancy (*Nanssé*, dans l'original).

Le seigneur de Lützelbourg était originaire d'une bien ancienne famille, qui remonte à Louis de Moncion, époux de la fille de Frédéric duc de Lorraine (1). Les fiefs que les Lützelbourg tenaient de l'évêque de Strasbourg, consistaient, entr'autres, en rentes sur la ville et la métairie de Saverne, et en droits sur les boulangers de la même ville.

Bernard de Lützelbourg, auquel s'adresse l'évêque Jean avec tant de confiance, a joué, quelques années plus tard, un rôle assez important, comme adversaire de son seigneur féodal. De concert avec les seigneurs de la Marche de Marmoutier, dont il était l'un des officiers, il arracha les scellés épiscopaux, apposés lors de la mort de l'abbé Georges de Marmoutier, après avoir fait violemment invasion dans l'abbaye, dont les portes furent enfoncées. Accusé de félonie par l'évêque, il ne rentra en grâces qu'après de longues suppliques, et des démarches humiliantes auprès de puissants personnages. Il fut obligé de déclarer qu'il n'avait pas entendu manquer à son serment de fidélité envers l'évêque, en accomplissant une mission des seigneurs de la Marche de Marmoutier. (2)

Le prince de Lorraine, dont il est question dans cet échange de lettres entre l'évêque de Strasbourg et le sire de Lützelbourg, était le duc Charles-le-Grand, né en 1543, qui régna pendant soixante-trois ans (de 1545 à 1603) et qui fut un des lieutenants-généraux de la Ligue. C'est lui que Catherine de Médicis songeait à faire roi de France, au détriment de la maison de Bourbon et de la famille de Guise. Il faut, pour comprendre ce projet, se rappeler que le duc de Lorraine était allié à la maison de Valois par les liens de la plus étroite

(1) Ferry I, seigneur de Bitsch, duc en 1205.

(2) Ces détails sont empruntés à l'analyse que donne l'inventaire de Grandidier des fiefs épiscopaux.

parenté, puisqu'il avait épousé la princesse Claude, sœur de François II, fille de Henri II et de Catherine de Médicis.

Il a mérité, en Lorraine, le surnom de *grand*, — tout est relatif — parce qu'il a su arrondir son duché héréditaire et en régler les limites par plusieurs traités. Il est le fondateur de l'université de Pont-à-Mousson, et l'un des plus ardents et intelligents soutiens de la Ligue.

C'est à ce même duc que l'évêque de Strasbourg, prévenant les désirs du Sr de Lützelbourg, avait écrit, dès le 22 septembre, en ces termes : (1)

« Très-haut prince, et cher seigneur ! avant toutes choses, agréez l'assurance de notre amical empressement à vous servir.... Après que S. M. I., notre très-gracieux maître, nous a chargés, nous, ainsi que d'autres princes et seigneurs, d'escorter jusques à Mézières à la frontière de France, à la fin de ce mois, la très-haute et sérénissime princesse Elisabeth, reine fiancée de France.... et désirant accomplir ce voyage en l'honneur de S. M. I. et R. avec quelques chevaux et quelques personnages nobles et considérées, et ayant déjà convié quelques unes d'elles à cet effet, et voulant aussi nous adjoindre le très-noble, aimé et féal Bernard de Lützelbourg, lequel nous est attaché à raison du fief que lui et son frère tiennent de notre évêché, et devant considérer, que, sans que votre seigneurie le sache et le permette, il ne pourrait s'absenter, nous n'avons pas voulu faillir d'en donner avis amical à V. S., la suppliant amicalement, puisque le dit voyage ne s'étendra pas au-delà de Mézières, et comme nous le pensons, ne sera pas de longue durée, de vouloir bien accorder gracieusement et permettre au dit Bernard de Lützelbourg qu'il entreprenne avec nous et quelques autres personnes le dit voyage, et qu'il réponde à notre confiance par cette preuve patente. Et, sans préjudice des services qu'en tout temps nous sommes portés à vous rendre, nous nous disons prêts à reconnaître, en bonne amitié, ce que ferez pour lui.

« Signé : *Jean*.

« Au duc de Lorraine. »

Le même jour, l'évêque écrit à une personne dont le nom n'est point indiqué dans la minute (n° 11) mais qui n'est autre que le sire de Lützelbourg, puisque le prélat lui mande d'avoir écrit à Charles duc

---

(1) N° 10, minute.

de Lorraine, et prie le destinataire de faire parvenir l'incluse au duc par un messager que lui, évêque, paiera de ses peines.

Suivent plusieurs accusés de réception de la part des seigneurs conviés par l'évêque à Saverne.

C'est d'abord Adam de Berstett, qui écrit, le 20 septembre, qu'il enverra l'un de ses fils, avec des chevaux (n° 12). A la date du 22 septembre 1570 c'est Marzolff Reinhardt de Landsperg qui écrit de Fénétranges (n° 13), et sera au rendez-vous le 27 septembre ; il fera le voyage, en compagnie de l'évêque, à l'aide de Dieu, en l'honneur de S. M. I. et R. et de l'évêque, quoiqu'il ne doive pas cacher qu'à raison d'autres occupations, le voyage lui arrive mal à propos (*wiewol mir's wegen anderer gescheffl gar übel gelegen*).

A la même date, Balthazar de Weitersheim annonce qu'il se rendra à Saverne au jour fixé. (N° 16, lettre datée de Strasbourg).

Le 23 septembre, Philippe Welsinger écrit de Bade, qu'il sera rendu à Saverne, le 27, ou bien à Spire, du 28 au 29, s'il ne pouvait tenir parole pour Saverne. (N° 17).

Le même jour (23 septembre) Jâque de Landsperg s'excuse de ne pouvoir venir, il est empêché par ses affaires, et prie l'évêque de ne pas lui en vouloir. — La lettre est datée de Krantznau (?), en Brisgau [1]. (N° 23.)

L'évêque, par surcroit de précaution, a écrit, le 22 septembre, à Lazare de Schwendi, et à ses conseillers résidant à Spire (n°s 14 et 15) pour demander à quelle époque précise l'archidnc Ferdinand arriverait à Spire avec la royale fiancée. La lettre, adressée à Schwendi, est conçue en ces termes :

« Quoique nous soyons prêts et bien intentionnés de partir d'ici le 28 septembre et d'arriver à Spire le dernier du mois, et d'escorter à la frontière de France, en compagnie d'autres princes et seigneurs à ce députés, notre très-gracieuse princesse Elisabeth, reine fiancée de France ; mais ne sachant pas si c'est toujours chose arrêtée que S. A. Sérénissime le prince Ferdinand, notre très-gracieux seigneur doive arriver le dernier de ce mois à Spire, ou si, par suite des changements depuis lors survenus, on attend S. A. S. un peu plus tard, nous n'avons pas voulu manquer de vous écrire à cette occasion et de prendre à ce sujet des informations auprès de vous. Vous requé-

---

[1] Le nom de la localité est illisible.

rant gracieusement si tant est que vous sachiez quelque chose de sûr et de certain, de nous le mander, par le présent messager, ou par un messager spécial, expédié de jour et de nuit, à mes frais, si vous appreniez quelque chose plus tard, afin que nous ayons d'autant mieux à prendre nos arrangements; car quoique notre désir soit de nous trouver à Spire au temps où notre seigneur l'archiduc Ferdinand doit y arriver et de chevaucher à la rencontre de S. A. S. avec d'autres (personnes), ainsi qu'il est dans les convenances, il nous serait pénible, comme pouvez le penser, d'y arriver trop tôt, et d'y attendre longtemps à grands frais, avec les nôtres; ce que nous n'avons pas voulu vous cacher, en attendant votre réponse, demandée par le présent (messager). »

Dès le 24 septembre Lazare de Schwendi répond (n° 17), qu'à la date du 23 on a reçu des lettres de S. A. S. l'archiduc, qui n'arrivera que le 6 ou le 7 octobre.

Deux jours auparavant (le 22 septembre), les conseillers épiscopaux Christophe Vuelsinger et Conrad Pfeilstüker ont déjà prévenu l'évêque du retard que l'arrivée de l'archiduc allait éprouver.

« Prince éminent, nous présentons avant toute chose à V. S. nos humbles et bénévoles services: Gracieux prince et seigneur, quoique nous espérions journellement votre retour en ces lieux, mais ayant en vain attendu un message nous n'avons pas voulu faire moins que de Vous écrire et Vous mander comme quoi nous sommes dûment informés que S. M. R. et I. aurait traité ces jours-ci avec notre très-gracieux seigneur l'archevêque de Trèves, [1] pour qu'il veuille bien prendre part au voyage projeté en France; et quoique sa grâce électorale s'en soit sérieusement et vivement défendue, Elle aurait fini néanmoins par y consentir. Ainsi S. G. E. doit partir d'ici (de Spire) la semaine prochaine pour Trèves, afin d'y attendre la princesse et les autres personnes qui vous sont adjointes, et se réunir à elles; ce qui nous a été mandé et fidèlement indiqué par Christophe. [2] De même V. S. va être mandée ici pour le dernier du mois courant, ainsi que le margrave Charles de Bade, lequel doit arriver ici avec dix-huit chevaux.

---

[1] C'était Jâques de Els, successeur de I. von der Leyen, qui a occupé le siège épiscopal de Trèves de 1567 à 1580.

[2] Nous n'avons pu découvrir la qualité de l'individu, indiqué sous ce nom.

« Quant aux affaires de l'empereur.... » Suivent ici quelques lignes qui font allusion à un procès en instance à la chambre impériale de Spire ; elles n'ont aucun intérêt. La lettre se termine ainsi :

« Depuis le départ de V. S. (au commencement de septembre) sont arrivés ici le duc Jean Guillaume de Saxe, et celui de Meklenbourg (Mechelburg) et nous nous recommandons humblement à V. S. princière.

« De V. S., les très-humbles conseillers présidents.» (Lettre n° 18).

Le margrave Charles de Bade, dont il est question dans cette lettre, appartient à la famille de Bade-Durlach. Né en 1529, et margrave en 1553 après la mort de son père Ernest, c'est lui qui introduit le luthéranisme dans sa principauté. Agé de 41 ans, au moment de l'arrivée de la reine de France, il avait été probablement invité par l'empereur lui-même à faire partie du cortège. Le choix de ce prince est significatif, puisqu'il appartenait, comme le prince de Saxe et celui de Meklembourg, au parti de la réforme.

Jean Guillaume de Saxe, de la branche Ernestine, était le fils puiné de Jean Frédéric (Ier) le magnanime qui, après la bataille de Mühlberg, avait payé de sa liberté et de sa dignité électorale l'amitié qu'il portait à Luther. Il était le frère de Jean Frédéric II, qui avait été mis au ban de l'empire en 1566, et qui mourut en prison en 1595. — Jean Guillaume était à peu près du même âge que Charles margrave de Bade, et mourut peu d'années après le passage de la princesse (en 1573).

Nous pensons que le duc de Meklenbourg, qui n'est pas désigné d'une manière plus précise, est le Jean Albert Ier, duc depuis 1547, le même qui introduisit la réforme et le droit de primogéniture dans son petit Etat, et qui mourut en 1575.

Le 25 septembre, les conseillers Christophe Vuelsinger et Conrad Pfeilstücker accusent réception de la lettre épiscopale du 22 septembre. (Lettre n° 19). Ils se sont rendus immédiatement auprès des sieurs Trautsam (1) et Baptiste Weber, l'un et l'autre conseillers impériaux à Spire, dans l'intention de s'informer auprès d'eux de l'arrivée de S. A. S. l'archiduc, qui arrivera à Spire le 7 octobre. Après avoir recueilli l'avis de Lazare de Schwendi, ils prient l'évêque de venir deux ou trois jours plutôt à Spire :

(1) Ou Trautson.

« L'archevêque Electeur de Trèves a reçu en présence des princes et électeurs, ses lettres de créance (Regalien) de la part de l'empereur ; il va se rendre à Trèves, le 26, et y recevoir la princesse.... »

« S. A. S. d'Autriche arrivera avec 5 ou 600 chevaux......... »

Suivent quelques lignes sans aucun intérêt, et d'ailleurs inintelligibles, sur les affaires pendantes à la chambre impériale de Spire. En y arrivant, l'évêque apprendra lui-même ce qui concerne ses affaires. Les deux conseillers lui annoncent l'arrivée du domestique de son frère, le comte Eberhard de Manderscheid ; ce dernier est lui-même attendu à Trèves, du jour au lendemain.

Sur une cédule, attachée au corps de la lettre, ils annoncent qu'ils ont déjeûné chez M. de Schwendi, qui les a invités à retarder le départ du messager, afin de lui donner le temps d'écrire lui-même à l'évêque. Aussi joignent-ils à la présente missive la lettre de M. de Schwendi, et de plus un exemplaire de la traduction allemande du traité de paix, récemment conclu à Saint-Germain.

Le lendemain (26 septembre 1570. Lettre n° 25), les conseillers Vuelsinger et Pfeilstücker annoncent l'arrivée d'un domestique Polonais avec un garçon d'écurie et deux chevaux de Cologne, pour attendre à Spire même le retour de l'évêque. Mais les signataires croient devoir prendre sur eux d'expédier le domestique jusqu'à Saverne, puisque l'arrivée de l'archiduc d'Autriche est différée. Ils attendent, le même soir, le comte Eberhard de Manderscheid.

Cette lettre s'étend sur les préparatifs que l'on fait à Spire pour y recevoir dignement la princesse. Dans la cour de l'hôtel-de-ville une construction temporaire s'élève pour les cérémonies. Le margrave Charles de Bade arrivera avec force équipages.

Le même jour (26 septembre. Lettre n° 20), Marzolff Reinhard de Landsberg s'excuse humblement auprès de l'évêque ; il est pris de fièvre depuis plusieurs jours et ne peut se rendre à Saverne pour faire le voyage de Mézières ; mais il enverra deux chevaux. Il termine sa supplique, en souhaitant à l'évêque longue vie et règne heureux. La lettre ne porte point l'indication du lieu de résidence du signataire.

A la même date du 26 septembre, l'évêque écrit au gardien de la Chartreuse près Strasbourg, pour lui demander quelques chevaux : il le prévient que le voyage durera quinze jours à trois semaines. (Lettre n° 21).

Le 27 septembre, Christophe Vuelsinger annonce à l'évêque que

le Sr *Metternich*, conseiller de l'électeur archévêque de Cologne, lui a fait remettre une missive, avec invitation de la faire parvenir à S. S. par la première occasion. Il l'envoie par l'entremise d'Abraham Heldt, altammeister de Strasbourg. L'électeur de Trèves est parti ce même jour. (Lettre n° 38).

Mes lecteurs n'auront pas manqué d'être frappés du nom du conseiller épiscopal de Cologne. La famille de Metternich, qui est parvenue depuis à une si grande illustration, est en effet originaire de la Prusse rhénane (Electorat de Trèves). Au XVIe et XVIIe siècle déjà, elle avait donné à l'Allemagne des électeurs ecclésiastiques.

La lettre incluse qui doit avoir été remise par le Sr de Metternich au conseiller Vuelsinger, ne se trouve point dans notre collection.

Nous touchons au mois d'octobre 1570. A la date du 1er de ce mois, Jacques Wurmser de Schæffolsheim (1), en résidence à Illkirch près de Strasbourg, écrit à l'évêque que, le voyage de la princesse ayant été différé, il ne pourra se rendre à l'appel; qu'il est obligé de prendre part à des affaires de succession; qu'il vient d'ailleurs d'apprendre que le voyage pourrait bien s'étendre au-delà de Mézières; que l'automne approchait et que le postulant à besoin de faire des achats de vin, ainsi que d'autres fournitures de ménage. (Lettre n° 22).

L'évêque ne tient aucun compte des lettres d'excuse qui lui sont adressées. A la date du 3 octobre (lettre n° 24), il envoie une nouvelle circulaire à Jacques Pfaffenlapp de Still, à Ernest de Berstett, à Alexandre d'Andlau, fils, à Bernard de Lutzelbourg, au Sr de Kageneck, à J. Wurmser de Schæffolsheim, à Nicolas Jacques d'Ingenheim, Seebach, J. George Hattstein, (2) Guillaume de Berkheim, Erhard de Wangen, (3) Rebstock, et Weitersheim.

(1) La famille des Wurmser se sépare au XVe siècle en deux branches, celle de Vendenheim et celle de Schæffolsheim; cette dernière s'éteint en 1643. Les Wurmser ont occupé à Strasbourg, pendant une longue série d'années, de hautes charges dans la magistrature locale.

(2) La famille Hattstein est très-ancienne; elle résidait sur les bords du Rhin. Marcard de Hattstein meurt en 1581 évêque de Spire. — Jean de Hattstein était grand-bailli à Deux-Ponts, au service bavarois.

(3) Les *Wangen*, comme personne ne l'ignore, appartiennent à l'une des plus anciennes familles d'Alsace et paraît, dès le XIIe siècle, dans nos annales. Au XIVe siècle un Erhard de Wangen épousa Adelaïde de Géroldseck, et l'empereur Sigismond, en 1413, permit à la famille de porter le nom de *Gerold-*

L'évêque a appris que le rendez-vous ne serait fixé qu'au 12 octobre ; il écrira de Spire, pour que chacun des invités sache au juste à quoi s'en tenir.

Le même jour (3 octobre), l'évêque fait savoir à Jean, comte de Wied, seigneur d'Isenbourg, qu'il ait à se rendre à Spire, le 11 ou le 12 octobre (lettre n° 29) (1).

Le 4 octobre, il écrit à Guillaume Bœcklin de Bœcklins-Au et ses fils (2), et à Nicolas Jâques d'Ingenheim (3), pour les inviter de se rendre à Spire, le 17 octobre (lettre n° 33).

La même invitation est adressée, à la même date, à Bernard de Kageneck, Alexandre d'Andlau, J. Wurmser de Schæffolsheim le jeune, Guillaume de Berckheim, Blaise de Müllenheim (lettre n° 34). Ainsi, dans les dernières vingt-quatre heures, sur un avis reçu, mais dont nous ne trouvons pas de traces, la date du rendez-vous a été reculée de près d'une semaine.

Le 8 octobre (lettre n° 26) les conseillers Vuelsinger et Pfeilstücker écrivent aux conseillers de la régence épiscopale à Saverne, pour leur annoncer l'heureuse arrivée de l'évêque, le 7, à Spire. Les cérémonies du mariage n'auront lieu que dans huit jours; et le 23 octobre seulement on partira pour la France. On ignore encore la direction que prendra le cortége, soit par Trèves, soit par Saverne ; Bernard de Lützelbourg devra être averti, et apprendre le contenu de cette lettre.

Par un *post-scriptum*, les conseillers annoncent le prochain retour à Saverne de la voiture de Thomann, que l'évêque renvoie, avec les chevaux de carrosse, jusqu'à nouvel ordre.

Dès le 10 octobre, les conseillers épiscopaux de Saverne font connaître sommairement le contenu de la précédente missive à Bernard de Lützelbourg. (Lettre n° 27).

---

seck am Wasichen. — Au XVIIe siècle la famille se sépara en deux branches, celle de Strasbourg et celle de Haguenau. A la dernière appartiennent les deux membres qui la représentent aujourd'hui. (V. Ravenèz, traduction de Schœpflin, t. V, p. 807. Je dois en général renvoyer aux excellentes notices de ce laborieux traducteur pour tout ce qui concerne les familles nobles d'Alsace).

(1) La famille d'Ysenbourg remonte au temps de Henri l'Oiseleur; elle a occupé, sous divers empereurs, de hautes charges militaires, ecclésiastiques et civiles. Jean Wied d'Ysenbourg appartenait à une ligne qui avait adopté la réforme.

(2) Il meurt, préfet de Marmoutier, en 1590.

(3) V. SCHŒPFLIN, V, 779 sur cette famille et celle des *Bock*.

A la date du 9 octobre, l'évêque de Strasbourg écrit, de Spire, à ses conseillers Louis Falckenberger et Martin Mitterspacher à Saverne, pour leur annoncer son arrivée à Spire, d'où il ne partira probablement pas avant quinze jours. Il leur enjoint de lui faire parvenir des lièvres, des alouettes et un sanglier, le gibier étant rare dans le Palatinat; il réclame de plus l'envoi d'un acte qu'il désigne spécialement, et, de plus, la liste de la domesticité, que le sommelier en chef a dû rédiger. Il termine en demandant l'envoi d'une centaine de saucissons fumés. (Lettre n° 28).

Dès le 14 octobre suivant, les conseillers Louis Falckenberger et Martin Mitterspacher accusent réception à l'évêque de Strasbourg de sa dépêche du 9. Ils le prient de vouloir bien leur faire connaître :

1° Le temps précis, auquel les personnes de la noblesse auront à se trouver au rendez-vous;

2° Les personnes qui se sont déjà rendues à Spire;

3° Celles qui devront encore être mandées.

Ils envoient un sanglier de trois ans, que le forestier a tué près du Mittelberg; de plus huit lièvres et cinquante alouettes que le fauconnier a tirées; de plus un héron, qu'Ulric a tiré dans le Kreutzfeld; de plus quelques coqs d'Inde et autres oiseaux.

L'instrument demandé par l'évêque a été spécialement confié à un garde-du-corps *(trabant)* pour que l'acte ne soit pas endommagé sur la charette. La liste de la domesticité et des étrangers arrivés à Saverne a déjà été transmise au licencié Louis; ils désirent savoir si ce papier est arrivé.

Dans un *post-scriptum* ils font allusion à des affaires qui se sont passées à Reichshoffen. Le prévôt, après avoir pris langue à Saverne, a reçu l'ordre de faire connaître instantanément toute tentative qui pourrait être faite contre lui par l'ancien bailli. Rien n'étant au surplus parvenu à la connaissance de la régence, les conseillers sont convaincus que l'affaire est étouffée.

Dans l'intervalle, l'évêque a écrit de nouveau, de Spire, à ses deux conseillers, Mitterspacher et Falckenberger. (Lettre du 11 octobre, n° 31). Il leur annonce que le départ pour Mézières aura lieu le 25 octobre; que les personnes du cortége devront être rendues à Spire le 23; que les voitures et les chevaux de l'évêque devront y être à la même époque.

Le 15 octobre, les conseillers écrivent une lettre circulaire, dans

le sens des instructions reçues. (Lettre nº 32). La circulaire est visée par Jâques Pfaffenlapp, Jâques Wurmser de Schæffolsheim le jeune, Bernard de Kageneck; Nicolas Jâques d'Ingenheim, Blaise de Müllenheim, Adam de Berstett, Bernard de Lützelbourg, Jean Théobald Rebstock (1), Balthazar de Wittersheim, Alexandre d'Andlau, Gérard de Wangen, J. George Hattstein.

A la date du 21 octobre la régence de Saverne écrit au bailli épiscopal de Dachstein pour lui donner l'ordre de livrer deux chevaux à un voiturier, qui doit les conduire à Spire (lettre nº 36). Cet attelage arrivera encore à temps; car le voyage de la reine fiancée a encore été différé.

Le 27 octobre 1570, l'empereur Maximilien écrit, de Spire, à Jâques, archevêque de Trèves, à notre évêque qui dans l'intervalle paraît avoir de nouveau quitté la ville de Spire, et à Charles, margrave de Bade, pour leur transmettre de nouvelles instructions (lettre nº 54). A la date du 30 octobre, le même souverain mande à Jean, évêque de Strasbourg, que le départ, à raison d'un message venu de France, se trouve définitivement fixé au 4 novembre, et que le 7 novembre le cortége royal passera la nuit à Saverne. A cette occasion l'empereur prie de faire préparer des approvisionnements, contre paiement en espèces. La suite et les bagages du margrave Charles de Bade se trouveront dans le cortége. L'itinéraire de Spire à Longwy est tracé à part, sur la troisième page de la lettre; il embrasse onze jours, et se trouve réglé ainsi qu'il suit:

De Spire à Landau	cinq lieues.
De Landau à Wissembourg	cinq lieues.
De Wissembourg à Haguenau	six lieues.
De Haguenau à Saverne	six lieues.
De Saverne à Saarbourg (2)	cinq lieues.
De Saarbourg à Bouquenom	cinq lieues.
De Bouquenom à Saarbrück	six lieues.
De Saarbrück à Walderfingen	cinq lieues.
De Walderfingen à Sierck	cinq lieues.
De Sierck à Luxembourg	six lieues.
De Luxembourg à Longwy (3) . .	sans désignation de dlstance.

(1) Les Rebstock remontent au XIVe siècle. Parmi les abbesses d'Andlau figure une Rebstock.

(2) Indiqué sous le nom de *Kauffmannssaarburg*. — (3) *Lang wig*.

Cette direction, donnée au voyage de la princesse, doit paraître assez bizarre, si l'on veut bien jeter un coup-d'œil sur la carte. Pour se rendre de Spire à Longwy, la route la plus directe conduisait par Neustadt, Kayserslautern et Deux-Ponts sur Saarbrück; c'est la direction que suit aujourd'hui, à travers les montagnes de la Hardt, le chemin de fer de Ludwigshafen à Metz. Au lieu de cette ligne droite, on fait faire à la fiancée de Charles IX un long détour vers le Sud, jusqu'à Saverne, pour remonter de là à Saarbrück. — Voulait-on, en vue de la saison avancée, éviter la route à travers les montagnes? l'empereur désirait-il, par courtoisie, diriger le cortége par la résidence de l'évêque de Strasbourg? le chemin du Nord était-il obstrué par des gens de guerre?.... la correspondance nous laisse à ce sujet dans la plus complète incertitude.

Mais ce qui doit surtout frapper le lecteur, ce sont les distances modiques, franchies jour par jour. On met onze jours à franchir un pays, que la locomotive traverserait maintenant en moins d'une demi-journée. Même en tenant compte des égards que l'on voulait avoir pour la royale fiancée et qui ont pu décider à ne point la fatiguer par des journées trop longues, toujours est-il certain que l'on est arrivé à donner aujourd'hui une impulsion dix fois plus grande aux moyens de transport, et qu'en 1570 on mettait autant de temps pour aller de Spire à Longwy, que pour traverser aujourd'hui l'immense espace de l'Océan, qui sépare la France des Etats-Unis.

La missive impériale qui nous a entraîné si loin de notre sujet, renferme l'invitation réitérée de suivre la princesse au moins jusqu'à Luxembourg. (Lettre nº 47).

Le même jour, 30 octobre, le *licencié Conrad Uranius Pfeilstücker* (1) écrit à l'évêque pour lui annoncer que, peu d'heures auparavant, il lui avait transmis les informations, données par Trautson, l'intendant en chef (2) de S. M. I., savoir, que le voyage aurait lieu samedi suivant et que le cortége se dirigerait par Saverne; que le messager n'était pas encore parti, et qu'un rescrit impérial lui ayant été remis tout-à-l'heure, par l'intendant, il s'empressait de joindre la présente à la première lettre. Le messager devra être rendu à Saverne dans la soirée du mercredi.

---

(1) Ce sont les prénoms et le titre que porte Pfeilstücker dans cette lettre (nº 41).
(2) Le nom est illisiblement écrit.

Pfeilstücker pense qu'à présent le voyage ne souffrira plus de retard ; cependant il ne manquera pas de s'informer dans l'intervalle auprès de l'intendant.

Sous le n° 42 se trouve intercalée la lettre, dont il est fait mention dans la précédente. Pfeilstücker a informé l'évêque de la direction que suivra le cortége, qui passera par Landau, Wissembourg, Haguenau et sera, le 1er novembre, à Saverne. Ces informations viennent de Trautsam et du « docteur Weber. » Pfeilstücker promet d'envoyer, samedi prochain, Jean d'Essen. Rien n'indique la qualité de ce dernier individu, probablement attaché à la maison de l'évêque.

A la date du 30 octobre, Jean Schilder (dont la qualité demeure inconnue) écrit à l'évêque (lettre n° 50) que la lettre adressée au maréchal de l'électeur de Cologne a été remise en propres mains du destinataire. Schilder transmet aussi la feuille de route, qui est tout-à-fait conforme à celle rapportée par la lettre impériale. La lettre de Schilder est détestablement écrite ; évidemment c'est un employé subalterne, qui donne ces renseignements, déjà connus de l'évêque par la voie officielle.

L'évêque Jean de Manderscheid, qui, ainsi que nous venons de le voir, avait de guerre lasse quitté Spire, et attendait à Saverne l'arrivée d'Elisabeth d'Autriche, l'évêque écrit, le 1er novembre (n° 39), à *Jean de Fleckenstein* (1), dont le nom figure pour la première fois dans notre collection. Le prélat prie ce seigneur de se tenir constamment prêt à monter à cheval, vu que le jour du départ n'était pas encore connu. Cette circonstance mentionnée dans la lettre de l'évêque prouve qu'il ne tenait pas encore en main les nouvelles du 30 octobre. — La présente lettre, est-il dit dans une suscription, devra être transmise au destinataire par le prévôt de Zutzendorff près Bouxwiller.

Le même jour, 1er novembre, le prélat adresse une circulaire, de la même teneur que la précédente, aux sieurs de Seebach, Wetzel de Marsilien (2), de Müllenheim, d'Andlau, Wurmser, Kageneck,

(1) La famille des Fleckenstein remonte au XVIe siècle. L'empereur Frédéric III éleva les membres de la branche de Dagstuhl à la dignité baroniale ; plus tard ils siégèrent parmi les comtes de la Wetterau.

(2) C'est une ancienne famille de l'ordre équestre à Strasbourg. Elle commence à figurer au XIIIe siècle dans la haute administration de Strasbourg. Wetzel et

Berstetter (*sic*), de Weitersheim, Henri de Flekenstein, Pfaffenlapp, Holtzapfel (¹), de Wangen et un autre nom illisible.

Le même jour, 1er novembre, (nº 48) Conrad Uranius Pfeilstücker écrit à l'évêque, pour rappeler ses précédentes lettres. Il n'a rien appris dans l'intervalle : le départ de Spire reste fixé à l'époque précitée. Il tient ces détails de l'intendant en chef, du vice-chancelier et de M. de Winnenberg.

Une lettre sans date (insérée sous le nº 49), probablement des premiers jours de novembre, est adressée par l'évêque ou par la régence au bailli de Dachstein. On fait connaître à ce fonctionnaire qu'il y aura beaucoup d'étrangers à Saverne ; qu'en vue de ce rassemblement, le bailli devra y envoyer, pour le 6 novembre, une vingtaine d'arquebusiers avec leurs armes, et ceux des sujets de son bailliage dont il pourra disposer.

A la date du 3 novembre, l'évêque écrit au grand chapitre de Strasbourg (lettre nº 24), que le cortége royal se mettra en marche le 4, et sera, le 7, à Saverne.

Suit une circulaire illisible, sans date (nº 44), qui contient l'invitation faite au prévôt, de se rendre à Saverne.

Le 3 novembre, une nouvelle circulaire, adressée aux nobles déjà convoqués, fixe au 6 novembre, le jour du rendez-vous. La même circulaire sert de lettre de convocation pour le bailli de Schirmeck (lettre nº 45).

La même invitation est adressée, de rechef, à Bernard de Lützelbourg (nº 48).

A la même époque, c'est-à-dire le 3 novembre, l'évêque s'adresse aux abbés d'Altorff et de Marmoutier (nº 51) ; il les prie de vouloir bien lui prêter, pour le voyage, des chevaux, des voitures et de la vaisselle d'étain.

Il ne formule cette prière qu'après avoir rappelé que jusqu'ici il les a constamment ménagés, lorsqu'il s'est agi d'aller à Spire et d'y défendre les intérêts de l'évêché ; que jamais il ne s'est prévalu des anciens priviléges et usages de l'évêché à l'endroit de ses vassaux,

---

Henri, fils de *Marsilien*, sont les vrais fondateurs de la famille. — Wetzel et Marsilien sont devenus des noms patronymiques.

(¹) Les Holtzapfel figurent au XIVe siècle pour la première fois. Ils possédaient Schweinheim.

ou subordonnés, lorsqu'il s'est agi d'assemblées plénières ou partielles...... voitures et chevaux, qu'on prêtera au cortége, seront traités avec le même soin que ceux de l'évêque.

On devrait croire, qu'à la suite de tous ces retards, il n'y en avait plus à craindre. Cependant, le 7 novembre, *Zollern*, un officier de l'évêque, écrit à son maître, dans une lettre datée de Haguenau (n° 53), que de nouveaux changements sont survenus dans l'ordre de route. On n'arrivera à Saverne que le 8 au soir. « Zollern aurait volontiers mandé plus tôt cette circonstance; mais il s'en est rapporté à *Francolin*, qui tenait la feuille de route, et qui a légèrement agi. » Zollern entre à ce sujet dans des détails peu intelligibles, et accumule contre son confrère des récriminations sans fin.

L. Spach,
Archiviste en chef du Bas-Rhin.

(La suite à la prochaine livraison.)

LA NAÏADE DE NIEDERBRONN.

ÉPITRE

A M. Louis Spach, Archiviste en chef du Bas-Rhin.

Niederbronn, le 14 août, 1855.

Tandis que tu pâlis sur des trésors poudreux,
Pour tirer des lingots de nos vieilles archives ;
Ou que tu nous redis en termes chaleureux,
Les gloires que le Rhin vit naître sur nos rives,
Un quart-d'heure avec toi je veux m'entretenir,
Et t'offrir, en courant, quelques fleurs fugitives
Du sein de mon exil qui va bientôt finir...

Depuis dix jours je suis aux pieds de la Naïade
Qui vaut à Niederbronn de constants visiteurs ;
Tandis que du public le flot se porte à Bade,
Je reviens auprès d'elle invoquer ses faveurs.
Veux-tu savoir comment je passe ma journée ?
Qu'elle est de mes plaisirs la chaîne fortunée ?
Je vais te la tracer sans forcer les couleurs.

La vie à Niederbronn aisément se résume :
L'on se baigne et l'on boit... au gré de ses désirs ;
L'on fait ses deux repas, on marche, on cause, on fume...
Mais, Dieu-merci ! je sais me créer des plaisirs
Et parer aux ennuis qu'un tel régime entraîne.
Pleut-il ? mon violon vient charmer mes loisirs ;
Fait-il beau ? dans les bois gaîment je me promène,
Et me délasse à l'ombre avec un bon auteur :

Tantôt c'est La Bruyère ou mon cher Lafontaine,
Tantôt c'est Lamartine ou Schiller qui m'enchaîne...
Parfois je trouve encor quelque aimable causeur ;
Quelque femme d'esprit, ou quelque homme de cœur ;
Mais c'est un grand hasard, une bonne fortune,
Et loin des miens je sens partout une lacune !
Je suis déjà d'un âge où tout pâlit aux yeux,
Où, ce qui plaît au monde est souvent ennuyeux,
Où les plaisirs bruyants ont perdu leur empire :
C'est notre sort commun, il faut bien y souscrire !
Chaque âge a ses plaisirs, ses compensations,
Et se berce aux reflets de ses illusions.
Mais je n'en vais pas moins, grâce à ma destinée,
Tous les soirs au salon terminer ma journée.
Là, souvent je retrouve un cercle assez nombreux
De baigneurs, d'étrangers, de charmantes familles.
Aux sons d'un piano qu'on fait parler à deux,
La danse invite, anime et les fils et les filles ;
A la valse, aux polkas succèdent les quadrilles...
A défaut de danseurs on joue aux Petits-jeux,
Qui dédaignés ailleurs font ici des heureux.
Des quatuor de Whist absorbent le vieux monde,
Qui pour de vains *honneurs* se dispute, ou se gronde...
Comme aimable surprise, il se produit par fois
Un pianiste habile, ou quelque belle voix.
Dès lors à l'écouter tout le salon s'apprête,
Hors tel partner du whist, sourd à pareille fête...
Ainsi le Temps nous berce et nous sourit le soir :
Quand le couvre-feu sonne, on se dit : « Au revoir. »
L'un prend son Vitchoura, l'autre s'encapuchonne ;
Les falots vont en tête et les rifflards sont prêts.
Voilà comment finit maint jour que Dieu nous donne :
Ailleurs on veille tard ; à Niederbronn jamais !
Avant minuit tout dort ; la Naïade l'ordonne,
Et les baigneurs prudents respectent ses arrêts.

Je croyais bien pouvoir, plus près de la Nature,
M'occuper et d'étude et de littérature ;

Mais à peine au travail me suis-je un peu livré,
Que l'onde que j'absorbe éteint le feu sacré.
C'en est fait, mon Ami, je m'en retourne à vide,
Et vis *sur mon passé* comme un vieux Invalide.

Hier je me suis encor promené dans les bois :
Leur fraicheur, leur silence excitaient à la fois
Les pensers élevés, la douce rêverie...
Loin des lieux où s'ébat l'esprit de coterie,
Tout parlait à mes yeux, tout ravissait mon cœur.
Je me sentais renaître à l'espoir, au bonheur...
Dans ces moments si doux, loin d'un monde profane,
Près d'un ruisseau limpide, au murmure enchanteur,
Tu m'aurais vu fumer la feuille de Havanne,
Dont la vapeur suave, en mille anneaux divers,
Allait en ondulant se fondre dans les airs.
Ces cercles fugitifs me retraçaient l'image
Des vœux, des vains projets qui sont notre partage.
Dans ce calme parfait enfin je m'assoupis,
Et je vais te conter le songe que je fis :

Dans un vaste Jardin, servant de promenade,
Je vis un pavillon d'un style assez banal.
Au bassin circulaire, une belle Naïade
Déversait de son Urne un liquide cristal.
Dès qu'elle m'aperçut, un gracieux sourire
M'exprima son accueil... Puis je l'ouïs me dire :
« Oh ! sois le bienvenu, fidèle adorateur,
Qui depuis quatorze ans, viens par reconnaissance,
A mon Urne puiser la santé, la vigueur !
Dans nos temps signalés par un flot d'inconstance,
Je sais apprécier ton retour si flatteur.
Aussi pour te prouver toute ma confiance,
De mes ennuis secrets je veux en ce moment,
En toute liberté te faire confidence...
Depuis trois ans j'éprouve, en gardant le silence,
La froideur qui précède un vrai délaissement.
C'est en vain que mon onde opère maint prodige ;

Si l'on veut me sauver, il faut que le secours
Vienne arrêter, à temps, des faits le triste cours.
L'on me vante au dehors; ici l'on me néglige!
Ailleurs les visiteurs jouissent du prestige
De splendides salons, de succulents repas,
De concerts et de bals pleins de charme et d'appas.
Ils trouvent des Laïs et surtout la Roulette;
Tandis qu'à *Niederbronn* je ne provoque pas
Les plaisirs princiers, l'abus de la toilette,
Le luxe des chevaux, les titres fastueux,
Le blason, les valets et la vaine étiquette...
A l'ombre de mon Urne enfin l'on vit heureux,
Et l'on savoure en plein, sans gêne et sans rudesse
La douce liberté que le bon sens nous laisse!...
Mais si la fièvre emporte au luxe nos voisins;
Si le *Jeu* leur fournit de scandaleux engins
Pour donner du relief à leurs nombreuses sources,
Faut-il nous endormir ou leur céder le pas?
Notre pays est-il donc à bout de ressources?
Méconnaît-il nos vœux? Non, je ne le crois pas.
Mais pour ne point grossir le lourd Budget de France
Ou du Département, je voudrais sans débats,
Que l'on pût satisfaire à ma juste exigence,
Et qu'un effort d'en-bas, un bon vouloir d'en-haut
Pût créer, sans surcroît, le secours qu'il me faut,
Pour parer au danger qui me rend inquiète.
Ce qui manque à ma source, et chacun le répète,
C'est un bon *Promenoir*, refuge protecteur,
Où, l'orage arrivant, tout le monde baigneur
Puisse des eaux du ciel garer du moins sa tête,
Alors qu'il a déjà mon onde sur le cœur...
Qu'on laisse donc, à temps, tomber une miette
Du Festin du Budget, et qu'on se mette en quête
De moyens et de soins pour attirer enfin
Les Moutons de Panurge au bord de mon bassin.
Venez donc, chers Parents et danseuses gentilles!
Venez à *Niederbronn*, partisans d'outre-Rhin!
Venez jouir en paix de mon vallon divin:

Mon Urne est aussi riche en maris pour vos filles,
Et puis.... à des *Français* vous donnerez le pain! »

La Naïade à ces mots, d'un filet d'eau m'arrose
Et m'éveille soudain, puis m'offrant double dose
Du liquide cristal, me dit avec douceur:
« Tu me dois la santé, tu vas plaider ma cause! »...

Mon digne Ami, voilà le rêve que je fis:
Dans ma perplexité pour toi je le transcris.
Je ne sais maintenant ce qu'il me reste à faire?
Dois-je pour être utile, ou parler, ou me taire?
De la publicité si j'invoquais la voix,
Mes vœux retentiraient... et par dessus les toits...
Mieux aimerais-je avoir, mais in petto, l'oreille
D'un Administrateur qu'un bon projet éveille.
Je lui dirais: « Monsieur, *Niederbronn* a des droits
A tout votre intérêt, et l'œuvre est méritoire:
Protégez sa Naïade, elle a de la mémoire.
Grâce au bien qu'elle fait depuis plus de mille ans,
Elle compte en tous lieux de nombreux partisans.
Venez donc à son aide, et que pour récompense,
D'user de sa vertu, son bon cœur vous dispense! »

Accepte, mon cher SPACH, ce minime tribut
Que j'aime à confier à ton esprit sagace.
J'ai rêvé plume en main... En faveur de mon but,
Auprès de toi mes vers, tels quels, trouveront grâce.
Quand on est, comme toi, rapproché d'un Pouvoir
Qui veut du bien public suivre partout la trace,
Seconder ses efforts c'est remplir un devoir,
C'est montrer tout le cœur d'un Enfant de l'Alsace.

Sur ce, mon digne Ami, j'obéis à mes yeux
En éteignant ma lampe... et te fais mes Adieux.

PAUL LEHR.

BIBLIOGRAPHIE.

La vie et les travaux de Jean Sturm, *premier recteur du Gymnase et de l'Académie de Strasbourg*, par Charles Schmidt, *directeur du Gymnase protestant*. 1 vol. in-8°. Strasbourg, C. F. Schmidt, édit^n 1855.

Quelques écrivains, appartenant à des écoles diverses, sont parvenus à élever l'histoire à un tel degré de généralité, que le rôle de l'homme s'y efface presque entièrement, et que le mouvement de l'humanité n'y apparaît plus que comme le résultat mécanique d'une sorte de gravitation irrésistible. Cependant quand on étudie de plus près les principaux événements qui ont agité le monde, on ne tarde pas à reconnaître l'influence décisive qui appartient dans leur production à l'initiative de certains hommes privilégiés. La méthode qui consiste à restituer à l'individu comme aux masses leur part d'action, et par conséquent aussi leur responsabilité dans l'œuvre de la civilisation, a sur la première entre autres avantages celui de soustraire les consciences au marasme d'un fatalisme énervant, en leur révélant avec évidence ce que pèse, dans les destinées du genre humain, une volonté énergique, marchant avec fermeté vers une direction acceptée d'avance. A ce point de vue, la biographie qui a toujours été considérée d'ailleurs comme un des principaux auxiliaires de l'histoire générale, mérite, de nos jours surtout, la faveur croissante dont elle jouit depuis quelque temps : que de paradoxes ont été dissipés, que de faits ont été éclaircis, que de causes vraies ont été assignées à des événements précédemment inexpliqués, que d'institutions ont été ramenées à leur véritable principe, par l'étude consciencieuse et approfondie des hommes dont l'initiative et l'activité ont, à des époques et dans des circonstances diverses, imprimé aux destinées humaines de nouvelles tendances, et influé d'une manière puissante sur l'opinion de leurs contemporains.

M. Ch. Schmidt a entrepris de raconter la vie d'un de ces infatigables *lutteurs d'idée*, dont le XVIe siècle surtout a produit tant de types immortels; mais, ainsi que l'indique le titre, son livre n'est pas consacré

seulement à faire connaître l'existence si pleine et si agitée du premier recteur de l'Académie de Strasbourg ; il explique aussi l'œuvre durable à laquelle celui-ci a attaché son nom.

Nous allons essayer d'analyser, sous ce double point de vue, l'œuvre du savant professeur :

Jean Sturm naquit à Sleide, dans l'ancien duché de Luxembourg, le 1er octobre 1507. Après avoir fait ses premières études à l'école de Liége, fondée par les *frères de la vie commune*, il se rendit à Paris qui était alors le théâtre d'une grande activité intellectuelle et littéraire : le Collége de France se dressait en face de la vieille Sorbonne ; la scholastique était aux prises avec les méthodes de la science renouvelée : la critique s'exerçait librement non seulement sur la linguistique et la philosophie, mais même sur les doctrines religieuses et spécialement sur la constitution de l'Eglise : c'était la renaissance en lutte directe et animée avec l'antique routine. Sturm se mêla activement à ce mouvement rénovateur : il fut méme initié aux démarches amicales que François Ier alors fort enclin aux idées de réforme, faisait faire auprès des protestants d'Allemagne par le célèbre Guillaume du Bellay ; mais à ces ouvertures succédèrent bientôt de sourdes persécutions contre les réformés français, persécutions contre lesquelles réclamèrent vainement les cantons helvétiques, le magistrat de Strasbourg, le duc de Würtemberg et le landgrave de Hesse : cette duplicité décida Sturm à quitter la France et à accepter les offres qui lui avaient été faites depuis longtemps de venir fonder à Strasbourg l'instruction publique sur des bases conformes aux exigences nouvelles.

Dans les dernières années du xve siècle la grande ville d'Alsace en était encore aux élucubrations de Duns Scott ; la Renaissance n'avait point pénétré dans les écoles qu'y avaient ouvertes quelques couvents, celui des Franciscains particulièrement ; mais l'impulsion donnée par la célèbre école de Schlestadt, l'accueil que reçurent les idées réformatrices dans une partie de la population, les sociétés littéraires fondées par Wimpheling ; l'initiative scientifique à la tête de laquelle se plaça le *docte chapitre de Saint-Thomas ;* peut-être aussi les sarcasmes qui dans le monde savant pleuvaient sur son enseignement arriéré, firent bientôt entrer la ville dans le mouvement universel. Des écoles latines s'y établirent sous la direction successive de Brunfels, de Dasypodius, de Schwebel et de Henri Zell. En 1537 Jean

Sturm conçut, avec Bucer et l'ammeister Jacques Sturm, le plan d'une grande école publique où les lettres et les sciences seraient enseignées conformément aux méthodes nouvelles, et c'est de cette combinaison que sortit le Gymnase à la prospérité duquel Sturm se voua avec un zèle infatigable.

Nous nous occuperons plus tard de cette institution importante; nous tenons à ne pas interrompre le récit de la vie de Sturm; l'auteur a accumulé dans cette partie de son œuvre des développements du plus haut intérêt et qui jettent une lumière nouvelle non seulement sur l'échange d'idées et de tendances qui à cette époque s'opérait entre la France et l'Allemagne, mais aussi sur un aspect de la réforme qui n'est pas celui qui a été le plus étudié jusqu'ici et que nous appellerions volontiers son aspect diplomatique.

Sturm quoique absorbé par l'œuvre laborieuse qu'il avait acceptée, l'organisation de l'enseignement public à Strasbourg, trouva toujours du temps à consacrer aux intérêts de la nouvelle foi religieuse qu'il avait embrassée. De 1538 à 1541 il est en correspondance active avec la commission de cardinaux, qui avait été instituée par le pape Paul III pour réformer l'Eglise; il fut le rédacteur de l'épître apologétique que les protestants publièrent en réponse au mémoire des prélats. Cette épître donna lieu à une polémique dans laquelle intervint directement et avec une vivacité qui ne lui était pas familière l'élégant et célèbre cardinal Sadolet; Sturm se défendit dans une réponse pleine de modération, et ce fut le dernier acte d'une tentative généreuse que des passions indomptables firent avorter.

Vers cette même époque, Sturm fut chargé de plusieurs missions diplomatiques dans l'intérêt de la réforme, missions qui prouvaient de quelle autorité considérable il jouissait non seulement dans la ville de sa résidence, mais en France et dans toute l'Allemagne. En 1537 il fut envoyé à Bâle avec Bucer et Capiton pour apaiser la dissension qui s'était élevée entre le fougueux Carlstadt et Gryneus. En 1540 il fut délégué par le magistrat de Strasbourg à la diète convoquée à Haguenau par l'empereur Ferdinand dans le but apparent mais trompeur d'une conciliation religieuse. A la suite de cette tentative sans résultat, on le voit initié d'une manière active aux négociations entamées dans le but de provoquer une ligue entre le roi de France et les Etats protestants de l'Allemagne. Le cardinal de Tournon et le chancelier Poyet, pour la cimenter, favorisèrent le projet d'un mariage qui

aurait uni Jeanne d'Albret au jeune duc Guillaume de Clèves-Juliers, frère unique de l'électeur de Saxe. Tous ces projets ne purent se réaliser, et lorsqu'en 1544, les Etats protestants eurent commis la faute d'adhérer à la déclaration de guerre faite par l'empereur au roi de France, l'évêque de Strasbourg envoya lui-même le recteur Sturm auprès de François Iᵉʳ pour obtenir de lui que dans la lutte qu'on prévoyait, l'Alsace ne fût pas envahie par les troupes françaises!

En 1546 Sturm fut de nouveau député vers le roi de France par le landgrave de Hesse et par l'électeur Jean-Frédéric de Saxe; les archives de Weimar, auxquelles M. Schmidt a fait des emprunts importants, donnent sur cette mission ainsi que sur plusieurs autres des renseignements pleins d'intérêt et qui sont développés avec une grande clarté dans son livre. Nous sortirions des limites que nous devons nous imposer, si nous essayions de reproduire, même en résumé, le récit si complet et si animé que l'auteur donne de ces négociations laborieuses qui se rompirent à la mort de François Iᵉʳ et qui, reprises plus tard, n'aboutirent qu'a des déceptions. — La plus amère de toutes fut incontestablement celle qu'entraîna l'horrible massacre de la Sᵗ-Barthélemy; ce qu'on a peine à croire, c'est que malgré l'indignation qu'un pareil crime devait faire supposer dans toute âme chrétienne, la cour de France ne craignit pas, dans l'année même où il venait de se commettre, de s'adresser encore à Sturm, pour obtenir de lui cette fois qu'il usât de son influence en Pologne pour y faire élever au trône Henri d'Anjou. L'évêque Montluc de Valence fut chargé de s'aboucher avec le recteur; il essaya de le convaincre que l'aspirant royal, sur la tête duquel l'inflexible histoire a fait peser depuis la plus grande part de responsabilité dans l'odieux guet-apens, y avait été complètement étranger; on est frappé, et presque touché de la naïve crédulité avec laquelle Sturm accueillit ces assurances hypocrites; il est certain qu'il contribua puissamment à placer la couronne de Pologne sur la tête de celui qui un an plus tard l'échangeait contre celle de France, en prenant le nom de Henri III.

Il ne nous reste plus qu'à suivre le recteur dans le cercle plus restreint de ses fonctions et de sa vie privée. Précisément à l'époque où nous le voyons investi de missions importantes, il chargeait son existence d'embarras de toute sorte, en sollicitant des secours, et en cautionnant des emprunts pour les huguenots de France, et particulièrement pour la célèbre Mᵐᵉ de Roye, belle-mère de Condé. — Il se

trouva aussi engagé dans des discussions très-aigres avec les orthodoxes luthériens de Strasbourg; ennemi de tout ce qui pouvait troubler le mouvement de la réforme, il résistait à toute déclaration, à tout acte qui pouvait tendre à établir une séparation infranchissable entre les différentes sectes qui s'étaient formées : il défendit notamment la confession tétrapolitaine contre les partisans exclusifs de la confession d'Augsbourg. Le magistrat parvint à étouffer ces premières dissensions en arrêtant les publications préparées de part et d'autre. Mais pour avoir été momentanément contenues, ces querelles n'éclatèrent qu'avec plus de violence vers 1572, époque à laquelle Sturm s'occupait très-activement de la réorganisation de l'école : Marbach, président du convent ecclésiastique, s'était constitué son plus vif adversaire ; des arbitres constitués sur la demande du magistrat, imposèrent aux antagonistes une pacification à laquelle Marbach se soumit avec une déférence du moins extérieure, et à laquelle Sturm ne se prêta qu'à contre-cœur. Mais cette paix imposée ne fut pas de longue durée; Marbach et ses collègues, comme le fait observer judicieusement l'auteur, étaient trop entraînés par le courant dogmatique du siècle, Sturm d'un autre côté respectait trop la mémoire des anciens réformateurs strasbourgeois, plus larges dans leur enseignement, pour qu'une entente durable pût s'établir entre les partis divisés. Le recteur, fidèle aux traditions libérales de Bucer, de Capiton, de Zwingli, continuait à fréquenter l'évêque Erasme; il visitait avec intérêt le Gymnase catholique, fondé par cet évêque à Saverne. Les efforts des Jésuites pour établir des colléges loin d'éveiller en lui un étroit ressentiment, ne lui paraissaient qu'un motif d'émulation de plus pour l'Eglise protestante. Cette supériorité de vues et cette tolérance élevée l'exposèrent aux hostilités des orthodoxes luthériens; ceux-ci, on le sait, allèrent jusqu'à inscrire, dans la *formule de concorde*, le dogme de l'*ubiquité du corps du Christ*. Un jeune professeur, Jean Pappus, se présenta devant le sénat pour demander que la ville souscrivit à la formule ; telle qu'elle était conçue, elle séparait absolument les luthériens des calvinistes et des zwingliens; de fougueux absolutistes lancèrent des publications dans lesquelles ils condamnaient sans hésitation ces deux sectes. Sturm, pénétré de l'inconséquence de cette croisade dogmatique, entreprit, au nom d'une réforme qui elle-même s'était donné pour base le principe du libre-examen, et par conséquent de la libre croyance, de réfuter par trois discours auxquels il donna le titre bizarre d'*Antipappi* les maximes

des prétendus orthodoxes ; ses écrits furent attaqués avec violence par Osiander et par Pappus, et le magistrat embarrassé, crut étouffer cette guerre théologique en intimant à Sturm la défense de se livrer désormais à de semblables discussions. Celui-ci justement blessé de ce procédé partial qui le condamnait au silence, tandis que ses adversaires acquéraient de jour en jour plus d'influence par leurs prédications, quitta la ville de Strasbourg pour se retirer à Neustadt dans le Palatinat, dont le souverain était resté favorable aux doctrines réformées. Vainement pressé de donner sa démission de recteur, il s'obstina à la refuser pour ne pas ménager à ses adversaires la honte de lui infliger une destitution illégale. Ils ne reculèrent pas devant cette extrémité et le 7 décembre 1581 deux délégués du magistrat annoncèrent au conseil académique que « Sturm était destitué à cause de son grand âge *et pour d'autres causes.* » « C'est ainsi, dit l'auteur avec une émotion qui l'honore, « qu'après plus de quarante ans de travaux utiles, le vieux recteur « fut sacrifié aux rancunes de quelques hommes intolérants. » Sturm ne reconnut jamais la validité de sa destitution ; il continua à se qualifier de recteur dans ses lettres et en tête des livres qu'il publia. Mais la misère vint bientôt attrister sa vieillesse ; il fut réduit à solliciter des subventions auprès de ses amis de Pologne, d'Angleterre et d'Allemagne ; il fut même contraint à donner en gage à des banquiers ses calices d'argent. Retiré à la campagne, à Northeim, il eut assez de force d'esprit, au milieu des tribulations qui l'assiégeaient, pour achever un travail qui le préoccupait depuis longtemps : un traité presque stratégique sur la manière de diriger la guerre contre les Turcs. Il recevait de loin en loin de ses amis des témoignages d'estime et de bon souvenir qui le consolaient de l'ingratitude de sa patrie d'adoption ; l'électeur palatin entre autres lui offrit encore en 1583 une chaire à l'Université de Heidelberg ; mais ses infirmités ne lui permirent pas de tenter une nouvelle carrière ; il mourut à Strasbourg, le 3 mars 1589, à l'âge de 82 ans.

Telle fut l'existence au récit de laquelle M. Schmidt a consacré la première partie de son étude ; nous nous sommes attachés dans cette analyse à faire ressortir autant que nous avons pu le faire, les incidents qui l'ont marquée, pour faire deviner au lecteur tout l'intérêt que présentent, dans leurs détails surtout, les développements que l'auteur leur donne et qu'il a puisés dans des documents nombreux, peu consultés jusqu'ici.

Dans la seconde partie de son livre, M. Schmidt a achevé le monument qu'il élevait à la mémoire de son illustre prédécesseur en expliquant avec détail quelle fut son œuvre et quels furent ses travaux. Après avoir fait connaître Sturm comme homme et comme citoyen, il l'étudie comme humaniste et comme un des principaux fondateurs de l'enseignement public moderne. Pour préciser le progrès que le célèbre recteur a fait faire à cette institution, l'auteur esquisse d'abord, à larges traits, l'état dans lequel se trouvait l'instruction publique en Allemagne, et dans nos contrées spécialement, au moment de la Renaissance; il nous introduit dans ces écoles gothiques où s'enseignaient à des degrés divers les sept sciences classées, selon l'importance qu'on leur assignait, en *trivium* (grammaire, rhétorique, dialectique), et en *quadrivium* (musique, arithmétique, géométrie et astronomie).

La Renaissance dès son début appela l'attention sur une organisation plus complète et plus rationnelle de l'enseignement. Tous les esprits éclairés de cette époque attribuaient à l'étude bien dirigée une influence salutaire sur les mœurs. M. Schmidt cite à ce sujet plusieurs traités composés alors sur les meilleures méthodes d'enseignement, parmi lesquels nous rappellerons celui qui fut publié au commencement du XVIe siècle par Ulrich Surgant d'Altkirch, curé et professeur de droit à Bâle, ainsi que les judicieux écrits de Wimpheling sur l'éducation morale et classique de la jeunesse. Les principes développés par ces écrivains furent appliqués à Strasbourg dans l'école de Jérôme Gebwiler, et développés surtout par Othon de Brunfels qui peut être considéré comme le précurseur immédiat de Jean Sturm.

Après ce chapitre consacré aux précédents, l'auteur détermine le but que celui-ci assignait à l'instruction publique, ainsi que l'importance relative d'après laquelle il classait les diverses matières de l'enseignement. Sturm posait comme point de départ que l'instruction doit répondre aux besoins de l'homme considéré comme individu, chef de famille et de maison, et comme membre d'une société civile et politique. — Comme première matière d'enseignement, comme base indispensable de toute éducation chrétienne et civilisée le recteur indique la Religion et à côté d'elle la Philosophie sa compagne inséparable. Il assigne le second rang à l'économie domestique qui se divise en deux branches, l'architecture pour établir et conserver la maison; l'agriculture, pour le soutien de la famille. Puis viennent les

sciences correspondantes à des vocations spéciales, la jurisprudence, la médecine, la théologie; enfin une dernière catégorie comprend celles des sciences que Sturm considérait comme nécessaire à tout homme *qui ne veut pas rester dans la barbarie;* ils les nomme les arts libéraux « *artes otii;* » la physique, embrassant l'histoire naturelle et la physiologie de l'homme; l'arithmétique, l'astronomie, la géométrie et la musique. Ces vues qui en partie nous paraissent si simples aujourd'hui et qui pourtant étaient si neuves alors ont été développées par le célèbre recteur dans de nombreux écrits, dans lesquels aussi il recommande avec insistance comme un complément nécessaire de toute bonne éducation l'usage des exercices corporels à l'instar de ceux pratiqués par les anciens. — De cette espèce de conception encyclopédique, M. Schmidt passe aux idées de Sturm sur l'enseignement grammatical, le seul à peu près qui fut pratiqué à l'époque de la Renaissance, et celui par conséquent qui réclamait la réforme la plus directe. Plus d'une critique s'était élevée du sein de la science contre ces raides manuels du moyen-âge que Camerarius appelait plaisamment *boucheries d'esprit (carnificinæ ingeniorum).* A tous ces procédés malheureux, Sturm proposa de substituer une méthode qui permît à la mémoire de l'élève de s'enrichir d'une quantité considérable d'expressions, de tours de phrase, d'adages, de proverbes; il voulait des *copia verborum* mettant à la portée de l'étudiant une foule de pensées bien exprimées, et dans ce but il publia pour les différents âges une série d'*onomasticon.*

Il montra d'ailleurs toute sa vie une prédilection décidée pour la rhétorique; il institua des exercices oratoires publics: l'invention que Ramus faisait entrer dans la dialectique, Sturm la comprenait parmi les parties de la rhétorique. Aux yeux de l'auteur, Sturm est devenu pour l'Allemagne le véritable restaurateur de cette branche des lettres.

C'est d'après ces diverses idées qu'il combina le plan des études qu'il introduisit au Gymnase en 1538; cette école ainsi constituée attira au plus haut degré l'admiration des humanistes du XVIe siècle; elle fut fréquentée par les fils des premières familles de l'Allemagne; elle fut préconisée par les lettrés de tous les pays: Roger Asham, secrétaire de la reine Elisabeth, publia un ouvrage dans lequel il exalte l'excellence de la méthode de Sturm; Paul Manuce lui écrivait les lettres les plus flatteuses; Grynæus, obéissant au goût du temps, comparait le Gymnase de Strasbourg en 1581, au cheval de Troye à

cause du grand nombre de défenseurs de la science qui en étaient déjà sortis. — Les protestants adoptèrent avec empressement la méthode appliquée par Sturm ; ils lui attribuèrent le mérite d'avoir le premier posé le principe que l'instruction ne doit conduire qu'à la piété savante « *pietas litterata.* » Aussi l'illustre recteur fut-il appelé sur plusieurs points de l'Allemagne, à Pforten, à Lauingen, à Bâle, à Thorn, à Hambourg, à organiser l'enseignement d'après les principes qu'il avait si heureusement appliqués à Strasbourg. — Cette méthode, toutefois comme toute chose humaine, n'eut que son temps ; elle dût devenir peu à peu insuffisante. M. Schmidt explique avec beaucoup de pénétration les causes de cette décadence ; mais Sturm n'en doit pas moins être classé au rang de ces humanistes éminents auxquels l'Europe moderne a dû la rénovation de son enseignement public.

Nous avons cru devoir présenter une analyse aussi fidèle que possible du nouvel ouvrage que vient de publier M. Schmidt ; il nous a paru, tant à raison de l'importance de son sujet, que par la manière dont il est traité, être de ceux qui ne se prêtent pas à une simple indication superficielle, mais qui méritent un de ces comptes-rendus plus approfondis qu'on appelle en Allemagne des *recensions*. Le lecteur a pu se convaincre par le résumé que nous venons de présenter que cette publication éclaire non seulement une partie de nos annales provinciales, mais un côté considérable de l'histoire de la réforme en France et en Allemagne.

Quant au livre en lui-même nous nous bornerons à dire que M. Schmidt a apporté à sa rédaction cette méthode ferme, cette érudition étendue et solide, cette supériorité impartiale que le public instruit est habitué à estimer dans tous ses écrits ; un seul mot suffit pour exprimer notre jugement sous ce rapport : la *Vie de Jean Sturm* prend dignement place à côté des précédentes publications de l'éminent professeur, publications qui lui ont mérité, à trois reprises différentes, les suffrages de notre premier corps savant. I. CHAUFFOUR.

ERRATA. Page 448, ligne 9, lisez *Eckbolsheim* au lieu de *Erckbolsheim*. — P. 454, lig. 3 de la note, lisez 1498 au lieu de 1428. — P. 460, lig. 5, lisez Wolf *l'en* félicita au lieu de *s'en* félicita. — P. 461, lig. 4 de la note, lisez conditum *sit* au lieu de *fit*. — P. 462, lig. 11, pas de virgule entre Ringmann Philésius. — P. id., lig. 25, lisez mêlant *ainsi* au lieu de *aussi*. — P. 466, lig. 4 de la note 1, lisez *damnentur* au lieu de *damneatur*. — P. 467, lig. 11, lisez 1504 au lieu de 1304. — P. 468, note 2, lisez *Gran* au lieu de *Pran*. — P. 469, note 2, lisez *Basilii Oratio* — *lebetis tabula* — ......*Greg. Naz.* de *vita solitariâ*, etc.

DEUX VOYAGES

D'ÉLISABETH D'AUTRICHE,

ÉPOUSE DE CHARLES IX, ROI DE FRANCE.

CORRESPONDANCE INÉDITE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Suite. (*)

C'était là, toute fois, le dernier délai. La reine arrive, et elle laisse trace de son passage, dans une lettre de recommandation, qui honore son cœur. Voici ce qu'elle écrit, à la date du 13 novembre, en langue latine très-élégante, à l'évêque de Strasbourg (lettre n° 52).

« Elisabeth, par la grâce de Dieu, reine de France, archiduchesse d'Autriche.

« Une certaine Marie Kisin (1) nous a humblement exposé, que son mari était retenu en prison à Strasbourg, qu'elle-même avait été évincée de tous ses biens et exilée de sa patrie, enfin qu'elle était privée de tout secours, et n'espérait plus qu'en l'assistance divine et dans la nôtre, ainsi que Votre Grandeur pourra s'en assurer plus amplement dans la supplique de cette femme. C'est pourquoi, Votre Grandeur étant le chef spirituel de la ville en question, Nous avons voulu Vous recommander particulièrement la suppliante, son mari et ses intérêts, et réclamer vivement et gracieusement de

---

(*) Voir la livraison de novembre, page 486.

(1) Marie Küss.

Votre Grandeur qu'Elle daigne s'appliquer avec zèle auprès de qui de droit, pour que son mari soit libéré, par égard pour Nous, et que cette malheureuse femme soit sans délai réintégrée dans la jouissance de ses biens et du sol natal.

« Quoique nous sachions que Votre Grandeur a constamment été zélée pour le service de toute notre famille, nous aurons fait l'épreuve de Votre dévouement particulier pour nous même, si Votre Grandeur veut bien mener cette affaire à bonne fin, comme nous sommes portés à le croire.

« Gmünd, 13 novembre 1570.

« Signé: YSABELLE. (1) »

La lettre porte la signature d'*Ysabell*, identique, comme l'on sait, avec Elisabeth. C'est probablement une note, remise à l'évêque, soit pendant la route, soit au moment où le prélat a pris congé de la reine, car il n'est point dit qu'il ait accompagné S. M. jusqu'à Luxembourg ou Mézières.

Ainsi la seule et unique fois que la princesse autrichienne apparaît, dans cette galerie de portraits historiques, en face desquels nous avons été placés par cette correspondance du XVIe siècle, elle se montre intercédant pour le malheur. Cette pétition royale, quelque brève qu'elle soit, peut aider à soulever le voile derrière lequel se dérobe la jeune et malheureuse épouse de Charles IX; il est permis de deviner une âme compatissante dans ce caractère humble et mo-

---

(1) *Helisabetha Dei gratia Franciæ Regina Archiduchessa Austriæ.*

Maria quædam Kisin nobis humiliter exposuit ejus maritum Argentorati in vinculis detineri, seque bonis omnibus et patria ipsa fuisse ejectam omnique ope nisi divina ac nostra esse destitutam; prout in ejus supplicibus litteris Reverentia tua fusius videre poterit. Quare cum Reverentia tua illius civitatis præsul sit, volumus illam, maritum ac res ejus omnes reverentiæ tuæ non vulgariter commendare; ab ea vehementer ac clementer petentes, ut omni studio contendere velit apud quos spectat, ut maritus ejus liberetur, nobisque condonetur, et misera bonis ac patriæ statim restituatur: quanquam Reverentiam tuam antea erga nos omnes studiosam fuisse intellexerimus, nunc si hoc perfecerit, ut constanter nobis pollicemur, nostri ipsius studiosissimam experiemur.

Ghmuntii (*) *die* XIII *Novembris* 1570.

Signé: *Ysabell.*

(*) C'est très-probablement de la ville de Sarreguemines qu'il s'agit.

deste, écrasé, à la cour de France, et sur la scène de l'histoire, par les sinistres figures de Cathérine de Médicis et de Charles IX. Sans témérité aucune, nous pouvons affirmer que si par une rare beauté ou par une forte volonté, elle avait exercé la moindre influence sur son époux ou sur sa belle-mère, le signal du massacre de la nuit du 24 août 1572 ne serait point parti du Louvre. Mais, comme sa belle-sœur Marguerite de Valois, elle ignorait, jusqu'au dernier moment, et les projets improvisés de la cour, et les plans prémédités des Guise; elle fut réveillée par le tocsin, par les cris déchirants des victimes, et le souvenir de cette nuit d'angoisse laissa, dans son organisation délicate, un de ces sillons qui ne se ferment plus.

La seconde partie de la correspondance dont je donne l'analyse, ouvre en juin 1575. Quatre ans et demi se sont écoulés depuis que la jeune reine a écrit à l'évêque de Strasbourg. Dans cet intervalle, que d'événements! et quelles catastrophes!..... Elisabeth d'Autriche a épousé, le 26 novembre 1570, à Mézières, le roi de France; elle a éprouvé la douloureuse joie de la maternité, en mettant au monde (trois mois après la Saint-Barthélemy!) une fille, Marie-Elisabeth, née le 27 octobre 1572 [1], qui n'a vécu que cinq ans et demi.

Au moment de la mort de Charles IX (décédé le 30 mai 1574), la reine paraît avoir été écartée de son époux, qui reçut, d'après le témoignage de quelques contemporains, les soins de sa nourrice. On assure toutefois que Charles avait, en dernier lieu, aimé d'un amour respectueux son épouse légitime qu'il appelait « *sa sainte.* »

---

[1] Une circonstance singulière marque la naissance de la fille de Charles IX. Comme s'il avait voulu prouver à l'Europe que le massacre des Huguenots ne le brouillait pas avec la reine protestante d'Angleterre, Charles la fit prier d'être la marraine de Marie-Elisabeth de France. Elisabeth d'Angleterre y consentit, et se fit représenter par le baron de Worcester, qui apporta, en cadeau, une cuve à baptême en or massif.

Nous livrons, sans commentaire, à l'appréciation de nos lecteurs, l'*acte de politesse* de la reine d'Angleterre.

Le roi mort, il n'y avait plus de place marquée pour la jeune veuve dans cette cour astucieuse et criminelle. Aussi l'empereur Maximilien exigea-t-il, au bout d'une année, employée à régler le douaire, qu'on lui renvoyât sa fille qui n'avait plus de devoirs à remplir à Paris.

Le 25 juin 1575, l'empereur écrit en ces termes à l'évêque de Strasbourg : (N° 55 du recueil).

« Prince vénérable, pieux et bien aimé ! Depuis qu'après la mort de l'illustre prince, Charles, neuvième de ce nom, roi de France, notre très-cher fils, le douaire de la reine de France, sa veuve chérie et délaissée, notre toute gracieuse et bien aimée fille, a pu à la fin être réglé, et comme S. M. ne connaît chose plus désirable que de quitter le dit royaume, et de se rendre auprès de nous, et comme nous ne souhaitons rien de mieux pour elle, (ainsi que notre très-chère épouse la reine des Romains), si ce n'est qu'elle puisse retourner, sans encombre, et le plus tôt, auprès de nous, nous avons déclaré notre intention et celle de notre chère fille au roi actuel de France, en ce sens, que S. M. a déclaré de son côté être prête à faire reconduire notre très-aimée fille, avec les honneurs dûs à son rang, jusque sur les confins de l'empire d'Allemagne. Et nous mandons par écrit dès ce moment à notre bien aimée fille, d'arranger dès à présent et de la sorte son départ, qu'elle puisse à peu près arriver à la mi-septembre à Nancy, laquelle ville nous tenons pour la localité la plus convenable. Et comme il convient que S. M. y soit reçue, des mains du cortège français, en Notre nom, et qu'Elle soit accueillie avec les honneurs à Elle dûs, par une ou plusieurs personnes princières, et qu'elle soit escortée jusqu'à Ratisbonne, où nous comptons nous trouver vers ce temps, avec la protection divine, et comme nous avons en Votre Grandeur cette gracieuse confiance, que de même qu'Elle a fait preuve de bonne volonté, naguère, en donnant l'escorte à Notre fille, Elle voudra de même, sans trop d'embarras, assumer la même charge du voyage, lequel pourra se faire en peu de temps, et sans causer trop de désagréments, nous n'avons pu nous dispenser de vous en requérir (¹). Vous demandant et

(¹) Le texte porte : *Deine Andacht* (*Ta Piété*) ; c'est l'allocution, sans équivalent en français, dont l'empereur se sert vis-à-vis de l'évêque. Nous croyons pouvoir la remplacer par la formule usitée chez nous. Nous remplaçons aussi le tutoiement par le pronom usité en France.

vous priant gracieusement, que V. G. veuille consentir, au nom de l'amitié qu'Elle nous porte à nous et à notre très-chère fille, à se montrer en ce sens disposée à nous être agréable, ainsi que nous nous y attendons avec confiance. Notre prière consisterait donc que les choses fussent arrangées de telle sorte que V. G. pût arriver en temps marqué à Nancy, et y exécuter nos ordres avec d'autres personnes auxquelles nous donnons et prescrivons la même charge et qui porteront nos instructions que nous ferons parvenir à temps; et nous saurons reconnaître ce service en toute occasion vis-à-vis de V. G. et de Votre Chapitre, en toute grâce et en tout bien, ainsi que nous en avons déjà plusieurs fois donné les preuves. Et nous attendons au plus tôt votre déclaration volontaire.

« Fait en notre château royal de Prague, le 21 du mois de juin 1575, la 13e année de notre règne en Empire, la 12e de notre règne en Hongrie, et la 27e de notre règne en Bohême.

« Signé: MAXIMILIEN.

« Contresigné par Jean-Baptiste Weber, docteur.

« *Ad mandatum sacræ Cæsareæ majestatis proprium.*

« Signé: *Joh. Obernburger.* »

A travers le voile de la traduction, qui a dû s'appliquer à couvrir certaines défectuosités et négligences de style, on a pu entrevoir à quel point la rédaction de cette lettre est verbeuse, décousue, quelquefois peu intelligible. (1) C'est, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le caractère général des pièces de cette correspondance.

L'évêque Jean de Manderscheidt répond (n° 56) (2), à la date du 12 juillet 1575, à l'empereur :

« Sérénissime, très-haut, très-puissant et invincible Empereur des Romains!

« J'offre avant toute chose à V. M. I. et R. mes plus humbles et mes plus diligents services (3), en cette occasion, et en toute autre circonstance.....

---

(1) La minute ou la copie de cette lettre est aussi faite avec peu de soin, et rapidement, au point d'être quelquefois illisible.

(2) La collection renferme double minute de cette réponse; l'une est remplie de ratures et de renvois; l'autre est évidemment une copie de seconde main.

(3) L'original allemand porte : « Mes services les plus humbles, les plus obéissants et les plus bénévoles, ainsi que toute ma diligence. »

« Seigneur très-gracieux !

« J'ai reçu, en toute humilité, le rescript de V. M. I. dans lequel Elle daigne me requérir pour recevoir, avec quelques autres personnes, des mains du cortége français, vers la mi-septembre prochain, à Nancy, la fille très-aimée de V. M., la très-haute, très-digne et sérénissime princesse, dame Elisabeth, reine douairière de France, née reine en Hongrie et en Bohême, archiduchesse d'Autriche, ma très-gracieuse reine, et de l'accompagner ensuite jusqu'à Ratisbonne auprès de V. M.

« Sire très-gracieux, quoique je reconnaisse devoir à V. M. I. ma très-humble obéissance en toutes choses fesables, je ne puis néanmoins cacher à V. M., comme quoi le très-vénérable grand Chapitre de l'archevêché de Cologne m'a mandé il y a quelque temps déjà comme quoi V. M., malgré les multiples prières et offres, faites (par les membres du Chapitre), a maintenu le sequestre des revenus de la douane et du baillage, sequestre obtenu en cour aulique. Ce pourquoi, le dit grand Chapitre et tous ses membres ayant honneur, réputation et bien-être engagés en cette affaire, et en cette accusation effectuée (auprès de S. M.), a dû forcément sommer tous les membres du Chapitre absents de venir en août prochain, en toute diligence et avec zèle, et m'a, en conséquence, invité en ma qualité de prélat et parent du Chapitre, de comparaître sans faute, vers la dite époque pour le plus grand bien de l'église. Si donc, très-gracieux Empereur, d'autres archevêques et évêques, et d'autres seigneurs capitulaires y comparaissent, sans égard pour les besoins que V. M. pourrait avoir d'eux, il ne serait pas convenable pour moi, qui suis, comme il a été dit, en ce moment encore apparenté au susdit grand Chapitre, à raison de ces liens de parenté et de devoir, de ne me point montrer, surtout dans une occasion si complexe.

« Comme je me suis offert, et toujours tenu prêt, sur la demande plusieurs fois faite par V. M., et comme, en ce moment, à raison de plusieurs voyages forcément entrepris, et à raison de dépenses multiples, de disettes, surprises et passages de troupes, pendant le court espace depuis que j'administre mon évêché, je me trouve épuisé et accablé au dernier point; il arrive que je me vois empêché, pour les susdites raisons, de prendre part au cortége royal, prescrit par V. M.

« De plus, me reconnaissant, comme je le dois, trop petit et im-

puissant en ma personne pour pareille réception royale et pour ce cortége, j'ose supplier V. M. I. très-humblement, que V. M. I. daigne très-gracieusement m'en dispenser, et ne pas prendre impatiemment en mal cette mienne excuse.

« Mais si la reine dirigeait sa route ici, sur Saverne, je me reconnais très-humblement tenu — et je le ferai volontiers — de témoigner à S. M. R. toute révérence très-humble, et tout honneur, selon le peu de pouvoir de mon évêché; ce que je n'ai pas dû cacher, à la suite de la demande très-gracieuse de V. M. I., demandant au Tout-puissant de La conserver en long et heureux règne et en santé, et me recommande moi et mon évêché très-humblement à la protection de V. M. I.

« Fait à Saverne, le 22 juillet 1575.

« Signé: JEAN.

« A S. M. I. »

A la date du 16 juillet 1575, Christophe Ladislas, comte de Nellenbourg, seigneur de Thengen, prévôt du grand Chapitre, lieutenant ou gouverneur du doyenné et du grand Chapitre, répond à l'évêque (lettre nº 57): (1)

Que le grand Chapitre a pris connaissance de la missive du 12 juillet, et de la lettre impériale incluse..... On aurait sans doute préféré que S. M. eût prétérit le Chapitre, qui n'a déjà eu que trop de dépenses; néanmoins on a été d'avis de ne pas se refuser à l'invitation impériale, en limitant toutefois le voyage en ce sens que l'on offrirait d'aller à la rencontre de la reine jusqu'à Nancy, et de l'escorter jusqu'à Haguenau ou Strasbourg. Le Chapitre pense que S. M. l'Empereur acceptera cette offre, et aura soin de faire escorter la reine par les seigneurs des autres principautés qu'elle devra traverser. Le Chapitre supportera une partie ou la totalité des frais, si l'évêque s'y refusait (2).

L'empereur Maximilien n'accepte point les excuses de l'évêque; il lui écrit de Prague, à la date du 30 juillet 1575 (nº 58) (3), pour faire remarquer, que le Chapitre de Cologne excusera bien certainement

(1) La collection renferme l'original et une copie de la lettre.

(2) La lettre du grand Chapitre est datée de Strasbourg. Le comte de Nellenbourg appartient à une très-ancienne famille qui remonte à 1050.

(3) La dépêche n'existe qu'en copie dans notre collection.

l'évêque ; que l'assemblée capitulaire, d'ailleurs, aura lieu en août, que le cortége de la reine ne se mettra en route qu'à la mi-septembre, et qu'en conséquence tout pourra s'arranger.

L'empereur insiste donc pour que l'évêque accompagne au moins sa fille de Nancy jusque vers la terre de Souabe, où le duc de Bavière aura soin de se charger de la conduite du cortége. Il joint, au surplus, une lettre pour le Chapitre de Cologne, à l'effet d'excuser l'évêque de Strasbourg, sur lequel il persiste à compter.

Sous le nº 59, se trouve intercalée la lettre de l'empereur au Chapitre de Cologne. Maximilien représente que le voyage de l'évêque de Strasbourg à Nancy est de toute nécessité ; que les dispositions sont prises, en vue de l'acceptation de l'évêque ; qu'il n'y a plus moyen de prendre d'autres arrangements. S. M. compte bien que le Chapitre de Cologne ne gardera point rancune, et qu'il tiendra l'évêque pour dûment excusé.

A la date du 7 août 1575, les conseillers de régence écrivent, de Saverne, à l'évêque, qui est à Cologne. Ils ont ouvert, en son absence, et conformément à ses instructions, une lettre impériale qui vient d'arriver avec une lettre jointe pour le Chapitre de Cologne ; un messager spécial est chargé de porter l'une et l'autre de ces pièces. (Nº 60 du dossier. — Minute).

L'évêque répond de Cologne à la régence (nº 61, lettre originale), à la date du 15 août : il commence par accuser réception de la lettre du 7 et des incluses ; il pense que les conseillers auront immédiatement informé S. M. de l'absence de leur maître ; lui, de son côté, a déjà répondu à l'empereur par la poste de Rinhausen [1]. Il sera bientôt de retour à Saverne, et prie la régence de ne plus lui adresser de lettres à Cologne. L'évêque pense que l'empereur ne le dispense pas du voyage ; il prescrit de faire tous les préparatifs voulus, à Saverne même. Les membres de la noblesse, désignés sur une cédule jointe à la dépêche, devront être immédiatement convoqués ; on avertira aussi le seigneur de *Hohenems ;* ce dernier se trouve sans autre désignation. Il appartenait évidemment à l'ancienne famille, établie dans la haute vallée du Rhin (*im Rheinthal*, sur la route des Grisons), et qui, depuis Henri l'Oiseleur, figure dans les annales d'Allemagne et de Suisse. Je dois croire que le Sr de Hohenems, mentionné dans la

(1) Vis-à-vis de Spire.

dépêche épiscopale, est le même que Jean-Philippe de Hohenems, conseiller aulique de Frédéric III, Electeur palatin, gouverneur de Gueldre en 1577, et tué en 1591 par son propre neveu.

A cette dépêche de l'évêque, se trouve annexée la minute de la supplique qu'il a adressée à l'empereur (le 14 août 1575, de Cologne) pour prier itérativement Sa Majesté d'agréer ses excuses. Il informe l'empereur de son séjour à Cologne, où il a été obligé de se rendre pour assister à la conférence diétale, dont il a déjà parlé dans une lettre précédente ; il ne pourra, pendant le peu de temps qui reste, prendre les dispositions convenables pour le voyage. De plus, il a entendu dire qu'une troupe de huguenots à pied et à cheval allait traverser l'évêché de Strasbourg, qui avait déjà beaucoup souffert dans les dernières années par la disette et le passage des troupes. Il prie en conséquence l'empereur de le dispenser de faire partie de l'escorte de la reine douairière de France, ou de la *reine-veuve*, comme il l'appelle.

La minute de cette lettre (nº 63 de la collection) est presqu'illisible.

La circulaire de convocation adressée par l'évêque à vingt-et-un membres de la haute noblesse, presque tous les mêmes que ceux déjà convoqués en 1570, est datée du 23 août seulement. (Nº 62).

Voici la liste des personnes invitées :

Georges de Landsperg ou l'un de ses frères.

Jean et Henri de Fleckenstein, frères.

Jean-Gaspard et Georges-Melchior de Rathsamhausen. (1)

Ernest de Berstett.

Jean Wolff de Seebach.

Michel Pfaffenlapp.

J. J. Holtzapfel.

J. Philippe de Kippenheim. (2)

---

(1) Les Rathsamhausen se divisaient, comme chacun sait, en deux branches, les Rathsamhausen *Zum Stein*, et les Rathsamhausen d'*Ehenweyer*.

Les *Zum Stein* furent investis de plusieurs villages par l'Autriche, par l'empereur, par l'évêque de Strasbourg.

Les d'*Ehenweyer* se subdivisèrent en branche de Wibolsheim et d'Ehenweyer. C'est à cette dernière qu'appartenait probablement le membre mentionné dans la circulaire ; car la branche de Wibolsheim passa à la réforme, et mit quelques uns de ses membres au service de Hesse-Darmstadt.

(2) Les *Kippenheim* venaient originairement de l'Ortenau. La branche, établie à Strasbourg, avait des propriétés à Neuwiller, Hangenbieten, etc., etc.

Balthazar de Wittersheim (Weitersheim).
Georges de Windeck. (1)
Frédéric de Müllenheim ou son frère.
J. Louis d'Andlau ou l'un de ses frères.
Daniel Münch de Leyenberg. (2)
Frédéric de Sickingen ou Schweikart de Sickingen, son frère. (3)
Jâques Wormbser de Schaffoltzheim (Wormser de Schæffolsheim).
Gabriel zum Trübel (4) (au raisin) ou son frère.
Rodolphe Bœckle de Bœcklins-Au.
J. J. Wormbser de Vendenheim.
Hamann Truchsæss (5) de Rheinfelden.

L'empereur Maximilien écrit à l'évêque de Strasbourg, à la date du 26 août 1575. (N° 64). Ce n'est point une réponse à la lettre d'excuses de l'évêque. Au moment où il dicte ou fait écrire sa dépêche, il n'a

---

(1) Famille de l'Ortenau, où elle jouissait, au treizième siècle, de l'avouerie du monastère de Schwarzach, de Stollhofen, etc., etc. La famille s'éteignit en 1592, dans la personne de Jâques de Windeck, qui mourut à Venise. Georges de Windeck, malade, ainsi que nous allons le voir plus bas, paraît aussi être mort sans progéniture.

(2) *Münch de Leyenberg* ou *Leuwenberg* appartenait à une famille du canton de Bâle, qui a rempli plus d'une charge honorifique dans la ville de Bâle. On comptait jusqu'à onze branches de la famille des Münch.

(3) Le nom de la famille de *Sickingen*, plus spécialement illustrée par le célèbre François, l'ami de Luther et de Hutten, a pris son nom d'un château dans le Kraichgau. Elle figure dès 936 dans l'histoire d'Allemagne. Reinhard de Sickingen, le chevalier noir, est préfet de Haguenau vers 1400, puis gouverneur en Italie.

Frédéric de Sickingen, le membre mentionné dans la dépêche, commence la ligne de Hohenbourg. Schweikart, conseiller palatin, continue la branche de Sickingen. Tous les deux sont petits-fils de François de Sickingen.

(4) Gabriel *zum Trübel*, fils d'Eckard, et descendant de Reinbold zum Trübel (en 1333 sénateur strasbourgeois) mourut en 1596, comme préteur de Strasbourg.

(5) Il existait en Allemagne beaucoup de familles qui remplissaient, auprès de quelque souverain laïque ou ecclésiastique, la charge d'échanson, de pannetier, d'écuyer tranchant, ou de sénéchal, et se nommaient en conséquence *Truchsess* (*). — Deux familles de Truchsess, ceux de Wolhausen et ceux de Rheinfelden se sont établis en Alsace au treizième siècle.

Je me borne à relever ici les noms des familles qui ne figurent pas dans les listes de convocation de 1570.

(*) Voir Ducange, voce Dapifer, et Senoschallus; — Scherz, Glossarium, voce : Truchsess (Dapifer).

pas encore reçu de lettre ni de l'évêque de Strasbourg, ni du duc Guillaume de Bavière, mais il a pleine confiance dans la bonne volonté de l'évêque. La reine douairière de France arrivera à Nancy le 1er ou le 2 octobre; S. M. l'empereur ne pourrait plus prendre d'autres dispositions.

La reine sera accompagnée en grande pompe jusqu'à Nancy, par des princes et dignitaires parmi lesquels on compte le cardinal d'Este. La dignité impériale exige que la reine soit convenablement accompagnée, lorsqu'elle quittera son cortége français.

Par forme de post-scriptum l'empereur fait accuser réception de la lettre épiscopale du 14; il admet les excuses de l'évêque de Strasbourg et le dispense du voyage au-delà du Rhin; le propre frère de l'empereur, Ferdinand d'Autriche, sera chargé de reconduire la reine.

Au surplus, l'empereur compte sur les hommes du cortége alsacien, et sur leur bonne volonté à accompagner l'archiduc. On écrira au Chapitre, afin qu'il n'ait point à se plaindre du voyage, et on donnera des ordres aux commissaires impériaux et aux conseillers de Francfort, pour que le danger éventuel, dont parle l'évêque, soit détourné. Dans le cas où le passage des hommes de guerre aurait néanmoins lieu, on prendra des mesures de nature à sauvegarder la constitution de l'Empire.

A la suite de la circulaire épiscopale, il fallait, comme en 1590, s'attendre à une série de refus. Le dossier en renferme plusieurs, ainsi que des lettres d'acceptation.

C'est en premier lieu Henri de Fleckenstein, qui s'excuse, en vue du passage de troupes, auxquelles il doit s'attendre. Il peut d'autant moins s'éloigner que ses sujets sont réduits à une pauvreté extrême. Sa lettre est datée de Soultz, 28 août 1575. (N° 65).

Jean de Fleckenstein écrit le 27 août (n° 66) qu'il est prêt à se rendre à l'invitation, mais il ne doit point cacher qu'il est à la solde de Frédéric Electeur palatin; que si la reine de France venait à passer sur les terres de l'électorat et si lui, Jean de Fleckenstein, était assigné par son souverain, il serait obligé d'obtempérer à cet ordre; que dans le cas contraire, et en supposant qu'il n'y ait d'autre empêchement pour cause de maladie ou d'occupation, il se rendrait à l'appel de l'évêque.

Mes lecteurs voudront bien se rappeler que ce même Jean de Fleckenstein avait déjà été convoqué une première fois en 1570.

La lettre de ce noble ne porte que la date mentionnée, mais pas de nom de lieu.

A la date du 28 août, Rodolphe Bœcklin de Bœcklins-Au écrit, de Molsheim, à la régence. Il a dû ouvrir la dépêche adressée à Jâques Bœcklin ; il s'y trouve aussi désigné, et demande s'il n'y a pas confusion de noms ; il se trouvera au surplus au rendez-vous. (1) (N° 68).

Jean-Louis d'Andlau s'excuse pour motifs de santé et d'affaires. Il n'a point de frères à envoyer ; ses cousins, au nombre de deux, habitent au-delà du *Landgraben*. (2) La lettre est datée d'Ensisheim, 25 août 1575. (N° 69).

Jean-Philippe de Kippenheim — c'est un seigneur badois — se reconnaît l'obligé de l'évêque, et tenu d'obéir à ses ordres ; il sera prêt au jour indiqué. Sa lettre est datée d'*Oberkirch* dans l'Ortenau, 25 août 1575. (N° 68).

Frédéric de Sickingen écrit de Hohkœnigsbourg, dont il était le commandant autrichien et le seigneur engagiste, à la date du 26 août 1575. (N° 70). Il a déjà promis de faire partie du cortége de Ferdinand, archiduc d'Autriche, qui se rend à Nancy dans le même but que l'évêque. Il prie les conseillers de la régence de vouloir bien l'excuser auprès de Sa Grandeur. Quant à ses frères, il ignore obsolument s'ils pourront se rendre à l'appel ; l'un d'eux est à Spire, et ne pourra s'absenter, pour cause de service.

Jean-Jâques Holtzapfel de Herxheim écrit le 30 août, directement, à l'évêque ; il se rendra à l'appel dès qu'on lui aura fait connaître le moment. Sa lettre est datée de Frœningen. (N° 74).

Daniel Münch de Lœwenberg sera au rendez-vous. Sa lettre est du 30 août 1575, et datée de Neubourg sur le Rhin. (N° 72).

Georges de Windeck s'excuse ; il est malade à la Huob, et de l'avis des médecins, il est obligé d'attendre sa guérison ; si Dieu la lui accorde, il se rendra à l'invitation de l'évêque. Sa lettre est datée des bains mêmes de la Huob, le 30 août 1572. (N° 73).

---

(1) Les Bœcklin, très-ancienne famille, ont adopté le nom de Bœcklins-Au en 1450. Ils possédaient Niedermodern, Bischheim, une partie de Bouxwiller. Comme les autres familles nobles d'Alsace, ils remplissaient des charges dans la haute magistrature.

(2) Fossé ou rempart territorial qui formait la ligne de séparation entre la Haute et la Basse-Alsace.

Nos lecteurs alsaciens n'ignorent pas que la Houb ou Hub est un établissement d'eaux thermales, très-anodines, d'un contenu chimique analogue à celui des eaux de Baden-Baden, mais d'une efficacité bien moindre. La Hub est située presqu'aux pieds du château de Windeck, à trois kilomètres de la petite ville de Bühl, entre la plaine et les premières ondulations de la Forêt-Noire. Les constructions actuelles sont toutes modernes, à l'exception de quelques caveaux des bains, et d'uue porte à ogive, qui donne accès dans un corridor à fleur de terre. On a conservé, dans la forme du bâtiment d'habitation et de la cour, les dimensions de l'ancien cloître ainsi que la disposition des corridors devant les chambres ou cellules; car les bains de la Houb étaient dans l'enceinte même d'un ancien couvent.

Les environs de la Hub, sans être aussi pittoresques que ceux de Bade, ont un caractère spécial de beauté rustique, qui les recommande aux visiteurs du grand duché.

Gabriel zum Trübel écrit à la régence une lettre d'excuses, datée de Hindisheim (Bas-Rhiu), le 5 septembre (n° 74); plusieurs événements pénibles l'empêchent de se rendre à l'invitation de l'évêque; il a eu le malheur de perdre récemment son frère que Dieu a rappelé de cette vallée de misère.

Le *Grand Chapitre* lui-même envoie à l'évêque une lettre qui n'est nullement explicite, tant il en coûte de réunir ce cortége pour la pauvre veuve royale. C'est Philippe, comte de Walbourg, lieutenant de l'évêque, qui écrit au nom du Chapitre (Strasbourg, 6 septembre 1575) lequel a entendu lecture de la lettre épiscopale, et n'aurait pas de plus cher désir que de pouvoir obéir à l'invitation impériale, d'autant plus qu'il en rejaillirait certainement quelqu'avantage sur l'évêché même. Mais les membres capitulaires ne sont pas tous réunis; ce n'est même que la minorité qui se trouve à Strasbourg; il ne peut leur convenir de prendre une décision en l'absence de leurs collègues; les temps sont critiques; d'après l'observation même de l'évêque, il faut s'attendre à de grands passages de troupes. Ils attendent que l'évêque veuille bien leur indiquer les voies et moyens pour se mettre en mesure d'obéir à son invitation; alors ils en délibéreront avec leurs collègues, dont ils attendent la prochaine arrivée.

Par forme de post-scriptum le Chapitre annonce ne pas avoir reçu la lettre impériale qui a dû lui être adressée.

Le baron de Walbourg, qui est l'organe du grand Chapitre, prenait le titre de grand Pannetier (*Erbtruchsœss*). Il appartenait à une très-ancienne famille souabe, dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Sous la date du 8 septembre, je trouve au dossier la *copie* d'une dépêche que Ferdinand, archiduc d'Autriche et comte de Tyrol, adresse à Philippe de Schwartzenberg, membre de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Allemagne. Elle est écrite d'*Inspruck*. L'archiduc annonce la prochaine arrivée de la reine douairière de France à Nancy (le 1er ou le 2 octobre); il invite le Sr de Schwartzenberg à s'y rendre, et à se charger de la conduite de la reine jusqu'à Villingen dans la Forêt-Noire, à travers les terres de l'Autriche antérieure (*die vorder œstreichischen Lande*). Il est nécessaire que le cortége soit sous la direction d'un chef. L'archiduc prie itérativement Philippe de Schwartzenberg de ne point se refuser à cette charge honorifique. Il lui envoie une liste des personnes mandées dans les terres de l'Autriche antérieure.

La situation de la petite ville de Villingen, qui renfermait dans son sein une commanderie de Saint-Jean, explique parfaitement cette invitation, adressée à un maître ou commandeur, en résidence dans cette partie des domaines autrichiens. En effet, la reine douairière ne pouvait guère suivre de route plus directe, pour rejoindre son père, que de passer de Nancy à Strasbourg, et de là, par Offenbourg et la vallée de la Kintzig, regagner les plateaux où jaillissent les sources du Danube. C'est sur ces hauteurs un peu inhospitalières que se trouve Villingen, non loin de Donaueschingen, sur la route qui aboutit soit au lac de Constance, soit à l'intérieur de la Souabe.

Villingen avait été fondée par les ducs de Zæhringen; elle passa de leurs mains à la famille des comtes de Fürstenberg et de ces derniers, par achat, à la maison d'Autriche.

De la commanderie de Saint-Jean, établie à Villingen, relevaient quatre villages : *Dürrheim*, *Weigheim*, *Orschach* et *Neuhausen*.

Philippe de Schwartzenberg, le commandeur, appartenait, je dois le croire, à l'ancienne famille franconienne, qui descend d'Erkinger de Seinsheim, lequel acheta en 1420 la seigneurie de Schwartzenberg, et devint le véritable fondateur de la maison qui s'est illustrée, en Autriche, au XVIIIe siècle et dans l'histoire contemporaine.

L'archiduc écrit, à la même date (8 septembre), à l'évêque de

Strasbourg, une lettre toute pareille à celle qu'il adresse au commandeur de Villingen (copie n° 77), et à Guillaume Pœklein, prévôt du Grand Chapitre de Magdebourg. La lettre renferme la liste des trente-cinq seigneurs nobles convoqués pour faire partie du cortége. (Copie n° 78).

Ce sont : Egenolph de Rappolstein (Ribeauvillé). (1)
Lazare de Schwendi.

---

(1) La famille de Rappoltstein (ou de Ribeaupierre), dont l'un des membres figure en tête de cette circulaire, mérite bien quelques lignes spéciales ; son origine, le rôle qu'elle a joué dans l'histoire d'Alsace, lui assignent une place à part au milieu de tous ces nobles, dont quelques uns ne sont point sortis de leur rang de vassaux obscurs.

Les seigneurs de Rappoltstein, qui résidaient dans les pittoresques châteaux au-dessus de Rappoltsweiler ou Ribeauvillé, prétendaient descendre de la famille des *Ursini* de Spolète. Un membre de cette famille italienne aurait été, d'après la tradition, exilé et serait venu se réfugier en Alsace. Il est plus probable que l'empereur Frédéric Barberousse avait imposé un gouverneur à Spolète, pendant l'une de ses excursions en Italie, et que ce gouverneur avait été pris dans la famille alsacienne des *Urselingen*, dont descendent les Ribeaupierre.

Le premier chevalier de Rappoltstein dont les chartes fassent mention est Egelolphe, père d'Ulrich (1178). A partir de là, nous trouvons fort souvent des personnalités marquantes au sein de cette forte race, qui sut contracter de puissantes alliances avec les ducs de Lorraine, les landgraves d'Alsace, fonder des monastères et des villes fortes, lutter avec les empereurs, et réunir de vastes possessions féodales.

Au nombre des individualités historiques, appartenant aux Rappoltstein, nous devons désigner Anselme-le-Téméraire (vers 1293) ; Bruno ou Braun de Ribeaupierre, caractère ambigu, qui fut en partie la cause de la dissension entre l'évêque Frédéric de Blankenheim et la ville de Strasbourg, et qui quitta le parti municipal pour celui du prélat (1392) ; Maximin ou Smassmann (fils de Braun), qui fut échanson à la cour de Philippe de Bourgogne, gouverneur des provinces antérieures de l'Autriche (*in den vorder æstreichischen Landen*, c'est-à-dire le Brisgau, le Sundgau et une partie de l'Alsace), un instant même le fiancé de Catherine de Bourgogne, veuve de Léopold d'Autriche, protecteur du concile de Bâle, et qui n'est mort qu'en 1450 (*) ; son fils Smassmann II, chambellan de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne ; un autre de ses fils, Wilhelm-le-Grand (mort en 1507), qui fut aussi gouverneur, au nom de l'Autriche, des mêmes provinces qu'avait administrées son père ; Wilhelm II, qui fut maréchal de la cour de Maximilien d'Autriche ;

(*) V. sur Smassmann de Ribeaupierre, STROBEL, Hist. d'Alsace, tom. III, pp. 66 et suiv.

Jean Dietrich de Hohenlandenberg, commandeur de l'ordre de Saint-Jean à Fribourg. (1)

Georges de Gemmingen, commandeur de l'ordre de Saint-Jean à Mulhouse. (2)

J. Erhardt de Reinach. (3)

Jâques-Sigismond de Reinach. (3)

Melchior de Reinach. (3)

Frédéric de Sickingen.

Egelolphe III qui embrassa la réforme et mourut en 1585. — Ce fut très-probablement le même que l'évêque convoqua, malgré son changement de religion.

La famille s'éteignit en 1673, et par mariage (Catherine-Agathe, fille de Jean-Jâques de Rappoltstein, avait épousé Chrétien II, prince palatin de Birkenfeld) les biens étendus des Ribeaupierre passèrent à la maison de Birkenfeld-Deux-Ponts, qui les conserva jusqu'à la révolution française. (*)

(1) On comptait trois châteaux de Landenberg dans le canton de Zurich : Altenlandenberg, Hohenlandenberg, Breitenlandenberg, et autant de branches de la famille. — Au dix-huitième siècle, la branche de Breitenlandenberg subsistait seule encore.

Les Landenberg comptent des illustrations historiques dans leur sein. Pérégrin de Landenberg était préfet de l'empire dans l'Unterwalden, sous Albert I d'Autriche.

Au seizième siècle, Jean de Breitenlandenberg quitta Zurich pour opinions religieuses.

(2) Les *Gemmingen* prétendent dériver leur origine de l'une des familles ou *gentes* de Rome ancienne. Ce qui est un peu moins incertain, c'est qu'ils remontent au septième siècle de notre ère ; mais encore pour cette filiation faudrait-il des preuves plus précises que l'affirmation d'Iselin. Le château, dont la famille tire son nom, est situé dans le Palatinat.

(3) Les *Reinach* sont d'origine suisse. Après la bataille de Sempach, ils se réfugièrent dans le Sundgau, car ils avaient franchement adopté le parti de l'Autriche et s'étaient battus pour elle.

La famille se subdivisa en trois branches, dont l'aînée, celle de Foussemagne, eut à son tour plusieurs ramifications ; c'est à la sous-branche de Hirtzbach qu'appartiennent les membres actuellement existants dans le Haut-Rhin.

(*) Voici quelques uns des fiefs passifs de la famille de Rappoltstein :

Fiefs relevant de l'Autriche : le château de Hoheneck et le val d'Orbey ; plusieurs châteaux dans le Brisgau.

Fiefs relevant des ducs de Lorraine.

Fiefs relevant de Bâle : le château de Rappoltstein et la ville de Ribeauvillé.

Fiefs relevant de Strasbourg : Zellenberg, Bennwihr.

Fiefs relevant de l'abbaye de Murbach : une série de villages, etc., etc.

Pour les fiefs actifs, voir Schœpflin, traduction de Ravenèz, V, pp. 522 et suivantes.

Jâques Reich de Reichenstein. (1)
Jodocus de Ferrette. (2) (*Jopst von Pfirdt*).
Jean-Christophe de Westenberg. (3)
Jean-Paul de Rüst. (4)
Hamann, Edelbourg, Ulmann } Truchsess de Rheinfelden. (5)
Wolf Waldner de Freundstein. (6)
Jean-Rodolphe de Schœnau. (7)
J. Wernher de Pfort. (8)

---

(1) Les *Reich de Reichenstein* sont originaires de l'évêché de Bâle ; les uns passèrent dans la seigneurie de Rœteln, les autres dans le Sundgau. Ils figurent sous le nom de Rich, *dives*, dans quelques chartes du treizième siècle. Plusieurs de leurs membres ont rempli de hautes charges ecclésiastiques.

Le château de *Reichenstein*, au-dessus de Riquewihr, était le siège d'une famille toute différente qui ne s'appelait point *Reich*.

(2) Les comtes primitifs de Ferrette s'éteignirent au quatorzième siècle déjà ; tandis que les ministériaux de ces comtes existaient encore au dix-huitième siècle, subdivisés en plusieurs branches.

(3) Je dois croire que c'est le même nom que celui de Wessenberg, famille originaire du Frickgau, et dont quelques membres passèrent au quinzième siècle en Alsace. Je n'ai pu découvrir une famille de Westenberg.

(4) Les *Rüst*, de Colmar, apparaissent dans les chartes du quatorzième siècle ; Thiébaut de Rüst est landvogt autrichien d'Alsace en 1547. La famille s'éteignit au commencement du dix-huitième siècle.

(5) Les Truchsess de Wolhausen et ceux de Rheinfelden se sont établis en Alsace au treizième siècle.

(6) Les *Waldner de Freundstein* remontent au treizième siècle. C'est une famille riche en illustrations militaires ; elle a continué jusqu'à nos jours à fournir aux armées un contingent d'officiers supérieurs. Les châteaux de Thann, de Soultz, de Guebwiller leur appartenaient.

(7) Les *Schœnau* avaient des propriétés au-delà du Rhin, dans l'Ortenau et le Brisgau. Au seizième siècle Louis de Schœnau est landvogt de l'Ortenau. Beaucoup de leurs membres ont fait partie de l'ordre teutonique et de l'ordre de Malte.

(8) Les *Pfort* comptaient parmi les vassaux de Rappoltstein. Je dois croire que Wernher de Pfort appartenait à cette famille.

Petermann Schnabel d'Eptingen (1)
Ulrich Diebold de Schauenbourg. (2)
Hannibal de Pernfeld. (3)
Hartung de Landau (4)
Sigismond d'Andlau.
Ulrich Stürtzel. (5)
Jean-Albert de Hagenbach. (6)

---

(1) Eptingen, village dans le Sisgau, canton de Bâle.

La famille de ce nom était subdivisée en plusieurs branches, et compte parmi ses membres quelques illustrations historiques. Sous Charles-le-Téméraire, Herrmann d'Eptingen soustrait le Brisgau et l'Alsace au joug de ce prince, et succède comme landvogt autrichien au fameux Pierre de Hagenbach. Vers la fin du seizième siècle Petermann, dit Schnabel d'Eptingen, est investi par Rodolphe II de divers fiefs mouvants de l'Autriche.

Les d'Eptingen ont souvent rempli des fonctions honorifiques à Bâle.

(2) Il existait deux châteaux de Schauenbourg, l'un près de Bâle, l'autre dans l'Ortenau. La branche suisse est éteinte; celle de l'Ortenau se subdivisa en plusieurs branches, qui fleurirent en Alsace, en Moravie, dans le Brisgau et le Luxembourg. C'est au quinzième siècle que les Schauenbourg vinrent s'établir en Alsace.

Ulrich-Thiébault de Schauenbourg, le même qui figure dans la circulaire épiscopale, est petit-fils de Nicolas de Schauenbourg, mort nonagénaire en 1540.

Ulrich-Thiébault hérita des biens de la famille de Hattstatt et devint le véritable fondateur de la famille de Schauenbourg en Alsace.

Au dix-septième siècle cette branche Ulrico-Théobaldine était subdivisée en quatre sous-branches : 1° celle de Herrlisheim; 2° celle de Moravie; 3° celle de Jungholtz; 4° celle de Fribourg.

Les Schauenbourg aujourd'hui existants descendent du général Balthazar de Schauenbourg, fils du dernier seigneur de Jungholtz.

(3) Ce Pernfeld est sans aucun doute le même qu'Annibal de Bærenfels, descendant d'une ancienne famille, illustrée dans les fastes de Bâle. Leur château était situé sur la Birse.

(4) Une personnalité parfaitement inconnue.

(5) Un Conrad Stürtzel de Buchheim a rempli les charges de chancelier de l'empereur Maximilien I.

(6) Les *Hagenbach* se partagèrent en deux branches au commencement du quinzième siècle; la branche protestante s'éteignit en 1705. A la branche catholique appartenait le célèbre Pierre de Hagenbach. En 1584 Jean-Christophe de Hagenbach remplit une charge de landvogt autrichien.

Balthazar de Baden. (1)
Sigelmann dans le Brisgau. (2)
Jean-André de Lichtenfels. (3)
Pierre-Jâques de Wendelsdorff.
Jean-Christophe de Landenberg.
Georges de Greminghofen.
Jâques de Greminhofen.
Rodolphe d'Ostheim (Ostaim).

Le 10 septembre 1575, l'évêque est à peine de retour de Cologne à Saverne, qu'il envoie une nouvelle circulaire à seize gentilshommes, pour les prier de se trouver le 28 à Saverne, et se rendre de là à Nancy. L'empereur n'a point dispensé l'évêque d'assister au cortége.

Les personnes invitées font partie des listes précédemment transcrites. (N° 79, minute).

A la date du 13 septembre; nouvelle circulaire à quinze personnes. (N° 80).

Et à la même date (n° 81) une circulaire plus brève aux baillis de Rouffach, Reichshoffen, Epfig, Ettenheim, avec une note portant que dans la dernière localité le message a été fait verbalement.

Je crains de fatiguer l'attention de mes lecteurs, en leur annonçant qu'à la suite de ces circulaires nous retombons dans une série de lettres d'excuses.

L. Spach,
Archiviste en chef du Bas-Rhin.

(La fin à la prochaine livraison.)

---

(1) Il existait une famille alsacienne de ce nom, éteinte en 1604. Des nobles de *Baden* sont enterrés au Glœckelsberg.

(2) Personnalité inconnue.

(3) Un Jean-Guillaume de Lichtenfels était assesseur de la régence d'Ensisheim en 1543, et Melchior de Lichtenfels évêque de Bâle.

FACULTÉ DES LETTRES DE STRASBOURG.

COURS DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

1855 - 1856.

LEÇON D'OUVERTURE

Faite le 17 novembre 1855,

Par M. BERGMANN, Professeur.

Messieurs,

En jetant un coup-d'œil sur la carte de l'Europe littéraire, nous voyons que les peuples modernes, qui ont produit des œuvres plus ou moins remarquables de poésie et d'éloquence, se rangent principalement en quatre groupes ou familles. La première de ces familles ou celle qui, chronologiquement parlant, s'est constituée la première dans l'histoire, c'est le groupe des littératures romanes, lesquelles comprennent les œuvres littéraires des Italiens, des Espagnols, des Portugais et des Français. La seconde famille, celle des littératures germaniques, comprend les productions de poésie et d'éloquence des peuples de race germanique à savoir des Allemands, des Suisses, des Hollandais, des Anglais, des Danois et des Suédois. Le troisième groupe qui vient après les deux précédents, autant par rapport au degré de son importance littéraire que par rapport au temps de sa formation, c'est le groupe des littératures slaves, lequel comprend les littératures des Bohêmes, des Polonais et des Russes. Enfin le quatrième groupe renferme les productions poétiques des peuples européens appartenant à la race finno-tatare, à savoir des Finnois, des Madjars ou Hongrois et des Turcs ottomans.

Ces quatre groupes rappellent, par les noms que nous venons de leur donner, la différence pour ainsi dire native ou physique entre les nations, et semblent par conséquent établir la division des littéra-

tures sur la différence des races. Mais, remarquons-le bien, dans l'histoire, surtout dans celle des temps modernes, les différences purement physiques entre les nations s'effacent en grande partie devant les différences intellectuelles et morales qui, par suite du travail de la civilisation, s'établissent entre les peuples. Le génie des nations modernes s'affranchit de plus en plus des conditions innées provenant de leur extraction, pour adopter avec plus ou moins de liberté et de choix les caractères que leur donne leur développement intellectuel et moral. C'est ainsi que beaucoup de peuples modernes ont adopté une langue et un génie littéraire qui l'une et l'autre étaient étrangers à leur race. Il convient donc de grouper les littératures plutôt d'après l'idiome que d'après l'extraction des nations. Et en effet il y a par exemple dans la population de l'Italie, de la France et de l'Espagne, au moins autant d'éléments d'origine germanique que d'éléments d'origine romaine; mais comme ces peuples s'expriment tous dans des langues d'origine latine ou romaine, il convient de comprendre leurs litérratures sous la dénomination de littératures *romanes*. Et voilà pourquoi les noms des quatre groupes que nous avons ci-dessus énumérés doivent exprimer et nous rappeler plutôt encore les différences d'idiomes que les différences de race.

Par opposition à la littérature *nationale* française les productions littéraires des autres peuples constituent proprement le vaste domaine de ce qu'on appelle la *littérature étrangère*. Toutes ces productions sont plus ou moins intéressantes pour le philosophe et l'historien, parce que toutes sont l'expression de l'esprit d'une nation et par suite du génie de l'humanité lequel se reflète pour ainsi dire indéfiniment dans la multiplicité de ces œuvres littéraires. Mais si toutes ces littératures présentent de l'intérêt au philosophe et à l'historien, toutes ne sont pas également accessibles à chacun, et elles n'ont pas toutes la même importance littéraire soit pour les gens du monde, soit pour la jeunesse studieuse. Dans cette enceinte et dans cette chaire, il s'agit avant tout de satisfaire aux exigences et aux conditions de l'enseignement académique. Or l'enseignement des littératures n'a pas pour but d'exposer toute la masse des connaissances littéraires, mais il doit choisir les matières les plus propres à former à la fois, comme on disait dans le siècle dernier, *l'esprit et le cœur* de l'auditoire. Voilà pourquoi cet enseignement devra se borner aux littératures germaniques et aux littératures romanes comme aux plus importantes au

point de vue littéraire. Conformément aux prescriptions ministérielles, nous avons traité successivement, dans les deux dernières années, des chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie de l'Angleterre et de l'Allemagne. Cette année c'est le tour des littératures romanes. Parmi les nombreux sujets d'étude que présentait ce groupe, nous avons cru devoir choisir tout d'abord celui qui offrait l'intérêt le plus général et le plus immédiat. En conséquence le programme de cette année scolaire porte que le professeur analysera et commentera les chefs-d'œuvre de Dante, de Pétrarque, de l'Arioste, du Tasse, de Lope de Véga, de Cervantès, de Caldéron et de Camoëns.

Que si, jusqu'à un certain point, il est permis d'ignorer les littératures étrangères, parce que chacun est libre et même obligé de limiter ses études et d'après son goût et surtout d'après sa capacité, du moins on ne saurait être dispensé de connaître, pour les littératures romanes, les auteurs qui entreront cette année dans le cadre de nos études. Ce sont en effet les écrivains du premier rang, les coryphées des littératures italienne, espagnole et portugaise, et de plus ce sont les représentants du génie littéraire de leurs nations respectives. Les deux premiers de nos auteurs, Dante et Pétrarque, sont pour l'Italie ce qu'Homère et Hésiode ont été pour la Grèce; ils sont les pères, les fondateurs de la poésie italienne. Aussi sont-ils désignés quelquefois sous le nom générique de *Trecentistes* par excellence, c'est-à-dire de poètes du *Trecento* ou des années trois cent, etc., après l'an mille, ou comme nous disons du XIVe siècle, lequel est considéré comme le *berceau* de la littérature italienne. Les deux autres poètes, l'Arioste et le Tasse, marquent, pour les Italiens, l'apogée de leur littérature et ils sont appelés les *Cinquecentistes* par excellence, c'est-à-dire les poètes des années cinq cents ou du XVIe siècle qu'on estime être le siècle le plus brillant de la poésie italienne. Aucun des quatre poètes, remarquons-le bien, n'est *Quatrocentiste*, c'est-à-dire n'appartient à ce XVe siècle dont les écrivains, au jugement unanime des critiques, comptent presque tous parmi les médiocrités littéraires. Ce qui justifie encore le choix que nous avons fait de ces auteurs du XIVe et du XVIe siècle, c'est que Dante, Pétrarque, l'Arioste et le Tasse, sont aussi désignés quelquefois sous la dénomination générale de *I quattro poeti italiani*, ce qui signifie qu'ils passent pour les quatre plus grands poètes de l'Italie. Et en effet l'illustre Dante n'est pas seulement admiré de ses compatriotes; de nos jours, en Allemagne, en France, en Angleterre, on

le croit généralement digne d'être rangé parmi les plus grands poètes de l'humanité, et on le place par conséquent à la hauteur d'Homère, de Shakespeare, de Molière et de Gœthe.

Doué d'un génie moins étendu que Dante, mais plus favorisé par la fortune, Pétrarque était tellement aimé et admiré de ses contemporains qu'il fut convié en 1340 aux honneurs suprêmes du triomphe poétique à Rome et à Paris; et l'année suivante il monta au Capitole pour y recevoir la couronne de poète lauréat. Après sa mort son nom est devenu presque proverbial pour désigner ce que la poésie lyrique a produit de plus élevé et de plus idéal. Suivant Schlegel, Pétrarque a éclipsé ses devanciers, parce qu'il réunit une ardeur passionnée avec la pureté des sentiments les plus exaltés, et la courtoisie chevaleresque des troubadours avec la profondeur d'un solitaire contemplatif. Quant à l'Arioste, ses compatriotes, il est vrai, par une exagération d'enthousiasme et d'expression propre aux peuples du midi, l'ont surnommé le *divin;* disons toutefois, dans notre langage moins hyperbolique, qu'aucun poète n'a été plus brillant de style, plus varié dans ses tableaux, plus riche dans ses descriptions. Ajoutons qu'aucun poète n'a mêlé, avec autant d'adresse et de facilité. le sérieux et le plaisant, le sublime et le familier, le gracieux et le terrible. Aussi, avant que les Anglais n'aient pu songer à créer en littérature un nouveau genre nommé depuis et d'après eux le genre *humoristique*, l'Arioste en était, dès le XVIe siècle, l'illustre représentant en Italie.

De beaucoup moins favorisé et choyé par les Grâces et les Ris que l'Arioste, mais son égal sous beaucoup de rapports, le Tasse fut poursuivi, de son temps, par l'envie et par la mauvaise fortune, au point que la mort même est venue l'enlever au moment où les honneurs du triomphe devaient, comme à Pétrarque, lui être décernés au Capitole. Cependant, dit Voltaire, le temps qui sape la réputation des ouvrages médiocres, a assuré celle du Tasse et on ne fait nulle difficulté de le mettre à côté de Virgile et d'Homère, malgré ses fautes et malgré la critique de Despréaux.

Les auteurs espagnols et le poète épique portugais sur lesquels devront se porter ensuite nos études, pour être moins connus du public littéraire, n'en occupent pas moins, dans la littérature de leur pays, une place aussi distinguée que les *quattro poeti* dans celle de l'Italie. En effet, Lope de Véga, que Tirso de Molina a surnommé

le *Phénix espagnol* et que Cervantès appelle tour à tour le *grand Lope*, le *Prodige de la nature*, le *Monarque en prose et en poésie*, Lope de Véga est non-seulement un des plus illustres poètes de l'Espagne, il est encore le poète dramatique le plus fécond qui ait jamais existé. De quelque manière qu'on juge cette fécondité prodigieuse que quelques critiques taxent même d'exubérance stérile, nous sommes d'avis que cette grande facilité d'exécution, partout où elle se manifeste, est, nous ne dirons pas, la preuve de la perfection de l'œuvre, mais du moins, l'indice et le témoignage irrécusable d'un grand talent dans l'artiste ou dans le poète. Moins fécond que Lope de Véga, son compatriote Caldéron de la Barca, cette seconde étoile de première grandeur au ciel littéraire de l'Espagne, lui est peut-être supérieur et par l'art dramatique, et par le romantisme plus relevé, plus idéal de sa poésie. Cependant au-dessus de l'un et de l'autre, il faut encore placer Cervantès, l'auteur le plus remarquable de l'Espagne et supérieur même, par la grâce et l'élévation de son génie, au divin Ariosto. Aussi Cervantès est-il le premier romancier qui, depuis la renaissance ait joui de la plus grande popularité, non-seulement dans sa patrie, dont la langue était au XVIe et XVIIe siècle la plus répandue du monde, mais encore dans tous les pays tant soit peu littéraires de l'Europe. Enfin quant à Camoëns, ce qui prouve la place distinguée qu'occupe ce poète dans la littérature du Portugal et dans le Panthéon littéraire européen, c'est d'un côté le surnom de *grand* que lui donnent ses compatriotes, et de l'autre le jugement du Tasse, qui l'a proclamé le prince des poètes de son siècle.

Tels sont, Messieurs, les auteurs illustres sur lesquels nous aurons à appeler, dans ce cours, votre studieuse attention. Tous, vous le voyez, comptent parmi les coryphées dans les littératures du midi.

Comme c'est uniquement à leurs œuvres immortelles que ces hommes distingués doivent leur illustration, et comme il s'agit ici d'études plutôt littéraires qu'historiques, leurs productions de poésie et d'éloquence devront naturellement nous occuper bien plus, que l'histoire de leur personne. Cependant, on le sait, pour bien comprendre l'œuvre, il faut connaître l'artiste et son temps. Aussi à l'analyse et au commentaire littéraire nous joindrons la biographie ; et cette biographie sera renfermée elle-même dans le cadre de l'histoire de l'époque. De cette manière, à l'admiration que nous éprouverons pour les chefs-d'œuvre, viendra s'ajouter ici, le plus souvent,

celle que nous inspire le noble caractère, ou l'individualité remarquable et moralement imposante de nos auteurs. Et c'est là, Messieurs, un avantage bien précieux de notre sujet, avantage malheureusement trop rare en littérature, aussi bien que dans les sciences et dans les arts où nous voyons que les hommes de génie c'est-à-dire les hommes illustres par l'étendue et la profondeur de leur intelligence, sont loin d'être toujours de grands hommes, je veux dire grands comme hommes, illustres par l'élévation et la dignité de leur caractère. [1] Ici du moins nous nous trouverons en présence de grands hommes. Nous reconnaitrons dans Dante une âme noble, mâle et énergique; nous admirerons en lui ces convictions profondes et inébranlables, cette foi, ce *pectus*, comme disaient les latins, qui est la source des grandes pensées, des grands sentiments et le principal ressort des grandes vertus. Doué de beaucoup plus de sensibilité et de tendresse, mais aussi de beaucoup moins d'énergie de caractère que Dante, Pétrarque se montre cependant encore grand homme, par l'élévation de ses sentiments et l'idéalisme de son enthousiasme. L'Arioste, plutôt distingué par la grâce et l'enjouement que par la dignité de son caractère, se montrera à nous homme du monde toujours aimable, bienveillant et doux, mais rarement porté aux grandes vertus qu'il va jusqu'à ridiculiser dans ses héros. On dirait que dans sa poésie il s'agit pour lui simplement de s'amuser soi-même en amusant le prince et sa cour, « gens sceptiques comme lui, qui riraient bien du poète s'il s'avisait de prendre au sérieux, autre chose que son style. » [2] Opposé à l'Arioste autant dans ses qualités que dans ses défauts, le Tasse, à la fois timide et irritable et connaissant mieux les livres que la vie, souffre principalement du désaccord tranchant entre lui et les personnes qui l'entourent, entre sa foi poétique et le scepticisme de ses contemporains. Aussi se rejette-t-il sur lui-même; il devient sombre, soupçonneux et misanthrope jusqu'à la folie, et il expie ainsi douloureusement par d'indicibles souffrances morales, le manque d'esprit suffisamment réaliste, l'excès de son amour-propre et le défaut d'abnégation de lui-même.

Fils de cette Espagne au caractère noble, chevaleresque et passionné, où l'enthousiasme des grandes et belles choses dégénère si

---

(1) Voir notre discours d'ouverture de 1852, *Revue d'Alsace* 1853, pp. 61-63.

(2) Voy. *De l'invention originale*, par M. Edmond Arnould, p. 161.

facilement en fanatisme sombre et cruel, Lope de Véga et Caldéron semblent, à la première vue, avoir les qualités et les défauts de leur nation, autant comme hommes que comme écrivains. Cependant bien que familiers de l'inquisition, ils ne sont étrangers à aucun sentiment humain, généreux et même poétique; et si l'on pénètre plus avant dans leur âme, on reconnait qu'ils sont réellement meilleurs, et pour l'intelligence et pour le cœur, qu'on ne le croirait d'abord d'après certains énoncés de leurs héros et certaines scènes de leurs drames. Toutefois au point de vue de l'influence morale de leur poésie sur leur nation et sur l'Europe, faut-il les placer bien au-dessous de ce grand Cervantès, lequel au XVIe siècle tend à réaliser, dans sa personne et dans son œuvre, l'idéal poétique de l'homme, qui consiste à allier à la plus haute dignité morale la grâce et l'amabilité du caractère. Enfin quant au portugais Camoëns, il présente, sinon dans son caractère, du moins dans sa vie, plus d'un rapport d'analogie avec le romancier espagnol. Comme lui, dans sa jeunesse, il a eu une vie agitée et pleine d'aventures; comme lui, soldat, il fut mutilé au service de son pays; comme lui, il gémit, loin de sa patrie, dans la captivité; comme lui enfin, il mourut de misère, victime de l'indifférence de ses compatriotes, ou comme on dit pour n'accuser personne, victime de la cruauté capricieuse de la fortune.

Voilà, Messieurs, les hommes dont la vie, le caractère et les mœurs, se trouveront reflétés plus ou moins clairement dans leurs productions littéraires.

Quant aux œuvres de ces coryphées en poésie et en éloquence, ce sont seulement les principales, ou les chefs-d'œuvre de chaque auteur, qui devront fixer ici notre attention. C'est que les raisons qui nous ont déterminé, à ne porter sur notre programme que les noms les plus illustres, ces mêmes raisons exigent, que nous bornions ici nos études, aux productions les plus remarquables de de ces écrivains. Mais si nous étudions uniquement les œuvres capitales, n'allez pas croire que nous condamnions et que nous jugions indignes d'une attention sérieuse, tout ce qui ne s'élève pas à leur niveau. Nous ne partageons pas l'avis de Voltaire qui prétend que pour celui qui pense et surtout pour celui qui a du goût, il n'y a que quatre siècles littéraires, et dans ces siècles, qu'un tout petit nombre d'écrivains qui soient dignes qu'on s'occupe d'eux. Nous croyons qu'en littérature notre horizon et le cadre des études doivent être de beau-

coup plus étendu. Et d'ailleurs comme l'essentiel dans la littérature c'est de distinguer ce qui est bon de ce qui est mauvais, nous prétendons que pour une tête ferme, l'examen des œuvres d'un mérite secondaire aura, sinon autant d'agrément, du moins tout autant d'intérêt et d'utilité que l'étude d'un chef-d'œuvre de première classe. Mais, nous l'avons déjà dit, autres sont les études du littérateur consommé, autres les nécessités de l'enseignement. Ici les besoins immédiats de l'auditoire et le temps limité des études, obligent le professeur à s'en tenir au plus essentiel et au plus nécessaire ; et voilà pourquoi dans ce cours nous ne traiterons que des œuvres capitales ou des chefs-d'œuvre des auteurs portés sur notre programme.

Ainsi laissant de côté les autres poésies lyriques italiennes et les ouvrages latins de Dante, nous ne nous occuperons que de son grand poëme allégorico-didactique, à la composition duquel, comme dit le poète lui-même, le ciel et la terre ont mis la main *(Parad. C. 30)* et auquel l'auteur a donné le titre de *Comédie*, que l'admiration du XVIe siècle a changé depuis en celui de *Divine comédie*. Bien que le second grand poète de l'Italie, Pétrarque, comme précurseur de la renaissance ait attaché le plus d'importance à ses compositions d'éloquence et de poésies latines, nous n'examinerons cependant, ici, que la collection de ses poésies lyriques italiennes ou de ses *rimes* (rime) comme on disait au XIVe siècle, poésies qui, selon nous, constituent seules le chef-d'œuvre de cet auteur et son véritable titre de gloire auprès de la postérité. Négligeant, comme de droit, les productions dramatiques de l'Arioste, nous nous occuperons uniquement de son poëme épique humoristique le *Roland furieux*, lequel seul a immortalisé le nom du *divino Ariosto*. Dans la collection des écrits si nombreux du Tasse nous choisirons comme œuvre capitale la *Jérusalem délivrée* pour l'analyser, commenter et apprécier ; et certes cette épopée, à côté de quelque clinquant que lui reproche Boileau, renferme, en assez grande quantité, l'or massif et affiné de la bonne et véritable poésie. En passant à Lope de Véga et à Caldéron de la Barca, il devient plus difficile d'indiquer avec exactitude, quels sont leurs véritables chefs-d'œuvre. C'est que, pour leur théâtre, nous nous trouvons en présence de 500 pièces imprimées du premier et d'une collection en dix volumes in-4° du second. De toutes ces productions si nombreuses, nous n'avons étudié jusqu'ici qu'un très-petit nombre, ce qui rend pour nous la préférence à donner aux unes sur les autres ou le choix

à faire parmi elles, en partie impossible, en partie très difficile. Sans prétendre d'après cela que nous ayons choisi précisément les œuvres les meilleures de Lope et de Caldéron, nous prendrons pour échantillons de l'art dramatique du premier, ses comédies intitulées : *Le meilleur juge est le roi*, *Le chien du jardinier*, et *Aimer sans savoir qui.* Pour le théâtre de Caldéron nous étudierons les trois comédies intitulées, *Le Juge de Zalaméa*, *La vie est un songe*, et *Le médecin de son honneur.* — Par rapport à Michel Cervantès il n'y a pas d'hésitation possible sur le choix de son œuvre capitale ; nous choisirons le roman inimitable de Don Quichotte de la Manche, œuvre de génie, dont seulement on ne fait pas toujours assez de cas, parce que ordinairement on le lit comme Homère et comme les Fables de Lafontaine, à un âge où l'on est encore incapable d'apprécier ces chefs-d'œuvre à leur valeur réelle. Nous terminerons ces études littéraires par l'examen des *Lusiades* de Camoëns. Ce poëme épique qui fut commencé en Europe, continué en Afrique et terminé sur les confins de l'Asie et de l'Australie, renferme des beautés qui justifient le jugement flatteur porté par le Tasse sur le grand poëte portugais.

Vous le voyez, Messieurs, les productions littéraires, sur lesquelles nous appellerons votre attention sont précisément celles qui peuvent passer à juste titre pour les chefs-d'œuvre de leurs auteurs. C'est assez dire que nous aurons bien plus souvent occasion d'admirer des beautés que de relever des défauts ; et c'est là encore un avantage de notre sujet, que nous nous plaisons à signaler ici. Car le but suprême de toute étude littéraire, et surtout de l'enseignement académique des littératures, c'est d'éveiller, d'entretenir et de transmettre l'admiration et l'enthousiasme pour tout ce qui est vrai, beau et juste. Cependant cette admiration nous voulons qu'elle soit intelligente et qu'elle ne porte pas à faux, et c'est pourquoi nous n'entendons nullement contester les droits de la critique. N'allons pas, Messieurs, jusqu'à dire que la critique examinant, analysant, décomposant les ouvrages, en détruit l'effet esthétique, semblable en cela à l'enfant qui nous présente la fleur après l'avoir effeuillée, et qui nous montre le papillon après lui avoir enlevé, par l'attouchement, ses couleurs variées et brillantes. Ne disons pas que la critique tue l'admiration et l'enthousiasme en décomposant la beauté qui en est l'objet. S'il en était ainsi, alors, certes, il faudrait s'abstenir complètement de la critique, surtout dans l'enseigement public. Mais si

cette objection si spécieuse était fondée, alors il serait aussi vrai de dire que le beau ne supporte pas l'examen, qu'il est une espèce d'effet magique, une pure illusion sans réalité, qu'il est un spectre de la nuit qui s'évanouit à la lumière du jour. La beauté serait donc un songe trompeur fascinant l'homme dans l'absence de la raison et dans le sommeil de l'intelligence. Pour admirer il faudrait par conséquent, comme dit Pascal, *s'abêtir*, et le sage qui préfère naturellement la réalité à l'illusion, devrait choisir pour maxime, en en modifiant toutefois un peu le sens, le *nil admirari* d'Horace. Heureusement il n'en est pas ainsi. La véritable critique, loin d'étouffer en nous l'admiration du beau, l'élève au contraire et la renforce en la purifiant. C'est que la critique n'est pas seulement décomposition, elle n'inspecte pas uniquement des *membra disjecti poetæ;* après l'analyse, elle est aussi recomposition, synthèse; elle envisage l'ensemble reconstruit; et la vue de cet ensemble mieux connue dans ses détails, donne une jouissance d'autant plus grande et plus durable, que l'admiration en est plus raisonnée et plus rationnelle. La vraie critique ne détruit donc rien en nous, si ce n'est l'erreur et le préjugé.

Dans les leçons qui vont suivre, nous tâcherons de maintenir notre jugement libre et indépendant de toute influence extérieure; nous n'entendons pas nous livrer ici à une admiration de commande, ni à un engouement de circonstance et de mode. Nous nous garderons également de substituer à la loi, à la règle, l'autorité d'un maître ou celle d'une école: en un mot, nous nous efforcerons de rendre cet enseignement entièrement *impersonnel*, afin qu'il s'appuie sur nulle autre autorité, si ce n'est celle des preuves, des raisons et des jugements motivés. Ainsi rappelant sans cesse la loi, la règle, cet enseignement se contrôlera soi-même et impliquera toujours son propre correctif. Parviendrons-nous complètemeet à ne suivre dans nos jugements que le chemin si difficile à tenir de la vérité et de la justice? Nous n'osons pas trop présumer de nos forces, mais du moins ferons-nous des efforts constants pour satisfaire sous ce rapport à notre propre idéal. Pour plus de garantie de réussir, permettez-moi de mettre ces leçons sous l'invocation de ce qu'on peut considérer comme leurs Muses et comme leurs génies titulaires. Les lois de Manou recommandent à tout brahmane comme à tout docteur de la science d'écrire ou de prononcer, au commencement et à la fin d'une leçon ou d'un livre, le mot trilitéral *Aum*, lequel est le nom symbolique de la

Trimourti ou de la divinité trimorphe des Hindoux. Si ce mot sacramentel n'est pas prononcé au commencement, la sagesse, dit-on, s'éloigne aussitôt du maitre qui ainsi est exposé à l'erreur; si on néglige ce mot à la fin, l'enseignement s'effacera de la mémoire de l'auditeur et sera stérile et sans résultat. Imitons cet usage antique et solennel; plaçons cet enseignement sous la triple invocation de la Vérité, de la Justice et de la Beauté! Faisons des vœux pour que ces leçons éprouvent du commencement à la fin la bienfaisante inspiration de ces trois Muses. Ce sera à la fois et pour votre bien et pour notre avantage. Car nous le savons, Messieurs, c'est seulement en subissant sans cesse cette influence supérieure que ces leçons gagneront vos suffrages, me vaudront votre attention bienveillante et auront, pour nous tous, cette utilité réelle que les esprits intelligents et sérieux recherchent dans les études littéraires.

L'ONDINE DE MORIMONT.[1]

—

LÉGENDE.



Il y a quelques cents ans vivait en son château de Morimont le noble seigneur Pierre avec noble Dame Mathilde, née d'Asuel [2]. Nouvellement mariés, la lune de miel semblait se prolonger pour eux au-delà du terme assigné au commun des mortels et la première année de leur union s'écoula ainsi dans une heureuse concorde. Cependant ce bonheur ne devait pas durer : bientôt le noble seigneur reçut de l'empereur ordre d'entrer en campagne, et malgré les pleurs de son épouse il partit avec ses hommes d'armes. Les adieux furent touchants : ce ne fut qu'avec peine qu'il put faire entrer la consolation dans le cœur de Mathilde.

Une fois parti, la noble Dame passa ses jours dans une tristesse contenue. Pour combler le vide qu'elle trouvait au château, elle aimait à descendre la colline sur laquelle s'élevaient les sombres créneaux du manoir; au bas sourdait une eau limpide qui est appelée aujourd'hui *Rossbrunnen ;* c'est là que de préférence elle dirigeait ses pas. Un soir qu'elle s'y rendit suivant son habitude, s'y tint debout une femme en habit bleu d'outre-mer. En l'apercevant, la crainte saisit Mathilde et elle fut sur le point de fuir. Mais l'Ondine l'appela avec des paroles douces et calmes, la tranquillisa, en lui insinuant qu'elle avait de bonnes nouvelles à lui prédire. S'étant approchée, voici ce que lui dit l'Ondine : « L'enfant que vous portez sous votre cœur est

---

(1) J'ai entendu raconter cette légende sous deux titres : l'un était celui qui se trouve en tête, l'autre était : « *Das Mathildeli.* »

(2) Asuel ou Hasenburg, à deux lieues de Morimont.

une fille ; dans quelques jours, lorsqu'elle sera venue au monde, faites-moi appeler, je veux être sa marraine. Vous n'aurez qu'à envoyer votre bonne à la source : celle-ci jettera par dessus l'épaule une pierre dans l'eau et s'éloignera promptement sans prononcer une parole ; alors je viendrai. » Que devait faire la bonne femme, si ce n'est de répondre à la demande de l'étrangère, bien que tout cela lui parût étrange.

Lorsque le temps fut venu et que la petite fille fut au monde, les frères et sœurs et les proches de Mathilde arrivèrent d'Asuel et chacun voulut tenir l'enfant sur les fonts de baptême. Alors la mère dit qu'elle accepterait son frère pour parrain, mais que son choix de la marraine était déjà fait. Puis elle envoya en secret la bonne vers la source pour appeler l'Ondine. Bientôt celle-ci entra dans la cour, grande et belle ; sa robe éclatait des riches nuances de l'outre-mer et ses yeux égalaient le plus pur azur du ciel. Tout le monde s'émerveilla de la mystérieuse marraine et de s'émerveiller encore davantage des beaux présents qu'elle ferait sans nul doute à l'heureux enfant ! Le baptême eut lieu. L'enfant reçut le nom de Mathilde comme sa mère. Après la collation d'usage, chacun apporta son cadeau, l'un plus riche que l'autre ; à la fin la marraine s'approcha aussi et déposa sur le berceau, devinez !.... une pomme. Il fallut voir les figures des assistants : on chuchotta d'abord et peu à peu on en vint à se moquer d'elle ouvertement. Sans paraître y faire attention, la marraine vint auprès du lit de la malade et lui confia que la pomme qu'elle venait d'offrir n'était pas une pomme ordinaire, mais une pomme qui avait le pouvoir de réaliser trois vœux à celui qui la possédait ; lui recommanda de bien la conserver à son enfant et de n'en rien découvrir à qui que ce fût, jusqu'à ce que le temps en serait venu. Puis elle s'éloigna.

Les semaines se passèrent ; tout était rentré dans le calme au château. La mère s'était relevée et avait soigneusement enfermé la pomme dans un écrin avec ses bijoux, lorsque de fâcheuses nouvelles commencèrent à circuler : Pierre, disait-on, était blessé. Ce bruit ne tarda pas à se confirmer ; un exprès arriva, un terrible exprès, qui sut si bien ménager la vérité que la bonne Mathilde ne douta plus de la mort de son époux. Encore faible qu'elle était, le chagrin brisa ses forces et elle succomba en peu de jours.

Cependant Pierre n'était pas mort ; il avait été grièvement blessé, il est vrai, mais, sa bonne constitution aidant, il s'était remis promp-

tement et ne tarda pas à rentrer au château. Là, il se consola de son mieux avec sa petite Mathilde de la perte cruelle qu'il venait de faire; il ne s'occupait que d'elle et soignait son éducation aussi bien qu'il l'entendait, car à cette époque les lumières n'étaient pas si répandues qu'aujourd'hui. Le temps se passa ainsi et avec de nouveaux jours vinrent de nouveaux pensers. Pierre dut se remarier, pour ne pas perdre, au dire de ses amis, la lignée mâle dans sa famille. La belle Gertrude de Rotberg fut l'objet de son choix. Dépensière et arrogante, celle-ci fut tout l'opposé de la défunte; comme toute marâtre, elle repoussait la petite Mathilde et la haïssait de tout son cœur. Bientôt les revenus du baron ne furent plus suffisants pour couvrir les folles dépenses de Gertrude, et Pierre se vit contraint, pour plaire à sa femme, de piller les passants et d'opprimer ses serfs. Ceci dura quelque temps, jusqu'à ce que les seigneurs de Ferrette, Liebenstein, Asuel, Pleujouse et Blochmond, ainsi que les bourgeois de Bâle le sommèrent d'arrêter ses brigandages, le menaçant d'une guerre à outrance, dans le cas où il ne tiendrait pas compte de l'avis. Pierre n'eut faute de s'y conformer.

Mais que faire, les revenus manquant? Gertrude trouva un moyen facile d'y remédier; elle se rejeta sur les bijoux de la pauvre Mathilde. L'écrin fut ouvert et qui fut scandalisé si ce n'est Gertrude de n'y voir qu'une simple pomme, une pomme comme il s'en trouve au premier pommier venu. Prendre la pomme et la lancer par la fenêtre fut l'affaire d'un instant. Heureusement que la petite Mathilde se trouvait en ce moment dans la cour, jouant en compagnie de la bonne; elle vit la pomme tomber, la ramassa et s'en servit en guise de pelote. La bonne se trouvant ennuyée dans la cour, s'en alla avec la petite dans le pré, au bas de la colline; là, elle laissa Mathilde assise près de la source et vint cueillir des fraises au bord de la forêt. Mathilde y joua si longtemps avec la pomme qu'à la fin celle-ci lui échappa et roula dans l'eau. Aussitôt de pleurer! Tout-à-coup, une belle et grande personne, à la robe bleue d'outre-mer, est debout à côté d'elle et lui tend la pomme. — « Ecoute, ma petite filleule, je suis ta marraine, dit-elle; aie bien soin de cette pomme car elle fera ton bonheur. » Elle lui expliqua ensuite la propriété qu'elle avait de réaliser trois vœux, et ajouta qu'elle pouvait en outre rendre invisible la personne qui l'avait en mains et qui, en la tournant et retournant trois fois, prononcerait ces mots :

Nuit après moi, jour devant moi
Afin que personne ne me voie.

De plus elle dit : « Un grand malheur menace Morimont ; le château sera brûlé et tout ce qui y vit, périra. Toi seule tu seras sauvée. Et le signe auquel tu reconnaîtras que le moment du danger est proche, c'est qu'un jour la servante, qui vient puiser de l'eau ici, rentrera au château et criera dans la cour que la source est tarie. Quand tu entendras ces paroles, sauve-toi promptement. »

Tout arriva comme il vient d'être dit. Gertrude eut bientôt épuisé l'écrin de la mère de Mathilde, et Pierre, bon gré malgré, avait été obligé de recommencer ses brigandages. Alors les Bâlois vinrent en force, prirent le château et y mirent le feu. Pierre se jeta dans le puits de cent coudées de profondeur qui se trouvait dans l'enceinte ; Gertrude et tous les gens du château périrent. Seule la petite Mathilde échappa au désastre.

Voilà donc cette pauvre enfant seule dans ce vaste monde, ne sachant où diriger ses pas. Elle marchait et marchait toujours, demandant du service dans les maisons ; mais qui aurait voulu des soins d'une si jeune enfant ? Enfin elle arriva à Rixheim, où il y avait une commanderie de chevaliers ; là elle fut reçue par une vieille ménagère, tous les chevaliers étant en croisade. Celle-ci lui donna les oies à garder.

Au bout d'un certain temps, les chevaliers rentrèrent. Il se trouva que le commandeur, par suite de la mort de ses frères, était devenu le dernier rejeton d'une famille noble de France ; ses parents et amis l'avaient longtemps prié de se marier et de propager l'antique nom de sa race, sans que jusque là il eut pu se résoudre à condescendre à leurs désirs. Enfin ne pouvant plus résister à leurs vives sollicitations, il se décida au mariage. Dans cette vue il s'adressa au Saint Père, afin d'être relevé de ses vœux, et dans l'attente d'une réponse favorable, il chercha à faire des connaissances parmi la noblesse du pays et donna des soirées, où vinrent briller les beautés des environs.

La noble demoiselle de Morimont voyait et entendait tout cela, mais elle gémissait inconnue dans un coin de la cuisine. La ménagère était une vieille mégère, qui prenait du plaisir à la tourmenter de toutes les façons. Un soir, cependant, que le son des instruments l'empêcha de dormir, elle eut un désir si fort d'aller à la fête qu'elle fit un effort, comme ferait un homme qui voudrait briser des chaînes.

Au même moment, le mot de pomme résonnait à son oreille et elle se réveilla comme d'un long rêve. Une idée subite venait de traverser son esprit ; elle crut avoir entrevu l'ombre de sa marraine ; tout un nouveau monde se représenta devant elle. Se lever, prendre la pomme, et faire le premier vœu, fut aussitôt fait que pensé. — Vous, jeune demoiselle, dites-moi, qu'auriez-vous souhaité, si vous aviez été à la place de Mathilde ? N'auriez-vous pas souhaité une toilette incomparablement plus belle que toutes celles qui s'étalaient en haut dans le salon, mais beaucoup plus belle, beaucoup plus riche, comme la lumière du soleil surpasse la pâle clarté de la lune ? C'est bien aussi ce que fit Mathile ; elle n'eut pas plutôt pris la pomme en ses mains, que celle-ci s'ouvrit et laissa échapper la plus riche robe qui eut jamais été vue ; robe, collier de perles, brodequins, tout y était. Elle se pressa de mettre toutes ces richesses et prenant la pomme en ses mains, elle la retourna trois fois en répétant ces mots :

Nuit après moi, jour devant moi
Afin que personne ne me voie.

Aussitôt elle fut invisible à tous les yeux et put se rendre dans la salle sans être vue ; elle n'apparût qu'au moment où elle se trouvait au milieu d'un groupe de dames. Le commandeur ne tarda pas à la remarquer et dansa avec elle. Bientôt il ne voulut d'autre danseuse, de sorte qu'il la tint à ses côtés pendant toute la soirée ; il en vint même au point de lui déclarer son amour, ajoutant que jamais il ne se marierait qu'avec elle. Cependant vers minuit Mathilde trouva l'occasion de s'échapper ; elle sortit invisible, descendit vite l'escalier et fut se cacher dans sa cellule, à côté de la cuisine. Le lendemain elle était la pauvre fille comme devant.

Quelques jours après, un nouveau gala réunissait une société nombreuse. Mathilde, qui avait goûté sa pomme en fille d'Eve, ne tarda pas à souhaiter un habit beaucoup plus somptueux que le premier ; elle tourna trois fois la pomme et dit :

Nuit après moi, jour devant moi
Afin que personne ne me voie,

et se rendit sans être vue au milieu des dames. Le commandeur s'empressa auprès d'elle, l'invita et dansa avec elle. Cette fois il ne voulut plus la quitter, lui parla en termes chaleureux de son amour, et voulant lui donner une preuve de sa sincérité, il ôta sa bague et la

lui mit au doigt. Cependant vers minuit Mathilde trouva une occasion de s'échapper; elle sortit invisible, descendit vite l'escalier et fut se cacher dans sa cellule, à côté de la cuisine. Le lendemain elle était encore la pauvre fille comme devant.

Le commandeur était abattu; il ne savait où chercher celle qui avait sa foi; toutes les démarches qu'il fit restèrent sans résultat. La mélancolie s'empara de son cœur et une grave maladie s'ensuivit. On consulta; mais l'art des médecins n'y put rien. Bientôt on déséspéra de ses jours. Mathilde l'apprit, et se reprocha sa conduite. Elle alla donc vers la vieille ménagère et lui dit qu'elle savait préparer une tisane aux sept herbes, qui ne manquerait pas de guérir le commandeur. La vieille la reçut en ricanant: qu'est-ce que tu pourras faire, toi, pauvre gardeuse d'oies, lorsque les plus grands médecins y perdent leur latin! Cependant sur les instances de Mathilde et connaissant l'état désespéré du commandeur elle consentit à ce que la tisane fût préparée. Mathilde se hâta d'aller aux prés, cueillit ses herbes et lorsque la tisane fut prête, elle y glissa la bague, en priant la ménagère de porter la boisson au commandeur. Celui-ci la goûta, et l'ayant trouvée bonne il la but, mais quel fut son étonnement de voir au fond de la tasse la bague dont il avait fait présent à sa belle inconnue. Il demanda sur-le-champ qui avait préparé la tisane, et comme la vieille ne se pressait pas de répondre, il lui enjoignit de le tirer de son embaras. Alors la vieille dit en tergiversant qu'elle avait honte d'avouer à sa seigneurie que c'était une pauvre gardeuse d'oies, qu'elle avait recueillie en son absence. Le commandeur voulut la voir et comme la vieille ne se pressait pas de l'aller chercher, il lui enjoignit en termes encore plus brefs d'obéir à ses ordres. Enfin elle obéit. Ayant appelé Mathide elle lui dit avec mauvaise humeur qu'elle devait aller se laver et mettre ses habits de dimanche attendu que le commandeur demandait à lui parler. Mathilde rougit, car elle se douta bien que la bague avait été trouvée. Elle alla donc dans sa cellule et mit la plus belle de ses toilettes. Pendant qu'elle se préparait ainsi, la vieille tira son vieux fauteuil jusque devant la porte de la cellule, et s'y assit, afin que personne n'y put entrer ni en sortir sans être vu, car elle craignait quelque supercherie. Mal lui en prit, car lorsque la porte s'ouvrit, et que Mathilde parut sous la porte, elle fut tellement éblouie de l'éclat de sa personne, qu'en voulant se lever, elle tomba par terre et se cassa un bras. Quant à Mathilde, elle se

rendit chez le commandeur, qui fut fort réjoui en la voyant : l'amour lui rendit ses forces et les deux amants s'embrassèrent. Mathilde lui raconta alors son histoire, lui dit son nom, et lui fit part de la pomme qu'elle avait reçue de sa marraine. Elle ajouta qu'il restait encore un vœu à faire et lui remettant la pomme, elle le pria de faire lui-même ce troisième vœu. Ce qu'il fit, en souhaitant la paix et l'union dans le mariage qu'ils allaient contracter.

Le commandeur fut bientôt rétabli, et comme dans l'intervalle la dispense était arrivée de Rome, il fit ses adieux aux chevaliers et se rendit en France, dans le château de sa famille, où vivait encore sa mère. Celle-ci fut fort courroucée en voyant sa future bru, qu'elle prenait pour une pauvre fille, délaissée, car, pour ne rien omettre, il faut dire que les amants étaient convenus de ne pas révéler l'origine de Mathilde. La mère du commandeur dut néamoins donner son consentement au mariage, en présence de la ferme volonté de son fils de n'épouser nulle autre. Les nôces furent donc célébrées et les nouveaux mariés vécurent dans une heureuse concorde. Cependant ce bonheur ne devait pas durer ; bientôt le noble seigneur reçut ordre d'entrer en campagne, et malgré les pleurs de son épouse, il partit avec ses hommes d'armes. Les adieux furent touchants ; ce ne fut qu'avec grand' peine qu'il put faire entrer la consolation dans le cœnr de Mathilde.

Laissons maintenant le commandeur aller en guerre et voyons ce qui arriva à sa compagne en son absence. Au bout d'un certain temps, celle-ci fut délivrée d'un beau garçon. La grand-mère, qui portait toujours la rancune dans le cœur, chercha un moyen de mettre de côté le rejeton de ce qu'elle appelait la roturière. Elle sut gagner la sage-femme, et quand l'enfant fut au monde, elle le fit cacher aux yeux de la mère et y subsitua un petit d'animal, en faisant accoire à Mathilde que c'était là son nouveau-né. Ensuite elle fit jeter à l'eau le tendre enfant. Elle n'en resta pas là : elle envoya un messager à son fils, pour lui dire que sa femme était une sorcière et qu'elle venait de mettre au monde un avorton ; elle lui demandait ce que l'on devait faire dans cette situation critique. A cette nouvelle, le noble seigneur fut consterné, mais il aimait trop sa femme pour donner les ordres cruels qu'on attendait de lui : il répondit donc simplement que l'on devait laisser les choses dans l'état où elles étaient jusqu'à son retour, et qu'il verrait alors lui-même ce qu'il y avait à faire. La grand-mère ne fut pas contente de cette réponse, car elle prévoyait bien qu'à son

retour, son fils se laisserait attendrir par sa femme. Elle alla donc elle-même avec la sage-femme auprès de son fils et fit tant que celui-ci permit que sa femme fut étouffée dans un bain.

La méchante vieille ne fut pas plutôt de retour, qu'elle se rendit auprès de sa belle-fille et, avec des paroles mielleuses, lui persuada de prendre un bain. « Le temps est venu où vous devez sortir, dit-elle; un bain vous fera du bien. » Mathilde se rendit dans l'étuve et se mit sans défiance dans la baignoire; mais à peine y fut-elle, qu'elle sentit l'eau devenir de plus en plus chaude, au point d'être bientôt bouillante: elle appela, on ne répondit point; elle appela encore, on ne répondit pas d'avantage. Alors se sentant évanouir, par un effort suprême elle se soulève et ce cri d'angoisse lui échappe: « O ma marraine où est-tu, où sont mes vœux! » A peine a-t-elle prononcé ces mots que voilà sa marraine, tenant dans les bras un beau garçon; d'un geste, elle refroidit l'eau et lui présentant son fils: tenez, dit-elle, voilà votre nouveau-né; votre mari est arrivé et vous tirera d'ici. Puis elle disparut. Au même moment la porte s'ouvrit avec fracas, le commandeur se jeta dans les bras de sa femme.

Celui-ci, après les ordres inhumains qu'il avait donnés, n'avait plus eu de repos; il avait quitté l'armée et était venu en hâte pour en empêcher l'exécution. Ayant reconnu l'innocence de Mathilde, il quitta le château de ses pères et revint se fixer avec elle à Rixheim, où ils vécurent heureux jusqu'à leur fin. — Leurs descendants furent les seigneurs de Vignacourt, à qui la baronie de Morimont fut restituée. Ceux-ci bâtirent plus tard à quelques cents pas de l'antique Morimont, un château qui existe encore sous le nom de *la Vigne.* Déjà maintes fois on a vu la nuit, un coche attelé de six chevaux noirs rouler du château moderne à l'ancien, et des fois aussi Pierre, l'ancien châtelain, a été aperçu montant un cheval blanc. — Il n'y a pas longtemps, l'Ondine a été vue par des pêcheurs dans son habit bleu d'outre-mer; mais ce n'est qu'à de certaines époques qu'elle se montre.

Cette légende se rattache à l'histoire par différents points. Un Pierre de Morimont était *landvogt* à Ensisheim, en 1454, mais sa femme s'appelait Marguerite de Rathsamhausen. On lit en effet, dans le *Necrologium sive liber mortuorum, renovatum a P. Bernardino Walch, professo Lucellensi, Anno Dom. 1745.* (1 vol. in-folio, chez M. Schwartz,

au Scholis), *6 aprilis 1465 obiit Margaretha de Mörsberg, nata de Rathsamhusen, coniux Domini Petri de Mörsberg, militis.* A. QUIQUEREZ (Bourcard d'Asuel, I. 131.) parle d'une *Berthe* de Morimont, qui fut enlevée par des gens armés, lesquels pillèrent le château de son père. Délivrée de leurs mains par Ulric, comte de Ferrette, elle eut plusieurs aventures et mourut, à ce qu'on croit, dans un monastère. BAQUOL, dans l'*Alsace ancienne et moderne*, p. 126 de la 2e édition, dit: en 1445, les Bâlois brûlèrent *Ferrette*, parce que le seigneur de Morimont, engagiste de la plupart des domaines autrichiens dans le Sundgau, avait commis des rapines sur leur territoire.

Alof de Vignacourt était grand-maître de l'ordre de Malte, en 1601. (V. son portrait dans le *Magasin pittoresque* de 1851, p. 369). Probablement avant de devenir grand-maître, Alof avait été commandeur. On sait du reste que le château de Morimont a appartenu à la famille de Vignacourt, depuis 1641 jusqu'à la révolution française.

Mais comment ces personnages, ces faits, ces dates ont-ils été accolés dans la légende? Peut-être par un ancien ménestrel du château. Les anciennes familles nobles aimaient à rattacher leur origine à quelque fait surnaturel. (V. GRIMM, *Deutsche Mythologie*, p. 257).

CHRISTOPHORUS.

MONOGRAMMES ET INSCRIPTIONS

ENTRE LA COURONNE ET LA CROIX DE LA FLÈCHE DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

Très-peu de monuments de l'art gothique, que le moyen-âge nous a légués, jouissent du privilége d'une longévité robuste, d'une conservation parfaite comme la cathédrale de Strasbourg. On pourrait la comparer à un vieillard gratifié par la fortune de toutes les jouissances de la vie, et dont les jours s'écoulent au milieu du bien-être, grâce au respect et aux soins d'une famille pieusement dévouée à son bonheur. C'est qu'à travers des siècles, le patriotisme et la foi religieuse ont légué à la cathédrale de riches dotations, et le géant, si artistement paré des trésors de l'architecture et de la sculpture, fut de tout temps l'orgueil des architectes chargés de sa conservation. C'était un titre de noblesse, un brevet de haute distinction dans les rangs des constructeurs que celui de *Magister Operis Argentinensis*, de chef de la grande loge de Strasbourg.

Toutefois, les restaurations n'ont pas toujours été pratiquées avec l'entendement et les connaissances qu'on avait le droit d'attendre des architectes; mais si l'un ou l'autre a été entraîné par le style dominant, par le mode de construction en vogue à son époque, elles témoignent cependant de la sollicitude avec laquelle l'ancienne administration strasbourgeoise veillait à la conservation de son chef-d'œuvre d'architecture.

L'époque où nous vivons, le degré de perfectionnement intellectuel et artistique auquel nous sommes parvenus, les progrès de la science archéologique de notre temps ont facilité à l'architecte auquel l'administration municipale a confié l'entretien de la cathédrale, une restauration rationnelle, sans tomber dans les égarements de beaucoup de ses prédécesseurs.

Maître Klotz a bien senti qu'il ne fallait rien créer de nouveau et que sa tâche consistait à imiter ce que la règle de telle ou telle époque

du monument nous avait légué, de l'imiter dans toute sa pureté; qu'il ne fallait que copier et ne rien inventer; il est de l'avis qu'un bon pastiche vaut souvent mieux qu'un mauvais tableau.

Aussi, depuis quelques lustres d'années, sa direction imprime aux œuvres de la restauration de la cathédrale une activité étonnante. M. Grass l'a ornée de ses austères statues; M. Baptiste Petit-Gérard de ses vitraux sur l'âge desquels il y a de quoi se méprendre; des ouvriers habilement dressés et attachés à l'atelier de l'œuvre Notre-Dame ont rivalisé de zèle dans leurs travaux.

La crypte a été déblayée et sous ses sombres voûtes on se sent reporté vers les siècles primitifs de l'édification du dôme, dédié à la Sainte-Vierge.

Le chœur a été purifié des hérésies en architecture dont les fervents catholiques de la fin du XVIIe et du XVIIIe siècle se sont rendus coupables et que la réformation du XVe siècle ne se serait jamais permises.

Les logements nichés entre les contreforts de la nef ont été démolis, et la façade que construisit maître Gœtz au siècle dernier, a été enrichie dans ses ogives de broderies lobées en pierre, de meneaux garnis de fer et forment une galerie grandiose autour de la base du monument.

En attendant que les ouvriers de l'œuvre pussent s'occuper de l'élévation des échafaudages sur lesquels M. Hippolyte Flandrin, dont le pinceau si renommé doit vivifier ces voûtes antiques avec les symboles de la religion et de l'Eglise, doit établir durant des années ses ateliers de peintures, on se demandait où ces ouvriers trouveraient de l'occupation.

Ils en ont trouvé, et le vendredi 29 juin dernier, la flèche de la cathédrale était transformée en un gigantesque mât de Cocagne, et d'agiles ouvriers semblaient vouloir escalader le ciel sur cette échelle pyramidale. Ces hardis travailleurs que leurs occupations avaient attachés pendant des années à la partie inférieure du monument, vinrent tout-à-coup faire une ascension à 142 mètres au-dessus du niveau du sol et on les voyait grimper autour du bouton et de la croix de la flèche. Dans les rues de la ville chacun portait ses regards vers les régions élevées, comme s'il eut voulu observer une éclipse de soleil, et tous frémissaient à l'aspect de ces hommes, devenus pygmées, suspendus au sommet de cette pyramide et dont les tabliers flottaient à la merci des vents.

Celui qui trace ces lignes, poussé comme tant d'autres par la curiosité, braqua sa longue-vue sur cette cîme, autour de laquelle ne viennent

voltiger d'ordinaire que le corbeau, l'épervier et la chouette chassant leur proie, et il s'aperçut que ce n'était point par bravade que ces hommes téméraires l'avaient escaladée, mais qu'ils étaient occupés à enlever avec des brosses et des spatules les lichens, les plantes parasites qui avaient pris naissance sur la pierre et les couches épaisses qu'y déposent les nombreux habitants volatiles de la cathédrale.

C'étaient des travaux de propreté et d'urgence qui commençaient dans cette région élevée de la tour pour ne se terminer peut-être à sa base que dans quelque prochaine campagne, car il faut du temps, il faut des précautions sans nombre pour enlever à ce géant les parties hétérogènes qui n'ont pu être lavées par la pluie, les brouillards et la neige et qui, en se multipliant sur et entre les couches de pierres, contribueraient puissamment à sa ruine.

Tout en suivant avec anxiété ces dangereux travaux, j'observai avec mon instrument les détails de sculpture, les bandes de fer reliées par des vis qui embrassent le massif de pierre défendu par la tige platinée du paratonnerre, et j'aperçus que les bouquets, entourant la tourelle, entre la couronne et la croix de la flèche, portaient des monogrammes et des inscriptions. Il est impossible de les apercevoir en se plaçant sur le monument même, puisqu'ils tournent la face au-dehors, et aucun de ceux qui ont décrit la cathédrale n'en a fait mention. Je ne les connaissais pas encore quand, dans ces derniers temps, je fis la description de ce monument d'architecture dans *Strasbourg illustré*, et je profite de la *Revue* pour les divulguer.

Chacun des huit bouquets qui surmontent les huit angles de la tourelle est orné d'un écusson en style renaissance. Sur l'un se trouve les armoiries de Strasbourg; sur le deuxième le monogramme de l'œuvre Notre-Dame, une croix posée sur une équerre; sur le troisième le nom des Wurmser avec leurs armes; sur le quatrième celui de J. M. Kemmler; sur les cinquième, sixième et septième une tige de fleur, une couronne avec sceptre et la tête d'un taureau, armes parlantes des Kips, des Kœnig et des Stœr avec leurs noms, et enfin sur le huitième le monogramme de maître Heckler, l'architecte de la cathédrale, avec son nom J. G. Heckheler et le millésime 1657.

Voilà donc bientôt deux siècles que ces signes héraldiques et ces noms honorables sont exposés aux orages et aux fouettements des vents sur cette cîme élevée, et leur découverte nous ramène vers l'époque où l'ouvrier les tailla dans la pierre.

L'orage politique de la guerre de trente ans qui s'abattit sur notre ville et notre province en 1632, pour ne s'éteindre en partie qu'en 1648 à la paix de Westphalie, fut précédé et suivi de l'ébranlement formidable que subit notre cathédrale par le feu du ciel. 1625 et 1654 sont les années les plus néfastes pour le chef-d'œuvre d'Erwin ; à chacune de ces dates il risqua d'être détruit et il était réservé au père et au fils de guérir les plaies les plus profondes dont fut frappée la flèche.

Jean Heckler père était architecte de l'œuvre quand la foudre frappa trois fois consécutives cette pyramide gigantesque, le 18 juillet 1625 ; elle broya la couronne, fendit un des piliers qui la supporte, lança au loin des marches des quatre et des huit escaliers tournants qui y conduisent, sema à une grande distance des fragments de sculpture, brisa les dalles dont est couverte la plate-forme et vint s'abattre dans l'intérieur du transept près de l'horloge, en détruisant le mécanisme du coq qui depuis cessa de chanter.

Pour réparer toutes ces ruines, maître Heckler fut obligé d'enlever une à une les pierres de la partie supérieure pour la reconstruire à neuf ; ce qui fut achevé le 5 juin de l'année suivante et coûta à l'œuvre la somme de 965 livres sterlings (3840 fr.), équivalant à près de 30,000 francs de nos jours.

Le père était mort ; son fils Jean-Georges Heckler, jeune homme de vingt-six ans, était depuis peu de retour de ses voyages comme compagnon quand le fléau destructeur vint s'abattre encore une fois sur la cathédrale, entre une et deux heures de la nuit du 6 juin 1654, mais cette fois-ci la perte fut plus considérable. Des pierres furent lancées par la force du coup sur les toits des maisons environnantes et jusque dans la rue du Dôme et les percèrent de nombreuses brèches ; le matin à la pointe du jour tout le monde accourut pour voir les terribles effets du feu du ciel, et Huber, pasteur à Saint-Guillaume, raconte dans son livre contemporain ([1]) que des larmes furent versées en face de ce spectacle de destruction. Chacun emporta, comme souvenir de ce désastre, des fragments de pierre dont le sol était jonché.

Après avoir dressé trois échafaudages l'un sur l'autre, le jeune architecte, en mettant la main à l'œuvre avec ses ouvriers eut à travailler pendant quinze jours pour démolir la partie supérieure d'une hauteur

([1]) *Huber St. Wilhelm, oder Christliche Dank- und Denk-Predigt. Strasburg* 1657. 4°, *pag.* 95-98.

d'une cinquantaine de pieds, c'est-à-dire jusqu'au-dessous de la lanterne où les huit piliers se joignent pour recevoir la tourelle qui forme la partie supérieure de la flèche.

La ville fit ouvrir une belle carrière près de Greswiller, dans la vallée de la Bruche, et l'année 1655 suffit à peine à achever les réparations partielles les plus urgentes. La seconde année on commença la reconstruction jusqu'à une hauteur de dix-huit pieds et le millésime 1657 désigne l'achèvement de ces travaux importants. Les neuf échafaudages superposés pour les exécuter étaient formés de huit troncs de sapin de 60 pieds de long et de quatre de 70 pieds placés transversalement. Sur le bouton on tailla un calice avec une clef et tout autour l'ancienne devise monétaire strasbourgeoise :

GLORIA IN EXCELSIS DEO.

Alors, l'architecte, pour rendre hommage au souvenir des hommes, avec le concours desquels se sont exécutés ces travaux majeurs, orna les bouquets de la tourelle des armoiries de la ville, du monogramme de l'œvre Notre-Dame, des noms de Philippe-Jacques Wurmser, städtmeister, de Martin-André Kœnig, de Jean-Jacques Kips, assesseurs de la chambre des XIII et membres de la commission de l'œuvre Notre-Dame, en y ajoutant ceux de Jean-Charles Stœr, receveur de l'œuvre, et ceux de Jean-Michel Stemmler, ammeister régent, remplissant ces honorables fonctions pour la quatrième fois, collègue et contemporain du savant Wenker, des Brackenhoffer et des Stædel, dont les descendants vivent encore parmi nous et dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt. Lui-même qui releva cette pyramide, telle que nous la voyons aujourd'hui, y ajouta son monogramme et son nom.

Ce monogramme forme un digne pendant à celui de Jean Hültz, l'architecte de Cologne, auquel nous devons l'exécution artistique et unique dans son genre du cimier de la tour, et qui se trouve sur un écusson dans ces régions élevées.

Ces lettres et ces signes proclament au loin, sur la cime la plus élevée, la sollicitude de nos ancêtres pour la conservation de cet édifice. Depuis bientôt vingt ans le paratonnerre dont elle est armée l'a garanti des dégats du feu du ciel, quoiqu'elle en fut déjà souvent frappée ; espérons que l'invention du savant Américain protégera pour toujours le chef-d'œuvre d'Erwin de Steinbach, et qu'en retour de cette protection la théologie donnera à l'étude des sciences une paix durable.

P. Piton.

BULLETIN.

A deux pas de nos frontières, dans un pays dont le passé historique est étroitement lié au nôtre, un groupe d'hommes distingués par le cœur et l'intelligence a fondé, il y aura tantôt neuf ans, la Société jurassienne d'émulation. Nous devons à la patriotique sympathie de son président, M. X. Kohler, professeur à Porrentruy, d'être en possession des rapports annuels sur les travaux de cette société depuis sa fondation. L'espace nous manque pour en donner l'analyse et c'est moins une mention bibliographique que nous avons ici en vue qu'un avis aux hommes d'étude susceptibles de comprendre le vœu qu'émettait un écrivain estimé quelque temps avant sa mort. « Il serait à désirer, disait-il, que tous ceux qui aiment pieusement l'étude et les livres, se tendissent la main d'un bout de la terre à l'autre, et que cette passion douce et honnête fut utile à l'humanité comme elle l'est à l'intelligence. »

Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bale, recueillis et publiés par ordre du conseil exécutif de la République de Berne, par M. *Trouillat.*

Tome II de CXXXVIII-807 pages

La *Revue* rendra compte de ce 2e volume que l'on peut se procurer chez *Held-Balzinger*, libraire à Colmar.

Pour paraître dès que le nombre des souscripteurs sera suffisant pour couvrir les frais : Notice sur les forêts, les mines et les forges de l'ancien évêché de Bale. Un vol. in-8° de 250 pages, comprenant beaucoup de données historiques et statistiques puisées dans les archives. Prix 4 fr. Les souscriptions peuvent être adressées directement à l'auteur, M. *A. Quiquerez,* à Bellerive près Délémont, ou au bureau de la *Revue* qui les transmettra.

Rectification. La notice sur Jean Knebel et la chronique que la *Revue* a publiée en octobre dernier, page 470, est l'œuvre de M. le professeur C. Schmidt et non de Strobel. Préparée à la prière de ce dernier pour un ouvrage qui ne vit point le jour, ce manuscrit, après avoir passé en plusieurs mains, nous est parvenu avec la fausse indication d'autenr que nous avons hâte de rectifier.

ERRATA.

Page 519, après le cinquième vers, lisez le suivant :

« *J'aime à compter sur toi, bien-aimé visiteur ;*
« Tu me dois, etc.

Page 518, neuvième vers, lisez : *Les passe-temps princiers*, au lieu de *Les plaisirs princiers*.



TABLE DES MATIÈRES. — SIXIÈME ANNÉE.

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

BIOGRAPHIE.

HAGIOGRAPHIE.

LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE.





